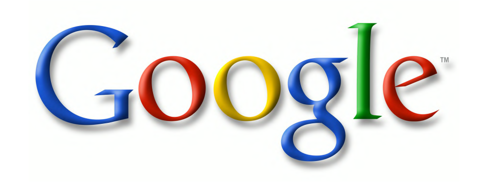

Google



Année 1893. N° 4. 15 Avril.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Nouv. S. 12 1893

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XII.

SOMMAIRE

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, États-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, la Réunion : **28** fr. ; Indes orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1893

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE CONDÉ, 30.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

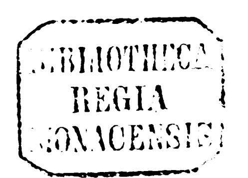
NOUVELLE SÉRIE. — TOME XII.

---

15 JANVIER — 15 AVRIL 1893



ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du **Plat**,
et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.





LE

MOUVEMENT RELIGIEUX

DANS LE PRÉSENT ET L'AVENIR [1]

I

Décidément notre époque est bien intéressante, pour qui aime à observer. Dans les sciences et dans l'industrie, dans la politique, dans les idées surtout, l'imprévu abonde, sinon le nouveau, et aussi le hardi. Or, parmi tous les « spectacles contemporains », ce n'est pas le moindre assurément, que celui d'une certaine évolution religieuse, dont les mouvements se multiplient et finissent par forcer l'attention. Néo-christianisme, christianisme de lettres, *tolstoïsme*, etc., etc., il est certain qu'il y a quelque chose dans l'air. M. de Vogüé, toujours très attentif à ce qui se passe, y a même vu des « cigognes », les oiseaux avant-coureurs du renouveau. M. l'abbé Félix Klein, qui navigue quelquefois dans le sillage de M. de Vogüé, a entendu, lui aussi, le battement d'ailes, et il a écrit un livre, *Nouvelles tendances en Religion et en Littérature*, pour avertir les distraits, encourager les timides, décider les incertains. M. Joiniot, vicaire général de Meaux, dans une belle préface où il expose la situation actuelle des esprits au point de vue religieux, nous présente l'auteur du livre : « Il est

(1) A propos du livre de M. l'abbé Félix Klein : *Nouvelles tendances en Religion et en Littérature.* Un volume in-12, Lecoffre.



un mérite que nul ne saurait refuser à l'auteur : c'est d'être jeune et d'espérer, ce qui n'est plus banal ; c'est d'être prêtre et pourtant sympathique à son siècle ; c'est de chercher, avec un esprit renouvelé, à le comprendre dans ce qu'il a de noblement inquiet ; c'est de découvrir le divin qui palpite encore en lui et le trouble ; c'est de l'aimer, sans méconnaître ses défauts, dans tout ce qu'il a de bon ; c'est d'être ébranlé de ses aspirations, d'être ému de ses souffrances. » En effet, le livre est d'un jeune parlant à des jeunes. C'est d'un jeune, cette sympathie largement versée sur l'époque actuelle, sur ses tendances, ses aspirations, ses souffrances ; d'un jeune, cette résignation facile dans les renoncements au passé, cette intrépidité d'optimisme malgré tout ; d'un jeune aussi parfois, l'entrain oratoire du style. Et pourquoi pas ? Il est bon de *parler jeune* et aux jeunes. C'est d'eux que viendra le salut — s'il doit venir. Nos missionnaires n'attendent pas grand'chose pour l'avenir de leurs œuvres, des païens d'âge mûr qu'ils peuvent convertir. Ils les feront bien mourir et sauver ainsi leurs âmes ; c'est beaucoup, mais c'est tout : ils ne comptent guère sur eux pour les ardeurs et les dévouements du prosélytisme.

C'est donc plutôt aux jeunes gens, aux étudiants principalement, que le livre de M. Klein semble s'adresser. Une fois la porte du baccalauréat franchie, une fois entrés dans l'enseignement supérieur, ils essayent de repenser par eux-mêmes leurs idées littéraires, d'en agrandir le cercle, en y faisant entrer les modernes, seulement entrevus jusque-là par la porte de la classe discrètement entrebâillée. Pour eux, la philosophie, qui n'est plus administrée à dose quotidienne et forcée sous la forme d'éléments, prend un sens ; ils commencent à en voir la portée et les applications. Il est bon qu'ils soient renseignés sur ce qui se passe, se dit, s'écrit au moment où ils arrivent, et aussi sur ce qui s'écrivait hier de significatif et dont les journaux d'aujourd'hui ne parlent déjà plus. Et s'il est vrai qu'il y ait du nouveau, du nouveau important, il ne faut pas qu'ils l'ignorent, faute de l'avoir découvert ; car, pour les jeunes

gens de la vingtième année, le nouveau d'hier est déjà bien vieux et court risque de rester inaperçu : ils vont de l'avant sans se retourner. Cependant il s'est publié récemment toute une série d'œuvres, qui, au moins prise dans son ensemble, ne peut être ignorée : *le Sens de la vie*, de M. Ed. Rod; *le Devoir présent*, de M. Paul Desjardins; *le Réveil de l'idée religieuse*, de M. Jean Honcey; l'étude de M. Anatole Leroy-Beaulieu, sur *la Papauté, le socialisme et la démocratie;* les *Spectacles contemporains* de M. de Vogüé, etc., etc., et par-dessus tout, l'encyclique *Novarum rerum*, avec les commentaires qu'elle a suscités.

M. l'abbé Klein, au moins dans la première moitié de son livre (1), expose, résume et juge les idées contenues dans ces ouvrages et quelques autres de même tendance. Il le fait en homme bien informé. Il démêle avec bonheur les causes du mouvement observé. Il met en première ligne, pour le mouvement intellectuel et littéraire, le désenchantement de la science *positive;* cet éternel besoin de l'au-delà qu'elle ne satisfait pas et qu'on ne peut supprimer; la nécessité d'une morale qu'elle ne parvient pas à édifier, et qu'on trouve toute faite et belle à plaisir dans l'Evangile. Voilà donc qu'on se met à regarder du côté de l'Evangile, à regarder seulement. Quel obstacle empêche de faire plus? Qu'ést-ce qui sépare les *néo-chrétiens* des chrétiens tout court, c'est-à-dire des vrais? Ils se plaignent tous de l'incompatibilité du dogme avec la science moderne; et M. Klein leur donne très sagement le conseil de s'instruire un peu mieux de la religion qu'ils connaissent mal; tout comme l'auteur de la préface invite les chrétiens à faire de leur science une démonstration si évidente, que personne n'y puisse contredire.

Chemin faisant, M. Klein relève les inadvertances ou les grosses erreurs de ceux qui veulent parler du christianisme et qui l'ignorent. Qui n'a rencontré en chemin de fer un de ces voyageurs qui, traversant un pays pour la pre-

(1) I. Le mouvement néo-chrétien dans la littérature contemporaine. II. La démocratie et l'Eglise.

mière fois, en parlent avec l'assurance que donne la lecture hâtive d'un guide acheté comptant? Près de Lyon notamment, c'est un charme de les voir confondre à tout coup le Rhône et la Saône, dans les renseignements qu'ils donnent avec autorité à la société familiale qu'ils emmènent dans un voyage circulaire. On se refuse difficilement le plaisir de les laisser divaguer à leur aise, pour leur prêter après le secours de quelques explications très simples qui mettent à néant toutes les leurs et détruisent leur prestige. M. Klein, qui connaît le terrain religieux un peu mieux que ces étrangers de passage, le prend parfois ainsi avec eux, et les exécute avec la plus jolie désinvolture du monde. Chacun a son compte : M. Henry Bérenger, ex-président de l'Association des étudiants, qui appelle l'Eglise chrétienne « un symbole encore un peu grossier de la haute communion idéale » ; M. Jean Honcey, qui voudrait « laïciser le christianisme »; ce qui, dit-il, « serait, après tout, en lui rendant sa forme d'origine, lui rendre aussi sa force et sa vérité premières »; M. James Darmesteter, néo-juif plutôt que néo-chrétien, qui voudrait nous ramener aux « prophètes d'Israël »; M. Paul Desjardins lui-même, si plaisant avec « l'élaboration de son christianisme intérieur », les treize préceptes à observer pendant la période préparatoire, et sa condamnation de la prédication gratuite. Que de peine, en vérité, ces gens-là se donnent pour refaire ce qui a déjà été fait, et si bien fait — le christianisme (1)!

Toutefois M. Klein rend justice aux intentions de ces néo-chrétiens. Il semble disposé à les prendre presque tous au sérieux. Il ne veut pas qu'on juge « nos chrétiens de lettres d'après certaines allures un peu prétentieuses ou naïves ». « On sera, dit-il, plus près de la vérité en tenant surtout compte de leurs sentiments généreux et de leur sincérité. » Et il loue leurs idées — des idées seulement, et qui, je le crains, ne passeront jamais dans les faits — sur

(1) Cf. Maurice Barrès : *l'Ennemi des lois*. (Cité par *le Correspondant*, 10 déc. 1892, p. 945.) « La religion catholique n'est-elle pas assez belle pour suffire aux besoins les plus profonds des personnes qui réclament une foi et un Dieu ? »

la prédication à faire aux simples contre les prétentions scientifiques du *phénoménisme*, contre le scepticisme, l'ironie, la littérature infâme; sur la part à prendre aux œuvres d'amélioration sociale, etc., etc.

D'ailleurs, parmi les chrétiens de lettres, il en est de haute marque, et qui méritent toute considération. Les chrétiens de lettres forment, en effet, une série qui va, suivant une progression croissante de talent, de sérieux et de christianisme, de quelques *décadents*, simples *dilettanti*, jusqu'à des écrivains déjà illustres comme MM. P. Bourget et de Vogüé, celui-ci « le plus rapproché de nous, si même il n'est tout à fait des nôtres. »

C'est moins à ceux-là qu'aux autres que s'adressent les conseils de M. Klein sur une étude plus approfondie de la morale et du dogme chrétiens, comme aussi l'indication de quelques savants chrétiens et catholiques, qui font assez bonne figure dans le monde, et de quelques ouvrages propres à dissiper leurs ignorances ou leurs préjugés : *la Philosophie et le temps présent*, de M. Ollé-Laprune; *le Présent et l'Avenir du catholicisme en France, selon M. Taine*, par M. l'abbé de Broglie; voire le *Manuel d'histoire ecclésiastique*, de Funk, traduit par M. l'abbé Hemmer (1), et la *Doctrine chrétienne*, de M. l'abbé Girodon.

Dans cette première partie de son livre, M. Klein étudie donc un mouvement qui, parti du monde des lettres, incroyant en général ou moins croyant, va, sinon à l'Eglise, du moins à la religion. Dans une seconde partie, *la Démocratie et l'Eglise*, il s'occupe d'un mouvement en sens inverse, qui part de l'Eglise et va à la masse incroyante du peuple des travailleurs, d'anciens clients qu'elle s'est laissé ravir. Ce mouvement est parti de haut, de très haut, des sommets de l'Eglise, du Pape lui-même. Il faut le suivre : et

(1) Nous hésiterions, pour notre part, à recommander le *Manuel* de Funk aux gens du monde, qui ne pourraient en accompagner la lecture de quelque commentaire apologétique. De parti pris, l'auteur écarte l'apologie, et on ne pourrait l'en blâmer. Mais il laisse ainsi matière à des objections historiques, dangereuses pour qui ne peut suivre parallèlement un cours de théologie.

sur le terrain politique pour ne pas nous rendre suspects sans motifs ni bénéfice, et, en définitive pour rentrer pratiquement dans la vraie théorie de l'Eglise touchant ses rapports avec les pouvoirs établis; et sur le terrain social, pour mettre en lumière un des côtés, peut-être trop négligé, du rôle de la religion chrétienne et de l'Eglise, le rôle de régulatrice, d'arbitre entre les riches et les pauvres, de protectrice de ceux qui peinent sous le labeur quotidien. « C'est le privilège d'une Eglise vivante, enchaînée à la tradition et capable d'initiative, de pouvoir, sans jamais renier aucun de ses principes, insister, suivant les époques, sur les idées dont le monde éprouve un plus vif besoin. » M. Klein cite à ce propos les affirmations hardies, mais si vraies, de Mgr Ireland au cercle du Luxembourg ; son discours en présence, et, on peut le dire, au nom de ses collègues de l'épiscopat américain, dans la cathédrale de Baltimore : « Il y a des temps, dans l'histoire de l'Eglise, où il est nécessaire que l'on insiste sur le côté surnaturel dans l'action de la religion, et il y a des temps où besoin est que cette insistance se porte sur le côté naturel.... Le bien-être matériel du peuple trouve une large place sous le vaste manteau de l'amour chrétien... Vivez dans une étroite sympathie avec la multitude qui souffre, lui apportant la charité, et, ce qui est bien plus nécessaire et plus rare, la justice. Que le travail sache que la religion le garantira de l'oppression du capital; et que le capital apprenne que ses droits sont subordonnés au plein accomplissement de ses devoirs.»

Avec un programme si net, dans une bouche si autorisée, M. Klein n'a pas de peine à résoudre les prétendues antinomies que M. A. Leroy-Beaulieu craint de trouver entre les aspirations de la démocratie et l'enseignement, le but même de l'Eglise, celle-là uniquement occupée de la terre, celle-ci uniquement du ciel. Il y a des meneurs qui poussent l'ouvrier à ne s'occuper que des intérêts matériels ; il peut y avoir de faux mystiques — très peu nombreux, si même il y en a — qui, par étroitesse d'esprit ou égoïsme, veulent fermer les yeux sur les besoins temporels du prochain. Mais entre ces deux catégories de malfaisants ou

d'aveugles, il y a la masse, toujours un peu indécise dans ce qu'elle doit croire et faire, et, pour la guider, ceux nombreux déjà, quelques-uns éminents, de plus en plus écoutés, qui, rompant avec une routine injustifiable et funeste, voient le salut de la religion et de la société en France, dans l'union de l'Eglise et de la démocratie. M. Klein résume et interprète leurs enseignements, des enseignements anciens, devenus nouveaux pour avoir été trop longtemps oubliés. Il y ajoute de vives exhortations à la jeunesse catholique pour qu'elle propage ces doctrines et réalise cette fraternité dont notre pays a tant besoin. Hélas! M. Klein lui-même ne peut s'empêcher de faire un rapprochement trop suggestif lorsque, après une dernière allusion aux doctrines et aux procédés d'au-delà de l'Atlantique, il ajoute: « Si l'astronomie veut que pour les Etats-Unis nous soyons l'Orient, ne soyons pas Byzance. » Cela donne à réfléchir. — Non, cela ne sera pas.

Dans la seconde moitié de son livre, n[os] III, IV, V, M. Klein revient à la littérature, pour étudier des questions qui n'ont pas un rapport immédiat avec la religion et l'Eglise : *le Réalisme et le Naturalisme*, *l'Art au point de vue social*, *la Poésie du temps présent*. L'auteur est toujours bien informé ; il a des vues ingénieuses, comme la distinction entre le réalisme *indifférent* et le réalisme *dogmatique;* mais il nous a semblé que ces études se rattachaient mal aux précédentes, et ne justifiaient pas assez le titre du livre; que l'intérêt n'en est pas aussi actuel ni aussi vital que celui des deux premières; enfin, pour dire toute notre pensée, que la forme même, surtout dans la III[e] et la IV[e], rappelle trop la dissertation d'école, un peu froide, longue et monotone. La dernière a plus de vie. L'auteur y témoigne d'un enthousiasme communicatif pour l'intérêt poétique de notre temps ; il la termine par une exhortation à la jeunesse, conviée à laisser de côté les sceptiques et les épicuriens de lettres — hélas! nous en avons d'exquis —, pour marcher avec ceux que hante l'esprit nouveau, revenir aux sources de la vie, prendre part au mouvement qui rapproche nos contemporains de l'Evangile. C'est par cette con-

clusion que M. Klein revient à son point de départ, et clôt, par un brusque retour, la circonférence dont il s'était peut-être trop éloigné.

Tel est le livre de M. l'abbé Klein, jeune, vivant, plein d'espérance, alourdi plutôt que rempli par deux dissertations inopportunes, intéressant en somme, bon à lire pour les nouveaux venus, les inexpérimentés, les indécis, et aussi pour quiconque a besoin — et qui n'en a pas besoin quelquefois? — de reprendre courage au milieu des luttes de l'heure présente.

II

Qu'en sera-t-il de ces mouvements, de ces tendances, de ces efforts? M. Klein ne préjuge pas formellement l'avenir. Il exhorte, il conseille, il espère, mais il ne conclut pas. Toutefois il a plutôt confiance dans le siècle qui va s'ouvrir, et il fait bien de le dire aux jeunes gens qui doivent y vivre leur âge mûr. Certainement, dans un ordre d'idées où la liberté de l'homme peut modifier les événements de tant de manières, où le coefficient du génie, selon qu'il sera présent ou absent — ce qui est le secret de Dieu — peut multiplier presque sans mesure le résultat, ou laisser l'opération à ses lenteurs naturelles et à ses autres chances, on ne peut dire si l'évolution qui commence sous nos yeux atteindra le but que nous désirons, et surtout dans combien de temps elle l'atteindra. Mais nous savons, en toute hypothèse, que l'action est bonne, bonne pour les individus qui l'exercent, qu'elle fortifie et améliore, bonne pour les sociétés où elle se produit, qui en recueillent toujours les bénéfices sous une forme ou sous une autre. Après cela, s'il fallait faire quelques pronostics, on pourrait peut-être distinguer entre les différents mouvements. Tous ensemble, ils témoignent d'une disposition générale des esprits pour un rapprochement; ils aideront peut-être tous au résultat commun, mais tous n'auront pas le même succès.

Nous avouerons d'abord n'avoir que peu de foi dans

l'avenir chrétien du mouvement littéraire et l'efficacité religieuse du christianisme de lettres. Pour assurer l'avenir, la littérature est trop mobile, trop affaire de mode; pour avoir quelque efficacité religieuse, elle sera toujours trop mondaine. Mauvaise, elle peut faire beaucoup de mal; bonne, elle suit l'impulsion religieuse, mais ne la donne pas. Au XVIe siècle, elle faillit imposer son paganisme à la religion; au XVIIe, la religion, restaurée sans elle, lui imposa quelque chose de son sérieux et de sa moralité. Pour être comprise et goûtée à une époque religieuse, l'œuvre purement littéraire doit exprimer les sentiments humains d'une âme religieuse, qui sont ceux de la société où elle se produit; mais son expression religieuse doit rester inférieure à la moyenne religieuse du public et des lecteurs, en d'autres termes, suivre et non pas mener. L'héroïsme des héros romains de Corneille prend une beauté merveilleuse à passer par sa grande âme de chrétien; la tendresse des Andromaque et des Iphigénie se pare d'une admirable délicatesse, les remords de Phèdre acquièrent une haute valeur morale au contact du christianisme dans le cœur de Racine; il est mieux certainement de sentir et de penser ainsi, que d'en rester à Tite-Live et à Euripide; mais que Corneille et Racine essaient d'imposer à leurs spectateurs, chrétiens comme eux, non plus des idées humaines dans le mode chrétien, mais des idées purement et simplement chrétiennes sur des lèvres humaines, et *Polyeucte* sera contesté, *Athalie* échouera. On reviendra à *Athalie*, lorsque le siècle, décidément incrédule, pourra se dire absolument désintéressé du côté religieux de la pièce, et sensible uniquement aux beautés littéraires, aux coïncidences touchantes ou même au jeu des grands acteurs. Il ne serait peut-être pas difficile de montrer que, même au moyen âge, au milieu d'une société bien plus croyante que la nôtre, la trop libre floraison des *Mystères* ne fut pas toujours utile à la religion; qu'elle put avec raison, paraître dangereuse à un moment donné, et que, si Boileau a eu tort d'appeler *sottement zélée en sa simplicité* la troupe des premiers acteurs des *Mystères*, on peut lui concéder l'*imprudence* des derniers, *dévote* ou non.

Au commencement de ce siècle, Chateaubriand nous a donné une littérature religieuse, c'est-à-dire à intentions nettement religieuses. C'est devenu un lieu commun de se récrier sur l'importance et l'efficacité du *Génie du christianisme;* les *Martyrs* sont plus contestés. C'est en effet un grand événement que l'apparition du *Génie* (1802); mais, à notre avis, un grand événement littéraire plutôt que religieux. Bonaparte vit avec plaisir publier une œuvre qui aiderait à faire accepter le Concordat dans les salons voltairiens ou jacobins de la haute société. « Les fidèles se *crurent* sauvés par l'apparition d'un livre qui répondait si bien à leurs dispositions intérieures. » Mais où sont les chrétiens suscités par le *Génie du christianisme* sous l'empire ? Le livre porte en ses flancs une bonne partie du romantisme; il est entendu que le romantisme, en haine des grecs et des romains, sera chrétien. Je veux bien. Mais, de bonne foi, Victor Hugo et Lamartine sont-ils donc de si grands chrétiens ? Ou bien croit-on qu'ils aient incliné beaucoup d'âmes vers le christianisme ? Serait-il trop paradoxal et téméraire de dire que, dans le monde lettré et délicat, ou même simplement amateur de lettres, ils arrêtent plutôt l'évolution religieuse ? Ce sont des charmeurs qui chatouillent, éveillent, bercent la sensibilité religieuse — et finalement l'endorment. Le lecteur se sait bon gré d'avoir été si religieux et croit pouvoir s'en tenir là. N'y a-t-il pas des gens qui ont trouvé Renan religieux, trop religieux même? N'a-t-il pas cru lui-même être religieux ? Ne l'a-t-il pas dit? S'il eût donné suite à son projet de manuel de prières laïques, il eût satisfait la religion de plus d'une de ses lectrices qui va à la messe. Où sont-ils les chrétiens que le romantisme a donnés à l'Eglise? Le mouvement religieux qui ramena tant d'hommes à la pratique de la religion, dans les premières années de la Restauration, ne venait pas du *Génie du christianisme* publié depuis vingt ans, ni des grandes œuvres romantiques qui n'avaient pas encore paru. Le romantisme n'a été pour rien ou pour bien peu de chose dans ce que notre siècle a vu de vraiment religieux. Faut-il faire plus de fond sur le mouvement d'aujour-

d'hui bien plus lointain, bien plus faible, semble-t-il, quoique peut-être plus profond? Pouvons-nous compter sur nos chrétiens de lettres? A côté de quelques esprits sérieux, sincères avec eux-mêmes et les autres, déjà *pris*, déjà convaincus ou bien près de l'être, il y a les *dilettanti*, trop de *dilettanti*. Les premiers, peut-on craindre, resteront isolés dans leur originalité. Ils sont lus cependant, lus avidement, pour être venus au bon moment, quand on était las du positivisme scientifique et littéraire; et surtout pour avoir eu du talent. Mais combien de temps auront-ils la vogue? Pour combien faut-il compter dans leurs succès la mode et la nouveauté? Puis les meilleurs eux-mêmes, où vont-ils? Le savent-ils, et nous, pouvons-nous le savoir? Ils sont indépendants : leurs antécédents, leurs allures, leurs restrictions, tout le proclame; et cette indépendance, qui est une partie de leur force, peut nous réserver des surprises.

Si M. Paul Bourget, dont l'évolution était déjà si marquée dans *Sensations d'Italie*, a fait un pas en avant, et considérable, dans *Terre promise*, sa dernière œuvre, parue depuis le livre de M. Klein, M. de Vogüé n'en a-t-il pas fait un en arrière dans son article sur Renan (1)? Malgré ses réserves, il est vraiment trop poli quand il appelle « notre Platon » celui qu'il eût mieux nommé Gorgias. Quand il nomme les négations religieuses du sceptique des « thèses *controversables* pour la foi », le mot sonne mal à des oreilles chrétiennes. Quand il interprète d'une façon si peu orthodoxe l'*Oportet hæreses esse* de Léon XIII et de saint Paul (2), il ne remarque pas qu'il emboîte le pas à un M. Maurice Talmeyr, qui a donné la même interprétation dans la *Revue hebdomadaire* (3), en la pimentant d'une comparaison sensuelle assez grossière. Enfin M. de Vogüé, s'il est chrétien, ne s'en souvient plus quand il écrit : « La notion des lois invariables qui gouvernent l'univers, si fortement

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1892.
(2) M. de Vogüé traduit : « *Il est bon* que des souffles inquiétants viennent parfois ranimer la lampe du sanctuaire. »
(3) N° du 15 octobre. *M. Renan est-il impie ?*

établie par lui (Renan), ne pourra plus être séparée de l'enseignement où l'on professe l'institution divine de ces lois ». Si nous comprenons bien, cela veut dire : on devra, après M. Renan, cesser d'enseigner la possibilité du miracle au catéchisme et dans les grands séminaires. J'admire beaucoup M. de Vogüé ; sa poésie en prose me charme ; elle achève en moi des idées commencées, elle précise des sentiments confus, que sans lui je ne mettrais pas au point, et qui donnent à l'esprit quelques moments de vie intense, au cœur de délicieux battements... Mais je ne le donnerais pas pour guide à un jeune homme. J'aurais peur qu'il l'emportât dans le rêve d'un « christianisme agrandi », d'où son esprit enchanté et séduit prendrait en pitié les errements, trop étroits à son gré, du christianisme de tout le monde.

Voilà pour les meilleurs. Et les autres ? Les autres sont trop nombreux, dont les velléités religieuses sont un pur *dilettantisme*. On a été *dilettante* incrédule et froid, il y a vingt ou trente ans ; on est aujourd'hui *dilettante* crédule et compatissant. Ils aiment bien, nous dit-on, la morale du christianisme. Est-ce bien vrai ? Ils aiment, je crois, le *tolstoïsme*. Et, de fait, le tolstoïsme est délicieux. Outre qu'il est de bon ton d'être russe, on éprouve, à lire les récits du romancier slave, une pitié charmante ; le cœur est inondé de mansuétude ; on se sent venir des larmes au bord des paupières, et l'on est tout fier d'être si bon encore en un siècle blasé. Je connais quelqu'un qui, obligé par devoir d'état de gronder quelquefois, en fut incapable pendant huit jours, tellement il était devenu bon en lisant Tolstoï. C'est bien d'être bon : mais est-ce là toute la morale de l'Evangile ? Il y a des milieux littéraires où de l'Evangile on ne connaît que l'histoire de la femme adultère : nous concevons qu'on n'y soit pas gêné pour en proclamer la morale sublime. Mais on ignore le renoncement et la croix. Je veux bien croire à la sincérité de nos chrétiens de lettres sur cet article de la morale évangélique ; mais ils sont dupes d'un mirage. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils cherchent, c'est le *nouveau*. Or, il se trouve qu'aujourd'hui, dans le cercle de leurs relations

artistiques ou mondaines, c'est la religion qui est le *nouveau*. Va donc pour la religion ! et le *Théâtre libre* donne des *Mystères*, tout comme M. Jules Lemaître écrit *Sérénus*. C'est un paradoxe d'être religieux — dans une œuvre littéraire; or il est piquant de soutenir un paradoxe; soyons religieux. Pascal, qui eut le grand tort de servir le jansénisme, mais qui était un chrétien sincère et affamé de certitude religieuse, Pascal disait : « Je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant (1). » Aujourd'hui on cherche en s'amusant, en tenant comme une gageure, d'ailleurs en ne se privant de rien de licite ou d'illicite — peut-être en s'ennuyant. Le président Félix et sa femme Drusilla s'ennuyaient à Césarée et ils se faisaient amener Paul, détenu dans la prison de la ville, pour s'entretenir avec lui de religion. Mais quand l'apôtre discourait sur la justice, la chasteté et le jugement futur, ces questions fatiguaient Félix, et il renvoyait son interlocuteur, en lui disant : Ce sera pour une autre fois (2). Ces conversations étaient pour lui une distraction philosophique. Saint Paul avait des façons de parler qui n'étaient pas de la Nouvelle Académie. Dans une œuvre littéraire, le monde cherche le plaisir ; tant mieux si le plaisir honnête y est plus émouvant, plus piquant que l'autre ! Félix et Drusilla faisaient preuve de bon goût, à moins que ce ne fût curiosité pure, en préférant les entretiens de saint Paul à ceux de quelque vilain conteur syrien. De plus, quand c'est un saint Paul, un vrai apôtre qui parle, il y a des chances pour qu'il fasse accepter l'utile avec l'agréable, malgré le manque de préparation, Toutefois nous ne voyons pas que Félix ni sa femme soient devenus chrétiens.

Ne comptons donc pas trop sur la curiosité religieuse; c'est un état psychologique sans avenir. Soyons très religieux, pour que la littérature le devienne un peu. L'Eglise travaillant avec ses ressources propres encouragera le mouvement religieux des lettrés, acceptera leur aide, pour in-

(1) Pensées; édit. Havet, I, 9.
(2) Actes, XXIV, 24, 25.

termittente et capricieuse qu'elle pourra être ; mais elle ne confiera pas trop ses destinées à ces auxiliaires irréguliers, tirailleurs de fantaisie, indifférents parfois au fond même de la cause qu'ils défendent; qui se battent pour le plaisir de l'art, et, s'il faut le redire encore, *dilettanti* — fatalement (1).

III

Nous aurions plus de confiance pour l'avenir dans les savants que dans les lettrés. Ceux-ci paraissent cependant plus traitables ; mais nous croyons qu'on en fait plus facilement des chrétiens quelconques, plus difficilement de bons chrétiens. Le savant est moins maniable, moins souple, tout d'une pièce; le vrai savant n'est pas *dilettante*. L'effort qui en fera un chrétien devra être plus considérable ; mais, le résultat obtenu, il sera plus complet et plus durable. Ce sont les savants de tout ordre qui ont jeté le discrédit sur la foi religieuse ; il ne serait pas étonnant que Dieu appelât d'autres savants à réparer le mal.

A ne considérer les choses que du point de vue humain, c'est surtout grâce aux fautes d'une tactique vieillie que la science hostile a gagné du terrain. On se reposait, dans le monde croyant, sur une longue possession, et pendant que dans le camp opposé il se forgeait de nouvelles armes trem-

(1) Ces lignes étaient écrites, quand a paru le dernier roman de M. Paul Bourget, *Cosmopolis*. Il y a dans l'ouvrage une charge vigoureuse contre le dilettantisme : « ... Quand elle (la jouissance) s'attaque à la pensée, comme chez vous, comme chez tous les dilettantes de votre école, c'est le grand péché intellectuel, un de ceux dont il est écrit qu'ils ne seront pas pardonnés. De tous les égoïsmes celui-là est le pire, qui dégrade la plus haute des puissances de l'âme à n'être qu'un outil du plus stérile et du plus inhumain plaisir. » — « Qu'y faire, hélas ! » répond le dilettante attaqué, « c'est la maladie d'un siècle trop cultivé et elle n'a pas de guérison. » — « Elle en a une », reprend son interlocuteur; et il cite une phrase « du plus hardi des écrivains modernes », de Balzac : « La pensée principe des maux et des biens ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. »

C'est aussi notre conclusion.

pées au courant de l'esprit d'examen dérivé de la Réforme, on négligeait d'approvisionner les magasins vides de l'arsenal scolastique, et de remplacer les anciens ouvrages de défense qui n'étaient plus en rapport avec les armes nouvelles. On fut surpris par l'attaque; la résistance fut molle, découragée; il y eut des compromis détestables, des coïncidences politiques désastreuses, des trêves imprudentes qui ne profitaient qu'à l'ennemi; puis des querelles de partis, des dissensions intestines, avec les *solita fratribus odia*. L'Eglise, comme un vaste camp retranché, entourée d'ennemis trop nombreux, eut peine à tenir tête sur tous les points de sa vaste circonférence.

Le rêve de ces ennemis fut et est encore de se rejoindre au centre de la place enfin conquise, et d'en chasser à jamais le surnaturel. Tant que les assaillants, venus par différents chemins, par l'histoire, la philologie, les sciences naturelles, etc., ne se seront pas rencontrés à ce point central, ils ne se croient pas sûrs de la victoire, et ils ont raison. Naguère un des leurs, M. Taine, presque avec regret, comme s'il avait peur d'arriver après avoir tant marché, annonçait que l'heure de cette jonction était proche. Appuyés sur notre foi, nous sommes sûrs que le surnatnrel ne sera pas vaincu. Mais sans sortir du domaine des faits, nous croyons que notre situation devient tous les jours meilleure. D'abord la science, la vraie science, marche; chaque pas qui la rapproche de la vérité est un progrès. Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène. Ils convergent, disent-ils, vers le centre de la place : soit! Ils vont y arriver, s'y rencontrer et y trouver, au terme de leurs efforts, un seul foyer de lumière, la vérité. Il y aura quelque surprise. La science, heureuse et fière à juste titre de ses succès, dira en entrant dans cette clarté : « C'est ma lumière.» La Révélation répondra : « C'est aussi la mienne, qui contient la vôtre et quelque chose de plus. Mais voyez donc comme dans ce faisceau lumineux les rayons qui me sont propres s'harmonisent bien avec ceux que vous avez trouvés au terme de vos travaux ; voyez quel éclat ils leur donnent, que vous n'auriez pas soupçonné. »

Quand se fera cette réunion? Un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant les circonstances. Toutes les sciences ne sont pas aussi avancées; tous les pionniers de la science ne vont pas du même pas, ni ne suivent des lignes aussi directes vers la vérité. Mais tous ou presque tous y tendent. Car si la passion antireligieuse est encore vivace chez quelques-uns, elle cédera peu à peu devant la bonne foi scientifique entrée définitivement dans nos mœurs. Les procédés de M. Renan que Mgr Perraud signalait l'autre jour (1), ces falsifications de textes, ces affirmations données un jour comme les conclusions d'une science incontestable, et le lendemain comme des hypothèses auxquelles on n'a pas de raison de tenir, ces tours de passe-passe intellectuels destinés à éblouir les simples sont déjà d'un autre âge. Il reste à la probité scientifique, pour être entière, de s'interdire la métaphysique arbitraire, celle dont M. l'abbé de Broglie lui a si justement et si bien reproché l'emploi (2). Nous croyons que cet abus de la métaphysique est plus instinctif que voulu; que la métaphysique s'impose aux positivistes comme aux autres hommes, malgré eux et sans qu'ils s'en rendent compte; qu'il leur est plus difficile de s'en débarrasser que de la religion révélée, parce qu'elle est inhérente à la nature même de l'esprit humain; mais que enfin il n'est pas impossible d'en régler l'usage et de ne l'employer qu'à bon escient.

Pour réprimer au besoin ces écarts de méthode, nous avons aujourd'hui des apologistes très bien informés, dont la compétence scientifique n'est pas contestée, et qu'il faudra bien finir par écouter. Il ne suffira pas toujours de dire pour les récuser qu'ils sont catholiques, donc *enchaînés*, donc suspects. Qu'on nous dise si la chaîne les empêche de courir aussi vite et aussi loin que les autres du

(1) *A propos de la mort et des funérailles de M. Ernest Renan.* Une brochure. Douniol.

(2) *Le Présent et l'Avenir du catholicisme en France,* selon M. Taine. Un vol. in-8. Plon.

côté de la vérité. Nous avons des savants croyants, aussi savants que les non-croyants, aussi croyants, plus croyants même que ceux qui ne sont pas savants. Croire ne les empêche pas de savoir, et savoir augmente leurs motifs de croire. Leurs collègues non-croyants les rencontrant tous les jours dans les voies scientifiques où ils cheminent eux-mêmes, quelquefois devant eux, en éclaireurs, ne doutent pas de leur science. La théorie de la *cloison étanche* qui séparerait chez nos savants la foi de la science, cette théorie, imaginée par M. Renan et reprise par M. Taine (1), trouvera difficilement crédit auprès des savants, encore moins auprès du public. C'est un expédient pour échapper à une conclusion qui s'impose : il y a des savants chrétiens, de vrais savants, majeure incontestée; donc il n'y a pas incompatibilité entre le christianisme et la science, conclusion incontestable. Que le nombre de ces arguments vivants, de ces majeures qui tombent sous les sens, se multiplie dans l'Eglise, et la science réparera les maux faits par la science.

Le scandale scientifique est venu, pour une bonne part, des interprétations surannées, citadelles vermoulues où trop longtemps les théologiens subalternes ont enfermé le dogme. Quand elles se sont écroulées, le dogme est resté découvert, exposé à toutes les attaques. Aujourd'hui on rebâtit, mais sur des ruines, et en présence de l'ennemi. Il faut se hâter de mettre aux mains des jeunes générations de nouvelles armes, au moins défensives; changer ce qu'il y a de vieilli dans l'enseignement des séminaires, afin de renouveler, dans la prédication et le catéchisme, non la doctrine immuable, mais ses applications. A s'attarder dans cette adaptation on ferait bien du mal. Il y a quelques années, Léon XIII, recevant en audience le supérieur général d'une grande congrégation vouée à l'enseignement, lui demandait sévèrement comment il se faisait que, de tant

(1) *La reconstruction de la France en 1800. Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1891, p. 510.

d'enfants, instruits par sa congrégation, si peu étaient demeurés chrétiens. Le pape ne visait pas le dévouement incontestable de ces bons religieux, mais leur insuffisance doctrinale.

A l'œuvre donc et les catéchismes, et les séminaires, et les Facultés catholiques, dont le véritable rôle est et doit être de promouvoir la science dans l'Eglise pour encourager à y entrer les savants qui sont dehors. Rien ne sera puissant pour les décider à l'acte de volonté que demande la foi, comme l'exemple de leurs pairs. Quand ils seront bien sûrs que croire ne coûtera rien à leur science, nous avons confiance de voir tomber plus facilement le dernier obstacle, l'orgueil de l'esprit. La véritable science, dans un cœur sincère, doit conduire à l'humilité, et l'humilité fait le chemin facile vers Dieu.

IV

Nous espérons donc fermement que, des sources nouvelles de science dans l'Eglise, plus largement ouvertes, mieux captées, mieux canalisées et distribuées, il s'écoulera sur le monde une doctrine plus pure, par conséquent plus chrétienne. Mais il y a loin des hauts sommets où elle prend naissance, aux plaines et aux basses vallées où elle doit apporter la fécondité de la foi. Puis il faut longtemps à la terre pour s'imprégner des eaux que l'irrigation y déverse. L'eau empoisonnée des doctrines rationalistes et matérialistes a mis cent cinquante ans pour arriver des sommets de l'Encyclopédie jusqu'à l'âme de nos ouvriers. D'abord l'erreur a circulé lentement dans les hautes classes de la société; puis les accidents scientifiques et politiques de notre époque lui ont ouvert une issue facile, et alors, d'une pente abrupte, elle s'est précipitée sur le peuple, versée à flots par les livres, les journaux, les conférences.

Aujourd'hui la vérité, à son tour, commence à faire son œuvre dans les hautes classes. Les ducs et les marquis ne

sont plus voltairiens; la bourgeoisie — j'entends celle qui ne tripote pas avec les juifs — n'est plus aussi libre-penseuse; ses fils au moins ont des croyances, sincères, même quand ils les compromettent par des mœurs *décadentes*. Et le paysan, l'ouvrier, tout ce qui est le peuple? Combien de temps attendra-t-il que la vérité descende jusqu'à lui? Moins longtemps assurément qu'il n'eût fait il y a cinquante ans; trop longtemps encore au gré de l'Eglise, privée par l'incrédulité du peuple de ses enfants les plus chers, de ceux que son divin époux lui a recommandés avec le plus de sollicitude.

Mais peut-être le salut du peuple se fera-t-il surtout par d'autres moyens que par la diffusion de la vraie science remplaçant la fausse. L'Eglise connaît d'autres moyens; elle manifeste l'intention bien arrêtée de s'en servir; et en ces moyens, parce que c'est l'Eglise qui les propose, l'Eglise qui veut les employer, elle qui a grâce et mission pour sauver les peuples, en ces moyens qui consistent dans l'action sociale de l'Eglise, et la manifestation de sa sympathie pour les humbles, nous avons plus confiance pour l'avenir religieux de notre pays, que dans l'œuvre des savants et des littérateurs.

Le paysan a peu lu jusqu'ici; il commence seulement à s'y mettre. Si dans les plaines du centre de la France il est souvent peu religieux, si dans les districts montagneux ou excentriques il vote mal tout en faisant ses Pâques, cela tient moins à des théories scientifiques qu'il ignore, qu'à des préventions et des préjugés sur la question de ses intérêts. Il faut qu'il y ait eu dans les droits de l'*ancien régime*, ou dans la façon dont ils furent exercés, de terribles abus, pour que la masse rurale en ait gardé un souvenir si vif, quoique peu précis, et qu'elle se soulève « pourvu qu'elle en entende seulement le nom ». En d'autres temps des hommes religieux ont commis l'imprudence, à notre époque des meneurs ont eu l'art de faire croire au paysan que l'Eglise aimait l'ancien régime, qu'elle en souhaitait le retour pour lier partie avec lui. Les hommes d'Eglise, conservateurs par profession, ont pu quelquefois transporter au

dehors du sanctuaire le *nihil innovetur,* bon pour la foi et la liturgie, mais non applicable au métayage et à l'impôt. Bref, à tort ou à raison, à tort plutôt qu'à raison, mais certainement en fait, les intérêts dans la classe rurale sont en défiance vis-à-vis de l'Eglise. C'est en rassurant ces intérêts, c'est en y prenant part plus ouvertement, plus ostensiblement, qu'on ramènera le paysan à l'Eglise.

L'ouvrier lit, lit beaucoup, aime à raisonner, à discourir; sur quoi? Sur la science? Non! il n'en connaît que les conclusions, et encore confusément, et d'une façon bien incomplète; ce n'est pas assez pour en raisonner sérieusement. Il discourt sur ses intérêts, sur les salaires, sur les syndicats, les grèves, le présent mauvais, l'avenir qui sera meilleur. Entre le prône qui trop souvent l'exhortait à se résigner à ses maux et le discours de l'agitateur qui lui en promettait la fin, il s'est décidé à suivre ceci et à ne plus écouter cela. Il croit maintenant les idées religieuses et l'Eglise contraires à ses intérêts temporels, et alors il est bien aise que les conclusions de la science athée soient avec ses intérêts contre l'Eglise. Il est flatté que ses passions démocratiques et sociales soient en ce point d'accord avec les idées de fins aristocrates, comme Voltaire ou Renan. Volontiers frondeur et censeur de l'Etat, il a pourtant le respect de la science officielle, de celle qui est logée, payée et décorée par l'Etat. Il pense que cette science est à lui. Puisqu'il la paie, il est trop juste qu'il la trouve toute faite et s'en serve au besoin, même sans la comprendre. Mais la science demeure pour lui un arcane, et, en définitive, un accessoire. Si demain son intérêt est de croire autrement que Renan; si avec cela celui qui sera à la place de Renan, disons mieux, qui *aura la place* de Renan pense autrement que Renan, l'ouvrier ne s'entêtera pas sur la non-authenticité du Pentateuque et la distinction entre le texte *Jéhoviste* et l'*Elöhiste,* ni même sur l'origine simienne de l'homme, laquelle ne lui a jamais plu beaucoup. Sa perversion intellectuelle ou plutôt scientifique est toute superficielle. Elle est un appoint aux forces qui l'éloignent de l'Eglise, mais non la cause princi-

pale et déterminante. De quoi a-t-il donc besoin, lui aussi, pour revenir à l'Eglise? De vérité assurément, mais surtout de sympathie et d'encouragement pour ses intérêts.

Or voilà que l'Eglise, par les travaux très actifs de ses prêtres, par les déclarations très autorisées de ses évêques, par l'enseignement très solennel d'une encyclique papale, témoigne que les intérêts de l'ouvrier agricole ou industriel lui sont à cœur, et apporte à leurs justes revendications l'appui considérable de son autorité morale. Il y a loin des paroles de Mgr Ireland que nous citions tout à l'heure (1), et de l'encyclique *De conditione opificum,* à l'antinomie irréductible que M. A. Leroy-Beaulieu croit trouver entre les aspirations ouvrières et le but même de l'Eglise.

Quelques-uns disent, les amis pour s'en affliger, les ennemis pour en triompher : l'Eglise s'égare; elle oublie que son royaume n'est pas de ce monde; que les lis des champs ne travaillent ni ne filent; qu'il ne faut s'inquiéter ni de ce qu'on mangera, ni de ce qu'on boira, ni comment on se vêtira, etc., etc.

Amis et ennemis ont tort de s'étonner. L'Eglise ne renie pas ces textes sacrés, qui, pris dans leur acception rigoureuse, ont fait fleurir dans son sein les vertus héroïques du détachement et de l'abnégation. Elle compte bien s'en servir encore pour exciter les âmes d'élite et les guider à la perfection de la vie religieuse. Mais faut-il rappeler qu'elle a toujours distingué entre les préceptes et les conseils? qu'ici les textes rigoureusement interprétés ne vont qu'à condamner l'inquiétude (2) et le manque de confiance en la Providence, ou la recherche en première ligne (3) des biens temporels? Puis il y a d'autres textes dans l'Evangile; il y a le *Misereor super turbam*, que M. de Mun rappelait l'autre jour avec tant d'éloquence à la chambre des députés (4). Et lorsque M. Maurice Faure l'interrompait par ces mots : « Le peuple veut de la justice et non de la

(1) Page 10.
(2) Nolite ergo *solliciti* esse. Matth. VI, 31.
(3) Quærite ergo *primum* regnum Dei. Ibid. 33.
(4) Séance du 17 novembre 1892.

pitié », il ne contredisait pas autant qu'il le croyait l'orateur catholique.

En justice, l'Eglise ne doit pas le pain matériel à la foule des travailleurs; mais elle a mission de réclamer de la société un état de choses tel, que le mercenaire reçoive un salaire convenable. Elle doit prêcher la justice sociale comme la justice individuelle; et, aux époques où cette justice moins respectée fait aux ouvriers une condition plus précaire, elle élève la voix plus haut, parce que sa pitié est plus émue. Voilà le vrai sens du *Misereor super turbam* dans une assemblée de législateurs. Croit-on que les vrais malheureux repoussent la pitié qui s'applique à leur faire rendre justice ?

D'autres diront : l'Eglise change ; comme si jamais, depuis l'institution des diacres destinés à servir les humbles, elle avait cessé de protéger toute faiblesse, d'aider toute misère ! Il y a seulement que les procédés changent avec les institutions sociales. Aux époques où les rapports personnels entre le patron et l'ouvrier étaient la condition ordinaire, où l'atelier était *familial*, la justice essentielle était plus facilement observée. Alors la prédication et l'enseignement de l'Eglise, sans cesser de proclamer les devoirs de justice, et d'expliquer le septième commandement, prévoyait moins le cas où le patron le violerait dans ses rapports avec l'ouvrier. Elle parlait surtout de charité. C'est que, entre la justice stricte et la charité proprement dite, il s'était formé, grâce aux rapports personnels, une zone mixte, aux confins un peu indécis, où l'ouvrier trouvait finalement son compte, sans qu'il fût nécessaire ni toujours facile de savoir si on était sur le terrain de l'une ou de l'autre. Aujourd'hui, avec la grande industrie, tout est changé. Le patron, surtout quand il n'est qu'actionnaire, ne connaît pas l'ouvrier; l'atelier est devenu impersonnel ; la charité ne peut plus s'y exercer, et la justice y est plus facilement violée, violée par l'ouvrier négligent, violée par le patron exploitant le besoin de l'ouvrier, et abusant de ses forces. A l'un comme à l'autre il importait de rappeler les devoirs de justice, devoirs mal définis encore, parce qu'on n'y avait guère

manqué antérieurement. On n'a pas cessé de prêcher la charité ; de fait, on donne beaucoup aux œuvres de charité. Ce n'est pas le lieu d'examiner si le budget de la charité a crû dans la même proportion que les fortunes et que le budget du plaisir. Mais on a pu craindre que parfois notre fin de siècle, très occupée de charité, n'en oubliât la justice, et ne distribuât des miettes de brioche aux malheureux qu'on privait inconsciemment de leur pain. Et voilà pourquoi l'Eglise insiste sur cette question de justice réciproque entre le patron et l'ouvrier. Elle n'a pas changé ; elle applique à une situation nouvelle le vieux précepte : Tu ne déroberas point.

Quelques-uns de ceux qui la louent d'agir ainsi regrettent qu'elle se soit laissé devancer par le socialisme révolutionnaire. A leur avis, elle arrive trop tard : la place est prise. Il n'y a là qu'une apparence. L'Eglise, quand elle se décide à quelque grande manifestation de sa vie doctrinale ou disciplinaire, n'arrive jamais trop tard.

On ne contestera pas à l'Eglise d'être aujourd'hui admirablement une dans sa doctrine et forte dans sa discipline. Elle doit cette unité et cette force principalement au concile de Trente. Or il peut sembler à qui regarde trop superficiellement que le concile de Trente vint bien tard remédier aux maux de l'Eglise ; que, tenu quarante ans plus tôt, alors que frère Luther était encore un moine ignoré du couvent des Augustins d'Erfurt, il eût prévenu cette lamentable défection des pays protestants et l'infiltration rationaliste. On oublie d'examiner ce qu'eût été le concile de Trente avant Luther et la défection des protestants. On ne peut dire assurément ce que le Saint-Esprit eût inspiré à l'Eglise ; mais, à n'envisager les choses qu'au point de vue humain, le concile eût-il donné à ses définitions dogmatiques la netteté et la précision qui en ont fait la base obligatoire de notre théologie ? Ses canons de discipline, soumis à la discussion et au vote de tant de prélats relâchés, eussent-ils eu la sage vigueur, la minutieuse prévoyance, qui en ont fait la règle incontestée de nos mœurs ? Le concile de Trente est arrivé à l'heure et au moment qui permettaient

d'en faire une œuvre forte et durable. L'Eglise n'était pas arrivée trop tard.

Remontons à l'origine même du christianisme. Ne semble-t-il pas que là Dieu lui-même ait été en retard? Il attend pour introduire le christianisme dans le monde que l'empire romain, étendant partout sa main redoutable, puisse saisir partout sûrement et torturer pendant quatre siècles ses fidèles disciples. Au lieu de cela, quelles belles destinées, dira-t-on, quel prestige il eût pu avoir si, subjuguant sans peine la République encore faible, il avait marché avec elle à la conquête du monde! C'est raisonner avec quelque vraisemblance, quoique au rebours de Bossuet. Oui, sans doute, si la nouvelle religion, établie à Rome avant les guerres puniques, avait pénétré chez les peuples de l'univers à la suite des légions, ou par quelques traits de politique tortueuse, comme le Sénat savait en faire, elle eût eu le prestige même du peuple romain, et aussi ses destinées. Or ce prestige pouvait lui sembler insuffisant, ces destinées étaient caduques. Il valait mieux pour une religion divine et immortelle que, au lieu de conquérir l'univers en société avec la République, elle conquît la République elle-même, devenue l'univers. L'œuvre en devait être plus laborieuse, mais libre, mais sûre.

Ce n'est pas l'Eglise qui donne aux peuples les formes politiques et sociales. Le Paraguay ne pouvait être qu'une exception. Mais, avec la plasticité qui convient à ce qui doit être universel, elle se plie à toutes les formes nées de l'histoire et des intérêts humains, et, tout en les subissant, elle les façonne à son tour, les redresse, les assouplit, y fait prévaloir le droit impersonnel sur les droits individuels et tempère la rigueur du droit lui-même par la charité. Ainsi fait-elle aujourd'hui dans la question ouvrière. Elle n'avait pas à favoriser ni à entraver l'essor de la grande industrie d'où est née la crise actuelle. Devait-elle au moins s'installer d'abord dans le grand atelier pendant qu'on le bâtissait, pour que l'ouvrier, en y entrant, la trouvât établie et la subît? Cette idée peut séduire d'abord. L'Eglise ne l'a pas fait, elle n'a pas été inspirée de le faire, et ce n'est

peut-être pas un grand malheur. Elle y a gagné de ne pas se solidariser avec cette chose humaine — comme l'empire romain était une chose humaine — qui est la grande industrie. Si celle-ci, à tort ou à raison, provoque des haines, l'Eglise n'en a pas sa part. Puis la grande industrie, en s'associant l'Eglise, l'eût protégée sans doute, et aussi opprimée. Il y avait enfin des expériences à faire, qui finalement devaient profiter à l'Eglise. Le suffrage universel, la république étaient des panacées dont l'impuissance à faire le bonheur du peuple devait être constatée une bonne fois; peut-être faudra-t-il même goûter un peu du socialisme, pour que la démonstration soit complète. Et, après cela, l'Eglise arrive à son heure, les mains libres, le chemin déblayé, et peut pénétrer dans la démocratie, pour animer de l'esprit religieux cette nouvelle forme, et prêcher l'Evangile librement aux patrons et aux ouvriers. Elle a bien fait d'attendre l'heure où elle pourrait intervenir comme un arbitre écouté, comme un aide nécessaire; elle n'est pas en retard.

Il ne nous déplairait pas assurément de voir briller sur la plus haute cheminée de l'usine moderne cette croix que M. de Vogüé imaginait au sommet de la tour Eiffel. Mais nous voudrions qu'au lieu d'y avoir été dressée, sur l'ordre d'un architecte, par les maçons qui bâtirent la cheminée, elle y fût hissée par les ouvriers eux-mêmes, convaincus enfin d'avoir été, par ce signe sacré, rachetés de l'esclavage industriel.

Nous nous sommes arrêté un peu longuement à mettre en son vrai jour l'action de l'Eglise dans l'évolution démocratique, afin de justifier nos espérances dans l'avenir religieux de la société moderne. Cela ne va pas à contredire le livre de M. l'abbé Klein qui nous a entraîné sur ce terrain. Le *lettré* manifeste quelques velléités d'un retour à la religion; mais il est *dilettante*, c'est-à-dire léger, inconstant; utilisons sa bonne volonté du moment, mais ne faisons pas grand fond sur lui. Le *savant*, le vrai savant, qui paraît plus éloigné, qui croit lui-même marcher en sens contraire, va à la religion. Il y arrivera, mais le voyage peut

être long, et les foules d'ailleurs ne le suivent que de très loin (1). Le *peuple* s'agite sur place dans une crise aiguë. Il cherche où aller. De lui-même il ne se rapproche pas de l'Eglise. C'est l'Eglise qui vient à lui, et voilà pourquoi nous espérons. Car l'Eglise est une intelligence qui va sûrement, une discipline qui marche unanimement, une charité qui se presse et arrive infailliblement. Le Pape a parlé, toutes les forces de l'Eglise sont mobilisées; peut-on ne pas espérer? Il y aura ici ou là quelques fausses manœuvres, quelques escarmouches douteuses, quelques fausses interprétations données par les théoriciens du dehors: n'importe, le gros de l'armée passera, et le peuple, le cher ennemi, sera conquis.

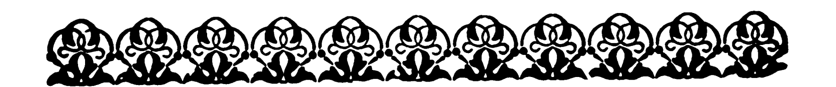
Ce n'est pas à nous de tracer des règles, de dire comment on évitera de laisser croire aux ouvriers que le patron est nécessairement un ennemi et un injuste oppresseur contre lequel toutes les armes sont bonnes; de leur donner la chimérique espérance d'un bonheur parfait qui n'est pas de ce monde. On saura bien les persuader qu'il n'est pas permis au nom de la justice de s'insurger contre la charité; que si la charité est ordonnée à celui qui a, celui qui n'a pas peut la recevoir sans honte, et ne doit pas en tout cas la maudire comme une forme sociale imparfaite. Cette prudence, ce tact dans l'application des principes rappelés, recommandés par l'Eglise, c'est l'expérience, c'est le zèle pour les âmes et la religion qui l'inspireront aux prêtres et aux laïques de bonne volonté, qui s'emploient à cette œuvre délicate, mais pleine de promesses.

(1) Nous n'avons rien dit des philosophes; c'est que, sous le nom de philosophie, on comprend toutes les nuances de la vie intellectuelle, depuis le dilettantisme jusqu'à la vraie science. De la fantaisie rien à attendre. Quant à la science philosophique, celle qui ne se travaille pas à paraître hardie et à faire du nouveau, elle doit tendre à se dégager de l'élément subjectif, plus à redouter chez elle que dans les autres sciences; ne pas s'en laisser imposer par le dédain des positivistes et s'occuper de métaphysique, ce qui est son rôle propre; mais étayer sa métaphysique sur ses propres observations faites impartialement, et sur les résultats acquis de la science. A ces conditions, elle ira, elle aussi, vers la religion.

Bossuet dit en parlant des luttes de ce monde : « Qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les travaux, et enfin qui a su le mieux ou se pousser ou se ménager, suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins (1). » S'il fallait dans cette balance, où le grand historien philosophe pèse magnifiquement les chances des empires, peser aussi les destinées futures de l'Eglise, nous ne rejetterions aucun de ces poids qui font incliner vers le succès les puissances séculières : l'Eglise a le droit de les revendiquer tous ; mais nous y en ajouterions un, qui a sa marque exclusive, et qui, joint aux autres, leur donnera la vertu de l'emporter sans conteste sur toute force rivale : c'est la divine assistance de Celui qui est avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

J. Penel.

(1) *Discours sur l'hist. univ.* III[e] partie. Chap. III.



LES CONFESSIONS
DE SAINT AUGUSTIN

Suite et fin (1)

VIII. — Le te Deum

Au début du livre XI, saint Augustin s'écrie : « Eh quoi! ce que je vous dis, l'ignorez-vous donc, ô Dieu, possesseur de l'éternité? L'ignorez-vous, ou avez-vous besoin du temps pour voir ce qui se passe dans le temps? Pourquoi donc vous présenter le cours et la suite de tant de choses? non pour vous les apprendre, sans doute, mais pour susciter vers vous, dans mon cœur et dans les cœurs qui me liront de nouvelles flammes, afin qu'un seul cri s'élève : « Le Seigneur est grand et infiniment digne de « louanges. »

Nous l'avons vu, l'amour de l'amour de Dieu (2), tel a été le motif d'ordre supérieur qui a décidé saint Augustin à écrire ses *Confessions*. Il raconte tout suivant ses forces et sa volonté, comme il dit en ce même endroit (3) : « Lors même », continue-t-il, « que je serais capable d'en donner par ordre le récit fidèle, chaque parcelle du temps me coûte si

(1) Voir les numéros précédents.
(2) « Amore amoris tui facio istud ». Lib. XI, cap. 1.
(3) Lib. XI, cap. 1.

cher ! » (1). N'importe, il a réussi à imprimer à ses longs aveux ce haut caractère de louange divine qui convient, du reste, si bien à sa nature reconnaissante. Cependant, touchant à la fin de son œuvre, ne devait-il pas à Dieu, le père retrouvé de son âme désabusée, un plus solennel et plus spécial cantique de gloire? Les livres XI, XII et XIII peuvent être considérés comme son *Te Deum*. S'ils ne sont pas cela, ils se relient difficilement à l'œuvre elle-même, avec laquelle ils n'ont qu'un lien purement artificiel, comme serait le ton déprécatoire, par exemple, constant dans les treize livres. Désormais nous n'entendons plus le détail des fautes d'Augustin et des tentations qui l'assaillent encore ; sa longue misère, il se borne à la reconnaître en termes généraux. Les yeux fixés sur l'éternelle bonté, au lieu de se considérer principalement lui-même, il la chante. Seulement pour comprendre ce *Te Deum* final, il faut, d'une part, tenir grand compte du génie propre et de l'état d'esprit d'Augustin, mis en mouvement, travaillé par la triple curiosité du philosophe, du théologien et de l'exégète ; il faut, d'autre part, se transporter à la fin de ce IVe siècle, dont le triomphe progressif du christianisme domine l'histoire troublée par l'égoïsme d'une société qui se meurt et par les sectes religieuses appelant au festin maudit l'opinion qui résiste. On comprend que sur les lèvres d'un docteur comme Augustin, la louange ait pris un caractère doctrinal. Aussi bien, son cantique d'actions de grâces peut être divisé en quatre parties : Dieu parlant dans les Ecritures ; Dieu créateur et éternel ; Dieu en trois personnes, mystère dont l'homme porte l'empreinte en lui-même ; Dieu sanctifiant et glorifiant les hommes par l'Eglise, vérités d'un intérêt universel pour les temps et les peuples chrétiens.

Suivons-le dans le développement de son cantique d'actions de grâces.

(1) Lib. XI, cap. II, n. 2.

I

Comment savons-nous que Dieu a créé le monde, qu'il est un en trois personnes, qu'il sanctifie les hommes par son Eglise ? Ces œuvres de Dieu, si hautes soient-elles, je veux dire la création du monde et la sanctification des hommes, dépendent de son action libre. Il eût pu ne pas créer ; l'homme ayant été créé, il eût pu abandonner l'humanité au malheureux sort que lui avait infligé la désobéissance du premier ancêtre. Quant à la Trinité divine, il est trop clair qu'elle appartient au cycle des connaissances que l'esprit de l'homme n'atteint pas. Heureusement, le témoignage de Dieu nous éclaire sur chacun de ces trois points. Au début donc, Augustin demande à Dieu l'intelligence des Ecritures. Plus un seul bien de la terre n'est l'objet de ses vœux, ni les richesses, ni les honneurs, ni la puissance, ni les plaisirs de la chair, ni même les besoins qui ne nous quittent pas un instant pendant le triste trajet de la vie (1). Il ne veut qu'entendre sa louange ; il s'enivrera de lui en considérant les merveilles de sa loi, depuis ce jour premier-né des jours où il a fait le ciel et la terre, jusqu'à l'avènement de l'homme au royaume de sa cité sainte (2). Que les Ecritures fassent donc ses délices. A la vérité à Dieu est le jour, à Dieu est la nuit ; au moindre signe de sa volonté les instants s'envolent. « Mais faites-moi largesse de temps pour méditer les secrets de votre loi », s'écrie saint Augustin ; « car ce n'est pas en vain que vous avez dicté tant de pages mystérieuses » (3). Son âme, haletante et pleine de désirs, monte avec le désir qui s'échappe en une prière ardente. « Seigneur », continue-t-il, « amenez-moi à votre perfection, révélez-moi ces mystères. Oh ! votre parole est ma joie, votre voix m'est plus douce que le charme des voluptés.

(1) Lib. XI, cap. II, n. 4.
(2) *Ibid.*, n. 3.
(3) *Ibid.*

Donnez-moi ce que j'aime ; car j'aime, et c'est vous qui l'avez fait (1). Que je proclame à votre gloire toutes mes découvertes dans vos saints livres » (2). Il insiste ; il prie au nom du Verbe, par qui Dieu a fait toutes les créatures, « dont je suis », s'écrie-t-il ; au nom de son Fils unique, par qui il a appelé à l'adoption le peuple des croyants, « dont je suis encore », ajoute-t-il (3). Enfin, il implore la Vérité qui a parlé par Moïse (4). Chapitre ému, qui est un des meilleurs de toute l'œuvre. Que si Moïse était encore sur la terre, ah ! Augustin s'attacherait à lui ; il le supplierait, le conjurerait au nom de Dieu de lui dévoiler ces mystères. Vain bruit, s'il lui répondait en hébreu ; s'il parlait latin, il le comprendrait sans doute, mais comment saurait-il qu'il lui dirait la vérité ? Et quand il le saurait, le saurait-il de lui ? Non. La Vérité n'est ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare ; elle parle sans organe, sans voix, sans murmure de syllabes. Elle éclaire le fond le plus secret de la pensée ; c'est là qu'elle dirait : Moïse a dit vrai. Et aussitôt, dans une pleine certitude, il dirait à ce saint serviteur : tu dis vrai. Or il connaît maintenant cette Vérité dont Moïse était plein.

Augustin entonne donc son cantique en l'honneur de Dieu créateur. « Voilà le ciel et la terre. Ils sont. Ils crient qu'ils ont été faits ; car ils varient et changent. Or, ce qui est sans avoir été créé, n'a rien en soi qui précédemment n'ait point été, caractère propre du changement et de la vicissitude. Et ils ne se sont pas faits ; leur voix nous crie : c'est parce que nous avons été faits que nous sommes, nous n'étions donc pas, avant d'être, pour nous faire nous-mêmes. L'évidence est leur voix. Vous les avez donc créés, Seigneur ; vous êtes beau, et ils sont beaux ; vous êtes bon, et ils sont bons ; vous êtes, et ils sont ; mais ils n'ont ni la beauté, ni la bonté, ni l'être de la même manière

(1) « Da quod amo : amo enim ; et hoc tu dedisti. »
(2) Lib. XI, cap. II, n. 4.
(3) *Ibid.*
(4) Lib. XI, cap. III.

que vous, ô Créateur; car, auprès de vous, ils n'ont ni beauté, ni bonté, ni être. Nous savons cela, grâce à vous » (1).

Comment Dieu a-t-il fait le ciel et la terre? L'artisan façonne une matière préexistante. Pour lui, il a créé et le corps de l'ouvrier et l'esprit qui commande aux organes. Il est l'auteur de la matière qu'il travaille, de l'intelligence qui conçoit l'art, et de la main, fidèle interprète des conceptions de l'esprit. Ce n'est ni sur la terre, ni dans le ciel, que Dieu a fait le ciel et la terre; ce n'est pas dans l'univers qu'il a créé l'univers. Il n'avait rien aux mains qui fût matière du ciel et de la terre. Le ciel et la terre sont parce qu'il est; il a parlé et sa parole a tout fait (2).

Cette parole n'a pu être fugitive, car aucun milieu n'existait où pût vibrer une voix passagère (3). Dieu nous appelle donc à l'intelligence de son Verbe, « qui se prononce et prononce tout de toute éternité; parole sans fin, sans succession, sans écoulement; qui dit éternellement, et tout à la fois, toutes choses » (4). Aussi bien, la parole de Dieu est sa seule action, et sa raison éternelle, c'est son Verbe, principe de tout, notre unique maître, immuable vérité; « car la créature changeante ne nous instruit qu'en tant qu'elle nous amène à cette vérité stable, notre lumière, notre appui, notre joie » (5). C'est dans son Verbe, sa vertu, sa sagesse, sa vérité, que Dieu a fait le ciel et la terre. Mais « qui pourra comprendre cette merveille? Qui pourra la raconter? Quelle est cette lumière qui par intervalles m'éclaire, et frappe mon cœur sans le blesser, le glace d'épouvante et l'embrase d'amour: épouvante, en tant que je suis si loin; amour, en tant que je suis plus près d'elle? » (6).

Augustin s'anime. Mais avant de relever ses accords par la note sublime de l'éternité divine, il jette un regard de

(1) Lib. XI, cap. IV.
(2) Lib. XI, cap. V.
(3) Lib. XI, cap. VI.
(4) Lib. XI, cap. VII.
(5) Lib. XI, cap. VIII.
(6) Lib. XI, cap. IX.

pitié sur ceux qui nient la création. « Ne sont-ils pas tous remplis de leur vétusté, ceux qui nous disent : Que faisait Dieu avant de créer le ciel et la terre ? » (1). Ils ne comprennent rien à la création. Illusion de penser que l'architecte du ciel et de la terre a laissé couler un océan d'âges infinis avant d'entreprendre ce grand ouvrage. Il est l'auteur des siècles; le temps n'existait pas; son éternité, toujours présente, a précédé le temps. « Vos années », chante-t-il en s'adressant à Dieu, « ne vont ni ne viennent; nos années, au contraire, vont et viennent, et ainsi se succèdent les unes aux autres. Toutes vos années sont immobiles, sans succession, parce qu'elles existent toutes à la fois. Elles ne se chassent pas pour se succéder, parce qu'elles ne passent pas; au lieu que les nôtres ne seront toutes accomplies que lorsqu'elles ne seront plus. Vos années ne sont qu'un jour, et votre jour n'est pas une suite de jours, il est aujourd'hui ; et votre aujourd'hui ne cède pas au lendemain, il ne succède pas à la veille. Votre aujourd'hui, c'est l'éternité » (2).

Qu'est-ce donc que le temps ? Mais quoi de plus connu, ce semble ? « Si personne ne m'interroge, je le sais ; si je veux répondre à cette demande, je l'ignore. Et pourtant, j'affirme hardiment que si rien ne passait, il n'y aurait point de temps passé, que si rien n'advenait, il n'y aurait point de temps à venir, et que si rien n'était, il n'y aurait point de temps présent » (3). Le temps, du moins pour le passé et l'avenir, est une succession. Nous disons qu'il est long ou qu'il est court, c'est-à-dire que nous mesurons son passage (4). Comment ? Il a triple mode de présence dans l'esprit : le présent, le passé et l'avenir. « Le présent du passé, c'est la mémoire ; le présent du présent, c'est l'attention actuelle ; le présent de l'avenir, c'est son attente » (5). Je vois le temps dans mon esprit, mais pas ailleurs. Cependant, quelle est sa nature ? Le temps est-il le mouvement

(1) Lib. XI, cap. x.
(2) Lib. XI, cap. xiii, n. 16.
(3) Lib. XI, cap. xiv.
(4) Lib. XI, cap. xv, cap. xvi, cap. xxi.
(5) Lib. XI, cap. xx.

du soleil, de la lune et des astres? Quelques savants le prétendent. Mais le soleil pourrait s'arrêter, et cependant la roue du potier continuerait à tourner, et le flot du temps passerait encore (1). « Quand le soleil s'arrêta à la prière d'un homme pour lui laisser le loisir d'achever sa victoire, le temps s'arrêta-t-il avec le soleil, et n'est-ce point dans l'espace de temps nécessaire que le combat se continua et finit? » (2). « Je vois donc enfin que le temps est une sorte d'étendue » (3).

Cependant faut-il voir le temps dans le mouvement des corps? Non, car nul corps ne saurait se mouvoir que dans le temps. Ici, ce corps se meut d'un mouvement inégal; là, il demeure au repos, et le temps n'est pas moins la mesure de son repos que de son mouvement (4). « Et, je vous le confesse, Seigneur, j'ignore encore ce que c'est que le temps, et, pourtant, Seigneur, je vous le confesse aussi, je n'ignore point que c'est dans le temps que je parle, et qu'il y a déjà longtemps que je parle du temps, et que ce long temps est une certaine teneur de durée » (5). Or, le temps ne saurait être la mesure du temps, de même, par exemple, que la coudée est la mesure d'une solive, ou la syllabe longue la mesure d'une brève, ou les pieds la mesure du vers, les vers la mesure d'un poème. Un vers plus court, prononcé lentement, peut avoir plus de durée qu'un long débité plus vite. « D'où j'infère », conclut saint Augustin, « que le temps n'est qu'une étendue. Mais quelle est la substance de cette étendue? Je l'ignore. Et ne serait-ce pas mon esprit même? Car qu'est-ce que je mesure, quand je dis indéfiniment : Ce temps est double de celui-là? C'est bien le temps que je mesure, j'en suis certain; mais ce n'est point l'avenir, qui n'est pas encore; ce n'est point le présent, qui est inétendu; ce n'est point le passé, qui n'est plus. Qu'est-ce donc que je mesure? Je l'ai dit; ce n'est point le temps

(1) Lib. XI, cap. XXIII.
(2) *Ibid.*, n. 30.
(3) *Ibid.*
(4) Lib. XI, cap. XXIV.
(5) Lib. XI, cap. XXV.

passé, c'est le passage du temps » (1). Une voix se fait entendre ; le son continue, puis il cesse. La voix est passée ; il n'y a plus rien. Ce vers : « Deus creator omnium », compte huit syllabes, quatre brèves, quatre longues. La syllabe longue se mesure par la syllabe brève, dont elle est le double. Mais elles ne résonnent que l'une après l'autre. Leur son rendu, elles ne sont plus. Ce n'est donc pas elles que l'homme mesure, car elles ne sont plus, mais quelque chose qui demeure profondément imprimé dans sa mémoire. Et Augustin de s'écrier : « C'est en toi, mon esprit, que je mesure le temps. Ne laisse pas bourdonner à l'oreille : Comment? Comment? Ne laisse pas bourdonner autour de toi l'essaim de tes impressions. Oui, c'est en toi que je mesure l'impression qu'y laissent les réalités qui passent, impression survivant à leur passage. Elle seule demeure présente; je la mesure, et non les objets qui l'ont fait naître par leur passage. C'est elle que je mesure quand je mesure le temps : donc, le temps n'est autre chose que cette impression, ou il échappe à ma mesure » (2).

De fait, dans l'esprit, trois termes se rencontrent : l'attente, l'attention et le souvenir. L'avenir n'est pas encore, mais son attente est déjà dans l'esprit. Le passé a disparu, mais il revit dans le souvenir. Le présent n'est qu'un point fugitif, mais l'attention dure. « Je veux réciter un cantique; je l'ai retenu. Avant de commencer, c'est une attente intérieure qui s'étend à l'ensemble. Ai-je commencé, tout ce que j'en prononce se perd dans le passé et entre au domaine de ma mémoire : alors, toute la vie de ma pensée n'est que mémoire par rapport à ce que j'ai dit, qu'attente par rapport à ce qui me reste à dire. Et pourtant mon attention reste présente, elle qui précipite ce qui n'est pas encore à n'être déjà plus. Et à proportion que je continue ce récit, l'attente s'abrège, le souvenir s'étend, jusqu'au moment où, l'attente étant toute consommée, mon attention sera tout entière passée dans ma mémoire. Et il en est

(1) Lib. XI, cap. XXVI.
(2) Lib. XI, cap. XXVII, n. 36.

ainsi, non seulement du cantique lui-même, mais de chacune de ses parties, de chacune de ses syllabes : ainsi d'une hymne plus longue, dont ce cantique n'est peut-être qu'un verset; ainsi de la vie entière de l'homme, dont les actions de l'homme sont autant de parties; ainsi de cette mer des générations humaines, dont chaque vie est un flot » (1).

L'homme est ainsi la proie des temps dont l'ordre lui reste inconnu. Dieu, au contraire, demeure, *stat*, « dans l'immutabilité toujours présente ». Les années de l'homme commencent et finissent. Dieu, au contraire, est éternel; il jouit de lui-même sans attente de l'avenir et sans souvenir du passé. L'homme traverse tous les tourments de la vicissitude; Dieu ne change pas. Dans sa vérité, type de son être, l'homme trouvera un jour la stabilité; c'est le jour où, comme fondu au feu de son amour, il s'écoulera tout en lui. Pourquoi demander : Que faisait Dieu avant de créer le ciel et la terre? Hommes, concevez donc qu'il ne peut y avoir de temps sans œuvre, et voyez l'inanité de votre question. Comprenez que Dieu est avant tous les temps, créateur éternel de tous les temps, qu'il n'admet au partage de son éternité aucun temps, aucune créature, en fût-il une qui eût devancé les temps. Aussi bien, il voit tout, le passé, le présent et l'avenir, d'un seul et même regard. « Certes, s'il était un esprit assez grand, assez étendu en science et en prescience, pour avoir du passé et de l'avenir une connaissance aussi présente que l'est à ma pensée celle de ce cantique, notre admiration pour lui ne tiendrait-elle pas de l'épouvante? Rien, en effet, rien qui lui fût inconnu dans la vicissitude des siècles, passés ou à venir : tous seraient sous son regard, comme ce cantique, que je chante, est tout entier devant moi; car je sais ce qu'il s'en est écoulé de versets depuis le commencement, et ce qu'il en reste à courir jusqu'à la fin. Mais loin de moi la pensée d'assimiler une telle connaissance à la vôtre, ô Créateur du monde, Créateur des âmes et des corps! Loin de moi cette pensée! Votre science du passé et de l'avenir est bien au-

(1) Lib. XI, cap. XXVIII, n. 38.

trement admirable et cachée. Le cantique que je chante ou que j'entends chanter m'affecte de sentiments divers ; ma pensée se partage en attente des paroles futures et en souvenir des paroles expirées. Mais rien de tel ne survient dans votre immuable éternité ; c'est que vous êtes vraiment éternel, ô Créateur des esprits. Vous avez connu, dès le principe, le ciel et la terre sans succession de connaissance, et vous avez créé, dès le principe, le ciel et la terre sans division d'action. Que l'esprit ouvert, que l'esprit fermé à l'intelligence de ces pensées confessent votre nom ! Oh ! que vous êtes grand ! » (1).

II

Dieu créateur vengé et chanté, Augustin considère son œuvre, ou plutôt il va chercher à la comprendre. Certes l'intelligence en est difficile ; et, d'une manière générale, « la recherche de la vérité coûte plus de paroles que sa découverte » (2). Mais l'Ecriture nous sollicite sous les haillons de cette vie ; sa parole ne saurait tromper. Or, le psalmiste s'écrie : « Le ciel du ciel est au Seigneur, et il a donné la terre aux enfants des hommes » (3). Qu'est-ce que ce ciel du ciel, qui est au Seigneur ? Où est ce ciel invisible, à l'égard duquel le ciel de notre terre n'est que terre ? Augustin jette un regard d'abord sur l'état de la matière primitive, « sans couleur, sans figure, sans corps, sans esprit, mais non pas un pur néant » (4), ensuite sur la nature. « S'il faut, Seigneur », s'écrie-t-il ici, « que ma voix et ma plume publient à votre gloire tout ce que vous m'avez appris sur cette matière primitive, j'avoue qu'autrefois, entendant son nom dans la bouche de gens qui m'en parlaient, sans pouvoir m'en donner une intelligence qu'ils n'avaient pas eux-mêmes, ma pensée se la représentait sous une infinité de for-

(1) Lib. XI, cap. XXXI, Cf. cap. XXVIII, cap. XXIX, cap. XXX.
(2) Lib. XII, cap. I.
(3) Ps. CXIII, 16.
(4) Lib. XII, cap. III.

mes diverses ; ou plutôt ce n'était pas elle que ma pensée se représentait, c'était un pêle-mêle de formes horribles, hideuses, mais pêle-mêle de formes que je nommais informe, non pour être dépourvu de formes, mais pour en affecter d'inouïes, d'étranges, et telles qu'une réalité semblable offerte à mes yeux eût rempli ma faible nature de trouble et d'horreur. Cet être de mon imagination n'était donc pas informe par absence de formes, mais par rapport à des formes plus belles. Et cependant la raison me démontrait que, pour concevoir un être absolument informe, il fallait le dépouiller des derniers restes de forme, et je ne pouvais; j'avais plus tôt fait de tenir pour néant l'objet auquel la forme était refusée, que de concevoir un milieu entre la forme et rien, entre le néant et la réalité formée, une informité, un presque néant. Et ma raison cessa de consulter mon esprit tout rempli d'images formelles, qu'il varie et combine à son gré. J'attachai sur les corps eux-mêmes un regard plus attentif, et je méditai plus profondément sur cette mutabilité qui les fait cesser d'être ce qu'ils étaient et devenir ce qu'ils n'étaient pas; alors je soupçonnai•que ce passage d'une forme à l'autre se faisait par je ne sais quoi d'informe qui n'était pas absolument rien. Mais le soupçon ne me suffisait pas ; je désirais une connaissance certaine... Il est donc vrai que la mutabilité des choses est la possibilité de toutes les formes qu'elles subissent. Elle-même, qu'est-elle donc ? un esprit ? un corps ? esprit, corps d'une certaine nature ? Si l'on pouvait dire un certain néant qui est et n'est pas, je la définirais ainsi. Et pourtant il fallait bien quelle eût une sorte d'être, pour revêtir ces formes visibles et harmonieuses » (1).

Cet être, elle le tenait de Dieu, qui cependant n'a pas tiré de lui-même le ciel et la terre, car autrement ils lui seraient égaux. C'est donc de rien qu'il a créé le ciel et la terre, « tant et si peu » (2). L'abîme primitif était une matière sans forme, convertie par Dieu de rien en un presque rien, d'où il a fait sortir ces chefs-d'œuvre qu'admirent les enfants des

(1) Lib. XII, cap. VI.
(2) Lib. XII, cap. VII, cap. VIII.

hommes (1). Quant au ciel du ciel, Augustin considère que Dieu l'a fait dans le principe; il voit en lui une nature spirituelle, qui, sans lui être coéternelle, participe de son éternité; car l'ineffable bonheur de contempler sa présence arrête sa mobilité, et depuis son origine, invinciblement attachée à lui, elle s'est élevée au-dessus des vicissitudes du temps (2). Et il reprend de plus belle son cantique de louanges : « Que l'âme qui le peut comprenne donc combien votre éternité plane au-dessus de tous les temps, puisque les intelligences, votre temple, qui n'ont pas voyagé aux régions étrangères, demeurent, par leur fidélité à votre amour, affranchies des caprices du temps. Je vois clairement cette vérité en votre présence; qu'elle m'apparaisse chaque jour plus claire, je vous en conjure ! et qu'à l'ombre de vos ailes, je demeure humblement dans cette connaissance que vous m'avez révélée ! (3) ».

Augustin, qui a sous les yeux le premier verset de la Genèse, admet deux ordres de créatures faites hors du temps; l'une si parfaite que, dans la joie ininterrompue de sa contemplation, elle demeure sans changer, malgré sa mutabilité naturelle, et jouit de l'immuable éternité de Dieu; l'autre si informe, qu'elle n'offre aucune prise à la domination du temps. L'Ecriture dit : « Dans le principe, Dieu créa le ciel et la terre. » Augustin pense donc que par ce ciel, ciel de nos cieux, on doit entendre le ciel spirituel où l'intelligence n'est qu'une intuition qui voit tout d'un coup, d'un regard invariable et fixe ; cette terre lui apparaît sous l'image d'un être invisible et informe, qui est hors des atteintes du temps (4).

Cependant, ici, il a des contradicteurs. Tout le monde ne partage pas cette interprétation. Faut-il bien s'en étonner ? Il leur répondra, mais en accordant de nouveau sa lyre; car l'occasion lui est fournie de célébrer les Écritures aux sens multiples, et de formuler les vérités évidentes, placées,

(1) Lib. XII, cap. VIII.
(2) Lib. XII, cap. IX.
(3) Lib. XII, cap. XI, n. 13.
(4) Lib. XII, cap. XIII.

par leur sens élevé, au-dessus de toute contestation. Il est clair que le créateur est éternel, que sa substance ne varie pas dans le temps et que sa volonté n'est pas hors de sa substance. Evident aussi que l'attente des choses à venir devient une vision directe quand elles sont présentes, et que, passée, cette vision n'est plus que mémoire. Or, Dieu est l'éternité même; sa science ne souffre rien d'éphémère. C'est une vérité qu'il a créé le ciel et la terre. C'est une vérité que sa sagesse est le principe en qui il a créé toutes choses. C'est une vérité que ce monde visible présente deux grandes divisions, le ciel et la terre, et que ces deux mots résument toutes les créatures. C'est une vérité que tout être immuable nous suggère l'idée d'un être informe, susceptible de forme, d'altération et de changement. C'est une vérité que le temps est sans pouvoir sur l'être muable par sa nature, mais immuable par son intime union avec la forme immuable. C'est une vérité que tout être créé et formé, que toute possibilité de création et de forme est l'ouvrage du principe de toutes choses (1). « Etonnante profondeur de vos Écritures », s'écrie saint Augustin avec éloquence, « leur surface semble nous sourire, comme à de petits enfants; mais quelle profondeur, ô mon Dieu ! insondable profondeur ! A la considérer, je me sens un vertige d'effroi, effroi de respect, tremblement d'amour ! Oh ! de quelle haine je hais ses ennemis ! » (2).

Que l'Ecriture contienne divers sens, quoi d'étonnant? c'est même digne d'elle. Dieu y a déposé son enseignement, source des eaux vives où tous les chrétiens peuvent aller s'abreuver. Mais une source est plus abondante en son humble bassin qu'en aucun des ruisseaux qui en dérivent. Ainsi des mêmes paroles jaillissent des courants de vérité (3). Ce sont les divers sens qui s'y cachent, que cherchent et que trouvent l'infirmité ou les besoins des esprits et les progrès ou plutôt les développements de la doctrine. Ceux-ci, à la lecture des premières lignes, se représentent Dieu comme un homme doué d'une puissance infinie. S'ils entendent

(1) Lib. XII, cap. XV, cap. XIX.
(2) Lib. XII, cap. XIV.
(3) Lib. XII, cap. XXVII.

ces mots: « Dieu dit: que cela soit, et cela fut », ils se figurent une parole qui commence et qui finit. Ce sont de petits enfants. L'Écriture incline son langage jusqu'à leur bassesse. Et déjà l'édifice du salut s'élève en eux, par la foi qui les assure que Dieu seul a créé tous les êtres dont l'admirable variété frappe leurs sens (1). Ceux-là vont plus loin. Ils voient que l'éternelle permanence de Dieu est affranchie de tous les temps passés et futurs: que sa volonté, ne pouvant être distinguée de lui-même, ne saurait subir aucun changement; qu'il a produit tout être, non pas en le tirant de lui-même, mais du néant; que toutes les créatures sont très bonnes, soit que, fixées auprès de lui, elles demeurent dans sa stabilité, soit qu'elles opèrent encore ou attestent cette resplendissante harmonie des choses qui proclame sa gloire. L'un, considérant le début de la Genèse: « dans le principe Dieu créa », porte sa pensée sur l'éternelle sagesse. Un autre discerne dans ces mêmes paroles le commencement de la création. Celui-ci entend, sous les mots ciel et terre, la matière primitive du ciel et de la terre. Celui-là y voit des natures distinctes et formées. Plusieurs veulent que le nom de ciel désigne la nature spirituelle, accomplie dans sa forme, et que le nom de terre désigne la matière corporelle encore informe. On en trouve qui, dans la matière encore sans forme dont le ciel et la terre devaient être formés, placent la source commune des créatures corporelles et intelligentes, tandis que beaucoup n'en font sortir que la seule création matérielle. Ceux enfin qui entendent par ces paroles des créatures disposées dans la perfection de l'ordre et de la forme comprennent, l'un les créatures invisibles et visibles, l'autre, les seules visibles, c'est-à-dire le ciel lumineux qui éblouit nos regards, et cette terre, région de ténèbres, avec tous les êtres qu'ils contiennent (2).

Grande diversité d'opinions. Plus d'une fois la vérité en souffre. Il en résulte un certain malaise des esprits, qui, ayant un pressant besoin de vérité, comme un cerf altéré d'eau vive, se précipitent sur le sens qui leur sourit. « Oui »,

(1) Lib. XII, cap. XXVII.
(2) Lib. XII, cap. XXVIII.

s'écrie saint Augustin, en s'adressant toujours à Dieu avec une certaine naïveté qui n'est qu'apparente, « si j'eusse été Moïse (pourquoi non ? ne sommes-nous pas sortis tous du même limon, « et qu'est-ce que l'homme ? est-il quelque « chose si vous ne vous souvenez de lui ? (1) », oui, si j'eusse été Moïse, et que vous m'eussiez enjoint d'écrire le livre de la Genèse, je vous aurais demandé un style doué de telles propriétés de puissance et de mesure, que les intelligences encore incapables de concevoir la création ne pussent récuser mes paroles comme au-dessus de leur portée, et que les intelligences plus élevées y trouvassent en peu de mots toute vérité qui s'offrit à leur pensée; et qu'enfin, si votre lumière dévoilait à certains esprits quelques vérités nouvelles, aucune d'elles ne fut hors des sens de votre prophète (2) ». Du moins, l'Ecriture veut être interprétée dans un esprit de charité, si c'est pour la vérité elle-même et non pour une vaine satisfaction que le cœur soupire. L'un me dit : « Le sens de Moïse est le mien. » L'autre me dit : « Non, le sens de Moïse est le mien. » Et moi je dis, avec plus de religion : Pourquoi l'un et l'autre ne serait-il pas le sien, si l'un et l'autre est véritable? Il faut en dire autant d'un troisième, d'un quatrième, d'un autre sens quelconque avoué de la vérité. « Pour moi, » ajoute Augustin, « je le déclare hardiment et du fond du cœur, si j'écrivais quelque chose qui dût être investi d'une autorité suprême, j'aimerais mieux contenir tous les sens raisonnables qu'on pourrait donner à mes paroles, que de les limiter à un sens précis, exclusif de toute autre pensée, n'eût-elle même rien de faux qui pût blesser la mienne » (3). Comment douter que Moïse ait mérité une telle faveur? On peut moins douter encore que tous les sens conformes à la vérité aient été prévus par le Saint-Esprit parlant par Moïse (4). Ah! certes, on éprouverait une extrême joie à connaître le sens plus particulièrement voulu par Dieu. C'est bien souvent qu'Augustin,

(1) Ps, VIII, 5.
(2) Lib. XII, cap. XXVI.
(3) Lib. XII, cap. XXXI.
(4) Lib. XII, cap. XXXII.

« tout en nage, hors d'haleine », est revenu à la fontaine sainte (1). Pourtant il étudiait le seul livre de la Genèse. Quelles forces, quel temps suffiraient à l'examen de tous les livres inspirés ? Il va maintenant lui être permis de resserrer dans un sens vrai, certain, édifiant, les témoignages qu'il en recueille, à la gloire de Dieu (2).

III

S'il est une vérité qui éclate dans le grand nombre des livres inspirés, c'est que toutes les créatures ont reçu l'être de la plénitude de la bonté de Dieu. Il a voulu que tout bien procède de lui. Pouvait-il, en vérité, vouloir autre chose ? Il ne doit rien au ciel; rien à la terre; rien aux créatures spirituelles ou corporelles. Toute créature a reçu de lui l'être et la forme (3). Avant la création, il ne manquait rien à sa félicité; car la félicité c'est lui-même. Qu'auraient fait pour lui toutes les créatures ensemble ? Avait-il à attendre des êtres sa perfection ? Mais leur imperfection lui déplaît, et il les perfectionne pour qu'ils lui plaisent. L'Esprit saint était donc porté au-dessus des eaux, et non par les eaux. Dieu incorruptible, immuable, se suffisant à lui-même, planait au-dessus de cette vie, sa création, en qui la vie et la béatitude ne sont pas même chose, qui doit au contraire se retourner vers son auteur pour en recevoir perfection, gloire, béatitude (4). Car il est le seul être simple; pour qui vivre c'est vivre heureux, parce qu'il est à lui-même sa béatitude; pour qui être, c'est être la perfection même: car nul ne l'a fait, tandis que, mû par sa seule bonté, il a fait monter du néant à l'être toutes les créatures.

Aussi bien, sans l'acte créateur la Trinité de Dieu apparaît comme en énigme. C'est dans le principe de notre sagesse, qui est sa sagesse, coéternelle à lui, c'est-à-dire

(1) Lib. XII, cap. x.
(2) Lib. XII, cap. xxxii.
(3) Lib. XIII, cap. ii.
(4) Lib. XIII, cap. iv.

son Fils, que le Père a fait le ciel et la terre. La lumière de ce Fils unique a répandu sur toute vie la forme et la beauté. Augustin, se reportant par le souvenir à l'époque déjà lointaine où il commençait à apercevoir le fondement de l'édifice et le principe de toute vérité, chante les degrés par lesquels, grâce à l'Écriture, il a fini par s'élever jusqu'à la perception de la nature divine. Il se réjouit en lui-même. « Déjà », dit-il, « par ce nom de Dieu, j'atteignais le Père, qui a tout fait; par celui de Principe, le Fils en qui il a tout fait; et, dans ma ferme croyance que mon Dieu est une Trinité, je consultais les paroles saintes, qui me répondent : « Et « l'Esprit était porté au-dessus des eaux (1) ». Et voilà mon Dieu-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, seul Dieu, Créateur de toutes les créatures (2) ».

Cependant pourquoi dire du Saint-Esprit qu'il était porté au-dessus des eaux? L'Apôtre répond : « La charité se répand par lui dans nos cœurs (3) »; il nous enseigne la science suréminente de la charité du Christ (4). Il nous fait entrer dans les voies suréminentes de l'amour. Suréminent dès le principe, il paraissait au-dessus des eaux. D'ailleurs « à qui parler, comment parler de ce poids de concupiscence qui gravite vers l'abîme? Quel sera mon auditeur? Quelle sera ma parole? On plonge, on surnage; il n'y a là ni fond, ni rive. C'est la sainteté de l'Esprit qui nous soulève vers le ciel (5). » La pierre tombe; le feu s'élance; l'un et l'autre gravite suivant son attraction; chaque créature cherche son centre; le mouvement naturel et universel des êtres constitue l'harmonie de l'univers. « Hors de l'ordre, trouble; dans l'ordre, repos. Mon poids, c'est mon amour; où que je tende, c'est lui qui m'emporte. C'est votre don, c'est votre Esprit qui allume, qui volatilise notre cœur. Il nous embrase et nous enlève. Nous montons à l'échelle de l'âme, en chantant le cantique des degrés. C'est le feu de l'amour,

(1) Gen. I, 2.
(2) Lib. XIII, cap. V.
(3) Rom. V, 5.
(4) Eph. XIII, 14, 19.
(5) Lib. XIII, cap. VII.

c'est votre feu divin qui nous consume et nous ravit au centre de la paix, au sein de Jérusalem » (1). O béatitude de la créature qui n'a jamais connu d'autre état que cette félicité. Elle ne s'y fût jamais élevée d'elle-même; mais à l'instant de sa création l'Esprit d'Amour, porté au-dessus de toutes les choses muables, l'exalta à l'appel de Dieu : « Que la lumière soit! Et elle fut ». Car l'Écriture annonce l'union lumineuse de ces pures intelligences avec la lumière sans ombre et sans défaillance. « Entende qui peut; qui ne peut vous invoque » (2)! Augustin a en vue ici cet épilogueur dont la race n'est pas éteinte, qui discute à tout propos, toujours et sans fin. « Que me veut-on? » s'écrie-t-il. « Suis-je la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde » (3)? Du moins à lui aussi il peut, quand même, montrer l'image de la Trinité dans l'homme. « Je suis, je connais, je veux, je suis celui qui connaît et qui veut; je connais que je suis et que je veux, et je veux être et connaître. » Similitude réelle, cependant infiniment différente de la Trinité sainte. Maintenant « comprenne qui pourra combien notre âme est inséparable de ces trois phénomènes, qui tous trois ne font qu'une même vie, qu'une même raison, qu'une même essence, inséparablement distinctes. Homme, te voilà en présence de toi-même ; regarde en toi, vois et réponds-moi. Et si tu trouves quelque lueur dans ces mystères de ton être, ne crois pas en avoir pénétré plus avant dans les mystères de l'être immuable au-dessus de tout, immuable dans son être, immuable dans sa connaissance, immuable dans sa volonté » (4).

Ce n'a donc pas été assez pour Dieu de donner à l'homme, en le créant, un témoignage de munificence et de bonté, le témoignage de la vie; il a daigné encore graver sa propre empreinte dans la constitution même de sa nature : don royal, qui incline l'homme vers Dieu. Dieu a cependant fait davantage encore. C'est en vain que l'homme, ressem-

(1) Lib. XIII, cap. IX.
(2) Lib. XIII, cap. X.
(3) Lib. XIII, cap. X.
(4) Lib. XIII, cap. XI.

blance bien que lointaine de Dieu, éprouverait de l'attrait pour lui, si Dieu n'avait lui-même ouvert devant lui la voie universelle du salut. Et Augustin, rapprochant, par une comparaison fréquente chez les Pères, la création du monde de l'institution de l'Eglise, entonne les derniers accords de son cantique d'action de grâces.

IV

« Poursuis ta confession, ô ma Foi; dis au Seigneur, ton Dieu: Saint, saint, saint ! ô mon Seigneur! ô mon Dieu, C'est en votre nom que nous sommes baptisés, Père, Fils et Saint-Esprit! C'est en votre nom que nous baptisons, Père, Fils et Saint-Esprit! Car Dieu a fait en nous, par son Christ, un nouveau Ciel, une nouvelle terre, c'est-à-dire les membres spirituels et les membres charnels de son Eglise; et notre terre, avant que « la doctrine sainte « l'eût douée de sa forme », était invisible aussi; elle était informe et couverte des ténèbres de l'ignorance, « parce que « vous avez châtié l'iniquité de l'homme » — « dans le pro- « fond abîme de vos jugements! (1) » Mais votre Esprit-Saint est porté sur les eaux, et votre miséricorde n'abandonne pas notre misère : et vous dites : « Que la lumière soit ! — « Faites pénitence; le royaume des cieux est proche! — « Faites pénitence; que la lumière soit ! » Et, dans le trouble de notre âme, « nous nous sommes souvenus de vous, Sei- « gneur, aux bords du Jourdain », auprès de la montagne élevée à votre hauteur, et qui s'est abaissée pour nous. Et nos ténèbres vous ont fait horreur; et nous nous sommes tournés vers vous; et la lumière a été faite. « Et nous voilà « ténèbres autrefois, maintenant lumière dans le Sei- « gneur (2). »

Cependant nous ne sommes encore lumière que par la

(1) Ps. XXVIII, 12; ps. XXV, 7.
(2) Lib. XIII, cap. XII.

foi, et non par la claire vue (1). Mais comment ne pas en remercier Dieu? La foi et l'espérance soutiennent l'âme dans sa marche difficile et ténébreuse. « Et moi-même », dit saint Augustin, « je m'écrie souvent : Où êtes-vous, mon Dieu, où êtes-vous? Et je respire quelques instants en vous, quand mon âme répand hors d'elle-même l'effusion de son allégresse et de vos louanges. Mais elle demeure triste; et ce flambeau dont vous éclairez nos pas dans la nuit, la Foi me dit: Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu? Espère dans le Seigneur. Son Verbe est la lampe qui luit sur ton chemin. Espère et persévère jusqu'à ce que la nuit soit passée. Et nous traînons la fin de notre nuit en ce corps que le peché a fait mourir, dans l'attente de l'aube qui dissipera toutes les ombres. Au lever de ce jour, je serai debout pour le contempler, et j'en publierai à jamais la splendeur. Au matin de l'éternité je serai debout, et je verrai le Dieu de mon salut (2). » En attendant, bénissons-le. Il a étendu au-dessus de nous le firmament de ses Ecritures, paroles d'une concordance admirable, où résident les oracles qui inspirent la sagesse aux petits enfants. « Non, je ne sache pas de livres plus puissants pour anéantir l'orgueil, pour détruire l'ennemi qui se retranche contre la miséricorde de Dieu dans la justification de ses crimes. Non, je ne connais pas de paroles plus chastes, plus persuasives d'humilité, plus capables d'engager le cœur à un service d'amour (3). » La mer de la Genèse, c'est la figure des mauvaises passions des âmes. Dieu leur a fixé des limites qu'il leur est défendu de franchir; il gouverne selon l'ordre absolu de son empire cet océan du monde. La terre, au contraire, représente les âmes altérées de Dieu, présentes à ses regards, et séparées, pour une autre fin, de l'orageuse société des impies. Il l'arrose d'une eau mystérieuse et douce; et cette terre fructifie (4). Dieu dit : « Cela est bon »; et les

(1) « Et tamen adhuc per fidem, nondum per speciem. » Lib. XIII, cap. XIII.
(2) Lib. XIII, cap. XIV.
(3) Lib. XIII, cap. XV, n. 17.
(4) Lib. XIII, cap. XVII.

âmes des justes, élevées à la hauteur des contemplations délicieuses du Verbe de vie, apparaissent dans le monde comme des constellations attachées au firmament de l'Ecriture (1). Le conseil éternel de la sagesse infinie verse sur la terre les biens célestes; l'un reçoit la parole de sagesse, astre de lumière, qui plaît aux amis de la vérité ; à l'autre est donnée la parole de science; à celui-ci, la foi : à celui-là, la puissance de guérir; à l'un, le don des miracles ; à l'autre, le discernement des esprits; à l'autre, le don des langues. Et toutes ces grâces sont comme autant de constellations, ouvrage du même Esprit saint, qui fait répandre à ces étoiles des irradiations salutaires. « Race d'élection, faibles du monde, qui avez tout quitté pour suivre le Seigneur, allez et confondez les puissances du siècle. Que vos pieds radieux marchent sur sa trace! Etincelez au firmament, afin que les cieux racontent sa gloire ! Brillez sur toute la terre! Que ce jour, éblouissant des clartés du soleil, annonce au jour le Verbe de sagesse, et que cette nuit soit le clair de lune qui annonce à la nuit le Verbe de science (2). »

Aussi bien, Dieu nous console de l'infirmité de nos sens mortels, en permettant qu'une vérité, notion simple dans l'esprit, emprunte aux êtres plus d'une figure, plus d'une expression. Les reptiles produits par les eaux, ne sont-ce pas les sacrements qui, par les œuvres des saints, se sont glissés à travers les flots des tentations du siècle, pour régénérer les peuples ? Et Augustin de chanter en se tournant vers Dieu : « Toutes vos œuvres sont belles, car elles sortent de votre main ; mais que vous êtes incomparablement plus beau, divin auteur du monde ! Oh ! si Adam ne se fût point détaché de vous, ses flancs n'eussent pas été la source de cet océan amer, de ce genre humain, curiosité sans fond, éternel orage de superbe, flot de mobilité ! Et alors les dispensateurs de votre vérité n'auraient pas eu besoin d'employer au sein des ondes tant de signes sensibles et corporels, tant de paroles symboliques, tant d'opérations

(1) Lib. XIII, cap. XVIII.
(2) Lib. XIII, cap. XIX.

mystérieuses » (1). Quant aux animaux terrestres, ils sont l'image des passions qui agitent l'homme. Dieu les a soumis à sa puissance, de même les passions. Son ministre, l'homme spirituel, juge tout. Il approuve ou condamne ce qu'il trouve bien ou mal, soit dans la solennité du sacrement initiateur, soit dans le banquet sacré où le mystique poisson est servi pour nourrir la terre, soit enfin dans les discours : interprétations, expositions, discussions, controverses, bénédictions, prières, que les lèvres prononcent en formules sonores, afin que le peuple puisse répondre : Amen ! (2) Ainsi l'interprétation de l'Ecriture, selon la variété des espèces intellectuelles, se multiplie, sous la bénédiction de Dieu ; « car, multiplicité de signes, simplicité de sens ; multiplicité de sens, simplicité de signes ». Les œuvres de piété, figurées par les fruits de la terre, se multiplient aussi : charités, dons, aumônes. Le pieux Onésiphore était une de ces charitables terres, portant des fruits de miséricorde. Dieu récompense le don par la bonne volonté, ainsi qu'il le fit pour les Philippiens, en retour des aumônes, que par Epaphrodite ils avaient envoyées à l'apôtre Paul ; et celui-ci ne leur cacha pas son vif contentement. Mais « quelle est donc la cause de ta joie, ô grand Paul ? Dis, quelle est cette joie ? Quel est ce fruit dont tu goûtes la saveur, « homme renouvelé par la connaissance de Dieu « à l'image de ton créateur ? (3) » Ame vivante, peuplée de vertus ! Langue aux ailes de feu, qui proclame dans le monde les divins mystères ! C'est bien aux âmes comme la tienne qu'on doit cette nourriture d'amour. Dis, de quel fruit te nourris-tu ? de joie ? Ecoutons-le : « Oui, dit-il, oui, « vous avez bien fait d'entrer en communion avec mes souf« frances. » Voilà sa joie, voilà sa nourriture. Ils ont bien fait, non parce qu'il a eu quelque relâche à ses angoisses, lui qui vous disait, [ô mon Dieu] : « Dans la tribulation « vous avez dilaté mon cœur » (4), lui qui sait souffrir l'abon-

(1) Lib. XIII, cap. xx.
(2) Lib. XIII, cap. xxii, cap. xxiii.
(3) Coloss., iii, 20.
(4) Ps. iv, 2.

dance et la disette en vous, son unique force. « Vous savez, ajoute-t-il, « vous savez, Philippiens, que, depuis mon dé- « part de Macédoine pour les premières prédications de « l'Evangile, nulle autre église n'a eu communication avec « moi en ce qui est de donner et de recevoir; je n'ai rien reçu « que de vous seuls, qui m'avez envoyé par deux fois, à « Thessalonique, de quoi subvenir à mes besoins. » Et maintenant il se réjouit de leur retour aux bonnes œuvres, il se réjouit des nouveaux fruits et de la nouvelle fertilité du champ spirituel. Serait-ce donc dans son intérêt? car il dit: « Vous avez envoyé à ma détresse. » La source de sa joie serait-elle là ? Non, non! Et comment le savons-nous ? Lui-même nous l'apprend : « Ce n'est pas le don, c'est le « fruit que je cherche » (1).

Dieu cependant a jeté sur ses œuvres un regard de complaisance. « J'ai compté sept fois écrit », s'écrie Augustin, « que vous aviez trouvé bonne l'œuvre qui sortait de vos mains; et, la huitième fois, à l'aspect de tous vos ouvrages, vous les avez trouvés, non seulement bons, mais très bons dans leur ensemble. Chaque partie, prise isolément, n'est que bonne; mais l'ensemble est très bon. Et la beauté de tout objet sensible rend témoignage à votre parole. Un corps, dans l'harmonieuse beauté de tous ses membres, est beaucoup plus beau que chacun de ces membres, dont la beauté particulière concourt à la beauté de l'ensemble » (2). Mais nous aussi nous voyons que les œuvres de Dieu et les nôtres sont bonnes. Seulement dans tout ce qui nous plaît à cause de Dieu, c'est Dieu qui nous plaît; et c'est dans sa lumière que nous voyons bonnes les choses qui le sont, ou plutôt c'est lui qui les voit en nous. « Seigneur, grâces vous soient rendues. Que vos œuvres vous louent, afin que nous vous aimions; et que nous vous aimions, afin que vos œuvres vous louent » (3).

(1) Philipp., IV, 14, 16, 17. — Lib. XIII, cap. XXVI, n. 40. Cf. cap. XXIV, cap. XXV.
(2) Lib. XIII, cap. XXVIII.
(3) Lib. XIII, cap. XXVIII, cap. XXXI, cap. XXXII, cap. XXXIII.

Augustin, plongeant son regard sur la création tout entière et en dégageant le sens mystique, accorde encore une fois sa lyre. « J'ai médité sur le sens que vous avez voulu figurer par l'ordre de vos œuvres, [ô mon Dieu], et par l'ordre du récit inspiré de leur création ; et j'ai vu qu'elles sont bonnes en particulier, très bonnes dans leur ensemble ; et dans votre Verbe, votre Fils unique, je vois le ciel et la terre, le chef et le corps de l'Eglise, prédestinés avant les temps, avant la naissance du matin et du soir. Et dès que vous avez commencé d'exécuter dans le temps les conceptions de votre éternité, afin de dévoiler vos secrets, de rendre l'ordre au chaos d'iniquités qui pesait sur nous et nous entraînait loin de vous dans l'abîme des ténèbres, où votre Esprit saint planait, pour nous secourir au temps marqué, vous avez justifié les impies ; vous les avez séparés des pécheurs ; vous avez établi votre Ecriture, comme un firmament. Et vous avez allumé dans ce firmament des astres intelligents, dépositaires du Verbe de la vie éternelle, vos saints serviteurs, comblés des dons spirituels, investis d'une autorité sublime ; et puis, ces sacrements, ces miracles visibles, ces paroles consacrées, signes célestes du firmament de votre Ecriture, qui appellent vos bénédictions sur vos fidèles eux-mêmes. Et cette âme raisonnable, désormais soumise à vous seul, assez libre pour se passer du secours et de l'autorité de tout exemple humain, vous l'avez renouvelée à votre image et ressemblance ; et vous avez soumis la femme à l'homme, l'activité raisonnable à cette puissante raison de l'esprit ; et comme vos ministres sont toujours nécessaires aux fidèles en cette vie pour les amener à la perfection, vous avez voulu que les fidèles leur payassent, dans le temps, un tribut charitable, dont l'éternité soldera l'intérêt. Et nous voyons toutes ces œuvres, et nous les voyons très bonnes, ou plutôt, vous les voyez en nous, puisque votre grâce a répandu sur nous l'esprit qui nous donne la force de les voir et de vous aimer en elles » (1).

(1) Lib. XIII, cap. XXXIV.

La création terminée, Dieu s'est reposé; de même, l'homme, sa tâche accomplie, se reposera dans le sabbat de la vie éternelle, en Dieu son créateur et sa fin, avec lequel il sera uni dans l'amour. Le repos de Dieu en nous sera comme aujourd'hui son opération en nous; notre repos sera le sien, comme aujourd'hui nos œuvres sont les siennes; car il est à la fois le mouvement et le repos éternels (1). «Mon cœur [donc] toujours élevé en haut dans la chère souvenance de Jérusalem, n'aura de soupirs que pour Jérusalem ma patrie, Jérusalem ma mère, Jérusalem et vous, son roi, son soleil, son père, son protecteur, son époux, ses chastes et puissantes délices, son immuable joie, joie au dessus de toute parole, sa félicité parfaite, son bien unique et véritable, vous, le seul bien, le bien en vérité et par excellence; non, mes soupirs ne se tairont pas que vous ne m'ayez reçu dans la paix de cette mère chérie, dépositaire des prémices de mon esprit, foyer d'où s'élancent vers moi toutes ces lumières, et que votre main n'ait réformé les difformités de mon âme, pour la soutenir dans une impérissable beauté, ô ma miséricorde ! ô mon Dieu ! (2) ».

V

Te Deum ! le lecteur le voit maintenant, c'est bien le mot qui rend le mieux le sens général et le caractère des trois derniers livres des *Confessions*. Ils ont la saveur, le mouvement, et souvent l'éclat du cantique de l'action de grâces. Quel autre sentiment les anime? S'inspirant des Ecritures, Augustin accorde d'abord la lyre; puis, évoquant toutes les puissances de son âme, il met son esprit et son cœur sous la main du divin artiste, qui en fait jaillir les notes les plus harmonieuses et les plus riches. L'homme peut-il donner à l'homme l'intelligence du mystère de Dieu, de sa puissance créatrice, de sa bonté ineffable, de

(1) Lib. XIII, cap. XXXVI, cap. XXXVII.
(2) Lib. XII, cap. XVI.

son œuvre rédemptrice? Non. L'ange peut-il la donner à l'ange ou l'ange à l'homme? Non. C'est donc au Verbe éternel de Dieu, lumière des intelligences, qu'il demande une voix pour célébrer ses merveilles (1).

Jamais accents plus sincères sortis d'un cœur plus convaincu. Cette œuvre de la création, magnifique, d'un sens si mystérieux, rayonnant à nos yeux avec tant de splendeur, qui l'admire davantage? Certes, depuis l'origine, l'esprit de l'homme n'avait cessé de méditer sur la merveille, énigme ou lumière; les livres de Moïse, mais la nation juive n'avait jamais cessé de les lire; maintenant les générations chrétiennes, en possession de la grâce du Messie, les scrutent pour en pénétrer le sens. A ce labeur de géant, les docteurs se distinguent, s'illustrent, méritent un poids immense de gloire. Mais saint Basile et saint Grégoire de Nazianze lui-même dissertent, discutent, enseignent. Augustin, ravi à des hauteurs célestes, chante le Créateur du monde, en qui le manichéen converti se repose maintenant comme sur le sein de son père.

Comme son âme est soulevée! La langue qu'il parle n'a plus la pureté du grand siècle. Souvent même la pensée et le sentiment s'y embarrassent. N'importe, en le lisant, en transcrivant plusieurs de ces pages, au moment même où je l'interrogeais, je me sentais gagné par l'émotion ici contenue, là débordante, qui est répandue dans ces trois derniers livres. Je ne crois pas que l'on relève dans un autre auteur chrétien, de l'antiquité ou des temps modernes, une telle puissance, une telle intensité d'émotion dans tant de pages.

Augustin appelle à son secours tous les sentiments de son âme. Il ne néglige aucune des cordes de sa lyre. Cependant il en évoque trois, qui la font résonner le plus habituellement: l'admiration, la reconnaissance, l'amour. On sait pourquoi il monte plus haut que tout autre. Personnellement que ne doit-il pas à Dieu? Dieu lui a donné la vie, la vérité, le salut, après l'avoir retiré de l'abîme. Et obéis-

(1) Lib. XIII, cap. XXXVIII.

sant à l'inspiration, qui veut toujours être libre, il chante en trois livres l'hymne de son inépuisable hommage, et c'est jusqu'à cent fois qu'il reprend son instrument (1).

Te Deum ! Te Deum laudamus !

Conclusion

Arrivé au terme de cette étude, je dois l'embrasser dans un coup d'œil d'ensemble. C'est un besoin d'esprit que le lecteur éprouve, je le sens, plus vivement que moi, car c'est pendant bien longtemps que je l'ai conduit, pour répéter une expression de l'auteur des *Confessions*, à travers tous les circuits, même les moindres, suivis par Augustin enfant, adolescent, jeune homme, écolier, étudiant, professeur, manichéen, débauché, enfin catholique.

Sa vie cependant, même au milieu des plus grands desordres, s'élève au-dessus des vulgarités du vice qui encombraient les rues de Carthage, de Milan et de Rome, habitées successivement par lui. La nature d'élite apparaît toujours. Ses fautes comme ses erreurs furent moins le fruit amer d'une volonté mauvaise que la conséquence de deux qualités maîtresses, mais mal gouvernées : une curiosité universelle, un vif besoin de la vérité. Entraîné, peu avisé, il se montra sincère, loyal; il écarta toute équivoque, excepté dans sa fuite de Carthage pour Rome; il regretta toute sa vie d'avoir alors trompé la meilleure des mères. Sainte Monique, malgré ce mécompte, je devrais dire, ce crève-cœur, n'hésita pas à marcher à la conquête chrétienne du fils qui se dérobait à son amour. Soutenue par la foi en sa mission divine, elle engagea une lutte sans merci, qu'elle conduisit avec une stratégie supérieure; et la grâce jeta dans ses bras le fils de ses larmes; elle fut une seconde fois sa mère. Augustin s'éleva, pour y rester, à la hauteur héroïque de l'ascèse chrétienne.

(1) Ces trois livres comptent ensemble cent trente-un chapitres.

Cependant les *Confessions* sont moins une autobiographie que le récit des appels de Dieu à Augustin trompé. Elles ont été écrites tout à l'honneur de Dieu, dont elles célèbrent les miséricordes. Toutefois la part de l'autobiographie y reste large, principale même; car si le but de l'œuvre est la louange de Dieu ramenant à lui le pécheur, le moyen, et dès lors l'objet n'est autre que le récit des fautes commises et des erreurs qui ont été bues comme l'eau. Cette nécessité du sujet a imposé à saint Augustin une manière; il s'adresse constamment à Dieu, qu'il prend comme témoin de sa véracité, sans compter qu'autrement il courait le risque de n'être pas cru des hommes, de se voir méprisé par eux. De là un procédé littéraire, les invocations et les prières, qui peut étonner tout d'abord, mais qui tient de la nature même de l'œuvre. De fait, pour la conception, le sentiment et la fraîcheur des tableaux, toujours vivants et toujours chastes, pour la vivacité des impressions, la sincérité du ton, la délicatesse et l'élévation des pensées, les *Confessions* ne supportent la comparaison avec aucun autre écrit similaire; elles l'emportent, se placent bien au-dessus, méritent le suffrage de toute la postérité. Il y a des pages qui sont des chefs-d'œuvre. Elles présentent un intérêt universel, et dureront autant que l'homme lui-même.

Saint Augustin n'a pas eu à se demander quelle moralité il donnerait à son récit. Il a écrit une histoire vraie, non un roman; il a dit les choses comme elles se sont passées. Et il se trouve que la grâce a soumis ses passions, que la lumière de la foi a chassé les fantômes du manichéisme. Dieu a vaincu, mais la victoire tourne à son avantage; ses ennemis ont été dissipés; il éprouve une joie sans mélange de leur défaite qui est son triomphe; il est impuissant à en contenir l'expression; elle déborde malgré lui. Voilà la moralité de son œuvre.

Aussi, dans l'écrivain, nous n'avons pas eu de peine à trouver l'apologiste de la religion, parce qu'elle comblait tous les vœux de son âme. Il l'est par la vérité générale qu'il présente, comme tout homme qui revient à Dieu.

Mais l'apologie emprunte à son génie une force propre. Du coup il est sacré docteur. Ecrivain, il rendra de nouveaux services et acquerra de plus amples titres à la reconnaissance des exégètes, des philosophes et des théologiens, mais il ne défendra jamais mieux cette foi si laborieusement acquise. N'est-il pas le plus humain des Pères? Les passions dont il est revenu, ne sont-ce pas les éternelles passions de l'homme? La victoire qu'il a remportée en demandant le baptême, n'est-elle pas dans le désir de tout homme? Il se trouve ainsi qu'il faut saluer en même temps dans Augustin l'apologiste de la raison. Poujoulat, rendant d'ailleurs une impression toute personnelle, en a eu la vue très nette. « Le long tête-à-tête avec le grand évêque d'Hippone », dit-il, « vous apprend surtout deux choses : la première, c'est la nécessité de croire sous peine de manquer de bon sens, de rectitude et de logique ; la seconde, c'est un profond respect pour les droits et l'indépendance de la raison ; cette liberté de l'intelligence, qui ne s'abdique pas, même en matière religieuse, s'abdiquerait encore moins au profit d'un homme, quelque grand qu'il puisse être » (1). Cicéron, Manès, Faustus ne réussirent pas à retenir la raison affranchie d'Augustin. Elle n'appartient qu'à Dieu.

Dernier trait des *Confessions :* on les quitte avec regret. L'homme et le chrétien y ont laissé un tel charme, qu'on veut encore les relire quand on ne les a plus entre les mains; si un jour on a succombé à la douce tentation d'écrire sur ce livre merveilleux, laisser tomber sa plume, — car il faut bien finir, — est un regret ; on voudrait écrire encore et toujours.

(1) *Hist. de saint Augustin,* préf. de l'édit. de 1852. Tome I[er], p. 13. In-8°. Tours, Mame, 1885.

C. DOUAIS.



LA RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE ET LE CARDINAL NEWMAN

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CARDINAL CAPECELATRO

Suite (1)

I (2)

Une réflexion s'impose à quiconque examine avec soin les causes de la renaissance catholique en Angleterre, et c'est que la Grande-Bretagne, en bonne partie, est redevable de ce mouvement de retour vers l'unité de la foi au principe hiérarchique qu'elle a conservé dans son Eglise officielle. Sans doute cette hiérarchie n'est pas conforme aux idées fondamentales du protestantisme. Elle contredit même, et d'une manière marquée, à l'idée révolutionnaire qui inspira les faux réformateurs du XVIe siècle, alors qu'ils

(1) Voir le numéro de décembre 1892.

(2) Je tiens à avertir le lecteur que, tout en analysant l'ouvrage du cardinal Capecelatro sur *Newman et l'Oratoire d'Angleterre*, je ne me crois pas astreint à le suivre pas à pas. Aussi je n'entends pas attribuer au cardinal Capecelatro la responsabilité de mes appréciations et de mes vues personnelles.

entreprirent leur œuvre fatale. Mais cette anomalie que le protestantisme anglais nous offre, l'a préservé en partie de la ruine et de la confusion qui distinguent les Eglises protestantes de Suisse, d'Allemagne, d'Ecosse, de Hollande, des pays Scandinaves et d'Amérique.

Pour tout observateur attentif, le désordre dogmatique apparaît bien moins considérable en Angleterre que dans les autres pays séparés de Rome par les hérésiarques du xvi[e] siècle. Si nous prenons comme exemple le calvinisme et le luthéranisme, nous voyons ces Eglises hérétiques profondément divisées, rongées par d'incurables désordres, se divisant, se subdivisant en sectes armées les unes contre les autres, sans qu'on puisse prévoir où aboutira cet émiettement perpétuel. Luther et Calvin, en détruisant toute discipline dans leurs Eglises, ont préparé le désordre actuel, désordre que le temps aggrave, pour ainsi dire, d'année en année, laissant apercevoir dans un avenir plus ou moins rapproché l'effondrement complet de leur œuvre.

Déjà l'on peut constater la banqueroute dogmatique du protestantisme tel que l'entendaient le moine apostat de Wittemberg et le sombre tyran de Genève. S'ils revenaient aujourd'hui sur la terre, ils auraient de la peine à reconnaître, dans une des nombreuses sectes que leur révolte a engendrées, la fidèle interprète de leurs doctrines. Le rationalisme, sous toutes ses formes, a envahi leurs Eglises, s'est glissé dans toutes les sectes qui en sont sorties, détruisant plus ou moins le faible bagage dogmatique que ces prétendus réformateurs avaient légué à leurs successeurs. D'ailleurs, dès les premières années de sa révolte religieuse, Luther avait pu en peser lui-même les résultats lamentables au point de vue des croyances religieuses. Vers la fin de sa vie, l'apostat se sentit profondément découragé par le spectacle qu'offrait la nouvelle religion. La foi aussi bien que les mœurs avaient sombré dans l'abîme sans fond qu'il avait creusé de ses propres mains. Les ministres de l'Evangile n'étaient plus écoutés. Ils se disputaient violemment entre eux, et le pouvoir civil, affranchi de tout devoir vis-à-vis de l'Eglise, les opprimait et semblait se complaire à les

livrer au mépris du peuple. Consterné et irrité, Luther se sentait impuissant à réagir contre un mal dont il était lui-même l'auteur. « Dans tout le pays de Wittemberg, écrivait-il alors, je ne connais plus qu'un seul paysan qui s'occupe de la parole de Dieu, tous les autres s'en vont tout droit au diable. » Et dans une autre lettre il ajoutait : « Quelle misère ! La jeunesse est sauvage et corrompue ; elle ne sait plus ce que c'est que la parole de Dieu et le baptême. » Ailleurs, semblant regretter son œuvre, il disait : « Qui aurait voulu commencer à prêcher si nous avions prévu qu'il en résulterait tant de malheurs, de séditions, de scandales, de blasphèmes, d'ingratitude, de méchanceté ? » « Voyez, disait-il encore, comme les nobles, les bourgeois, les paysans foulent aux pieds la religion. »

Je pourrais multiplier ces citations (1), mais je le crois inutile, car ce que je viens de reproduire suffit pour démontrer que, même du vivant de Luther, le désordre dogmatique et moral, le rationalisme et le matérialisme avaient envahi et gangrené son Eglise. Quant au calvinisme, malgré le despotisme de Calvin, il ne présentait pas au point de vue religieux un spectacle plus consolant. Les apostats avaient préparé la ruine de l'œuvre qu'ils prétendaient fonder sur la base chancelante de la révolte contre le siège apostolique, seul gardien de la foi et de la morale chrétienne. Que si l'avenir fût moins sombre pour le protestantisme continental, s'il put, après avoir traversé les premières tempêtes, vivre moins indignement, et réagir contre la mécréance et l'immoralité des premiers disciples de Luther et de Calvin, ce fait ne doit pas être attribué à la bonté intrinsèque de la réforme et de ses principes, mais à d'autres causes.

Les hommes sont souvent meilleurs que les lois religieuses et civiles qui les gouvernent. S'il en était autrement, tous les peuples placés en dehors de l'Eglise catholique, séparés de Rome par le schisme et l'hérésie, gouvernés par de violents despotes ou par des oligarchies corrompues et révolu-

(1) Elles sont tirées de l'ouvrage magistral de Mgr Janssen, *l'Histoire du peuple allemand*.



tionnaires, devraient redevenir barbares, et offrir au monde le triste spectacle de la plus monstrueuse démoralisation. Heureusement, par une grâce spéciale de Dieu, il arrive souvent que l'œuvre des ennemis de l'Eglise s'arrête à moitié chemin, parce que le peuple, après avoir parcouru les premières étapes, réagit contre le désordre, acceptant volontiers le secours d'un homme ou le concours d'un ensemble de circonstances capables de le soulever de l'état d'abjection où l'ont précipité de tristes novateurs (1).

Cette réaction, dont ne sauraient être capables les nations idolâtres ou musulmanes, peut se produire chez les hérétiques et les schismatiques, en vertu de ce qu'ils gardent encore du christianisme, dont ils n'ont abandonné qu'en partie les principes dogmatiques ou moraux. Le christianisme, même alors qu'il est mutilé, et par conséquent imparfait, a le pouvoir de préserver les hommes d'une ruine totale. Voilà pourquoi, dans les pays protestants du continent, à l'anarchie morale des premiers temps du protestantisme succéda un état de choses meilleur, qui enraya le mouvement vertigineux des théories nouvelles vers leurs dernières conséquences dogmatiques et morales. Ce ne fut pas sans contredire aux principes fondamentaux du luthéranisme et du calvinisme que cette réaction put se produire, mais elle arriva à son heure pour empêcher la débâcle totale du protestantisme continental. Sans doute le souvenir récent du catholicisme contribua aussi pour sa part à provoquer ce mouvement. Ce ne fut cependant qu'une étape sur la voie qui devait amener les descendants des hérésiarques du XVIe siècle à cette confusion d'idées, à cet abandon graduel des croyances chrétiennes, où ils furent entraînés au fur et à mesure que les conséquences logiques du libre examen venaient détruire l'œuvre artificielle des novateurs. C'est en vain que ceux-ci crurent pouvoir arrêter

(1) En Allemagne et dans les pays scandinaves, ce furent les princes protestants qui, par leur intervention, réussirent à calmer l'effervescence populaire, et à mettre un frein au désordre religieux et moral où se débattait le protestantisme.

à mi-chemin l'évolution rationaliste dont ils avaient posé les bases.

De là ce travail perpétuel de décomposition, de divisions et subdivisions dont le protestantisme nous offre de plus en plus l'affligeant spectacle. Sur notre continent et en Amérique, rien ne pouvait empêcher, ou du moins paralyser ce mouvement centrifuge. La révolution religieuse du XVIe siècle a été, en Allemagne et dans d'autres pays du continent européen, l'œuvre de moines et prêtres révoltés, d'évêques apostats, de princes avides de secouer le joug de l'empereur. Elle a eu une origine pour ainsi dire démocratique. Dans les pays où les rois et les évêques se sont trouvés d'accord pour renverser l'arbre séculaire du catholicisme, tels que la Suède et le Danemark, l'adoption des doctrines luthéranes a amené peu à peu les mêmes résultats qu'en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Suisse. Les rois ombrageux se sont débarrassés des évêques, comme les partisans de Luther et de Calvin l'avaient fait avant eux. Le presbytérianisme a remplacé la vieille et puissante hiérarchie catholique. Cette destruction de l'épiscopat a entraîné celle de toute autorité religieuse capable de défendre le christianisme contre l'envahissement des doctrines rationalistes et matérialistes. Devenue libre, l'Amérique a imité les Eglises protestantes d'Europe, et a subi à son tour les conséquences du régime qu'elle avait adopté.

L'Angleterre, au contraire, a pris un chemin tout opposé. Elle a gardé son Eglise officielle et sa hiérarchie, bien que cela fût absolument contraire aux principes de la réforme qu'elle venait d'embrasser. Mais au delà de la Manche, la révolte contre Rome n'était pas l'œuvre du clergé inférieur. Au lieu de venir d'en bas, c'est des sommets même de l'échelle sociale qu'elle descendit dans la noblesse, la bourgeoisie et le peuple. Elle eut pour principaux auteurs trois monarques et pour complices des ministres ambitieux et des évêques sans foi ni conscience. L'Angleterre passa par le schisme avant d'arriver à l'hérésie. Henri VIII, après avoir, dans un livre devenu

célèbre (1), défendu la doctrine catholique contre les erreurs de Luther, se jeta à son tour dans la triste voie de la rébellion pour satisfaire une passion honteuse.

Henri VIII ne changea rien aux dogmes et aux rites du catholicisme, excepté en ce qui touchait la primauté de l'évêque de Rome. Il imita les schismatiques d'Orient, sans cependant nier, comme les grecs, la procession de l'Esprit-Saint, du Père et du Fils. Le roi d'Angleterre conserva la hiérarchie épiscopale, se contentant de remplacer les évêques fidèles à leurs devoirs par des prêtres perdus de mœurs ou disposés à devenir les instruments dociles de son despotisme ombrageux. Tant qu'il vécut, il persécuta les protestants aussi bien que les catholiques, couvrant l'Angleterre de deuil, multipliant les supplices, opprimant les consciences. A sa mort, le 27 janvier 1547, la Grande-Bretagne se trouva livrée à un roi enfant que dominaient des ministres partisans de la Réforme et l'archevêque de Cantorbéry, le misérable Cranmer, le complice de toutes les iniquités de Henri VIII.

Sous l'influence de la faction des Seymour, à la tête de laquelle figurait le duc de Sommerset, oncle maternel d'Edouard VI, et de l'archevêque Cranmer, depuis longtemps gagné au protestantisme (2), le nouveau gouverne-

(1) L'ouvrage de Henri VIII est un traité sur les *Sept Sacrements.* Il fut revu par le cardinal Fisher, le meilleur théologien d'Angleterre à cette époque. Léon X donna au monarque, comme signe de sa satisfaction, le titre de *Défenseur de la foi* qu'il continua de porter même après sa révolte, et que ses successeurs ont toujours gardé depuis.

(2) Cranmer avait fait ses études en Allemagne, où il avait été nourri des fausses doctrines de Luther. Devenu prêtre, il s'était marié secrètement. La crainte seule l'empêcha d'afficher son protestantisme, car Henri VIII avait décrété la peine de mort contre les hérétiques. Malgré cela, il était suspecté de favoriser les idées nouvelles. Lorsque la question du divorce vint troubler l'Eglise d'Angleterre, Cranmer s'efforça de gagner la confiance du roi en se faisant l'apôtre de sa cause. A la mort de Warham, archevêque de Cantorbéry, Henri VIII s'empressa de nommer ce docile instrument de ses caprices au siège primatial d'Angleterre. Clément VII confirma ce choix. Mais, au fond, la nomination de Cranmer n'était point valide, soit à cause de l'apostasie réelle de l'élu, soit à cause de son mariage secret, l'excluant

ment transforma le schisme en hérésie, proclama la réformation, pilla les églises, renversa les autels, mutila les statues qui ornaient les temples, porta le désordre et la profanation partout. On vit alors Cranmer, prêtre et évêque catholique, devenu schismatique pour satisfaire les honteuses passions d'un tyran, jeter enfin le masque et prêcher l'hérésie. Il s'y employa avec d'autant plus de rage qu'il avait mis de précautions à dissimuler pendant dix-huit ans ses véritables doctrines. Le servilisme vis-à-vis dupouvoir royal, la lâcheté en face du péril de perdre la liberté et la vie s'il reniait les dogmes de l'Eglise officielle, non moins que la soif de l'or et des honneurs, avaient contraint l'apostat à renier les novateurs d'Allemagne. A présent il se sentait libre de toute contrainte, et il pouvait étaler sa haine non seulement contre le Pape, mais aussi contre les dogmes du catholicisme, et s'acharner à blasphémer la sainte Eucharistie, à supprimer la confession, à renverser et brûler les images. Etroitement lié à la faction des Seymour, comme il l'avait été autrefois à celle des Boleyn, Cranmer se partagea les attributions du pouvoir avec le duc de Sommerset, et forgea d'accord, avec lui, le nouveau symbole de l'Eglise d'Angleterre. Cranmer, nous l'avons vu, était luthéran ; Sommerset, lui, professait une doctrine indéfinissable, espèce de juste-milieu entre l'hérésie de Calvin et celle de Zwingle. L'accord cependant se fit aisément entre les deux complices. Chacun cédant quelque chose du faible bagage dogmatique qu'il gardait, on finit par forger un symbole où les germes de toutes les hérésies du XVI[e] siècle trouvaient leur place.

ipso facto de l'épiscopat. Le Pape ignorait ces circonstances de la vie de Cranmer, et c'est uniquement pour cela qu'il le préconisa archevêque. Le malheureux primat célébra, malgré la résistance du Pape, le mariage du roi avec Anne de Boleyn. Il se livra à la faction des Boleyn; mais plus tard, menacé par la colère d'Henri VIII, il abandonna Anne au moment de la disgrâce et se fit son accusateur, afin de complaire au roi et de garder ses faveurs. De même, tout luthéran qu'il était au fond du cœur, il ne se refusa jamais à persécuter ses amis et même à les faire égorger, pour se sauver lui-même et détourner de sa propre tête la vengeance du tyran féroce et ombrageux qu'il servait.

Le libre examen une fois proclamé, le roi enfant abrogea les édits d'Henri VIII contre les protestants. Ses violentes mesures furent cependant maintenues contre les catholiques, car, selon les novateurs, le libre examen ne devait valoir qu'autant qu'il éloignerait les chrétiens de l'unité de la foi. Les évêques, les prêtres et les fidèles qui refusèrent d'accepter le symbole d'Edouard VI, parce qu'il altérait le dogme et contredisait aux décrets de Henri VIII, furent frappés de destitution, exilés ou emprisonnés. La persécution commençait déjà à devenir féroce, alors qu'Edouard VI, dont la santé était dès l'enfance minée par la phtisie, vint à s'éteindre le 6 juillet 1553.

Edouard VI, bien qu'irresponsable, à cause de son âge et des hommes fourbes et violents qui le dominaient, légua le protestantisme à ses successeurs. La réformation, en Angleterre, fut donc l'œuvre du pouvoir royal, comme le schisme l'avait été sous le règne précédent. Le Parlement se montra non moins servile sous Edouard VI qu'il ne l'avait été sous Henri VIII. Le peuple résista, mais il finit par subir le joug. Marie Tudor, devenue reine d'Angleterre à la mort d'Edouard VI, s'empressa, il est vrai, de réconcilier son pays avec Rome; mais le retour de l'île des saints au catholicisme ne fut que l'affaire d'un jour. Marie ne régna que cinq ans, et son gouvernement fut continuellement troublé par les séditions des protestants (1). A sa mort, le

(1) Marie Tudor a été accusée de cruautés sans nombre. Je ne nie pas qu'il y eut sous son règne des exécutions capitales regrettables et qu'on aurait dû s'épargner. Néanmoins, il serait injuste d'en attribuer la responsabilité à la reine seule, comme se plaisent à le faire les historiens protestants. Marie, loin d'être cruelle et sanguinaire, avait plutôt des tendances contraires. Les malheurs de sa jeunesse l'avaient rendue triste, et son caractère en avait subi le contrecoup. Mais il n'est pas vrai qu'elle ne rêvât que vengeances et bûchers. Au contraire, alors même que les conjurations des protestants et des partisans d'Elisabeth redoublaient d'intensité et se répétaient sans cesse, la reine se montrait réfractaire à répandre le sang de ses sujets. Les plus impatients parmi les chefs du parti espagnol, quelques évêques un peu trop ardents lui firent commettre des fautes qu'elle aurait dû éviter. Mais pour porter un jugement équitable et impartial sur ces événements, il ne faut pas perdre de vue que la fille de Catherine

17 novembre 1558, Elisabeth lui succéda et rétablit le protestantisme.

Dès lors le catholicisme fut pour longtemps sujet à la plus cruelle des persécutions, et ceux qui reprochent à Marie le supplice de Cranmer, de Latimer et de Ridley, alors qu'ils exaltent Elisabeth, semblent oublier les victimes sans nombre que, pendant plus de quarante ans, cette reine de génie, mais méchante, fourbe et sanguinaire, envoya à la mort en haine du catholicisme.

Sous Elisabeth, comme au temps d'Henri VIII et d'Edouard VI, la révolution religieuse fut proclamée, en Angleterre, par le pouvoir royal. Cette origine bien différente de celles du calvinisme et du luthéranisme, eut une influence notable sur l'avenir du protestantisme au delà de la Manche. Si le symbole d'Elisabeth, qui n'était que celui d'Edouard VI, revu et corrigé par la reine et par ses tristes conseillers, plongeait pour la seconde fois le pays dans l'hérésie, il le préservait toutefois des dernières conséquences des principes que le pouvoir royal avait empruntés à l'Allemagne et à la république de Genève.

Protestante dans le fond de l'âme, par haine contre Rome et par orgueil, Elisabeth voulait en finir avec le catholicisme, mais elle ne consentait point à accepter toutes les doctrines des novateurs du XVIe siècle. Le souvenir de sa naissance, la pensée que pour tout catholique elle ne pour-

d'Aragon vivait en un temps d'intolérance religieuse, où non seulement en Angleterre, mais partout en Europe, et particulièrement dans les pays protestants, la punition des personnes professant des doctrines erronées, ou supposées telles, était prescrite comme un devoir aussi bien par ceux qui rejetaient l'autorité du Pape que par ceux qui l'acceptaient. Voyez l'ouvrage de Calvin. *de Supplicio Serveti;* Bèze, *de Hæreticis a civili magistratu puniendis*, et Melanchton, *in Locis com.*, c. 32, *de Ecclesia*. D'ailleurs l'histoire est là pour prouver que Henri VIII, Edouard VI et plus tard Elisabeth, furent bien plus cruels que Marie ou plutôt que les conseillers de cette reine. Au surplus, ce fut la crainte qu'inspirèrent les insurrections et l'audace croissante des protestants, qui poussa les plus ardents catholiques d'Angleterre à demander une répression énergique. Bonner, évêque de Londres, ne se fit l'écho de leurs réclamations qu'à la suite d'événements qui avaient failli renverser le trône de Marie Tudor. Telle est la vérité historique.

rait jamais être considérée comme la fille légitime d'Henri VIII, la crainte de voir surgir une rivale lui contestant le trône au nom dela religion (1) avaient poussé Elisabeth dans les bras des protestants. Ses mœurs plus que légères, même avant son avènement au trône (2), l'éloignaient de plus en plus de toute pratique de piété, la rendant accessible aux funestes avis des ennemis du dogme catholique. Cependant, tout en niant la présence réelle, et en voulant introduire dans la liturgie un grand nombre de pratiques protestantes, la reine n'était point favorable aux mesures radicales, à la destruction de tout culte extérieur. Elisabeth, au fond, aimait les pompes de l'Eglise, où elle se plaisait à jouer le rôle de papesse. Il lui répugnait de les supprimer. Aussi ce ne fut qu'après une longue lutte avec les grands dignitaires du protestantisme, et en particulier avec le docteur Parker, qu'elle avait nommé, au début de

(1) Il est clair que l'Eglise ne reconnaissant pas comme valide le mariage d'Henri VIII avec Anne de Boleyn, ne pouvait pas admettre la légitimité de la naissance d'Elisabeth. Cette pensée exaspérait l'orgueilleuse princesse, et provoquait chez elle des explosions de haine contre le catholicisme. La prudence conseillait au Pape de ne pas soulever une question aussi délicate et capable de pousser à bout Elisabeth. Malheureusement, Paul IV ne tint aucnn compte de la situation de l'Angleterre. Il crut que les catholiques y seraient assez forts pour tenir tête à Elisabeth, et ne craignit point de déclarer à l'ambassadeur d'Angleterre, au moment même où il lui donnait l'annonce officielle de l'avènement de sa souveraine, qu'Elisabeth n'avait pas de droits à la couronne et que Marie Stuart était l'héritière légitime de Marie Tudor (voyez Capecelatro, *Newmann*, introduction, p. 23; Lingard, *Histoire d'Angleterre;* Bossuet, *Histoire des Variations*, livre X, nº 1). Paul IV était sans doute de bonne foi, mais il n'était pas au courant de la situation et de l'état des esprits en Angleterre. Son attitude acheva d'irriter Elisabeth qui dès lors ne travailla plus qu'à la destruction du catholicisme en Angleterre et à la perte de Marie Stuart. Il est probable que, même dans le cas où le Pape se serait montré bien disposé pour la fille d'Anne de Boleyn, celle-ci aurait répondu à ses avances par l'ingratitude et aurait également rétabli le protestantisme en Angleterre; mais peut-être sa conduite envers les catholiques n'aurait pas été aussi violente, cruelle et inexorable.

(2) Voir à ce sujet l'important volume de M. Wiesener, sur la *Jeunesse d'Elisabeth d'Angleterre*. Paris, Hachette, 1878.

son règne, archevêque de Cantorbéry, qu'Elisabeth consentit à laisser abolir la messe.

La résistance de cette princesse fut beaucoup plus grande alors qu'on lui demanda des réformes portant atteinte à sa suprématie religieuse et à la hiérarchie. Elisabeth se refusa à toute concession, et c'est à sa fermeté que l'Angleterre doit d'avoir conservé intacte l'ancienne organisation catholique et d'avoir échappé au presbytérianisme.

Néanmoins la lutte fut vive entre la reine et les dissidents de l'anglicanisme. Les puritains surtout s'agitaient sans cesse, réclamant la suppression de tout ce qui rappelait encore le souvenir du « papisme ». Au fond, les puritains, et en général les dissidents, étaient logiques. Etablir le libre examen et vouloir en même temps imposer un symbole, une croyance officielle et des dogmes qui en rendaient la pratique illusoire, c'était une contradiction flagrante. Or, les puritains, ces radicaux du protestantisme, n'admettaient point qu'on fixât une limite quelconque à la liberté de négation que leur révolte contre Rome leur avait acquise. Quant à la hiérarchie épiscopale, ses ennemis n'avaient pas besoin de dépenser beaucoup d'éloquence pour prouver jusqu'à la dernière évidence qu'elle était incompatible avec les idées nouvelles. A quoi sert, en effet, une hiérarchie? A donner une direction uniforme et traditionnelle à une Eglise. La hiérarchie est le symbole de l'unité de croyance dans une Eglise. Mais cette unité de croyance, cette direction uniforme, ce principe traditionnel, sont-ils compatibles avec le libre examen qui est la pierre angulaire du protestantisme? Evidemment non. Le presbytérianisme n'était donc que la conséquence nécessaire d'une hérésie qui, détruisant toute tradition, enlevant à l'Eglise le droit de fixer le dogme chrétien et d'interpréter les écritures, devait, pour se montrer conséquente avec les principes qu'elle avait posés, supprimer, en même temps que la mission de la hiérarchie dans la société chrétienne, l'épiscopat lui-même. Car rien n'est plus absurde que de conserver la hiérarchie et de la priver du même coup de ce qui forme sa raison d'être dans l'Eglise.

Les puritains poursuivaient la transformation de l'Eglise anglicane en une Eglise calviniste. Ils voulaient l'abolition de tout ce qui pouvait entraver le libre examen, réclamant surtout la suppression de la hiérarchie. Elisabeth, au contraire, tenait avant tout à ne pas donner aux puritains trop d'influence dans son royaume. Son orgueil, sa corruption, sa haine contre le Pape, l'aversion qu'elle avait toujours montrée contre la plupart des dogmes catholiques, et notamment contre la transsubstantiation, la rendaient fermement attachée à l'hérésie; mais si elle était impie, si elle avait horreur du Pape, elle n'en craignait pas moins les puritains. La reine était jalouse de son pouvoir et ombrageuse vis-à-vis des réformateurs calvinistes. Elle tenait, au delà de tout ce qu'on peut imaginer, à ce simulacre de tiare qu'elle avait posé sur sa tête, croyant arracher au Pape sa primauté. Son aversion contre les puritains procédait de deux causes, dont l'une était politique et l'autre religieuse. Elisabeth n'ignorait pas que les puritains ne tendaient pas à affranchir seulement leurs consciences du joug épiscopal, mais qu'ils s'estimeraient heureux de pratiquer dans le gouvernement civil une réforme analogue à celles qu'ils avaient introduite dans la religion. Autoritaire par tempérament, ambitieuse et consciente de son propre génie, Elisabeth ne consentait pas à livrer le peuple à l'anarchie religieuse. Les Anglais avaient résisté aux réformateurs. L'apostasie des grands, la corruption et la cupidité du clergé, la tyrannie des rois les avaient entraînés malgré eux dans l'hérésie. Le simulacre de hiérarchie qu'Edouard VI et plus tard Elisabeth avaient maintenu à la tête de l'Eglise anglicane préservait le peuple de l'envahissement des idées de révolte. La reine voyait dans le protestantisme mitigé et illogique formulé par son symbole une double garantie contre la destruction de toute croyance positive et contre toute velléité d'abaisser son pouvoir religieux et politique. De là sa résistance aux demandes des puritains, sa fermeté dans la défense de la hiérarchie, son hostilité contre les sectes dissidentes.

Elisabeth ne semblait point préoccupée de l'accusation

que les puritains formulaient contre elle, alors qu'ils dénonçaient son manque de logique et ses contradictions. Elle n'avait qu'un souci, qu'une pensée, sauvegarder sa couronne contre les atteintes des novateurs, consolider son pouvoir dans l'Etat aussi bien que dans l'Eglise. Sa fourberie et sa haine pouvaient bien profiter des attentats des puritains contre Marie Stuart, dont elle prépara lentement le meurtre. Mais tout en se servant de ces sombres sectaires pour assouvir ses passions, tout en leur concédant quelque chose en échange des services qu'ils lui rendaient au préjudice de sa malheureuse cousine, elle ne voyait pas sans effroi l'accroissement de la puissance d'une secte poursuivant des desseins révolutionnaires et capable de renverser les trônes.

A la mort d'Elisabeth, le puritanisme avait gagné du terrain en Angleterre; mais la ferme volonté de la souveraine avait consolidé en même temps et l'Eglise officielle et sa hiérarchie. Cependant, une crise violente devait éclater sous le règne de ses successeurs. Le despotisme de Jacques Ier qui n'avait rien du génie d'Elisabeth, la faiblesse et l'incapacité de Charles Ier qui paya de sa tête les fautes de son frère et surtout les siennes, préparèrent le triomphe des sectaires. Les puritains atteignirent l'apogée de leur puissance sous le protectorat d'Olivier Cromwell. Mais à la mort de celui-ci, en 1658, le général Monk ayant restauré la monarchie des Stuarts, la réaction contre le puritanisme devint très violente. Si le régime de Cromwell avait pu se continuer même après son décès, il est probable que la force des choses et la prépondérance des idées puritaines auraient entraîné la ruine de l'Eglise officielle et de sa hiérarchie. Alors le protestantisme aurait suivi, au delà de la Manche, la même voie qu'il a parcourue en Suède, en Danemark et en Allemagne. L'autorité civile l'aurait préservé, comme au-delà du Rhin et dans les pays scandinaves, d'une décadence trop rapide. Il ne se serait pas émietté, comme en Amérique, sous l'influence de la liberté illimitée et de la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. Mais il n'aurait point conservé cette organisation puissante dont il est re-

devable à Elisabeth, et qui, au fond, n'est qu'un reste, plus ou moins altéré, de l'ancienne hiérarchie catholique.

La chute des Stuarts, en 1688, n'amena aucun changement dans la situation de l'Eglise d'Angleterre. La révolution qui renversait Jacques II n'était point, comme l'insurrection des puritains au temps de Cromwell, la conséquence des luttes intestines, religieuses et politiques des sectes protestantes, mais le résultat de l'imprudence d'un roi catholique trop pressé de rendre pleine et entière justice à ses coreligionnaires, et de l'explosion de haine que la présence d'un « papiste » sur le trône d'Henri VIII et d'Elisabeth avait provoquée. L'organisation hiérarchique de l'anglicanisme officiel ne souffrait aucune atteinte par l'avènement de Guillaume III, et ses successeurs n'y changèrent rien.

On peut donc dire que la volonté royale fut la gardienne jalouse de la hiérarchie, de même qu'elle est responsable de l'apostasie de l'Angleterre. Sans doute, la cupidité des premiers fauteurs du protestantisme au delà de la Manche contribua aussi pour beaucoup à préserver la hiérarchie de toute atteinte. Sans Edouard VI, Cranmer, le plus violent des réformateurs, ne se soucia point de renoncer aux honneurs et aux immenses revenus que lui procurait sa situation de primat d'Angleterre et d'archevêque de Cantorbéry. Ceux de ses collègues dans l'épiscopat qui se firent ses complices dans l'apostasie, avaient les mêmes motifs pour renier la logique protestante, et proclamer le libre examen, tout en maintenant le caractère épiscopal à la religion nouvelle. Sous Elisabeth, Parker et les autres prélats de l'anglicanisme furent, pour des raisons analogues, les plus fermes soutiens de l'Eglise officielle et de ses institutions, et la Chambre des lords, dont tant de membres jouissaient de grasses prébendes ecclésiastiques, devint la citadelle des défenseurs de l'Eglise établie contre les prétentions des novateurs. Cependant la hiérarchie n'aurait point résisté à tant d'assauts, n'aurait pas survécu à tant de tempêtes, si elle n'eût pu compter que sur le bon plaisir royal et sur la cupidité de ses dignitaires. Ce qui a sauvegardé l'épiscopat

dans le protestantisme anglais, c'est l'esprit du peuple anglais, sur lequel le catholicisme avait tracé un profond sillon. Dans la catastrophe finale qui sépara l'île des saints de sa mère, l'Eglise romaine, tous les souvenirs du passé ne sombrèrent pas. L'Angleterre, avant que la honteuse passion d'un tyran la privât des inestimables bienfaits de l'unité de la foi, était trop sincèrement catholique pour que, même après l'introduction du protestantisme, il ne restât pas quelque chose des anciennes coutumes. La réforme radicale, sur le patron de celle de Knox et de Calvin, ne cadrait pas avec les idées anglaises. L'opinion favorisait plutôt, même alors qu'elle était égarée par les passions antiromaines, une réforme mitigée. Le triomphe définitif de la faction puritaine pouvait à la rigueur venir à bout de ces répugnances. La puissance d'Elisabeth, le retour de la monarchie après la mort de Cromwell, firent avorter le plan des ultra-protestants. Mais l'appui de l'opinion contribua pour beaucoup à fortifier la résistance des pouvoirs publics contre le presbytérianisme.

Je disais, au début de ce paragraphe, que l'Angleterre est redevable, en grande partie, du mouvement de retour vers l'Eglise catholique qui se produit aujourd'hui au principe hiérarchique qu'elle a su conserver après sa séparation de Rome. Il me sera facile de le prouver. La hiérarchie a maintenu, en Angleterre, une certaine discipline dans les croyances des fidèles. Elle a constitué comme un boulevard formidable contre l'émiettement du protestantisme et sa dégénérescence. Sans doute elle n'a pu empêcher l'introduction au delà de la Manche des sectes dissidentes. Nous les avons vues pénétrer en Angleterre, même sous le règne d'Elisabeth, dont le despotisme religieux et l'intolérance étaient pourtant bien violents. Dans les temps modernes, les divisions et les sectes se sont considérablement accrues, mais, au milieu de tant d'erreurs et de dissentiments, on ne saurait nier que l'Eglise établie, avec sa hiérarchie, a servi de digue pour la défense des croyances chrétiennes. Il est vrai que l'Eglise officielle elle-même n'a pas toujours été exempte de cette fièvre de négations qui a envahi le

protestantisme, surtout en Amérique et en Allemagne. On n'a pas perdu, en effet, le souvenir d'un haut dignitaire de l'anglicanisme, le docteur Stanley, doyen de Westminster, dans le cœur même de Londres, reniant les dogmes fondamentaux du symbole d'Elisabeth, professant audacieusement le rationalisme, n'osant pas affirmer la divinité de Jésus-Christ et appelant M. Renan en Angleterre pour y tenir des conférences. On pourrait citer d'autres exemples de dignitaires ecclésiastiques anglicans dont le christianisme est plus que suspect ; mais, malgré ces regrettables défaillances que la *Broad Church* tend de plus en plus à multiplier, il est incontestable que la hiérarchie a sauvé, du moins en partie, le protestantisme anglais du désordre doctrinal et des erreurs multiples qui ont fait sombrer l'idée chrétienne chez tant de protestants du continent européen et d'Amérique.

C'est pourquoi cette hiérarchie, maintenue par Elisabeth pour sauvegarder sa suprématie religieuse et son symbole contre les attaques du « papisme », non moins que contre les tentatives des puritains et, en général, des dissidents du protestantisme, a fini par devenir, bien qu'involontairement, l'instrument de la bonté divine qui destinait plusieurs de ses membres les plus illustres à être les apôtres de l'Eglise romaine sur le sol anglais.

La hiérarchie, dans la pensée d'Elisabeth, devait être un obstacle formidable à la conversion de l'Angleterre, et elle le fut réellement tant que dura l'intolérance religieuse au delà de la Manche. Mais du jour où la liberté de conscience fut proclamée par le Parlement anglais, cette machine de guerre se transforma en auxiliaire du catholicisme. Pendant des siècles elle avait combattu le « papisme », mais elle avait en même temps rallié sous son drapeau les chrétiens d'Angleterre. Quand l'heure de la liberté de conscience sonna, le catholicisme, en sortant de sa cachette, trouva le protestantisme discipliné et moins atteint qu'en Allemagne par le matérialisme et le rationalisme. Dès lors, n'ayant à combattre pacifiquement et loyalement qu'avec des protestants gardant encore un bon nombre des croyances de

l'Eglise romaine, la lutte devint d'autant moins difficile que la distance à parcourir entre l'erreur et la vérité était moins grande. Ces restes de l'ancienne foi gardés par l'anglicanisme officiel permirent à beaucoup de protestants d'affronter le problème religieux sans qu'ils eussent besoin de commencer par les premières notions du catéchisme. La grâce de Dieu les aida puissamment dans cette œuvre du retour à la vraie foi. Car sans elle ils n'eussent jamais abouti. Mais il n'en est pas moins vrai que si des lumières de l'Eglise établie, telles que Newman et Manning, purent comprendre peu à peu la situation illogique d'une religion proclamant le libre examen et imposant en même temps un symbole, reniant le magistère universel du Pape et conservant jalousement une hiérarchie épiscopale, si surtout de tels hommes purent entraîner à leur suite des milliers de chrétiens, ces résultats sont dus en grande partie à l'unité relative des croyances dont l'Angleterre est redevable à l'organisation hiérarchique de son protestantisme.

II

L'histoire présente quelquefois de singuliers contrastes. Il n'est pas rare que ceux qu'un peuple ou un gouvernement ont le plus combattus finissent par exercer une influence décisive sur l'avenir de leurs persécuteurs. C'est ainsi que de nos jours la Hongrie, écrasée par l'Autriche en 1848, a fini par se réconcilier avec son ennemie, par signer un pacte avec elle, et dès lors son influence s'étendant peu à peu au delà de la Leitha, grandissant par degrés, mais avec une étonnante rapidité, est devenue prépondérante à Vienne même et dans ces milieux politiques et diplomatiques d'où trente ans auparavant était parti le mot d'ordre destiné à anéantir les espérances magyares.

Au point de vue religieux, sinon en ce qui touche à la politique, l'Irlande a joué à peu près le même rôle au delà de la Manche. En butte aux persécutions, même alors que

l'Angleterre était catholique, parce que la verte Erin ne savait se résigner aux conditions que la conquête anglaise lui avait faites, l'Irlande fut soumise aux plus atroces tortures après la séparation de la Grande-Bretagne de l'unité de la foi. A l'oppression politique vint alors s'ajouter la tyrannie religieuse cent fois plus lourde que le despotisme d'un conquérant. Désormais l'Angleterre ne devait plus se contenter d'imposer son pouvoir politique aux Irlandais récalcitrants. Elle prétendait les contraindre à suivre leurs maîtres dans leur rébellion contre le siège apostolique. L'Irlande, qui avait subi le joug anglais, bien qu'à contrecœur et non sans une sourde résistance, se refusa énergiquement à toute concession sur le terrain de la foi. L'impopularité de la domination anglaise la sauva du naufrage et la préserva de toute défaillance. En Angleterre aussi le peuple avait commencé par s'opposer aux prétentions de Henri VIII à la suprématie religieuse. Plus tard, surtout dans les comtés du Nord, il s'était insurgé contre les novateurs protestants devenus tout-puissants sous Edouard VI. Mais la violence et le temps finirent par avoir raison de ces nobles résistances. Peu à peu le protestantisme devint la religion nationale et l'île des saints perdit la foi. En Irlande le patriotisme vint en aide à la foi ardente du peuple. La Réforme y revêtait le double caractère d'une révolte contre l'Eglise, son chef et ses doctrines et d'une importation odieuse que l'ennemi traditionnel voulait faire accepter par voie d'autorité au peuple qu'il avait privé de son autonomie. L'opposition aux novateurs aurait probablement fini par fléchir en Irlande, comme en Angleterre et en Norvège, si les conditions politiques en eussent été les mêmes. Les nouvelles générations, instruites par les pasteurs de la religion officielle, se seraient peu à peu habituées à l'hérésie, et l'Irlande aurait suivi à son tour l'île sœur dans le protestantisme. Mais le patriotisme froissé, venant au secours de la foi menacée, opposa une barrière infranchissable aux prétendus réformateurs. La persécution cruelle et sanglante qui s'ensuivit, loin d'affaiblir le courage des Irlandais, ne fit qu'enflammer davantage leur zèle pour la défense de la

religion de leurs ancêtres. Le catholicisme devint pour eux comme le symbole de leur indépendance nationale, en même temps qu'il était celui de leurs croyances et de leurs plus douces espérances. Dès lors ils furent inébranlables et rien ne put vaincre l'héroïque fermeté d'un peuple vaincu et opprimé, défendant au prix des plus dures souffrances les droits de sa conscience outragée.

Henri VIII ouvrit l'ère de la persécution, mais sa réforme, se bornant à la négation de la primauté du Pape, semblait plutôt l'œuvre personnelle du tyran que le résultat d'une profonde révolution religieuse. On pouvait croire, en effet, qu'à la mort du roi, les choses changeraient. Néanmoins, pour soumettre les Irlandais au bill qui lui attribuait la suprématie religieuse, le monarque anglais ne craignait point d'employer tour à tour la persécution sanglante et la spoliation. Cependant les autels restaient debout, la liturgie ne subissait point de changements et les nouveaux vandales ne commençaient pas encore à renverser les tabernacles, à briser les images et à détruire de fond en comble le culte catholique.

Ce qu'Henri VIII avait épargné, Edouard VI, le roi enfant, guidé par un apostat comme Cranmer et par son oncle, Edouard Seymour, duc de Sommerset et protecteur, c'est-à-dire régent du royaume, s'empressa de le livrer aux nouveaux iconoclastes. Les temples furent profanés, les images mutilées à coups de marteau, la liturgie, comme le dogme, subirent les atteintes des novateurs. L'Irlande résista héroïquement et le pouvoir central ne la ménagea point. Il allait même redoubler ses rigueurs, lorsque la mort d'Edouard VI et l'avènement de Marie interrompirent brusquement les attentats des propagateurs de l'hérésie. Malheureusement le règne très court et très tourmenté de la fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon ne fut qu'une courte trêve. L'Irlande commençait à peine à panser ses blessures quand la mort de la reine Marie la livra à Elisabeth.

Le retour de l'Angleterre au protestantisme, retour cette fois définitif, replongeait la malheureuse Erin dans l'op-

pression la plus cruelle. Elisabeth, non contente de tyranniser ses sujets et d'imposer la Réforme dans l'île des Saints, prétendit y soumettre l'Irlande. Dans son orgueil, elle estimait devoir emporter par un redoublement de persécution ce qu'Henri VIII et Edouard VI n'avaient pu obtenir malgré leur cruauté et l'impitoyable fermeté de leurs lieutenants. Le peuple irlandais attendit de pied ferme les janissaires de la reine. On l'avait privé de ses églises, et il se réfugiait dans des granges, où des prêtres, bravant la prison et la mort, venaient célébrer les divins mystères et administrer les sacrements. Les temples profanés et couverts de ruines ne voyaient plus la foule des fidèles se presser sous leurs voûtes pour prier et entendre la parole de Dieu. Leurs nefs désertes témoignaient chaque jour de la persévérance du peuple dans l'ancienne foi et démontraient même aux aveugles que l'Irlande subissait la violence des novateurs, mais qu'elle ne se pliait point à leurs caprices.

Elisabeth, comme Henri VIII, employa tous les moyens à détruire le catholicisme en Irlande. La ruse et la violence, la spoliation et le gibet furent mis en œuvre dans l'espoir d'avoir raison de ce peuple réfractaire. A la longue, les excès du gouvernement provoquèrent une insurrection que le comte d'Esset étouffa dans le sang. Noble sang, répandu pour la plus sainte des causes ! Les carnages succédèrent aux carnages, les confiscations aux confiscations. La misère devint l'apanage des citoyens riches, unis aux pauvres dans la résistance et ne consentant point à trahir leur conscience pour plaire à une reine puissante. Les terres des nobles irlandais furent le prix des services rendus à la souveraine dans l'œuvre néfaste de l'oppression politique et religieuse de l'Irlande. Mais la fidélité des Irlandais fut alors plus forte que les armées et les ruses d'Elisabeth. Celle-ci, à la fin de son règne, après avoir dépensé quatre-vingt-six millions, somme énorme, si l'on tient compte de la valeur de l'argent au XVI[e] siècle, malgré l'expulsion d'un grand nombre d'habitants jetés sans ressources dans l'exil et la confiscation de six cents mille

acres de terrains livrés en pâture à ses favoris, voyait son œuvre sombrer et l'Irlande demeurer inébranlable dans ses croyances catholiques.

A son tour, Jacques Ier, le fils indigne de Marie Stuart, fit un nouvel effort pour introduire le protestantisme en Irlande. Non moins sanguinaire, non moins arbitraire qu'Elisabeth, il continua son œuvre, forgeant de nouvelles armes contre les malheureux Irlandais. Mais ses tentatives avortèrent misérablement.

Les conditions de l'Irlande s'aggravèrent néanmoins et par le seul fait de la durée, sous Jacques Ier et Charles Ier. Les terres qui avaient échappé à la confiscation sous Elisabeth devinrent la proie des protestants d'Angleterre. L'Irlandais en était réduit à vivre du travail de ses mains et à servir ses oppresseurs. L'île verte se dépeuplait sous la double action de la famine et des violences du pouvoir. Cromwell vint à son tour et redoubla les supplices. Sous prétexte qu'au moment de la détresse royale le peuple irlandais, oubliant les torts des Stuarts, avait épousé la cause de Charles Ier contre les puritains, maîtres du Parlement de Londres, le protecteur ravagea leur pays, mettant tout à feu et à sang, massacrant des milliers de citoyens. Le retour des Stuarts, et surtout l'avènement de Jacques II, roi catholique et bien disposé pour l'Irlande (1685), faisaient espérer que les souffrances de l'île auraient bientôt un terme. Il n'en fut rien. La révolution de 1688 fut l'origine de nouvelles persécutions, dans lesquelles l'Angleterre protestante déploya tous les artifices d'une cruauté qui ne semblait jamais à bout de ressources. L'Irlande n'était plus seulement en révolte contre la religion officielle. A ce crime déjà ancien, elle en ajoutait un autre ayant sa raison d'être dans la fidélité de son peuple aux Stuars, proscrits pour la seconde fois par la révolution triomphante. De là ces insurrections formidables contre le nouveau régime qui, amenant les armées anglaises à envahir et ravager l'Irlande, aboutirent à la défaite des Stuarts et à la ruine irrévocable de leurs espérances.

L'Irlande subit le contre-coup d'un tel désastre. Guil-



laume III imposa à ses malheureux habitants le serment du *test*, frappant quiconque aspirait à un emploi dans l'administration civile ou ecclésiastique. D'accord avec le Parlement, il sanctionna de nouvelles lois par lesquelles tout prêtre catholique se voyait condamné à l'exil, à la confiscation ou à la mort, tandis que les citoyens refusant d'assister aux services religieux de l'Eglise officielle étaient frappés de fortes amendes. Défense était faite aux pères de famille d'élever leurs enfants dans la religion de leurs ancêtres, et de les envoyer dans les collèges de France ou d'Espagne. Sous le règne d'Anne, les protestants d'Angleterre imposèrent à cette reine faible et partant incapable de résister aux pressions de ses conseillers, de nouvelles mesures, savamment tyranniques. Malgré la spoliation, et bien que la terre fût devenue la propriété presque exclusive des conquérants anglicans, il y avait encore quelques rares exemples d'Irlandais catholiques qui, à force de travail et d'industrie, étaient parvenus à accumuler ou à conserver quelque fortune. C'étaient les seuls Irlandais vivant sans mendier. Le gouvernement britannique voulut mettre ordre à ce qu'il regardait comme un scandale, il prépara une loi d'après laquelle l'héritage de tout Irlandais catholique était dévolu à celui de ses parents, quel que fût le degré, proche ou éloigné, de sa parenté, qui se déclarerait protestant. En même temps, et pour sauvegarder l'avenir, le gouvernement de la reine Anne décrétait qu'un catholique ne pourrait plus désormais louer ses propriétés ou prendre en bail celle des autres pour un laps de temps supérieur à trois ans, et que personne n'aurait le droit d'élire les députés au Parlement, à moins de se déclarer protestant.

Ces lois, que la dynastie de Hanovre devait à son tour se hâter d'accepter et de maintenir, et que l'attachement de l'Irlande aux Stuarts faisait regarder comme indispensables aux oppresseurs de l'île, amenèrent une émigration en masse des habitants. La verte Erin se dépeupla, mais les premiers à souffrir des conséquences d'une si odieuse tyrannie, ce furent ces mêmes seigneurs anglais que la confiscation avait rendus maîtres du sol. Malgré la légis-

lation qui les favorisait de toutes les manières, les *Land-Lords* n'étaient ni riches ni heureux au milieu de la misère et de l'abjection croissante du peuple. L'agriculture déchut rapidement, le commerce languit, l'industrie tomba dans le marasme le plus absolu. Les *Land-Lords* subirent le contre-coup de cette crise violente que l'exaspération populaire aggravait de jour en jour. Sans la foi profonde qui garantissait encore l'Irlande des terribles convulsions d'une révolution sociale, il est certain que ce pays serait devenu la proie d'une poignée de sectaires résolus à opposer le crime au crime, la violence à la violence. Dieu seul sait ce qui pouvait découler d'une telle révolte. Mais la fidélité de la nation irlandaise aux croyances de ses pères la préserva d'une telle catastrophe. Elle conservait malgré tout dans son sein cette religion catholique qui devait la sauver. C'était le trésor caché, le souffle d'une vie que l'oppression ne pouvait étouffer et qui était destiné à rendre au peuple si injustement frappé, une nouvelle jeunesse, capable de le relever et de fermer ses plaies.

Pendant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la situation de l'Irlande devint de plus en plus mauvaise. Le paysan, fatigué de travailler pour enrichir ses ennemis et sans le moindre espoir d'améliorer son sort et celui de sa famille, négligeait le travail des champs, s'adonnant à la paresse et à la boisson. La famine ravageait l'île. Le désespoir poussait des centaines de malheureux à se livrer au brigandage que l'Angleterre était incapable de réprimer. Bientôt l'Amérique, peuplée en grande partie d'Irlandais expulsés par la tyrannie anglaise, se révolta à son tour contre la mère-patrie. Albion payait ainsi le fruit de ses injustices par la perte de la belle et florissante colonie.

La guerre d'Amérique fut le point de départ d'une nouvelle politique dont les catholiques anglais devaient plus tard profiter. La lutte contre les colons révoltés contraignit le gouvernement de Londres à diriger vers le nouveau monde les troupes qu'il entretenait en Irlande pour assujétir les catholiques. Les *Land-Lords*, redoutant une nouvelle rébellion du peuple que les régiments britanniques

ne pouvaient plus étouffer, estimèrent que, pour éviter ce danger, il fallait se montrer plus équitables à son égard. D'ailleurs, depuis quelque temps, les protestants irlandais eux-mêmes s'étaient convaincus du mal que la législation draconienne, édictée par le Parlement de Londres et sanctionnée par la couronne, faisait au pays, et, par contre-coup, à leurs propres intérêts. Ce fut alors que le Parlement irlandais, bien que composé exclusivement d'orangistes (1), voulut tout à coup se soustraire à l'arrogante domination que le Parlement anglais s'était attribuée sur lui. De là cette réaction salutaire contre la législation monstrueuse qui opprimait l'Irlande, réaction aboutissant bientôt à une amélioration insuffisante sans doute, mais sensible des conditions de l'île. Peu à peu on abrogea les lois qui détruisaient le commerce et écrasaient l'industrie, aussi bien que celles qui privaient les catholiques du droit d'hériter.

Enfin, couronnant l'œuvre de réparation par un acte de justice en faveur de la liberté religieuse, l'Assemblée abrogea la loi qui interdisait la célébration de la sainte messe et défendait aux fidèles d'y assister; elle abolit les édits défendant aux parents catholiques d'élever leurs enfants conformément à leurs convictions religieuses. Tels furent les premiers décrets du Parlement irlandais en faveur des catholiques opprimés. Ils font d'autant plus honneur à cette Assemblée que, comme je l'ai dit, elle ne comptait dans son sein que des protestants. Par là fut définitivement rompue une tradition deux fois séculaire de violences sans nombre et de cruelles persécutions.

Cette nouvelle et sage attitude du Parlement de Dublin était destinée à avoir une portée bien plus considérable que ses promoteurs ne le soupçonnaient. Ils avaient en vue la pacification et le relèvement économique de l'Irlande, et les mesures qu'ils prenaient pour en arriver à leurs fins devaient, traversant le canal de Saint-Georges, préparer un

(1) Les protestants d'Irlande sont connus sous le nom d'orangistes, que leurs concitoyens leur donnèrent en 1689, parce qu'ils étaient contraires à Jacques II et partisans de Guillaume III d'Orange.

avenir meilleur aux catholiques non moins opprimés d'Angleterre. Ce fut donc l'Irlande qui, par son héroïque fidélité au siège de Rome, prépara cette admirable renaissance catholique dont le Royaume-Uni nous offre aujourd'hui l'exemple, et on peut dire que par là l'île infortunée, en procurant les inappréciables bienfaits de la liberté de conscience au peuple qui la persécutait depuis des siècles, appliquait d'une manière parfaite le précepte de Jésus-Christ ordonnant de rendre à ses ennemis le bien pour le mal.

Le cabinet de Londres et le Parlement de Westminster accueillirent avec une mauvaise humeur non dissimulée les réformes que l'Assemblée orangiste de Dublin venait d'introduire dans la législation. Mais l'Angleterre n'osa pas se mettre en lutte ouverte contre le Parlement irlandais. D'autres soucis absorbaient les politiciens d'alors. La Révolution française venait d'éclater, et il importait de ne point compliquer une situation extérieure des plus menaçantes par des luttes intérieures et des conflits parlementaires qui eussent affaibli le gouvernement vis-à-vis de la France et de l'Europe. Le cabinet et le Parlement anglais se bornèrent donc à tenter un suprême effort pour empêcher l'Assemblée irlandaise de faire de nouveaux pas dans la voie de l'émancipation des catholiques. Mais il est des mouvements d'idées qu'aucune force humaine ne peut arrêter, car l'opinion est là pour défendre ses conquêtes. Le temps n'était plus où l'on pouvait traiter le peuple irlandais comme une cohorte d'esclaves rançonnables et taillables à merci. Les idées de liberté et de tolérance avaient fait du chemin et en imposaient même aux ministres tout-puissants de Georges III. Au surplus, un phénomène tout nouveau venait de se produire au delà du canal Saint-Georges. Jusqu'alors les Anglais avaient pu compter sur la lutte acharnée entre catholiques et orangistes pour appuyer les seconds et s'en servir dans leurs entreprises tyranniques contre les premiers. La noble conduite du Parlement de Dublin venait d'apaiser en partie les vieilles querelles. A côté d'orangistes demeurés intraitables et haineux, malgré les leçons de l'expérience, il s'était formé un parti où les

orangistes sages et honnêtes coudoyaient les catholiques. Comprenant que la lutte entre catholiques et protestants était la véritable cause de la détresse de leur patrie, les membres du nouveau parti s'associèrent sans tenir compte de leurs dissensions religieuses, pour demander la fin des injustices et des persécutions, et un régime équitable en faveur de tous les citoyens, sans distinction de croyances. Ce fut en vain que l'Angleterre tenta de s'opposer à cette coalition. Les idées libérales commençaient à avoir des apôtres à Londres, et affaiblissaient la faction des ultra-protestants partisans de l'intolérance. Aussi bien, en 1793, le Parlement de Westminster se vit contraint à rendre aux catholiques le droit de voter pour l'élection des députés et à permettre qu'ils pussent obtenir des grades dans l'armée et la marine du Royaume-Uni.

La situation commençait ainsi à s'améliorer en Irlande, et on pouvait espérer que l'œuvre entreprise sous de bons auspices se développerait rapidement, lorsque les Irlandais malavisés, prêtant l'oreille à de funestes conseillers, s'insurgèrent contre l'Angleterre, contraignant celle-ci à de sanglantes répressions. La révolte de 1796 eut les plus fâcheuses conséquences.

Elle permit au cabinet de Londres de supprimer le simulacre d'autonomie dont jouissait l'Irlande. En 1801, malgré des oppositions très graves, le Parlement de Westminster décréta l'abolition du Parlement irlandais et la fusion des deux assemblées de Dublin et de Londres en une seule siégeant à Westminster. L'Irlande porte encore le deuil de cet attentat à ses droits les plus chers. Depuis quatre-vingt-deux ans elle ne cesse de réclamer contre la suppression de sa représentation nationale autonome, et aujourd'hui nous voyons M. Gladstone travailler avec un noble courage à réparer l'injustice. Mais la Providence a permis cet acte suprême de violence pour rendre plus complète la liberté des catholiques anglais. Sans doute si l'Irlande, au lieu de se révolter en 1796, avait cherché à seconder son Parlement dans la voie des réparations nécessaires et de la pacification religieuse, elle n'aurait point perdu son autonomie, et l'œu-

vre des réformateurs se serait développée plus rapidement. Mais le Parlement anglais, privé du concours des députés catholiques d'Irlande, n'aurait pas rendu aisément pleine et entière justice aux catholiques. L'émancipation complète de nos correligionnaires du Royaume-Uni ne se serait accomplie que beaucoup plus tard. C'est ainsi que l'Irlande, même par ses fautes, semblait prédestinée à préparer les voies à la renaissance catholique en Angleterre.

Les protestants du Parlement de Westminster estimèrent qu'en supprimant l'assemblée irlandaise, non seulement ils arrêteraient le mouvement autonomiste qui se manifestait au delà du canal Saint-Georges, mais qu'ils entraveraient plus facilement la marche des idées en faveur de la liberté des catholiques. Ils ne prévoyaient point qu'au bout de quelques années seulement cette agitation deviendrait irrésistible, et que la présence des députés irlandais au sein de la Chambre des communes d'Angleterre, apporterait un appoint considérable aux défenseurs des opprimés. S'ils avaient pu entrevoir l'avenir, ils se seraient bien gardés de délibérer la destruction du Parlement de Dublin, préférant tolérer les entreprises de cette assemblée, plutôt que d'exposer la Grande-Bretagne à subir la loi des députés irlandais.

La fusion des deux Parlements était pour ainsi dire à peine accomplie, lorsqu'un homme surgit qui devait être le défenseur vaillant de l'Irlande et l'apôtre infatigable de l'émancipation des catholiques du Royaume-Uni. Cet homme de génie avait la mission de renverser de fond en comble l'édifice monstrueux élevé par Elisabeth et par ses successeurs pour écraser les catholiques et empêcher à tout jamais le retour de l'Angleterre à la foi de ses ancêtres. Daniel O'Connel possédait toutes les qualités indispensables pour vaincre dans la grande bataille qu'il allait engager en faveur de la plus sainte des causes. Esprit puissant, intelligence prompte et ouverte, foi intrépide, cœur ardent, tempéré par une prudence consommée, caractère énergique, prêt à tout sacrifier pour servir l'Eglise et la patrie, O'Connel avait en même temps l'art de diriger les hommes

et de dominer les situations les plus compliquées. Il était souple et modéré, en même temps que ferme dans ses convictions et inébranlable dans les revendications dont il se faisait l'écho. Jamais il ne fut plus grand que dans la lutte, au milieu du feu croisé de ses adversaires ; ne perdant jamais son calme, sachant oublier et pardonner les injures, jamais préoccupé de ses intérêts personnels, de son amour propre, mais toujours au premier rang pour guider ses amis à la conquête de la liberté religieuse. Lorsqu'il parut sur la scène politique, ceux qui ne le connaissaient pas encore crurent avoir affaire à un fanatique dont ils auraient facilement raison et qui ne tarderait pas à se briser contre les obstacles formidables s'opposant à sa marche et entravant son initiative. Les prudents du monde furent trompés. L'athlète se jouait de leurs résistances et de leurs expédients. Il marchait toujours, allait de l'avant et gardait une sérénité d'esprit incomparable au moment le plus critique. Il arrivait à Londres non seulement sans appui, mais avec la certitude de ne rencontrer dans les régions officielles que des railleurs ou des ennemis. Néanmoins son courage ne faiblit point, car un souffle divin animait son âme ardente et fidèle. Traité de visionnaire au début de sa carrière, il s'éteignit après avoir gagné la plus grande bataille que la liberté de conscience ait livrée en ce siècle. Ses ennemis furent contraints eux-mêmes de rendre hommage à son génie et à sa loyauté.

Lorsque O'Connel commença sa brillante carrière, les conditions de l'Irlande étaient toujours tristes et précaires. Les lois libératrices étaient incomplètes et d'ailleurs le plus souvent éludées par les protestants chargés de les appliquer et qui s'efforçaient de les faire abroger. La suppression du Parlement de Dublin avait réveillé l'animosité un instant assoupie entre catholiques et protestants. Les catholiques anglais subissaient les conséquences de ces événements, et désespéraient d'obtenir, de longtemps du moins, la justice qui leur était due. De plus en plus il était évident que leur sort était étroitement lié à celui de leurs frères d'Irlande, et qu'ils ne pourraient espérer la fin de leurs souffrances avant

d'avoir vu s'améliorer les conditions de l'île sœur. On était loin d'entrevoir un tel résultat. L'Irlande était redevenue, depuis la révolte de 1796, le théâtre de navrantes douleurs, de crimes affreux et de haines terribles entre les catholiques et les plus fougueux orangistes ; l'île était occupée par les armées anglaises qui, pour contenir le peuple et empêcher la guerre civile, transformaient le pays entier en un camp retranché, où deux races ennemies vivaient sur le pied de la plus profonde hostilité.

O'Connel, le grand agitateur, comme on l'appelait alors, au lieu de caresser les passions de la plèbe, comme le font d'ordinaire les vulgaires révolutionnaires, commença par calmer les esprits. Comprenant combien il importait de prouver à l'Angleterre et au monde civilisé que sa patrie ne voulait point le désordre et l'injustice, mais un régime honnête et équitable, qu'elle n'aspirait point à se soustraire à la couronne britannique, mais à vivre sous le sceptre de ses rois avec les mêmes droits et les mêmes avantages que les orangistes et les protestants d'Angleterre et d'Ecosse, O'Connel exigea que tous les catholiques, au lieu de courir aux armes et d'ensanglanter l'Irlande, s'unissent en une puissante ligue qu'il appela *fraternité catholique*, afin de travailler de tout leur pouvoir, et par les moyens permis par les lois, à reprendre les droits qu'ils avaient perdus. Le grand apôtre de l'affranchissement de l'Irlande et des catholiques d'Angleterre eut le mérite de se rendre compte de l'urgente nécessité qu'il y avait de mettre un terme aux excès de la foule exaspérée et de voir clairement que le succès de son entreprise dépendait surtout de la sagesse et de la modération du peuple irlandais.

L'œuvre à laquelle O'Connel consacrait sa vie était hérissée de formidables difficultés. Il fallait d'abord changer les habitudes d'un peuple, accoutumé à la rébellion contre ses oppresseurs, lui imposant, pour ainsi dire, le calme et la prudence vis-à-vis des provocations continuelles de ses ennemis et des menées de ceux qui devaient, dans la suite, chercher par tous les moyens à l'amener à quelque excès, afin de paralyser l'œuvre de son chef et d'anéantir ses espérances.

Il était indispensable de se créer des ressources, car sans argent on ne peut rien faire ici-bas, quelle que soit d'ailleurs la bonne volonté qu'on emploie au triomphe d'une idée généreuse. Or les Irlandais étaient pauvres. La fortune était depuis longtemps l'apanage de leurs adversaires. O'Connel, grâce à une puissante organisation de la *Fraternité catholique* et moyennant une cotisation de deux sous par mois que payaient ses membres, parvint à réunir des sommes considérables. Il s'en servit pour fonder des journaux, imprimer des brochures, manifestes, etc., afin de répandre partout les idées de son parti et de faire une forte propagande, surtout en Angleterre, pour l'abolition des lois opprimant les catholiques. Il employa aussi cet argent à protéger les pauvres électeurs catholiques contre les persécutions des Land-lords et des fonctionnaires de l'Etat.

La nouvelle association, fondée et dirigée par le grand Irlandais, ne tarda pas à faire de rapides progrès. O'Connel établit le siège de l'œuvre à Dublin, c'était la *Fraternité générale.* Chaque comté d'Irlande avait à son tour une *Fraternité locale,* étroitement unie au centre dont elle acceptait docilement les directions. O'Connell donna pour mot d'ordre à la *Fraternité catholique* le respect de la loi et la revendication des libertés nécessaires à la paix et à la prospérité de l'Irlande. Il traçait lui-même son programme en disant que ses concitoyens arriveraient à leurs fins et parviendraient à vaincre la résistance des Anglais en donnant au monde le spectacle d'une union étroite dans une même foi, et en se tenant plus que jamais éloignés de toute tentative révolutionnaire. O'Connell ajoutait qu'un peuple se servant avec persévérance de tels moyens, et se montrant digne de reprendre les droits dont on l'avait injustement privé, ne pourrait plus être esclave.

En présence des succès éclatants et rapides d'O'Connell et de sa *Fraternité,* le gouvernement britannique, alarmé, essaya de réagir contre ce qu'il considérait à tort comme une entreprise factieuse. L'association fut pendant quelque temps interdite par le pouvoir central; mais, loin de se

décourager, le grand Irlandais demeura ferme dans son programme d'agitation légale et plein de confiance dans le succès final. O'Connell envoya dans tous les coins de l'Irlande d'éloquents orateurs qui réunirent des meetings pour continuer l'œuvre de la *Fraternité*. Là où l'activité de ses lieutenants ne pouvait suffire à la besogne, O'Connel venait à leur aide. Sa parole toujours modérée, mais enflammée et puissante, fascinait le peuple. Les foules enthousiasmées le suivaient. Il savait les dominer et diriger leurs pas, excitant leur zèle, mais modérant leur colère et les empêchant à tout prix de commettre des désordres. Bientôt l'Irlande n'eut qu'un seul esprit et un seul cœur battant à l'unisson de celui de son illustre chef. Ce fut alors qu'O'Connel se sentit assez fort pour entreprendre sa lutte mémorable contre les lois de persécution au centre même de l'anglicanisme, au parlement de Westminster.

Les débats furent longs, la résistance du parti protestant devint d'autant plus désespérée que ses chefs entrevoyaient dès le début qu'un courant irrésistible se manifestait pour l'affranchissement des catholiques. Les députés irlandais n'étaient plus seuls à demander justice pour leur pays et pour leurs frères d'Angleterre. Le temps n'était plus où les Anglais se montraient unanimes à proclamer l'ostracisme contre les catholiques. Les libéraux commençaient à trouver la législation d'Elisabeth, de Cromwell et de Guillaume III incompatible avec leurs principes. Ils exprimèrent d'abord avec réserve leurs doutes; mais ils finirent par s'unir aux Irlandais pour en réclamer l'abrogation. C'est ainsi que des hommes illustres tels que Grattan, Canning et d'autres encore qu'il serait trop long de nommer, se firent à Westminster les défenseurs convaincus de l'émancipation des catholiques.

Cependant le Parlement ne s'empressait pas d'acquiescer aux désirs des libéraux. Les partisans des lois d'oppression disputaient pouce par pouce le terrain à leurs adversaires. Il y eut tour à tour des victoires de la justice et de la liberté et des retours offensifs des partisans de la tyrannie et de l'esclavage. Mais enfin le droit obtint gain de cause. Sir

Robert Peel, voyant, en 1829, que les catholiques et les libéraux d'Irlande devenaient de jour en jour plus puissants et pouvaient paralyser la vie parlementaire de la Grande-Bretagne par ce que l'on a appelé depuis une politique d'*obstruction*, se décida enfin à rendre justice aux catholiques en appuyant, d'accord avec les wihgs anglais, les légitimes revendications d'O'Connel. Cette conduite équitable et éclairée formera à tout jamais la gloire du ministère Peel et de son illustre chef. Sans doute, ce ne fut qu'après de longues luttes que la réforme put s'accomplir, mais l'opposition des partisans endurcis de l'intolérance ne fit qu'accroître la portée de la victoire. Les violents furent à la dernière heure abandonnés par tous les hommes que la passion ne rendait point aveugles. La loi qui faisait tomber pour toujours les chaînes des catholiques fut adoptée par le Parlement de Westminster à une si forte majorité (1) qu'elle revêtit, aux yeux de l'Europe, le caractère d'une œuvre de réparation nationale. Dès lors personne ne put la confondre avec l'entreprise d'un parti.

La loi d'émancipation des catholiques fut le point de départ du grand mouvement religieux qui se produisit en Angleterre dans la première moitié de ce siècle. Ce mouvement était destiné à prendre dans la suite des proportions bien plus considérables encore. L'acte du Parlement abrogeait tous les décrets portés contre les catholiques, et leur accordait les mêmes droits qu'aux protestants à peu d'exceptions près (2). Le temps devait amener l'améliora-

(1) La loi d'émancipation des catholiques obtint cent soixante-dix-huit voix de majorité à la Chambre des communes et deux cent cinq à la Chambre des lords.

(1) Les principales exceptions insérées dans la loi de 1829 consistaient en ceci : 1° le catholique romain ne pouvait pas être nommé *lord-chancelier* du royaume: 2° il ne pouvait pas être choisi pour remplir les fonctions de *lord du grand sceau;* 3° il ne pouvait pas aspirer à devenir *lord-lieutenant d'Irlande;* 4° l'usage du droit de présentation à n'importe quel bénéfice ecclésiastique lui était interdit; 5° de même il ne devait jamais faire partie d'une cour de justice à laquelle on pouvait en appeler contre une sentence rendue par un tribunal ecclésiastique ; 6° il était interdit aux catholiques d'enseigner dans les Universités du royaume; 7° les congrégations religieuses catholiques étaient assujéties à certaines restrictions.

tion graduelle de l'œuvre de sir Robert Peel. Les restrictions introduites dans la loi de 1829 devaient plus tard tomber les unes après les autres par la force même des choses. Celles qui subsistent encore sont vivement discutées aujourd'hui par les protestants eux-mêmes, de telle sorte que l'on peut prévoir leur suppression à brève échéance.

Malgré ses lacunes, la loi de 1829 était vraiment libérale. Elle consacrait sans retour la fin de l'oppression des consciences et le triomphe de la justice et de l'impartialité dans la législation ecclésiastique d'Angleterre. Dès lors une ère nouvelle commença, où la Grande-Bretagne donna au monde l'exemple d'une nation protestante plus équitable envers les catholiques que bien des gouvernements catholiques du continent. Par cette loi, la situation intérieure subit en Angleterre un changement radical. La liberté substituée au privilège rencontra bien quelques résistances attardées, conséquences naturelles de deux siècles et demi d'intolérance religieuse. Mais peu à peu elle entra dans les mœurs, et un exemple récent nous prouve qu'il serait impossible aujourd'hui de faire renaître sur le sol anglais cette plante malfaisante de l'oppression des consciences qui l'a si longtemps ravagé (1).

L'émancipation de nos correligionnaires d'Angleterre fut sans doute l'œuvre de sir Robert Peel et des législateurs britanniques, mais elle fut surtout celle d'O'Connel et des Irlandais demeurés inébranlables dans leur attachement aux croyances romaines. Ainsi l'Irlande catholique, écrasée par l'Angleterre protestante, se vengea noblement de sa rivale. Le sang des martyrs irlandais, loin d'étouffer le catholicisme dans la verte Erin, devint la semence destinée par la miséricorde de Dieu à faire refleurir leur foi en Angleterre et en Ecosse. Comte Joseph GRABINSKI.

(1) La vaine opposition faite par les ultra-protestants à l'élection de sir Stuart-Knill, catholique refusant d'aller aux offices de l'Eglise anglicane, comme Lord-Mayor de Londres, l'accueil enthousiaste fait par le peuple au nouveau Lord-Mayor, l'insuccès éclatant de la ligue antipapiste (*antipopery ligue*) prouvent la vérité de ce que j'affirme ici.



LES PSAUMES DE SALOMON

Il serait de la plus haute importance pour les historiens des origines du christianisme de posséder les ouvrages écrits par des Juifs au temps de N.-S. Jésus-Christ. Ils pourraient, en s'appuyant sur des livres exactement datés, exposer, sans crainte d'erreur, les idées religieuses régnantes à cette époque, et ainsi replacer le christianisme dans son cadre historique. Ce n'est certes pas que l'on dût rechercher dans les enseignements des docteurs contemporains la doctrine de Jésus-Christ; ce que l'on constaterait, c'est qu'une partie des enseignements chrétiens sont ceux de l'Ancien Testament et des docteurs juifs, mais, et surtout pour ceux de ces derniers, purifiés, transformés et complétés, en passant par la bouche de Jésus-Christ et de ses Apôtres. Il n'y a pas eu solution de continuité entre le judaïsme et le christianisme. Le premier a été la préparation, comme l'ébauche du second; celui-ci est né des entrailles de celui-là.

Malheureusement, les écrits juifs de cette époque qui nous sont parvenus sont excessivement rares; Schürer, dans son *Histoire du peuple juif au temps de Jésus-Christ*, en compte six, et encore, pour arriver à ce nombre, fait-il quelques fausses attributions. C'est donc avec grand soin que nous devons étudier ceux que nous possédons. Parmi ceux-ci un des plus remarquables, et pour sa beauté littéraire, et pour la valeur des idées qui y sont exprimées, est

à coup sûr les *Psaumes de Salomon*. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a compris leur importance pour l'exposé des idées pharisiennes au Ier siècle avant Jésus-Christ, et surtout pour l'histoire de l'idée messianique ; mais l'attention a été rappelée récemment sur eux d'une manière toute particulière. M. de Gebhardt en promet un texte nouveau, et voici que deux savants anglais, MM. H. E. Ryle et Montague Rhodes James, l'ont devancé, en nous donnant un travail très complet, sinon définitif, sur ces psaumes (1). Dans une introduction étendue, près de cent pages, ils ont étudié avec le plus grand soin toutes les questions critiques, historiques et doctrinales qui s'y rapportent. Ils publient ensuite un texte, établi d'après cinq manuscrits et accompagné de variantes. A une traduction littérale ils ont joint des notes où sont discutées les significations diverses qui ont été présentées pour les phrases difficiles. Le sens est d'ordinaire précisé par le rappel des passages analogues de l'Ancien Testament, ou par les allusions aux événements contemporains.

Ce travail de haute valeur scientifique va être notre guide dans cette étude, et quoique nous ayons consulté d'autres ouvrages sur cette question, nous devons dire que c'est l'œuvre de MM. Ryle et James qui d'ordinaire nous fournira nos renseignements et nos conclusions.

Pour nous, la question importante à élucider est celle de l'époque à laquelle furent écrits ces psaumes ; de sa solution dépend la valeur doctrinale de ce pseudépigraphe. Nous passerons donc rapidement sur les questions de critique textuelle, histoire de ces psaumes, manuscrits, éditions diverses, pour nous appliquer à fixer nettement, par l'examen des allusions aux événements historiques, les dates approximatives entre lesquelles ces psaumes ont dû être écrits. Nous ne pourrons nommer l'auteur, mais les idées qu'il exprime, et que nous aurons soin de relever, le dési-

(1) *Psalms of the Pharisees commonly called the Psalms of Solomon* by H. E. Ryle and M. R. James, in-8, xciv-176 pages. Cambridge, at the University Press, 1891.



gnent nettement comme étant du parti pharisien. Nous ne laisserons pas de côté quelques questions moins importantes, telles que la langue dans laquelle ont été écrits ces psaumes, leurs rapports avec la littérature juive, mais nous nous arrêterons surtout à faire ressortir l'ensemble des idées messianiques qui s'en dégagent. Dans aucun écrit du temps on ne trouve le Messie décrit aussi nettement comme personnage historique, et nulle part, si nous en exceptons l'Ancien et le Nouveau Testament, ses caractéristiques ne sont aussi clairement fixées.

Pour cette étude historique et doctrinale des *Psaumes de Salomon* nous aurions pu simplement en résumer à grands traits le contenu, si nous avions espéré que les lecteurs en eussent trouvé facilement le texte. Les renvoyer au texte grec, c'eût été leur imposer un travail ; nous ne pouvions leur indiquer qu'une traduction française, celle qui a été publiée dans la troisième *Encyclopédie théologique* de Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, I, col. 939-956, mais cette traduction fourmille de contre-sens, d'inexactitudes et d'omissions.

Nous avons donc cru rendre service à nos lecteurs en leur offrant une traduction nouvelle, aussi exacte que possible, des *Psaumes de Salomon*. Afin de suivre le mouvement de la phrase, plutôt hébraïque que grec, nous avons résolument sacrifié l'élégance à la fidélité, et nous avons serré le texte de près, en calquant pour ainsi dire le français sur le grec. En plusieurs passages, le texte était très obscur ; nous avons ordinairement accepté les conjectures émises par MM. Ryle et James. Nous avons d'ailleurs essayé, par des notes aussi courtes que possible, d'expliquer les passages difficiles et de relever les allusions aux événements contemporains. Enfin, ces psaumes étant presque un centon de phrases de l'Ancien Testament, nous signalons les passages qui ont été textuellement empruntés à celui-ci (1).

(1) Les mots entre parenthèses sont la traduction littérale du mot grec ou expliquent le texte ; ceux qui sont en italique n'exis-

Psaume I

Psaume de Salomon (1)

1. — J'ai crié vers le Seigneur dans ma détresse extrême, vers Dieu, quand les pécheurs (2) m'attaquaient.

2. — Le cri de la guerre s'est tout à coup fait entendre devant moi. *J'ai dit : Dieu* m'écoutera, car je suis plein de justice.

3. — J'ai réfléchi dans mon cœur que j'étais plein de justice, parce que j'étais dans la prospérité et que j'avais des fils nombreux (3).

4. — Leurs richesses s'étaient répandues dans toute la terre et leur gloire jusqu'aux extrémités du monde.

5. — Ils s'étaient élevés jusqu'aux astres ; ils disaient qu'ils ne tomberont pas.

6. — Ils s'enorgueillissaient dans leurs biens et ils ne se contenaient pas (4).

tent pas dans le grec, et n'ont été introduits que pour compléter le sens de la phrase.

(1) Le psalmiste parle au nom de Sion. — Prière de Sion, (1-3) assaillie par les pécheurs ; elle a confiance en sa propre justice, (3-5) mais elle se trompe, car ses fils (probablement les Saducéens) ont péché en secret et profané le sanctuaire du Seigneur (6-8). Ce psaume et le VIII[e] font allusion aux mêmes circonstances historiques, la prise de Jérusalem et du temple par Pompée.

(2) Les pécheurs 'αμαρτωλοί sont nommés trente-deux fois dans ces psaumes, en opposition avec les justes, les saints, ceux qui craignent le Seigneur. Au temps des Macchabées les pécheurs étaient les juifs hellénisés, I *Macc.* II, 48 ; ici il semble que ce sont les païens, cependant partout ailleurs ce sont les Saducéens.

(3) Raisonnement juif. Dieu avait promis la prospérité à ceux qui le serviraient fidèlement, *Ex.* XXIII, 25, 26, etc. ; donc ceux qui étaient heureux étaient justes.

(4) Allusion aux Saducéens riches et orgueilleux.

7. — Leurs péchés étaient *commis* en secret, et je ne les ai pas connus.

8. — Leurs transgressions surpassaient celles des nations qui étaient avant eux. Ils ont profané le sanctuaire (les choses saintes), du Seigneur (1), en le souillant.

Psaume II

Psaume de Salomon sur Jérusalem (2)

1. — Dans son orgueil le pécheur (3) a renversé avec le bélier les murailles puissantes, et tu ne l'en as pas empêché (4).

2. — Les peuples étrangers sont montés à son autel (5), dans leur orgueil ils le foulaient aux pieds avec leurs sandales.

3. — Parce que les fils de Jérusalem ont souillé les choses saintes du Seigneur, et que par leurs iniquités ils ont profané les offrandes de Dieu (6),

(4). — A cause de cela, il a dit : Rejetez-les (ces offrandes) loin de moi.

5. — La beauté de sa gloire ne les favorise pas (7) ; ils

(1) *Lév.* XIX. 8 ; XXII, 15 ; *Nombr.* XVIII, 32, etc. Les prêtres Saducéens sont accusés ici (*Ps.* II, 3.) d'avoir violé les lois cérémonielles dans l'exécution des sacrifices.

(2) Prise de Jérusalem (1-15) ; justification des jugements de Dieu (16-23) ; prière du juste (24-29) ; réponse de Dieu (30-35) ; invitation à reconnaître le vrai roi (36-40) ; Doxologie (41). Ce psaume a dû être écrit après la défaite et la mort de Pompée, qui ont été un châtiment divin pour avoir profané le temple.

(3) *Ps.* IX, 23.

(4) Allusion à la prise de Jérusalem par Pompée.

(5) Josèphe, *Ant. jud.* XIV, IV, 3, 4.

(6) *Lévit.* XXI, 6. — Le psalmiste a en vue les prêtres saducéens.

(7) Ou bien : Ne les a pas eus en bonne odeur. Passage obscur pour lequel on a proposé diverses corrections et traductions.

ont été réduits à rien devant Dieu et profondément déshonorés.

6. — Ses fils et ses filles ont été dans une dure captivité ; sur leur cou a été le sceau de l'esclavage, flétrissure au milieu des nations.

7. — Suivant leurs péchés *Dieu* a agi avec eux (1), car il les a livrés entre les mains (2) de leurs oppresseurs.

8. — Car il a détourné sa face de la miséricorde pour eux, pour le jeune homme, le vieillard et leurs enfants tous ensemble.

9. — Car tous ensemble ils avaient fait le mal en ne pas l'écoutant.

10. — Et le ciel s'est irrité contre eux et la terre les a eus en horreur.

11. — Car aucun homme sur la terre n'a fait de telles choses,

12. — Et la terre, ô Dieu, connaîtra (3) tes jugements tous pleins de justice.

13. — Dieu a fait des fils de Jérusalem un objet de dérision à cause de leurs prostitutions dans cette ville (4). Quiconque passait entrait en face du soleil (5); ils se moquaient de leurs transgressions.

14. — De même qu'avaient fait ceux-là (les Juifs), en face du soleil, ceux-ci (les Gentils) donnèrent en spectacle les iniquités (des Juifs), et les filles de Jérusalem ont été souillées suivant ton jugement,

15. — Parce qu'elles s'étaient souillées elles-mêmes dans un mélange impur (6). Je souffre dans mes entrailles et dans mon cœur à cause de ces choses.

16. — Je te justifierai, ô Dieu, dans la droiture de mon cœur (7); car dans tes jugements est ta justice, ô Dieu!

(1) *Ps.* CII, 10. — (2) *Ps.* XXXVI, 33.

(3) Traduction inexacte de l'hébreu primitif pour *a connu.*

(4) Pour qu'ils soient comme des prostituées au milieu de cette ville (Trad. Ryle, James).

(5) La honte des Juifs était publique.

(6) Probablement à cause des mariages avec les étrangers.

(7) *Ps.* CXVIII, 7.

17. — Car tu rends aux pécheurs ce qui est dû à leurs œuvres (1), à leurs péchés dont la grièveté est extrême.

18. — Tu as révélé leurs péchés afin que parût ton jugement.

19. — Tu as effacé leur mémoire de dessus la terre; Dieu est un juge juste (2), et il ne fera pas acception de personne, (il ne respectera pas la personne) (3).

20. — Il a précipité sa beauté (4) du trône de gloire, car les Gentils ont insulté (5) Jérusalem en la foulant aux pieds.

21. — Elle s'est revêtue d'un sac au lieu de son vêtement de beauté (6), une corde est autour de sa tête à la place d'une couronne;

22. — Elle a enlevé le diadème de gloire dont Dieu l'avait ornée;

23. — Sa beauté a été jetée à terre dans l'ignominie.

24. — Et je voyais cela, et je priais la face du Seigneur (7), et je disais : C'est assez, Seigneur, appesantir ta main sur Jérusalem, en jetant sur elle les nations.

25. — Parce qu'elles s'en moquaient, et elles ne l'épargnaient pas dans leur orgueil, leur colère et leur vengeance.

26. — Et ils (les Juifs) seront entièrement détruits, si toi, Seigneur, tu ne les réprimandes pas dans ta colère.

27. — Car ce n'est pas par zèle qu'ils ont agi (8), mais dans la passion de leur cœur,

28. — Pour qu'ils versent leur colère sur nous dans la rapine : ne tarde pas, ô Dieu, à faire tomber la récompense sur leurs têtes,

29. — A changer l'orgueil du dragon en déshonneur.

30. — Et je n'ai pas eu longtemps à attendre jusqu'à ce

(1) *Ps.* XXVII, 4; LXI, 12. — (2) *Ps.* VII, 11.
(3) *Gen.* XIX, 21. — *Deut.* X, 17. — *Prov.* XVIII, 5, etc.
(4) De Jérusalem dont il est question plus loin.
(5) *Ps.* LXXXV, 9. — (6) *Baruch*, V, 1, 2.
(7) I *Rois* XIII, 12.
(8) Les Gentils, instruments de la colère divine, ont dépassé les limites de leur mission.



que Dieu me montra cet insolent percé de coups sur les rives de l'Egypte (1), plus méprisé que le dernier sur la terre et sur la mer.

31. — Son cadavre, plein d'ignominie, a pourri sur les vagues (2) et personne n'était là pour l'ensevelir (3).

32. — Car il (Dieu) l'a réduit à rien dans le déshonneur; il n'a pas pensé qu'il était un homme, et il n'a pas considéré sa fin.

33. — Il a dit : Je serai le Seigneur de la terre et de la mer, et il n'a pas compris que c'est Dieu qui est grand, puissant dans la grandeur de sa force.

34. — Il est roi dans les cieux (4), et juge les rois et les chefs.

35. — Il m'a rétabli (ressuscité) dans la gloire et il a endormi les orgueilleux dans la destruction éternelle et dans le déshonneur, parce qu'ils ne l'ont pas connu.

36. — Et maintenant, considérez (5), vous les puissants de la terre, le jugement du Seigneur, qu'il est un roi grand et juste, jugeant la terre, qui est sous le ciel.

37. — Bénissez Dieu, vous qui craignez le Seigneur avec intelligence, car la miséricorde du Seigneur est sur ceux qui le craignent dans ses jugements.

38. — Car il sépare le juste d'avec le pécheur; il récompense le pécheur pour l'éternité suivant ses actes.

39. — Et il a pitié du juste à cause de l'oppression du pécheur, et il rend au pécheur ce que celui-ci a fait au juste (6).

40. — Car le Seigneur est plein de bonté pour ceux qui l'implorent dans la patience; qu'il agisse suivant sa miséricorde avec les siens pour qu'ils puissent continuellement se tenir devant lui dans la force.

41. — Loué soit le Seigneur (7) dans l'éternité en face de ses serviteurs.

(1) Les manuscrits portent « sur les montagnes. »
(2) Allusion à Pompée. — (3) *Ps.* LXXVIII, 3.
(4) *Ps.* XI, 4. — (5) *Ps.* II, 10.
(6) Probablement allusion aux persécutions que les Pharisiens (les justes) eurent à souffrir des Saducéens (pécheurs).
(7) *Gen.* IX, 26.



Psaume III

Psaume de Salomon sur le juste (1).

1. — Pourquoi dors-tu (2), mon âme, et ne loues-tu pas le Seigneur?

2. — Chantez une hymne nouvelle au Dieu, digne de louange; chante et veille, car il veille (3); il est bon de chanter à Dieu de tout son cœur.

3. — Les justes se souviennent toujours du Seigneur dans leurs louanges et justifient les jugements du Seigneur.

4. — Le juste ne méprisera pas le châtiment du Seigneur; sa bonne volonté sera toujours en face du Seigneur.

5. — Le juste est dans l'épreuve et il justifie le Seigneur; il est tombé et regarde ce que fera pour lui le Seigneur;

6. — Il examine d'où lui viendra le salut.

7. — La sécurité du juste *vient* de Dieu, son sauveur; le péché sur le péché (4) n'habite pas dans la maison du juste.

8. — Le juste visite continuellement sa maison pour en chasser l'iniquité, cause de chute pour lui (5).

9. — Il a fait pénitence pour *ses fautes* d'ignorance (6), et dans le jeûne il humiliera son âme.

10. — Et le Seigneur purifiera tout homme saint et sa maison.

11. — Le pécheur a heurté (7), et il maudit sa propre vie

(1) Description du juste d'après l'idéal pharisien (1-10), en opposition avec les pécheurs (11-14). Résurrection (13-16).
(2) *Ps*. XLIII, 24.
(3) Mot à mot : veille sur sa veille.
(4) Hébraïsme. — *Isaïe*, XXX, 1.
(5) Mot à mot : dans sa chute. — (6) *Lév.*, V, 8.
(7) A offensé Dieu.

et le jour de sa naissance (1) et les douleurs de sa mère dans l'enfantement;

12. — Il accumule péché sur péché pendant sa vie;

13. — Il est tombé et sa chute est profonde et il ne se relèvera pas (ne ressuscitera pas); la destruction du pécheur est pour l'éternité (2).

14. — Et il (le Seigneur) ne se souviendra pas de lui, quand il a visité les justes.

15. — Tel est le sort du pécheur pour l'éternité.

16. — Ceux qui craignent le Seigneur ressusciteront pour la vie éternelle (3) et leur vie sera dans la lumière du Seigneur, et elle ne les abandonnera plus.

Psaume IV

Psaume de Salomon contre ceux qui veulent plaire aux hommes (4).

1. — Pourquoi es-tu assis, ô profane, dans le Sanhédrin (5), quand ton cœur est loin du Seigneur, et quand tu irrites le Dieu d'Israël par tes transgressions?

2. — Dans ses paroles et dans ses manières extérieures il est au-dessus de tous, il est sévère dans ses paroles, quand il condamne les pécheurs dans le jugement (6).

3. — Et sa main est la première sur celui-ci (le pécheur),

(1) *Job*, III, 3. — (2) 2 *Mac.* VII, 14. — (3) Daniel, XII, 2.

(4) Description du pécheur hypocrite (1-15); malédiction contre lui (16-25); Dieu bénira le juste (26-29). C'est à une époque où triomphaient les Saducéens, probablement vers la fin du règne d'Alexandra, qu'a été écrite cette diatribe violente contre ceux-ci.

(5) Au temps du Psalmiste, le Sanhédrin était en majorité composé de Saducéens; en 57-55, le conseil national fut divisé par Gabinius en cinq conseils. Est-ce à ce grand conseil ou à des conseils locaux de justice qu'il est fait allusion ?

(6) La sévérité des Saducéens dans leurs jugements est bien connue.— Josèphe, *Ant. Jud.*, XX, IX, 1.



comme s'il était plein de zèle, et lui-même est coupable dans la multiplicité de ses péchés et dans son incontinence;

4. — Ses yeux se portent sur toute femme sans distinction; sa langue est menteuse dans ses contrats, appuyés d'un serment.

5. — Dans la nuit et dans les lieux cachés il pèche comme s'il n'était pas vu; avec ses yeux il parle à toute femme pour un accord mauvais.

6. — Il est prompt à entrer dans toute maison d'un air joyeux comme s'il était innocent.

7. — Détruis, ô Dieu, ceux qui vivent dans l'hypocrisie avec les pieux; que sa chair soit dans la corruption et sa vie dans la pauvreté.

8. — Révèle, ô Dieu, les œuvres des hommes qui veulent plaire aux hommes (1); que leurs œuvres soient un objet de moquerie et de dérision.

9. — Que les saints puissent justifier le jugement de leur Dieu, quand les pécheurs sont enlevés de la face du juste,

10. — Ainsi que le flatteur parlant de la loi avec tromperie (2).

11. — Et leurs yeux sont comme le serpent dans la maison de l'homme dans la prospérité, pour pervertir la sagesse en disant des paroles pécheresses (3).

12. — Ses paroles sont des paroles mensongères pour accomplir ses désirs coupables.

13. — Il n'a pas cessé jusqu'à ce qu'il a eu réussi à dissiper et à détruire, et il a dévasté pour satisfaire son désir coupable.

(1) Les hypocrites, car le terme grec, ἀνθρωπάρεσκος, indique les deux aspects d'un même caractère, la flatterie et la dissimulation.

(2) Le Pharisien reprochait surtout au Saducéen de mal interpréter la Loi.

(3) Ce passage est très obscur et la traduction est conjecturale.

14. — Il a trompé par ses paroles, *disant* qu'il n'est personne pour voir et pour juger (1).

15. — En cela il a été rempli d'iniquité; et ses yeux *regardent* la maison du voisin pour la détruire par ses paroles flatteuses, et dans tout cela son âme n'est pas satisfaite (2).

16. — Que le déshonneur soit son partage en ta présence, ô Seigneur; que sa sortie soit dans les gémissements et son entrée dans la malédiction (3) !

17. — Que sa vie *s'écoule*, ô Seigneur, dans les afflictions, la pauvreté, la pénurie ; que son sommeil soit dans l'angoisse et son réveil dans la détresse !

18. — Que, pendant la nuit, le sommeil fuie ses paupières (4), que toute œuvre de ses mains échoue dans le déshonneur !

19. — Que, les mains vides, il entre dans sa maison ; que sa maison manque de tout ce qui satisferait son âme !

20. — Que sa vieillesse jusqu'à sa mort (5) soit dans une solitude sans enfants !

21. — Que la chair de ceux qui veulent plaire aux hommes soit déchirée par les bêtes sauvages, que les os des transgresseurs gisent déshonorés à la face du Seigneur (6) !

22. — Que les corbeaux arrachent les yeux des hommes hypocrites !

23. — Parce qu'ils ont désolé dans l'ignominie les maisons de beaucoup d'hommes, et qu'ils les ont détruites dans leur concupiscence.

(1) *Ps.* IX, 34 ; XCIII, 7.
(2) *Prov.* XIII, 25 ; *Ecclés.* VI, 3.
(3) *Ps.* CXX, 8. Le psalmiste fait-il allusion à la sortie de la vie et à l'entrée dans l'autre monde, ou, plus simplement, veut-il désigner par ces mots toutes les actions de la vie ?
(4) *Prov.* IV, 16.
(5) Mot à mot : jusqu'à son enlèvement. Le mot ἀνάληψις est inconnu aux Septante ; il est une fois dans saint Luc : « Les jours où il devait être enlevé du monde, ἀναλήμψεως, s'approchaient. » *Luc*, IX, 51.
(6) *Deut.*, XXVIII, 26, *Jér.*, VII, 33 etc.

24. — Et ils ne se souvenaient pas de Dieu et ils ne craignaient pas Dieu en toutes choses,

25. — Et ils irritaient Dieu et ils l'exaspéraient. Enlève-les de la terre parce qu'ils ont trompé par des paroles mensongères les âmes des innocents.

26. — Heureux ceux qui dans leur innocence craignent le Seigneur.

27. — Le Seigneur les délivrera des hommes trompeurs et pécheurs, et les délivrera de tout scandale de l'iniquité (1).

28. — Détruis, ô Dieu, ceux qui dans leur insolence commettent toute iniquité ; car notre Dieu est un juge grand et puissant dans la justice.

29. — Que ta miséricorde, Seigneur, soit sur tous ceux qui t'aiment (2) !

Psaume V

Psaume de Salomon (3)

1. — O Seigneur Dieu, je louerai ton nom dans l'allégresse, au milieu de ceux qui connaissent tes jugements équitables.

2. — Car tu es bon et miséricordieux (4), le refuge du pauvre (5).

3 — Quand je crie vers toi, ne garde pas le silence à mon égard (6).

(1) *Ps.* CXLI, 9. De ceux qui pratiquent l'iniquité.
(2) *Dan.* IX, 4.
(3) Exhortation à la prière (1-2) ; Prière à Dieu tout-puissant, dont la providence veille sur tous les êtres (3-17) ; Dieu a accordé ce qui était suffisant (18-20) ; Bénédiction (21). Ce psaume a dû être écrit au moment d'une famine, par un Pharisien pour qui le suffisant était tout ce que doit demander un juste.
(4) *Ps.* LXXXV, 5. — (5) *Ps.* IX, 9 ; XXXV, 4.
(6) *Ps.* XXVII, 1..

4. — Car personne n'enlèvera les dépouilles d'un homme puissant (1).

5. — Et qui prendra quelque chose de ce que tu as fait, sinon celui à qui tu le donnes?

6. — Car pour l'homme sa part est devant toi dans la balance, il n'y ajoutera rien et ne l'augmentera (2) pas contre ton jugement, ô Dieu.

7. — Dans notre détresse nous t'appellerons à notre secours (3), et tu ne te détourneras pas de notre prière, car tu es notre Dieu.

8. — N'appesantis pas ta main sur nous, de peur que nous ne péchions dans notre détresse (4).

9. — Et même si tu ne te tournes pas vers nous, nous ne nous éloignerons pas, mais nous irons vers toi.

10. — Car si j'ai faim, je crierai vers toi, ô Dieu, et tu me donneras.

11. — Tu nourris les oiseaux et les poissons (5), c'est toi qui donnes l'eau dans le désert pour faire croître l'herbe, pour préparer la nourriture (6) à tout être vivant;

12. — Et s'ils ont faim, ils tournent vers toi leur face.

13. — Tu nourris les rois, les chefs et les peuples, ô Dieu; et qui est l'espoir du pauvre et de l'indigent, si ce n'est toi, Seigneur?

14. — Et tu écouteras, car qui est bon et doux si ce n'est toi? Réjouis l'âme de l'humble en ouvrant ta main dans la miséricorde.

15. — L'homme est bon envers son ami *aujourd'hui* et demain, et s'il réitère *ses bienfaits* sans murmure, cela est une merveille.

16. — Mais tes dons sont dans ta bonté nombreux et ri-

(1) *Isaïe* XLIX, 24. — Cette parole du prophète semble être devenue une sentence proverbiale. *Matth.* XII, 9; *Marc*, III, 27.

(2) Pléonasme hébraïque; *Gen.* VIII, 12.

(3) *Ps.* XXXIV, 2.

(4) Il est probablement fait allusion ici à une famine pendant laquelle, si elle devenait extrême, il était très difficile pour un pharisien d'observer la loi sur la pureté des aliments.

(5) *Matth.* VI, 26; *Ps.* CXLV, 7. — (6) *Ps.* LXIV, 10.

ches, et celui qui a mis en toi son espoir, Seigneur, n'épargnera pas dans ses dons.

17. — Dans ta bonté, ô Seigneur, ta miséricorde est sur toute la terre (1).

18. — Heureux celui dont le Seigneur se souvient *en lui accordant* le suffisant convenable (2);

19. — Si l'homme surabonde *de biens*, il pèche.

20. — La médiocrité dans la justice est suffisante et avec cela la bénédiction de Dieu pour le rassasiement (l'abondance) dans la justice (3).

21. — Ceux qui craignent le Seigneur se réjouissent dans la prospérité, et sa bonté est sur Israël dans son royaume (4).

22. — Bénie soit la gloire du Seigneur (5), car il est notre roi.

Psaume VI

En espérance. — Psaume de Salomon (6).

1. — Heureux l'homme dont le cœur est disposé (7) à invoquer le nom du Seigneur.

2. — Quand il se souvient du nom du Seigneur, il est sauvé (8).

3. — Ses voies sont dirigées par le Seigneur et les œu-

(1) *Ps.* XXXII, 5.

(2) *Prov.* XXX, 8. — Le juste demande à Dieu seulement ce qui lui est nécessaire. *Pirqe Aboth*, IV, 3.

(3) La justice, δικαιοσύνη, dont il est question ici est la justice pharisienne, bien différente de celle dont parlent souvent Notre-Seigneur et saint Paul. *Matth.* III, 15, V, 6, 10, 20; *Jean* XVI, 8, 10; *Rom.* VI, 13, VIII, 10, etc.

(4) Israël est le royaume de Dieu. (5) *Ezéch.* III, 12.

(6) Bénédiction de l'homme qui prie (1—5); caractère de sa prière (6—7); Prière exaucée (8); Doxologie (9). Rien n'indique dans ce psaume l'époque de sa composition; on y voit l'importance que le pieux Pharisien attachait à la prière particulière.

(7) *Ps.* CXI, 7. (8) *Joël*, II, 32.

vres de ses mains sont protégées par le Seigneur son Dieu;

4. — Son âme ne sera pas troublée par les mauvaises visions de ses rêves;

5. — Elle ne sera pas effrayée au passage des fleuves et des mers agitées.

6. — Il s'est levé de son sommeil et il a béni le nom du Seigneur.

7. — Dans la stabilité (constance) de son cœur, il a chanté le nom du Seigneur.

8. — Et il a prié la face du Seigneur pour toute sa maison.

9. — Et le Seigneur a écouté la prière de quiconque est dans la crainte de Dieu, et le Seigneur exauce toute demande de l'âme qui espère en lui.

10. — Béni soit le Seigneur qui fait miséricorde à ceux qui l'aiment dans la vérité.

Psaume VII

Psaume de Salomon; de la restauration (1).

1. — N'éloigne pas ta demeure de nous, ô Dieu, de peur que ceux qui nous haïssent ne se jettent sur nous sans raison;

2. — Car tu les as repoussés, ô Dieu, pour que leur pied n'ait pas foulé l'héritage de ton sanctuaire.

3. — Châtie-nous suivant ta volonté (2), mais ne nous livre pas aux Gentils;

4. — Car si tu nous envoies la mort, tu lui as donné des ordres à notre sujet, car tu es miséricordieux et tu ne seras pas en colère jusqu'à nous anéantir.

(1) Péril d'Israël (1-4); confiance d'Israël en Dieu qui châtie, mais avec miséricorde (5-9). Il est fait allusion ici à un grand péril qu'Israël a couru, mais dont Dieu l'a délivré; c'est probablement de l'invasion de Pompée qu'il est parlé.

(2) *Ps.* XXIX, 5. — *Jérémie*, X, 24.

5. — Tant que ton nom habitera parmi nous (1), tu nous feras miséricorde;

6. — Et le Gentil ne prévaudra pas contre nous, car tu es notre défenseur (2).

7. — Quand nous t'appellerons, tu nous écouteras.

8. — Car tu auras pitié de la race d'Israël pour toujours, et tu ne la rejetteras pas. Quant à nous, nous sommes pour toujours sous ton joug (3) et sous le fouet de ton châtiment.

9. — Tu nous corriges (redresses) dans le temps où tu nous secours, où tu as pitié de la maison de Jacob, au jour que tu nous a promis.

Psaume VIII

Psaume de Salomon, au chef des musiciens (4).

1. — Mon oreille a entendu la tribulation et la voix de la guerre, le son de la trompette proclamant le carnage et la destruction.

2. — C'est la voix d'un peuple nombreux comme d'un grand vent violent, comme l'ouragan d'un grand feu se répandant à travers le désert.

(1) *Ezéch.*, XLIII, 7, 9. — (2) *Ps.*, XXVII, 7.

(3) En aucun passage de l'Ancien Testament le service de Jéhovah n'est appelé un joug. Cette expression devint familière chez les écrivains du Nouveau Testament, après que Notre-Seigneur eut parlé de son joug, *Math.*, XI, 29. Les rabbins juifs parlaient aussi fréquemment du joug de la Loi, *Pirqe Aboth*, III, 8, ou du joug de Dieu. — Voir Schœttgen, *Horæ Hebr.*, I, 115-120.

(4) Pronostics de guerre, châtiments divins, leurs causes (1-14); Illusions des grands et leurs conséquences (15-26); Justification des jugements de Dieu (27-32); Prière des saints (33-39); Doxologie (40-41). Ce psaume fait allusion aux événements qui ont précédé, accompagné et suivi la prise de Jérusalem par Pompée; il en rejette la responsabilité sur les prêtres saducéens, qui ont profané les choses saintes du Seigneur.

3. — Et j'ai dit dans mon cœur : « Où donc Dieu juge-t-il Israël ? » (1).

4. — J'ai entendu une voix : « Dans Jérusalem la ville du sanctuaire. »

5. — Mes reins se sont brisés en l'entendant, mes genoux se sont rompus,

6. — Mon cœur a été effrayé, mes os ont tremblé comme un fil de lin.

7. — J'ai dit : Ils dirigent leur voie dans la justice (2). J'ai considéré les jugements de Dieu depuis la création du ciel et de la terre; j'ai trouvé juste, (j'ai justifié) Dieu dans ses jugements de tout temps.

8. — Dieu a révélé leurs péchés en face du soleil; toute la terre a connu les justes jugements de Dieu.

9. — Dans les lieux secrets et souterrains *ont été commises* leurs iniquités qui ont irrité *Dieu*.

10. — Le fils s'est souillé avec sa mère, le père avec sa fille.

11. — Chacun a été adultère avec la femme de son voisin; sur ces choses ils se sont engagés mutuellement par des pactes avec serment (3).

12. — Ils ont pillé les choses consacrées à Dieu (4), il n'y avait pas d'héritier pour les racheter (5).

13. — Au sortir de toute leur impureté ils foulent aux pieds l'autel du Seigneur, et dans le flux menstruel du sang ils ont souillé les sacrifices comme des viandes profanes (6).

(1) Phrase obscure; le traducteur a probablement mal traduit l'hébreu; le sens est conjectural.

(2) Le psalmiste cherche à se rassurer. Les habitants de Jérusalem sont justes; mais les jugements de Dieu ont toujours été justes, *Ps*. CXVIII, 52; il châtie donc des péchés cachés.

(3) Traduction littérale mais obscure.

(4) Ou le sanctuaire de Dieu.

(5) Allusion probable aux grands prêtres du temps, qui, pour un Pharisien, n'étaient pas les héritiers légitimes de la fonction archisacerdotale.

(6) Allusion probable à l'état d'impureté décrit *Lév*. XII, 1-8, dont ne tenaient pas compte les prêtres Saducéens.

14. — Ils n'ont laissé aucun péché qu'ils n'aient commis plus que les Gentils.

15. — C'est pourquoi Dieu a répandu (mélangé) sur eux l'esprit d'erreur (1). Il leur a fait boire une coupe de vin pur (2) jusqu'à ce qu'ils fussent ivres (3).

16. — Il l'a amené des extrémités de la terre celui qui frappe avec puissance (4).

17. — Il a déclaré (5) la guerre à Jérusalem et à son territoire.

18. — Les princes du pays sont allés à sa rencontre avec joie (6); ils lui ont dit : Que ton chemin soit béni! viens, entre en paix!

19. — Ils ont aplani les chemins raboteux (7) avant leur entrée; ils ont ouvert les portes vers Jérusalem; ses murs ont été couronnés.

20. — Il est entré en paix comme un père dans la maison de ses fils; il a posé ses pieds avec une grande sécurité;

21. — Il s'est emparé des bastions et des murs de Jérusalem.

22. — Car Dieu l'a conduit en sûreté par leur aveuglement.

23. — Il a fait périr leurs chefs et tous les sages du conseil; il a répandu le sang des habitants de Jérusalem comme une eau impure (8).

24. — Il a emmené leurs fils et leurs filles qu'ils avaient engendrés dans la profanation.

(1) *Isaïe*, XIX, 14. — (2) *Ps*. LXXIV, 9.
(3) Ou afin qu'il s'enivrassent.
(4) Allusion à Pompée, venu de Rome.
(5) Sens douteux. *Il a décidé de faire la guerre à Jérusalem* se rapprocherait peut-être mieux du grec ; ou bien, *il a jugé la guerre sur Jérusalem.*
(6) Allusion aux démarches que firent Hyrcan, Aristobule et une députation juive, auprès de Pompée encore à Damas.
(7) *Ps*. V, 9; *Isaïe*, XL, 3; *Luc*, III, 5.
(8) Les événements auxquels fait allusion le Psalmiste seront racontés plus tard.

25. — Ils ont fait suivant leurs impuretés, comme avaient fait leurs pères (1);

26. — Ils ont souillé Jérusalem et les choses consacrées au nom de Dieu.

27. — Dieu a été justifié dans ses jugements sur les nations de la terre.

28. — Et les saints de Dieu sont au milieu d'eux comme des brebis innocentes (2).

29. — Le Seigneur est digne de louange, lui qui juge toute la terre dans sa justice.

30. — Voici maintenant, ô Dieu, que tu nous as montré ton jugement dans ta justice.

31. — Leurs (nos) yeux ont vu ses jugements, ô Dieu ; nous avons justifié ton nom digne d'hommages pour toujours.

32. — Car tu es le Dieu de la justice, toi qui juges Israël et le corriges.

33. — O Dieu, tourne ta miséricorde sur nous et aie-nous en compassion.

34. — Rassemble la dispersion d'Israël (3) avec miséricorde et bonté.

35. — Car nous avons confiance en toi ; et nous avons endurci nos cœurs (4) et tu nous as châtiés.

36. — Ne nous regarde pas avec mépris, ô notre Dieu, afin que les Gentils ne nous engloutissent pas, n'ayant aucun libérateur.

37. — Car tu es notre Dieu depuis le commencement (5), et c'est en toi, Seigneur, que nous avons espéré;

38. — Et nous ne nous éloignerons pas de toi, car tes jugements sur nous sont pleins de bonté (6).

39. — Sur nous et sur nos enfants est toujours ta bien-

(1) Le Psalmiste revient à la description des iniquités des Juifs.

(2) *Luc*, X, 3.

(3) Les Israélites dispersés. *Isaïe*, XLIX, 6 ; *Ps*. CXLVI, 2.

(4) *Néh*. IX, 16 ; *Jér*. VII, 26 ; XIX, 15.

(5) *Habac*. I, 12. — (6) *Ps*. CXVIII, 39.

veillance, Seigneur notre Sauveur (1), nous ne serons pas ébranlés encore dans le temps à venir.

40. — Le Seigneur est digne de louange dans la bouche des saints à cause de ses jugements.

41. — Et toi, Israël, tu es béni pour toujours par le Seigneur.

Psaume IX

Psaume de Salomon pour la réprimande (2).

1. — Quand Israël fut conduit en captivité dans une terre étrangère, quand ils s'étaient éloignés du Seigneur, qui les avait délivrés (3),

2. — Ils furent rejetés parmi toutes les nations, loin de l'héritage que Dieu leur avait donné, dans la dispersion d'Israël suivant le jugement de Dieu;

3. — Afin que tu sois justifié, ô Dieu, dans ta justice sur nos iniquités.

4. — Car tu es un juge juste sur tous les peuples de la terre;

5. — Car quiconque fait le mal ne sera pas caché à ta connaissance.

6. — Et les bonnes actions (4) de tes saints sont en ta présence, Seigneur; et où l'homme se cachera-t-il à ta connaissance ?

7. — O Dieu, nos œuvres sont dans le choix et la puis-

(1) *Ecclés*. LI, 1.

(2) Captivité d'Israël et ses causes (1-6); Liberté de l'homme récompensé ou puni selon ses œuvres (7-10); Pardon pour le pécheur repentant (11-15); Miséricorde de Dieu envers Israël son peuple choisi (16-19); Doxologie (20). Est-il question ici de la captivité de Babylone ? c'est peu probable. Ce psaume est probablement la suite du précédent et fait allusion aux mêmes événements.

(3) Deut. XIII, 5.

(4) L'observance de la loi et les aumônes.

sance de nos âmes : faire la justice ou l'iniquité dans les œuvres de nos mains (1).

8. — Et dans ta justice tu éprouves les fils des hommes.

9. — Celui qui pratique la justice se thésaurise une vie auprès du Seigneur, et celui qui commet l'iniquité est lui-même la cause de la perdition de son âme.

10. — Car les jugements du Seigneur sont selon la justice pour chaque homme et chaque maison.

11. — Pour qui seras-tu bon, ô Dieu, si ce n'est pour ceux qui implorent le Seigneur?

12. — Il purifiera l'âme, qui a péché, par la confession et par l'accusation.

13. — Car la honte est sur nous et sur nos visages à cause de toutes ces choses.

14. — Et à qui pardonnera-t-il les péchés, sinon à ceux qui ont péché?

15. — Tu béniras les justes et tu ne leur feras pas rendre compte (corrigeras) de leurs péchés (2), et ta bonté sera sur les pécheurs repentants.

16. — Et maintenant tu es notre Dieu et nous sommes le peuple que tu aimes; Regarde et aie pitié de nous, ô Dieu d'Israël, car nous sommes à toi, et n'éloigne pas de nous ta miséricorde, afin qu'ils (les Gentils) ne s'acharnent pas après nous.

17. — Car tu as choisi la postérité d'Abraham de préférence à toutes les nations.

18. — Et tu as placé ton nom sur nous, Seigneur, et tu ne l'enlèveras jamais (3).

19. — Tu as contracté avec nos pères une alliance qui nous concerne; et nous espérons en toi quand nos âmes sont tournées vers toi.

(1) La seconde partie du verset explique quelles sont les œuvres que nous pouvons faire par notre libre choix.

(2) *Un compte rigoureux*, parce que le repentir et les bonnes œuvres sont, comme dit *Pirqe Aboth*, IV, 15, un bouclier contre le châtiment.

(3) Mot à mot : tu ne cesseras pas de placer ton nom sur nous.

20. — Que la miséricorde du Seigneur soit sur la maison d'Israël pour toujours et au delà (1).

Psaume X

Hymne de Salomon (2).

1. — Heureux l'homme dont le Seigneur s'est souvenu pour le réprimander (3) (corriger), et qui a été détourné du mauvais chemin par le châtiment pour qu'il soit purifié du péché, afin qu'il ne surabonde pas.

2. — Celui qui prépare son dos (4) pour les verges sera purifié, car le Seigneur est bon pour ceux qui supportent le châtiment.

3. — Il rendra droits les chemins des justes et il ne les pervertira pas par le châtiment (5);

4. — Et la miséricorde du Seigneur est sur ceux qui l'aiment dans la vérité, et le Seigneur se souviendra dans sa miséricorde de ses serviteurs.

5. — Le témoignage en est dans la loi de l'éternelle alliance (6); le témoignage du Seigneur est sur les chemins des hommes, quand il les éprouve (visite) (7).

6. — Notre Seigneur est éternellement juste et saint dans ses jugements (8), et Israël louera dans l'allégresse le nom du Seigneur.

7. — Et les saints le loueront aussi dans l'assemblée du

(1) Mot à mot : pour l'éternité et encore, c'est-à-dire pour tous les siècles et pour le monde qui ne doit pas finir.

(2) Le châtiment est un bienfait de Dieu (1-4); c'est l'enseignement de la loi (5); Dieu sera miséricordieux (6-8); Doxologie (9). Ce psaume explique la conduite de Dieu envers Israël; il châtie aujourd'hui son peuple, mais il sera miséricordieux.

(3) *Ps.* XCIII, 12. — (4) *Isaïe*, I, 6.

(5) *Prov.* III, 6; 1 *Cor.* X, 3.

(6) La promesse ou la preuve des paroles précédentes est dans la loi de l'alliance.

(7) Le grec ἐπισκοπή signifie surveillance, inspection.

(8) *Ps.* CXLV, 17.

peuple (1) ; et Dieu aura pitié des pauvres dans l'allégresse d'Israël (2) ;

8. — Car Dieu est bon et miséricordieux dans tous les siècles ; et les assemblées d'Israël glorifieront le nom du Seigneur.

9. — Que le salut du Seigneur soit sur la maison d'Israël dans la joie éternelle (3).

Psaume XI

Psaume de Salomon, pour l'espérance (4).

1. — Sonnez de la trompette en Sion, de la trompette du signal des saints (5); proclamez dans Jérusalem, par la voix de celui qui annonce de bonnes nouvelles, que Dieu a pitié d'Israël, lorsqu'il les a éprouvés.

2. — Tiens-toi, ô Jérusalem, sur la hauteur, et vois tes enfants rassemblés de l'Orient et de l'Occident tous ensemble par le Seigneur.

3. — Ils viennent du nord dans (à) la joie de leur Dieu ; des îles éloignées Dieu les a rassemblés.

4. — Il a abaissé les hautes montagnes en plaines devant eux.

5. — Les collines s'enfuiront avant leur entrée, les forêts les couvriront de leur ombre pendant leur passage.

6. — Dieu fera surgir devant eux tout bois de bonne odeur, afin qu'Israël les côtoie, lorsque la gloire de son Dieu le visitera.

7. — Revêts, Jérusalem, les vêtements de ta gloire, pré-

(1) *Ps.* CVI, 31, 32. — (2) Au jour de l'allégresse d'Israël.
(3) *Isaïe*, XXXV, 10. Le Seigneur est le salut.
(4) Annonce du retour des exilés d'Israël (1—3) ; Description du retour (4—7) ; Appel à la joie (8) ; et prière pour la prompte réalisation de ces espérances (9). Ce psaume fait suite aux précédents ; il célèbre le retour et le triomphe définitif d'Israël.
(5) Allusion probable à la trompette du Jubilé.

pare la robe de ta sainteté (1), car Dieu a promis de bonnes choses à Israël pour toujours et au delà.

8. — Que le Seigneur accomplisse ce qu'il a promis sur Israël et sur Jérusalem; que le Seigneur élève Israël dans le nom de sa gloire ! Que la miséricorde du Seigneur soit sur Israël pour toujours et au delà !

Psaume XII

De Salomon, sur la langue des transgresseurs (2).

1. — O Seigneur, sauve mon âme de l'homme prévaricateur et méchant (3), de la langue du prévaricateur et du médisant, de la langue qui dit des paroles fausses et trompeuses.

2. — Les paroles de la langue de l'homme méchant sont pour l'accomplissement de la perversité; comme le feu brûlant la paille dans l'aire (4), tel est son séjour ; il coupe les arbres de la joie avec la flamme de sa langue perverse.

3. — Il brûle (5) les maisons avec sa langue menteuse;

4. — Il remplit de trouble la maison des prévaricateurs en répandant l'inimitié par des lèvres médisantes (6).

5. — Que Dieu éloigne des innocents les lèvres des prévaricateurs *en les jetant* dans la pauvreté, et que les os

(1) La robe qui est le signe de ta sainteté.

(2) Prière contre les médisants, leurs œuvres (1—4); Châtiment des médisants et récompense des hommes paisibles (5—8). Le psalmiste ou un des siens a eu probablement à souffrir des médisants; l'un d'eux peut-être l'a traduit devant le Sanhédrin et a porté contre lui un faux témoignage.

(3) *Ps*. CXIX, 2. — (4) *Jacques*, III, 5.

(5) Les manuscrtis portent : il remplit ; il brûle est une correction d'Hilgenfeld.

(6) La traduction des versets 2, 3 et 4 est, pour quelques passages, conjecturale.

(7) Il n'est pas facile de voir à qui s'appliquent ces derniers mots et ce qu'ils signifient.

des médisants soient dispersés, loin de ceux qui craignent le Seigneur !

6. — Que dans le feu de la flamme périsse loin des saints la langue médisante !

7. — Que le Seigneur garde l'âme tranquille, qui hait les injustes, et que le Seigneur dirige l'homme pratiquant la paix dans sa maison !

8. — Que le salut du Seigneur soit sur Israël, son enfant pour toujours,

9. — Et que les pécheurs soient détruits tous ensemble devant la face du Seigneur et que les saints du Seigneur héritent de ses promesses ! (1)

Psaume XIII

Psaume de Salomon, pour consoler les justes (2).

1. — La droite du Seigneur m'a protégé, la droite du Seigneur nous a épargnés.

2. — Le bras du Seigneur nous a sauvés de l'épée qui pénétrait, de la famine et de la mort des pécheurs.

3. — Des bêtes féroces se précipitaient sur eux (3) ; avec leurs dents elles leur déchiraient les chairs, et avec leurs mâchoires elles leur brisaient les os, et de tout cela le Seigneur nous a délivrés.

4. — L'impie (4) a été troublé à cause de ses transgressions ; qu'il ne soit pas confondu avec les pécheurs.

(1) Cette phrase rappelle certains passages du Nouveau Testament. *Hébr*. VI, 12 ; XI, 9 ; *Gal*. III, 29. N'est-ce pas le premier passage dans la littérature juive où l'espérance de la rédemption messianique est appelée *les promesses du Seigneur ?*

(2) Dieu a protégé le juste (1—3) ; Trouble de l'impie (4) ; Dieu traite différemment le juste et l'impie (5—11). Psaume d'un caractère général ; le juste c'est le Pharisien, le pécheur c'est le Saducéen.

(3) On retrouve dans Ezéchiel la mention de toutes ces calamités.

(4) Tous les manuscrits portent ἀσεβής, il semble que le sens de la phrase demande εὐσεβής.

5. — Car le renversement du pécheur est terrible, et rien de tout cela ne touchera le juste.

6. — Car le châtiment des justes *qui ont péché* par ignorance et le renversement des pécheurs ne sont pas les mêmes.

7. — Le juste est châtié en secret (1) afin que le pécheur ne se réjouisse pas *de la punition* du juste;

8. — Car il (Dieu) réprimandera le juste comme un fils aimé, et le châtiment de celui-ci sera celui d'un premier-né.

9. — Car le Seigneur épargnera ses saints et il effacera leurs transgressions par le châtiment; car la vie des justes durera toujours,

10. — Mais les pécheurs seront enlevés par la destruction, et leur souvenir ne se trouve même plus.

11. — Mais la miséricorde est sur les saints, et sur ceux qui le craignent dans sa miséricorde.

Psaume XIV

Hymne de Salomon (2)

1. — Le Seigneur est fidèle à ceux qui l'aiment dans la vérité (3), à ceux qui supportent son châtiment, à ceux qui marchent dans la justice de ses commandements, dans la loi, comme il nous l'a ordonné pour notre vie.

2. — Les saints du Seigneur vivront en lui (4) pour toujours; ses saints sont le jardin (le paradis) du Seigneur, les arbres de la vie;

3. — Leur plantation est enracinée pour toujours, ils ne seront pas arrachés pendant tous les jours du ciel, car la part et l'héritage de Dieu est Israël.

(1) Le texte porte: dans l'ensevelissement.

(2) Dieu est fidèle à ceux qui le servent (1—3); Fausse sécurité des pécheurs qui seront punis (4—6); Récompense des saints (7). Suite du psaume précédent.

(3) *Deut.* VII, 9. (4) Ou bien : en elle (la loi).

4. — Il n'en est pas ainsi des pécheurs et des transgresseurs, qui aimèrent le jour (1) pendant qu'ils participaient à leurs péchés, dans la courte durée de leur corruption, dans leurs passions.

5. — Et ils ne se souvenaient pas de Dieu, et que les voies des hommes sont connues devant lui en tout temps, et qu'il connaît les pensées cachées (2) du cœur avant qu'elles naissent.

6. — C'est pourquoi leur héritage est l'enfer, les ténèbres et la destruction, et ils ne seront pas trouvés dans le jour de la miséricorde pour les justes.

7. — Mais les saints du Seigneur hériteront de la vie dans la joie (3).

Psaume XV

Psaume de Salomon, avec un chant (4).

1. — Dans ma tribulation j'ai invoqué le nom du Seigneur; j'ai espéré dans le secours du Dieu de Jacob et j'ai été sauvé.

2. — Car tu es, ô Dieu, l'espoir et le refuge des pauvres.

3. — Car qui est fort, ô Dieu, si ce n'est celui qui te loue dans la vérité ?

4. — Et en quoi un homme est-il puissant, si ce n'est celui qui chante les louanges de ton nom?

5. — Un psaume et une louange avec un chant dans l'allégresse du cœur, le fruit des lèvres avec l'instrument bien

(1) Se contentèrent d'un jour, court espace de temps.
(2) En grec : les lieux les plus retirés.
(3) *Marc*, X, 17.
(4) Louange du Seigneur qui récompense celui qui prie (1—8) ; Châtiment et destruction des pécheurs (9—13) ; Vie éternelle des justes (14—15). Contraste entre le sort actuel et futur du juste et du pécheur.

accordé de la langue, prémices des lèvres d'un cœur saint et juste :

6. — Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé par le mal (1); la flamme du feu et la colère contre les injustes ne le toucheront point,

7. — Quand elle vient contre les pécheurs de devant la face du Seigneur pour détruire toute la substance (2) (l'espérance) des pécheurs.

8. — Car le signe du Seigneur est sur les justes pour leur salut; la famine et l'épée et la mort seront éloignées des justes;

9. — Car elles fuiront loin des saints comme un ennemi (3) qu'on poursuit, mais elles poursuivront les pécheurs et les atteindront, et ceux qui commettent l'iniquité n'échapperont pas au jugement du Seigneur; ils seront renversés comme s'*ils l'étaient* par de puissants guerriers,

10. — Car le signe de la destruction est sur leur front.

11. — Et l'héritage des pécheurs est la destruction, et les ténèbres et leurs iniquités les poursuivront jusque dans les profondeurs de l'enfer.

12. — Leur héritage ne se retrouvera pas chez leurs enfants.

13. — Car leurs iniquités dévasteront les maisons des pécheurs et les pécheurs périront au jour du jugement du Seigneur (4) pour toujours,

14. — Quand Dieu examinera (visitera) la terre par son jugement pour récompenser les justes dans le temps éternel.

15. — Mais ceux qui craignent le Seigneur trouveront miséricorde en ce jour et ils vivront dans la compassion de leur Dieu.

(1) *Ps.* XIV, 5.

(2) Les moyens d'existence; la signification du mot grec est très vague.

(3) Conjecture de MM. Ryle et James; le texte des manuscrits ne donne pas un sens satisfaisant.

(4) Cette expression indique le jugement final dans les saintes Ecritures.

PSAUME XVI

Psaume de Salomon, pour l'espérance (1).

1. — Quand mon âme dormait loin du Seigneur, je tombai presque dans l'abattement du sommeil.

2. — Quand j'étais loin de Dieu, peu s'en est fallu que mon âme ne glissât dans la mort; j'ai été près des portes de l'enfer avec le pécheur.

3. — Mon âme se serait éloignée du Seigneur Dieu d'Israël, si le Seigneur ne m'avait pas secouru dans sa miséricorde éternelle.

4. — Il m'a piqué comme l'éperon du cheval pour que je veille devant lui (2); le sauveur et le défenseur m'a sauvé en tout temps.

5. — Je te louerai, ô Dieu, parce que tu m'as aidé pour mon salut, et je ne me rangerai pas parmi les pécheurs pour la perdition.

6. — N'éloigne pas de moi ta miséricorde, ô Dieu, ni ton souvenir de mon cœur jusqu'à ce que je meure.

7. — Garde-moi, ô Dieu, du péché mauvais, et de toute femme perverse qui est un piège pour les simples;

8. — Que la beauté de la femme pécheresse ne me séduise pas, ni rien de ce qui est vanité pécheresse!

9. — Etablis les œuvres de mes mains dans ta parole et garde mes pas par ton souvenir (3).

10. — Maintiens ma langue et mes lèvres dans les paroles de la vérité; éloigne de moi la colère et l'orgueil insensé.

11. — Eloigne de moi le murmure et l'impatience dans

(1) Remerciement pour la délivrance (1-5); Prière pour la persévérance dans une vie sainte (6-12); châtiment par la pauvreté (13-15). Ce psaume peut être assimilé aux psaumes pénitentiaux. Le psalmiste a péché, mais le châtiment par la pauvreté l'a arraché à son péché.

(2) Mot à mot : pour sa veille.

(3) Que ton souvenir garde mes pas.



l'affliction quand j'ai péché, et que tu me corriges pour ma conversion.

12. — Affermis mon âme par la bienveillance et l'allégresse ; et quand tu as fortifié mon âme, je serai satisfait de ce qui m'a été donné.

13. — Car si tu ne le fortifies pas, qui évitera le châtiment dans (par) la pauvreté ?

14. — Quand l'âme est châtiée dans la main de sa pourriture, tu éprouves l'homme dans sa chair et dans l'affliction de la pauvreté (1).

15. — En tout cela, l'homme juste, s'il reste inébranlable, trouvera miséricorde auprès du Seigneur.

Psaume XVII

Psaume de Salomon, avec un chant au roi (2).

1. — Seigneur, tu es notre roi (3) pour toujours et encore, car en toi, ô Dieu, notre âme sera glorifiée.

2. — Et quelle est la durée de la vie de l'homme sur la

(1) Allusion à Job.

(2) Royauté du Seigneur sur Israël (1-4) ; La race de David a été choisie pour régner sur Israël, mais les pécheurs l'ont renversée (5-12) ; L'homme impie a été envoyé par Dieu pour les châtier (13-22) ; Prière pour le règne du Fils de David qui chassera les impies et rassemblera les tribus dispersées (23-31) ; Description de sa personne et de son gouvernement (32-46) ; Tels sont les jours du Messie ; que Dieu hâte leur venue (47-50) ! Proclamation de la royauté éternelle du Seigneur (51). Les allusions aux événements historiques sont assez transparentes et seront relevées plus tard en détail. Ce psaume a été écrit probablement après la prise de Jérusalem par Pompée. Sous le coup des calamités du temps, guerre, famine, oppression tyrannique, le Pharisien appelle la venue du Messie qui rétablira toutes choses.

(3) Cette idée de la royauté de Jéhovah sur Israël se retrouve souvent dans l'Ancien Testament.

terre? Suivant sa durée (son temps), ainsi est son espérance en lui (1).

3. — Mais pour nous, nous espérons en Dieu notre sauveur, car la puissance de notre Dieu avec sa miséricorde est dans tous les siècles.

4. — Et le règne de notre Dieu est dans tous les siècles sur les nations qu'il juge.

5. — Toi, Seigneur, tu as choisi David pour être roi sur Israël, tu lui as fait un serment, en faveur de sa race, pour l'éternité (2), que son royaume ne lui serait pas enlevé devant toi.

6. — Et, à cause de nos péchés, les pécheurs (3) se sont élevés contre nous; ils se sont jetés sur nous et nous ont chassés; ceux à qui tu n'avais pas fait de promesse nous ont dépouillés avec violence.

7. — Et ils n'ont pas tenu en honneur ton nom glorieux (4); ils ont préféré un royaume à ce qui était leur exaltation (5).

8. — Ils ont dévasté le trône de David dans leur orgueil et leurs cris de guerre; et toi, ô Dieu, tu les as renversés, et tu as enlevé leur race de la surface de la terre,

9. — Quand s'éleva contre eux un homme étranger à notre race (6).

(1) Cette phrase obscure signifie probablement que l'espérance de l'homme est aussi courte que la durée de sa vie.

(2) La promesse d'un trône éternel promis à David et à sa race se trouve 2 *Rois*, VII; *Ps.* LXXXVIII, 5; 1 *Mac.*, II, 57.

(3) Ces pécheurs ne sont pas les nations païennes, les Romains, mais les princes Asmonéens qui, au jugement des Pharisiens, étaient doublement usurpateurs. A cette époque ils portaient le titre de roi, et ils n'étaient pas de la famille de David; ils n'avaient pas non plus de droit héréditaire à la fonction de grand prêtre.

(4) Mot-à-mot: ils n'ont pas glorifié dans la gloire.

(5) Geiger traduit: ils ont placé sur eux la couronne dans leur orgueil.

(6) Est-ce une allusion à Hérode ou à son père Antipater; quelques-uns l'ont cru. La suite prouve assez clairement qu'il est question de Pompée.

10. — Suivant leurs péchés tu les récompenses, ô Dieu; qu'ils trouvent suivant leurs œuvres !

11. — Suivant leurs œuvres Dieu a pitié d'eux, il a examiné avec soin leur race et il ne les a pas abandonnés (1).

12. — Dieu est fidèle dans tous les jugements qu'il rend sur la terre.

13. — Le vent a dévasté notre pays et l'a rendu inhabitable; ils ont détruit le jeune homme et le vieillard ainsi que leurs enfants.

14. — Dans l'orgueil de sa beauté (2), il les a envoyés jusqu'aux extrémités de l'occident (3); et il se fait un objet de moquerie des princes de la terre, et il ne les a pas épargnés.

15. — Etant étranger, l'ennemi s'est livré à l'insolence et son cœur était étranger à notre Dieu (4).

16. — Et tout ce qu'il a fait à Jérusalem, les païens le font aussi dans leurs villes à leurs dieux.

17. — Et les enfants de l'alliance *dispersés* au milieu des nations mélangées les surpassaient en *idolâtrie;* il n'était aucun d'eux, au milieu de Jérusalem, qui pratiquât la miséricorde et la vérité.

18. — Ceux qui aimaient les assemblées des saints les fuyaient; comme des passereaux ils étaient dispersés hors de leurs nids.

19. — Ils erraient dans les déserts pour sauver leur vie du danger, car précieuse *était* aux yeux de ceux qui habitaient à l'étranger une âme d'entre eux qui était sauvée.

20. — Par toute la ville ils ont été dispersés par les

(1) Il est probable que le psalmiste veut dire que Dieu tient compte des bonnes œuvres des pécheurs.

(2) L'hébreu signifiait probablement : dans la furie de sa colère.

(3) Aristobule et sa famille furent envoyés à Rome pour orner le triomphe de Pompée.

(4) Le Psalmiste explique la présomption de Pompée, qui osa entrer dans le Saint des Saints, par son ignorance de la loi juive.

hommes iniques (les sans lois), car les cieux avaient cessé de verser la pluie sur la terre (1).

21. — Les fontaines qui coulaient éternelles des profondeurs et des hautes montagnes étaient taries, car il n'était parmi eux personne pratiquant la justice et le jugement; depuis leur chef jusqu'au dernier du peuple, ils étaient entièrement dans le péché.

22. — Le roi était un transgresseur, et le juge un désobéissant et le peuple pécheur.

23. — Vois, Seigneur, et fais surgir pour eux leur roi, le fils de David, dans le temps que tu connais, ô Dieu, pour qu'il règne sur Israël, ton serviteur.

24. — Ceins-le de force pour qu'il renverse les princes injustes (2).

25. — Avec sagesse, avec justice, purifie Jérusalem des nations qui la foulent pour la détruire.

26. — Il chassera les pécheurs de l'héritage, détruira l'orgueil des pécheurs; comme *on brise* les vases du potier avec une baguette de fer, il mettra en pièces toute leur substance.

27. — Il détruira les nations impies avec une parole de sa bouche; à ses reproches les nations fuiront devant lui et il convaincra les pécheurs dans les pensées de leur cœur.

28. — Et il rassemblera le peuple saint, qu'il conduira dans la justice, et il jugera les tribus du peuple sanctifié par le Seigneur son Dieu.

29. — Et il ne permettra pas que l'iniquité demeure parmi eux.

30. — Car il connaîtra qu'ils sont tous les fils de leur Dieu, et il les divisera suivant leurs tribus sur la terre.

31. — Et le colon et l'étranger n'habiteront plus chez eux; il jugera les peuples et les nations dans la sagesse de sa justice. — *Arrêt du chant* (3).

(1) Josèphe, *Ant. jud.* XIV, 3.
(2) Ou les princes qui règnent injustement.
(3) Nous avons traduit par *arrêt du chant* le grec διάψαλμα, traduction de l'hébreu *séláh*. En réalité, on ne connait pas la

32. — Et pour le servir il aura sous son joug les peuples des nations et il glorifiera le Seigneur dans un lieu vu de toute la terre;

33. — Et il purifiera Jérusalem, la sanctifiera telle qu'elle était dès le commencement,

34. — De sorte que les nations viennent des extrémités de la terre voir sa gloire, apportant en présents les fils exténués de celle-ci,

35. — Et pour voir la gloire du Seigneur par laquelle Dieu l'a glorifiée, et ce roi *qui règne* sur eux est juste et instruit par Dieu.

36. — Et dans les jours de celui-ci il n'y a pas d'injustice au milieu d'eux, car ils sont tous saints et leur roi est le Messie, le Seigneur (1).

37. — Il n'espère pas dans le cavalier, ni l'arc; il n'amasse pas de l'or et de l'argent pour la guerre, et dans le jour de la guerre il ne place pas ses espérances dans le nombre (2).

38. — Le Seigneur lui-même est son roi; l'espoir du puissant est dans l'espoir de Dieu, et il aura pitié de toutes les nations *qui sont* devant lui dans la crainte.

39. — Car il frappera les nations de la terre avec la parole de sa bouche pour toujours;

40. — Il bénira le peuple du Seigneur dans la sagesse et l'allégresse,

41. — Il est lui-même pur du péché, *de sorte qu'il peut* commander un grand peuple et réprimander les chefs et détruire les pécheurs par la puissance de sa parole.

vraie signification de ce mot, qui se trouve soixante et onze fois dans les psaumes canoniques et trois fois dans le cantique d'Habacuc. On pourra lire dans Smith's *Dictionary of the Bible*, III, 1192, les diverses opinions qui ont été émises au sujet de ce terme. M. Lesêtre *(Psaumes* p. XL) affirme que la plupart des modernes donnent à *Sélâh* le sens de pause, silence des voix, et conséquemment jeu des instruments, interlude.

(1) Le Messie reçoit le titre qui dans l'Ancien Testament es appliqué à Dieu; ce passage sera discuté plus tard.

(2) Dans les vaisseaux (Ryle, James); dans les boucliers (Hilgenfeld).

42. — Et il ne s'affaiblira pas dans ses jours, *appuyé* sur son Dieu; car Dieu l'a rendu puissant par l'Esprit saint et sage par le conseil de l'intelligence avec puissance et justice.

43. — Et la bénédiction du Seigneur est avec lui dans la force, et son espoir dans le Seigneur ne s'affaiblira pas.

44. — Et qui est puissant contre lui? Il est puissant dans ses œuvres et fort dans la crainte de Dieu,

45. — Faisant paître le troupeau du Seigneur dans la foi et la justice et il ne laissera personne d'entre eux souffrir dans leurs pâturages.

46. — Il les conduira tous dans la sainteté et il n'y aura parmi eux aucun orgueilleux pour les opprimer.

47. — Telle est la majesté du roi d'Israël que Dieu a établi (connu), qu'il a élevé sur Israël, qu'il a instruit.

48. — Ses paroles sont purifiées par le feu plus que l'or précieux, le meilleur; dans les assemblées il jugera les peuples, les tribus des sanctifiés.

49. — Ses paroles sont comme les paroles des saints au milieu des peuples sanctifiés.

50. — Heureux ceux qui naîtront dans ces jours pour voir le bonheur d'Israël dans l'assemblée des tribus, que Dieu a réunies.

51. — Que Dieu hâte sa miséricorde sur Israël, qu'il nous délivre de l'abomination d'ennemis profanes. Le Seigneur lui-même est notre roi dans les siècles et au delà.

Psaume XVIII

Psaume de Salomon sur le Messie Seigneur (1).

1. — Seigneur, ta miséricorde est sur les œuvres de tes mains pour toujours.

(1) Dieu aime Israël et le comble de bienfaits (1-5); il le châtie pour le purifier pour le jour du Messie, qui régnera sur lui dans la crainte de Dieu (6-10); Louange à Dieu qui a créé les lumières des cieux et leur a tracé leur route (11-14). Ce psaume est la suite du précédent.

2. — Ta bonté a fait un riche présent à Israël, tes yeux regardent *les œuvres*, et aucune d'elles ne périra.

3. — Tes oreilles entendront la prière du pauvre qui espère *en toi*: tes jugements sont sur toute la terre avec miséricorde;

4. — Et son amour est sur la race d'Abraham, sur les fils d'Israël ; ton châtiment est sur eux comme sur un fils premier-né et unique

5. — Pour détourner l'âme obéissante de la simplicité dans l'ignorance.

6. — Que Dieu purifie Israël pour le jour de la miséricorde et de la bénédiction, pour le jour qu'il a choisi pour l'exaltation de son Messie (1) !

7. — Heureux ceux qui vivront dans ces jours, et qui verront les bienfaits que le Seigneur accordera à la génération future,

8. — Sous la verge du châtiment du Messie Seigneur dans la crainte de son Dieu, dans l'esprit de sagesse (2), dans la justice et la force,

9. — Pour diriger *tout* homme dans les œuvres de la justice par la crainte de Dieu, pour les établir tous dans la crainte du Seigneur.

10. — Qu'ils soient une génération bonne dans la crainte de Dieu aux jours de la miséricorde ! — *Arrêt du chant* (3).

11. — Notre Dieu est grand et glorieux, habitant sur les hauteurs.

12. — C'est lui qui a disposé les lumières du ciel dans leur course pour la marche (le temps) des saisons de jours en jours, et elles ne se détourneront pas de la voie qu'il leur a tracée.

(1) Ce passage assez obscur, où l'on pourrait voir la préexistence du Messie, sera discuté plus tard.

(2) Le texte porte : la sagesse de l'esprit.

(3) A partir du verset 11, les idées exprimées ne sont plus en rapport avec les précédentes. MM. Ryle et James ont pensé que probablement commençait ici un psaume XIX[e], dont la fin était perdue. Cette hypothèse paraît assez plausible.

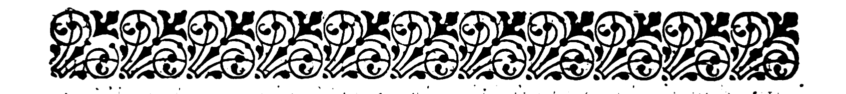
13. — Dans la crainte du Seigneur est leur route chaque jour, depuis le jour où Dieu les a créées jusque dans l'éternité.

14. — Et elles n'ont pas erré depuis le jour où il les a créées; depuis les générations anciennes elles ne se sont pas écartées de leur route, si ce n'est lorsque Dieu le leur a commandé par l'ordre de ses serviteurs (1).

E. JACQUIER.

(A suivre.)

(1) Allusion très claire au miracle de Josué.



VERBUM CARO

I

Et les siècles passaient sous le regard de Dieu.

Les astres déroulant leurs grands orbes de feu
Poursuivent dans les cieux leur course vagabonde ;
De son aile en passant le Temps use le monde ;
Seul, comme aux premiers jours éternel, Jéhovah
Sur l'univers qui meurt et le temps qui s'en va
Plane et s'écrie encor : « Je suis ! Ma beauté sainte
Des siècles écoulés n'a pas connu l'empreinte. »

Alors répond un chœur d'innombrables Vertus
Qui chante aux quatre vents : *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus !*
Et leur hymne semblable au fracas qui s'élève
Quand les flots de la mer luttent contre la grève,
Sous la voûte azurée aux immenses arceaux
Montaient comme le bruit lointain des grandes eaux ;
Et leur foule ondulait comme une vaste plaine
De moissons que le vent souffle sous son haleine.

Soudain, l'Ange héraut des célestes décrets
Fit un signe ; et pareils aux géants des forêts
Pliant leur chef altier quand souffle la tempête,
Les élus humblement inclinèrent la tête.
Le silence régnait auguste et solennel...

Or le Verbe parla dans l'infini du ciel :

— « Père, vous méprisez le sang d'une hécatombe ;
« Mais pour venger un Dieu s'il faut qu'un Dieu succombe,
« Je suis prêt et j'ai dit : Moi-même je serai,
« Juge, pour vous fléchir l'holocauste sacré.
« Faisons de l'univers cesser la longue plainte
« Et que la loi d'amour chasse la loi de crainte. » —

Un magnifique *Amen !* à sa voix répondit
Et le Verbe abaissa les cieux et descendit.

II

Minuit étend son voile sombre ;
L'oiseau craintif qui fuit le jour
Ecoute le vent qui dans l'ombre
Pleure sur les champs d'alentour.
Nuit divine qui nous rachètes,
Où les ossements des prophètes
Dans leurs linceuls se sont troublés !
Heure de paix et de mystère,
Où le grand réveil de la terre
Frémit sous les cieux étoilés !

Bethléem, tu n'es tout entière
Qu'un coin ignoré d'Israël ;
Israël n'est rien sur la terre
Et qu'est la terre auprès du ciel ?
Le ciel lui-même avec son dôme
Roule perdu comme un atome
Dans un espace indéfini ;
Et cette étendue insondable
Est moins encor qu'un grain de sable
Près des grandeurs d'Adonaï.

Bethléem est trop grande encore
Pour un Dieu fait petit enfant;
Celui que l'univers adore
Veut être humble jusqu'au néant.
Dans l'infini de sa tendresse
Le roi des rois, quand il s'abaisse,
Ne s'abaisse pas à demi;
Et c'est la crèche d'une étable
Qui soutient le front adorable
De l'enfant Jésus endormi.

Or les anges avec mystère
Portés sur leurs ailes de feu
Disaient : — « Révèle-nous, ô terre,
L'abaissement d'un Enfant-Dieu. »
Ainsi chantaient mille phalanges;
Les pasteurs répondaient aux anges :
— « Dans vos hymnes touchants et doux,
« Purs habitants des hautes cimes,
« Dites-nous les grandeurs sublimes
« D'un enfant plus petit que nous. »

III

LES BERGERS

Est-ce là ce grand roi qu'annonçaient les oracles,
Ce sauveur qui devait, en semant les miracles,
Susciter sur la terre un âge d'or nouveau?
Est-il rien cependant de plus faible en ce monde
Que le roseau penché qui tremble au bord de l'onde,
Que l'enfant qui pleure au berceau ?

LES ANGES

Qu'il est grand! C'est un Dieu! c'est Lui dont le tonnerre
Parle quand il lui plaît aux peuples de la terre;
Il détrône à son gré les rois; c'est Jéhovah

Dont les temps écoulés, les espaces, les mondes,
Les habitants des airs et les monstres des ondes
Disent l'éternel hosannah.

Sa voix a mis un frein à la vague effrénée,
Et la borne qu'il marque à la mer déchaînée
La mer, en sa fureur, ne la méconnaît pas;
Il dit... le flot soudain s'arrête et se retire;
Il paraît... et les monts fondent comme la cire.
Bergers, que voyez-vous là-bas?

LES BERGERS

Nous voyons un enfant, nous voyons notre frère;
Il aura comme nous une existence amère,
Et ses instants seront comptés par des douleurs.
La fleur meurt en naissant : il passera comme elle,
Tant est court le sentier de la vie, où se mêle
Un peu de joie à bien des pleurs.

LES ANGES

Comme l'aigle royal plane sur les nuages,
Il domine immortel les mondes et les âges,
Jeune aux jours qui viendront comme au temps accompli;
Il voit mourir avec chaque siècle qui tombe
Rois et peuples livrés à cette double tombe
Et du trépas et de l'oubli;

Et passent près de Lui les choses de la terre
Comme un brin d'herbe au pied du chêne séculaire,
Comme aux flancs de l'écueil expire un flot mouvant.
Et Lui seul, admirant ses grandeurs éternelles,
Etait, est et sera... Mais, ô pasteurs fidèles,
Parlez-nous du petit enfant.

LES BERGERS

Comme ses membres sont impuissants et débiles!
Les épis et les fleurs sur leurs tiges fragiles
Résistent au zéphyr qui les courbe; mais lui
Ne se soutiendrait pas dans sa faiblesse extrême;
Son bras reste sans force, inerte; il n'a pas même
La force de pousser un cri.

LES ANGES

En vérité, c'est Lui dont la toute-puissance,
Comme l'homme des champs répand une semence,
D'étoiles d'or peupla la profondeur des cieux.
C'est le Dieu dont la main entr'ouvrit les abîmes,
Qui, bâtissant les monts, fit verdir sur leurs cîmes
L'hysope et le chêne orgueilleux.

Dieu sabaoth, il tient en main l'épée ardente
Qui porte aux ennemis la mort et l'épouvante.
Quand il se venge il est terrible; son courroux
Des prévaricateurs met les cités en poudre ;
Le mont du Sinaï fume encor de sa foudre...
Et vous, pasteurs, que voyez-vous ?

LES BERGERS

Le vent souffle glacé, plein de notes étranges...
Tandis que pour les siens le plus pauvre a des langes
L'enfant de Bethléem est couvert de lambeaux ;
Il n'a rien pour garder son corps de la froidure :
Les renards ont pourtant un gîte et la ramure
Abrite le nid des oiseaux.

LES ANGES

O Terre, éveille-toi, car ton Seigneur s'éveille.
Connais dans cet enfant nouveau-né qui sommeille
Le Très-Haut, hier ton juge et ton sauveur demain.
Tu l'outrages : Lui-même il s'offre en sacrifice ;
Le Verbe s'est fait chair, la Paix et la Justice
Sont sœurs et se donnent la main.

L'antique Testament revit en son suaire
Et, naguère tremblant devant un Dieu sévère,
L'homme, près d'un berceau, d'amour a tressailli.
Cent générations sortant de leur poussière
Se lèvent, et leurs voix chantent avec la terre :
« Jéhovah ! notre Adonaï ! »

L'abbé Auguste Rochette,
Professeur aux Minimes.



REVUE D'ARCHÉOLOGIE

ET D'HAGIOGRAPHIE

I. Le lecteur trouvera désormais sous ce titre, outre l'analyse et l'appréciation des diverses publications d'archéologie classique et chrétienne, le même travail pour l'hagiographie du haut moyen âge (jusqu'au xe siècle). Il est reconnu aujourd'hui que les Passions des martyrs, les Actes, Légendes et Vies de saints de cette époque trouvent, dans l'archéologie chrétienne, un sérieux contrôle, appui ou critique. Celle-ci est bien souvent la pierre de touche qui permet de juger de la véracité du récit. Des liens étroits unissent donc ces deux branches de la science sacrée. En ce qui concerne l'hagiographie, deux excès sont à éviter : l'un, celui de la critique rationaliste, s'attaque aux vérités révélées, nie les faits de l'ordre surnaturel et ne tend à rien moins qu'à détruire toutes les traditions ; c'est la méthode du parti pris et de l'*a priori*. L'autre, dit le chanoine Chevalier dans sa belle *Lettre sur l'utilité et les conditions de la critique d'érudition* (*Lettres chrétiennes*, mai 1890, p. 155),

lettre qui devrait être méditée par les écrivains de toute école, l'autre consiste « à faire passer des œuvres chétives et sans valeur, espérant dissimuler sous un pavillon d'orthodoxie la médiocrité et la fausseté de la marchandise; on trouve des catholiques dont l'intelligence s'attarde à conserver le culte des légendes apocryphes et qui, dans leur zèle pour les fictions édifiantes, reprochent aux vrais savants les scrupules de leur critique. Soit crainte, soit insuffisance, ils se défient instinctivement de la science *pure* comme apologiste de la religion, oubliant que la vérité révélée ne saurait être contredite par une vérité naturelle. » Entre ces deux tendances il y a « la science sévère, les méthodes rigoureuses, les travaux approfondis et durables », ceux qui ont rendu célèbres les Bollandus, les Ruinart, les Mabillon, les Smedt et autres, sur les traces desquels, quoique très humblement et de bien loin, nous tiendrons à honneur de marcher. Les ouvrages de ce genre rencontreront toujours sous notre plume le bienveillant accueil auquel ils ont droit.

II. Sur la fin du IIIe siècle, il se produisit un changement considérable dans l'administration romaine : l'autorité civile est disjointe de l'autorité militaire. « La première est répartie, sauf deux exceptions, entre quatre préfets du prétoire ; chaque préfecture est divisée en diocèses ayant à leur tête un *vicaire*. Quant au pouvoir militaire, il est confié à deux *magistri militum*... représentés dans les provinces, suivant l'importance de celles-ci, tantôt par des comtes, tantôt par des ducs. » Retracer les titres, le rang et les attributions des vicaires et comtes d'Afrique, rechercher dans l'histoire et l'épigraphie la liste et la biographie de ces fonctionnaires considérables, tel est le sujet d'étude qu'a entrepris et mené à bonne fin M. Pallu de Lessert (1), à qui des travaux antérieurs ont acquis une compétence incontestable sur la matière. A sa suite donnons quelques détails.

(1) *Vicaires et comtes d'Afrique de Dioclétien à l'invasion vandale.* Constantine, Braham ; Paris, Picard, 1892. In-12, 183 pages.

Le vicaire d'Afrique est d'abord appelé *vir perfectissimus*, plus tard *vir clarissimus*, et, au milieu du IVe siècle, *vir spectabilis ;* il réside à Carthage, et est nommé directement par l'empereur. Dans ses attributions civiles, il a sous ses ordres les *consulares* de Byzacène et de Numidie, les *præsides* de la Tripolitaine et des Mauritanies sitifienne et césarienne. Il jouit de certains pouvoirs en matière d'annone : il est collecteur supérieur de l'impôt africain, et dépositaire vis-à-vis de l'administration de l'annone. Il a également, dans les premiers temps, la haute surveillance sur l'administration des postes impériales. Autour de sa personne se meut un personnel nombreux, l'*officium*, dont les principaux fonctionnaires sont : le *princeps*, qui en est le chef et dirige tous les services; le *cornicularius*, sorte de greffier ; deux *numerarii* chargés de la comptabilité des impôts ; le *commentariensis*, ou commissaire central de police. L'institution des vicaires d'Afrique fut supprimée, ainsi que celle des comtes d'Afrique, lors de l'invasion des Vandales, vers 428.

La date exacte de la création des comtes d'Afrique est comprise entre 315 et 320, plus tard par conséquent que celle des vicaires. Comme ceux-ci, le comte est qualifié d'abord de *vir perfectissimus*, puis *vir clarissimus* et plus tard *vir spectabilis*. « Il est investi du commandement exclusif des troupes d'Afrique, sauf deux exceptions pour la Tripolitaine ; il a sous ses ordres les *præpositi militum* de la Byzacène et de la Numidie ; il partage, avec le duc de Mauritanie, l'autorité sur trois *præpositi ;* deux autres *præpositi* de *limites* (1), qu'on attribue généralement à la Tripolitaine, sont ses subordonnés. » Ces données permettent d'affirmer que le territoire de juridiction du comte diffère considérablement de celui du vicaire.

L'auteur s'attache ensuite à établir la biographie chronologique de chacun de ces hauts fonctionnaires. Nous ne pouvons le suivre dans l'examen de ces notices; consta-

(1) Sorte de postes isolés destinés tant à couvrir la frontière qu'à assurer la sécurité dans les tribus remuantes.

tons, toutefois, qu'il a mis à profit les sources historiques les plus variées : chroniques, inscriptions, actes des martyrs. A propos de ces derniers, nous félicitons sincèrement l'auteur de la prudence qu'il apporte à dégager les éléments historiques enfouis au milieu des ornements légendaires : sa critique suit, sur ce point, celle si autorisée de M. Le Blant. La même prudence se remarque à propos des *Acta purgationis Felicis Aptungensis*, en face des audacieuses affirmations du professeur allemand Otto Seek.

III. Le comte Riant, bien connu par ses travaux sur l'Orient latin, avait chargé le docteur Mordtmann, byzantiniste distingué, de dresser un plan de Constantinople au moyen âge. La mort a empêché le comte de publier ce travail; cette tâche est échue à M. de Mély. Le plan, de grande dimension, est accompagné d'une notice (1) vraiment digne, par son érudition, des meilleurs travaux du maître.

« La ville de Constantinople était divisée de tout temps en quatorze régions; le mur élevé du côté de la terre par Constantin le Grand formait la limite occidentale de cette enceinte, qui ne comprenait point les quartiers situés en dehors du mur. Ceux-ci, occupés par les campements des corps auxiliaires gothiques, furent, à leur tour, sous Théodose II, entourés d'une double enceinte. » Après avoir délimité les quatorze régions, l'auteur passe en revue les diverses portes des murs constantinien et théodosien, ainsi que les portes maritimes : travail délicat, parce que les appellations ont changé plusieurs fois et que dès lors les identifications sont difficiles; il s'est aidé pour cela des auteurs byzantins, des itinéraires, et des inscriptions lapidaires placées parfois au-dessus des portes.

Avec la même méthode, l'auteur examine ensuite la disposition des rues et des édifices du centre. « La partie principale, pour cette partie de la topographie, est le livre des *Cérémonies*, sur la direction et les différentes stations

(1) *Esquisse topographique de Constantinople*. Lille, Desclée, 1892, in-4°, 92 pp.

que devaient toucher les empereurs, lors des processions ou des entrées triomphales ; le Porphyrogénète mentionne chaque fois, avec une exactitude scrupuleuse, les endroits où l'empereur était salué par les acclamations des différentes factions. » Aussi bien, arrive-t-on à des constatations curieuses et importantes. C'est ainsi que les topographes modernes reconnaissaient dans un ensemble de ruines le palais de l'*Hebdomon* avec la tour du Tribunal, le Camp où avait lieu la proclamation des empereurs; ils baptisaient « la moindre tourelle et la plus petite porte de noms célèbres dans l'histoire byzantine ». Or, l'auteur prouve que l'*Hebdomon* était situé au VIIe mille de Constantinople : toutes ces attributions disparaîtront donc de la topographie byzantine « et le vide s'établira là où tout était plein de vie historique ».

On trouvera dans l'ouvrage, outre le grand plan de Constantinople par de Mordtmann, la reproduction de deux autres de Buondelmonte, conservés au Vatican et à Venise, et d'un troisième, gravé par le géographe Seutter, au siècle dernier. Une remarque toutefois : bien qu'une table onomastique détaillée termine l'ouvrage, nous aurions désiré quelques divisions et sommaires de plus dans le texte ; il est difficile de se reconnaître au milieu de cette longue nomenclature de portes et de monuments qui se suivent sans autre distinction que des alinéas.

IV. L'histoire de sainte Philomène offre un exemple des deux tendances excessives dont nous parlions au début de la *Revue*. François de Lucia en Italie, le P. Barelle, S. J., en France, ont été les deux principaux historiens de cette martyre. Or, ils avaient emprunté les détails biographiques qui émaillent leurs ouvrages aux révélations de sœur Marie-Louise de Jésus (de Naples), révélations qui, il importe de l'affirmer, n'ont subi ni l'examen ni le jugement d'aucun évêque ou autorité compétente, et qui contiennent force erreurs et invraisemblances historiques. La réaction n'a pas tardé à se produire. Lenormant (qui d'ailleurs est mort en rétractant tout ce que l'Eglise trouverait à repren-

dre dans ses ouvrages) écrivait dans *la Grande Grèce :* « N'avons-nous pas vu de nos jours les rêveries d'un visionnaire répandre chez les âmes pieuses la légende du martyre d'une prétendue sainte Philomène, qui n'est, en réalité, ni sainte, ni martyre, ni Philomène ? »

M. Petit (1) s'est sagement écarté de ces deux voies. Il avoue, comme d'ailleurs l'atteste l'Eglise dans le Bréviaire (Pro aliquibus, XI Aug.), que les circonstances de sa vie et de sa mort sont ignorées, et que les seuls documents sont l'inscription, son texte, les symboles, la fiole de sang et le lieu du tombeau. C'est alors qu'intervient l'archéologie chrétienne, pour apporter des lumières sinon abondantes au moins certaines. Le sépulcre de sainte Philomène, trouvé en 1802 à la catacombe de Priscille (et non sainte Priscille, ainsi qu'écrit habituellement M. Petit) était formé par trois tuiles portant, peinte au minium, l'inscription

PAX TECVM FILVMENA

Or, M. de Rossi a prouvé que les inscriptions peintes de la sorte remontent à une époque qui commence à l'âge apostolique et finit au milieu du second siècle. L'exiguïté du loculus et l'examen ostéologique des précieux ossements de la martyre démontrent qu'elle dut mourir à la fleur de l'âge. Elle était de condition humble, car FILVMENA n'est ni un *nomen gentilitium* (propre à la famille), ni un *agnomen* (nom d'alliance), ni un *cognomen* (désignant une branche dans une famille) : « Elle était vraisemblablement une de ces esclaves auxquelles il était d'usage de donner des noms grecs. » Nous sommes loin de la naissance illustre de Philomène, d'après les révélations, fille du roi de Grèce, à l'époque de Dioclétien. Sur l'inscription sont en outre retracés la palme et l'ancre, symboles de la vie future, des flèches et une javeline, ce qui indique le genre de sa mort.

(1) *La Thaumaturge sainte Philomène, d'après le bréviaire romain et l'archéologie sacrée,* par Louis Petit, prêtre des FF. de Saint-Vincent-de-Paul. Paris-Vaugirard, 3, rue de Dantzig, 1892, in-12, 216 pp., 1 fr. 50.

Son martyre est de plus attesté par la fiole de sang qu'on trouva dans son tombeau.

En somme, et nous l'en félicitons, l'auteur a cherché uniquement à faire prévaloir la vérité, et à débarrasser le culte de la sainte « d'une couche épaisse de fard d'emprunt ».

V. Signalons une *Histoire méditée de sainte Foy*, par l'abbé Jean Cayla (1). « Ce n'est pas là, écrit à l'auteur Mgr Bourret, une histoire érudite comme pourraient la faire ou la refaire à nouveau les Bollandistes, mais un bon livre de piété, où, à propos des actes et des vertus de la sainte, l'auteur a cherché à exciter envers elle la dévotion des fidèles. » Chaque chapitre historique est suivi de réflexions et de prières où sont exposés « les enseignements pratiques qui découlent de sa vie ».

L'auteur croit à l'apostolicité de l'Eglise d'Agen, fondée par saint Martial, évêque de Limoges, dans un de ses voyages d'évangélisation. On ne lui connaît pas d'évêque fixe avant saint Caprais, vers 282. C'est à cette époque qu'apparaît sainte Foy. L'édit de persécution vient d'être lancé par Dioclétien. Dacien, le proconsul, accourt d'Espagne en Gaule pour en assurer l'exécution. A son approche, les chrétiens d'Aginnum et le pasteur lui-même cherchent un refuge dans les forêts voisines. Foy, qui n'a pas pris la fuite, est dénoncée par son propre père; étendue sur un gril ardent, elle convertit sa sœur Alberte. Cependant l'évêque Caprais, rougissant de son premier mouvement, revient en hâte et est immolé ainsi que les frères Nitiobriges, Prime et Félicien, et environ 500 chrétiens. Leurs reliques reposèrent à Agen jusqu'au IXe siècle. Adon rapporte le vol et la translation des reliques de sainte Foy à Conques, au diocèse de Rodez ; c'est là qu'ensevelies dans l'oubli, elles ont été naguère retrouvées, le 26 avril 1875. Celles de sainte Alberte furent transportées à Périgueux, et de là à Venerques, au diocèse de Toulouse ;

(1) Agen, Lacaze, 1892, in-12, XXI-242 pages.

celles des saints Prime et Félicien, à Limoges, au monastère de Beaulieu.

Il y aurait, à notre avis, des réserves à faire sur certains points de la légende, notamment sur saints Prime et Félicien, que le martyrologe donne comme ayant souffert *à Rome*, sous Dioclétien, le 9 juin, le même jour qu'un martyr d'Agen, saint Vincent; d'où peut-être confusion. L'auteur s'est contenté de suivre pas à pas le récit. En somme, son ouvrage, qu'on aurait désiré plus documenté, servira à faire connaître et populariser le souvenir et le culte de sainte Foy.

VI. Le bollandiste Suyskenius avait édité une vie de saint Emmerand, archevêque de Ratisbonne (v. 649-52) et martyr, d'après cinq manuscrits à peu près semblables. (*Acta SS.*, tom. VI, sept., p. 474.) Ce texte, bien qu'ancien, avait été rédigé hors de la Bavière. Le docteur Sepp a retrouvé et publiait, il y a quelque temps, une *Vita* notablement différente et de date antérieure (1), que nous allons faire connaître. Des cinq manuscrits sur lesquels s'appuie la recension, trois sont importants (xe s., univers. de Würtzbourg; comm. xie s., monast. Einsidlen; xe-xie s., Munich) et proviennent du même archétype. L'auteur de la *Vita* est Cyrinus, évêque, non de Ratisbonne, comme le veut un manuscrit, mais de Freising (764-84). Ce Cyrinus est le même personnage qu'Arbéon ou Aribon, premier historien des Boïens, qui, traduisant son nom, s'appelait lui-même *Heres;* or, le mot κυρήνιος = Cyrinus a la même signification. Le docteur Sepp établit qu'Arbéon dut écrire cette *Vita* vers 770-2, non d'après des documents écrits, mais, comme il l'atteste lui-même, sur des traditions; c'est pourquoi on rencontre dans le récit certains détails, infimes d'ailleurs, d'authenticité douteuse.

Après ces préliminaires, l'auteur donne le texte archétype de la *Vita*, restitué à l'aide des trois principaux manus-

(1) Arbeonis episcopi Frisingensis Vita S. Emmerami authentica (Extrait des Analect. Bolland, t. VIII), tirage à part. Bruxelles, 1889, in-12, 48 pages.

crits signalés; il accompagne le tout de notes abondantes et d'une érudition incontestable. Il n'a pas négligé non plus les *instruments* capables d'illustrer le texte. Aussi a-t-il joint quelques vues rappelant le souvenir du glorieux martyr, le plan des églises Saint-Georges et Saint-Emmerand, à Ratisbonne, enfin un vaste plan de cette ville, où est restitué l'emplacement des *castra regina*, de la cité romaine et des sépultures antiques.

L'auteur nous permettra de joindre aux *errata* une faute qui lui est échappée (page 7) : *in diplomatibus*, et non *in diplomatis ;* cela lui prouvera du moins que nous l'avons lu avec attention.

VII. En 1882, M. Mayer découvrait, à Grætz, en Styrie, dans un manuscrit du xe s., une vie de saint Hrodbert, communément appelé Rupert ou Robert, évêque de Worms (696), de Salzbourg (697-718), et apôtre de la Bavière. Le docte professeur pensait se trouver en présence de la vie primitive et authentique du saint, écrite du temps de Virgile, évêque de Salzbourg (765-84). M. Friedrich, de Munich, attaqua cette thèse et soutint que ce texte était moins pur et plus récent que celui déjà publié par Wattenbach (*Monum. Germ. Script.* xi. 4.) Le docteur Sepp, à son tour, étudie longuement la question (1), et se range à l'avis de M. Mayer. Entre deux textes, dit-il, dont l'un est plus court et de style moins élégant que l'autre, il n'y a pas à hésiter; c'est presque toujours le plus ancien. Puis il démontre, par force exemples, que partout l'auteur du remaniement édité par Wattenbach a cherché à allonger le texte et à le corriger; bien plus, que, voulant amplifier, il est tombé dans des erreurs historiques et géographiques.

A ce propos, le lecteur nous permettra de faire remarquer qu'il en est souvent ainsi : les faussaires de l'histoire (il s'en est trouvé de tout temps), n'étant pas de vrais savants, ont laissé percer dans leurs additions des indices de

(1) Vita S. Hrodberti primigenia, authentica. Pedeponti, Mayr, 1891, in-12, 62 pages.

leurs méprises et de leurs ignorantes falsifications. L'abbé Langlet disait souvent : « Ceux qui fabriquent ces documents sont moins habiles aux œuvres de l'histoire qu'aux coups de plume. »

Constatons la vérité de cette parole dans le cas présent. La *Vita* authentique dit que saint Rupert, partant de Ratisbonne, descendit le Danube jusqu'à Lorch, en prêchant sur le parcours. L'amplificateur voulant surenchérir, ajoute que le saint évangélisa toute la Pannonie inférieure et arriva à Lorch; il a oublié toutefois de changer le commencement de la phrase « en descendant le Danube », de sorte qu'il a trahi sa fraude, ne se doutant pas que pour venir de la Pannonie à Lorch, il faut remonter et non descendre le Danube.

VIII. A quelle époque fut composée la vie de saint Rupert. Le Dr Sepp répond par les conjectures suivantes: Virgile, évêque de Salzbourg, consacra le VIII des Kal. d'octobre (sept. 24) de l'an 774, la nouvelle cathédrale de cette ville et y transporta les reliques de l'apôtre des Bavarois. A cette occasion, il fit composer une vie de saint Rupert que les clercs devaient réciter au chœur : elle comprenait huit leçons réparties, selon l'antique usage liturgique, en deux nocturnes. C'est là la *vita* du ms. de Græetz.

M. Sepp aborde ensuite la question de l'époque à laquelle vivait saint Rupert : il démontre la fausseté de l'opinion récente qui en fait un évêque du milieu du VIe siècle, et non de la fin du VIIe. Enfin deux appendices contiennent le texte de la légende commune de saint Rupert et une dissertation sur Erhard, qui, venu de Narbonne, fut d'abord abbé d'un monastère d'Alsace, puis évêque de Ratisbonne (v. 684-96) et dont la vie a été écrite, sur la fin du XIe siècle, par un certain Paul.

Un troisième opuscule du Dr Sepp, dont les travaux sur l'histoire religieuse de la Bavière sont remarqués, est consacré aux saints Marin et Anniane (1). Il comprend plusieurs documents:

(1) Vita ss. Marini et Anniani. Ratisbonne. Mayr, 1892, in-12, 36 p.

1° *Vita SS. Marini et Anniani authentica ex pervetusta quadam charta, quam Priamus presbyter, circa a. 750, jussu Tolusii episcopi* (= Joseph, évêque de Freising 749-64) *concepit, stilo barbaro transcripta.* Cette *vita* déjà éditée par M. Holder-Egger l'est, de nouveau, par le Dr Sepp, à l'aide de deux manuscrits du XVe siècle. Le texte est court et porte le cachet d'une haute antiquité. Le prêtre Priam y raconte que, du temps de l'empereur Léonce (695-8), les Vandales firent irruption dans la haute Bavière, brûlèrent vivant un ermite nommé Marin, dont le compagnon Anien ne put partager le martyre; plus tard les corps des deux saints furent transportés à Irschenberg ou Ursinperg.

2° *Legenda SS. Marini et Anniani circa a. 1100 in versiculos redacta.* Ici *versiculi* doit s'entendre, non de vers, mais de membres de phrases plus ou moins longs et terminés par des consonances et parfois de simples assonances d'accentuation comme *oras* et *laborem.* Le texte, établi surtout à l'aide d'un manuscrit du XIIe siècle, n'est que l'amplification de la *vita* précédente avec quelques erreurs et anachronismes provenant des additions.

3° *Sermo de SS. Marino et Anniano a quodam monacho Rotensi ad festum sanctorum celebrandum elaboratus*, déjà publié par M. Holder-Egger.

4° *Alter sermo de SS. Marino et Anniano* d'après trois manuscrits.

Le 26 août 1723, on découvrait dans l'église paroissiale d'Irschenberg, chapelle de Wiltparting, les corps des deux ermites : on reconnut parfaitement sur les ossements du martyr la trace du feu dont il avait souffert le supplice. Par contre, les moines de Rothembourg, qui, d'après une inscription fabriquée par leurs prédécesseurs, croyaient posséder ces corps saints, ne trouvèrent rien qu'une minime relique.

IX. Une contribution intéressante vient d'être apportée à l'histoire de la Légende de sainte Catherine d'Alexandrie, par M. Hermann Varnhagen (1). C'est une étude sur les

(1) Zur Geschichte der Legende der Katharina von Alexandrien nebst lateinischen Texten. Erlangen, Junge, 1891, 8°, pages 50.

textes grecs et les versions latines et italiennes. Suivons l'auteur dans ses recherches.

Le texte grec de la Vie de sainte Catherine se trouve dans le Ménologe de saint Basile, dans un Martyrologe de la bibliothèque de Bâle et dans Siméon Métaphraste. Ces trois recensions dérivent, dit l'auteur, d'une autre composée par un certain Athanase et dont il donne le texte.

Les anciennes versions latines sont au nombre de sept :

1° Le texte édité par Montbritius ;

2° et 3° Deux manuscrits (x[e] et xi[e] s.) de la bibliothèque du Mont Cassin offrent une recension importante ;

4° Le texte d'Arechis que M. Varnhagen, à l'aide de six manuscrits, a pleinement restitué. La note suivante en est extraite : « *Hanc passionem, græco primum eloquio scriptam a præfato Athanasio, a variis translatoribus postmodum constat fuisse vitiatam, adeo ut legi in cœtu fidelium minime posset. Ego, Arechis... de inepto famine elevans, magis sensum quam verba sequens, incomposita resecans et necessaria addens, plenissime latinis auribus tradere curavi* »;

5° Une recension publiée par le P. de Smedt dans les *Acta SS. Hiberniæ*, et que M. Varnhagen appelle le texte *Vulgate* ;

6° Une version un peu différente ;

7° La Légende dorée.

On comprend que nous ne pouvons entrer dans la comparaison de ces documents. L'auteur le fait avec une érudition incontestable, puis il donne le texte du « *Tractatus de Conversione Sancte Katherine virginis ad Christum* » d'après un manuscrit de la bibliothèque de Munich, et le texte de trois miracles opérés par la vierge d'Alexandrie, d'après un codex d'Erlangen.

Parmi les versions de la Légende composées en Italie au Moyen Age, l'auteur signale: une ancienne traduction véronaise conservée dans un manuscrit de Venise, une version ligurienne, et deux en idiome napolitain dont l'une de l'an 1330. L'auteur, à ce propos, se livre à de savantes

recherches, confrontant textes et traductions, et il termine par des remarques philologiques.

On le voit, M. Varnhagen a étudié minutieusement son sujet : ces quelques pages pleines de documents et de faits ont dû lui coûter beaucoup de travail. Aussi le mérite des ouvrages de ce genre surpasse-t-il hautement les publications « de ces stylistes raffinés qui suppléent à l'indigence du savoir par l'exubérance de faciles descriptions et la profusion des décors. » (U. Chevalier, *Répertoire, Bio-Bibliogr.* p. VIII).

J.-B. MARTIN.



BIBLIOGRAPHIE

Les Bases de la morale et du droit, par l'abbé Maurice DE BAETS. Paris, Alcan. — Gand, A. Siffer. In-8 XXIII-385 p. Prix : 6 fr.

En ces dernières années, le développement des sciences naturelles, leurs découvertes se succédant coup sur coup avec une rapidité surprenante, ont semblé, un instant, mettre en question les fondements traditionnels de la morale et du droit.

La science moderne, avec ses procédés d'analyse positive comme un procès-verbal de constatation, laisse pourtant, au-dessus de la richesse des observations particulières, planer l'angoissante misère des idées fondamentales.

A cette situation, M. l'abbé de Baets, docteur en philosophie et en théologie de l'Université grégorienne de Rome, a cherché le remède dans un retour à la vieille métaphysique, en posant cette première règle : « Il n'y a qu'un point de départ à nos connaissances, la constatation des faits. »

Prenant l'idée de la morale et celle du droit, telles qu'elles sont reçues, l'auteur les décompose en leurs éléments, puis, tour à tour, recherche, par une patiente étude, si ces éléments trouvent dans la réalité leurs exacts correspondants.

La morale et le droit ont, d'abord, un *élément objectif.* La morale est la conformité à une règle, elle est un bien, elle comprend l'obligation. Le droit est un pouvoir inviolable. Telle est l'objectivité de la morale et du droit, d'après l'idée que les hommes s'en font.

Cette idée est-elle creuse ? ou répond-elle à une réalité ? Bien des esprits puissants se sont appliqués à résoudre ce problème. Kant, Bentham et Stuart Mill, Spencer, David Hume, Schopenhauer, pour la morale ; Kant, Spencer, Stuart Mill, M. Beaus-



sire, pour le droit, ont édifié les systèmes scientifiques les plus remarquables. Ces systèmes, l'auteur les expose avec une entière impartialité, les discute, relève ce qu'ils ont de commun ; puis il reprend l'analyse.

Il existe une cause première, intelligente, auteur de tout être. Tout être dépend de cette cause, dans son existence, sa nature, sa finalité. L'homme est destiné à la connaissance de la vérité, à l'amour du bien, dans leur source.

Ces trois données établies, il ne s'agit plus que de faire ressortir qu'en elles se trouvent compris tous les éléments de l'idée de la morale et du droit. M. de Baets le démontre.

La morale et le droit ont un *élément subjectif : l'imputabilité*, qui comprend la conscience et la liberté. L'auteur vérifie l'existence, en fait, de la conscience et de la liberté. Ici, il met à profit les données des sciences naturelles, et soumet les divers degrés de l'imputabilité à une étude fort intéressante. La préméditation est la forme la plus parfaite de l'imputabilité. Celle-ci est atténuée par les accidents divers du concours de l'organisme aux actes d'intelligence et de volonté. Les atténuations peuvent être rangées en quatre groupes :

1er. Organisme normal : passions.

2e. Organisme imparfaitement développé : enfance, idiotie arrêts de développement.

3e. Etats pathologiques de l'organisme : folie intellectuelle, folie morale, folie impulsive, névrose, double conscience.

4e. Altérations passagères de l'organisme : rêve, somnambulisme, hypnose, intoxications.

Suit un chapitre sur la *formation du libre arbitre*, où sont étudiées l'éducation et la correction.

La conséquence de la morale et du droit est la *responsabilité.* Le procédé, ici encore, est le même : l'analyse de l'idée, puis l'examen de sa réalité, c'est-à-dire l'étude de la source et de la nature de la responsabilité.

Les atténuations de l'imputabilite en entraînent de correspondantes dans la responsabilité. C'est le lieu d'étudier le pouvoir de la société sur les irresponsables.

L'étude de la responsabilité devait amener l'auteur à faire la critique de l'*école anthropologique et psychiatrique*. Cette partie du livre n'en sera pas la moins intéressante.

Cette rapide esquisse du contenu de l'ouvrage témoigne suffisamment de l'intérêt qu'il présente. H. V.

Anecdota Maredsolana, vol. I : Liber Comicvs, *sive lectionarivs missae quo Toletana ecclesia ante annos mille et ducentos utebatur*, edidit d. Germanvs Morin, presbyter et monachus ord. S. Benedicti e congregatione Beuronensi. — [Brvgis Flandrorvm, typis Desclée, de Brouwer et soc.] Maredsoli, in monast. S. Benedicti, 1893, in-4° de 3 f. - xv - 403 p., fac-sim.

Ce beau volume, dédié à dom Placide Wolter, archiabbé de Beuron, rappelle les meilleurs jours de l'érudition bénédictine, corroborée de tous les progrès de la critique moderne. C'est le début d'une collection qui aura le double avantage de rendre à la lumière de précieux monuments des premiers âges de la patrologie, de servir d'exemple et de modèle aux ecclésiastiques qui se sentiraient du goût pour ces études austères. Dans une courte préface, l'éditeur du *Liber Comicus* en usage à Tolède a précisé l'objet de ce livre liturgique et décrit le manuscrit qui l'a conservé. Au lieu de traduire à mes lecteurs ce morceau latin, je laisserai la parole à dom G. Morin, qui a présenté lui-même son volume dans un article de la *Revue Bénédictine* de Maredsous, que je serai heureux de recommander à cette occasion :

U. Chevalier.

« Il y a environ six ans, je fus chargé par mon Abbé de préparer une édition des œuvres de saint Césaire d'Arles. Après avoir parcouru dans ce but les principales bibliothèques de Belgique, de France et d'Angleterre, je ne tardai pas à me convaincre qu'il ne fallait point songer à donner l'édition projetée avant d'avoir exploré avec soin les bibliothèques des autres contrées de l'Europe. Cependant les circonstances ne me permettaient pas d'accomplir de suite cette longue série de pérégrinations. D'autre part, dans mes premières excursions littéraires, je n'avais pas cru devoir me borner à saint Césaire : divers monuments inédits de la tradition ecclésiastique du quatrième au douzième siècle étaient venus partager mon attention et grossir insensiblement mes notes de voyage. On a pensé qu'il ne serait pas sans utilité de publier dès à présent un certain nombre de ces pièces inédites.

C'est sous cette inspiration qu'a été conçu le plan des anecdota maredsolana, sorte de spicilège dont il n'est guère possible de préciser d'avance les limites, mais qui, si rien n'y vient mettre obstacle, comprendra au moins sept ou huit volumes dans le

format du *Musæum Italicum* de Mabillon. Au reste, vu la nature variée des documents destinés à entrer dans cette collection, on fera en sorte que chaque volume forme un tout complet que l'on pourra, à son gré, se procurer séparément.

Mon intention était de donner en premier lieu ce que j'ai ramassé d'inédit de saint Jérôme et de saint Augustin. On m'a conseillé de donner la préférence à une autre pièce d'une importance incontestable au point de vue des études scripturaires et liturgiques. J'ai cédé, la chose, à mes yeux, n'ayant pas de conséquence. Les « Hieronymiana » feront la matière du tome second des ANECDOTA, dont l'apparition suivra de près celle du premier.

Celui-ci est consacré à l'édition du LIBER COMICUS, manuscrit Nouv. acq. lat. 2171 de la Bibliothèque nationale de Paris. Ce manuscrit du XI[e] siècle, l'un des plus remarquables, à tout point de vue, de la célèbre collection de Silos, jouissait déjà d'une certaine célébrité alors même qu'on n'en savait pas au juste la valeur. Cette célébrité était due, en partie, à son titre bizarre et à ses étranges enluminures, en partie à la façon curieuse dont les divers textes de l'Ecriture s'y trouvent çà et là fondus en une sorte de concordance, qui rappelle celle de Tatien sur les Evangiles et celle de Priscillien sur les Epîtres.

Car il ne faut pas s'y méprendre : en dépit de son titre séduisant, le LIBER COMICUS n'est rien moins qu'un recueil de pièces de comédie. Il suffit d'ouvrir le glossaire de Ducange pour voir que les Espagnols désignaient autrefois sous le nom de *Comicus* ce que l'on appelait ailleurs le *Comes,* c'est-à-dire le livre contenant les péricopes ou lectures liturgiques de la messe.

On a publié déjà bon nombre de ces lectionnaires représentant l'usage liturgique des principales églises d'Occident. Ainsi, outre le *Comes* romain et ses nombreuses variantes, nous avons le gallican et celui de Bobbio, édités par Mabillon ; celui de Capoue, représenté, quoique d'une façon incomplète, par le célèbre Codex de Fulda ; celui de Naples, que l'évangéliaire de saint Cuthbert permet de reconstituer également en partie ; le mozarabe, qui fait partie du *Missale mixtum* de Ximénès ; enfin le milanais ou ambrosien, que M. l'abbé Ceriani s'apprête à reproduire d'après les manuscrits les plus anciens que l'on possède. Bien que ces lectionnaires soient tous importants à divers titres, et indispensables à quiconque veut étudier les origines de la liturgie occidentale, cependant je ne crois pas qu'aucun d'eux

surpasse en intérêt le LIBER COMICUS de Silos. Cet intérêt vient principalement de ce que celui-ci représente un ordre liturgique à peu près inconnu jusqu'à ce jour, le même qui faisait loi dans la province de Tolède à l'époque de saint Hildefonse, c'est-à-dire vers le milieu du septième siècle.

Avant de fournir la preuve de cette proposition, je me permettrai d'attirer l'attention sur deux particularités qui ont ici leur importance.

D'abord, nous savons de source certaine que le manuscrit a été donné à saint Dominique de Silos en 1067, mais rien n'indique qu'il ait été exécuté pour ce monastère. La fête de saint Sébastien, patron primitif de l'abbaye, ne figure pas parmi les rares fêtes de saints qui y sont mentionnées. Par contre, on y trouve au samedi saint une rubrique qui suppose un évêque administrant solennellement le baptême dans sa cité épiscopale; des offices abrégés sont indiqués pour les *tituli* ou paroisses en dehors de la ville. En somme, nous avons là, semble-t-il, un livre type, pouvant servir également n'importe à quelle cathédrale : de même qu'il est difficile, en l'absence de toute autre indication, de découvrir à quelles églises furent destinées la plupart des copies du sacramentaire romain exécutées à l'époque carlovingienne.

En second lieu, bien que le codex de Silos ne soit que du onzième siècle, il est clair que le LIBER COMICUS correspond à un état liturgique de beaucoup antérieur à cette époque. Entre autres indices qu'on en peut donner, je citerai particulièrement les suivants. Le choix des lectures quadragésimales suppose encore en vigueur la discipline relative aux catéchumènes et aux pénitents. Durant ce même temps de Carême, l'office du samedi est marqué pour l'heure de tierce, tandis qu'aux autres jours il a lieu à none, ce qui suppose le privilège du samedi encore existant à l'époque où fut rédigé notre lectionnaire : or, on ne trouve plus guères de traces de ce privilège après la fin du sixième siècle. Enfin, pas le moindre détail qui dénote l'influence des âges plus rapprochés de nous : par exemple, pas un mot de saint Jacques, l'apôtre légendaire de l'Espagne ; une seule fête de la Vierge, celle du 18 décembre, etc.

Mais le meilleur moyen de se rendre compte de l'ancienneté réelle du LIBER COMICUS, c'est de le comparer avec le calendrier copié à quelques années seulement de distance sur les premiers feuillets du codex. La différence est exactement la même qui existe entre notre calendrier romain actuel et les plus anciens

textes connus de la réforme grégorienne. Il n'y a, selon moi, qu'un moyen d'expliquer un écart aussi considérable entre deux documents copiés à la même époque et appartenant d'ailleurs au même système liturgique : c'est d'admettre que le calendrier nous donne l'état réel de cette liturgie à la fin du onzième siècle, au lieu que le lectionnaire n'est que la copie pure et simple d'un livre officiel dont la rédaction remonte à une époque de beaucoup antérieure.

Cela posé, voici comment j'ai été amené à voir dans le LIBER COMICUS la liturgie de Tolède du temps de saint Hildefonse :

Dans les chapitres 27 et 28 de son *De cognitione baptismi* (Migne, t. XCVI, c. 123-4), celui-ci nous informe que dans la réunion solennelle où se faisait l'exorcisme et l'onction des catéchumènes on lisait les trois passages suivants : Isaïe XLIX 24-25, I Pierre II 9, Marc VII 32-33. Or, il n'y a pas la moindre trace d'une semblable disposition dans le missel mozarabe ni dans aucun autre document liturgique édité jusqu'à ce jour. Qu'on ouvre, au contraire, notre LIBER COMICUS aux pages 208 sqq. : on y verra au dimanche des Rameaux, c'est-à-dire au « jour de l'onction » marqué par Hildefonse, la mention d'une réunion matinale à laquelle sont assignées ces trois lectures : Isaïe XLIX 22-26, I Pierre I 25-II 10, Marc VII 31-37.

La rencontre des deux documents est un fait si remarquable que l'importance ne saurait en échapper à personne. La conclusion qui s'en dégage acquiert une nouvelle force, si l'on vient à considérer qu'à dater du septième siècle, époque où fut constituée l'unité religieuse et politique de l'Espagne, la liturgie de Tolède était devenue, à peu d'exceptions près, la liturgie de l'église wisigothique tout entière (Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 97). Ce n'est pas durant les siècles d'oppression où la péninsule gémissait sous le joug musulman qu'on put songer à élaborer une nouvelle liturgie. Au contraire, nous avons des témoignages positifs qui permettent de constater que les chefs chrétiens réfugiés dans les régions montagneuses du nord mirent un soin jaloux à faire observer, soit dans leur palais, soit dans les différentes églises de leur royaume, le même ordre liturgique qu'on avait suivi à Tolède sous les rois wisigoths (voir Migne, *Patr. Lat.*, t. LXXXV, c. 85, note c). Il n'y a donc pas lieu de nous étonner en retrouvant au onzième siècle, dans un coin perdu de la Castille, un livre identique à ceux dont on se servait quatre siècles auparavant dans l'église primatiale d'Espagne.

Au reste, notre lectionnaire n'était pas seul à représenter cette antique liturgie dans le riche *armarium* de Silos aux onzième et douzième siècles. Un ancien catalogue qui figure au folio 16ᵛ du ms. 2169 nouv. acq. lat. de la Bibliothèque nationale en mentionne un nombre considérable, entre autres sous le nº 37 *Los evangelios toledanos*, qu'il faut peut-être identifier avec notre LIBER COMICUS; nº 16 *Las homelias toledanas*, probablement le ms. addit. 30853 du Musée britannique, etc. J'ai vaguement ouï dire que nos confrères de Silos étaient sur le point d'éditer un *Liber Ordinum* se rattachant vraisemblablement au même ensemble liturgique.

Plaise à Dieu qu'une main habile réunisse un jour ces nombreux monuments épars de la vieille liturgie de Tolède! En attendant, il m'a semblé que le LIBER COMICUS offrait à lui seul assez d'intérêt pour justifier dès à présent une publication à part. Les autres volumes ont sans doute chacun leur importance spéciale à différents points de vue : mais aucun peut-être n'est mieux propre que notre lectionnaire à nous renseigner sur la physionomie primitive de la liturgie wisigothique, parce qu'aucun ne paraît avoir subi moins de retouches, aucun avoir été l'objet d'un plus religieux respect de la part de la postérité. Et ce n'est pas seulement un phénomène particulier à l'église d'Espagne : partout, dans nos liturgies occidentales, le livre à la tournure la plus antique, celui qui permet de pénétrer le plus avant dans les origines liturgiques d'une église, c'est le lectionnaire, quelque forme qu'il revête, sous quelque nom qu'il s'offre à nous. De là l'intérêt tout particulier qui s'attache à l'étude des péricopes.

Indépendamment de sa valeur comme document liturgique, le manuscrit de Silos a encore une importance spéciale au point de vue scripturaire. La version qui y est ordinairement suivie est bien la Vulgate : mais il y a des exceptions, notamment pour certaines fêtes plus anciennes, pour certains livres de l'Ecriture, par exemple les Actes des Apôtres et l'Apocalypse. De plus, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, plusieurs textes se trouvent parfois cousus ensemble ou même interpolés de la façon la plus bizarre.

Ces particularités sembleraient déjà suffisantes pour légitimer la publication intégrale du texte, à la différence de Mabillon qui crut pouvoir se borner, pour son lectionnaire gallican, à donner simplement les rubriques et l'indication des différentes lectures,

en rejetant à la fin les variantes les plus importantes. Mais une autre considération plus puissante encore m'a déterminé à prendre ce parti. Tous ceux qui sont familiarisés avec ces sortes d'études savent par expérience combien il est plus facile, ayant les textes bibliques sous les yeux, de deviner les allusions cachées, les préoccupations qui ont présidé au choix et à la destination des différents morceaux, et par suite l'objet particulier des réunions liturgiques auxquelles ils sont assignés. On ne saurait croire quelles clartés inattendues jette sur certains passages de l'Ecriture cet emploi qu'en a fait l'Eglise en telle ou telle circonstance. C'est parfois tout un commentaire, commentaire vivant et plein de profondeur, qui résulte de ce simple rapprochement d'un texte et d'une date liturgique. Mais pour produire un tel résultat, quelques chiffres indiquant le chapitre et les versets ne suffisent pas : il est indispensable d'avoir le texte même sous les yeux.

Ayant tant fait que de transcrire le manuscrit tout au long, j'ai cru devoir, vu la nature de l'ouvrage, le reproduire tel qu'il est, avec ses particularités orthographiques, ses signes de ponctuation, et jusqu'aux fautes de copiste dont il est parsemé : de telle sorte qu'en ouvrant le volume, on aura, pour ainsi dire, l'original lui-même sous les yeux. Ainsi se trouvera réalisé, en partie du moins, le vœu qu'émettait, il y a cent ans, Faustin Arevalo, l'un des savants qui ont le plus contribué à remettre en lumière la littérature espagnole des premiers siècles. Amené à parler dans ses *Isidoriana* des quelques rares manuscrits encore subsistants de l'ancienne liturgie de Tolède : « Combien « il serait désirable, dit-il, que tous ces manuscrits fussent un « jour publiés absolument comme on les a exécutés, sans omet- « tre même la plus légère particularité ! (1) »

Enfin, l'on trouvera réunies dans l'appendice plusieurs pièces plus ou moins apparentées au LIBER COMICUS, à savoir : les formules par lesquelles on annonçait au peuple les diverses solennités liturgiques, et le calendrier ou martyrologe dont il a été question plus haut, ces deux pièces d'après le même manuscrit de Silos (Paris, nouv. acq. lat. 2171); puis une analyse détaillée du manuscrit Brit. Addit. 30853, recueil des discours qu'on lisait après l'évangile aux principales messes de l'année, toujours

(1) Quam esset optandum ut omnes eiusmodi codices eo ordine quo exarati sunt, nulla vel minima re prætermissa, typis excuderentur! (Migne, LXXXI, 685.)

suivant le rite de Tolède; finalement, la table de l'évangéliaire napolitain et celle de l'*Apostolus* de Capoue, deux documents à peu près contemporains de la liturgie de saint Hildefonse et qui ont avec elle plus d'un point de ressemblance. Les autres sources analogues qui peuvent servir de terme de comparaison sont généralement à la portée de tous, sauf les monuments de l'ancienne liturgie milanaise, que M. Ceriani, à mon grand regret, n'a pas donnés assez tôt pour qu'il me fût possible de les mettre à profit. »

Manuel complet des frères et des sœurs du tiers ordre de la Pénitence. Libert, de Malives, frère, mineur capucin; petit in-12, 288 p. *Tournai*, Desclée, Lefebvre et Cie.

Ce n'est ni un livre de science ni un livre de littérature que nous offrons au public : mais il se recommande à d'autres titres. Tous ceux qu'intéresse la vie chrétienne le liront avec beaucoup de fruit, et il est à peu près indispensable à tous ceux qui se sont enrôlés sous la bannière de saint François d'Assise. Il est divisé en quatre parties. Dans une premiére, l'auteur fait l'histoire du tiers ordre. Il remonte à son origine, signale les causes qui amenèrent sa fondation, le suit dans ses progrès, ses épreuves, et sa constitution définitive. Les résultats furent immenses. Ils sont innombrables, les hommes illustres et les saints honorés d'un culte public qui sont venus chercher dans cette règle un abri contre les orages du monde, et un moyen infaillible pour arriver à la perfection. L'auteur cite huit papes qui n'ont pas dédaigné de s'affilier au tiers ordre, parmi lesquels Pie IX et Léon XIII. Beaucoup de rois, d'empereurs, de reines et d'impératrices ont tenu à honneur de professer la règle de saint François d'Assise; plus de cent trente, d'après l'auteur.

Dans une deuxième partie se trouve la liste des indulgences accordées au tiers ordre. Quoique le nombre en ait été diminué par Léon XIII, elle ne laissent pas d'être variées, et de plus on peut les gagner avec une extrême facilité. Peu d'Ordres peuvent rivaliser avec celui-ci pour la richesse et l'étendue des privilèges. Les deux dernières parties sont purement pratiques. Le pape Léon XIII, pour accommoder la règle aux exigences de la vie actuelle, y a apporté plusieurs modifications utiles. Ainsi transformée, elle peut être pratiquée par toute sorte de personnes. Par la diminution des austérités, elle peut se plier à nos tempé-

raments affaiblis, et aux santés débiles de notre siècle. L'auteur expose cette règle dans tous ses détails, et y ajoute un commentaire tiré de la constitution de Léon XIII. C'est un livre utile, destiné à faire beaucoup de bien, et à propager l'amour du saint ordre de la Pénitence.

Sur Gœthe, études critiques de littérature allemande, par J. J. Weiss. (in-12, chez Armand Colin, 15, rue de Mézières).

Un causeur français du XVIIIe siècle doublé d'un Germain placide et rêveur, cela ne ferait-il pas une bien curieuse personnalité littéraire? Et l'œuvre issue d'une telle collaboration, à quoi pensez-vous qu'elle dût ressembler ? Pour moi, je ne sais, mais il me semble que les livres de J. J. Weiss pourraient nous en donner quelque idée. M. J. Lemaître, dont la psychologie fut mise à *quia* par ce critique souple et prime-sautier, a entrevu cette dualité, sans peut-être la marquer assez nettement. On ne voit point d'ailleurs qu'elle ait nui le moins du monde au talent de J. J. Weiss; car si le Germain apportait à l'œuvre commune sa part de pensées et d'images, le Français, Dieu merci, gardait toujours la plume: et je n'ai pas besoin de vous rappeler comment il la savait tenir.

Ce critique à double face sentait vivement le charme des créations allemandes les plus étrangères à nos habitudes intellectuelles, et — don plus rare — le faisait sentir à ses lecteurs. Sa thèse sur Hermann et Dorothée, qui ouvre le présent volume, est à ce point de vue un petit chef-d'œuvre. Relisez ensuite le poème de Gœthe — où nous sommes trop enclins à ne voir qu'une insipide berquinade — et vous serez tout étonné de n'en avoir pas admiré plus tôt la simple et patriarcale grandeur. Et que le mot de thèse ne vous effraie pas : le docte ennui qui saupoudre d'ordinaire cette sorte d'ouvrages est tout à fait absent de ce spirituel « essai ».

Le reste du volume se compose d'articles purus de 1855 à 1857 dans la *Revue contemporaine* ou dans la *Revue de l'instruction publique*. Gœthe y tient une large place. A propos d'une mauvaise traduction de *Wahrheit und Dichtung*, Weiss discute à son tour la fameuse question de l'impassibilité gœthienne, et combat éloquemment l'accusation d'indifférence si souvent formulée contre le grand olympien. Il faut lire aussi, dans le même article, les charmantes pages sur Gœthe enfant. La maison pater-

nelle du poète, à Francfort, était, paraît-il, obscure et triste ; mais on apercevait, par une fenêtre du second étage, tout un clair déroulement de grandes prairies lumineuses. L'œuvre entière de Gœthe, dit Weiss, devait porter la marque de ces premières impressions. « Par la chère petite fenêtre du second étage, le poète a vu se former confusément tout ce qui, dans ses créations, devait avoir la force, la bonté, le bonheur ; dans la rue étroite et sinueuse, il a entrevu tout ce qui serait rongé de tristesse, douteur, inquiet, malheureux ou méchant. » Cela ne prouve peut-être pas grand chose ; mais Weiss tire de cette idée fragile un développement si ingénieux et si joliment écrit !

Des articles de moindre importance — dont aucun, d'ailleurs, n'est insignifiant — nous entretiennent de H. Heine, de Herder, de Hettner, de Napoléon et de Gœthe, du roman religieux en Allemagne, des commentateurs de Werther. Mais il faut mettre hors de pair deux longues et remarquables études, consacrées l'une au « Doit et avoir » de Freytag, l'autre à *Eritis sicut Deus*, roman à thèse contre les doctrines hégéliennes. Il y a là, sur l'influence littéraire et sociale du panthéisme, et sur le tour d'imagination propre aux races germaniques, telle page mieux que brillante, et qui ne semble pas loin d'être profonde.

Je ne sais si l'œuvre posthume de Weiss doit s'accroître d'un ou de plusieurs volumes ; mais la lecture de *Sur Gœthe* me fait désirer que celui-ci ne soit pas le dernier. Tous ces articles, naguère épars dans les périodiques où ils furent publiés il y a plus de trente ans, méritaient d'être réunis sous une forme plus durable ; et les admirateurs du brillant critique ne se plaindront pas de cette opportune exhumation.

CALAMUS.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon



SON ÉMINENCE

LE CARDINAL FOULON

Huit mois nous séparent à peine du jour où le diocèse de Lyon, rassemblé dans une touchante allégresse, célébrait le jubilé épiscopal de son premier pasteur, de l'éminent archevêque auquel l'unissaient déjà près de six années de respectueuse confiance et de filiale affection. Huit mois à peine, et voici que, par un coup presque soudain, la Providence le lui retire, comme pour mieux illuminer sa vie aux clartés de la mort et, en déchirant le voile dont elle aimait à s'envelopper, lui rendre, dans les regrets unanimes d'un peuple ému et reconnaissant, la suprême justice qu'elle se refusait elle-même.

Le deuil est grand dans l'Eglise lyonnaise. Mais il l'est particulièrement au sein de l'Université catholique, qui était une de ses filles les plus dévouées, et qui reçut tant de preuves réitérées de la sollicitude et de la paternelle bonté de son illustre chancelier. Cette bonté, cette sollicitude, faut-il le dire? elle osait s'y attendre. Le premier élève de l'école ecclésiastique des Carmes, le brillant professeur et le supérieur vigilant, aimé du petit séminaire de Notre-Dame des Champs, celui qui avait formé tant d'excellents prêtres et tant de jeunes hommes distingués dans les vingt années de son laborieux enseignement, le lettré délicat qui avait terminé sa carrière d'érudit et pieux écrivain par

la *Vie de Mgr Darboy*, le prélat qui s'était, dès la première heure, généreusement associé à la fondation de l'Institut catholique de Paris, ne pouvait lui faire défaut. C'est qu'il ne connaissait pas en ce temps d'œuvre plus nécessaire et plus féconde que la nôtre. Aussi, malgré le pesant fardeau de l'évêque, le chancelier ne se bornait-il pas à la défendre, à l'encourager; il en voulait le progrès et l'honneur. Il lui appliquait le mot de saint Paul : *In ædificationem, non in destructionem.* Dans cet immense diocèse, le plus étendu et le plus religieux, où les œuvres sont si multipliées et si florissantes, quoiqu'il s'intéressât à toutes, deux lui tenaient au plus vif du cœur et leur nom revenait incessamment sous sa plume ou sur ses lèvres : Fourvière et les facultés catholiques. Comme le cardinal Caverot, il les unissait dans une égale prédilection, parce qu'elles étaient, à ses yeux si clairvoyants, deux solennels, deux vivants actes de foi. Prier et étudier, s'élever à Dieu par le cri de l'âme ou par la lumière de l'intelligence, n'est-ce pas le plus impérieux besoin de l'homme et le premier devoir du chrétien ? En s'empressant de déposer sur le cercueil de son vénéré protecteur le modeste hommage de ces lignes insuffisantes à honorer sa mémoire, l'Université lyonnaise n'espère donc pas acquitter sa dette de gratitude; elle n'est aujourd'hui que l'humble écho de la voix publique, qui rencontrera bientôt un interprète plus éloquent et plus autorisé.

Nous n'entreprendrons pas de retracer, même en quelques mots, la vie de S. E. le cardinal Foulon. D'une existence si pleine on ne peut tout relever, et il est encore plus difficile de choisir. Successivement promu, en 1867, à l'évêché de Nancy, où il fut appelé en remplacement et sur la demande de Mgr Lavigerie, à l'archevêché de Besançon en 1882, puis à celui de Lyon le 16 avril 1887, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine le 24 mai 1889, il ne vit jamais, selon sa propre expression, dans les titres qui s'accumulaient sur sa tête, que des titres nouveaux à son dévouement et à sa charité, s'efforçant partout de s'approcher de ce que Bourdaloue nommait « la perfection de nos

actions ordinaires », partout donnant l'exemple d'un prêtre resté simple au milieu des plus hautes dignités, d'un soldat du Christ toujours prêt à payer de sa personne dans le ministère pastoral, à ce point de mériter les prisons allemandes durant la guerre de 1870, d'un évêque également accessible à tous, sachant, dans une juste proportion, allier la prudence au zèle, la parole grave du chef à la souriante bonté du père, et au respect inébranlable du devoir la sagesse qui ennoblit et fortifie l'autorité.

Sagesse, ce mot dirait tout assurément, s'il n'était un peu vague, s'il ne marquait d'un trait trop impersonnel la physionomie de l'éminent pontife. La mesure et le tact, la justesse d'esprit et la patience étaient ses qualités maîtresses, ce sont les plus propres au gouvernement des hommes, et elles s'alliaient en lui à un degré si supérieur que dans sa longue carrière, on peut l'affirmer, il ne laissa pas échapper une faute de conduite. Renfermé dans les devoirs de son ministère, il se plaçait en dehors et au-dessus des partis qui divisent l'opinion ; nul n'était plus éloigné de cette soif de dominer que l'Evangile bannit du service des âmes, nul ne songea moins à faire sentir le poids de sa légitime autorité et ne sut mieux se montrer équitable envers tous sans être rigoureux pour aucun. Tacite disait d'Agricola : « Il a vaincu la plus grande difficulté, celle de ne pas outrer la sagesse. » Et saint Paul écrivait aux Romains : « Soyez sages avec sobriété. » Fidèle à ces maximes, le cardinal Foulon blâmait également avec saint Grégoire de Nazianze les ardeurs irréfléchies qui compromettent la vérité et les molles complaisances qui la trahissent. La modération instinctive de sa parole lui avait, sans qu'il le cherchât, communiqué l'art de désarmer les défiances et de s'en faire écouter. A cette mesure exquise, à ce tact sûr que dirigeait un sens ferme et droit, il joignait le discernement qui saisit vite le nœud des questions, le calme qui écarte les difficultés sans se laisser déconcerter par elles, la justesse de coup d'œil qui sonde les caractères et en découvre les mystérieux replis, un grand don, enfin, la patience qui ne précipite rien, mais qui s'en remet au temps pour dénouer

ce qui semble tout d'abord inextricable, une de ces rares vertus dont la Providence fortifie la faiblesse humaine qui la confesse en s'abandonnant à sa direction. En toutes choses, non, mais en beaucoup il savait attendre. On connaît sa devise : *in multa patientia.*

Qu'on ne s'y méprenne pas. Temporiser n'est pas défaillir. Notre archevêque se tenait fort loin des hommes qui refusent, dans la société moderne, une place aux Athanase et aux Hilaire de Poitiers. Sa science exercée de théologien, d'historien et de lettré le lui laissait ignorer moins qu'à nul autre : si l'Eglise n'avait jamais eu d'autre allié que le temps, il est probable qu'elle ne posséderait pas l'influence dont, malgré ses adversaires, elle jouit actuellement dans le monde.

Inflexible sur les principes, il l'était. Gardien du dépôt sacré, il en maintenait jalousement, fermement l'intégrité. Mais s'il ne transigeait pas sur les choses éternelles, s'il ne permettait jamais à l'erreur d'usurper le nom de droit, il ne se refusait pas, à l'égard des choses passagères, aux ménagements nécessaires ou utiles. Sa bienveillance pour les personnes, sa longanimité étaient même autant de forces : plus il se réservait, plus il devenait vigoureux dans la défense de ce qui ne doit pas être livré. On s'en aperçut bien lors de la mémorable *Déclaration des cardinaux français,* à l'inspiration généreuse et à la noble rédaction de laquelle il prit une très large part. De là, pour lui, cette puissance mystérieuse que les ennemis de l'Eglise ne pouvaient ni détruire ni dominer, qui échappait à la rudesse comme à la passion de leurs étreintes; de là cette paix inaltérée qu'il sut conserver pendant six ans, aux jours les plus difficiles, dans son dernier diocèse, à la surprise de tous, car tous sans exception s'inclinaient en la lui enviant devant cette sagesse discrète, affable, en apparence désarmée, mais toujours pleine de finesse et de vigilance, dont ils subissaient malgré eux l'apaisant attrait sans en bien deviner le secret.

Ce secret était pourtant fort simple ; il se résume en deux mots. Le cardinal Foulon aimait avant tout deux

choses : l'Eglise et la France. Ces deux sentiments ont régné dans son âme sans se confondre et sans se combattre. Ç'a été, non l'art, mais le bonheur de sa vie de ne les avoir jamais mis aux prises, de sorte que ni le chrétien ni le Français n'ont eu rien à se disputer ni à se sacrifier l'un à l'autre. Du jour de sa consécration initiale à Dieu jusqu'à celui où il descendit dans la tombe revêtu de la pourpre romaine, il ne cessa d'être un fils soumis de l'Eglise et un fils dévoué de la France. C'est pour concilier ces deux amours qu'à l'exemple de son illustre maître, Mgr Dupanloup, il s'appliqua sans relâche à dissiper en la seconde les tristes préventions soulevées par l'esprit de secte contre la première, à lui démontrer, dans son administration comme dans son enseignement, que notre vieille foi n'a rien d'incompatible avec nos mœurs nouvelles, à lui communiquer l'esprit de vie sous toutes les formes, mais particulièrement sous celle qui est la plus acceptable par tous, la douceur, en s'associant à ses pensées, en ne heurtant pas de front ses illusions, en gardant sa main sur son cœur pour en compter tous les battements, en empruntant dans l'ordre des affections surnaturelles quelque chose de l'accent des paternités humaines. Mais même aux époques où la conscience publique semble la plus sourde, comme les navigateurs forcés de relâcher dans un port vers lequel ils ne se dirigeaient pas, pour se préserver de tout écart et de l'ombre même d'une faiblesse, il ne perdait jamais de vue l'étoile polaire, il avait les yeux toujours fixés sur l'autorité souveraine qui est l'interprète de la loi suprême. Volontairement recueilli en lui-même, aimant la retraite dans l'étude, ramassé en soi, eût dit Bossuet, pour être plus entier au devoir, il ne demandait d'encouragement, il n'attendait de force que de la Chaire de Pierre, et, sur sa tombe prématurément ouverte, on a le droit de graver ce vœu de Fénelon que Lacordaire réservait à la sienne : « O sainte Eglise de Rome, si jamais je t'oublie, puissé-je m'oublier moi-même ! »

Répétons-le encore : le bien de l'Eglise et le bien de la France, voilà ce qu'il a constamment voulu, poursuivi.

Aussi, quoiqu'il goûtât peu le bruit et l'éclat, ne s'est-il jamais tu dès qu'il les sentait en péril. Pour être pacifiques, ses protestations, ses résistances, ne furent pas moins résolues. Quand, avec ses éminents collègues du sacré Collège, il demandait que le père de famille pût garder l'âme de son enfant et ne fût pas obligé de le livrer à des leçons alarmantes pour sa foi, que la religion ne fût pas exclue de l'école et que le clerc ne compromît pas son caractère dans la promiscuité des casernes, quand il prenait la défense de la liberté d'association et de celle de l'enseignement et qu'il couvrait de sa sollicitude protectrice l'Université catholique lyonnaise dont il avait pieusement recueilli le legs des mains vénérables de son prédécesseur, c'est qu'il savait stipuler non seulement pour l'Eglise et ses droits imprescriptibles, pour la justice et la liberté, mais encore pour la société française et pour les plus précieux intérêts de son avenir. C'est que, dans les nouvelles conditions où elle est placée, bien qu'il ne s'en effrayât ni ne s'en plaignît outre mesure, il n'entendait à aucun prix la laisser dépouiller des garanties qui lui ont été promises et qui lui sont plus que jamais nécessaires. C'est que la vérité, pensait-il, aura bientôt de rudes combats à soutenir et qu'elle a besoin d'armes propres aux épreuves que la Providence semble lui réserver. C'est qu'il savait, en un mot, que nulle société ne se passe de Dieu dans le gouvernement des hommes, et que si jamais les sophistes parvenaient à le lui ravir, les barbares pourraient venir à leur aise, parce qu'elle serait impuissante à leur résister.

Ah! pour ne parler que de leur œuvre humaine, la grande, la belle mission sociale que celle des évêques en ce temps, et comme on la comprenait bien l'autre jour, lorsque cent mille personnes, réunies dans un commun regret, suivaient la dépouille mortelle de l'archevêque de Lyon, primat des Gaules! Les évêques disent au monde moderne inquiet, troublé, désuni : « Nous ne méprisons pas votre science dont vous êtes si fier, nous ne dédaignons pas vos gloires, nous n'accusons pas vos richesses, nous prêtons l'oreille à vos aspirations, nous ne raillons pas même vos

rêves et nous avons des trésors d'indulgence pour vos faiblesses. Mais nous gardons la vérité, la morale, la paix, nous enseignons l'espoir, le courage, la résignation et la pitié. Nous sommes partout où l'on souffre et où l'on se plaint; nous sommes au lit de vos malades, nous consolons vos vieillards, nous étendons la main sur le front de vos jeunes hommes, avec l'aumône du pain quotidien nous semons dans l'âme de vos enfants la croyance en Dieu, le respect du père et l'amour de la patrie ! » Ils disent à la douleur, je t'aime ; à la pauvreté, je t'aime ; au repentir, je t'aime ; à l'ignorance, je t'aime ; au travail, je t'aime ; et quand ces rayons d'une céleste tendresse tombent sur les petits ou les délaissés, l'homme peut redresser son chef alourdi sous le faix qu'il maudissait la veille ; il oublie la haine et la révolte ; il renaît à l'espérance, à la lumière, au sourire, à la paix ; il sort du sépulcre de la vie indigente, affligée, envieuse ou coupable, toujours écrasée, pour se refaire, sous l'œil de la miséricorde divine, avec un généreux effort, une nouvelle, une plus pure existence ici-bas.



LE CONCLAVE

Nous avons l'heureuse fortune de pouvoir offrir aux lecteurs de l'*Université catholique* les prémices d'un beau livre sur *le* Conclave, *ses origines, son organisation ancienne et moderne,* par Lucius Lector ; l'ouvrage est en préparation, pour paraître prochainement à la librairie Lethielleux.

Lucius Lector, on le devine, est un pseudonyme, et nous devons respecter le mystère sous lequel veut se cacher un canoniste éminent, doublé d'un écrivain de race. Avant de lui donner la parole, résumons brièvement le contenu d'un premier chapitre sur l'*élection des papes par le clergé et le peuple dans les premiers siècles.*

L'évêque de Rome est, de droit, le Pape de l'Eglise universelle. L'Eglise catholique veut que les chefs ecclésiastiques soient considérés non comme tenant leur autorité d'une sorte de délégation de la communauté elle-même, mais comme la recevant, par transmission, des premiers fondateurs apostoliques. Or, la loi de succession, même dans ces conditions, admet un élément variable qui relève de la législation disciplinaire. C'est d'abord le système testamentaire qui paraît avoir été en vigueur, suivi bientôt de la « cooptation synodale », ou du choix par le synode des évêques voisins. La voix du clergé local et de la communauté des fidèles s'associa bientôt à la délibération des évêques, avec le caractère toutefois d'une intervention purement testimoniale. Ce sont deux papes du cinquième siècle, saint Boniface I (418) et saint Symnaque (498), qui prirent sur la matière spéciale de l'élection des pontifes romains les premières dispositions que puisse mentionner l'histoire du droit canonique ; essais d'ailleurs trop timides, et insuffisants pour parer les incon-

vénients d'un procédé électoral si compliqué. « Après avoir trop souvent livré le choix des pontifes à la merci des factions, ce système le fit tomber sous la tutelle du pouvoir impérial de Constantinople ou du pouvoir royal de la monarchie Gothe. » Singulier exemple des réactions contre la démocratie par le despotisme césarien.

Lucius Lector termine ainsi ce premier chapitre :

« Aujourd'hui encore il s'élève parfois des voix pour prôner l'intervention de l'élément démocratique dans les élections ecclésiastiques. D'autres voudraient, au contraire, transformer la papauté en instrument d'une politique nationale trop étroite. Aux uns et aux autres il suffirait d'opposer les noms de Formose, d'Etienne VI et de Jean IX, si le dixième siècle n'avait réussi, plus complètement encore, à discréditer un système électoral qui produisait fatalement l'avilissement de la papauté et la désorganisation de l'Eglise elle-même.

« Pendant la période des origines et en face de l'invasion barbare, ce système avait pu être excellent : il avait donné à l'Eglise une suite de grands, admirables et saints pontifes. Mais dans la confusion inévitable qui caractérise toute période de transition, où l'ancienne société se décompose, où la nouvelle n'existe pas encore, il s'était survécu à lui-même. Durant cette époque où de la dissolution de l'œuvre politique de Charlemagne sort un entrechoquement encore incohérent de mœurs barbares et de traditions civilisées, d'organisations rudimentairement féodales, d'instincts démocratiques, d'évocations et d'ambitions césariennes, de vieux peuples du midi et de races encore incultes du nord, Rome est un champ-clos où s'aiguise le conflit d'éléments hétérogènes, qui n'ont pas encore trouvé leur coordination définitive. Cette situation se reflète nécessairement dans la succession de ses pontifes. L'importance de leur rôle général est ressentie par tous; aussi tous veulent-ils se mêler de leur élection, au bénéfice de multiples intérêts particuliers. Dans cette collision universelle, les papes, sans être toujours des hommes de génie, sans pouvoir toujours se dégager des influences qui les pressent de toutes parts, se montrent, au fond, toujours supérieurs aux hommes de leur temps, et portent en eux, avec une remarquable persévérance de vues et d'idées, la conscience de leur rôle et de leur mission.

« Certains ont pu accuser des faiblesses de caractère ou des faiblesses d'intelligence; quelques-uns même, dans la suite, ont



pu, dans leur vie privée, demeurer au-dessous de leur devoir : cela importe peu. Non seulement la doctrine et le dogme n'en ont jamais ressenti aucune atteinte, mais, même dans les actes généraux de leur gouvernement ecclésiastique, il est aisé de suivre, à travers les fluctuations des passions humaines et des institutions transitoires, le déploiement continu de l'idée pontificale ne subissant guère d'interruption. Le siècle qui suivra celui de Charlemagne offrira l'image d'une confusion sociale et politique plus complète encore. Mais, malgré des tâtonnements et des défaillances, la direction centrale de l'Eglise ne déviera pas de la notion du pontificat considéré comme force d'impulsion, d'organisation et d'incessante restauration morale, qui ne demande que la liberté pour s'épanouir et se développer.

« Certes, l'on peut regretter ces tâtonnements et ces défaillances : l'historien et le penseur ne s'en étonnent point. Les idées, les mœurs et les bouleversements du temps y entrent pour beaucoup. Une grande part en revient notamment aux inconvénients qu'emportait avec soi un système d'élection dont les garanties de sincérité, de liberté et d'efficacité étaient insuffisantes. La réforme, il est vrai, s'en fait attendre trop longtemps. Mais, il faut bien le reconnaître aussi, l'on y tend et l'on s'en préoccupe sans cesse. L'Eglise — et c'est là sa grandeur — finira par trouver en elle-même la force de préparer, d'entreprendre et de faire triompher cette laborieuse réforme.

« Rien n'est mieux fait que ce spectacle pour donner à l'observateur sagace l'idée de la puissance intérieure et de la vitalité latente de cette institution qui, à travers les âges, se renouvelle et se rajeunit elle-même dans la partie contingente de son organisation. Même dans les vicissitudes extérieures de sa vie, l'on ne peut s'empêcher de soupçonner le jeu d'une force en quelque sorte providentielle ; *mens agitat molem*, devra se dire le penseur impartial, lors même qu'il ne tiendra compte que des faits humains et purement historiques. Rien d'étonnant à ce que le croyant cherche et trouve dans l'Evangile la pleine explication de cette fatidique destinée : *Fluctuat nec mergitur !* »

Et maintenant abordons, avec l'auteur du *Conclave*, l'histoire de la réforme si attendue et si nécessaire.

L'ÉLECTION DES PAPES PAR LES CARDINAUX

I

Le moine Hildebrand, qui exerça une action si puissante sur les destinées de l'Eglise, même avant son pontificat, n'est pas l'organisateur du Conclave proprement dit. Mais il l'a préparé en provoquant la transformation profonde des élections pontificales, par la composition d'un corps électoral très restreint et purement ecclésiastique. Cette réforme décisive était rendue urgente par l'état où la Papauté se trouvait réduite au sortir du xe siècle.

Les hontes, les cruautés du *siècle de fer* sont devenues depuis longtemps un lieu commun. L'histoire des papes s'en est fort ressentie, et il est convenu qu'elle n'offre qu'une série de crimes et de bassesses. Néanmoins les progrès de la critique finissent peu à peu par atténuer singulièrement la légende : il reste vrai, cependant, que ce fut, pour toute l'Europe, un triste temps. Mais encore faut-il éviter les exagérations. En ce qui concerne la Papauté, il y a à tenir compte d'un fait de capitale importance, l'absence de sources et de documents contemporains de sérieuse valeur. Le *Liber pontificalis*, la principale mine de renseignements pour l'époque précédente, a été clos par les bibliothécaires Anastase et Guillaume, sous les pontificats de Jean VIII et d'Etienne V (891). A partir de ce moment, les clercs romains cessent d'enregistrer leurs annales. On en a été réduit, pendant longtemps, à puiser quelques renseignements dans les diatribes d'un pamphlétaire lombard, Luitprand, qui met au service du parti des envahisseurs allemands, la verve passionnée, mais sans équité comme sans critique, de sa plume triviale et grossière. Pour ce clerc de Bérenger d'Ivrée passé au service d'Othon, tous ceux qui se montrent peu enthousiastes pour les visées de la politique allemande en Italie, sont des misérables ; les

princes et les patriciens italiens qui y résistent, sont des tyrans sanguinaires; leurs femmes et leurs filles, des courtisanes ou des mégères ; les papes qui ne favorisent pas l'influence étrangère, des grotesques ou des débauchés.

La vérité et la justice ne commencent à reprendre quelque droit qu'au moment où Muratori, vers le milieu du dernier siècle, met en lumière l'importance des annales d'un autre contemporain, savant et consciencieux prêtre français, Flodoard de Reims. Depuis lors, à mesure que les recherches historiques font découvrir de nouveaux documents, la figure des papes du x[e] siècle se dégage mieux et plus avantageusement. Ce ne sont, il est vrai, ni des hommes de génie ni des saints illustres, mais la plupart apparaissent animés des meilleures intentions, soucieux de sauvegarder l'idée du pontificat, victimes le plus souvent de la décadence de leur temps et de la fatalité des événements. *Tristis procul dubio tunc Ecclesia fuit*, peut-on redire avec saint Augustin, et les influences anormales qui dominent trop souvent les élections pontificales y sont pour beaucoup : *Tempora inopia scriptorum obscura*, dit avec raison Baronius, *et tyrannide sedem apostolicam invadentium tetra!*

La tentative par laquelle Jean IX avait essayé d'assurer l'empire à des princes italiens était hardie. Mais, coïncidence curieuse, le droit de confirmation des élections pontificales que le Pape faisait revivre en leur faveur ne trouva guère d'application, faute d'empereurs sérieux. Les Allemands, de leur côté, n'admettaient point la légitimité de l'acte pontifical qui avait retiré la couronne impériale à leur Arnoul, sur l'appel duquel les terribles bandes hongroises inondèrent l'Europe. A sa mort, ils auraient voulu reconnaître son fils Louis IV (899), non seulement comme roi de Germanie, mais aussi comme empereur romain. La même prétention subsiste pour les successeurs qu'ils lui donnent dans la personne de Conrad, duc de Franconie (911), de Henri I (919) et d'Othon le Grand (936), de la dynastie saxonne. Mais la condition essentielle du couronnement par le Pape faisait défaut.

D'autre part, l'essai d'affermir la couronne impériale sur la tête de princes italiens ne réussit point. A peine Lambert de Spolète l'avait-il reçue des mains de Jean IX qu'il mourait à Marengo (898). Benoît IV la confère au fils de Boson, Louis III, roi de Provence et de Ligurie (901); mais le compétiteur lombard, Bérenger, fait crever les yeux à ce prince infortuné qui meurt dans l'abandon et l'oubli. Jean X, pour assurer le succès d'une croisade contre les Sarrasins, maîtres de l'Italie méridionale, finit par couronner empereur Bérenger (916), lequel s'est déjà fait proclamer roi d'Italie, à Pavie. A la mort de celui-ci (924), l'expérience est faite : l'essai d'un empereur italien a définitivement avorté et la couronne impériale demeurera vacante pendant trente-huit ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où Othon se la fera remettre définitivement, au bénéfice des rois de Germanie.

Plus encore que la couronne impériale dont disposait le Pape, plus même que la couronne d'argent d'Aix-la-Chapelle que ceignaient les rois de Germanie, la couronne de fer du trésor de Monza que la pieuse Théodelinde, la Clotilde des Lombards, avait obtenue de saint Grégoire le Grand, était l'objet d'ardentes compétitions et de luttes sanglantes. L'idée d'un royaume d'Italie jetée dans l'histoire par les Goths, Odoacre et Théodoric, fermentait dans la tête de tous les maîtres étrangers de la Péninsule. Elle hantait l'esprit des Lombards avec Astolphe et Didier, que Charlemagne s'était efforcé d'avoir pour alliés avant d'être leur vainqueur. A son tour, le grand Carlovingien en ravive le titre et le donne à son aîné, Pépin, puis au fils de celui-ci, Bernard. Louis le Débonnaire le fait passer à son propre fils, Lothaire (820), qui le délègue à Louis II, en l'envoyant à Rome pour marquer son humeur contre l'élection autonome de Sergius II (844). Louis II, le plus italianisé des Carlovingiens, meurt à Brescia (875), ne laissant qu'une fille mariée au roi de Provence, Boson, auquel les papes auraient voulu réserver la couronne de fer. Bérenger de Frioul la lui arrache, pour se la voir disputer aussitôt par ses compétiteurs Gui et Lambert de Spolète.

Pendant de longues années l'Italie est ainsi déchirée, sans que sa nationalité parvienne à se constituer. Bérenger qui s'est défait de Louis III de Provence et des prétentions allemandes d'Arnoul, finit par joindre la couronne impériale à la couronne de fer (916), mais pour tomber victime de Rodolphe II, roi de Bourgogne et de Savoie (922). Hugues de Provence, à son tour, l'enlève à Rodolphe au grand déplaisir de Gui et d'Adalbert, duc de Toscane, pendant qu'au sud, les ducs de Bénévent luttent contre les Sarrasins. Hugues règne en tyran ; son fils Lothaire, mari de la belle et douce Adélaïde, promet un règne réparateur (947), mais tombe victime des armes et, peut-être, du poison d'un autre Bérenger, duc d'Ivrée (950), appuyé par les troupes allemandes d'Othon.

La brouille éclate bientôt entre ces alliés d'un jour.

Othon trouve le moment favorable pour descendre en Italie. Sous prétexte de châtier les cruautés de son général Bérenger, il franchit les Alpes et ceint à Pavie la couronne d'Italie (951), mais demande vainement la couronne impériale au pape Agapet II. Toutefois le prince allemand saura attendre : provisoirement même, il rend à Bérenger le royaume d'Italie, à titre de fief vassal ; il aura ainsi toujours un prétexte : des droits de suzeraineté et de haut domaine à faire valoir sur ce beau pays, inféodé pour des siècles à l'empire germanique. La laborieuse tentative de créer un royaume d'Italie n'a abouti qu'à un vasselage allemand : la cause de la liberté des élections pontificales s'en ressentira durement.

En attendant, la confusion est partout, au sud comme au nord de l'Italie, et la Papauté en est naturellement la première victime. Pendant que les grands chefs de la féodalité lombarde consument leurs forces dans des compétitions désastreuses, qui réduiront fatalement leurs vastes duchés à l'état de simples fiefs allemands, les barons de moindre importance se découpent leurs domaines sur les flancs de l'Apennin. Autour de Rome grandissent ainsi les comtes de Tusculum, de Nomentum, de Preneste, de Segni. En prenant racine sur le vieux sol du Latium et de la Sabine,

ces aventuriers goths ou lombards se sont d'ailleurs assouplis peu à peu. S'alliant aux anciennes familles patriciennes de la Rome des empereurs et des exarques, ils finissent par les absorber ou plutôt par se substituer à elles, et, s'affublant des titres de *Patrice*, de *Sénateur*, de *Consul* ou de *Tribun*, ils s'emparent du gouvernement de la ville abandonnée à elle-même par l'empire carlovingien, comme elle l'avait été, naguère, par l'empire de Byzance. Se romanisant en quelque sorte sur place, ils ont la prétention de constituer, à travers leurs disputes et leurs rivalités, le parti indigène et national, défenseur de la vieille idée romaine contre l'irruption des *Condottieri*, étrangers venus du Nord, en réalité comme eux et à leur suite. Appuyés de leurs gens d'armes et des partisans qu'ils recrutent dans les factions plébéiennes ou patriciennes de Rome; aidés par l'adresse, l'esprit d'intrigue ou l'ambition de leurs femmes, les Théodora et les Marozie; ne reculant devant aucun moyen, les *Albérics* de Tusculum ou les *Crescentii* de Nomentum, finissent par asseoir leur dictature sur la ville impériale et pontificale, et, du haut du môle d'Adrien où ils ont installé leur forteresse, par faire peser leur influence sur les élections des papes.

Pendant longtemps, en effet, le choix des chefs de l'Eglise se ressentira de cette prépondérance de la féodalité lombardo-romaine qui avait déjà soulevé les passions autour de la personne et du cadavre de Formose. Ces élections d'ordinaire n'apparaissent pas irrégulières dans la forme, mais il est visible qu'elles ont subi la pression, tantôt brutale, tantôt habile, des dictatures ou des factions dont elles doivent servir les intérêts et les ambitions.

Après la sympathique figure du romain Benoît IV (900) qui donna l'Empire à Louis II de Provence, la fugitive apparition de Léon V d'Ardée (903) et de son bourreau l'intrus Christophore (903), Sergius III (904), qui avait été déjà le compétiteur opposé par le parti patricien à Jean IX, est rappelé de l'exil et élevé sur le siège pontifical sous les auspices d'Adalbert, duc de Toscane. Les calomnies de Luitprand en font l'ennemi acharné de Formose et le com-

plice de Marozie, la femme intrigante et passionnée du Patrice Albéric. Il est probable qu'aux yeux du perfide chroniqueur, son grand tort avait été de se montrer hostile au parti allemand. Membre de la famille des comtes de Tusculum, Sergius III avait, en effet, subi quelques rigueurs de Formose et s'était toujours montré adversaire résolu de la domination étrangère. De là les odieuses accusations de Luitprand contre lui. En face des compétitions de Louis III de Provence, de Rodolphe de Bourgogne, de Bérenger de Frioul, Anastase III (911) et Landon (913) a'attachent à garder une réserve prudente. Par contre Jean X (914), pontife énergique et zélé, de la famille tusculane comme Sergius, et qui, lui aussi, dirait volontiers *fuori il straniero*, donne la couronne à l'italien Bérenger. Son patriotisme lui vaut les haineuses insinuations de Luitprand, l'accusant à son tour d'avoir dû le siège pontifical aux intrigues compromettantes d'une Théodora, digne sœur de Marozie. Il n'en est pas moins persécuté, à Rome même, par les factions locales et meurt dans une prison où l'a jeté le ressentiment de Marozie sa parente qui, veuve d'Albéric, est devenue la femme de Gui de Toscane. Léon VI et Etienne VII (929-931) passent avec une rapidité qui fait songer au poison. L'exaltation sur le trône papal d'un fils de Marozie et d'Albéric permet de supposer que cette habile, mais étrange femme, ne négligea point d'user de son influence en cette occasion. Ce jeune homme, Jean XI (931), tient avec une honnête médiocrité le gouvernail de l'Eglise pendant que son frère Albéric II, sous le titre de Patrice, manie avec vigueur et habileté celui de la ville de Rome et que sa mère prend pour troisième mari Hugues de Provence, le même Hugues que nous avons vu abriter sous son titre de roi d'Italie les cruautés et les brigandages qui finiront par le faire chasser par Bérenger d'Ivrée et les armées d'Othon (945).

Léon VII (936) et Etienne VIII (937) louvoient prudemment en face de la dictature d'Albéric toujours maître de Rome, et avec lequel ils semblent avoir entretenu d'assez bons rapports. La nationalité allemande d'Etienne qui lui

aurait valu les mauvais traitements des Romains paraît être une légende, mais cette légende même prouve jusqu'à quel point les passions nationales et politiques pesaient sur tous les esprits. Albéric tolère l'élection des deux autres pontifes pieux et pacifiques, les romains Marin II (942) et Agapet II (946). Celui-ci voit les troubles de la Haute-Italie se faire toujours plus sanglants. Vainqueur et peut-être assassin de Lothaire, le farouche Bérenger II d'Ivrée rivalise de cruautés avec les bandes hongroises, qu'Hugues, avant de la quitter, a déchaînées sur l'Italie. La veuve de Lothaire, la pauvre Adélaïde, pour échapper à ses persécutions, s'est vue réduite à implorer l'appui d'Othon le Grand qui ne cherchait qu'un prétexte pour descendre en Italie.

Venu pour châtier son lieutenant et vassal Bérenger, épouser Adélaïde et se faire couronner roi d'Italie à Pavie (951), le vaillant et ambitieux prince allemand, on l'a vu plus haut, envoie à Agapet une ambassade chargée de promettre au Pape sa protection et de lui demander, en retour, la couronne impériale. Le pontife, ne voulant ni blesser les ducs italiens, ni froisser les susceptibilités des seigneurs francs encore fidèles aux derniers Carlovingiens, — Louis d'Outre-Mer et Lothaire, — a le courage de se refuser à inféoder à une dynastie saxonne le suprême héritage de Charlemagne. Le pontife romain avait-il le pressentiment de ce que devait être, pour la liberté du siège apostolique, la *protection* de l'empire germanique ?

Romains et Italiens font, malheureusement, tout pour que les destins s'accomplissent. Dans la ville pontificale, la dictature des comtes de Tusculum s'affiche chaque jour plus impérieuse. Bientôt ils réalisent leur rêve le plus téméraire : disposer à la fois du principat civil et de l'autorité papale. A Albéric II succède, dans la dignité de patrice, son fils Octavien, bien qu'il ait reçu la tonsure des clercs (954). Et, à la mort d'Agapet, les électeurs pontificaux ne trouvent rien de mieux que de placer encore la tiare sur la tête de ce petit-fils de Marozie. Ce jeune homme de dix-neuf ans exerce ainsi la double autorité civile et pontificale : dans ses actes de pape, il prend le nom de Jean XII, et continue

de signer de celui d'Octavien ses décrets de Patrice (955). C'est le premier exemple d'un changement de nom chez un pape, en même temps qu'une manifestation caractéristique du sentiment qui animait les Romains, en matière de politique nationale.

Singulière ironie de l'histoire ! ce représentant du parti romain hostile aux influences étrangères, sera amené à faire ce qu'Agapet lui-même avait refusé d'accomplir : placer la couronne impériale sur la tête d'Othon et accueillir, dans Rome, selon le mot de Voltaire, les Allemands qu'il ne pouvait souffrir.

Bérenger d'Ivrée avait recommencé ses brigandages et ses tyranniques cruautés : barons et évêques italiens demandaient à Othon de venir les délivrer de cette oppression ; le pape finit, paraît-il, par joindre ses sollicitations à celles de toute l'Italie. Le monarque allemand vient se faire proclamer une seconde fois roi d'Italie, à Milan (961), et poursuit enfin sa marche vers Rome, protestant de tout son dévouement pour l'église romaine, proclamant, par sa *Bulle d'Or*, sa volonté de défendre et de protéger le Pape et les terres de saint Pierre. Le jeune Octavien-Jean XII consent à ce qu'il y insère une nouvelle confirmation du décret d'Eugène II sur l'élection pontificale : « Le clergé et les nobles de Rome, à cause de la nécessité des circonstances et pour punir les injustices envers le peuple et les prétentions déraisonnables des prélats, feront serment de suivre exactement les canons dans l'élection du pape et de *ne pas souffrir que l'élu soit consacré sans la présence des envoyés de l'empereur*. »

II

En recevant enfin des mains du pontife la couronne tant désirée (962), le nouvel empereur comptait bien utiliser ce privilège avec moins de discrétion que n'en avaient montré Charlemagne et ses premiers successeurs. Et aussi, malgré

son incontestable hauteur d'esprit, Othon ne tardera pas à commettre la grande faute d'ouvrir la série des antipapes, créatures du bon plaisir impérial.

Pendant qu'il s'en retourne vers le nord, distribuant à ses courtisans et à ses lieutenants les évêchés et les biens d'Eglise, allant jusqu'à donner au repoussant Luitprand l'évêché de Crémone, la réaction romaine se dessine contre les maîtres tudesques. Adalbert, le fils même de Bérenger, est accueilli par les barons de Rome comme le chef éventuel du parti national.

Le Pape se compromit-il dans cette démonstration antiallemande de la noblesse romaine?... Il est difficile de dégager ici le vrai. Othon se hâte de revenir à Rome avec la pensée de se venger de ce qu'il appelle la déloyauté du Pape, et le *trop de zèle* des évêques allemands et lombards qui l'entourent l'égare. Un formidable acte d'accusation charge Jean XII d'une invraisemblable série de crimes et de vices. Le conciliabule, assemblé dans Saint-Pierre, en présence d'Othon, le dépose comme indigne de la tiare et lui substitue un antipape dévoué à l'empereur dans la personne d'un secrétaire de la curie romaine, qui prend le nom de Léon VIII (963).

La vie privée de Jean XII fournissait-elle quelques prétextes aux exagérations calomnieuses de ses accusateurs allemands et lombards, ou bien leur crédulité maligne faisait-elle simplement écho à leur passion politique ? On ne saurait le dire avec une entière certitude, mais le mot de Voltaire n'en reste pas moins vrai : « Le jeune pontife qui avait alors vingt-sept ans parut avoir été déposé pour ses scandales; en réalité il l'était pour avoir voulu, comme tous les Romains, détruire la puissance allemande à Rome. »

Peu de jours après le départ d'Othon, les factions romaines expulsent son antipape et rétablissent Jean XII, au milieu de luttes et de réactions sanglantes, au sujet desquelles les chroniqueurs allemands ont naturellement brodé quantité de légendes. A sa mort, sans tenir compte de l'antipape impérial, on élit un prêtre pieux et éclairé, Benoît V (964). Alors Othon, furieux, revient assiéger Rome

et lui fait sentir les plus cruelles rigueurs. L'antipape Léon VIII rentre dans la ville, pendant que Benoît V est emmené prisonnier à Hambourg. Léon n'avait évidemment rien à refuser à son maître impérial. Aussi trouve-t-on, sous son nom, un décret par lequel il accorde à Othon et à ses successeurs « la faculté de se choisir un successeur pour le royaume d'Italie, *d'établir le Pape* et de donner l'investiture aux évêques, en sorte qu'on ne pourra élire ni pape, ni évêque, ni patrice sans son consentement, le tout sous peine d'excommunication, d'exil et de mort! » Bien que cette pièce figure dans les collections du Droit (1), son énormité est telle que Baronius et Pagi, comme Noel Alexandre, veulent douter de son authenticité. Toujours est-il qu'elle montre jusqu'où allait la pensée d'Othon : *établir le Pape et instituer les évêques.* Tel était en effet et tel sera le programme qui se développera un siècle plus tard dans la grande lutte entre le sacerdoce et l'Empire.

En attendant, il ne sera plus guère question de liberté dans les élections pontificales : les papes seront nommés alternativement sous la pression des empereurs allemands, ou bien sous celle des dictateurs et des chefs des factions romaines. Beaucoup de ces pontifes seront des personnages dignes d'estime; empereurs et patrices auront parfois la main heureuse, bien que toujours lourde et maladroite. L'antagonisme politique et national se retrouve au fond de toutes ces élections : il s'y joint un antagonisme de race, de tempérament, de caractère, qu'aucun trait d'union, aucune médiation ne vient atténuer. Entre hommes du nord et gens du midi l'on ne se comprend et l'on ne s'entend pas. Pour les uns, les Allemands ne sont que des barbares grossiers et violents; pour les autres, les Romains sont des êtres perfides, vicieux et sans scrupules. Il faut tenir compte de ce point aux époques les plus diverses, et pour ainsi dire, les plus catholiques de l'histoire des rapports entre l'Allemagne et Rome : c'est une sorte d'antinomie perma-

(1) Gratien, dist. 63. Cap. 23. — Cfr Friedberg (*ad h. l.*), qui la considère comme apocryphe.

nente, de manque de compénétration mutuelle entre le génie latin et l'esprit germanique. Cela éclate d'une façon pittoresque dans cette scène expressive où le fameux Luitprand, envoyé par Othon à la cour de Constantinople, vient demander la main d'une princesse grecque pour l'héritier du trône germanique : « Mais vous n'êtes pas des Romains, lui dit l'empereur Nicéphore, vous n'êtes que des Lombards ! » — « Nous autres, réplique l'évêque de Crémone, Lombards, Saxons, Germains et Francs, nous n'avons pas de plus grande injure à dire à un homme que de l'appeler Romain. Ce nom, parmi nous, signifie tout ce qu'on peut imaginer de bassesse, de lâcheté, d'avarice, d'impureté et de fourberie. » Devant de pareils sentiments que nous verrons se manifester à l'époque de la Réforme et lui survivre, il n'y a pas lieu de s'étonner des histoires du x[e] et du xi[e] siècle.

L'antipape Léon VIII et le Pape Benoît V meurent presque en même temps, le premier à Rome, le second à Hambourg. On élit, sous le coup des suggestions d'Othon, et en présence de son triste confident Luitprand, l'évêque de Narni, l'un des fidèles du parti impérial, qui devient Jean XIII (965). Momentanément chassé par les Romains et bientôt rétabli par les armes d'Othon, le nouvel élu ne fut pas mauvais pape. Il couronna Othon II du vivant même de son père, le vieil empereur, qui mourut peu après, chargé d'ans et de gloire (973), mais « dont la grandeur, selon le mot de César Balbo, fut une des plus grandes calamités de l'Italie ». Exemple mémorable de l'insuffisance des bonnes intentions et du danger des prétentions arbitraires lorsqu'il s'agit du bien public.

Benoît VI (972), élu comme son prédécesseur sous les auspices de l'empereur, est étranglé par les partisans de Crescentius de Nomentum, dont la dictature populaire remplace momentanément à Rome la dictature patricienne des Albérics de Tusculum. Crescentius substitue à sa victime Francon ou Boniface VIII, aussitôt chassé par la faction des comtes de Tusculum, qui mettent à sa place, avec l'agrément de l'Empereur, le digne Benoît VII, de la



famille des Albérics (975). Sept ans plus tard, Othon II, à son retour d'une campagne malheureuse contre les Grecs et les Sarrasins de l'Italie méridionale, campagne à laquelle il ne doit guère survivre, impose l'élection de son chancelier lombard Jean XIV (983). Ecclésiastique irréprochable, Jean n'en est pas moins mal vu du parti populaire romain, qui le jette en prison et rappelle de Constantinople, où il s'était réfugié, Boniface VII. Antipape ou pontife légitime, on ne sait trop lequel des deux, Boniface (1) meurt lui-même victime du ressentiment, soit du parti impérial, soit du parti patricien des comtes de Tusculum. Après un éphémère antipape, Jean, intrus l'on ne sait comment, l'histoire mentionne sommairement Jean XV (985), qui s'accommode avec prudence et longanimité de la dictature du consul Crescentius, dictature trop réelle néanmoins puisqu'elle empêche le Pape de recevoir les ambassadeurs de Hugues Capet (991). Othon III, atteignant l'âge de sa majorité, se trouve en route vers Rome, lorsqu'il apprend la mort de Jean XV.

Ce jeune prince, élevé par son aïeule sainte Adélaïde et sa mère Théophano, princesse de Byzance, s'inspirera de vues plus élevées que celles de ses deux célèbres prédécesseurs. Présent, à Rome, à deux élections pontificales, il les laisse s'accomplir dans les formes canoniques, sans exercer d'autre pression que celle de la persuasion. Il a d'ailleurs la main heureuse, et fait successivement asseoir sur le trône pontifical le premier Allemand — son chapelain et cousin Bruno, qui prend le nom de Grégoire V (996), et des mains duquel il reçoit la couronne impériale — et le premier Français, son précepteur Gerbert, le grand moine d'Auvergne, qui fut Silvestre II. Contre Grégoire V, Crescentius avait suscité comme antipape un moine Grec, Phi-

(1) Les sources historiques sont trop obscures pour qu'on puisse décider avec certitude la question de légitimité entre Boniface VII, d'une part, et Benoît VII et Jean XIV, de l'autre. La passion politique les a trop chargés de griefs contradictoires pour qu'on puisse faire la part exacte de la légende et de l'histoire. Mais il est visible que la liberté de leurs élections n'avait guère été respectée.

logathe (Jean XVI). Othon n'est pas homme à subir l'injure. Il retourne vivement à Rome, *ut Romanorum sentinam purgaret*, selon l'expression de son annaliste, et fait trancher la tête au rapace et tyrannique Crescentius (998). Son amitié soutient non moins résolument les généreuses initiatives de l'austère pape français ; les terreurs de l'approche de l'an 1000 se dissipent sous le pontificat trop court du plus savant homme de son temps ; mais les derniers jours de Silvestre II sont attristés par la prévision des nouveaux troubles que va provoquer la mort précoce de son impérial ami (1002).

Les difficultés de la situation politique retenant loin de Rome le successeur d'Othon, Henri II *le Saint*, la réaction contre les Allemands — qui décidément ne possédaient point l'art de se conserver longtemps les sympathies de ce peuple — favorisait la recrudescence de la domination des comtes de Tusculum. Un Crescentius II, fils de celui qu'avait châtié Othon, installe de nouveau au château Saint-Ange sa dictature, à laquelle se résignent trois excellents papes, dont ni l'élection ni l'administration ne donnent lieu à aucun trouble : Jean XVII (1003) d'Ancône, qui ne règne que quelques mois ; Jean XVIII (1003), qui s'occupe de la propagation de la foi en Russie, en Angleterre et en Scandinavie ; Sergius IV (1009), pontife charitable, pieux et zélé, qui envoie un légat en France.

Un troisième Crescentius, Grégoire, profita de son ascendant, et peut-être de son argent, pour faire élire une série de trois papes de la famille tusculane. Les deux premiers — ses deux fils — furent des pontifes remarquables et habiles. Benoît VIII (1012), pour lutter contre un antipape, se voit forcé de s'appuyer sur l'empereur Henri II, qu'il va trouver en Saxe et couronne ensuite à Rome avec sa femme sainte Cunégonde (1014). Un diplôme impérial confirme toutes les assurances données antérieurement aux papes, et Benoît consent à renouveler les dispositions d'Eugène II et de Jean IX relatives à la consécration des papes, en présence des délégués de l'empereur, mais en réservant la liberté de l'élection. Jean XIX (1024) est élu régulièrement

sous les auspices de son père, investi de la charge de préfet de Rome, de par l'autorité du Pape et de l'Empereur, conformément à la primitive idée carlovingienne. Il couronne Conrad IV de Franconie, qui recueille en Allemagne l'héritage de la dynastie saxonne des Othons.

La troisième élection, celle du neveu des deux précédents pontifes, fut malheureuse. Non seulement l'or de son père Albéric y joua un rôle simoniaque, mais Benoît IX était un jeune homme parfaitement indigne de la tiare, et Conrad fut coupable de ratifier cette élection. Il est vrai que lui-même vendait les évêchés de son empire. Les actes publics de ce pape n'offrent néanmoins rien d'incorrect, mais la vie privée de ce jouvenceau de vingt ans fut scandaleuse à ce point que les Romains finirent par le chasser de la ville. Conrad eut l'idée de le remettre en place (1038). Mais les Romains le chassèrent une seconde fois et se firent un antipape, Silvestre. La confusion et la honte étaient à leur comble : un honnête archiprêtre du Latran, Gratien, dans la louable intention de mettre fin au scandale, offrit à Benoît une somme d'argent pour l'amener à abdiquer (1). Malheureusement, Gratien commit la faute de se laisser ensuite porter lui-même au siège pontifical (1045), ce qui fournit au prétentieux Henri III le prétexte de faire examiner par un synode assemblé à Sutri si son élection n'était pas entachée de simonie. La question était peu sérieuse, mais la délicatesse de Gratien, devenu Grégoire VI, s'en blessa et le poussa à donner sa démission.

Sous la pression de l'Empereur, un nouveau pape allemand fut élu. C'était l'archevêque de Bamberg, qui s'appela Clément II (1046) : il couronna Henri III et eut la faiblesse de consentir à ce que dorénavant, non seulement la *consécration*, mais encore l'*élection* des pontifes romains ne

(1) Dans la suite, après la mort de Clément II, Benoît IX essaya de ressaisir le pouvoir pontifical. Il paraît qu'avant de mourir (1065), il fit pénitence au couvent de Grotta-Ferrata. C'est, au fond, le seul pape de cette époque troublée et obscure dont l'indignité soit réellement constatée par l'histoire ; encore la légende y a-t-elle sa part d'exagérations passionnées.

pût se faire qu'en présence de l'Empereur. C'était, en pratique, une énormité, puisqu'on en arrivait ainsi à procéder à l'élection, non plus à Rome même, mais au lieu de la résidence impériale. Et de fait, Clément étant mort après un pontificat de neuf mois, les délégués du clergé romain vont trouver Henri à Polden, en Saxe, pour lui demander un pape. Ils proposent l'archevêque de Lyon, mais l'Empereur n'en veut pas, et désigne l'évêque de Bruxen, qui prend le nom de Damase II (1048), et ne règne que vingt jours.

Le système électoral, tel qu'il s'était développé depuis six siècles, produisait ainsi ses derniers fruits : l'irruption des factions populaires et des dictatures municipales finissait par la honte et la simonie; l'immixtion impériale en arrivait à cet empiètement inouï, la nomination du Pape par l'empereur d'Allemagne. Au spectacle des passions et des pressions qui, pendant deux siècles s'abattent sur Rome, l'on demeure étonné de voir que, malgré tout, le siège pontifical est presque toujours occupé dignement et que deux ou trois seulement de ses titulaires méritent vraiment les sévérités de l'histoire. Mais on frémit à la pensée de ce que seraient devenus le pontificat romain et le gouvernement de l'Eglise du Christ, avec un prince tel que Henri IV qui, durant un règne de cinquante ans, allait personnifier toutes les aspirations du despotisme césarien, sans les atténuer comme les Othons de Saxe, par un réel sentiment religieux. Heureusement, la Providence allait susciter sur son chemin un adversaire digne de lui.

III

Avant de mourir, Henri III, dans une diète tenue à Worms, avait répondu aux délégués du clergé romain qui venaient lui demander de désigner un successeur à Damase II, en leur proposant son cousin, l'évêque de Toul, Brunon, l'illustre descendant des ducs d'Alsace (1049). Brunon, qui fut accepté et qui devait prendre le nom de

Léon IX, était un saint et une âme d'apôtre : il allait trouver pour guide, un homme de génie.

En passant par le monastère de Cluny, alors dans tout l'épanouissement de la vie religieuse, Brunon distingua un jeune moine italien, Hildebrand. Il se l'attacha, et l'emmena avec lui au delà des Alpes. A Worms, Brunon n'avait accepté les suffrages qu'à la condition formelle qu'ils seraient ratifiés par le vote du clergé romain : *si audiret totius cleri ac romani populi consensum,* dit son diacre Vibert. En compagnie de Hildebrand, il entra dans Rome revêtu de l'habit de pèlerin : « Je serai heureux de repartir, déclarait-il au clergé assemblé à Saint-Pierre, si mon élection n'est pas approuvée par votre consentement unanime. »

C'était accentuer la nécessité des formes canoniques au moment même où il devenait urgent de les modifier. Léon IX réalisait ainsi, dès ces débuts, une idée dont ne cessa de s'inspirer Hildebrand : avant tout, observation rigoureuse du droit existant, sauf à le modifier légalement et régulièrement, selon l'exigence des besoins nouveaux. A travers les efforts infatigables que fit le grand et saint pontife, dans les nombreux conciles qu'il tint en Italie, en Allemagne, en France, pour porter remède aux deux grandes plaies de l'Eglise, la simonie et l'incontinence des clercs, il formula, le premier, l'idée sous laquelle Hildebrand concevait la réforme des élections poniificales : le Pape élu par les seuls dignitaires du clergé romain, ceux que depuis longtemps on appelait les *cardinaux* — les « pivots » — de l'Eglise romaine.

Pour l'élection des deux pontifes suivants, Hildebrand devenu — simple sous-diacre encore — le premier ministre de l'Eglise romaine, procède avec une remarquable modération et une scrupuleuse fermeté canonique. Comme délégué du clergé romain, il va trouver Henri III à Mayence, et obtient de lui la faculté de désigner, *vice cleri populique romani*, le candidat qui sera ensuite élu canoniquement à Rome. C'est Guebhard, archevêque d'Augsbourg, parent de l'Empereur, qui prend le nom de Victor II (1055). A sa

mort, l'Empire se trouve vacant et par conséquent l'élection libre ; l'abbé du Mont-Cassin, fils du duc de Lorraine, devient Etienne IX (1057), mais il meurt bientôt, en recommandant qu'on ne fasse pas d'élection sans la présence d'Hildebrand, alors retenu en Allemagne, pour aplanir les difficultés de la succession de l'enfant qui sera Henri IV. La faction des comtes de Tusculum, recourant à ses anciens moyens tumultuaires, essaie d'imposer un antipape, Benoît X. Mais Hildebrand préside à Sienne l'élection du Bourguignon Nicolas II, qu'il fait agréer à Rome par le peuple et pour lequel il va chercher, en Allemagne, l'approbation de l'impératrice régente Agnès (1059).

C'est Nicolas II qui réalisera enfin la grande réforme des élections papales conçue par Hildebrand. Il convoque à cet effet, à Rome, un concile de cent treize évêques. « Vous savez, mes frères, dit-il aux prélats, quels désordres ont affligé le siège apostolique, à la mort de mon prédécesseur, Etienne. La simonie a mis en péril l'Eglise elle-même ; notre devoir est de prévenir désormais de semblables abus. » — C'est l'objet de la célèbre bulle *In nomine Domini*, du 13 avril 1059.

La tâche n'était pas facile. Il s'agissait, avant tout, de rendre l'élection indépendante, et pour cela de la soustraire aux violences des factions romaines et aux turbulences des passions locales. Hildebrand conseillait dans ce but de restreindre la composition du corps électoral. Dorénavant les cardinaux-évêques seuls devront décider de l'élection (1). Mais pour ne pas briser brusquement avec la tradition séculaire, les autres cardinaux non évêques seront appelés ensuite à donner leur *adhésion*, le clergé inférieur et le peuple leur *consentement*. Ces deux derniers facteurs n'étaient plus guère convoqués que pour la forme ; ils pouvaient à la rigueur refuser adhésion et consentement, et, en ce cas, les cardinaux-évêques auraient pu, tout au plus, être amenés

(1) C'est une accentuation de la pensée déjà indiquée jadis par Jean IX, qui s'était préoccupé, visiblement, de renforcer la prépondérance des évêques-cardinaux.



à recommencer une élection dont ils avaient seuls l'initiative et la responsabilité. *Præduces sint in promovenda pontificis electione, reliqui autem sequaces.*

Pour bien marquer ce droit prépondérant, Nicolas II prévoit le cas de circonstances anormales. « Si, par suite de troubles ou de périls, l'élection *ne peut se faire à Rome, les cardinaux-évêques pourront y procéder en tout autre lieu qu'ils jugeront convenable, en s'associant quelques clercs et laïques, quoique en petit nombre* ». Ce principe de l'élection à faire en dehors de Rome, au gré des seuls cardinaux-évêques électeurs, constitue la grande innovation ; la participation du clergé et du peuple ne subsiste plus que comme un vestige cerémoniel des usages anciens. Au besoin le Pape peut être élu en dehors de toutes les influences locales et populaires. Dans les circonstances normales, les formes traditionnelles du passé demeurent encore respectées, mais elles ne sont plus une entrave parce qu'elles cessent d'être une condition essentielle.

Le Pontife n'entend pas, d'ailleurs, s'écarter, dans la procédure, de la pensée de l'antiquité ecclésiastique. « D'après saint Léon le Grand, dit-il, un chef d'Eglise est désigné par le métropolitain et les évêques de la province ; or, l'Eglise romaine n'ayant pas de métropolitain, le rôle décisif appartient aux suffrages, *judicio*, des évêques-cardinaux. » Les autres y prendront encore part, mais d'une façon accessoire et décorative ; l'axe de l'élection est déplacé. C'est là la réforme substantielle, elle suffit à l'esprit pratique d'Hildebrand ; peu lui importe que les apparences extérieures demeurent les mêmes, il y verra même l'avantage de ne pas froisser inutilement les habitudes établies. L'institution ecclésiastique est organisée ; elle n'est pas altérée par une rupture avec la tradition.

Dans le même ordre d'idées, est résolue une autre question importante, celle de l'intronisation et du sacre de l'élu. Il est assurément convenable que, dans les circonstances normales, ces formalités complémentaires soient observées ; mais elles ne sont pas une condition indispensable et ne doivent servir de prétexte ni aux exigences de la

foule ni aux oppositions des politiques : « Si quelque agitation belliqueuse ou les artifices d'un homme pervers y font obstacle, l'élu exercera de plein droit l'autorité pontificale », sans qu'il soit besoin d'aucune intronisation, ni matérielle ni symbolique. C'était là, sans aucune déclaration blessante pour les factions romaines et pour les prétentions impériales, l'affranchissement de la papauté de leur ingérence abusive.

Hildebrand, d'ailleurs, est visiblement préoccupé de ménager toutes les susceptibilités ; la déclaration tout entière est, à cet égard, formulée avec un art infini. Au particularisme romain il fait une concession raisonnable. « Si Rome présente des candidats dignes et capables, il conviendra de choisir de préférence le Pape parmi eux. Mais si tel n'est pas le cas, qu'on le choisisse dans le personnel de l'Eglise tout entière. » Cette phrase irréprochable, et en apparence insignifiante, jette au monde chrétien une idée d'une portée immense. Pour le génie catholique d'Hildebrand, la papauté est bien attachée au siège de Rome ; mais elle n'est pas la chose exclusive des Romains. L'Eglise est universelle ; la papauté doit refléter cette universalité, et ne pas se confiner dans les limites étroites d'une institution nationale, italienne ou autre.

Quant à la grosse question de la confirmation impériale, comment la résoudre sans provoquer les colères germaniques ? — Indirectement, sans doute, on la rendait illusoire par l'organisation même du mode électoral. Hildebrand ne voulut pas exclure absolument l'approbation de l'Empereur, il se contenta de rendre impossible son refus. Il était évident qu'un pape élu, confirmé, acclamé par les trois ordres romains, ne pouvait pas, sérieusement, être repoussé par la cour impériale. D'autant plus qu'en cas de difficultés ou de retard, l'élu n'en était pas moins « vrai pape », investi *ipso facto* de la pleine autorité pontificale. Cependant une phrase savamment calculée réservait le droit impérial, tout en en mesurant la portée : « L'élection, même d'un étranger, se fera avec le même respect dû à notre cher fils Henri, qui pour le moment est déjà roi de

Germanie, et qui, nous l'espérons, sera empereur, comme nous le lui avons concédé, ainsi qu'à ses successeurs qui auront obtenu *personnellement* ce droit du siège apostolique. » La confirmation n'est pas un droit régalien inhérent à la couronne de Germanie ou à toute autre; c'est un droit de concession concordataire, attaché à la couronne impériale, et celle-ci, dans l'idée carlovingienne et ecclésiastique, n'est pas une couronne politique héréditaire comme une couronne royale, elle est un privilège, un droit de protectorat religieux concédé par le Pape qui, en couronnant tel ou tel prince, en fait *l'avoué* de l'Eglise. Le jeune Henri est roi de Germanie de par sa naissance; il sera empereur lorsque le Pape l'aura couronné. Le Pape *espère* qu'il pourra lui donner ce titre et cette puissance; il lui en a même déjà fait la promesse; mais encore faudra-t-il que le prince mérite *personnellement* l'exécution de cette promesse; chacun de ses successeurs se trouvera dans le même cas et devra préalablement venir en personne à Rome, recevoir de la main du Pape la couronne impériale. Le droit de ratifier l'élection pontificale, comme celui même de porter la couronne de Charlemagne, sera toujours le résultat d'une entente réciproque entre les deux pouvoirs, l'enjeu d'une politique *concordataire* que le futur Grégoire VII a déjà conçue comme la meilleure forme des rapports entre l'Eglise et l'Etat (1).

Par là sont respectés en même temps les égards dus aux autres puissances. Hildebrand voit se développer partout les nationalités. L'Allemagne n'est pas le seul Etat catholique : à côté du roi de Germanie grandissent d'autres rois,

(1) Grégoire VII maintient l'idée première de l'empire carlovingien que les rois de Germanie voudraient bien exploiter à leur avantage exclusif. La couronne impériale n'est pas de la même nature que les diverses couronnes royales. Celles-ci sont de droit politique et héréditaire; celle-là est de droit pontifical et concordataire donnée par le Pape à un prince chrétien de son choix, à titre de protecteur et d'avoué de l'Eglise. Grégoire VII sait qu'elle fut donnée indistinctement au roi de France, au roi d'Italie, au roi de Germanie. Il n'entend l'inféoder immuablement à aucune dynastie ni surtout à aucune couronne nationale.

et ceux-là aussi s'intéresseront au choix du Pape. C'est une exagération que d'attribuer à Grégoire VII des rêves de monarchie et de domination universelles; ce qui le préoccupe, c'est d'affirmer le caractère absolument *catholique* de l'Eglise, et d'assurer la situation *internationale* de la Papauté. Les factions locales supprimaient la sincérité du vote, pour avoir un pape toujours romain ou du moins toujours italien; les empereurs germaniques confisquaient la liberté de l'élection, pour nommer toujours un pontife allemand qui se fît le chapelain de leur politique. Grégoire VII veut au contraire que le chef de l'Eglise universelle puisse appartenir à n'importe quelle nationalité; qu'il soit libre et s'élève au-dessus des compétitions nationales pour s'inspirer des seuls intérêts de la société catholique. Il s'efforce donc de dégager le corps électoral duquel dépendra désormais l'élection du Pape, des amarres trop locales et des attaches trop exclusives, et de faire prévaloir dans son sein les considérations générales et internationales. Si ce corps est composé d'hommes indépendants et qu'il se sente libre de ses décisions, toutes les prévisions humaines sont pour qu'il choisisse un digne chef à la chrétienté. On verra du reste, parmi les papes qui seront élus sous l'influence de son esprit, des italiens, des allemands, des français, des anglais : ce sera vraiment la recherche du plus digne.

Pour arriver à la réalisation de cette haute conception, Grégoire VII a trouvé dans le monachisme un auxiliaire puissant. Cluny est à ce moment-là la grande école claustrale où accourent les meilleurs et les plus généreux esprits de l'Europe; foyer de rayonnement cosmopolite comme le seront, un siècle plus tard, Clairvaux et Cîteaux sous le souffle de saint Bernard; et, plus tard encore, les grands ordres de Saint-Dominique et de Saint-François. Grégoire VII a prévu que ce monachisme universel, dont les représentants et les disciples entreront peu à peu dans la composition de l'électorat suprême de l'Eglise, fournira désormais de nombreuses candidatures à la Papauté internationale.

Telle est la célèbre constitution de Nicolas II inspirée par le futur Grégoire VII. Elle a vivement occupé l'attention critique de l'érudition allemande dans ces derniers temps (1); mais peu importe que les manuscrits tirés des archives présentent ça et là quelques variantes. La pensée du document, comme le remarque un savant autrichien (2), est claire : l'esprit d'Hildebrand y éclate avec un relief singulièrement saisissant, et l'un des plus grands mérites de cet homme de génie, est d'avoir tracé à ses successeurs la voie au terme de laquelle se trouve la liberté des élections pontificales.

L'élection de l'évêque de Lucques, Alexandre II (1061), faite conformément à la teneur de cette constitution et sous l'influence de Hildebrand, est notifiée à la cour du jeune Henri IV. Sur les réclamations de quelques prêtres et évêques concubinaires de Lombardie, la cour impériale repousse le décret de Nicolas II et le pape élu suivant ce décret, et fait proclamer l'archevêque de Milan, Cadalus, sous le nom d'Honorius II. Enfin en 1073 c'est Hildebrand lui-même qui est acclamé pape. Toujours correct, il notifie son élection à l'Empereur ; mais il sera le dernier pontife qui remplira cette formalité. Henri IV envoie son approbation, reconnaissant ainsi implicitement la nouvelle législation. La victoire semble rester à Grégoire VII. Mais soudain l'Empereur se ravise et, comprenant que le droit de nommer le Pape est la clef de voûte de tout l'édifice de ses prétentions césariennes, il saisit la première occasion pour déclarer la déchéance de Grégoire. La proclamation de Guibert, archevêque de Ravenne (Clément III), inaugure une série de cinq antipapes impériaux, sous le couvert desquels Henri soutiendra la longue lutte de l'Empire reven-

(1) Philipps, *Kirchenrecht*, t. V, p. 792. — Hefelé, *Concil. Gesch.*, IV, § 806. — Hinschius, *System des K. Kirchenrechts,* t. I, p. 248. — Scheffer-Boichorst, *Neuordnung der Papstwahl unter Nicolaus II.* Strasb. 1879. — Grauert, *Papstwahldekret von* 1059-1880. — Panzer, *Papstwahl zur Zeit Nicolaus II.* 1885. — Martens, *Besetzung des p. Stuhles unter Heinrich III et IV.* 1885. — Fetzer, *Voruntersuchungen zur Geschichte Alexanders II.* Strasb. 1887.

(2) Wahrmund, *Auschliessungsrecht.* Wien. 1888, p. 4.

diquant, contre le sacerdoce, l'investiture des abbayes, des évêchés, de la papauté elle-même.

Lutte d'un demi-siècle dans laquelle Grégoire VII et ses successeurs, Victor III (1086), le savant abbé du Mont-Cassin; Urbain II (1087) de Reims, le prédicateur de la seconde croisade; Pascal II (1099), l'ami de saint Anselme; Gélase II (1118), l'hôte de Suger, useront leur vie, presque toujours proscrits et errant loin de Rome, mais reconnus comme « vrais papes » par la chrétienté, jusqu'à ce qu'enfin Henri V, mieux inspiré que son père, abandonnant son dernier antipape, l'espagnol Bourdin (Grégoire VIII), consente à conclure avec le pape français, Callixte II (1119), ce mémorable concordat de *Worms*, où triomphait finalement le principe proclamé par Hildebrand : à l'Eglise la liberté de l'élection et de l'investiture spirituelle de ses ministres par la crosse et l'anneau; à l'Etat l'investiture civile par le sceptre et l'épée. Grégoire VII, mort depuis quarante ans, triomphait dans sa tombe.

IV

Le concordat de Worms ne faisait aucune mention du droit de confirmation des élections papales. Etait-ce un silence calculé ?... Quoi qu'il en soit, il n'est plus question, depuis cette époque, de l'intervention de l'Empereur dans l'élection des papes. « Il est inadmissible, avait dit Victor III, que le roi d'Allemagne établisse le Pape », *ut rex Alemannorum Papam constituat*. Le programme se trouvait réalisé largement.

Aussi les schismes d'antipapes se font-ils plus rares. Un instant les Frangipani, issus des comtes de Tusculum, tentent de troubler l'élection du successeur de Callixte II, Honorius II (1124). A la mort de celui-ci, un intrigant de descendance juive, Pierre de Léon, élu par deux cardinaux dissidents, essaie, en flattant le mouvement révolutionnaire d'Arnaud de Brescia, de disputer la tiare à Innocent II

soutenu par saint Bernard (1130). Les mêmes passions démagogiques qui continuent à gronder au sein de la plèbe romaine, mécontente de la diminution de son rôle électoral, suscitent encore quelques difficultés lors des élections de Célestin II (1143), de Lucius II (1144), et surtout d'Eugène III (1145), l'illustre disciple et ami de saint Bernard. Mais ce sont jeux d'enfants, auprès de l'effort suprême tenté par Frédéric Barberousse. L'altier Hohenstaufen, couronné empereur par le pape anglais Adrien IV (1154) entend prendre la revanche d'Henri V sur Alexandre III, le puissant continuateur — à un siècle de distance — de l'œuvre d'Hildebrand (1159). Exploitant tour à tour les passions populaires et les rancunes allemandes, il lui oppose une dernière série de quatre antipapes impériaux : Victor IV, Pascal III, Callixte III, Innocent III. Mais l'inspirateur de la *Ligue lombarde* et le véritable vainqueur de Legnano triomphe définitivement du César germanique.

Alexandre III, qui a vu deux antipapes, Pierre de Léon et Victor IV, se prévaloir des suffrages d'une minorité de deux cardinaux dissidents, se rend compte de la nécessité de compléter la législation de Nicolas II et de Grégoire VII. Non seulement les cardinaux-évêques, mais *tous* les cardinaux formeront dorénavant le comice électoral. De plus, dans ce corps électoral, le Pape détermine la proportion des suffrages nécessaires, le *quorum* comme dirait le langage parlementaire d'aujourd'hui. Malgré les indications assez vagues d'ailleurs de la vieille décrétale de saint Symmaque sur l'élection du Pape par *le plus grand nombre*, la détermination de la *majorité* était demeurée assez incertaine pour que, parfois, le candidat d'une minorité pût prétendre à être reconnu comme l'élu définitif. En déclarant nécessaire, à l'avenir, une majorité des deux tiers des votants, Alexandre III faisait disparaître à jamais toute incertitude du droit. C'est là l'importance particulière de sa constitution *Licet de vitanda discordia,* qu'il promulgua dans le troisième concile du Latran, onzième œcuménique, convoqué par lui en 1180.

Si les cardinaux ne peuvent s'accorder, avec une pleine et

unanime concorde, sur l'élection du souverain Pontife, sanctionnait-il, *celui-là seulement qui sera élu par les deux tiers des cardinaux sera, sans aucune exception ni opposition, considéré par toute l'Eglise comme le vrai pape; au contraire, celui qui, élu par un nombre de voix inférieur à celui des deux tiers, usurperait l'autorité ou la dignité pontificale, sera excommunié et privé de tous ses ordres. Ceux qui le reconnaîtraient comme pape ou qui le recevraient comme tel seront frappés des mêmes peines.*

La question de l'intervention impériale n'est plus effleurée, pas même dans les termes si discrets employés naguère encore par Nicolas II. De même, il n'est fait aucune mention d'une participation quelconque du clergé inférieur ou du peuple; cette prétérition équivaut à une suppression complète des derniers vestiges de l'ancienne discipline. Il n'est plus parlé des seuls cardinaux évêques, mais simplement des cardinaux indistinctement. C'est l'assimilation de tous les cardinaux d'ordre divers dans l'égalité d'un même corps, le *Sacré-Collège*, définitivement constitué. Par une transition presque imperceptible dans la forme, c'est la création d'un droit nouveau, qui dure encore aujourd'hui. La pensée de Grégoire VII est réalisée : la papauté a un caractère universel et international; ce même caractère doit se reproduire dans la composition de son conseil suprême, recruté dans le clergé du monde entier et dégagé de tous les éléments purement locaux ou nationaux. On ne saurait méconnaître la grandeur d'une pareille conception de la représentation centrale de l'Eglise. Si dans son fonctionnement est introduit le principe de la majorité mathématique, c'est qu'il faut un critérium absolument péremptoire, puisque, ajoute le décret pontifical, « l'Eglise romaine n'a pas de supérieur auquel, en cas de difficultés et d'incertitudes, elle puisse recourir ».

A noter d'ailleurs le parallélisme qui se maintient entre le droit spécial du siège de Rome et le droit commun des autres sièges épiscopaux. Tant que ceux-ci étaient pourvus par le vote final des évêques de la province métropolitaine, le pontife romain était élu principalement par ses sept

évêques cardinaux ou suburbicaires. Mais le droit nouveau s'est introduit qui confie l'élection épiscopale aux chapitres des cathédrales : il devient logique de constituer en quelque sorte le grand Chapitre de l'Eglise mère et maîtresse, qui élira, dans la personne de son évêque, le Chef commun de tous les fidèles.

C'est de ce moment décisif que date, à vrai dire, l'organisation du *Sacré-Collège*. Les éléments, sans doute, en existaient depuis les premiers siècles de l'histoire de l'Eglise, mais ils n'étaient pas réunis en un corps unique et homogène. Nous verrons plus loin comment, à côté des évêques assistants ou *suburbicaires* de Rome, le ministère pastoral se résumait surtout dans les prêtres *Cardinati*, immatriculés, en quelque sorte, comme *titulaires* ou curés inamovibles des principales églises de Rome, tandis que l'administration ecclésiastique était confiée plus spécialement à un certain nombre de diacres. A l'époque carlovingienne ces notables du clergé romain, *Primates cleri*, voient leur importance grandir. A la vieille qualification classique des *Cardinati* s'est substituée, dans l'usage de la langue courante, celle de *Cardinales*, pour désigner, par extension, les dignitaires de l'ordre clérical « comme les pivots sur lesquels repose le gouvernement de l'Eglise universelle », expression qu'emploiera plus tard Eugène IV.

Déjà l'énergique sauveur de Rome contre l'invasion sarrasine et le loyal allié du fils de Charlemagne, Léon IV, voulant déposer Anastase prêtre *cardinal* de Saint-Marcel, absent de sa paroisse depuis cinq ans et réfractaire à deux synodes, avait réuni un concile de soixante-sept évêques (833), dans lequel il portait en même temps un décret obligeant les cardinaux à se réunir, chaque semaine, au palais pontifical pour délibérer avec lui. C'est l'origine du *Consistoire*, ou Conseil pontifical, dans lequel furent prises dès lors et depuis les grandes décisions du Siège apostolique. Quelques années plus tard, Jean VII (872) convoquait en outre les cardinaux à des séances mensuelles consacrées à la réforme du clergé et à l'examen des plaintes et procès : idée

première des « Congrégations romaines » telles que nous les voyons fonctionner depuis trois siècles.

Le privilège électoral créé par Nicolas II et Grégoire VII en faveur des seuls cardinaux-évêques avait rejeté au second plan prêtres et diacres. En assimilant ces trois ordres les uns aux autres, et leur donnant ensemble le monopole de l'élection pontificale, Alexandre III organisait une institution singulièrement imposante et vivace, facteur puissant de l'esprit de suite et de progrès dans le gouvernement central de la catholicité. Le nombre de ces « sénateurs de l'Eglise romaine » n'était cependant pas déterminé, dès lors, d'une façon invariable. Il flotta, du XIIIe au XVe siècle, entre dix et vingt.

Nicolas III (1277) fut élu par quatre cardinaux-prêtres et trois diacres seulement : beaucoup d'autres papes n'eurent que dix ou quinze électeurs. Jamais alors leur nombre ne s'éleva à trente. Le séjour de la papauté à Avignon et surtout les compétitions du grand schisme favorisèrent la tendance à en augmenter le nombre. Le concile de Bâle le limita à vingt-quatre. Vers la fin du XVe siècle, Sixte IV fut le premier qui dépassa ce chiffre. Alexandre VI l'imita. Léon X (1513) augmenta de trente-trois, dans une seule promotion, le nombre de trente-et-un cardinaux qu'il avait trouvés à son élévation, de sorte qu'il y en eut dès lors soixante-cinq. Sous Paul IV (1555), leur nombre s'éleva à soixante-dix, et sous Pie V (1559) à soixante-seize. Finalement, Sixte-Quint, par sa célèbre bulle *Postquam verus ille* de 1585, s'arrêta définitivement au chiffre de soixante-dix, en souvenir et à l'image des soixante-dix vieillards qui assistaient Moïse.

Les cardinaux, on le sait, sont choisis et *créés* librement par le Pape; seuls certains usages traditionnels, des considérations de dignité ou des convenances de carrière influencent, dans une certaine mesure, les résolutions du *motu proprio* pontifical. A travers les siècles, la *création* de ces princes de l'Eglise, grands électeurs qui ont entre leurs mains les destinées même de la papauté, est devenue un des actes les plus délicats du pontificat suprême ; si bien

qu'un historien (1) a pu dire que « le premier critérium du jugement porté par l'histoire sur un pape est le choix judicieux des cardinaux ».

(1) AUDISIO, *Storia religiosa et civile dei Papi.* t. III, p. 34.

LUCIUS LECTOR.



UN VÉRITABLE
ORGANISTE CATHOLIQUE

A notre époque où choses et hommes tendent à fléchir, les artistes réalisant l'idéal de l'organiste catholique deviennent rares. Je me trouve avoir connu intimement un de ceux-là; les amis de l'art religieux me permettront sans doute de les arrêter un instant à son souvenir qui nous rappellera quelle est la mission du véritable organiste catholique.

Comparant les poètes aux oiseaux mélancoliques qui descendent les larges fleuves et qu'on entend sans les voir, Lamartine disait :

Ils passent en chantant loin des bords, et le monde
Ne connait rien d'eux que leur voix.

Tel m'apparaît l'organiste, ce poète des sons qui chante son cantique dans les galeries hautes de nos cathédrales, comme suspendu entre la terre et le ciel, et que la foule ne voit pas.

Il peut avoir une singulière puissance, cet homme dont on ne perçoit jamais que la manifestation artistique, qui, pour exprimer sa pensée, dispose de milliers de voix. Ses chants ont tout le prestige, toute la poésie de l'incomplètement connu; ce n'est pas aux heures indifférentes qu'on l'entend, c'est pendant les haltes les plus recueillies de la

vie, lorsque tout est silence autour de soi, et qu'en soi-même l'on cherche à faire silence..... Se pourrait-il que la véritable mission de l'organiste fût pleinement accomplie par un homme quelconque, par un musicien banal?

I

Nul ne fut moins banal que Lebel. En lui, tout avait un caractère personnel. Ce n'était pas une originalité cherchée, *fabriquée* et par conséquent choquante, mais bien cette originalité bonne et vraie qui se forme peu à peu de la spontanéité de l'esprit. Né en 1831, à Nangis (Seine-et-Marne), il devint aveugle dès ses premières années, et comme tel entra, à dix ans, à l'Institution royale des Jeunes Aveugles de Paris, qui était déjà à cette époque une excellente école d'orgue et de musique religieuse. Son principal maître fut Gabriel Gautier, organiste de Saint-Etienne du Mont, lui aussi vrai serviteur de la maison de Dieu, et dont toutes les inspirations furent consacrées au Seigneur. Lebel entendit tous les grands organistes de son temps, profitant de leur exemple, et fut un des premiers en France à étudier les fugues pour orgue du grand Bach et à se servir du pédalier complet. Catholique par sa naissance, catholique par son éducation, il le fut encore par ses études personnelles, études de la vingtième année, celles qui comptent peut-être le plus dans la vie et que si peu prennent la peine de faire, cependant, en ce qui touche « la seule chose nécessaire ».

Des circonstances particulières l'ayant mis en fréquents rapports avec un pasteur protestant et plusieurs rationalistes, il voulut se rendre bien compte de sa foi, croire avec son esprit autant qu'avec son cœur.

Ame tendre de chrétien instruit et convaincu, imagination chaude d'artiste, ennemi du terre à terre, épris d'idéal, il en était arrivé à vivre entièrement dans l'atmosphère de l'Eglise, de la liturgie. Pour lui, le *Temps* de l'Avent,

de Noël, du Carême, de Pâques n'était pas un mot, une abstraction, mais correspondait absolument à des réalités qui le prenaient, l'enveloppaient tout entier.

Au sortir des tristesses du carême, lorsque, le soir de Pâques, après avoir chanté sur son grand orgue, dans l'enthousiasme de son cœur, la gloire de la Résurrection, il regagnait, conduit par son fils, les hauteurs de Montrouge où était située sa petite maison, je suis sûr que, bien des fois, ils se crurent sur le chemin d'Emmaüs. Ensemble, ils avaient suivi la retraite de Notre-Dame, ensemble, le matin, ils y avaient fait la communion pascale, et le soir venu, ils repassaient ensemble les souvenirs évoqués par la grande semaine, se surprenant à dire : « Demeurez avec nous, car il se fait tard et déjà le jour baisse. » Et en se séparant, la parole qui venait naturellement à leur pensée était cette autre retenue aussi d'Emmaüs : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous lorsqu'Il nous parlait dans le chemin et nous expliquait les Ecritures » ?

Oui, après Pâques, il vivait vraiment avec « le Seigneur Jésus » ressuscité, s'identifiant aux disciples durant cette quarantaine de lumière et d'amour succédant à l'autre quarantaine de tristesse et de pénitence.

Venait enfin, tout embaumé, ce jeudi de mai où : « Il les mena dehors jusqu'à Béthanie, et, les mains levées, Il les bénit. Et il arriva que pendant qu'Il les bénissait, Il s'éloigna d'eux et s'éleva au ciel. »

De même que les disciples, son cœur, son imagination, toute son âme enfin « était remplie d'une grande joie » et aussi de cette mélancolie religieuse, de cette nostalgie du ciel que les paroles pénétrantes des « deux hommes vêtus de blanc... » expriment si bien : « Hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous là regardant au ciel ? Ce Jésus qui en vous quittant s'est élevé au ciel viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter... »

II

Il suffisait de voir Lebel dans son antique tribune de Saint-Etienne du Mont où il fut organiste pendant 35 ans, pour comprendre ce qu'étaient pour lui ses fonctions. On aurait cherché vainement le petit salon, cabinet de travail, que beaucoup de grands organistes aiment à s'aménager à leur tribune. Là, ils se retirent, s'installent, pendant les parties d'office où ils n'ont pas à jouer, pour lire, écrire, causer avec les visiteurs auxquels ils donnent rendez-vous à l'église. On fait cercle autour du *maître*, on commente l'improvisation qu'il vient de terminer, on loue la délicatesse ou l'entrain, la sûreté de main et de goût dont il vient de faire preuve en exécutant tel morceau redouté des plus habiles..... Si l'intervalle se prolonge, la conversation ne tarde pas à se généraliser, on parle des œuvres qui occupent dans le moment, du prochain opéra, du dernier ballet, c'est naturel : le *maître* en question en est peut-être l'auteur..... Et pendant ces conversations, parfaites pour un salon, mais vraiment peu convenables pour la maison de Dieu, l'office se poursuit : au chœur, on sonne l'élévation ou la bénédiction du saint Sacrement, toute l'église s'agenouille; les suisses, les quêteurs, les chaisières même font trêve un instant et se prosternent..... Au grand orgue, le groupe artistique, lui, poursuit son analyse ou son parallèle; il sait qu'on ne le voit pas, qu'on ne l'entend pas, et par conséquent, il ne se regarde pas comme étant dans l'église. Non certes, Lebel n'avait pas de *salon* à la tribune mal carrelée de Saint-Etienne : on n'y trouvait que quelques pauvres chaises où pieusement prenait place la famille patriarcale et recueillie du serviteur de Dieu. Puis là, tout près des claviers, un grand vieux prie-Dieu, boiteux et vermoulu, sur lequel l'artiste chrétien n'aurait jamais manqué de faire son adoration avant l'office, disant avec l'Ecriture sainte : « Mon cœur est prêt, ô Dieu! mon

cœur est prêt; je chanterai donc, je ferai retentir le psaume: lève-toi ô ma gloire! lève-toi ô ma harpe! Dès le matin, je m'éveillerai; je vous chanterai, Seigneur, devant les peuples, je psalmodierai en présence des nations, car votre miséricorde est grande au-dessus des cieux et votre vérité au delà des nuages..... Mon cœur a conçu un poème sublime, c'est au Roi lui-même que je vais dédier mon cantique. » Il s'unissait de toute son âme aux divins mystères, et pendant toutes les parties de la cérémonie qui n'exigeaient pas sa présence au clavier, il était là auprès, debout ou agenouillé, se conformant scrupuleusement aux attitudes prescrites par le Rituel.

Si vous le surpreniez pendant un sermon, vous le trouviez penché sur la balustrade, cherchant à ne pas perdre un mot de la parole de Dieu.

Combien de fois, à la fin d'une belle homélie, ne vous est-il pas arrivé comme à moi d'éprouver cette impression pénible : le prédicateur descend palpitant, il vient de se donner tout entier..... L'auditoire très ému vibre comme une cloche longtemps ébranlée, mais voilà que le grand orgue se fait entendre : va-t-il exprimer quelque chose de l'émotion générale? — Point du tout, l'organiste, lui, pendant le sermon, causait ou travaillait bien loin, en esprit, du sujet qui occupait les fidèles; brusquement averti par la sonnerie électrique que le sermon est terminé, il s'est jeté au clavier: sur la première note qui lui vient à l'esprit, avec les premiers jeux qui lui tombent sous la main, il commence un prélude. C'est incontestablement de la belle harmonie, l'organiste est habile, mais c'est neutre, c'est froid; cela passe sur l'orateur et sur l'auditoire comme un souffle glacé, ou heurte par son peu d'à-propos; il n'y a rien, il ne peut rien y avoir de la pensée du discours..... Lebel, au contraire, auditeur attentif et plus ému que tout autre, quittait vers la fin du sermon, lentement et comme à regret, l'appui de sa tribune, et lorsque, au dernier mot du prédicateur, il commençait le grand prélude, il y était admirablement préparé. Son âme vibrait sous la même impression que celle de l'auditoire, son prélude s'épanchait

sur les nefs ou semblait s'envoler dans les voûtes, dernier et fidèle écho de la voix qui venait de se taire, « de la parole de Dieu ».

Pour le musicien mercenaire, les fonctions d'organiste sont simplement un moyen de se procurer des appointements fixes; il les considère donc comme une lourde servitude qui, tous les dimanches, le rend esclave : aussi s'en débarrasse-t-il le plus hâtivement possible. Pour le musicien épris de son art, ces fonctions sont attachantes parce qu'elles sont extrêmement artistiques, il les aime et cherche à les remplir de manière à satisfaire sa conscience d'artiste. Mais cette conscience se tient pour satisfaite dès l'instant qu'il est exact, qu'il conserve toujours à sa tribune l'attitude d'un homme bien élevé et qu'il fait entendre, au moment prescrit, de la bonne musique écrite ou improvisée. Lorsqu'il a choisi une page triomphale pour l'offertoire de Pâques, un mouvement de marche solennelle pour les processions du saint Sacrement, qu'il a développé un *Noël* populaire à la messe de minuit, ou paraphrasé le *Veni Creator* à l'offertoire de la Pentecôte, il estimera avoir fait beaucoup : que dis-je ? tout.....

Pour le véritable artiste chrétien, les fonctions d'organiste sont en quelque sorte un ministère : il pense avoir une mission auprès des âmes. Lorsque le célébrant et le chœur se sont tus, c'est lui qui prend la parole avec son royal instrument. Et de quel droit parlerait-il ainsi devant Dieu, si ce n'était pour chanter sur sa harpe centuplée les louanges du Seigneur, pour traduire dans son art les sentiments exprimés par le texte liturgique afin d'impressionner l'âme des fidèles de telle sorte qu'elle les comprenne, les goûte davantage ?...

III

L'organiste doit être l'*homme du dimanche*, jour béni du souvenir. Où qu'on soit, le dimanche est un jour de charme

et de poésie, c'est un jour de promesses et de souvenirs. Tout se détend, se repose, tout s'élève, tout chante. Le seul trajet de l'église est chose charmante : quand vient l'heure de la messe, on rencontre, çà et là égrenés, quelques fidèles se hâtant pour répondre aux poétiques appels de la cloche matinale. A la campagne, au printemps, on marche comme enveloppé de fraîches senteurs qui vous font un cortège de parfums. On redit alors avec tendresse ces paroles du livre de la Sagesse lues à l'épître de la Visitation : « Voici mon bien-aimé, il vient, bondissant sur les montagnes et franchissant les collines. Mon bien-aimé est semblable au chevreuil, et au faon de la biche. Le voici debout derrière notre mur, regardant par la fenêtre, jetant sa vue à travers les treillis. — Voici mon bien-aimé qui me parle : « Lève-toi, hâte-toi, ma bien-aimée, ma colombe, ma « beauté, viens ! — Déjà l'hiver est passé, les pluies ont cessé. « — Les fleurs sont apparues sur notre terre ; le temps de « tailler la vigne est venu ; la voix de la tourterelle se fait « entendre en notre terre. — Le figuier a montré ses fruits ; « les vignes fleurissantes ont répandu leur parfum. Lève-toi, « hâte-toi, ma bien-aimée, ma beauté, viens. — Ma colombe, « retirée dans les creux du rocher, dans les fentes de la mu- « raille, montre-moi ton visage, et que mes oreilles enten- « dent ta voix : car ta voix est douce et ton visage est beau. »

Au village toutes les portes sont ouvertes, on se hâte, on termine les derniers arrangements, les derniers préparatifs : il va y avoir comme un arrêt dans la vie matérielle pour onner quelques instants à la vie supérieure. Qui ne se souvient d'avoir eu, dans son enfance, une de ces matinées pleines de promesses ; et cela à l'âge où les promesses ne sont pas encore inévitablement suivies de déceptions ?..... C'est le congé, l'habit neuf, le joyeux repas de famille, la venue d'amis impatiemment attendus... C'est aussi l'office, la belle cérémonie de l'église... Dimanches d'été, dimanches d'hiver, qu'ils se soient écoulés dans l'atmosphère embaumée du jardin ou près d'un grand feu pétillant, peu importe : tous ont eu un charme inoubliable, parce qu'ils étaient du printemps de la vie, et alors que la mémoire en oublie les

détails, l'impression générale en reste gravée dans le cœur. Mais encore, ne serait-ce pas méconnaître le dimanche que de dire qu'il n'a de promesses que pour l'enfance ? N'en a-t-il pas pour toutes les saisons de la vie de même que pour toutes les saisons de l'année? Demain c'est dimanche : n'ai-je pas quelque espoir de repos, de calme, qui sait? peut-être de causerie intime ?... enfin et surtout de rapprochement de Dieu ?...

« Faisons les fiers tant que nous voudrons, disait Michelet, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et comme leur doux reproche maternel ? Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine, rajeunis et renouvelés ? L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste. Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : « Ah ! que ne suis-je avec eux, un « des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants ! »

IV

Lebel, je l'ai dit, se préparait aux offices par la *méditation* des textes sacrés ; il s'en imprégnait tout entier, cherchant avec son imagination, avec son cœur, en poète, en chrétien, à les comprendre, à les pénétrer. C'était à sa classe d'orgue de l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris qu'il fallait l'entendre. Il voulait former de véritables organistes catholiques, il nous parlait donc souvent et avec chaleur de la beauté des prières liturgiques et des efforts à tenter pour que la musique que nous ferions entendre au grand orgue, pendant que ces prières seraient récitées à voix basse dans le chœur, en fût toujours comme un reflet.

Il nous lisait telle hymne, telle antienne, insistant sur leur beauté poétique et sur le parti qu'un organiste vraiment chrétien peut en tirer. Il nous montrait que si nous voulions être dans la maison du Seigneur autre chose « qu'une cymbale retentissante », il fallait absolument nous inspirer pour nos compositions, nos improvisations, comme pour le choix des morceaux de maîtres que nous devions exécuter, tel dimanche, à tel moment de l'office, du caractère général de la fête du jour et des sentiments exprimés par les prières du *Propre*.

« Voyez, disait-il, si vous pourriez sans contre-sens choquant donner le même caractère à tous les préludes des antiennes du rosaire, ou bien les varier au hasard de votre imagination sans prendre garde au texte que vous remplacez » et alors il nous lisait : 1. « Quelle est celle-ci, belle comme une colombe, comme la rose plantée au bord des eaux ? »

2. (C'est une) « Vierge puissante comme la tour de David ; mille boucliers y sont suspendus, toute l'armure des braves. »

3. « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

4. — « Le Seigneur t'a bénie et revêtue de sa force, alors que par ton bras il a réduit nos ennemis à néant. »

5. — « Les filles de Sion l'ont vue éclore parmi les fleurs des roses, et elles l'ont proclamée très bienheureuse. »

Il rapprochait les uns des autres les textes des offertoires de diverses fêtes afin de mieux nous en faire sentir la variété.

NOEL.

Messe de la nuit. — « Que les cieux se réjouissent, et que la terre tressaille devant la face du Seigneur; parce qu'il vient. »

Messe de l'aurore. — « Le Seigneur a posé les fondements de la terre, ils ne seront point ébranlés. O Dieu, votre trône est de toute éternité, vous êtes avant tous les siècles. »

Messe du jour. — « Les cieux et la terre sont à vous; vous

avez fondé la terre et tout ce qu'elle renferme. Votre règne est fondé sur la justice et la sainteté. »

PAQUES

« La terre a tremblé et elle s'est tue, quand Dieu s'est levé pour juger. Alleluia. »

ASCENSION

« Dieu est monté au milieu des cris de joie; le Seigneur est monté au son des trompettes. Alleluia. »

NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

« Souvenez-vous, Vierge mère de Dieu, quand vous êtes en présence du Seigneur, de lui parler favorablement pour nous, afin qu'il détourne de nous son indignation. »

ROSAIRE

Offertoire. — « En moi est la grâce de toute voie et vérité, en moi toute espérance de la vie et de la vertu; comme une rose plantée sur les rives des eaux, j'ai porté des fruits. »

Communion. — « Fleurissez comme le lis, répandez la bonne odeur, et couvrez-vous de feuilles en signe de grâce; chantez un cantique et bénissez le Seigneur dans ses ouvrages. »

TOUSSAINT

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu; le tourment des méchants ne les atteindra pas et ils semblent morts aux yeux des insensés, mais, cependant, ils sont en paix. »

Conservant toujours à l'orgue son caractère d'instrument sacré, ce qui, pour lui, n'excluait en rien la délicatesse, le charme, Lebel n'admettait pas qu'on sécularisât la *harpe sainte*, qu'on en fît un profane instrument de concert.

A son sens, l'organiste ne devait pas chercher la virtuosité pour elle-même, parce qu'il n'est pas fait pour *étonner*,

mais pour *toucher :* la multitude qui est là, au pied de sa tribune, n'est pas un public qui écoute, ce sont des âmes qui prient. Certes Lebel s'appliquait à rompre ses élèves aux difficultés multiples de l'orgue, à leur donner un mécanisme impeccable, mais cela afin qu'ayant asservi leur instrument ils pussent être des interprètes fidèles et complets de la pensée des grands maîtres; il réussissait pleinement, puisque plusieurs de ses élèves aveugles ont concouru au Conservatoire de Paris et ont remporté de brillants premiers prix. Il nous citait cette ordonnance du concile provincial de Cologne : « Le premier soin des recteurs des églises doit être de n'admettre comme chantres que les personnes qui croient ce qu'elles chantent et qui y conforment leur conduite. Et en effet, comment des catholiques tièdes qui ne prennent aucune part à la vie de l'Eglise, qui n'aiment pas à prier avec l'Eglise, à jeûner avec elle, à entendre la parole de Dieu, pour qui les offices et les sermons durent toujours trop lontemps, qui n'ont aucun désir de s'unir au divin Sauveur par la sainte communion, qui se plaisent à tout autre chose plutôt qu'au service de Dieu, comment, dis-je, de tels hommes seraient-ils de bons chantres d'église ? comment pourraient-ils s'approprier l'esprit caché dans les saints cantiques et l'exprimer d'une manière convenable ? »

V

« Consacrer ses inspirations à la musique religieuse, écrivait Schumann en 1852, devrait être le but le plus élevé de l'artiste. Mais pendant la jeunesse, notre cœur a des racines trop profondes dans les joies et les souffrances terrestres; c'est seulement dans l'âge mûr que les rameaux peuvent s'élever vers le ciel; c'est pourquoi je pense que ce temps viendra bientôt pour moi. »

Lebel n'avait pas eu à attendre ce déclin de l'âge pour *con sacrer* ses inspirations à la musique sacrée. Il n'ambitionna

jamais les succès de théâtre qui constituent pour l'organiste chrétien une gloire si équivoque. Son *œuvre* comprend des pièces pour orgue, des compositions symphoniques, des scènes lyriques pour chœur et orchestre : *les Martyrs*, *l'Orgue*, puis beaucoup de musique purement réligieuse : motets et messes. C'est là qu'il a mis toute son âme... Aussi est-il tel *Qui tollis* de *Gloria* qu'on ne peut entendre sans être ému. Le cher maître sentait si intimement la poésie divine des fêtes chrétiennes qu'il en parlait avec un charme irrésistible, les trouvant toujours nouvelles, ainsi que l'a si bien dit Dom Guéranger : « Si la liturgie nous émeut annuellement en présentant à nos regards le renouvellement hautement dramatique de tout ce qui s'est opéré dans l'intérêt du salut de l'homme et de sa réunion avec Dieu, il y a ceci d'admirable que la succession d'une année à l'autre n'enlève rien à la fraîcheur ni à la force des émotions, lorsqu'il nous faut commencer à nouveau le cours du cycle dont nous venons de tracer les partitions.

« L'Avent est toujours imprégné de la saveur d'une attente douce et mystérieuse; Noël nous attire toujours par les joies incomparables de la naissance de l'Enfant divin; nous entrons avec la même émotion sous les ombres de la Septuagésime ; le Carême nous abat devant la justice de Dieu, et notre cœur est alors saisi d'une crainte salutaire et d'une componction qu'il semble que nous n'avions pas ressenties l'année précédente. La passion du Rédempteur, suivie jour par jour, heure par heure, ne nous apparaît-elle pas comme nouvelle? Les splendeurs de la Résurrection n'apportent-elles pas à nos cœurs une allégresse qu'ils ont, ce semble, jusqu'alors ignorée? La triomphante Ascension ne nous ouvre-t-elle pas, sur toute l'économie de la divine Incarnation, des vues que nous n'avions pas encore? Lorsque l'Esprit-Saint descend à la Pentecôte, n'est-il pas vrai que nous sentons sa présence renouvelée et que les émotions de l'année précédente, en ce grand jour, sont, en ce moment, dépassées? La fête du Saint Sacrement qui revient à son tour si radieuse et si touchante, trouve-t-elle

nos cœurs accoutumés au don ineffable que Jésus nous fit la veille de sa Passion? n'entrons-nous pas plutôt comme dans une nouvelle possession de cet inépuisable mystère? Chaque retour des fêtes de Marie nous révèle des aspects inattendus sur ses grandeurs; et nos saints bien-aimés, lorsqu'ils reviennent nous visiter sur le cycle, nous semblent plus beaux que jamais; nous les pénétrons mieux, nous sentons plus vivement le lien qui les rattache à nous. »

Mais c'était surtout les jours de Noël et du jeudi saint qu'il aimait: le retour de l'anniversaire de son *beau Noël* le remplissait d'une pieuse émotion. Il en parlait ainsi dans une lettre intime :

« 17 décembre 1881.

« Pendant ce temps cher à nos cœurs, nous devons, à l'exemple de notre bien-aimé Sauveur, nous humilier profondément avec une grande foi, une confiance sans limites, les plus douces espérances et l'amour le plus parfait. Que votre cœur si aimant soit bien attentif à la voix de celui « qui ne se trouve pas *digne de dénouer les cordons des souliers* du plus grand des enfants des hommes. » Quel est donc cet homme aimé des pauvres en esprit et détesté des orgueilleux? C'est Dieu lui-même, le Maître unique de tout ce qui respire et qui a voulu descendre jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à lui. Et il a paru parmi les hommes personnifiant la parfaite justice et la charité la plus miséricordieuse.

« Il est dit que l'auguste et sainte Famille ne trouvait pas un hôtel pour passer la nuit : hélas !... le monde ne savait pas... mais moi, mon doux Sauveur, ne frappez pas à ma porte, ne demandez pas à entrer, mon cœur aspire à l'insigne honneur de vous recevoir et au bonheur infini de vous posséder... J'ai un besoin extrême de vous aimer, mon âme ne sera jamais rassasiée dans une si délicieuse possession. »

Il goûtait les *noëls* populaires, leur foi naïve lui plaisait, l'émouvait. Avec Jacopone il aimait à chanter *il Bambino :* « Voyez comme le *Bambino* jouait des jambes dans la

paille; la mère était là qui le recouvrait et approchait son sein de la petite bouche, et l'Enfant saisissait la mamelle de ses petites lèvres, il la serrait de la bouche, qui n'a pas encore de dents; de la main gauche elle le berçait, et avec de saintes chansons elle endormait le cher amour... Et tout autour dansaient les anges, chantant des vers très doux et ne parlant que d'amour... Une étoile nouvelle apparut aux rois de l'Orient; ils le trouvèrent très lumineux entre le bœuf et le petit âne; la tendre fleur ne reposait point sur un lit de laine fine, le lis éblouissant était sur une poignée de paille... Que ressentais-tu, Marie, dame de courtoisie, quand le Dieu ton fils suçait ton lait? Oh! comment ne mourais-tu point de joie en l'embrassant?... »

Mais le jour où, pour moi, le souvenir de Lebel est inaltérablement gravé, c'est le jeudi saint. Ce jour-là, plusieurs heures de son après-midi étaient réservées à la méditation des chapitres XIV, XV et XVI de saint Jean (sermon après la Cène). Puis il était heureux lorsqu'il pouvait épancher son cœur tout brûlant d'amour dans une causerie bien pieuse, bien intime.

Il est des heures dans la vie qui, sans avoir été *préparées*, *attendues*, sans avoir retenti avec plus d'éclat que tant d'autres, se gravent plus profondément dans le souvenir. Combien de fois, cependant, n'avions-nous pas été en contact, et dans des circonstances plus solennelles, avec telle personne, qui nous semble n'avoir jamais mieux *atteint* le fond de notre être qu'à ce moment qui alors ne s'oublie plus!... A l'égard de Lebel, une de ces heures sonna pour moi le jeudi saint de 1883.

Nous étions dans son cabinet de travail, à l'Institution des Jeunes Aveugles, une véritable cellule, où, avec son piano, ses livres, une petite table et deux chaises, il n'était plus possible de rien mettre. Mais dans cette pauvre chambre que d'ascensions, que d'élans vers les régions les plus élevées de l'art, de la poésie et de la foi! Par la petite fenêtre du couchant, le soleil de mars inondait la cellule; ses rayons nous pénétraient d'une bonne chaleur, d'un charme très intime. Il parlait du sermon après la Cène, s'enflam-

mait, s'extasiait tour à tour, ému jusqu'aux larmes en citant telle ou telle de ces paroles si pleinement consolantes : « Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. » Il disait : « Il faut s'attacher à Dieu seul, qui s'est fait si petit pour nous attirer à lui. Il ne suffit pas de contempler la bonté et la grandeur de Dieu si généreux, l'admiration est froide et laisse l'âme à peu près vide, s'il n'y a pas un amour qui se détache des objets sensibles. Il ne suffit pas d'aimer Jésus d'une manière abstraite, il faut aimer sa personne. Qu'est-ce que Jésus ? C'est cet être bon par excellence qui a dit : « *J'ai désiré d'un grand « désir manger cette Pâque avec vous.* »

« La bénédiction de Dieu est, avec la divine Eucharistie, ce qu'il y a de plus désirable sur la terre..... L'Eucharistie seule embrase le cœur, satisfait l'âme, parce que c'est amour pour amour, et que d'aimer Dieu est la plus grande satisfaction, la plus tendre des consolations que l'homme puisse souhaiter ici-bas. »

VI

Peut-on jamais savoir ce qui provoque une véritable *causerie*..... Il faut tout à la fois tant et si peu de chose pour la faire naître comme pour la tarir. Ce jour-là rien ne l'interrompit, elle se prolongea longtemps. Nous laissant aller au fil de nos pensées nous parlâmes de bien des choses : des fêtes, du dimanche chrétien, des impressions des âmes à l'église et de la mission de l'organiste; disant : pour avoir le respect, l'enthousiasme de cette mission, il faut qu'il sache, qu'il comprenne tout ce qui peut se passer dans les cœurs fidèles en présence de leur Sauveur, qu'il s'attache à développer ces sentiments par toute sa puissance artistique. Quelques-uns objecteront : « Pour beaucoup le langage de l'art n'existe pas et la musique est un bruit qui n'a pas de sens. » — Mais qu'importe ?

il faut, devant le tabernacle du Seigneur, chanter de toute son âme le vrai cantique ; un seul cœur le comprendrait-il, c'est assez..... Pensons donc au bonheur de sentir qu'à une heure de la vie on peut être pour une âme la manifestation sensible de l'appel de Dieu. Peut-on jamais savoir d'avance ce qui se passera dans un esprit et dans un cœur ? Les heures les plus décisives de la vie sont souvent les moins prévues. Un rien, lorsque cette heure sonne, peut contribuer à modifier notre direction. Il y a tant d'âmes qui, dans leur triste existence, n'ont un peu d'idéal qu'à l'église !..... Partout ailleurs, sous prétexte de confortable, de vie pratique, on les comprime, on les étouffe, on ne leur donne quc le terre à terre..... Mais l'homme, cependant, ne vit pas que de pain..... Qu'on le sache ou qu'on ne s'en doute pas, qu'on le veuille ou non, il faut pour remplir notre pauvre cœur, à la fois si petit et si profond, autre chose que des satisfactions matérielles et même des jouissances purement intellectuelles... Toute âme a son jour et son heure de révélation : pour beaucoup, ce jour est le dimanche et cette heure sonne à l'église. Il faut penser, par exemple, à cette jeune fille qui porte en elle une grande puissance d'enthousiasme, puissance que parfois elle ignore elle-même, mais qui est là, cependant, et qui peut ou l'étouffer ou faire d'elle une créature ravissante. A la maison, elle n'a jamais entendu parler que de la manière de se procurer de l'argent, du bien-être et autres choses petites et mesquines qu'on regardait comme seules importantes mais qu'elle, instinctivement, sentait bien ne pas pouvoir suffire à donner un sens à la vie ; puis un dimanche, elle a entendu un prédicateur exposer la conception de l'Eglise sur la vie chrétienne, conception large, élevée, faite pour enthousiasmer, il a dit la beauté d'une âme vraiment religieuse, il a montré que la vie a un but, un sens : notre perfectionnement moral et celui des âmes qui nous entourent afin de parvenir à posséder Dieu, le vrai, le beau, le bien, pour l'éternité. Ce but est autrement intéressant que celui de se procurer le plus d'argent, le plus de tranquillité, le plus de jouissances possibles, mobile qui, en laissant le cœur vide,

fait en somme que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. La vie, d'après l'Eglise, n'est donc pas une chose sans importance, sans valeur, dont on peut user à son gré selon la fantaisie du moment, sans se demander si cette fantaisie n'est pas un ralentissement, un arrêt, un obstacle dans la marche vers le *but*. Non, la vie a un prix infini, puisqu'elle peut nous donner l'infini ; c'est donc un dépôt sacré.

Chaque vie doit être conduite à son maximum d'extension et c'est un grand jour que celui où une âme a *compris* cela; enthousiasmée, elle a eu sa révélation. Si, à l'heure de cette révélation, l'orgue se faisait entendre, ne faut-il pas que, loin de la troubler, il l'ait enveloppée de ses pieuses harmonies ?... . . . .

. . . .

Le temps avait fui, le soleil n'entrait plus par la petite fenêtre de la cellule, l'heure de nous rendre à la retraite du père Monsabré, à Notre-Dame, était venue.

VII

Lebel avait un attachement tout filial pour son antique sanctuaire du tombeau de sainte Geneviève. Chaque dimanche, chaque jour de fête il venait à son orgue avec un enthousiasme que trente-cinq années d'un service assidu n'avaient pu attiédir. C'était avec une artistique, une religieuse dévotion qu'il arrivait, gravissant la montagne Sainte-Geneviève au son des cloches de la vieille basilique. « J'aime, disait-il, les églises élevées, d'un accès un peu laborieux, avec plusieurs marches à la porte, cela invite à se recueillir avant d'entrer. » Il aimait un seuil *usé*, lui rappelant, dès qu'il y posait le pied, que depuis bien des générations, des milliers de fidèles étaient venus prier dans l'église où il entrait, et que lui, artiste, au service de Dieu, il devait s'appliquer par ses chants à élever les âmes vers le Seigneur. Il me semble qu'en voyant passer cet aveugle grisonnant, grand et maigre, au profil ascétique, arrivant

toujours au son de la vieille cloche, les pieux fidèles de Saint-Etienne devaient dire : « C'est le poète de notre église, c'est l'homme du dimanche, c'est lui qui, par ses suaves harmonies, nous aide à prier. » La grande neuvaine traditionnelle qui, chaque année, ramène à Saint-Etienne du Mont, pour la fête de sainte Geneviève, une multitude de pèlerins, l'enthousiasmait toujours. Bien qu'elle fût pour lui la cause d'un service fort astreignant, il la voyait revenir avec bonheur, parce qu'elle était une grande manifestation de la foi parisienne. Après avoir chanté sur son orgue les louanges de l'humble bergère, lorsque le dernier flot de pèlerins s'était écoulé au son de sa grande voix et que les nefs étaient devenues désertes et silencieuses, pèlerin à son tour, il descendait de sa tribune, et, avec une foi du treizième siècle, il allait s'agenouiller devant le tombeau de la sainte fille de Nanterre.

Eh bien, cependant, quand Lebel a été mort, son église, son orgue, qu'il avait tant aimés, n'ont pas pris son deuil d'une manière sensible. Oh ! sans doute le souvenir du grand artiste a souvent inspiré son successeur, qui était un de ses meilleurs et plus chers élèves ; mais le pauvre compagnon de sa grande âme n'a pas été déposé sur ces dalles où tant de fois il s'était agenouillé, sous ces voûtes que durant tant d'années il avait emplies d'harmonies. Pourquoi?... Ah ! parce qu'aujourd'hui tout se divise, se disperse : sous prétexte de liberté, beaucoup de choses se sont désagrégées, il n'y a plus de corps, il n'y a presque plus de famille. Le personnel de l'église ne réside même pas sur la paroisse, les exigences de la vie matérielle, les fonctions diverses que l'organiste est contraint de rechercher l'obligent souvent à s'expatrier bien loin du sanctuaire à l'abri duquel il serait pourtant si naturel qu'il eût son foyer. Sa paroisse est autre ; l'église où ses enfants sont baptisés et font leur première communion, se marient, n'est pas celle où il vient chanter, pour tout un peuple chrétien, ces grands événements de la vie religieuse.

Assurément Dieu est partout, et quel que soit le lieu où l'on a reçu la grâce, cette grâce est toujours la même ;

mais l'homme n'est pas pur esprit, et le lieu n'est pas indifférent à l'impression que doit éprouver l'artiste. Si les grandes émotions religieuses de sa vie et de celles des siens ont été ressenties sous les mêmes voûtes où s'accomplissent maintenant pour d'autres ces actes qu'il a pour mission d'envelopper d'harmonie, ne s'identifiera-t-il pas mieux aux sentiments qu'il doit traduire?..... La communauté des souvenirs, n'est-ce pas une des choses qui permet le mieux de pénétrer un peu avant dans l'âme des autres?..... Et il faut que l'organiste pénètre dans les âmes, son action n'est pas une chimère, car Dieu ne laisse rien perdre dans le monde physique, intellectuel et moral; tout concourt au mystérieux tissage de la destinée de chacun d'entre nous. Quel respect, quel enthousiasme ne doit-il pas avoir pour sa mission, l'artiste qui associe sa pensée à l'éclosion, à l'épanouissement du sentiment religieux dans les âmes!...

Oh! oui, le véritable organiste catholique peut, *en passant* sur la terre, accomplir une pieuse et poétique mission. Lebel l'a cru; cette mission, il l'a remplie. Que Dieu l'en récompense pour l'éternité, et qu'un peu de temps encore, les amis de l'art religieux gardent son souvenir...

Maurice DE LA SIZERANNE.



LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

ET LE CARDINAL NEWMAN

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CARDINAL CAPECELATRO

Suite (1)

III

Le catholicisme, en Angleterre, sortait de la crise terrible, où l'avait plongé le triomphe de l'hérésie, dans un état vraiment pitoyable. Deux siècles et demi de troubles, d'oppression et de persécutions tantôt sanglantes tantôt sourdes, mais toutes également mortelles, l'avaient presque réduit aux conditions d'un cadavre. Si un souffle de vie lui restait encore, il le devait à l'héroïsme de quelques familles qui, défiant les plus cruelles souffrances, la mort, la confiscation, l'exil, étaient destinées par la Providence à servir de trait d'union entre le passé et l'avenir, entre l'ancienne Église d'Angleterre, anéantie par la Réforme, et la nouvelle qui allait sortir de terre par un prodige de la bonté divine, après la promulgation de la loi d'émancipation. J'ai dit plus haut

(1) Voir les numéros de décembre 1892 et janvier 1893.



la part prise par l'Irlande à cette résistance du catholicisme aux lois promulguées pour le détruire. Mais l'Irlande n'avait pas seulement lutté sur son propre terrain. En venant chercher en Angleterre du travail et du pain, l'émigration irlandaise y apportait au catholicisme agonisant le secours de nouvelles recrues. Celles-ci, par leur fidélité, servaient d'encouragement aux rares Anglais persévérant dans la vraie foi, au milieu des tristesses et des souffrances sans nombre qu'ils traversaient.

Le cardinal Newman nous donne un tableau exact des conditions faites aux catholiques, en Angleterre, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Il vaut la peine de traduire ces pages, empruntées à un sermon publié sous ce titre bien anglais : *le Second Printemps (the Second Spring)*.

En comparant à la description que Newman y fait des souffrances et de l'abjection auxquelles étaient alors réduits nos coreligionnaires d'Outre-Manche à la situation actuelle de l'Eglise romaine en Angleterre, on est bien forcé d'avouer que le changement qui s'est produit depuis soixante ans est tellement merveilleux qu'il ne se serait jamais accompli sans le secours tout-puissant de Dieu. Ce revirement des esprits, cette paix et ce progrès succédant aux angoisses d'une persécution qui ne se lassait jamais et à la décadence la plus effrayante, ressemblent plutôt à un miracle qu'à un fait que l'homme pût raisonnablement prévoir.

« Dans le royaume britannique, dit le P. Newman (1), il n'y avait plus, lorsque nous naquîmes, d'Église catholique. Je puis même dire qu'il n'y avait plus de congrégation de catholiques. On rencontrait seulement quelques chrétiens dévoués à l'ancienne religion parcourant le pays, silencieux et affligés. Ils étaient comme le vif souvenir des temps passés. Les catholiques romains étaient regardés moins comme une secte, que comme les représentants isolés d'un *intérêt* humain. Ils ne constituaient pas même (je

(1) Ce sermon fut prononcé par le cardinal Newman, avant 1859, bien longtemps avant son entrée au sacré collège.

parle d'après le jugement des hommes) un corps, si restreint fût-il, capable de représenter une grande communauté existant à l'étranger, mais une poignée d'hommes que l'on aurait pu compter comme les pierres du grand déluge. Ces hommes professaient comme par hasard certaines opinions qui, de leur temps, étaient les dogmes d'une Église. Ici vous rencontriez un groupe de pauvres Irlandais, venant et partant au temps de la moisson, ou une colonie de ceux-ci logée dans les plus vilains quartiers de la vaste métropole : là vous voyiez peut-être un homme âgé, se promenant dans les rues, grave et solitaire. Sa tenue semblait étrange tout en ne manquant point de noblesse. On disait de lui qu'il appartenait à une bonne famille bien qu'il fût catholique romain. Vous voyiez quelquefois une vieille maison, close par des murailles très élevées et avec une porte en fer. Au-dessus de cette porte il y avait un écriteau avertissant les passants que là demeuraient les catholiques romains. Mais personne n'aurait su vous dire ce que les catholiques romains étaient, ce qu'ils faisaient et ce qu'on entendait exprimer en les appelant de la sorte. Pourtant chacun savait que ce nom avait un son désagréable et faisait allusion à des formes extérieures et superstitieuses. Quelquefois, par hasard, en courant çà et là à travers la grande ville, à l'instar d'un enfant, il nous arrivait de nous trouver aujourd'hui en face d'une chapelle morave ou d'un lieu de réunion des quakers, et demain à l'entrée d'une chapelle des catholiques romains; mais qu'en pouvait-on conclure sinon ceci : que quelques cierges brûlaient là-dedans et qu'il y avait là des enfants vêtus de blanc, agitant des encensoirs.

« En effet, on ne pouvait connaître que d'après les livres, les ouvrages historiques et les sermons protestants, la signification de ces faits. Ceux-ci certes ne parlaient pas favorablement des catholiques romains. Ils enseignaient surtout qu'à une certaine époque les catholiques eurent en main le pouvoir et qu'ils en abusèrent..... Les païens d'autrefois parlaient à peu près de même du christianisme. Ils persécutaient et chassaient de la terre les fidèles et les accusaient ensuite comme des gens fuyant la lumière du soleil *(gens*

lucifuga). Tel était le sort des catholiques d'Angleterre. Il était impossible de les retrouver ailleurs que dans les endroits reculés, les ruelles, les souterrains, sur les toits des maisons ou dans la solitude de la campagne. Séparés des villes populeuses qui les entouraient, on pouvait seulement les entrevoir d'une manière obscure, comme à travers d'épais brouillards ou à la lueur d'une pâle lumière. Ils ressemblaient donc à des ombres fuyant de ci de là devant les protestants de haute marque, maîtres de la terre. A la fin les catholiques étaient devenus si malheureux, ils vivaient dans une telle abjection que le mépris qu'on avait pour eux faisait naître la compassion. C'est pourquoi les plus généreux parmi leurs tyrans commencèrent à vouloir leur octroyer quelques faveurs, parce qu'ils avaient l'intime conviction que leurs dogmes étaient si absurdes qu'ils ne pourraient jamais reprendre racine en Angleterre, et que les catholiques, pour peu qu'on leur accordât de nouveau la jouissance des droits civiques, oublieraient complètement la foi romaine et en rougiraient. Ce fut ainsi que ces personnages, par un simple sentiment de compassion à notre endroit, décrièrent nos doctrines auprès des protestants, afin que la connaissance de notre profonde ignorance nous méritât la clémence d'autrui.

« Quel immense changement! Quel terrible contraste entre la vénérable Église de saint Thomas et les misérables restes de sa race en Angleterre au début du XIXe siècle ! Je pourrais dire que ce fut un prodige que d'avoir brisé la puissance souveraine de l'Église britannique; mais un prodige plus grand encore et plus rare nous était réservé. Personne ne pouvait prévoir la chute de cette puissance; mais on pouvait encore moins se risquer à en prédire la résurrection. Sa chute fut inattendue; et pourtant il est dans l'ordre de la nature que toute chose humaine finisse dans le néant. Sa résurrection est donc une merveille; mais une merveille qui appartient à l'ordre de la grâce. Qui aurait pu avoir la présomption d'attendre des miracles, et un tel miracle ? Peut-on en invoquer un semblable dans l'histoire ? Certes je dois être circonspect avant de prononcer une sen-

tence, eu égard à mon faible savoir; mais quant à moi, je n'ai point souvenance d'aucun fait qui l'égale. Augustin, il est vrai, pénétra dans cette même île, où l'avaient déjà précédé des missionnaires plus anciens que lui; mais ceux-ci nous vinrent pour évangéliser les Bretons, tandis que lui, il arriva chez nous pour convertir des Saxons. Les Gots ariens et les Longobards aussi abandonnèrent l'hérésie et se réunirent à l'Église, mais ils ne l'avaient jamais quittée tout à fait. Les paroles de la Bible nous révèlent la quasi impossibilité que ceux qui ont crucifié et foulé aux pieds le Fils de Dieu puissent jamais se renouveler eux-mêmes. Qui donc aurait jamais osé espérer qu'au sein d'une nation aussi mécréante que la nôtre l'est aujourd'hui, un peuple se serait de nouveau formé pour son Sauveur ? Quels signes nous montraient qu'elle dût être parmi les autres l'objet d'une telle prédilection? Si l'on avait prédit il y a cinquante ans un tel événement, qui n'aurait pas regardé cette annonce comme mensongère et insensée ? » (1).

Ce tableau, qu'un des principaux et des plus illustres auteurs de la renaissance catholique en Angleterre nous trace de la situation de nos coreligionnaires sur le sol britannique à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, n'est-il pas saisissant? Ce renouveau de la vérité catholique, dans un pays si profondément hostile à l'Église romaine, ne justifie-t-il pas la joie du cardinal Newman? Et eût-il été possible sans une intervention spéciale de la grâce, sans un prodige de la miséricorde divine, voulant à tout prix le salut de l'Angleterre? Mais parmi toutes les causes qui concoururent providentiellement à ce merveilleux changement, il en est une dont le cardinal Newman ne parle pas, et qui fait trop d'honneur à la France pour que je veuille la passer sous silence.

On sait quelles furent pour les catholiques français les conséquences déplorables des lois schismatiques votées par l'Assemblée constituante en 1791. Ce qu'on sait moins, ce sont les heureux résultats, dont Dieu, tirant le bien du

(1) *The second spring*, sermon du P. Jean-Henri Newman. D. D.

mal, récompensa l'hospitalité que la société anglaise eut alors la générosité d'offrir aux confesseurs d'une foi qui n'était plus la sienne. La constitution civile du clergé obligeait évêques et prêtres fidèles à leurs devoirs à quitter leurs diocèses et leurs paroisses. Plus tard le tourbillon révolutionnaire faisant monter à la surface les bas-fonds de la société, menaça de mort tout ecclésiastique insermenté. Des milliers de prêtres, pour échapper à leurs bourreaux, durent chercher un asile à l'étranger. Un bon nombre d'évêques et d'ecclésiastiques, surtout ceux des départements du Nord, vinrent demander un abri à l'Angleterre. Avec eux traversèrent la Manche beaucoup de français que le jacobinisme triomphant poursuivait d'une haine violente et auxquels il ne restait de choix qu'entre l'exil et la mort. Sans doute, parmi les émigrés français de cette dernière catégorie, tous ne donnèrent pas l'exemple d'une vie irréprochable. Néanmoins, c'est de l'estime qu'ils inspirèrent généralement à la société anglaise. La vie correcte du plus grand nombre effaça en quelque sorte le souvenir des mœurs relâchées de ceux que le malheur et la proscription n'avaient point corrigés. Quant aux évêques et aux prêtres, leur noble conduite, la dignité de leur vie, les vertus très réelles dont ils donnèrent un exemple éclatant et que le malheur rehaussait encore, attirèrent sur eux la sympathie et la bienveillance de l'opinion. La société anglaise fut aussi généreuse envers les émigrés que le gouvernement britannique se montra égoïste. Dieu l'a récompensée, en se servant des émigrés, et surtout des évêques et des prêtres catholiques, pour faire tomber une foule de préjugés que les anglicans nourrissaient contre le catholicisme, faute de le bien connaître (1).

(1) Parmi les ouvrages parlant de l'émigration française en Angleterre et de son influence sur l'opinion au delà de la Manche, je dois signaler celui d'un chanoine de Clermont, M. l'abbé Plasse, qui a écrit en deux volumes une étude fort intéressante sur le clergé français réfugié en Angleterre et les résultats pratiques, au point de vue catholique, de son séjour dans le royaume britannique. L'ouvrage est intitulé : *Le Clergé français réfugié en Angleterre, par F.-X. Plasse, chanoine de la cathédrale de Clermont, correspondant de l'Académie d'Espagne, etc., etc.*



Le malheur des protestants anglais, en général, était — ainsi que le constate Newman — de n'avoir qu'une notion très erronée de l'Église romaine, de son clergé et de ses doctrines. La tyrannie d'Elisabeth et de ses successeurs, en anéantissant le catholicisme au delà de la Manche, avait en quelque sorte privé les Anglais de la possibilité même de suivre de près le mouvement des hommes et des idées au sein de l'Eglise proscrite. De là des préjugés invraisemblables, dont le résultat pratique était de creuser une barrière infranchissable entre Rome et l'Angleterre, entre l'idée catholique et l'idée nationale. De là surtout cette haine et cette terreur du papisme qui n'avaient d'autre base qu'une ignorance profonde touchant l'Eglise catholique, ignorance d'autant plus enracinée et dangereuse que ceux qui en étaient les victimes ne pouvaient s'en rendre compte. La présence des émigrés, et surtout des ecclésiastiques français, en Angleterre, fut comme une grâce spéciale, destinée par la Providence à dessiller les yeux de tant de protestants honnêtes qui ne se montraient aussi injustes à l'endroit de l'Eglise romaine que parce qu'ils ne la voyaient qu'à travers les enseignements dont on les avait nourris dès leur enfance.

Il faut bien convenir aussi qu'après s'être montrée généreuse, hospitalière, libérale envers les catholiques et les prêtres français, il n'était plus possible à l'aristocratie anglaise de rester intolérante et persécutrice envers ses compatriotes catholiques. Tôt ou tard, ceux-ci devaient bénéficier nécessairement de la générosité dont s'étaient piqués les grands seigneurs anglais à l'égard des réfugiés français.

Sans doute, et pour être logiques, les hautes classes de la société anglaise n'auraient pas dû attendre près de trente-cinq ans pour rendre justice aux catholiques de leur pays. Mais les mouvements de l'opinion sont lents à se produire au delà de la Manche. La tradition y a jeté de profondes racines, et l'Anglais ne consent à y déroger qu'après de longues discussions et une lutte acharnée entre l'esprit de progrès et de réforme et les tendances conservatrices et

traditionnelles. Le tableau que le cardinal Newman nous a laissé, touchant la situation des catholiques en Angleterre au commencement de ce siècle, nous prouve d'ailleurs que le sentiment de la justice et de la liberté n'avait pas encore pénétré dans les masses profondes de la population. Il était le privilège de quelques esprits d'élite qui en étaient surtout redevables à leur contact avec les prêtres et les catholiques français. Ceux-ci, en quittant l'Angleterre, y laissèrent la bonne semence, O'Connel et les Irlandais, par la persévérance et l'énergie qu'ils déployèrent dans la lutte pour la liberté de conscience, la fécondèrent et en firent éclore les germes d'une vie nouvelle.

Au moment de la promulgation de la loi de 1829 — la loi d'émancipation des catholiques —, l'Église anglicane traversait une crise très grave, qui eut une influence considérable sur l'avenir du catholicisme dans le royaume britannique. Cette Église, bien que protestante, contredisait, d'une manière évidente, au libre examen, principe essentiel de la Réforme. De là cette étonnante multiplication des sectes dissidentes refusant toute autorité doctrinale et disciplinaire à la hiérarchie officielle. Ces sectes avaient de tout temps préoccupé les grands dignitaires de l'anglicanisme et le gouvernement britannique. J'ai déjà dit ce qu'en pensait Elisabeth et ses efforts pour empêcher surtout les plus radicales, comme celle des puritains, de prendre des proportions menaçantes pour l'Église établie. Au commencement du XIX[e] siècle, le nombre de ces sectes s'était énormément accru, et l'on était contraint de reconnaître que le chiffre de leurs adhérents était de beaucoup plus considérable que celui des anglicans. Parmi les dissidents on remarquait deux tendances : celle des protestants qui, poussant jusqu'aux dernières conséquences les principes sur lesquels la Réforme était fondée, n'admettaient aucune autorité doctrinale, reconnaissant à chacun, même aux ignorants, le droit d'interpréter et de rejeter librement les livres saints; et celle, au contraire, des chrétiens qui, alarmés de l'invasion croissante du rationalisme et convaincus de la nécessité de sauvegarder les principes mêmes de

la religion chrétienne, travaillaient à réagir contre l'anarchie dogmatique et les excès du libre examen. Cette seconde école, loin de prendre pour base de son programme la guerre au *papisme* à tout prix, même au préjudice des éléments les plus essentiels de l'idée chrétienne, estimait qu'en présence du danger pressant dont le christianisme était menacé de la part des rationalistes, devant l'indiscipline croissante des esprits qui faisait pulluler les sectes et multipliait les erreurs, il y avait autre chose à faire qu'à proclamer la lutte contre Rome comme le *porro unum necessarium* de l'Église d'Angleterre.

Tandis que les protestants soucieux de suivre jusqu'au bout les conséquences logiques du libre examen s'enfonçaient de plus en plus dans l'ornière de la libre pensée, des esprits d'élite remontaient péniblement le courant de l'anglicanisme, et sans se ranger du côté des catholiques, avouaient néanmoins que les doctrines de ceux-ci étaient moins dangereuses que celles des dissidents, puritains, méthodistes ou autres. Ils estimaient qu'on ne pouvait pas persécuter à outrance des hommes professant des doctrines que l'Angleterre avait suivies pendant douze siècles, que saint Augustin avait prêchées, et en faveur desquelles on pouvait citer le témoignage d'une légion de martyrs et de confesseurs de la foi. Sans doute, ces chrétiens honnêtes, mais remplis encore des préjugés du protestantisme, jugeaient que les catholiques avaient altéré les doctrines et la constitution de l'Église primitive; mais au moins admettaient-ils qu'ils en gardaient, dans leur ensemble, les croyances. Ce fut le premier pas de ces esprits sincères dans la voie du retour à l'unité de la foi.

Entre ces deux tendances se plaçaient les traditionalistes (1). Eux n'admettaient à aucun prix que l'on touchât à

(1) Je les appelle ainsi pour les distinguer de leurs frères dans le protestantisme qui réclamaient une transformation de l'Eglise anglicane soit dans le sens du libre examen le plus absolu et, partant, du rationalisme, soit dans celui d'un retour partiel aux croyances mutilées par le symbole d'Elisabeth. Ces protestants sont réellement traditionalistes, en ce sens qu'ils conservent et veulent sauvegarder la

l'arche sacrée de l'anglicanisme, tel qu'il était sorti des mains des réformateurs du XVI[e] siècle. On avait beau leur dire d'un côté que l'édifice tel qu'il avait été conçu et construit par Elisabeth, était en contradiction avec le principe même du libre examen que l'anglicanisme proclamait hautement; de l'autre que pour sauver l'Eglise officielle des attaques des rationalistes, il fallait faire quelque chose de plus que de monter la garde devant les articles du symbole national; les anglicans rigides et orthodoxes n'en demeuraient pas moins inflexibles dans leur refus de faire la moindre concession soit aux dissidents de gauche soit à ceux qu'on pouvait appeler les dissidents de droite.

En butte aux attaques des deux partis, aussi bien qu'à celles d'O'Connel et des Irlandais, les anglicans de vieille roche s'imposèrent néanmoins quelque temps encore à leur pays. Ils avaient pour eux l'habitude séculaire de la domination, incontestable dans un pays traditionaliste comme l'Angleterre; ils possédaient par surcroît la majorité dans la chambre des lords et, en général, dans la bureaucratie et le monde officiel. Pour se refuser à toute réforme, ils avaient escompté d'avance les rivalités de leurs ennemis. Pour empêcher l'émancipation des catholiques, ils ressuscitaient les vieilles haines nationales contre Rome. Longtemps leurs calculs se réalisèrent. Néanmoins, le jour vint où, exaspérés contre un joug trop dur, les dissidents ne songèrent plus qu'à supprimer un despotisme dont ils souffraient aussi. De là leur alliance avec les catholiques, consacrant à tout jamais la défaite des orthodoxes de l'anglicanisme.

Alors se produisit ce phénomène curieux et digne de la considération de l'historien : les catholiques contraints, par l'esprit intolérant des partisans de l'Eglise officielle, à chercher un appui dans le camp où leurs principes trouvaient le plus de contradicteurs. Les idées de hiérarchie et

tradition d'Elisabeth. Mais si on voulait appliquer le mot *traditionaliste* dans son vrai sens, on ne pourrait l'appliquer qu'aux catholiques, car l'Eglise de Rome est seule à avoir le dépôt de la tradition évangélique.

d'autorité eussent dû en effet les rapprocher des anglicans, et leurs croyances les plus essentielles les éloigner des dissidents, dont un grand nombre avaient à peu près cessé d'être chrétiens. C'était néanmoins parmi ces derniers que les nécessités de la guerre les obligeaient à choisir leurs alliés, et par leur appui qu'ils devaient enfin triompher de l'Eglise officielle.

Cette tactique s'imposa aux catholiques dès qu'il fut sérieusement question de les émanciper, car les adversaires les plus acharnés de la loi de 1829 se rencontrèrent précisément dans le haut clergé anglican. Elle a dû être suivie très souvent depuis cette époque, puisqu'on peut bien dire que toutes les conquêtes du catholicisme au delà de la Manche se sont accomplies malgré la résistance des orthodoxes de l'anglicanisme et avec l'appui des dissidents. Le salut de la religion imposa cette politique aux catholiques; mais, il faut bien le dire, car ceci tourne à leur honneur, ils la pratiquèrent loyalement et honnêtement, sans jamais sacrifier à leurs alliés la moindre parcelle de vérité, et sachant même refuser des avantages réels, alors qu'un compromis, tout en affaiblissant leurs adversaires, aurait amené des conséquences funestes à l'idée chrétienne (1).

La loi de 1829 fut pour le catholicisme anglais comme le son de la trompette céleste que les anges feront résonner sur la terre avant le dernier jugement. De même qu'à la fin des temps les morts ressusciteront à cette voix partie du

(1) C'est ainsi que récemment encore, dans la question de l'école neutre, les catholiques, guidés par le cardinal Manning, appuyèrent les anglicans orthodoxes qui s'opposaient à cette réforme. Nos coreligionnaires et leur illustre chef se rendaient compte, en effet, que, bien que l'anglicanisme semblât destiné à recevoir une blessure mortelle par le fait d'une telle loi, et qu'elle ne parût pas devoir atteindre le catholicisme, la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles ne contribuerait que trop à propager en Angleterre les idées matérialistes et antichrétiennes, ce qui constituait un mal immense que l'on devait empêcher à tout prix. Voilà pourquoi on vit ce spectacle contraire à tout ce qui s'était produit en Angleterre depuis 1829, un cardinal de la sainte Eglise romaine faisant campagne, avec l'archevêque anglican de Cantorbéry et la hiérarchie officielle, contre les novateurs en matière d'enseignement.

ciel, de même notre foi ressuscita pour ainsi dire dès que la voix du législateur proclama l'abrogation des funestes décrets par lesquels elle avait été anéantie sur le sol britannique. Les chaînes tombèrent tout à coup, et la liberté, remplaçant le despotisme, rendit à l'Eglise romaine une nouvelle jeunesse, qui devait la montrer plus belle et plus florissante que jamais aux regards étonnés des protestants et du monde.

On vit alors que la bonne semence, longtemps enfouie sous terre et rendue stérile par les artifices de l'absolutisme, non seulement n'était pas morte, mais était plus que jamais capable de produire des fruits merveilleux et abondants. En 1765, au commencement du long règne de Georges III, les catholiques n'étaient guère que soixante mille en Angleterre et en Ecosse. A la mort de ce monarque (je tire ce chiffre d'une statistique officielle publiée en 1821), ils étaient déjà cinq cent mille. Mais l'immigration irlandaise restait la principale cause de cette augmentation de nos coreligionnaires. En 1842, il y avait déjà près de deux millions de catholiques dans les royaumes d'Angleterre et d'Ecosse. Le dernier recensement nous apprend que, de nos jours, le tiers de la population de ces pays appartient à la religion romaine. Sans doute, le contingent irlandais entre encore pour sa part dans ce prodigieux progrès du catholicisme en Angleterre; mais les nombreuses conversions de protestants y figurent désormais pour des chiffres incontestables. Ces conversions se sont surtout produites dans les classes dirigeantes. En effet, et sans négliger les classes populaires, le catholicisme fait surtout d'importantes conquêtes dans le clergé protestant, parmi les pairs, au sein de la société des gens les plus cultivés et les plus vertueux. Ces classes qui méprisaient jadis notre Eglise, la respectent aujourd'hui, l'admirent même, et souvent leurs membres les plus illustres, entraînés par la grâce, n'hésitent pas à sacrifier les traditions les plus chères de leur passé. Il serait certes prématuré de dire que l'Angleterre se convertit, et néanmoins ce mouvement des classes instruites vers Rome est un signe évident qu'il se prépare

quelque chose de plus merveilleux encore pour l'avenir. Il ne faut pas oublier, en effet, que la destruction du catholicisme commença dans l'île des saints par l'apostasie du clergé et des classes dirigeantes, sauf d'honorables exceptions. Le peuple ne fut entraîné dans l'erreur que malgré lui, après une longue résistance, et presque insensiblement. Le mouvement de retour suit les mêmes voies. Le bon exemple vient des sommets, d'où était parti jadis le cri de la révolte. Dieu aidant, le peuple, peu à peu, se mettra à l'unisson de ceux qui lui montrent la voie du salut et commencent eux-mêmes par y entrer.

Je m'arrête. Ce que je viens de dire montre assez combien la résurrection du catholicisme en Angleterre, après la loi de 1829, a été soudaine et éclatante. Je donnerai plus bas d'autres détails à ce sujet. Qu'il me suffise de constater de nouveau ici que ce réveil n'a rien d'ordinaire. Dieu, qui aime avant tout la liberté de son Eglise, lui a fait produire ici des fruits merveilleux. Cette vie nouvelle, ce second printemps du catholicisme en Angleterre sont plus et mieux qu'une évolution des idées, plus et mieux que l'œuvre des hommes; ils sont avant tout et par-dessus tout l'œuvre de Dieu.

IV

Tandis que la Providence disposait les voies à la renaissance du catholicisme en Angleterre, l'homme qui devait être son principal instrument dans cette grande entreprise se préparait, par de fortes études et sans s'en rendre compte, à la mission que Dieu lui destinait.

Jean-Henri Newman, né à Londres, dans un immeuble de l'Old Road Street, le 21 février 1801, entrait donc dans la vie aux premiers jours de ce XIXe siècle dont il devait être une des gloires les plus pures. Très jeune encore, il passa à Oxford, où son assiduité à l'étude et son talent lui procurèrent bientôt l'honneur d'être admis comme *scholar* (éco-

lier) au collège de la Très-Sainte-Trinité (*Trinity-College*) dans cette célèbre université (1). Bien que le jeune Newman ne recherchât nullement ce qu'on appelle les *grands honneurs* d'Oxford, il fut néanmoins élu *fellow* par le collège d'Oriel. L'examen d'admission à cette charge est très sévère, Newman s'en tira avec honneur. Une fois entré en fonctions il rencontra d'autres difficultés qu'il surmonta, grâce à son intelligence et à son ardeur au travail. Le collège d'Oriel avait eu pour *fellows* des hommes très remarquables et dont il était orgueilleux, tels que Coplerton, Heble, Davison, Coleridge. Le jeune agrégé ne pouvait donc pas se dissimuler qu'il devait suivre leurs traces, afin de correspondre à la confiance des étudiants qui l'avaient appelé à succéder à de si illustres personnages.

Le collège d'Oriel ne s'était point mépris en accordant ses suffrages à Newman. Son passage en qualité de *fellow* laissa derrière lui un sillon de lumière. Non seulement il ne se montra pas indigne de ses doctes prédécesseurs, mais il les surpassa tous par la puissance de son ta-

(1) Grâce à l'esprit sagement conservateur des Anglais, les anciennes universités de la Grande-Bretagne, Cambridge et Oxford, ont conservé de nos jours la même organisation qu'elles avaient avant la Réforme. Montalembert, en comparant l'esprit conservateur des Anglais à la manie de tout changer et de tout bouleverser qui a fait tant de ravages dans les pays catholiques, disait fort justement : « Il faut regretter que l'Angleterre, en perdant ces trésors (*la foi et l'unité catholique*), ait été la seule à conserver des institutions catholiques que le moyen âge y avait fondées ». (Voyez Montalembert, *l'Avenir politique de l'Angleterre*, chap. XI.) Chacune des deux Universités de Cambridge et d'Oxford possède vingt collèges qui se gouvernent d'après les statuts que leurs fondateurs catholiques leur ont donnés. Les écoliers (*scholars*) forment le collège, qui possède plusieurs prébendes. Les *scholarships* (bénéfices des étudiants) furent fondés au moyen âge, afin d'aider les jeunes gens dépourvus de fortune à vivre dans les Universités. De nos jours, ces bourses sont insuffisantes, et on les accorde comme prix aux plus capables, après un concours auquel peuvent prendre part tous les élèves indistinctement. Chaque collège a plusieurs agrégés ou prébendés (*fellows*). Les agrégés deviennent propriétaires de certains legs ou prébendes, généralement très riches, que l'on confère aux maitres des différents collèges. En se mariant, le *fellow* perd sa prébende. S'il est ministre anglican, le plus souvent on lui accorde, pour le dédommager, un bénéfice ecclésiastique considérable. Le nombre des *fellows* varie de

lent, la hauteur de ses vues, la variété de ses connaissances. La profondeur de sa culture littéraire et scientifique, la clarté avec laquelle il savait communiquer aux autres les fruits de son travail, le placèrent presque d'emblée au premier rang. Même parmi les plus célèbres professeurs d'Oxford, il y en avait peu qui fussent capables de lutter avec le jeune Newman sur le terrain des sciences sacrées et profanes.

Un succès aussi éclatant frappa d'admiration l'université tout entière. Le collège d'Oriel, fier de son premier choix, l'éleva bientôt au grade de tuteur ou doyen *(dean)*. Mais J.-H. Newman ne conserva pas longtemps cette place. Les pensées de réforme qui préoccupaient dès cette époque son esprit, ne pouvaient s'accorder avec une situation officielle qui ne lui permettait pas de diriger l'enseignement à son gré. Il fut alors choisi comme examinateur, et plus tard comme prédicateur de l'université d'Oxford.

Les sermons du révérend pasteur Newman (1) eurent

dix à cent, selon l'importance des collèges. Ils sont choisis parmi les *scholars*. A leur tour, les *fellows* élisent dans leur sein un chef inamovible, et tous ensemble président à l'instruction et aux examens des étudiants. Ils confèrent les grades universitaires dont les Anglais sont justement fiers.

Quant à l'Université proprement dite, elle est formée par l'ensemble ou confédération de tous ses collèges et de leurs professeurs. La décentralisation la plus complète et la mieux entendue préside à l'organisation des Universités britanniques. Sauf de très rares exceptions, les professeurs sont élus par leurs pairs. Le pouvoir civil n'a aucune autorité sur les Universités pour ce qui a trait à l'enseignement, aux examens, à l'admission des étudiants, et tout ce qui se rapporte à la discipline intérieure. L'enseignement religieux est seul soumis à la surveillance du gouvernement, ce qui, dans un pays de libre examen, constitue une contradiction. Mais cette surveillance n'a pas empêché le mouvement des esprits, généralement contraire aux prétentions exclusives des traditionalistes anglicans. Pour montrer à quel point les Universités anglaises sont indépendantes du gouvernement, il me suffira de dire que l'Université d'Oxford n'a que sept professeurs nommés par le pouvoir central, et celle de Cambridge deux. Pour le distinguer de ses collègues, le professeur nommé par le gouvernement est connu sous le nom de *Regius professor*.

(1) Il avait choisi la carrière ecclésiastique pour correspondre à sa vocation, Dans les pays protestants, il n'y a pas de séminaires ni

bientôt un grand retentissement. Ce n'était pas seulement l'éloquence de l'orateur qui provoquait ce mouvement général dans la paisible ville d'Oxford. Ce n'étaient pas non plus sa parole chaude et élégante, son érudition prodigieuse, le zèle ardent dont il était animé. Ce qui étonnait ses collègues, les étudiants aussi bien que les professeurs, et en général la classe instruite, c'était la méthode nouvelle du prédicateur et le souffle de vie chrétienne s'échappant de ses lèvres pour se communiquer à son auditoire. Loin d'imiter le langage violent et plein de colère de ses devanciers et de la plupart des pasteurs protestants qui ne pouvaient monter en chaire sans couvrir d'injures le « papisme » et sans parler avec mépris des croyances des catholiques, Newman employait son éloquence à élever les esprits à Dieu, à combattre avec une logique inexorable les vices de la société et ses tendances au scepticisme, en un mot à prêcher l'Evangile, tout en respectant ses adversaires, fussent-ils catholiques ou rationalistes.

Cette méthode nouvelle, introduite par le pasteur Newman dans la prédication, produisit une sensation immense, surtout parmi les jeunes gens, étrangers en grande partie aux passions confessionnelles de leurs aïeux. Bientôt la renommée du jeune prédicateur se répandit partout en Angleterre. Tous les regards, mais surtout ceux des étudiants de l'université, étaient fixés sur lui. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, la paroisse de Sainte-Marie d'Oxford étant devenue vacante, en 1828, l'Université désigna le docteur Newman pour remplir les fonctions de pasteur.

A Sainte-Marie, J.-H. Newman commença à parler au peuple tout entier. Son langage gagnait chaque jour en autorité. La pureté de ses mœurs et de ses intentions préparait dès lors les voies à la Providence, qui destinait ce savant pasteur, dont l'Eglise anglicane était si orgueilleuse, à devenir le principal instrument de ses desseins miséricordieux sur l'Angleterre.

d'ordres sacrés. Par conséquent, on devient pasteur au sortir de l'Université, à peu près comme on embrasse les carrières libérales, sans autre préparation que l'étude.



Dans sa paroisse, Newman poursuivit sa vie laborieuse et ses recherches théologiques. Plus le temps passait, et plus il se persuadait de la nécessité d'une réforme sérieuse au sein de l'anglicanisme, afin d'y raviver l'esprit évangélique, seul capable d'opposer une digue à l'invasion des doctrines dissolvantes du matérialisme, du rationalisme, etc. Dès cette époque, il posait les bases du changement religieux qui devait, à travers plusieurs phases successives, l'amener à chercher dans l'Eglise catholique la paix dont son âme, agitée par la soif de la vérité, éprouvait un besoin suprême.

Ses premiers sermons ont été imprimés, et permettent à tout homme instruit de se rendre compte du chemin parcouru par le docteur Newman dans cette première période de son évolution religieuse. Sans doute les mouvements de son esprit sont lents à cette époque. Ils ne deviendront rapides que vers la fin, alors que les voiles cachant à ses yeux la lumière de la vraie foi seront tombés l'un après l'autre. En 1828 nous sommes loin du terme. Néanmoins, il est aisé de suivre les progrès d'un esprit qui, après avoir posé un principe, en développe peu à peu les conséquences, ayant soin de soumettre sa volonté aux exigences de sa foi, et déployant à cet effet une rare énergie. On voit dès lors cet homme de bien aux prises avec les plus graves problèmes religieux, subissant sans doute et dans une mesure les conséquences d'une éducation intellectuelle et théologique contraire à l'idéal qu'il poursuit, mais toujours franc et loyal dans ses recherches comme dans ses conclusions. Sa droiture ne se dément jamais. Il nc mêle point les passions humaines ou l'esprit de secte aux discussions théologiques. Il se plaît, au contraire, à leur conserver le caractère élevé et le calme qu'elles ne devraient jamais perdre. Newman a l'esprit trop large et trop rassis pour subir les atteintes des préjugés qui obscurcissent tant d'intelligences. Il étudie les problèmes religieux d'une manière objective, repoussant *à priori* tout argument subjectif, car il veut les résoudre en dehors de toute préférence personnelle, avec le seul secours de la science sacrée et des saintes

Ecritures. De là ce calme imperturbable qui ne le quitte jamais dans sa marche, lente mais sûre, vers la vérité.

Les protestants ne se doutèrent pas tout d'abord de l'évolution profonde qui se préparait dans l'esprit de l'éminent pasteur de Sainte-Marie, évolution dont ses sermons indiquaient les premiers symptômes. Ils n'y virent qu'une noble tentative pour réformer la prédication et l'arracher à l'état de décadence où elle était tombée. Sachant par expérience combien la méthode adoptée par les orateurs sacrés était stérile, se rendant compte de la pauvreté scientifique des prédicateurs, de l'étroitesse de leurs vues, les anglicans saluaient avec sympathie les efforts du jeune doyen de Sainte-Marie pour relever le niveau de la parole de Dieu. Ils ne s'aperçurent nullement de l'écart considérable qui existait dès lors entre les principes de l'Église d'Angleterre et les doctrines de Newman, où l'influence du catholicisme se faisait déjà si puissamment sentir. Sans doute l'illustre théologien d'Oxford était encore, ou plutôt se croyait fidèle à l'anglicanisme, et de cette fidélité il laissa des traces dans ses sermons; mais en dehors de quelques passages qu'un catholique ne saurait accepter, la plus grande partie de ces mêmes discours ne choquerait point sur les lèvres d'un fervent prédicateur de la vraie foi (1).

Ce ne fut que plus tard, et au fur et à mesure que le Dr Newman, continuant à développer ses principes, se rapprocha de plus en plus du catholicisme, que la réaction orthodoxe commença contre l'éloquent orateur d'Oxford.

Pendant que le Dr Newman attirait tant de monde autour de sa chaire, la loi d'émancipation des catholiques commençait à produire d'heureux résultats. Cette loi, malgré ses lacunes, garantissait la liberté de conscience et ouvrait la porte aux plus larges discussions religieuses. Dans les siècles passés ces controverses ne faisaient point défaut au delà de la Manche. Seulement, c'étaient les dissidents de gauche, c'est-à-dire les protestants reniant la plupart des

(1) Voyez la *Notice biographique du Dr Newman*, par Jules Gondon, p. 1 et suiv. Cf. *Rise progress and results of Puseysme*, par Moore Capes. Cet écrit fut publié dans le *Rambler*, revue anglaise.



doctrines et des croyances du christianisme, qui avaient seuls le pouvoir sinon le droit de combattre pour leurs idées contre l'Église établie ; au fond, la législation d'Elisabeth ne leur accordait pas plus qu'aux catholiques la liberté de s'insurger contre le symbole officiel. Mais la crainte qu'ils inspiraient, la logique même des choses qui les favorisait, parce qu'ils ne faisaient que tirer les dernières conclusions des prémisses posées par l'anglicanisme, le besoin qu'on avait eu de leur concours pour exterminer le « papisme » et rendre vaine toute tentative de rescousse de la part de ses partisans, tous ces motifs inavoués avaient permis aux dissidents de gauche de prendre barre sur les partisans de l'orthodoxie anglicane. Peu à peu le temps venant à leur aide et la décomposition du protestantisme favorisant l'éclosion d'innombrables sectes, le pouvoir civil plia la tête devant les usurpations des puritains et autres dissidents qu'il était impuissant à réduire.

Quant aux dissidents de droite, c'est-à-dire aux protestants qui se rapprochaient le plus du catholicisme, ils ne pouvaient guère manifester leurs tendances sous une législation qui, relâchée du côté des puritains, méthodistes, rationalistes, etc., réservait toutes ses rigueurs pour les catholiques et pour ceux qui les protégeaient. Néanmoins, le spectacle désolant qu'offrait alors l'anglicanisme de plus en plus miné par le rationalisme, avait fait comprendre à quelques esprits d'élite que l'Église d'Angleterre avait autre chose à craindre que les menaces imaginaires des « papistes », et qu'il fallait réagir à tout prix contre le désordre dogmatique et moral dont la vieille Albion donnait de plus en plus le spectacle.

De là contre le libre examen et en partie aussi contre l'esprit fermé et les traditions d'exclusivisme de l'Église officielle, cette réaction qui existait déjà avant 1828, et dont nous avons une preuve dans l'attitude du docteur Newman à Oxford et dans ses premiers sermons à Sainte-Marie. Cependant ces manifestations étaient toujours timides, bien que le mouvement contre la libre pensée s'accentuât de jour en jour ; il manquait à ceux qui le dirigeaient, comme

à leurs partisans, cette liberté d'allure que donne une législation vraiment équitable pour tous les citoyens. Les anciennes lois, qui étaient impuissantes devant l'audace des novateurs, n'étaient que trop efficaces contre la réaction spiritualiste et chrétienne. A celle-ci, comme à la réaction catholique, il fallait pour s'affirmer un régime de tolérance et de liberté.

La loi de 1829 apporta aux esprits d'élite qui, au sein de l'anglicanisme, luttaient contre les progrès de l'incrédulité, un secours précieux. Elle permettait aux catholiques de discuter comme les autres, et aux protestants de parler librement de l'Eglise romaine, d'en combattre ou d'en accepter à leur gré tel ou tel principe, sans s'exposer aux rigueurs de la justice. Dès lors, les dissidents de droite se sentirent aussi libres que leurs collègues de gauche, et la lutte s'engagea à armes égales. Prise entre deux feux, l'orthodoxie étroite des partisans de l'immobilité dans le symbole d'Elisabeth était destinée à payer les frais de la longue controverse qui allait s'ouvrir.

Pour comprendre ce mouvement de retour vers le catholicisme, qui s'est produit comme par enchantement dans la première moitié du XIXe siècle, il faut se souvenir de ce que j'ai dit de la tendance de l'anglicanisme à conserver l'ancienne organisation catholique. Les Anglais, en embrassant le protestantisme, n'avaient pas seulement maintenu la hiérarchie, ruinée par toutes les autres communions protestantes : ils avaient gardé tout ce qu'ils avaient pu de leurs anciennes croyances, tout ce qui leur avait du moins paru compatible avec l'existence d'une Eglise exclusivement anglaise et nationale. L'impuissance de cette Eglise à empêcher l'émiettement des sectes et la décomposition du rationalisme n'avait point cessé, depuis lors, de susciter parmi les esprits et les âmes d'élite le désir d'une réforme en sens inverse qui ressuscitât l'idée chrétienne dans le royaume britannique. La haine de Rome et du Pape fut toujours la pierre d'achoppement de ces efforts. Elle les rendit stériles, quand elle ne conduisit point leurs auteurs à des résultats diamétralement opposés à ceux qu'ils poursuivaient. On cher-

chait le salut de l'anglicanisme dans des réformes qui éloignaient de plus en plus l'Angletetre de la chaire de saint Pierre, au lieu d'embrasser celles qui l'en auraient rapprochée.

Généralement, ces mouvements, souvent généreux et dirigés par des hommes de bonne foi, commençaient par des protestations très vives contre la corruption de l'Eglise anglicane, que les novateurs dépeignaient sous les plus sombres couleurs. Ces accusations impressionnaient d'autant plus la nation anglaise, que les griefs formulés par les réformateurs n'étaient que trop véritables et frappaient tous les yeux. D'ailleurs, les sympathies populaires étaient attirées vers ces promoteurs d'une rénovation religieuse, par l'attitude correcte et l'austérité de mœurs dont ils offraient l'exemple. Les Anglais goûtaient d'autant plus ces allures, qu'ils déploraient davantage le laisser-aller du clergé anglican. Le peuple, partout, mais en Angleterre surtout, ressent une véritable répugnance contre un clergé relâché. Au delà de la Manche, il éprouvait un besoin irrésistible d'avoir une religion moins molle que celle des ministres de l'Eglise officielle. Voilà pourquoi, chaque fois qu'un réformateur se présenta, il fut accueilli avec faveur. Malheureusement, les prédicateurs d'une morale plus rigoureuse et de croyances plus solides étaient toujours imbus de préjugés invincibles contre Rome. Alors même qu'il leur arrivait d'être amenés par une logique inexorable vers des doctrines se rapprochant beaucoup de celles de l'Eglise romaine, le courage ou peut-être la lumière leur manquait pour franchir le dernier pas. Ils rebroussaient chemin, les uns par esprit sectaire, les autres par pusillanimité. Ceux-là préférant tout, même la corruption de l'anglicanisme qu'ils avaient si souvent flagellée, à une réforme fondée sur le retour au « papisme »; ceux-ci, moins obstinés dans leurs préventions, mais esclaves néanmoins d'une crainte qui, unie à un reste de préjugés contre Rome, les repoussait loin de la rive, au moment où ils en étaient le plus proches. Le *video bona proboque, deteriora sequor* n'a jamais été plus souvent ni plus exactement appliqué que

par ces novateurs craintifs et illogiques. Dès lors, ballottés de droite à gauche, ces prétendus réformateurs ne réformaient rien, et loin d'apporter un remède sérieux à la décadence du protestantisme anglais, ils en aggravaient les conditions. Dépourvus d'autorité, privés du secours d'une hiérarchie traditionnelle, capable de donner à leur œuvre l'appui indispensable d'une Eglise solidement constituée, n'admettant d'ailleurs aucun contrôle à leurs actes et à leurs doctrines, ils n'aboutissaient qu'à multiplier le nombre des sectes dissidentes qui, par la force des choses, s'éloignaient de plus en plus du christianisme. Ces sectes, séparées de l'anglicanisme, ne tardaient guère à se corrompre à leur tour, et finissaient par devenir plus dépravées que l'Eglise même dont elles prétendaient corriger les mœurs et les doctrines. Alors elles se scindaient. De nouvelles sectes sortaient de leur sein. Le protestantisme s'émiettait de plus en plus, et à chaque division ou subdivision qui se produisait, le christianisme subissait de nouvelles atteintes.

C'est ainsi que l'Eglise anglicane, presque toujours par un désir très vif de réforme, perdit peu à peu ses enfants, divisés en luthériens, calvinistes, indépendants, arminiens, sociniens, quakers, méthodistes, frères moraves, ménonites, etc. A ces sectes, dont je n'ai indiqué que les principales, il faut ajouter celles où la politique se confondait avec la religion. Triste spectacle que l'île des saints offrait au monde chrétien, pour avoir voulu se séparer de l'Eglise de Jésus-Christ qui seul possède la vie et maintient l'unité.

L'anglicanisme aurait sombré sous l'action dissolvante des sectes, si la hiérarchie n'avait pas empêché sa destruction. C'est grâce à elle qu'il résista à tous les assauts de ses ennemis et qu'il put se maintenir, bien que grandement affaibli. Cependant, même dans le sein de l'anglicanisme proprement dit, il existait, au moment de l'émancipation des catholiques, deux partis en lutte l'un contre l'autre, à ce point qu'on pouvait presque les confondre avec deux sectes. Il y avait le parti des anglicans d'Etat *(the church*

and state), plus connu sous le nom de parti de la Haute Eglise *(High church);* il y avait aussi le parti des évangéliques ou de la Basse Eglise *(Low church).* Le premier formant comme une seule et même chose avec l'Etat, par le moyen des évêques et des lords; le second presque complètement séparé de son rival, sorte de secte vivant au sein même de l'Eglise officielle. La Haute Eglise se distinguait non seulement par son ferme attachement au symbole d'Elisabeth et à la hiérarchie, mais surtout par son opiniâtreté à soutenir la primauté du roi et du parlement sur l'Eglise. Elle asservissait irrévocablement la religion à la politique, le pouvoir spirituel au pouvoir civil, mettant le dogme et la morale aussi bien que la discipline ecclésiastique, à la merci des seigneurs laïques, des soldats, des avocats, des marchands, voire même des tribuns populaires. La volonté ou le caprice de ceux-ci devait suffire pour amener l'Eglise à changer ses croyances ou sa discipline. L'on peut donc dire sans exagération que par là l'orthodoxie anglicane transformait les assemblées politiques en conciles œcuméniques, et leur accordait, ainsi qu'au monarque, les pouvoirs du Pape.

Au contraire la Basse Eglise n'admettait nullement cette toute-puissance royale et parlementaire. Fondée depuis peu de temps, et sortie du sein même de la Haute Eglise (1), la Basse Eglise soutenait que l'Eglise anglicane, loin d'être une institution divine, avait tous les caractères d'une institution humaine, dont le but était de célébrer les saints offices et de rendre plus facile la participation du peuple britannique aux rites de la religion. Elle déclarait haute-

(1) La Basse-Eglise fut fondée vers la fin du XVIII[e] siècle. Wesley, Witfield et M[me] Hutingdon en jettèrent les bases. Ils l'appelèrent Eglise évangélique pour indiquer leur attachement au protestantisme. Mais leurs adversaires ne tardèrent pas à donner à cette fraction de l'anglicanisme le nom de parti de la Basse-Eglise, pour bien marquer par là l'attitude antihiérarchique des réformateurs et de leurs disciples. Malgré le mépris dont la Haute-Eglise (ainsi appelée par opposition à la Basse-Eglise) se montra animée à l'égard des novateurs, ceux-ci ne tardèrent point à attirer à eux presque une moitié des anglicans.

ment qu'un partisan de l'Evangile devait tout au plus tolérer une telle Eglise, non pas comme étant bonne en soi, mais comme pis-aller, de peur qu'une nouvelle hiérarchie ne survînt pour la remplacer, avec un programme qui livrerait l'Angleterre aux amis du « papisme » ; le symbole d'Elisabeth n'avait à ses yeux aucune autorité et ne liait la conscience de personne. Les anciens Pères de l'Eglise et la tradition étaient lettre morte. La Bible suffisait à la foi de chacun, et, selon la doctrine de Calvin, la foi sans le concours d'une seule bonne œuvre suffisait pour le salut des hommes.

On devait s'attendre à ce que les partisans de l'Evangile se sépareraient bientôt de l'anglicanisme, à l'instar de tant de réformateurs qui les avaient précédés. Au contraire, malgré les doctrines que je viens de résumer, ils restèrent dans l'Église anglicane, s'assujettissant extérieurement à son symbole, à ses rites et à ses évêques. A l'égard du catholicisme, la Haute, comme la Basse Eglise, se montrèrent toujours hostiles. Seulement les partisans de l'Évangile surpassèrent par la violence de leur haine et de leur mépris, les orthodoxes de l'anglicanisme (1).

Au milieu de ce double courant des traditionalistes et des calvinistes voilés, il y avait dans l'Eglise anglicane un mouvement en faveur d'un retour, au moins partiel, aux anciennes traditions de l'Eglise d'Angleterre. Ce mouvement était destiné à grandir, à la suite des controverses qu'amena l'émancipation des catholiques, et à former un nouveau parti au sein de l'anglicanisme, ou, à parler plus proprement, dans la Haute Eglise. Malgré leur nombre toujours très restreint, il se trouva sans cesse dans l'Eglise d'Angleterre des esprits, assez indépendants pour com-

(1) Leurs revues et leurs journaux ne cessèrent de calomnier les catholiques, inventant chaque jour de nouvelles accusations. Il suffit de lire le *Record* et le *Christian-Remembrancer* pour s'en convaincre. Voyez à ce sujet les *Beverley's letter to the duke of Gloucester*, Londres, 1853. — De nos jours, la Basse-Eglise combat le catholicisme avec la même opiniâtreté qu'autrefois. Seulement, les temps étant changés, elle est bien contrainte de tenir compte de l'esprit de tolérance religieuse régnant aujourd'hui en Angleterre.

prendre l'absurdité d'une loi soumettant les intérêts spirituels aux caprices des politiciens et asservissant l'Eglise au pouvoir civil. Sans renoncer au protestantisme et à un grand nombre de ses erreurs, ces hommes estimaient que pour préserver l'anglicanisme d'une décomposition analogue à celle dont le protestantisme continental offrait le spectacle, il fallait affranchir la religion de toute dépendance de l'autorité séculière et reprendre en cela les anciennes traditions de l'Eglise d'Angleterre. Dès le temps de Charles I[er], Laud, archevêque de Cantorbéry, et Jérémie Taylor travaillèrent avec ardeur à provoquer ce retour aux anciennes coutumes et à la liberté du pouvoir spirituel. Les progrès du puritanisme inspiraient alors leur démarche. Dans leur esprit, il ne s'agissait point de revenir au catholicisme, mais simplement de reprendre les traditions de Henri VIII, mutilées par Edouard VI et par Elisabeth. Malheureusement, cette idée généreuse, qui eût rapproché considérablement l'Eglise anglicane de l'Eglise romaine (1), se heurta contre les préjugés des protestants, qui y voyaient, non sans quelque raison, une tendance à reprendre, au moins en partie, les doctrines abhorrées du « papisme ». Avec le temps, la conversion au catholicisme d'un certain nombre de ces chrétiens qui professaient les opinions de Laud et de Taylor, ne fit qu'affermir davantage les Anglais dans l'opinion que ces idées traditionalistes ouvraient une porte vers le « papisme ».

(1) Il est clair que, si le schisme est une chose très mauvaise, il est cependant moins mauvais intrinsèquement que l'hérésie. Le schisme méconnaît l'autorité du vicaire de Jésus-Christ, mais n'altère point dans le reste la doctrine de l'Eglise. L'hérésie au contraire produit un double désordre, en ce sens qu'aux maux qu'entraîne inévitablement la rébellion à l'autorité du Pontife romain elle ajoute une quantité d'erreurs creusant un abime entre ses sectateurs et les fidèles disciples de Jésus-Christ. Voilà pourquoi on peut regretter que l'anglicanisme qui, de schismatique qu'il était sous Henri VIII, devint hérétique sous Edouard VI et Elisabeth, n'ait pas rebroussé chemin depuis, pour reprendre les traditions d'Henri VIII, car, sans atténuer en rien la honte et le crime d'Henri VIII, on peut croire que le retour à ses traditions eût préparé et rendu plus facile la rentrée de l'Angleterre dans le giron de la seule et véritable Eglise de Jésus-Christ, l'Eglise romaine.

Voilà pourquoi les anglicans réclamant une réforme en ce sens, furent toujours peu nombreux. Néanmoins, à toutes les époques de son histoire, il y eut au sein de l'Eglise britannique un groupe de chrétiens demandant la reprise des traditions de Henri VIII. Il y a donc dans l'anglicanisme trois tendances bien marquées : celle des partisans de l'omnipotence de l'Etat; celle des partisans des idées calvinistes et du libre examen, et enfin celle des spiritualistes. La première est le fond de la religion des politiciens, surtout chez les torys et de la plupart des chefs de la hiérarchie anglicane; la seconde représente le mouvement logique de la raison révoltée contre la seule autorité spirituelle, capable de mettre un frein à ses caprices; la troisième manifeste, au contraire, l'aspiration des âmes d'élite qui réclament une Eglise affranchie de toute servitude et demandent que les intérêts spirituels ne soient point subordonnés aux intérêts mondains.

Lorsque, en 1829, les catholiques furent affranchis, les partisans des traditions d'Henri VIII étaient très peu nombreux. C'étaient des solitaires vivant parmi leurs collègues de la Haute-Eglise, mais soupçonnés par eux de mauvaises tendances et mis en quelque sorte au ban de l'anglicanisme. Et pourtant, dans les desseins de la Providence, il était écrit que de ce petit groupe d'esprits généreux et vraiment chrétiens sortirait l'étincelle qui ferait revivre et grandir le catholicisme en Angleterre.

L'université d'Oxford était alors, à l'insu de tous, le foyer où couvait la flamme nouvelle. Le docteur Newmann, en donnant à ses sermons l'allure que j'ai signalée plus haut, avait par le fait, pris une place prépondérante dans le groupe des *spiritualistes*, aspirant à revenir aux anciennes traditions et à abandonner le langage méprisant en usage depuis si longtemps dans la chaire anglicane, à l'endroit de tout ce qui, de près ou de loin, rappelait le catholicisme.

En même temps que la prédication, l'enseignement subissait le contre-coup de ce mouvement des esprits, dont on ne soupçonnait pas alors l'importance à venir. La faculté de théologie d'Oxford occupe une place éminente dans

l'histoire religieuse d'Angleterre. Avant la Réforme son autorité était si considérable que les novateurs ne se crurent sûrs de leur triomphe qu'en entraînant les théologiens d'Oxford dans l'hérésie. L'université, forte de ses franchises, résista longtemps. Le despotisme finit par avoir gain de cause, profitant de sa victoire pour empoisonner la source même de l'enseignement des sciences sacrées. Dès lors la faculté de théologie devint stérile, tout progrès étant impossible alors que les recherches sérieuses étaient formellement interdites par la loi. Celle-ci n'admettait que l'étude de très peu de livres, parmi lesquels, je citerai les *Evidences* et les *Sermons* de Butler. Les protestants croyaient avoir fermé ainsi à tout jamais la porte aux partisans des doctrines proscrites du « papisme ». Mais les controverses qu'amenèrent les progrès effrayants du rationalisme, la multiplication des sectes, les longues discussions touchant l'émancipation des catholiques, provoquèrent une réaction très vive contre le faible bagage scientifique que la loi octroyait aux étudiants de théologie. On s'insurgea contre les limites arbitraires auxquelles les sciences sacrées étaient soumises, et, en 1820, Oxford obtint que les études théologiques fussent en bonne partie affranchies.

Les effets de cette victoire de la liberté sur le plus injustifiable des monopoles ne tardèrent pas à se produire. Le professeur Jebb en profita pour pousser les jeunes gens à l'étude des ouvrages théologiques du XVIe siècle, tandis que Coleridge, en écrivant sa théosophie, s'efforçait d'élever leur esprit aux sublimes contemplations de la métaphysique.

Pendant que les efforts des professeurs d'Oxford en faveur d'un enseignement philosophique et théologique plus solide commençaient à donner de bons résultats, le Parlement était agité par la question de la réforme électorale. C'était en 1830, l'opinion prenait un vif intérêt au débat qui semblait absorber seul toute son attention. Il s'agissait, en effet, d'un problème destiné à avoir un poids considérable sur l'avenir de l'Angleterre. A une autre époque, on aurait tout oublié pour ne songer qu'à la réforme pro-

posée par les libéraux. Les questions religieuses eussent été mises de côté; car l'atmosphère spéciale que créent les luttes et les passions politiques n'est guère favorable à l'étude des grands problèmes théologiques.

Néanmoins, tel était le besoin que les chrétiens d'Angleterre éprouvaient d'un changement radical au sein de leur Eglise, que l'agitation des politiciens réclamant la réforme électorale, loin d'arrêter leur élan, leur inspira la pensée de demander à leur tour une réforme dans la constitution de l'Eglise anglicane. Cette réforme, en rétablissant la discipline, en faisant revivre le culte extérieur à peu près anéanti, était, dans leur pensée, un suprême effort pour ranimer la foi qui s'éteignait de plus en plus.

Cette généreuse tentative, dont les professeurs spiritualistes d'Oxford étaient les véritables inspirateurs, fut accueillie avec une certaine faveur par tous ceux que le rationalisme n'avait pas entraînés loin des idées chrétiennes et dont l'esprit était assez large pour ne pas se montrer réfractaire à toute pensée de réforme. Aussi, en 1832, une célèbre revue reflétant les opinions du monde universitaire d'Oxford, le *British Magazine*, commença à traiter avec des allures libres et dégagées de tout préjugé différentes questions religieuses.

En ce temps-là la foule se pressait toujours autour de la chaire de Sainte-Marie pour y entendre l'éloquente et docte parole de son pasteur. Le docteur Newman fit alors imprimer ses premiers sermons (en 1833). Cette publication eut un grand succès, et attira sur son auteur les regards de la société anglaise, pour laquelle ce langage plein de foi et d'ardeur était depuis longtemps inconnu.

Cependant les orthodoxes de l'anglicanisme ne tardèrent pas à soupçonner le grand orateur de Sainte-Marie de tendances dangereuses. Au fur et à mesure que le D[r] Newman développait son programme théologique et moral, un certain nombre des professeurs d'Oxford, dévoués corps et âme à l'Eglise établie, et que ne pouvaient séduire ni les beautés littéraires renfermées dans ces discours et l'élévation des idées de l'orateur, ni les protestations qu'il faisait

encore de son dévouement à l'Eglise anglicane, entrevirent clairement le péril dont cette Eglise était menacée par les hardiesses du prédicateur de Sainte-Marie. Craignant par-dessus tout l'influence considérable que Newman exerçait sur la jeunesse, ces professeurs travaillèrent ardemment à éloigner les étudiants de la chaire de Sainte-Marie, et à empêcher qu'ils ne se montrassent trop affectionnés à leur illustre collègue. Ce furent de vains efforts. Les jeunes gens d'Oxford accouraient en foule pour entendre la parole de l'austère pasteur. Chaque jour grandissait leur estime et leur admiration pour le célèbre orateur, et celui-ci, encouragé par le bien que produisait sa prédication, ne se laissa point abattre par la colère de ses adversaires. La contradiction, qui terrasse les faibles, le rendit plus énergique dans la défense de la vérité et plus courageux dans son apostolat. Car Newman était de la race des forts que l'épreuve purifie et qui ne sont jamais plus grands qu'au milieu des attaques de leurs ennemis. Pour confondre ses accusateurs, le curé de Sainte-Marie écrivit alors, dans *le British Magazine*, un ouvrage très remarquable intitulé *l'Eglise des Pères*. Ce travail produisit une immense sensation en Angleterre, car il s'écartait absolument des habitudes en usage parmi les protestants d'outre-Manche, indiquant les progrès considérables que son auteur avait faits dans la voie du spiritualisme. Il était beau, en effet, de voir un pasteur protestant parler avec tant de délicatesse des anciennes coutumes de l'Eglise primitive et témoigner un amour si ardent pour les martyrs et les saints de cette grande époque. Sans doute tout n'est pas irréprochable dans cet écrit. Les erreurs propres d'un anglican s'y rencontrent souvent. Mais, en même temps, on y trouve une grande hauteur de vues et une rare impartialité. Le Dr Newman y flagelle sans pitié les vices de l'Eglise anglicane, à laquelle pourtant il ne cesse pas d'appartenir, et, du même coup, il témoigne de son admiration pour les anciens catholiques. Il faut lire les pages où il exalte la force d'âme de saint Ambroise et la pénitence de Théodose, où il admire les ermites de la Thébaïde et les victoires de saint Antoine sur lui-même, où il parle avec

tant d'émotion de la charité de saint Martin. Ces pages portent témoignage de l'amour ardent que leur auteur avait dès cette époque pour le christianisme et ses vertus. Devenu catholique, le P. Newman devait plus tard nous dire les joies que lui avaient procurées ses recherches sur les premiers siècles de l'ère chrétienne. Dans une de ses conférences à l'Oratoire de Londres il s'exprime ainsi : « Je n'oublierai jamais, je ne souffrirai jamais que l'impression profonde et grandement suave que produisirent en moi les portraits de saint Augustin et de saint Ambroise dès que je les aperçus dans l'histoire, s'efface de ma mémoire. Dès ce moment, la vision des anciens Pères fut, pour mon imagination, comme un vrai paradis vers lequel mes pensées se dirigeaient, s'éloignant des affaires de ce monde. »

De cette manière, Newman ne remontait pas seulement aux premiers temps du schisme d'Henri VIII ou au symbole d'Elisabeth, comme le faisaient la plupart des spiritualistes anglicans, plus connus sous le nom de puséistes ; mais, il renouait dans son esprit le fil des anciennes traditions. Son intelligence, s'élevant bien au-dessus des discussions théologiques des anglicans d'alors, planait dans une atmosphère pure et vivifiante. Là, elle pouvait contempler avec une joie profonde les fastes de cette époque si glorieuse pour notre foi, où le christianisme nous montre la force incomparable qu'il puisa dans la persécution des Césars.

L'année suivante, 1833, Newman eut l'occasion d'affirmer de nouveau ces mêmes sentiments, dans un ouvrage qu'il écrivit sur les ariens du IVe siècle. Ce travail jetait une abondante lumière sur les événements dont l'Eglise de Nicée était alors le theâtre; mais on pouvait aussi y remarquer des observations profondes, trouvant une application pratique dans la crise que l'anglicanisme traversait depuis le commencement du XIXe siècle.

Pendant que le docteur Newman attirait sur ses sermons, ses ouvrages et ses doctrines l'attention des esprits cultivés du clergé anglican et surtout des théologiens d'Oxford, l'Université de cette ville était le théâtre d'un mouvement dont le curé de Sainte-Marie était le véritable chef.

Il s'agissait de tenter un effort suprême pour rendre à l'Eglise anglicane une nouvelle jeunesse, en puisant largement aux sources de la tradition catholique et des Pères. Le célèbre docteur Pusey se mit, avec le docteur Newman, à la tête de ce mouvement de réforme et de rénovation. Ils se refusèrent à former une nouvelle secte, mais tout en restant attachés à la Haute Eglise, ils ne craignirent point de s'appeler anglo-catholiques. Sans doute cette dénomination était impropre, parce qu'ils repoussaient, outre la primauté du Pape, plusieurs dogmes ou doctrines de l'Eglise catholique; mais ils voulurent par là marquer très nettement leur intention de diminuer considérablement les divergences éloignant l'Angleterre de la grande Eglise chrétienne et universelle.

Logiques dans leurs travaux et dans leurs réformes, les anglo-catholiques, bientôt connus sous le nom de ritualistes ou de puséistes (1), n'imitèrent point les errements des réformateurs anglicans cherchant le salut du christianisme dans une interprétation arbitraire et personnelle de

(1) Le nom d'anglo-catholiques ne fut pas longtemps donné à Pusey, Newman et leurs disciples. Ce nom était trop long pour être facilement admis dans l'usage, et puis il se prêtait à l'équivoque, alors surtout que le catholicisme, faisant de rapides progrès, parvenait à acquérir une honorable position au sein de la société anglaise. D'ailleurs il ne faut pas oublier que les anglicans aussi prétendent être catholiques, en ce sens qu'ils appartiendraient à l'Eglise chrétienne universelle, dont ils ne seraient qu'une des branches. C'est pourquoi de tout temps les Anglais se sont servis de l'expression *Roman catholics* pour indiquer les catholiques, au lieu de dire simplement *catholics*.

Pour en revenir aux Anglo-catholiques, j'ai remarqué qu'ils ne tardèrent pas à être appelés *ritualistes* et *puséistes*. On les appelle *ritualistes* parce qu'ils remettaient en usage les anciens rites de l'Eglise d'Angleterre avant la Réforme d'Edouard VI et d'Elisabeth. Quant au nom de *puséistes*, il n'indiqua pas tout d'abord, comme on pourrait le croire, que Pusey fut le promoteur et le chef du mouvement réformateur d'Oxford. Pusey en était le personnage le plus considérable après Newman, mais celui-ci en fut le véritable promoteur et le chef. Seulement, comme il est plus facile de dire *puséistes* que *newmanistes*, on adopta cette dénomination qui ne tarda point à répondre à la vérité, puisque, au bout de quelques années, la conversion de Newman au catholicisme fit du Dr Pusey le vrai chef des ritualistes.

la Bible. Ils prirent pour fondements de leurs croyances la tradition et les écrits des Pères. De là cette étude approfondie des ouvrages immortels des docteurs de l'Eglise, qui leur permit de demander aux souvenirs du passé des arguments solides pour fortifier leur foi et éclairer leurs esprits.

Les anglo-catholiques n'abandonnaient point l'hérésie, malgré cette rénovation des études sacrées dont ils étaient les promoteurs. Mais pour beaucoup d'entre eux, ce retour aux sources d'où coule en abondance l'eau vivifiante de la vérité, fut comme le commencement d'une lente et longue évolution devant les ramener, à travers mille difficultés et par étapes, dans le giron de l'Eglise romaine. Tous dès lors devinrent plus équitables envers les catholiques. A l'encontre des protestants anglais, pour lesquels il suffisait qu'une chose vînt de Rome ou fût en usage chez les catholiques pour qu'ils la vouassent à l'exécration, même alors que leur raison les poussait à accepter un dogme ou une loi morale ou disciplinaire, les ritualistes, tout en demeurant en dehors de l'Eglise de Jésus-Christ et en blâmant souvent ses doctrines, n'hésitaient pas à chercher la vérité partout et même dans la religion catholique (1).

Entrés dans cette voie, Newman, Pusey et leurs confrères ne tardèrent point à tracer les grandes lignes de la réforme qu'ils poursuivaient. Le retour aux Pères, et à la tradition dont ils sont la pierre angulaire, obligeait les anglo-catholiques à repousser énergiquement les invasions de l'Etat dans le domaine spirituel. Ils voulaient un sacerdoce qui fût le digne continuateur des œuvres de ses devanciers. Il leur était donc impossible d'admettre que ce sacerdoce

(1) Le révérend pasteur anglican George Ward (un des principaux personnages du groupe des anglo-catholiques, dont la conversion au catholicisme, le 3 septembre 1845, fit grand bruit au delà de la Manche, précédant de six semaines celle du Dr Newman) n'hésita pas à s'écrier lorsqu'il était ritualiste, mais en même temps protestant convaincu : « Nous devons nous prosterner à terre à deux genoux pour demander pardon à Rome de nos fautes et de nos erreurs contre elle ! » Un tel langage n'était jamais sorti jusqu'alors d'une bouche anglicane.

fût l'esclave du pouvoir civil, qu'il reconnût la suprématie d'un roi, ou à plus forte raison d'une reine, et dépendît du Parlement, même en ce qui touche de plus près au dogme et à la morale. Pusey et les siens voulaient, au contraire, que la hiérarchie anglicane jouît de la plénitude des pouvoirs spirituels, afin de sortir une bonne fois de la décadence dont cette servitude du sacerdoce vis-à-vis du pouvoir séculier, n'était pas la moindre cause.

Ce principe une fois posé, les anglo-catholiques en tirèrent des conséquences rigoureusement logiques. Repoussant les envahissements de l'Etat dans le domaine de l'Eglise, ils devaient rejeter et ils rejetèrent en effet le symbole d'Elisabeth et les décrets du Parlement, ou plutôt ils leur refusèrent le droit d'établir des limites aux croyances des chrétiens, aux rites de la religion, à la liberté de l'Eglise. De là ce retour rapide aux traditions et aux rites du catholicisme, ce rapprochement sérieux, bien que fort incomplet, entre les puséistes et l'Eglise romaine. Dieu réservait le ritualisme britannique à servir d'étape entre Londres et Rome, à raccourcir la distance entre l'anglicanisme et l'Eglise romaine, et à préparer le retour de tant de nobles esprits au catholicisme.

(A suivre) Comte Joseph GRABINSKI.



LES
PSAUMES DE SALOMON

Suite (1)

I

L'histoire des Psaumes de Salomon est courte; ils ont été cités cinq ou six fois seulement par leur nom, et les passages de l'ancienne littérature juive ou chrétienne, où l'on pourrait soupçonner un ressouvenir de ces psaumes, sont très rares.

La Synopse des saintes Ecritures, dite d'Athanase, la Stichométrie de Nicéphore, la Liste des soixante Livres, l'index du codex Alexandrinus mentionnent parmi les antilégomènes ou les apocryphes des Ψαλμοὶ Σολομῶντος. Le concile de Laodicée (vers 360) ayant défendu dans son LIXe canon de lire dans l'église des psaumes particuliers ou des livres non canoniques, J. Zonaras (1118) et Th. Balsamon (vers 1190) assurent que le concile faisait allusion à des psaumes dits de Salomon. On trouve dans le livre grec *Pistis Sophia* (200-250) la mention des odes de Salomon. Déjà deux des synopses précédemment citées joignent des odes aux psaumes. De plus, Nicéphore attribue à ceux-ci deux mille cent stiques, tandis que les psaumes que nous avons

(1) Voir le numéro de janvier.

n'en fournissent que sept cents, ce qui nous permet de conjecturer que nous n'avons pas la collection entière, et que les odes devaient doubler le recueil. En outre, le dernier psaume, XVIIIe ou XIXe, est certainement incomplet.

Quant aux allusions aux Psaumes de Salomon, qu'on relève dans saint Ambroise et dans Lactance, elles sont trop vagues pour être concluantes. Saint Jérôme, dans sa réponse à Vigilance, reproche à celui-ci d'avoir employé un ouvrage apocryphe de Salomon. Peut-être est-ce de nos psaumes qu'il voulait parler?

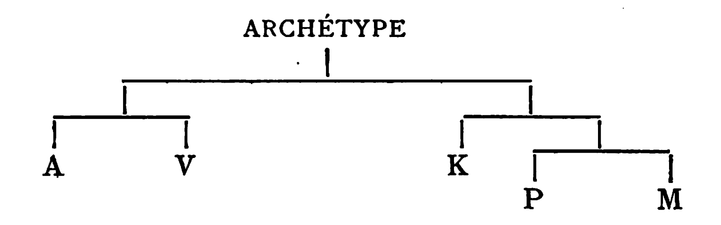
Il semble donc que ces psaumes ont été peu connus dans l'antiquité chrétienne, et nous verrons plus loin qu'on en trouve peu de traces dans la littérature juive. Pourtant, ils devaient être tenus en grand respect, puisque, dans la Stichométrie de Nicéphore, ils sont placés parmi les antilégomènes de l'Ancien Testament, à la suite de la Sagesse de Salomon et de l'Ecclésiastique, avant Esther, Judith et Tobie. La Synopse d'Athanase les range à la suite des Livres des Maccabées. Dans les quatre manuscrits, qui nous les ont conservés, ils sont placés entre la Sagesse de Salomon et l'Ecclésiastique.

Ces psaumes étaient tombés dans l'oubli le plus profond, lorsqu'un jésuite espagnol Jean Louis de la Cerda les publia en 1626, à Lyon, en appendice à son ouvrage : *Adversaria sacra*. Il reproduisait un manuscrit venu de la Bibliothèque d'Augsbourg et aujourd'hui perdu. Depuis lors, diverses éditions en ont été données par Fabricius (1713), Hilgenfeld (1868 et 1869), Ab. Geiger (1871), Fritzsch (1871), Pick (1883). Ils ont été traduits en français dans la troisième *Encyclopédie* de MIGNE, *Dictionnaire des Apocryphes*, I; en anglais par Whiston (1727), Pick (1883); en allemand en 1716, par le Dr Akibon (1857), Hilgenfeld (1871), Wellhausen (1874).

Il serait trop long et même fastidieux pour le lecteur de citer les diverses études qui leur ont été consacrées dans les Encyclopédies ou dans des ouvrages particuliers. Il suffira de mentionner comme travaux spéciaux ceux de Carrière

(1870), d'Ab. Geiger (1871), et de Wellhausen (1874). Le plus important de tous, le plus complet est certainement celui de MM. Ryle et James, dont nous avons déjà parlé et qui sert de base à cette étude.

Quant aux manuscrits, qui nous ont conservé le texte grec des Psaumes de Salomon, ils sont au nombre de quatre; un cinquième est perdu, mais nous en avons une édition imprimée, et il est possible qu'il ne soit autre que celui de Vienne. Ces manuscrits sont ceux de Vienne, V, de Copenhague, K, de Moscou, M, de Paris, P; celui qui est imprimé était d'Augsbourg, A. Le meilleur de tous est sans contredit celui de Copenhague. MM. Ryle et James croient que ces manuscrits proviennent d'un seul archétype, mais que A et V d'un côté et K, P, M, de l'autre sont étroitement apparentés; de plus, P et M sont plus proches l'un de l'autre que de K, de sorte qu'on peut dresser le schema suivant des manuscrits de ces psaumes.



Nous ne nous arrêterons pas davantage à ces questions critiques; car, notre but étant surtout de faire ressortir les enseignements qui se dégagent des Psaumes de Salomon, l'important est de déterminer l'époque à laquelle ils ont été écrits et quel en est l'auteur.

II

Les Psaumes de Salomon sont, comme nous le dirons plus loin, certainement un pseudépigraphe; ils n'ont pas été écrits par le roi Salomon, cela ressort clairement

du texte lui-même. Le nom de l'auteur étant inconnu, il faut alors essayer de déterminer l'époque qui a vu naître ces psaumes, et de cette fixation de date on pourra peut-être arriver à indiquer, tout au moins, à quel parti religieux appartenait l'auteur.

L'évidence externe nous fait défaut, puisque, nulle part dans la littérature juive ou chrétienne, il n'est dit quand, ni par qui ces psaumes furent écrits; nous en sommes donc réduit à les interroger eux-mêmes. Les allusions à des événements historiques sont d'ailleurs assez nombreuses pour qu'il soit possible de retrouver l'époque à laquelle tous les faits mentionnés se sont passés.

Essayons d'abord de reconstruire l'état politique et social de la Judée, tel que nous le présentent les Psaumes de Salomon. A l'exception des ps. III, VI, XIV, XVI, qui se rapportent à des situations très générales, tous les autres contiennent des allusions aux évènements contemporains.

En ce temps, une famille, qui n'avait pas reçu de Dieu les promesses de règne sur Israël, s'empara par force du gouvernement, XVII, 9; les Juifs étaient prospères et se complaisaient dans leurs richesses, I, 2, 3, 4; VIII, 7, mais tout Israël avait péché, le roi méprisait la loi, le juge était désobéissant et le peuple pécheur, XVII, 21, 22. Aussi, malgré la confiance des Juifs en leur justice, qui n'était qu'apparente, car elle cachait des péchés secrets, VIII, 8-15, Dieu les châtia, XVII, 8. Bientôt on entendit des bruits de guerre, I, 2; VIII, 1. L'armée ennemie s'avance conduite par un homme étranger à la race juive, XVII, 9; il vient des extrémités de la terre, VIII, 16, c'est un puissant guerrier. Les princes du pays, dans leur aveuglement, vont au-devant de lui; ils lui ouvrent tous les chemins, le reçoivent avec des transports de joie et il entre dans Jérusalem dont les portes lui ont été livrées, VIII, 17-20. Quelques-uns cependant ayant résisté, il détruit les murailles à coups de béliers, II, 1, il s'empare des fortifications, VIII, 21, il pénètre dans l'enceinte sacrée du temple et foule l'autel aux pieds, II, 2. Les principaux de la ville et les

membres du conseil sont mis à mort, le sang coule à flots, II, 25, 28; VIII, 23, XVII, 13. Un grand nombre d'habitants sont envoyés en exil parmi les gentils, II, 6, 13, 14, jusqu'aux extrémités de l'occident XVII, 14. Les princes eux-mêmes sont un objet de moquerie (ib.). Le conquérant dans son orgueil insolent, a profané Jérusalem et son temple, VIII, 15, 16; son ambition est sans limites, il se met au-dessus de l'homme, II, 32, 33. Mais Dieu l'a châtié; il a été assassiné sur les rives de l'Egypte, et son cadavre a pourri sur les vagues, sans être enseveli, II, 30, 31.

Deux faits se dégagent nettement de cet ensemble. Un guerrier illustre, venu de loin, s'est emparé de Jérusalem sans coup férir; mais il n'a pas détruit cette ville et son triomphe a été passager. Quel est donc ce conquérant, et auquel des nombreux sièges de Jérusalem est-il fait allusion? Il ne peut être question de la prise et de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor ou par Titus, puisqu'il ne s'agit ici que d'une conquête transitoire, faite sans combat. Ce n'est pas non plus à Antiochus Epiphane ni à Hérode le Grand qu'il faut penser, car ni l'un ni l'autre ne furent de puissants guerriers, venus des extrémités de la terre. Aucun des deux, en outre, n'a été assassiné en Egypte.

D'ailleurs, toutes les allusions se rapportent trop clairement à la prise de Jérusalem par Pompée, en 63, pour que l'on puisse hésiter à attribuer les Psaumes de Salomon à cette époque. Pour nous en convaincre, il suffira de rappeler brièvement les évènements contemporains. Et d'abord, pour un Pharisien, car nous démontrerons plus loin que l'auteur appartenait au parti pharisien, les princes Asmonéens, qui, à cette époque, favorisaient le parti saducéen, étaient des pécheurs, des transgresseurs de la loi, des usurpateurs du trône de David. Cet homme, étranger à la race juive, venu des extrémités de la terre, ce puissant guerrier, c'est Pompée, qui venait de mettre fin à la guerre des pirates et de renverser Mithridate. Lui seul pouvait dire : « Je serai le Seigneur de la terre et de la mer. » II, 33. Après le règne paisible et prospère d'Alexandra éclata la

guerre civile entre Hyrcan II et son frère Aristobule II. Les deux princes essayèrent de gagner Pompée à leur cause. Ils lui envoyèrent chacun une ambassade à Damas; le peuple juif y eut aussi ses délégués, probablement des Pharisiens, pour demander le rétablissement de l'ancien état de choses théocratique. Le général romain ajourna sa décision, mais Aristobule s'étant enfui de Dium, où il avait accompagné Pompée dans son expédition contre les Nabatéens, celui-ci conçut des soupçons et entra en Palestine. Toutes les villes ouvrirent leurs portes, Jérusalem elle-même lui fut livrée par les partisans d'Hyrcan. Ceux d'Aristobule s'étaient enfermés dans le temple; il fallut les y assiéger. Pendant trois mois, les machines de guerre, amenées de Tyr, battirent la muraille du nord. Vers la fin de l'automne de l'an 63, le jour même du Pardon, d'après Josèphe, les Romains entrèrent dans le Temple par la brèche ouverte. Les prêtres, occupés au sacrifice du jour, ne voulurent pas l'abandonner et furent massacrés sur l'autel. Douze mille Juifs périrent. Pompée lui-même pénétra dans le Saint des Saints. Tous les promoteurs de la résistance furent décapités; un grand nombre de Juifs furent vendus comme captifs. Aristobule, ses deux fils et ses deux filles, et quelques membres de sa famille furent envoyés à Rome pour orner le triomphe du vainqueur. Mais quelques années plus tard, en 48, Pompée était assassiné sur les côtes de l'Egypte, et brûlé à la dérobée, sans les honneurs dus à son rang.

L'auteur des Psaumes de Salomon aurait voulu nous raconter ces évènements qu'il n'aurait guère été plus précis qu'il ne l'a été. Il les aurait seulement présentés dans leur succession historique, au lieu de les semer au courant des idées qu'il exprimait. C'est donc vers le milieu du premier siècle avant Jésus-Christ, entre 63 et 48, que ces psaumes ont été écrits; 63, date de la prise de Jérusalem par Pompée, et 48, année où ce général romain fut assassiné.

III

Il était, pour notre dessein, de la plus haute importance de fixer l'époque précise à laquelle furent écrits les Psaumes de Salomon; mais nous pouvons aller plus loin et rechercher quel en fut l'auteur. Et d'abord, que malgré les titres placés en tête de ces psaumes le roi Salomon n'en soit pas l'auteur, cela ressort clairement des évènements auxquels il est fait allusion et des doctrines qui y sont enseignées. Sont-ils l'œuvre d'un Salomon inconnu? c'est possible; mais il est plus probable qu'on les a attribués à Salomon pour leur donner plus de valeur et les faire mieux accepter des contemporains, comme c'est le cas pour tous les pseudépigraphes du temps. A quelle époque remontent ces titres? Sont-ils dus à l'auteur lui-même ou ont-ils été ajoutés plus tard? On l'ignore. Mais s'il nous est impossible de nommer l'auteur, nous pouvons dire ce qu'il était, et à quelle tendance religieuse et politique il se ralliait. Nous arriverons à ce résultat en faisant ressortir les sentiments et les doctrines qu'il exprime, et de cette façon nous atteindrons en partie le but de ce travail, qui est de préciser les enseignements des Psaumes de Salomon.

Ces psaumes sont certainement une œuvre de parti; à chaque ligne éclate non seulement l'animosité, mais la haine la plus violente de l'auteur contre ses adversaires. Il les accable d'invectives, de reproches sanglants; ce sont les derniers des hommes, ils sont au-dessous même des gentils. L'opposition entre deux catégories d'hommes est bien tranchée; d'un côté, les pécheurs, les prévaricateurs, de l'autre les saints, les justes. Retrouverons-nous dans l'histoire juive de cette époque une situation des partis qui nous explique ces invectives et ces violences?

Vers les derniers siècles de la nationalité juive, deux partis, tout à la fois politiques et religieux, se disputaient

la prépondérance et ce fut au premier siècle avant Jésus-Christ qu'entre eux la lutte fut le plus vive.

Nous n'avons pas à discuter ici l'origine des partis saducéen et pharisien. Il paraît certain qu'ils représentaient la double tendance qui se fit jour vers l'époque des Maccabées : d'un côté, les Juifs, amis de l'étranger, de la civilisation grecque ; de l'autre, le Juif rigoriste, attaché à la loi et à la tradition. Ces tendances s'accentuèrent peu à peu, et bientôt le Juif rigoriste, qu'on appela Pharisien, se trouva en opposition violente avec les partisans de l'hellénisme, les Saducéens. On eut même recours aux armes, 86-80, et malgré l'influence que les Pharisiens exerçaient sur la masse du peuple et les sympathies que celui-ci leur témoignait, sous Alexandre Jannée ils furent bannis. Mais Alexandra les rappela. Dans le conflit qui s'éleva entre Aristobule et Hyrcan pour la possession du trône, les Saducéens prirent parti pour Aristobule et les Pharisiens pour Hyrcan, tout en préférant l'ancien gouvernement théocratique. Au moment où ont été écrits nos psaumes, la dynastie asmonéenne régnait avec l'appui de l'aristocratie saducéenne et persécutait les Pharisiens. Notre psalmiste est donc un pharisien, puisque, pour lui, les pécheurs, ce sont ceux qui se sont emparés de la souveraine sacrificature et de la dignité royale auxquelles ils n'avaient aucun droit, XVII, 5, 8, 22. Nul doute qu'il ne veuille parler des Asmonéens. Les grands sont aussi des pécheurs, XVII, 21, des chefs injustes qui ont reçu l'étranger dans le pays, VIII, 18, 19, qui ont profané les choses saintes, II, 3, en négligeant les observances rituelles et les règlements sur l'impunité légale, VIII, 13 ; c'est bien là ce que les Pharisiens reprochaient aux Saducéens, nobles et prêtres. En outre, ces pécheurs sont des hommes considérables qui, à l'immoralité de leur vie privée, IV, 3, joignent la sévérité de leurs jugements publics ; IV, 2, ils ont chassé les habitants de leurs demeures, IV, 13, 15, 23, poursuivi et banni les saints, XVII, 18 : allusion on ne peut plus claire à la persécution d'Alexandre Jannée contre les Pharisiens.

Mais en regard du portrait du Saducéen pécheur il faut

mettre celui de l'homme pieux et saint, et nous allons y relever toutes les qualités que le Pharisien s'attribuait à lui-même. D'ailleurs si les Saducéens sont les pécheurs qu'a en vue le psalmiste, les justes, les saints, les saints de Dieu, les saints du Seigneur, qui en tant d'endroits sont mis en opposition avec les transgresseurs, ne peuvent être que les Pharisiens. Les Saducéens étaient les riches de la nation, les familles puissantes; or, ici, les saints sont pauvres et c'est sur les pauvres que descendent les bénédictions de Dieu, V, 2; X, 7; XV, 2. Les saints craignent Dieu dans la simplicité et l'innocence de leur cœur, IV, 26; ils aiment Dieu dans la vérité et non pour plaire aux hommes, VI, 9; X, 4; c'est bien là ce qu'un Pharisien pouvait penser de lui-même.

Mais où se décèle encore plus clairement le Pharisien, c'est dans les doctrines qu'il enseigne. Si nous en croyons Josèphe, qui a systématisé, peut-être un peu trop, les idées que professaient les deux partis, saducéen et pharisien, la discussion entre eux portait surtout sur la Providence, la liberté de l'homme dans ses actions et sur la résurrection. Or, les doctrines que nous dégagerons plus loin sur ces divers points sont nettement pharisiennes. Dieu gouverne le monde; l'homme est libre dans son choix, mais n'agit que sous l'action de Dieu; les saints ressusciteront pour être heureux éternellement. Nous n'hésiterons donc pas à attribuer ces psaumes à un partisan pharisien, qui prit la parole pour stigmatiser la conduite perverse de ses adversaires et fournir peut-être à la rancune populaire des chants vengeurs. Voulait-il même les introduire dans la liturgie publique? On l'a dit, mais nous n'en croyons rien, car il est peu probable que les Saducéens qui comptaient dans le sacerdoce juif de nombreux adhérents, l'eussent permis. MM. Ryle et James croient que l'auteur était prêtre, parce qu'il attribue une grande importance aux questions de pureté légale et qu'il utilise souvent le Lévitique et Ezéchiel. Ces preuves sont insuffisantes, à notre avis; il est bien difficile d'ailleurs d'établir la différence d'état d'esprit, qui pouvait distinguer un pharisien prêtre d'un pharisien laïque.

IV

Il nous reste, maintenant que nous connaissons exactement l'époque à laquelle furent écrits les Psaumes de Salomon, à en étudier la langue et à les replacer dans l'ensemble de la littérature juive. Quelques critiques ont pensé que nous possédions dans le texte grec le texte original; il nous semble beaucoup plus probable que la langue originale était l'hébreu.

Au premier siècle avant Jésus-Christ, les Juifs de Palestine parlaient des dialectes araméens; beaucoup cependant connaissaient le grec. Mais l'hébreu était resté la langue des lettrés, et c'est dans cette langue qu'on discutait dans les écoles de Jérusalem. Or, c'était dans cette ville qu'habitait l'auteur de ces psaumes, et c'était un pharisien, peut-être un prêtre, versé dans l'étude de la Loi. En effet, Jérusalem, la sainte cité, la cité du sanctuaire, VIII, 4, est le centre autour duquel roulent toutes les pensées du psalmiste, elle est sa constante préoccupation; il parle en son nom, elle sera la ville capitale du Messie. C'est à Jérusalem que se rassembleront toutes les nations de la terre, XVII, 33. Cette position unique, attribuée à la cité de David, indique bien que l'auteur vivait à Jérusalem. Et si maintenant nous nous rappelons la haine qui animait un Pharisien contre tout ce qui était grec, l'aversion du psalmiste et ses invectives violentes contre l'étranger, il paraît impossible qu'il ait écrit dans la langue de ceux qu'il avait le plus en abomination. En outre, ces psaumes, écrits sur le modèle des anciens psaumes hébreux et destinés peut-être à un usage liturgique ont dû être écrits dans la langue sacrée.

Mais, à ces raisons de simple convenance, nous pouvons en ajouter de plus décisives, tirées de l'examen même du texte. A la lecture la plus superficielle de ce texte on est frappé de la facture toute sémitique de la phrase. Il est vrai

qu'un Juif de cette époque, lors même qu'il écrivait en grec, pensait en hébreu, et son origine se décelait par son vocabulaire, surtout par l'allure de son style. Nous en avons une preuve absolument démonstrative dans les écrits du Nouveau Testament. Mais que l'on compare ceux-ci avec les Psaumes de Salomon et l'on reconnaîtra que ces derniers sont bien plus profondément imprégnés d'hébraïsmes, qu'il est même des passages inexplicables, si l'on ne suppose pas un original hébreu. En général, ces psaumes sont écrits d'un style simple, aisé, sans incidentes compliquées, et pourtant il est quelques passages complètement obscurs et qui seraient même désespérés, si, pour les expliquer, l'on n'avait pas recours à un texte hébreu conjectural. On recherche quel mot hébreu a dû être traduit, ou quel idiotisme sémitique a été méconnu par le traducteur et au moyen de cet artifice on arrive ordinairement à un sens satisfaisant. Ces obscurités provenaient ou de l'inhabileté du traducteur ou peut-être du mauvais état du manuscrit hébreu. On a relevé d'ailleurs de nombreuses fautes de traduction, qui ont eu pour cause ou la confusion entre lettres hébraïques presque semblables ou une vocalisation défectueuse.

En outre, si nous comparons ces psaumes avec une autre traduction de l'hébreu, les Septante par exemple, nous y retrouverons les mêmes caractères, révélateurs d'un texte hébreu original. Appuyer cette affirmation par des preuves nous entraînerait trop loin, voici seulement l'énumération de ces indices : structure simple des sentences, coordination et non conjonction des propositions, absence des particules, exprimant les nuances déliées de la pensée, inhabileté à rendre exactement le temps hébreu, le parfait employé à la place du futur et réciproquement, brusque changement de temps, emploi de deux mots pour une seule idée, du génitif au lieu de l'adjectif ou d'un substantif pour l'adjectif. Tous ceux qui ont une connaissance même modérée de l'hébreu reconnaîtront qu'un pareil texte suppose à sa base un original hébreu.

Mais alors à quelle époque a été faite la traduction ? Car,

puisqu'il ne nous reste que le texte grec, il nous importe beaucoup de savoir quelle en est l'ancienneté. Sur ce point, à défaut de documents, on ne peut émettre que des conjectures. La langue rappelle de très près celle des apocryphes de cette époque ou celle du Nouveau Testament; certains mots grecs, détournés de leur signification primitive, y sont employés dans le même sens que dans ces divers écrits. Il est même des propositions entières, dont on trouve des analogues dans saint Luc, et en particulier dans le *Magnificat* et le *Benedictus*. Ces sentences étaient donc d'usage commun à cette époque. Il ne peut être supposé que le psalmiste les a empruntées à saint Luc, car on ne peut relever dans tous les psaumes une trace quelconque d'idées spécifiquement chrétiennes. Il est donc permis de supposer que la traduction grecque a été faite avant le milieu du premier siècle après Jésus-Christ et probablement vers la fin du dernier siècle avant Jésus-Christ.

Le texte original des Psaumes de Salomon étant hébreu, il est intéressant de voir quelle place ils occupent dans la littérature de cette langue. Il est certain qu'ils dépendent dans toutes leurs parties des anciens livres hébreux canoniques; à chaque page on en retrouve des sentences entières et si le psalmiste devait restituer à l'Ancien Testament tout ce qu'il lui a emprunté, il resterait les mains presque vides. Chaque livre lui a fourni des idées, mais c'est au Pentateuque, à Ezéchiel et surtout à Isaïe, aux Prophètes et aux Psaumes qu'il a fait les plus fréquents emprunts. Il ne cite pas d'ailleurs textuellement, mais il insère les passages dans le contexte, en leur faisant souvent subir de légères modifications.

Il est possible de relever dans l'Ecclésiastique des sentences qu'a pu connaître le psalmiste, mais rien n'empêche de croire que les deux auteurs ont puisé à la même source, c'est-à-dire à l'Ancien Testament.

Il ne semble pas qu'entre nos psaumes et le Livre d'Hénoch, celui des Jubilés, les Oracles sibyllins il y ait aucune trace d'emprunts. Quant au IV[e] Livre d'Esdras, à l'Apocalypse de Baruch, à l'Assomption de Moïse, au Testament

des Douze patriarches, au Pirqé Aboth, tous livres écrits à peu près à la même époque que nos psaumes, mais postérieurement, on pourra y relever des phrases rappelant celles des Psaumes, mais ces coïncidences sont trop peu décisives pour qu'il soit nécessaire de supposer un emprunt. Nous conclurons de même pour les rapports entre les Psaumes et les écrits du Nouveau Testament. Est-il nécessaire de croire, par exemple, que Notre Seigneur Jésus-Christ s'est souvenu du Ps. III[e], lorsqu'il stigmatisait la fausse justice des scribes et des pharisiens? Que l'on retrouve, en outre, dans les écrits d'une même époque des expressions ou même des sentences qui se ressemblent, qu'y a-t-il de plus naturel? Ces expressions et ces sentences sont du domaine commun et personne n'a le droit de se les réserver. Si quelques critiques voulaient se bien pénétrer de cette vérité ils seraient plus discrets dans leurs affirmations et ne concluraient pas d'un ou deux passages, rappelant un écrit antérieur, que le plus récent dépend de l'autre.

V

Le résultat de la discussion critique, que nous venons de terminer, est que les Psaumes de Salomon ont été écrits par un Pharisien dans la seconde moitié du 1[er] siècle avant Jésus-Christ; nous pouvons donc les considérer comme un témoin fidèle des doctrines juives et surtout pharisiennes, dominantes à cette époque. Mais, avant d'aborder cette recherche, disons un mot du contenu de notre document et du but que s'est proposé l'auteur.

L'écrit est polémique; c'est le pamphlet d'un partisan pharisien, stigmatisant les crimes et les iniquités de ses adversaires saducéens. Il proteste avec des cris d'indignation et de colère contre la tendance des grands à accepter l'étranger et à subir son influence corruptrice. Quelques psaumes sont d'un caractère très général, mais l'ensemble forme un tout, où la même idée se développe d'un bout à

l'autre. Tout Israël a péché ; les rois, les grands, le peuple ont commis l'iniquité. Pour les châtier, Dieu a envoyé un conquérant étranger et des calamités sans nombre se sont abattues sur Israël. Mais Dieu a fait alliance avec son peuple de choix et le châtiment n'est pas pour la destruction mais pour la correction. Le Seigneur enverra son Messie qui détruira les nations et fera régner la paix et la joie dans Jérusalem purifiée. Ne croirait-on pas entendre les vieux prophètes hébreux dénonçant les péchés du peuple, rappelant les malheurs qui ont accablé Israël et le menacent encore, mais à la fin faisant luire l'espoir du bonheur dans le futur royaume messianique ?

Si les Psaumes de Salomon nous rappellent la prédication prophétique, ou si, par leur forme, ils sont une imitation directe des psaumes canoniques, on ne peut dire qu'ils ont la magnificence et la grandeur de style des uns ou la riche poésie des autres. Ils sont au contraire d'un ton simple et presque terre à terre ; l'inspiration en est courte et quelquefois vulgaire. Le plan de chacun est très nettement défini, et il semble bien que l'auteur ne s'est pas laissé entraîner par son imagination et qu'il a travaillé de sang-froid. En somme, c'est un compilateur, auquel par conséquent l'originalité fait presque ordinairement défaut. Pourtant, certains passages sont d'un beau mouvement lyrique, et lorsque la passion entraîne le Pharisien, il éclate en malédictions d'une éloquence virulente. La description du règne messianique est faite aussi avec une heureuse justesse d'expressions.

Tels qu'ils sont, les Psaumes de Salomon forment un heureux contraste avec les autres apocryphes du temps, Hénoch, les Oracles sibyllins, l'Apocalypse de Baruch, tous écrits dans un style obscur et embrouillé. Les enseignements de notre document sont au contraire clairs et précis. Dans l'exposition que nous allons en faire, nous ne nous arrêterons pas aux doctrines textuellement extraites de l'Ancien Testament, mais nous examinerons plutôt les idées qui se présentent à cette époque sous un jour plus spécial. Cependant, quoique la doctrine de la royauté de Dieu sur

Israël soit dans nos psaumes ce qu'elle était déjà dans les anciens Livres hébreux, nous ne pouvons la passer sous silence, car elle est la base profonde sur laquelle repose tout le raisonnement, et en outre elle fait l'unité de ces morceaux détachés.

Dieu est roi dans les cieux, II, 34; que les puissants de la terre considèrent le jugement du Seigneur, qui est un roi grand et juste, II, 36. Mais Dieu est surtout le roi d'Israël; à chaque page le psalmiste l'affirme, V, 22; XVII, 1, 38, 51. Il est le Dieu de Jacob, XVI, 3, son amour et sa bonté sont toujours sur Israël, V, 21, VII, 8, la race d'Abraham a été choisie entre toutes les nations et une alliance a été contractée entre Dieu et son peuple, IX, 17-20; Israël est le serviteur de Dieu, XVII, 23, c'est sa portion et son héritage, XIV, 3; Dieu lui a promis ses bénédictions, XI, 8.

C'est dans les Livres de l'Ancien Testament que le psalmiste a trouvé ces idées, et s'il les répète à chaque page, presque à chaque ligne, c'est que lui, Pharisien, veut sans cesse protester contre la royauté illégitime, à ses yeux, de la dynastie asmonéenne. C'est parce qu'ils ne reconnaissaient comme rois que Dieu et les fils de David, que plus tard les Pharisiens refuseront de prêter serment de fidélité à Hérode et qu'ils demanderont à Notre-Seigneur s'il est permis de payer l'impôt à un prince étranger.

La Providence de Dieu veille sur toute la terre, car l'univers est l'œuvre de ses mains; c'est lui qui a créé les astres qui roulent dans l'espace, XVIII, 12-14; sa miséricorde s'étend à toute la terre, V, 17, XVII, 38, XVIII, 3, ainsi que sa justice, VIII, 29; IX, 4. Mais la Providence de Dieu, sa justice et sa miséricorde s'exercent envers Israël d'une façon toute particulière, et c'est dans les sentiments de résignation qu'exprime le psalmiste en face des châtiments divins que nous allons encore retrouver le Pharisien.

Israël est accablé sous le poids de calamités de toute nature, invasion, guerre, dissensions civiles, tyrannie étrangère et domestique, famine. Un Saducéen aurait regretté

l'indépendance de sa patrie, le renversement de la royauté nationale; pour le Pharisien, ces châtiments correcteurs ont été rendus nécessaires par les péchés du peuple, et il justifie la conduite du Seigneur envers Israël, II, 16, VII, 3, etc. Non seulement Dieu a permis, mais encore il a voulu cette épreuve, II, 1, 24. Le psalmiste demande pourtant que le châtiment ne soit pas tel qu'il pervertisse le pécheur, et que la colère du Seigneur n'aille pas jusqu'à l'anéantir, VII, 4. D'ailleurs, c'est surtout sur le pécheur que tomberont les calamités les plus lourdes, les justes en seront préservés, XIII, 2, 5; XV, 6, 8; la prière du juste sera entendue, XV, 1. Car lui, Pharisien, sait que le vrai Israël, ce sont les justes, c'est le troupeau du Seigneur, XVII, 45, ce sont ceux qui implorent Dieu dans la patience, II, 40, qui le craignent et qui l'aiment dans la sincérité de leur cœur, IV, 29, X, 4. Le saint de Dieu vit dans la patience et la résignation, X, 2, XIV, 1; il ne demande que le suffisant convenable, V, 18, car la médiocrité avec la justice et la bénédiction de Dieu suffit au pauvre, V, 20. L'homme qui surabonde de biens pèche, V, 19. Il n'attend rien de la force des armes, mais tout de la miséricorde et des promesses de Dieu, VII, 9. Voilà en résumé les idées qu'exprime le psalmiste sur la Providence de Dieu, sa justice et la conduite du juste. Sur la liberté humaine il n'est pas moins explicite.

Dieu a châtié Israël, parce qu'Israël avait péché, mais il le châtie pour qu'il se convertisse ; le pécheur ne peut reprocher à Dieu de l'avoir puni sans qu'il l'eût mérité; celui qui commet l'iniquité est lui-même la cause de la perdition de son âme, IX, 9. L'homme est libre de pratiquer la justice ou de commettre l'iniquité dans les œuvres de ses mains: « O Dieu, dit le psalmiste, nos œuvres sont dans le choix et la puissance de nos âmes, » IX, 7. Voilà la liberté humaine clairement affirmée, mais avec la restriction qu'y mettaient les docteurs pharisiens. L'homme est libre, mais il agit sous l'action directe de Dieu. Ainsi parle le psaume V, 5, 6 : « Et qui prendra quelque chose de ce que tu as fait, sinon celui à qui tu le donnes ? Car pour

l'homme sa part est devant toi dans la balance, il n'y ajoutera rien et ne l'augmentera pas contre ton jugement, ô Dieu. »

Cette liberté engendre la justice ; mais. c'est bien de la justice, telle que pouvait la comprendre un Pharisien qu'il est question ici. Elle est acquise d'abord par les actes cérémoniels, et celui qui néglige les observances légales est un pécheur, I, 8, VIII, 26, 13; mais, en outre, le juste loue Dieu, III, 1, 3 V, 1, etc., le prie, II, 24, V, 7 et se repent de ses fautes III, 5, 6, IX, 11-15.

Le juste d'ailleurs sera récompensé, sur cette terre d'abord, tandis que le pécheur sera puni et les calamités qui accablent celui-ci sont le juste châtiment de ses crimes, II, 7, 17; XIII, 4, 5. De plus, viendra un jour où Dieu jugera les hommes, où il examinera la terre, XV, 14. Ce sera pour les justes un jour de récompense, ib., de miséricorde, XIV, 6 et de bénédiction, XVIII, 6, et pour les pécheurs un jour de destruction, ils périront, XV, 14; leur héritage est l'enfer, les ténèbres et la destruction, XIV, 6.

Et cette récompense des justes sera pour l'éternité, car notre psalmiste affirme nettement la doctrine spécialement pharisienne de la résurrection. Ceux qui craignent le Seigneur ressusciteront pour la vie éternelle et leur vie sera dans la lumière du Seigneur et elle ne les abandonnera pas, III, 16; la vie des justes durera toujours, XIII, 9 et les saints du Seigneur hériteront de la vie dans la joie, XIV, 7. Dieu a ressuscité le juste dans la gloire, II, 35. Le pécheur ressuscitera-t-il aussi ? Il ne semble pas. Le pécheur ne ressuscitera pas, affirme le psaume III, 13, et sa destruction est pour l'éternité, XII, 9. Les pécheurs seront enlevés par la destruction et leur souvenir même ne se trouve plus, XIII, 10. Ailleurs cependant il est dit que leur vie sera continuée, XIV, 6; XV, 16. Cette contradiction apparente s'explique par l'idée que se faisait le psalmiste de la vie après la mort. Avant le jour du jugement le juste et le pécheur vivaient d'une vie obscure dans le shéol ou l'hadès. Au jour de la miséricorde, le juste ressuscitera, mais Dieu

ne se souviendra pas des pécheurs, III, 14; ils ne ressusciteront pas, III, 13, leur vie se continuera dans l'enfer, car leur héritage est l'enfer, les ténèbres et la destruction, XIV, 6; XV, 11.

VI

Ces enseignements, qu'il est possible d'extraire des Psaumes de Salomon sur la royauté de Dieu, sa Providence, la liberté humaine, la rétribution après la vie sont certainement très importants à connaître, car ils éclairent, sinon d'un jour nouveau, du moins d'une lumière plus vive, les doctrines pharisiennes au temps de N.-S. Jésus-Christ. Et n'oublions pas que les docteurs pharisiens sont les vrais représentants de la théologie juive; le peuple pensait comme eux. Mais quelle que soit leur valeur d'information ou d'éclaircissement sur ces diverses questions, c'est sur le Messie principalement, sa nature, sa mission que nos psaumes doivent surtout être interrogés. Dans la littérature de cette époque ils occupent une place à part pour la précision et la clarté de leurs idées messianiques et il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ils ont été, à cette époque, des premiers à connaître un Messie nettement personnel. Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire des espérances messianiques chez les Juifs, mais, pour saisir la valeur des enseignements de notre document, il nous faut redire en quelques mots ce que nous apprennent sur ce sujet les autres écrits de la même époque.

Sans remonter plus haut, il est certain que l'idée messianique est clairement énoncée chez les prophètes, chez Isaïe et Michée en particulier; mais cette idée paraît s'être affaiblie et même altérée dans la suite des temps, au point qu'au Ier siècle avant Jésus-Christ elle est assez obscurcie. Les livres qui nous restent de cette époque sont très peu explicites. Nous ne rapporterons pas le peu qu'on en peut glaner dans l'Ecclésiastique, Judith, les Maccabées, Tobie,

la Sagesse, puisque nous ne devons pas remonter au delà du Ier siècle av. J.-C.

Les Oracles sibyllins parlent d'un roi, que Dieu enverra du ciel, qui jugera chaque homme dans le sang et la lueur du feu (III, 286). La section III, 652-794, est tout entière consacrée à la description des temps messianiques. Le roi, envoyé de Dieu, mettra fin à la guerre sur la terre en tuant les uns et en accomplissant les promesses faites aux autres. Après de sanglants combats que livreront contre lui les rois païens, les enfants de Dieu vivront dans la joie et la tranquillité; Jérusalem sera le centre du monde et Dieu établira un royaume éternel sur tous les hommes.

La partie du livre d'Hénoch, qui remonte très probablement à l'époque où nous sommes, est peu explicite au sujet du Messie. Dans la vision sur *le Jugement* (ch. XL) l'auteur voit Dieu assis sur un trône. Jérusalem est soigneusement enveloppée et transportée ailleurs ; à sa place on apporte une nouvelle Jérusalem, où habitent les Juifs pieux, à qui les païens rendent hommage. Alors apparaît un taureau blanc (le Messie), que toutes les bêtes des champs et les oiseaux du ciel craignaient et imploraient en même temps. En d'autres termes, les Gentils se convertissent au vrai Dieu.

Dans les Psaumes de Salomon la description du Messie et de son royaume est autrement nette et circonstanciée. Nous y retrouvons tous les attributs généraux qui caractérisaient le Roi libérateur d'Israël, et de plus nous y distinguons certains traits plus particuliers.

Rappelons en quelques mots ce que sera, d'après notre document, le Messie, son origine, sa mission et la nature de son règne. Et d'abord, le Messie viendra en un temps que Dieu seul connaît, XVII, 23 ; mais sa venue sera précédée de grands désastres, car avant de demander à Dieu de faire surgir le roi, fils de David, qui doit régner sur Israël, XVII, 23, le psalmiste se complaît dans l'énumération des catastrophes nombreuses qui désolent le pays : triomphe des Gentils, destruction de la dynastie asmonéenne, dispersion du peuple, iniquité générale, sécheresse, XVII, 6-22.

C'est Dieu qui fera surgir le Messie, XVII, 23, qui l'exaltera, XVIII, 6, et ce sera un descendant de David, XVII, 23, car le Seigneur a choisi David pour être roi sur Israël; il lui a fait un serment en faveur de sa race, et lui a promis que jamais son royaume ne serait enlevé à celle-ci, XVII, 5.

La mission du Messie est purificatrice : « Avec justice purifie Jérusalem des nations qui la foulent pour la détruire, » XVII, 25, mais elle sera tout à la fois de destruction et de restauration. Le Messie renversera la suprématie des Gentils; avec une parole de sa bouche il détruira les nations impies qui à ses reproches fuiront devant lui, XVII, 27; il sera leur juge dans la sagesse de sa justice, 31. Il renversera aussi les princes injustes, 24, et chassera de l'héritage du Seigneur les pécheurs, dont il détruira l'orgueil et mettra en pièces la puissance, 26; il réprimandera les chefs et détruira les pécheurs par la puissance de sa parole, 41. Les Gentils et les pécheurs étant détruits, le Messie régnera sur Israël, XVII, 23, 35 : « Leur roi est le Messie Seigneur, 36. » Il rassemblera les tribus dispersées d'Israël, XVII, 28, il les divisera suivant leurs tribus sur la terre, 30; les nations elles-mêmes ramèneront les fils exténués de Jérusalem, 34. Il purifiera Jérusalem et la sanctifiera, telle qu'elle était dès le commencement, 33; et pour le servir il aura sous son joug les peuples des nations, et celles-ci viendront des extrémités de la terre voir sa gloire, 32, 33.

Le règne du Messie est spirituel, saint, sage et juste. Le Messie n'est pas un roi conquérant, ce n'est pas dans les armes ni dans les guerriers qu'il place ses espérances, 37, c'est le Seigneur lui-même qui est son roi et son espoir, 38. C'est par la pureté et la sainteté qu'il régnera, 33, étant lui-même pur du péché, il pourra commander un grand peuple, 41, qu'il conduira dans la sainteté, 46. Il ne permettra pas que l'iniquité demeure parmi les tribus du peuple sanctifié par le Seigneur, son Dieu, 28, 29. Car tous ses sujets sont les fils de leur Dieu, 30, et ils sont tous saints, 36. C'est avec sagesse qu'il accomplira sa mission, 25, et qu'il jugera les nations, 31. Dieu d'ailleurs l'a rendu puissant par l'Esprit saint et sage par le conseil de l'intelligence,

42, XVIII, 8. Enfin la justice du règne du Messie est plusieurs fois attestée, XVII, 31, 25. Il conduira le peuple saint dans la justice, 28; il est puissant avec justice, 42, il fera paître le troupeau du Seigneur dans la justice et sous son règne il n'y aura aucun orgueilleux pour l'opprimer. Sa parole puissante, 27, sera plus pure que l'or le meilleur, 48, et elle sera comme les paroles des saints (des anges ?) au milieu des peuples sanctifiés, 49.

A ces caractères généraux du Messie et de son règne nous pouvons joindre quelques traits distinctifs, que nous relevons dans les Psaumes de Salomon. A trois reprises, le roi libérateur d'Israël est appelé Χριστὸς, c'est-à-dire l'Oint ou le Messie, pour employer le mot qui se rapproche le plus du mot hébreu, Mashiach. Ce terme désignait dans l'Ancien Testament, d'une manière générale, celui qui était oint avec l'huile sacrée. Le grand-prêtre et le roi reçoivent donc quelquefois ce titre. Aucun prophète n'avait donné ce nom au roi libérateur d'Israël; nous en excepterons cependant Daniel IX, 25, qui parle d'un Oint chef, Χριστὸς ἡγούμενος. Partout ailleurs ce mot désigne un grand-prêtre ou un roi ordinaire, mais non le roi idéal qui devait sauver Israël. Remarquons toutefois que dans les psaumes canoniques le roi théocratique, type du Messie, est plusieurs fois appelé l'Oint du Seigneur. Il est même des exégètes qui voient dans quelques passages une allusion directe au roi libérateur d'Israël.

Cependant l'emploi de ce terme pour désigner le Libérateur d'Israël se généralise au 1er siècle avant J.-C. et un peu plus tard, car nous le retrouvons dans Hénoch, XLVIII, X, 52, dans le Targum d'Onkelos sur la Genèse, XLIX, 10, et celui de Jonathan sur les Prophètes, dans le IVe Livre d'Esdras, VII, 28, XII, 32, et dans l'Apocalypse de Baruch, 29, 3. Enfin et surtout, le Nouveau Testament en fait un fréquent usage dans sa forme hébraïque *Messias* ou sa forme grecque Χριστὸς. Mais nous devons relever que, Daniel mis à part, c'est notre document qui le premier l'emploie dans le sens qui, plus tard, fut le plus en usage.

Il faut aussi remarquer que le Messie de nos psaumes est

fils de David; c'est l'ancienne conception prophétique, à laquelle revient le psalmiste. Au temps des Maccabées et de l'auteur de l'Ecclésiastique c'était un prophète véritable qui devait rétablir les tribus de Jacob, I Macc. XIV, 41; Eccles. XLVIII, 10, 11.

Mais le Messie n'est pas le roi suprême d'Israël, il n'est qu'un roi vassal de Dieu. Le Seigneur est son Dieu, XVII, 28, XVIII, 8; son roi, XVIII, 38, son espoir, 38, 43, c'est Dieu qui l'a établi, qui l'a élevé sur Israël et qui l'a instruit, 47. La force et la puissance du Messie sont dans la crainte de Dieu; ses sujets sont le troupeau de Jéhovah, XVII, 45, dont ils sont les fils, 30.

Faut-il conclure de ces passages que, pour le psalmiste, le Messie était un être purement humain ? Pour répondre à cette question, il faut rappeler brièvement quelles étaient les idées dominantes à cette époque sur la nature du Messie. Au temps des prophètes on connaissait certainement la divinité du Messie; mais dans le cours des siècles cette notion s'affaiblit au point que nous ne la retrouvons plus dans les écrits du I[er] siècle avant J.-C. Pour les Oracles sibyllins, III, 286-290, le Messie est un être supraterrestre. Le Livre d'Hénoch l'appelle le fils de l'homme, le fils de la femme, l'oint, le juste, l'élu, et dans un autre passage, qui est probablement plus récent et a dû être influencé par les écrits chrétiens, le fils de Dieu, CV, 25. Partout ailleurs le Messie reçoit de Dieu la puissance et tous les dons qui le caractérisent. Le Livre des Jubilés pas plus que Philon ne connaissent un Messie Dieu. Encore au milieu du II[e] siècle après J.-C. l'interlocuteur de Justin, le Juif Tryphon déclarait, XLIX, que, pour ses compatriotes, le Messie est un homme, qui naîtra de l'homme et qui sera oint par Elie. Que dans les premiers siècles après J.-C. les rabbins juifs aient enseigné la divinité du Messie, on en trouvera la démonstration concluante dans Schœttgen : *Horæ hebraicæ*, II, *de Messia*, p. 369, mais tous les textes cités sont postérieurs au milieu du II[e] siècle, et il est bien permis de croire que le christianisme n'est pas étranger à ce retour de la théologie juive à l'ancienne conception du Messie.

Ces préliminaires nous permettront de préciser et de mieux comprendre les enseignements de nos psaumes sur la nature du Messie. Nous avons déjà vu que pour eux le Messie était sous la dépendance de Dieu ; cependant c'est un être surhumain, car il est pur de péché, il peut réprimander les chefs et détruire les pécheurs par la puissance de sa parole, XVII, 41, il est puissant par l'Esprit-Saint, 42. Il semble même qu'au ps. XVIII, 6, il soit question de la préexistence du Messie : « Que Dieu purifie Israël pour le jour de la miséricorde et de la bénédiction, pour le jour qu'il a choisi pour l'exaltation (l'avènement) du Messie. »

Mais en trois passages, au titre de Χριστὸς le psalmiste ajoute celui de Κύριος; le roi libérateur d'Israël sera le Christ Seigneur. Deux fois il est vrai on pourrait traduire : le Christ du Seigneur. Cette expression devait être commune à cette époque, car nous la retrouvons dans saint Luc, II, 11 : « Aujourd'hui nous est né un Sauveur qui est Christ Seigneur. » Or, ce terme de Κύριος étant celui qui est employé dans les Septante pour traduire l'hébreu Jéhovah, il est possible que le texte hébreu de nos psaumes fut Mashiach Jéhovah, ce qui impliquerait nécessairement la divinité du Messie. Il ne serait pas impossible cependant que nous n'ayons ici une traduction défectueuse de l'hébreu, et qu'il fallut lire : le Christ du Seigneur. Il suffisait pour cela d'une fausse vocalisation. Les Septante ont justement fait une faute du même genre ; dans *Lamentations*, IV, 20, l'hébreu disait : l'Oint du Seigneur, ils ont traduit : l'Oint Seigneur. D'ailleurs, il est possible aussi que le traducteur de nos psaumes ait rendu par Κύριος un terme hébreu signifiant simplement maître, seigneur, au sens humain du mot. En résumé, les Psaumes de Salomon disent clairement que le Messie est un être humain, doué d'attributs surnaturels, mais en même temps il est au moins une expression qui affirme la divinité du Messie, à la condition toutefois que la traduction de l'hébreu soit exacte.

Si maintenant nous jetons un regard en arrière pour dégager les résultats principaux de cette étude, nous pou-



vons les résumer dans les conclusions suivantes : les Psaumes de Salomon, dont nous ne possédons plus que le texte grec, ont été écrits en hébreu par un Pharisien, au milieu du Ier siècle avant J.-C., entre 63 et 48 ; ils ont été traduits en grec vers la fin du même siècle et sont purs de toute interpolation chrétienne. Composés au moyen de fragments des anciens Livres hébreux, ils en reproduisent les doctrines ; mais sur la Providence de Dieu, la liberté humaine et la rétribution après la mort, ils se rattachent nettement à l'école pharisienne. La description du Messie et de son règne, qu'on y trouve aux psaumes XVII et XVIII, sont d'une haute importance pour l'histoire des espérances messianiques ; car elle se rattache d'un côté à la tradition prophétique, et de l'autre elle fait pressentir la révélation nouvelle.

Il serait facile de faire ressortir quelle vive lumière ces enseignements jettent sur ce que nous savions déjà relativement aux idées religieuses des Juifs, au temps de J.-C. ; nous laissons ce soin aux historiens du christianisme naissant, et nous préférons dégager de la dernière partie une conclusion plus immédiatement pratique.

Si nous en croyons l'hypothèse la plus récente du rationalisme, Jésus-Christ, tel que nous le connaissons, serait un personnage tout à la fois réel et idéal. Ce serait une figure symbolique, autour de laquelle se seraient condensées toutes les idées religieuses de l'époque. Jésus a vécu, et quelques traits de sa vie réelle nous ont été conservés ; mais sa physionomie définitive, celle que nous a transmise la tradition, aurait été formée par la conscience chrétienne qui, par couches successives, lui aurait attribué tous les caractères du Messie et donné les traits des personnages les plus illustres de l'Ancien Testament.

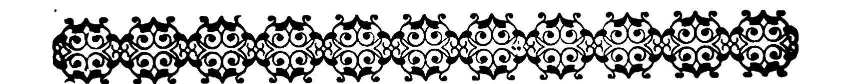
Nous n'avons pas à entrer dans la discussion complète de cette hypothèse, qui d'ailleurs craque de toutes parts ; il suffira de relever le démenti que lui donne notre document. Les Psaumes de Salomon nous disent en termes nets et précis ce qu'aux environs de l'ère chrétienne le Messie était pour les docteurs, et l'idée que s'en formait le

peuple juif. C'était un roi puissant, vainqueur des nations, restaurateur de la grandeur d'Israël, juge et dominateur du monde, vassal de Dieu, qui l'a envoyé et l'a instruit. Voilà le Messie de l'imagination populaire. Est-ce là Jésus, que nous connaissons? Jésus, pauvre, vivant dans le travail, humilié, persécuté, entouré de disciples aussi pauvres que lui; enfin, souffrant et mourant après avoir déclaré que son royaume n'est pas de ce monde? Est-ce dans la conception populaire du Messie que la conscience chrétienne aurait trouvé la notion de Jésus, fils de Dieu, Dieu lui-même, mourant pour expier les péchés de tous les hommes? La vérité est que c'est par Jésus-Christ lui-même et par son enseignement que l'idée messianique, en se réalisant, a reçu tout son développement.

Ainsi croule l'hypothèse rationaliste. La vérité, consignée dans nos saints Livres, reste debout en face des systèmes toujours changeants. En vain le rationalisme modifie ses vues; l'hypothèse du jour est aussi éphémère que l'a été celle d'hier et que sera celle de demain. Quelquefois la raison semble hésiter en face de ces systèmes; l'erreur et la vérité y sont si habilement mélangées que nous avons de la peine à opérer le triage, et à faire ressortir la fausseté de l'hypothèse; mais soyons patients, ou bien l'erreur se détruira d'elle-même, ou quelque nouvelle découverte viendra la renverser.

E. JACQUIER.





MÉLANGES

LES MÉMOIRES DU BARON HYDE DE NEUVILLE

Le Français aime à écrire des mémoires : il y a longtemps que Chateaubriand en a fait la remarque, et cette remarque demeure toujours vraie. Nous aimons aussi à en lire. Cette manière de conter l'histoire, plus vivante et plus dramatique que toute autre, ne manque jamais de nous captiver. Quand le personnage qui nous raconte sa vie est d'aventure un homme dont le rôle a eu de l'importance, nous suivons avec passion son récit, et il nous peine d'abandonner son livre tant que nous n'en avons pas lu la dernière page. Comment la curiosité publique pourrait-elle alors rester indifférente à la publication des *Mémoires du baron Hyde de Neuville* (1), dont le dernier volume vient de paraître ? Ceux qui connaissent l'histoire de notre pays sous la Restauration n'ont pas oublié le nom de cet homme politique, dévoué serviteur de la monarchie, qui est peu à peu rentré dans l'ombre après que le dernier roi légitime fut parti pour l'exil. Toute notre ambition serait de fixer, dans ses traits les plus frappants, la figure de cet homme loyal et bon, que le grand public connaît peu, et

(1) *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville.* — T. I. La Révolution, le Consulat, l'Empire. — T. II. La Restauration, les Cent Jours, Louis XVIII. — T. III. Charles X, la duchesse de Berry, le comte de Chambord. Trois vol. in-8 de XI-538, 516 et 591 pages. Paris, E. Plon et Nourrit.



que ses contemporains ont seuls apprécié comme il le méritait.

Le trait le plus caractéristique de cette physionomie, c'est l'ardeur et l'énergie des convictions politiques. Mourir au service d'une belle cause, quel rêve ! Parfois une voix auguste s'élève qui nous invite à l'abandonner pour une cause plus grande encore, et alors notre devoir est d'obéir. Mais, tant qu'un intérêt supérieur ne nous oblige pas à quitter un drapeau, quel bonheur de le tenir ferme et de combattre sous ses plis ! Ce bonheur, Guillaume Hyde de Neuville l'eut toute sa vie. Issu d'une famille jacobite, que la défaite définitive des Stuarts avait forcée de se réfugier en France, fils d'une mère dont la piété était relevée par le caractère le plus énergique, jamais il ne changea rien à sa foi politique pas plus qu'à son *Credo* religieux, et il se battit pour la défense de ses convictions, sans jamais penser qu'il pût les cacher, ou attendre le triomphe de sa cause dans l'effacement et le silence. Suivons-le pendant sa vie, et nous verrons qu'il agit toujours. Et il agit quand beaucoup d'autres croyaient avoir des motifs suffisants pour se croiser les bras. Il agit, et l'action est devenue tellement inhérente à sa personne, qu'on serait étonné de le voir se reposer un seul instant. Georges Cadoudal lui disait quelque chose de semblable, un jour, ou plutôt une nuit qu'ils roulaient ensemble dans une barque à la merci de la tempête, en essayant de gagner Boulogne : « Nous ne serons jamais que des conspirateurs, et le pli en est pris. » M. de Vitrolles exprimait la même idée d'une manière plus exacte : « Vous serez toujours l'homme d'action par excellence. »

Ajoutons que cette vie si agitée fut parfois singulièrement favorisée par les événements, en sorte que l'on peut croire qu'elle a été gouvernée par une Providence particulièrement bienveillante. Lui-même nous le fait remarquer en écrivant ces lignes dans la préface de ses *Mémoires* : « Je puis dire avec sincérité que toutes les épreuves auxquelles ma vie a été bien soumise, n'ont pu m'empêcher d'être constamment heureux. » Le résumé,

aussi fidèle que possible, que nous allons faire de ces *Mémoires*, fournira la preuve de ce que nous avançons.

L'enfance de Guillaume Hyde de Neuville ne présente pas de particularités intéressantes. Mais il était à peine adolescent, qu'il commençait à montrer l'énergie de ses convictions. A l'âge de quatorze ans, il faisait sa rhétorique au collège du Cardinal-Lemoine, sous la direction de l'abbé Levasseur. C'était au moment où l'on voulait imposer aux ecclésiastiques la constitution civile du clergé. Le digne professeur se retira plutôt que de prêter un serment contraire à sa conscience. Guillaume ne se contenta pas de l'approuver et de le féliciter. Le jour où un nouveau professeur, celui-ci assermenté, parut dans la classe, l'élève se leva, protesta qu'il répudiait un tel maître, et quitta la classe avec éclat. Il ne courait aucun danger ce jour-là; mais peu de temps après il allait braver toutes sortes de périls pour affirmer et défendre ses convictions politiques.

Un jour, il apprit que Marie-Antoinette allait assister à une représentation où des manifestations hostiles étaient préparées contre elle. Il s'y rendit, et comme le citoyen Ducos — plus tard membre de la Convention —, refusait de se découvrir devant elle, il lui arracha son chapeau, qui fut ensuite jeté de loge en loge et mis en pièces, aux applaudissemeats des spectateurs. Il discutait aussi sur les places publiques pour défendre la cause du roi, et un jour il ne craignit pas de tenir tête à la trop fameuse Théroigne de Méricourt. Les temps devenant de plus en plus mauvais, il se portait partout où il avait appris que la vie du roi ou celle de la reine seraient en péril. Et il n'avait encore que seize ans!

Rappelé par son père dans le Berry, son pays natal, il s'échappa bientôt, quand une mort prématurée fut venue l'enlever à son affection. Pendant le procès de Louis XVI, il fit des démarches pressantes et multipliées auprès des députés pour les déterminer à sauver le roi. Puis, quand le malheureux monarque eut été condamné à mort, il se concerta avec des jeunes gens aussi résolus que lui, dans le but de guetter le passage du roi et de l'enlever à ses

bourreaux au moment où il serait conduit à l'échafaud. Il ne renonça à ce téméraire projet que sur une défense expresse de Louis XVI, qui lui fut communiquée par M. de Malesherbes. Il complota ensuite pour délivrer la reine, et sa bonne fortune seule put le soustraire à une police soupçonneuse, qui avait eu vent du complot. Mais, s'il ne lui fut pas donné de sauver ces illustres victimes, il en sauva d'autres : des prêtres ou des religieux qui avaient refusé le serment, des Berrichons compromis dans l'insurrection du Sancerrois, des émigrés saisis en mer par des croiseurs français. Et il ne se contenta pas de ce rôle, déjà bien dangereux par ces temps si mauvais. Persuadé qu'un audacieux coup de main pouvait sauver la France, et qu'il y avait assez de royalistes déterminés pour y ramener les Bourbons, il se mit en rapport avec le chevalier de Coigny, et se rendit à Londres auprès du comte d'Artois. Il était résolu que l'on occuperait la Bretagne et la Normandie, en se rapprochant autant que possible de Paris, parce que l'on comptait sur de nombreux partisans dans la capitale. Mais le comte d'Artois se fit attendre. Les succès remportés par Bourmont, Châtillon et les autres chefs royalistes n'eurent pas de suite, et Hyde de Neuville fut obligé de repasser en Angleterre.

Bonaparte revint d'Egypte peu après, et dès lors il était facile de prévoir que la lutte serait difficile contre un homme aussi déterminé. Le coup d'Etat du 18 brumaire affirma son énergie et lui donna un pouvoir prépondérant. Et, en même temps, il eut l'habileté de ne décourager aucun des partis qu'il croyait pouvoir lui être utiles. Il s'occupa de pacifier la Vendée et les départements soulevés, et il chercha à se concilier les royalistes, en leur laissant espérer qu'il pourrait bien ramener les Bourbons exilés. Hyde de Neuville fut envoyé à Paris avec le général d'Andigné pour sonder les dispositions du premier Consul. Ils eurent avec lui deux entrevues, pendant lesquelles Bonaparte s'efforça de les gagner à la République : tentative évidemment inutile avec deux hommes trempés comme d'Andigné et Hyde de Neuville. « Nous fûmes l'un et l'au-

tre ce que nous devions être, dit ce dernier, fermes dans notre foi et inébranlables devant la séduction ; car le grand homme n'oublia rien pour nous persuader que les royalistes devaient venir à lui. Les Bourbons n'ont plus de chances, nous disait-il; vous avez fait pour eux tout ce que vous deviez faire; vous êtes braves : rangez-vous du côté de la gloire. Oui, ajouta-t-il en s'adressant particulièrement à moi..., venez sous mes drapeaux : mon gouvernement sera le gouvernement de la jeunesse et de l'esprit. » M. d'Andigné fit un mouvement et s'écria : « Notre place est ailleurs ! » Alors le premier Consul reprit avec fierté : « Rougiriez-vous de porter un habit que porte Bonaparte ? » La discussion ne pouvait aboutir. En terminant, Bonaparte demanda aux deux envoyés : « Mais enfin, que vous faut-il pour faire cesser la guerre civile ? » Ce fut Hyde de Neuville qui prit la parole pour lui répondre : « Deux choses : Louis XVIII pour régner sur la France, et Bonaparte pour la couvrir de gloire. »

Les dernières espérances des royalistes s'effacèrent peu à peu, et ils durent enfin reconnaître que le pouvoir de Bonaparte était consolidé pour longtemps. Hyde de Neuville constata que toute tentative en faveur des Bourbons était en ce moment inutile, et il résolut de se soumettre au premier Consul. Mais celui-ci ne se contenta pas de cet acte de soumission. Pour rayer de la liste des émigrés l'ancien agent des Vendéens, l'ex-compagnon de Georges Cadoudal, il exigea de lui un serment de fidélité. Hyde de Neuville, jugeant que ce serment ne pouvait être prêté qu'à son souverain légitime, le refusa à Bonaparte, et l'arrêt de proscription ne fut pas rapporté. Pendant quelque temps, le proscrit échappa aux recherches de la police en se cachant à Couzon, aux environs de Lyon, sous le nom d'emprunt de docteur Rolland. Grâce à la connivence de la famille Valesque, rien ne trahit son vrai nom. Il se livrait à la médecine, visitait les malades, et donnait gratuitement ses soins aux familles pauvres. Il pratiquait aussi la vaccine, encore peu connue à cette époque, et il le faisait avec un tel zèle, que le gouvernement voulut l'en récompenser.

Mais la médaille offerte au médecin charitable ne put lui être décernée, parce que le maire de Couzon ne voulut pas révéler son nom, et le proscrit dut attendre dans la retraite et l'effacement son arrêt de grâce.

Madame Hyde de Neuville résolut de fléchir elle-même Napoléon, et elle alla le trouver pour lui demander justice. Mais, avant de parvenir jusqu'à lui, il fallait alors traverser l'Allemagne, où l'enchaînait vainqueur toute une suite de glorieux combats. Là, profitant du noble enivrement de la victoire, elle espérait lui arracher un acte d'équité. Elle n'arriva jusqu'à l'empereur qu'à Schœnbrünn, au lendemain de la bataille d'Austerlitz, et elle ne put obtenir de lui qu'une commutation de peine : Hyde de Neuville était exilé aux Etats-Unis, et le séquestre mis sur ses biens devait être levé aussitôt qu'il se serait embarqué pour l'Amérique.

Madame Hyde de Neuville avait obtenu que son mari traversât la France pour aller chercher un transport en Espagne. Par là, l'empereur reconnaissait que le gentilhomme royaliste n'avait été pour rien dans l'attentat du 3 nivôse, ce qu'on appelle plus communément le complot de la Machine infernale. Les deux époux allèrent jusqu'à Cadix, et là, avant de partir pour le Nouveau Monde, ils eurent le bonheur de faire la connaissance de Chateaubriand.

Ils arrivèrent enfin aux Etats-Unis et se fixèrent à New-Brunswick. Hyde de Neuville tenta d'abord d'occuper son activité dans l'élève des mérinos. Mais cette occupation ne pouvait lui suffire. Il s'employa plus utilement à créer l'*Economical School*, qui reçut les enfants des émigrés français, et qui eut l'honneur de compter parmi ses élèves celui qui fut le célèbre Ricord. Il se lia aussi dans ce moment avec le général Moreau, dont il nous dit beaucoup de bien, et dont il ne suspecte ni le patriotisme, ni la loyauté. C'est d'ailleurs un caractère distinctif de Hyde de Neuville, et qui le rend sympathique au plus haut degré : il ne peut voir le mal dans ceux qu'il lui est donné de rencontrer. Il n'admet pas que Georges Cadoudal ait trempé dans des

complots contre la vie de Napoléon, ni que Pichegru se soit suicidé. Il ne voit dans Moreau que le désir d'être utile à la France, et dans Napoléon que le génie politique. Si nous osions dire toute notre pensée, nous ajouterions qu'en cela il a raison : l'œil bienveillant est toujours celui qui voit le mieux, et qui saisit avec le plus de justesse le vrai caractère des personnages.

Des amitiés puissantes s'étaient entremises pour fléchir l'empereur. Mais leurs efforts avaient été vains, et l'exil de Hyde de Neuville durait depuis sept ans, lorsqu'il résolut de retourner en Europe. Il voyait que l'horizon politique s'assombrissait, et il pensait pouvoir se rendre utile à son roi (1814). Les événements marchèrent plus vite qu'il ne s'y était attendu. Arrivé sur les côtes d'Angleterre, il apprit d'un pilote cette nouvelle : « Bonaparte est à l'île d'Elbe, et Louis XVIII à Paris ! » Aussi, renonçant à l'Angleterre, il partit aussi pour la France : au mois de juillet il était à la cour.

« Il avait été à la peine, il pouvait bien être à l'honneur. » Telle est la réflexion qu'il aurait pu se faire, en ne considérant que le triomphe inespéré de son parti. Mais il avait alors dans l'esprit d'autres sentiments et d'autres préoccupations. Il savait le trône de Lonis XVIII mal affermi, et s'inquiétait de voir l'entourage du roi trop confiant dans l'avenir. Personne ne redoutait une tentative de l'empereur détrôné : « On prendra Bonaparte, et tout sera terminé », disait, en se frottant les mains, l'un de ces hommes qui perdent les rois. Plus clairvoyant, Hyde de Neuville demanda et obtint une mission de confiance pour l'Italie, où il voulait surveiller les agissements de Bonaparte et les menées de ses partisans. Il revint en France très alarmé, mais sans pouvoir dessiller les yeux des optimistes de la cour. Quand on apprit que Bonaparte venait de débarquer en France, ils n'en furent nullement alarmés : « Grande joie ! demain nous apprendrons qu'il est pris ! » Hyde de Neuville était mieux avisé quand il leur répondait : « Messieurs, c'est là un grand événement ! Dieu veuille qu'il ne nous soit pas des plus funestes ! » Et il se mit aus-

sitôt à l'œuvre pour en prévenir ou en arrêter les suites. Il voulait d'abord s'opposer à la marche de l'usurpateur. Puis, apprenant la fuite de Louis XVIII, il résolut de s'attacher au roi, sans savoir s'il se dirigerait vers l'ouest ou vers le nord. Il aurait voulu qu'il se rendît à la Rochelle, entre la Bretagne et la Vendée : « Sentir sous ses pieds le sol du pays, c'était préférable à tout !... » Infatigable, il suivit le roi jusqu'à Abbeville, et passant par l'Angleterre, le rejoignit à Gand. Mais il n'y resta pas longtemps. Convaincu que le rétablissement des Bourbons par une armée étrangère ne pouvait que nuire à la dynastie légitime, il eût voulu que la France elle-même accomplît spontanément cette restauration. C'est pour aider à un tel mouvement qu'il alla prendre à Londres les ordres de la duchesse d'Angoulême, et qu'il se rendit ensuite au Havre pour servir sous le général d'Aumont. Mais, avant qu'il eût pu faire quelque chose, Napoléon était vaincu à Waterloo.

Le retour des Bourbons fut un triomphe pour Hyde de Neuville. C'était le triomphe de ses convictions : la cause pour laquelle il avait tant de fois exposé sa vie, était enfin victorieuse. Ce fût aussi un triomphe pour sa personne : sa noble fidélité à son roi lui avait gagné l'estime de tous. Il fut élu à une forte majorité député de la Nièvre, et il fit partie en cette qualité de la *Chambre introuvable*. Pour se rendre utile à son pays, il était résolu à jouer un rôle actif dans les luttes politiques. Sincèrement attaché au roi, il voulait cependant que la Charte ne fût pas un vain mot, ni la Chambre des députés une assemblée de muets. Il entendait que le jeu des institutions parlementaires fût libre et régulier, et il ne cacha pas sa pénible surprise, quand il vit que le premier ministre nommé par Louis XVIII exerçait sur le corps législatif une pression démesurée. Il croyait—et nous le croyons avec lui : la lecture de ses *Mémoires* a dissipé nos derniers doutes — il croyait que combattre ces députés fidèles et loyaux, c'était faire le jeu de la Révolution ; et les événements ne lui donnèrent que trop raison. Le gouververnement voulut se défaire d'un serviteur qu'il jugeait trop gênant, et Hyde de Neuville fut nommé ministre plé-

nipotentiaire aux Etats-Unis. Il accepta. Avant son départ, il reçut du roi le titre de baron. Louis XVIII voulait lui donner celui de comte : mais, comme il n'avait pas d'enfants, il demanda qu'il fût donné à son frère, Paul Hyde de Neuville, qui était plus favorisé sous ce rapport.

Le rôle de diplomate aux Etats-Unis fut assez effacé. La jeune république se sentait assez forte pour ne subir la pression d'aucune puissance, et la France était trop désireuse de la paix pour ne pas éviter tout ce qui pouvait amener un conflit. D'ailleurs, le duc de Richelieu était trop préoccupé des difficultés intérieures pour s'intéresser beaucoup aux affaires du dehors. Les lettres du ministre plénipotentiaire restaient sans réponse, et toutes ses démarches et ses combinaisons échouaient devant le mauvais vouloir de ses supérieurs hiérarchiques.

Les Etats-Unis avaient acquis de la France la belle colonie de la Louisiane (1801). Mais ils désiraient s'annexer de nouveaux territoires, et ils convoitaient les Florides, qui appartenaient à l'Espagne. Celle-ci était trop faible pour leur résister, et elle ne pouvait compter sur la France, quoiqu'elle gravitât dans la sphère d'action de notre pays. Mais l'Angleterre pouvait intervenir, et, grâce à ses bons offices, s'immiscer dans les affaires de l'Espagne. Quand le général Jackson eut envahi les Florides, Hyde de Neuville fit tous ses efforts pour que l'Espagne abandonnât aux Américains une colonie qu'elle ne pouvait pas défendre, et il déjoua ainsi les machinations de la diplomatie anglaise. Il posa aussi dès ce moment les bases d'un traité de commerce qui devait être signé plus tard, quand il fut envoyé pour la seconde fois à Washington (1822).

Mais ses principales préoccupations étaient pour la politique suivie en France par le ministère. Il était renseigné sur ce point par ses amis, et il regrettait de ne point prendre une part active aux débats de la Chambre. Quand celle-ci fut dissoute, en 1816, il adressa sa démission de ministre plénipotentiaire : mais le duc de Richelieu ne voulut pas l'accepter. Le gouvernement tenait à ce qu'il suivît la carrière diplomatique, qui le tenait éloigné de

Paris. C'est ainsi qu'il l'envoya deux fois à Washington, et qu'il le nomma ambassadeur à Constantinople, puis à Lisbonne, où Hyde de Neuville assista à la Révolution du 30 avril 1824.

Cependant le diplomate restait député, car la Nièvre persistait à l'élire. Entre temps, il prenait part aux discussions parlementaires, en combattant aux côtés de Chateaubriand. M. de Villèle en prit de l'ombrage, et, quand Hyde de Neuville eut parlé contre la conversion de la rente, il fut mis en disponibilité, par la suppression de l'ambassade de Portugal. Son rôle politique fut alors de plus en plus important, bien que la royauté gardât ses préventions contre ce serviteur trop indépendant. Grâce à l'appui de Chateaubriand, il fut nommé ministre de la marine quand le comte de Chabrol eut cessé de l'être (1828). Il ne l'était plus quand éclata la révolution de 1830.

On déclara la déchéance de Charles X et la vacance du trône. Dans des termes émus et éloquents, que tous les partis durent admirer, Hyde de Neuville annonça qu'il quittait la Chambre : « ... Je crois, disait-il, que la mesure que vous allez prendre est bien grande ; qu'elle aurait dû, dans l'intérêt même de ces libertés nationales que je chéris et dont je fus toujours le défenseur, être soumise à un examen plus long, plus approfondi, du patriotisme et de la raison. Je crois qu'il peut y avoir péril à vouloir fonder l'avenir, tout l'avenir d'un peuple sur les impressions et les préventions du moment. Mais, enfin, je n'ai pas reçu du ciel le pouvoir d'arrêter la foudre ; je ne puis rien contre un torrent qui déborde ; je n'opposerai donc à ces actes que je ne puis seconder ni approuver, que mon silence et ma douleur. Je ne finirai point, Messieurs, sans adresser au ciel des vœux ardents pour le repos, le bonheur et les libertés de ma patrie. Dieu sait si ces vœux sont sincères ! »

Son refus de prêter serment au nouveau roi le faisait rentrer pour longtemps dans la vie privée. Mais ce n'était pas pour y chercher un repos égoïste et pour fermer l'oreille aux plaintes des malheureux. « Il y avait, dans cette âme faite pour le bien, un besoin si ardent de s'adonner à tout

ce qui lui paraissait être le devoir ou le dévouement, qu'il n'eut plus qu'une pensée : consoler les déshérités de ce monde, et s'associer, par ses encouragements et par ses conseils, aux travaux de la population rurale qui l'entourait. »

Quand la duchesse de Berry essaya de soulever les Vendéens en faveur de son fils, elle fit appel à son dévouement. Mais il se récusa, jugeant que cette entreprise était inutile, et qu'elle ne pouvait que compromettre les plus fidèles serviteurs de la dynastie légitime. Toujours entouré de l'estime de ceux qui le connaissaient, il se vit, en 1834, porté à la députation par onze collèges électoraux à la fois. Mais il ne put seconder leurs désirs : il ne voulait pas prêter à Louis-Philippe le serment qu'il avait refusé, même au péril de sa vie, à Napoléon. Il se consolait de cette inaction forcée par ses relations amicales avec Chateaubriand, qu'il eut l'honneur de recevoir dans son château de Lestang, et avec lequel il échangeait une correspondance pleine de cordialité. Il eut aussi le bonheur de voir à Prague les princes exilés, Charles X, le Dauphin et le duc de Bordeaux. Il n'oublia jamais l'accueil et les marques d'estime qu'il reçut d'eux à cette occasion.

La Révolution de 1848 arriva, enlevant à Louis-Philippe le trône qu'une révolution précédente lui avait donné. Hyde de Neuville apprit que la duchesse d'Orléans, réfugiée aux Invalides, ne pouvait s'enfuir à l'étranger, faute d'argent. Il s'offrit à lui en procurer et à la conduire lui-même en lieu sûr, et il le fit de la manière la plus discrète, sans se nommer et par l'entremise d'une personne amie. Il comptait dire à la princesse : « Je vous conduirai, Madame, où vous voudrez aller : en Allemagne, en Angleterre. Si j'osais me permettre un conseil, je dirais : allons à Frohsdorf. Par là, Madame, vous rendrez un grand service à vos enfants et à la France. » N'ayant pu la rejoindre en temps utile, il lui écrivit une lettre pour lui développer la même pensée et la supplier de ne pas s'opposer à la fusion des deux dynasties bourbonniennes. La princesse ne daigna pas discuter cette proposition dans sa réponse, et dès lors il put prévoir que

la république ne prendrait fin que pour faire place à une dictature. Le 28 mai 1857, il s'éteignait doucement, entouré de sa famille, béni par le R. P. Félix, et pleuré par le Dr Ricord.

Il faut remercier la nièce du baron Hyde de Neuville de nous avoir fait connaître les *Mémoires* de cet homme de bien. Madame de Bardonnet les a publiés avec un soin tout particulier, qui dénote une piété vraiment filiale envers cet oncle si illustre. Elle a rempli les lacunes que l'auteur avait laissées dans son manuscrit, et rattaché les fragments de son récit au moyen de notes précises, de résumés faits avec une rare compétence. M. Hyde de Neuville a eu bien des bonheurs pendant sa vie : après sa mort, il a eu celui de trouver pour ses *Mémoires* un consciencieux et intelligent éditeur. Grâce à cette Pauline qu'il a tant choyée, il est sûr que son souvenir ne périra pas, et que le fidèle serviteur de la royauté, le Français dévoué à sa patrie, l'ami de Chateaubriand, gardera dans l'histoire la place qui lui est due.

Albert Lepitre.



REVUE PHILOSOPHIQUE

Sommaire. — I. Coup d'œil sur l'histoire de la philosophie scolastique depuis l'encyclique *Æterni Patris*. Caractère principal de cette philosophie : unité qu'elle garde et qu'elle établit. — II. Ses progrès les plus récents. Universités catholiques et séminaires. Succès en Allemagne, en Belgique, etc. — III. En France. Congrès scientifique international des catholiques. Société de Saint-Thomas. — IV. M. Gardair : *Corps et âme.* — M. Farges : *Objectivité de la perception*, etc. — M. de Vorges : *La Perception et la psychologie thomiste.* — *Synopsis Philosophiæ.*

Lorsque le Saint-Père, en 1879, publiait l'encyclique *Æterni Patris*, qui devait imprimer un élan décisif aux études philosophiques, on était loin de compter sur de si beaux et de si prompts résultats. Avouons aujourd'hui que la parole pontificale fut accueillie avec plus de respect et de soumission que de confiance. De bons esprits, d'ailleurs nourris des meilleures doctrines théologiques, virent dans cette initiative si hardie de Léon XIII un hommage rendu aux siècles du moyen âge plutôt que le signal d'un renouvellement de la pensée philosophique ; l'encyclique leur parut être un panégyrique, alors qu'elle contenait surtout une invitation suprême et une promesse ferme ; ils crurent qu'elle rendait justice et honneur au passé, alors qu'elle inaugurait plutôt un meilleur avenir. Plusieurs de ceux-là même qui ne doutèrent pas de la renaissance de la philosophie scolastique, bornèrent trop leurs timides espérances. A la suite de la métaphysique et de la psychologie de saint Thomas, qu'il s'agissait de remettre en lumière et de développer, en les enrichissant des données fournies par les sciences

modernes, ils n'aperçurent pas le champ immense et tourmenté où s'agitent la politique et les questions sociales, qui attendent, à leur tour, des lumières supérieures, des solutions plus complètes et mieux en harmonie avec les besoins du siècle. Cependant l'encyclique *Æterni Patris* devait avoir ses conséquences et son explication naturelle dans les encycliques qui l'ont suivie et en particulier dans celle *de la Condition des ouvriers*. Tous ces enseignements, le premier et le dernier surtout, sont des parties intégrantes d'un même tout philosophique : il n'est pas possible d'y rien retrancher. La métaphysique et la psychologie entraînent avec elles, dans une même sphère indivisible, la morale et le droit naturel ; et ceux-ci, à leur tour, éclairent et dirigent toutes les sciences sociales. Jamais on ne pourra empêcher les plus hautes spéculations, philosophiques et théologiques, de décider de la vie morale et sociale, parce qu'un peuple arrive toujours à vivre et à se gouverner comme il pense et comme il croit.

Nous voici donc presque affranchis de ce préjugé tenace qui a fait regarder si longtemps la scolastique comme une science de pure curiosité et toute subjective, bonne tout au plus à développer la subtilité de l'esprit, quand elle ne le fausse pas, destinée en tout cas à ne pas sortir du domaine de la logique et des spéculations pures, et n'ayant rien à démêler dans l'ordre réel des choses, surtout dans l'ordre social. En réalité cependant, cette scolastique dont Léon XIII a pris si vivement la cause en main, il n'y a guère que douze ans, résume et accorde les plus puissants efforts de la foi et de la raison, de la théologie et de la philosophie. Elle est elle-même la pensée humaine garantie par la foi, et allant de conclusion en conclusion, de découverte en découverte, jusqu'aux extrêmes limites du connaissable. Ces confins mêmes ne l'arrêtent pas absolument ; car, par une foi légitime et par l'analogie, elle a quelque prise sur le mystère lui-même et sur le surnaturel. Au reste, elle ne confond point ces divers ordres de connaissances : elle s'applique seulement à les accorder. Dans le domaine théologique, elle se fonde essentiellement sur la révélation ; dans

le domaine philosophique, elle se fonde essentiellement sur la raison : mais partout elle garde son caractère propre, qui est l'accord de la raison et de la foi ; elle est une, comme la vérité qu'elle poursuit de ses recherches et qu'elle sert.

Cette unité, qui est son principe et sa fin, elle tend à l'établir partout : dans les esprits, qu'elle soumet à une même logique ; dans les sciences, dont elle concilie et ordonne les témoignages ; dans les sociétés, où elle associe l'Eglise et l'Etat, sans confusion de pouvoirs ; dans chaque Etat en particulier, où elle accorde l'autorité et les diverses formes de gouvernement avec la liberté et les droits individuels. Elle défend à la fois l'ordre et la liberté, les droits de l'association et une juste indépendance individuelle, la discipline sociale et les initiatives fécondes du talent et du libre arbitre.

On voit par là si son rôle est près de finir, si l'avenir est fermé devant elle, s'il est permis de dire qu'elle a vécu, qu'elle est tombée pour ne plus se relever, et qu'elle doit faire place à d'autres méthodes et à d'autres systèmes. On voit par là si Léon XIII a rendu un simple hommage au moyen âge en louant la scolastique du XIII[e] siècle, et s'il a fait une œuvre sans lendemain en ramenant à une puissante unité les efforts jusque-là si divergents des penseurs et des savants catholiques. En réalité, cette philosophie chrétienne qu'il a prise sous sa protection survit déjà à bien d'autres, qui s'étaient flattées de la remplacer : nées d'hier, elles tombent de vétusté ; elle, au contraire, rajeunie par ses épreuves, recommence une nouvelle carrière. C'est ce que reconnaissent déjà nos adversaires les plus clairvoyants, les mieux informés, les plus attentifs à suivre les mouvements de la pensée contemporaine. A cette heure où tant de systèmes philosophiques encore récents ont déjà disparu ou s'effondrent, il ne reste guère en présence que le *positivisme*, né d'hier, mais déjà vieux, et le *thomisme* (lisez : *la scolastique*), toujours jeune, comme l'Eglise qui l'a créée, et comme la raison, dont elle est l'infatigable et respectueux exercice (1).

(1) Ces réflexions nous sont suggérées par un article de M. Picavet dans la *Revue phil. : Le Mouvement néo-thomiste en Europe et*

II

Mais les considérations précédentes demandent quelque explication : il est bon de les justifier, en résumant les faits les plus récents qui démontrent les progrès de la scolastique dans ces dernières années.

Rappelons, en commençant, que dans tous les séminaires et dans toutes les universités catholiques, l'enseignement a été renouvelé, agrandi, fortifié, et progresse chaque jour conformément à l'esprit des encycliques pontificales. Pour parler d'abord du foyer principal et incomparable de l'enseignement catholique, c'est par centaines qu'il faut compter chaque année les étudiants d'élite de toute la chrétienté qui vont suivre, à Rome, les cours de théologie et de philosophie scolastiques. Rentrés dans leurs diocèses ou dans les provinces de leurs ordres, et pourvus de grades théologiques et philophiques, ils professent ou répandent d'une autre manière les idées qu'ils ont reçues; sans parler de l'influence particulière qu'ils exercent sur leurs élèves ou sur la jeunesse, ils éclairent plus d'un esprit sérieux et le désabusent, s'il y a lieu, de ses préjugés philosophiques. Chaque université catholique et même chaque séminaire devient, à son tour, un centre nouveau, un foyer de lumière, un poste de combat dans la lutte intellectuelle devenue aujourd'hui générale et si ardente.

Le clergé tout entier, tant séculier que régulier, et, à sa suite, un nombre considérable d'esprits justes et indépen-

en Amérique (mars 1892). Voici quelques passages bien significatifs : « Aujourd'hui qu'une partie considérable des catholiques français semble se placer sur le terrain constitutionnel, il faudra compter avec eux sur les questions religieuses, sociales et pédagogiques. On saura en France, comme on le sait déjà en Allemagne, en Belgique, en Amérique, ce que le retour au thomisme a rendu de force au catholicisme » (p. 305-6). — « Dans les campagnes de l'Allemagne du sud et de la Prusse rhénane, le clergé a pris en main la direction du mouvement social en s'inspirant des doctrines scolastiques » (p. 295).

dants, qui n'avaient jamais fait grand cas de l'enseignement philosophique donné par l'Université de l'Etat et imposé dans les programmes de baccalauréat, réapprennent une philosophie solide, complète, mieux d'accord avec leurs croyances et pouvant servir d'appui à leur vie morale. Ils s'abstiennent de ces audaces insensées de pensée et de parole qui sont si familières à la plupart des philosophes incrédules, et, tout en étant fort capables de suivre leurs œuvres philosophiques et même de renchérir sur elles, ils n'en sont point dupes ; ils ne leur accordent ni leur assentiment, ni même leur admiration. La critique, d'une part, et leurs convictions morales, de l'autre, les garantissent également des erreurs les plus graves, alors même qu'elles sont présentées d'une manière très spécieuse. La lecture de l'histoire de la philosophie les a persuadés qu'il n'y a rien de tout à fait nouveau sous le soleil, et leur connaissance sérieuse de la philosophie traditionnelle et scolastique, en leur conférant la liberté complète de juger par eux-mêmes, les a garantis contre de graves méprises. Encore quelques efforts et le clergé tout au moins, en France et ailleurs, sera au-dessus des atteintes intellectuelles des fausses philosophiques du jour.

Ce premier résultat est précieux. Qu'on se reporte seulement à quelque vingt ou trente ans, les maîtres les plus célèbres et les plus accrédités en philosophie n'étaient pas d'ordinaire parmi les catholiques, et ceux-ci, avec la générosité qui leur est naturelle, non seulement rendaient hommage à leur talent, mais encore s'ingéniaient à les suivre et à les justifier plus que de raison. Si, en outre, ces philosophes s'inclinaient devant certaines vérités chrétiennes, les catholiques croyaient ne montrer que de la reconnaissance en leur attribuant une supériorité de mérite qu'ils n'avaient pas. Mais c'en est fait ou à peu près de ces égards exagérés et injustes qui profitaient à l'erreur; grâce à la réaction puissante dont l'Encyclique marque le point décisif, nous avons reconquis notre pleine liberté de jugement, notre pleine indépendance philosophique ; le clergé en particulier, élève maintenant ses connaissances à la hauteur de

son zèle et de sa foi, et ce premier succès doit faire espérer tous les autres.

On le voit déjà clairement en Allemagne, où les victoires des catholiques, dans ces dernières années, font l'objet de notre admiration et sont dignes de nous servir d'exemple. Les revues théologiques s'y sont multipliées et fortifiées; elles abordent et traitent, à la lumière des principes de la scolastique, toutes les questions les plus graves et les plus actuelles : évolutionnisme et darwinisme, histoire religieuse, fondements de la morale et du droit naturel, réformes sociales, rien n'y est négligé de ce qui tourmente nos sociétés contemporaines ; et ainsi s'explique, en définitive, l'action intellectuelle et sociale exercée par le clergé allemand. Son zèle seul ne suffirait pas à expliquer la juste influence qu'il exerce dans l'ordre social. Le clergé français ne le cède en rien sous le rapport du dévouement et de la charité sociale ; on peut même soutenir qu'il tient toujours le premier rang. Mais les catholiques allemands, et le clergé en particulier, ont su prendre la tête du mouvement intellectuel et social.

Parmi les revues les plus récentes et qui ont le mieux mérité de la bonne cause, on peut citer : les *Saint-Thomasblatter*, fondées à Ratisbonne en 1888; — le *Jahrbuch für Philosophie und speculative Theologie*, qui paraît à Paderborn et à Munster depuis 1887 ; — le *Philosophisches Jahrbuch*, qui paraît depuis 1888. Cette dernière revue a été fondée par la *Gorres-Gesellschaft ;* son programme fut approuvé par l'assemblée générale tenue à Mayence le 5 octobre 1887 ; elle est rédigée d'après l'esprit de l'Encyclique *Æterni Patris ;* elle compte des collaborateurs dans le clergé de toute l'Allemagne, tant régulier que séculier, et aussi dans la plupart des pays étrangers. Plusieurs de ces collaborateurs sont des savants justement renommés, dont les ouvrages sont très répandus dans toute l'Allemagne. Toutes les doctrines philosophiques et sociales que défendent ces diverses revues sont l'âme même du parti catholique allemand ; elles expliquent, en définitive, sa cohésion et

son énergie, qualités précieuses et indispensables, qui font trop souvent défaut en France.

Le spectacle que nous offre la Belgique n'est pas moins encourageant. On n'ignore pas que si les catholiques belges ont réussi non seulement à résister à leurs persécuteurs mais encore à exercer le pouvoir, c'est grâce à leurs écoles et surtout à l'Université de Louvain. Or ils savent bien qu'ils ne se maintiendront dans leur position qu'en ne cessant d'améliorer et de fortifier l'enseignement auquel ils la doivent. Depuis quelques années, a été fondé à Louvain un Institut philosophique, conçu de la manière la plus large et embrassant, pour ainsi dire, toutes les sciences par leurs sommets. A l'enseignement de la cosmologie sont rattachés des cours de sciences mathématiques et physiques; à la morale et au droit sont rattachées les sciences sociales, etc. Un grand nombre de professeurs ou d'amis de la scolastique occupent des chaires ou propagent et soutiennent dans leurs ouvrages les doctrines qui leur sont chères. Citons, entre plusieurs autres, Van Weddingen, aumônier de la Cour, Mgr Mercier, M. Dupont, les PP. Van der Aa, Castelein, Lahousse.

La Suisse catholique, à son tour, vient de faire un pas décisif dans la voie du haut enseignement catholique. La nouvelle Université de Fribourg compte déjà quelques années d'existence et, dès le premier jour, la théologie et la philosophie scolastiques y ont été on ne peut mieux représentées.

Nous pourrions porter nos regards sur l'Espagne et sur l'Angleterre et y saisir les mêmes signes d'un renouvellement de la philosophie chrétienne. Partout, dans ces dernières années, les bons ouvrages de philosophie se sont multipliés, des revues importantes sont devenues les organes de la scolastique.

Les Etats-Unis s'apprêtent à prendre une place digne d'eux dans ce concert universel. Il est certain, en effet, que la jeune église d'Amérique voudra se distinguer dans les connaissances qui forment les assises mêmes de tout ensei-

gnement catholique. Elle le fera d'autant mieux que les questions sociales dont elle est si vivement préoccupée ne peuvent trouver ailleurs les principes de leur solution.

III

Mais c'est par la France que nous devons terminer cette revue rapide. A plusieurs égards il peut sembler que notre pays est en retard sur les nations voisines et en particulier sur l'Allemagne. Les revues françaises qui peuvent être regardées comme des organes de la philosophie scolastique sont peu nombreuses et ne paraissent pas compenser leur petit nombre par leur diffusion et le grand nombre de leurs lecteurs.

Toutefois c'est la France qui a eu l'honneur de prendre, il y a quelques années, une heureuse initiative, dont la philosophie chrétienne a bénéficié et bénéficiera plus encore à l'avenir. Nous voulons parler du *Congrès scientifique international des catholiques*, tenu déjà deux fois à Paris avec un véritable succès, grâce surtout au zèle si éclairé de Mgr d'Hulst, en 1888 et en 1891, et qui se tiendra l'année prochaine à Bruxelles. Les travaux philosophiques envoyés au Congrès en 1891 étaient assez nombreux et méritent d'être remarqués : M. Huit a présenté quelques observations sur le *Vocabulaire philosophique contemporain;* — M. l'abbé Caric (Autriche) a proposé *une définition du beau;* — M. l'abbé Duquesnoy a examiné l'*Unité des preuves de l'existence de Dieu ;* — le docteur Monchamp (Belgique) a critiqué les *preuves de l'existence de Dieu dans l'apologétique contemporaine ;* — le Docteur Charles Braig (Wurtemberg) a discuté la notion de la *Matière,* l'une des plus fondamentales dans la philosophie naturelle; — M. de Margerie avait pris pour sujet : *Le libre arbitre ;* — M. de Kirwan : *L'instinct, la connaissance et la raison;* — M. l'abbé Maisonneuve : *La psychologie physiologique;* — M. l'abbé Farges : *Théorie de la perception immédiate;*

— M. l'abbé Vacant : *Part de nos facultés sensitives dans la préparation des concepts et des jugements de notre entendement ;* — M. Domet de Vorges : *De l'idée d'être et de l'intelligence;* — M. l'abbé de Broglie : *Des données synthétiques naturelles et de leur emploi méthodique pour l'acquisition de la vérité philosophique;* — M. Kiss (Hongrie) : *De quantitate infinita;* — M. Gardair : *Les principes de la raison pure;* — M. l'abbé Vallet : *Effet et conséquences de l'hérédité.*

Outre ceux-ci, bien d'autres travaux, présentés à l'une ou à l'autre des diverses sections du Congrès intéressent la philosophie chrétienne. On aurait tort, en effet, de distinguer la philosophie d'avec les autres sciences, comme une espèce d'avec celles de même genre. La philosophie est une science supérieure des choses, et tous les travaux scientifiques rentrent dans sa sphère, dès qu'ils atteignent certaines hauteurs et permettent d'établir des conclusions très générales. Nous pouvons donc revendiquer, à certains égards, plusieurs travaux qui ont été présentés à telle ou telle section particulière du Congrès. Signalons, à ce titre, une étude de M. l'abbé Peisson : *Etat actuel de la science des religions ;* — de M. Allard : *La transformation du paganisme romain au* IVe *siècle ;* — du baron Carra de Vaux : *Gazâli. Le traité de la rénovation des sciences religieuses;* — de M. Robiou : *Peut-on reconnaître, dans la théologie de l'ancienne Egypte, des traces de la révélation primitive?* — de M. Antonini : *Le Chang-ti et le T'ien dans l'antiquité* (Section des sciences religieuses); — du marquis de Nadaillac : *Les progrès de l'anthropologie ;* — du Dr Maisonneuve : *Création et évolution* (Section d'anthropologie) ; — du chanoine Allain : *L'œuvre scolaire de la Révolution* (Section des sciences historiques) ; de l'abbé Gieswein (Hongrie) : *La réductibilité des langues au point de vue morphologique ;* — de l'abbé Rousselot : *La méthode graphique appliquée à la recherche des transformations inconscientes du langage* (Section de philologie) ; — de M. Verbiest (Bruxelles) : *La propriété en droit naturel ;* — de M. Lacointa : *Etude psychologique et morale sur la*

criminalité ; — de M. Hubert-Valleroux : *Les personnes morales sans but lucratif et leur capacité de posséder ;* — — de M. Béchaux : *La législation internationale du travail;* — du comte Baguenault de Puchesne : *Les sociétés de secours mutuels, les caisses de retraite et l'assurance obligatoire ;* — de M. Olivi (Modène) : *Des moyens du droit international contre l'anarchie* (Section des sciences juridiques et économiques) ; — de M. Witz : *Les certitudes et les hypothèses de la physique moderne ;* — du Docteur Lefebvre (Louvain) : *L'hérédité;* — du Docteur Ferrand : *Le moment de la mort ;* — de M. de Lapparent : *La destinée de la terre ferme et la durée des temps géologiques ;* — de M. Boiteux : *Les terres sidérales ou l'habitabilité des astres ;* — du P. Bulliot : *Examen des principales théories de la combinaison chimique* (Section des sciences mathématiques et naturelles).

Plusieurs de ces questions ont été longuement agitées au sein de la *Société de Saint-Thomas* de Paris, qui tient des réunions mensuelles sous la présidence de Mgr d'Hulst et publie ses travaux dans les *Annales de philosophie chrétienne.* Parmi les membres les plus actifs de cette Société, on peut citer M. Gardair, le vaillant professeur libre de philosophie scolastique à la Sorbonne, où il a obtenu depuis trois ans de faire des cours, qui sont fort goûtés et très suivis, M. Domet de Vorges, le vice-président de la Société, et M. l'abbé Farges, secrétaire. Déjà ces noms, avec plusieurs autres, sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent à la restauration et au progrès de la philosophie en France. Nous finirons cette revue par le compte rendu de leurs derniers travaux. Il achèvera de montrer où en est en France le progrès des études de philosophie scolastique encouragées et dirigées par l'Encyclique *Æterni Patris.*

IV

Disons tout d'abord que nous ne connaissons pas de philosophe qui s'attache avec plus de soin que M. Gardair à traduire exactement la pensée de saint Thomas, et que nous n'en voyons pas qui réussisse mieux à la faire goûter des bons esprits de ce temps. C'est ce que montre, en particulier, le succès des cours libres de philosophie scolastique ouverts à la Sorbonne. Le volume que nous présentons en résume une partie (1).

Dans les premiers chapitres, l'auteur établit très bien que les corps inanimés sont doués d'une activité propre qui, sans se confondre avec l'activité vitale même la plus élémentaire, n'en est pas moins réelle et donne raison à un certain dynamisme contre le mécanisme. Avant Leibniz, les scolastiques avaient compris que la force est essentielle aux corps inorganique et ils avaient compris, en outre, comme les modernes, que le mouvement, dont cette force est le principe, peut être le moyen de toutes sortes de transformations. « J'oserais presque dire, poursuit l'auteur, que saint Thomas a entrevu la théorie moderne de la transformation de l'énergie par générations successives de mouvements de diverses natures : « Un corps, dit-il, peut « mouvoir sans être mû par l'espèce de mouvement qu'il « donne au corps qu'il meut, bien qu'il ne puisse pas mou- « voir sans être mû de quelque manière : par exemple, un « corps céleste altère sans être altéré, mais en étant mû « d'un mouvement local; et, de même, l'organe de la vertu « appétitive (dans l'animal), meut d'un mouvement local « sans être mû de la même espèce de mouvement, mais en « éprouvant une certaine altération locale ». Ainsi, d'après le principe posé par saint Thomas, un mouvement simple-

(1) *Corps et âme.* Essais sur la philosophie de S. Thomas par M. Gardair, professeur libre de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. de VI-391 p. Paris, Lethielleux.

ment local peut engendrer une altération, telle que le mouvement calorifique, et, inversement, une altération comme le mouvement calorifique peut produire un mouvement purement local. N'y a-t-il pas là, en quelque sorte, une ébauche de nos connaissances actuelles sur la corrélation réciproque des forces physiques, notamment sur la transformation de la chaleur en mouvement mécanique et du mouvement mécanique en chaleur? — En somme, le propre des corps est de ne pouvoir agir que par le moyen d'un mouvement et en tant qu'ils sont mus eux-mêmes. C'est ainsi qu'ils transforment la matière, et produisent en elle non seulement des mutations de quantités et de qualités, mais même des mutations de substances » (p. 52-53).

Il va sans dire que M. Gardair est absolument fidèle au système de la matière et de la forme touchant la constitution des corps. Mais il se garde de toute prétention inutile : « Dans le cas, dit-il avec le P. Liberatore, où l'on rejetterait tout véritable changement substantiel dans les combinaisons des corps bruts, et où l'on tiendrait pour certain que les corps simples restent dans les corps mixtes, non *en vertu* seulement, mais *en acte*, la théorie générale de la *matière* et de la *forme* ne subirait cependant aucune atteinte. Et la raison, c'est que, dans ce cas, les corps doués d'une véritable unité substantielle seraient les atomes primitifs des corps simples, atomes étendus, continus, résistants..... et soumis aux lois de l'attraction et de l'affinité chimique. C'est à ces corpuscules élémentaires que s'appliquerait la théorie scolastique de la constitution des corps; ce sont eux qui devraient être composés d'un principe *formel* et spécifique, source d'unité et d'activité, et d'une *matière première*, cause générale d'étendue et de divisibilité dans tous les corps » (p. 41-42).

Dans la deuxième partie, M. Gardair traite des puissances de l'âme. On y remarque une réfutation de M. Taine, qui méconnaît l'idée abstraite, universelle, véritable objet de l'intelligence et preuve de son immortalité en même temps que de sa spiritualité. M. Taine ne veut admettre que des *noms abstraits*. Mais qu'est-ce qu'un nom abstrait,

sans idée de même nature? M. Taine retombe dans les contradictions des anciens nominalistes.

La troisième partie traite de l'organisme et de la pensée. Ici l'auteur est en présence des théories sur l'union de l'âme et du corps : il les critique successivement et détermine les vrais rapports de la pensée et des organes. La discussion sur la nature de la connaissance est également bien menée.

La dernière partie traite du libre arbitre. L'auteur paraît en chercher la preuve fondamentale dans la nature même de l'esprit et des choses. Mais on peut voir, ce semble, dans les considérations qu'il présente sur le bien général et les biens particuliers, comme aussi sur la nécessité des premiers principes et la contingence des conclusions, des explications du libre arbitre plutôt que sa preuve principale et directe. Le libre arbitre n'est pas une nécessité, ni de l'ordre métaphysique ni de l'ordre psychologique; c'est moins un droit qu'un fait; il n'existe en nous qu'avec des limites, qui sont fort variables, et il porte sur des objets qui sont plus variables encore. C'est pourquoi il se démontre moins par des raisonnements que par le témoignage de la conscience psychologique et de la conscience morale.

Cette question si épineuse du libre arbitre a occupé longtemps les séances de l'Académie de Saint-Thomas. De même aussi un autre problème, qui a fourni à M. Farges le sujet d'une belle étude : L'*Objectivité de la perception des sens externes* (1). L'auteur s'y montre, selon son habitude, le partisan éclairé et fidèle des doctrines de l'école; il les établit et les défend, avec autant de force et de sagacité que d'érudition, contre toutes les attaques de nos adversaires. Après l'avoir lu, on demeurera stupéfait des longs efforts de l'idéalisme, du subjectivisme, de l'associationnisme. Mais

(1) *L'Objectivité de la perception des sens externes et les théories modernes*, 2e édition entièrement refondue, avec 20 figures sur les illusions d'optique; in-8 de 242 p.



malgré quelques succès de détail, qui obligent le dogmatisme à se défendre avec plus de critique, le scepticisme contemporain est vaincu, de même que l'ancien. Après tout, lorsqu'on aura fait telles et telles réserves, il faudra convenir que nous avons le *sens de l'externe*. Maintenant faut-il admettre l'objectivité même des sons et des couleurs ? M. Farges n'hésite pas à maintenir l'objectivité de toutes les perceptions des sens externes; mais il ne croit pas cependant que ses dernières conclusions fassent partie essentielle de la théorie scolastique qu'il s'est appliqué à reconstruire et à justifier. Nous partagerions volontiers cette réserve. Si nous hasardons une critique, ce sera sur un autre point; elle ne porte guère que sur quelques expressions qui pourraient paraître équivoques.

L'auteur écrit : « En résumé, la sensation interne est essentiellement subjective, puisqu'elle est une *réaction* ou émotion effective du sujet sentant et que la réaction tient à la nature de celui qui réagit. Au contraire, la perception externe est essentiellement objective, parce que le résulte d'une *passion* imprimée dans le sujet sentant par l'objet extérieur. » (P. 114.) — Il est vrai que la perception externe résulte d'une *passion* d'abord, mais elle n'est donnée formellement que par une *reaction* et par conséquent par un acte du sens externe qui a été affecté. La *species impressa* ne suffit à expliquer aucune perception : il faut, en outre, qu'elle soit suivie de la *species expressa*, qui lui correspond. D'autre part, il faut accorder également que la sensation interne résulte elle aussi d'une *passion* et d'une *réaction*. Le sens interne, en effet, est passif par rapport à l'acte du sens externe qui est son objet. Nous disons *qui est son objet;* car même la sensation interne est *objective*, en ce sens qu'elle prend pour *objet* telle modification du *sujet*.

Mentionnons ici deux autres études de M. Farges. C'est d'abord une nouvelle édition d'un ouvrage dont *l'Université catholique* a déjà rendu compte : *le Cerveau, l'Ame et les Facultés*. Cette seconde édition a été revue et augmentée ; elle paraît avec des planches anatomiques. C'est ensuite

une étude toute récente et qui nous paraît remarquable sur l'espace et le temps (1). Nous ne faisons aujourd'hui que l'annoncer, espérant y revenir bientôt pour l'étudier comme elle le mérite.

M. de Vorges ne s'est pas borné, comme M. Farges, au problème de la perception sensible, quelque important qu'il soit devenu de nos jours : il y a joint celui de la perception intellectuelle, c'est-à-dire qu'il a agité tout le problème de la connaissance (2). Tous les chapitres qu'il a écrits sur ce vaste sujet méritent d'être lus et médités ; et l'ouvrage tout entier est une nouvelle et précieuse contribution de l'auteur à l'œuvre de la propagation et de la défense des doctrines de l'école.

En ce qui concerne la perception sensible, M. de Vorges partage une opinion assez différente de celle de M. Farges. Tandis que celui-ci conclut à l'objectivité de toutes les perceptions sensibles, M. de Vorges ferait d'assez larges concessions; il regarderait les couleurs et la plupart des autres qualités sensibles les plus accessoires, comme des caractères de la sensation elle-même, plutôt que comme des caractères des objets. Nous ne saurions partager simplement cette manière de voir. Tout en admettant que les perceptions externes sont généralement fort relatives, c'est-à-dire qu'elles dépendent beaucoup du milieu, des circonstances, de l'état du sujet et de sa nature, etc., toutes choses qui empêchent ou permettent de saisir tantôt une modification ou une qualité des corps, tantôt une autre, nous maintenons cependant que la perception a toujours un caractère d'objectivité.

Qu'importe, par exemple, que tel objet nous apparaisse rouge sous telle lumière donnée, ou si nous nous plaçons à tel point de vue, sous tel angle déterminé? Cela

(1) *L'Idée de continu dans l'espace et le temps*, réfutation du kantisme, du dynamisme et du réalisme; in-8 de 278 p. Paris, Roger et Chernoviz.

(2) *La perception et la psychologie thomiste*, par M. Domet de Vorges, in-8 de 282 p. Paris, Roger et Chernoviz.

prouve seulement que nous percevons l'un ou l'autre côté, l'un ou l'autre élément de la réalité. Il en est de même pour les formes : une sphère peut nous apparaître comme un cercle, et une ligne comme un point. Il faut interpréter ces perceptions; mais elles ne sont pas fausses en elles-mêmes, car la sphère contient le cercle, et la ligne contient le point. Dans toutes ces perceptions et autres analogues, qui ont pour objet les saveurs, les odeurs, les sons, la température, nous connaissons autre chose que nous-mêmes; notre perception demeure externe, objective, nous atteignons quelque chose de la réalité, bien que cette réalité soit fort accidentelle et que nous la percevions surtout dans ses rapports avec nous. Il est probable que beaucoup d'animaux, surtout les espèces inférieures, sont loin de saisir dans le monde sensible les mêmes réalités que nous y saisissons nous-mêmes; il est probable aussi qu'ils en saisissent d'autres, qui nous laissent insensibles. Mais, en supposant qu'il en soit ainsi, le témoignage de leurs sens ne contredirait pas celui des nôtres, pas plus que la vue du presbyte ne contredit celle du myope, ou que la vue du sourd ne contredit l'ouïe de l'aveugle.

Bref, les sens ne nous trompent pas; mais il faut que l'esprit interprète leurs données, et parfois il y faut beaucoup de discernement et de sagacité. La critique des sens a souvent été incomplète et les observations scientifiques de ces derniers temps ont modifié quelques-unes des anciennes conclusions; mais l'évidence sensible et objective subsiste. Seulement, comme le dit très bien M. de Vorges — et il est vraiment étonnant qu'on ait paru quelquefois l'oublier — l'évidence sensible relève de l'évidence intellectuelle, la seule évidence proprement dite; car il n'en est pas d'autre qui donne la certitude, cette prérogative de l'esprit.

Remarquons encore le chapitre qui traite du langage, de son rôle dans l'exercice de la pensée et de son origine. M. de Vorges n'est point porté à croire que l'homme laissé à lui-même, dans l'ordre naturel, aurait pu se créer un langage. Cette opinion nous paraît incontestable, surtout si l'on

entend par le langage, non pas une collection quelconque de signes naturels ou conventionnels, mais un système tel que celui des langues anciennes ou modernes que nous connaissons. Ce sentiment n'empêche point de reconnaître que la parole, prononcée ou écrite ou imaginée, n'est nullement nécessaire à l'esprit pour qu'il dégage et fixe telles et telles idées, même très abstraites. Sous ce rapport, nous serions donc moins exigeant que l'auteur lorsqu'il dit : « L'idée d'être n'a point d'image; en fait de signe sensible, elle ne peut s'appuyer que sur le mot » (1). Il est vrai que l'esprit humain, dans la condition présente, ne conçoit rien sans quelque imagination; mais celle-ci n'est pas nécessairement une parole, alors même que nos conceptions sont les plus subtiles et les plus abstraites; le *verbum mentis* peut s'appuyer non pas sur une parole sensible proprement dite, mais sur une sensation ou une représentation d'un autre ordre.

Ajoutons même, puisque nous touchons ce sujet, que les esprits qui sont le mieux servis par l'imagination des mots et la facilité de les construire instantanément en phrases riches et élégantes, ne sont pas toujours ceux dont la pensée est la plus prompte, la plus vive, ni surtout la plus juste; trop souvent la facilité et l'élégance de l'élocution sont ainsi expiées par quelque insuffisance ou quelque médiocrité intellectuelle; il en est bien peu, s'il en est toutefois, qui exercent un égal et parfait empire sur leur pensée et sur leur parole. Sous le bénéfice de ces observations, nous conviendrons que : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. » Mais il faut toujours affirmer qu'il n'y a pas d'acte d'intelligence sans quelque acte de sensibilité intime et que bien sentir dispose à bien comprendre. Nous ajoutons seulement que cet acte de sensibilité qui est le support et l'expression intime de l'acte intellectuel, n'est pas nécessairement une parole, entendue, lue ou imaginée. Le musicien peut penser et devenir éloquent avec des sons; de même le sculpteur avec des formes, le peintre avec des

(1) P. 266. Cf. *Annales de philosophie chrétienne* (avril 1892, p. 67).

dessins et des couleurs, d'autres avec des gestes et des mouvements. Et n'a-t-on pas vu, dans ces derniers temps, de malheureux enfants privés à la fois de la vue et de l'ouïe, et partant de toute parole proprement dite, tirés néanmoins de leurs ténèbres intellectuelles, grâce aux inventions de la charité et instruits des vérités les plus sublimes de la religion et de la morale ?

M. de Vorges nous pardonnera ces réflexions, qui ne sont point une critique : il nous les a lui-même suggérées, et son sentiment s'accorde, au fond, avec le nôtre. Rien ne nous paraît plus juste que l'extrême réserve avec laquelle il accueille les opinions de certains catholiques qui, pour mieux réagir contre le traditionalisme, se sont portés à l'extrémité opposée et ont accordé aux évolutionnistes que l'homme aurait pu, à la longue, ou même rapidement, créer les langues si riches, si poétiques ou si savantes qu'il a parlées autrefois ou qu'il parle aujourd'hui.

Terminons cette revue déjà longue en signalant la 2e édition de la *Synopsis Philosophiæ scholasticæ* (1). Dans ces tableaux, fort soignés et suggestifs, l'auteur, docteur en philosophie et prêtre de la Mission au séminaire de Solesmes, a résumé un cours de philosophie à l'usage du jeune clergé. Ce travail a mérité de précieux encouragements et obtenu un vrai succès, qu'on s'expliquera facilement après en avoir pris connaissance. Il est vrai que ces sortes d'abrégés méthodiques et de tableaux synoptiques ne sont pas aussi utiles à ceux qui les étudient qu'à ceux qui les composent. Mais la même critique pourrait s'adresser de quelque manière à tous les auteurs. Ils sont souvent les premiers à s'instruire dans leurs propres ouvrages. A cette remarque générale nous ne joindrons qu'une critique de détail. Est-il juste de ranger Bossuet parmi les cartésiens, comme le fait l'auteur dans le résumé historique ?

(1) *Synopsis Philosophiæ scholasticæ ad mentem Divi Thomæ*, ad utilitatem discipulorum redacta. Atlas de 71 pages. Paris, Roger et Chernoviz.

Si Bossuet n'est pas précisément un maître, disons plutôt un chef d'école, en philosophie, du moins, il n'est le disciple d'aucun de ses contemporains ; et s'il faut qu'il relève de quelqu'un, c'est encore à saint Thomas qu'il faut le rattacher, c'est l'Ange de l'école qui bénéficie de l'éclat de ce grand nom qui, dans son genre, demeure pourtant incomparable.

Elie Blanc.



BIBLIOGRAPHIE

Un Centenaire. — *Captivité et derniers moments de Louis XVI.* Récits originaux et documents officiels recueillis pour la Société d'histoire contemporaine par le marquis DE BEAUCOURT. Paris, A. Picard, 1892. 2 vol. in-8.

Une société nouvelle, la *Société d'histoire contemporaine*, vient de faire paraître sa seconde publication. Ses fondateurs, qui sont à la fois des hommes de science et des hommes de bien, ne pouvaient mieux choisir leur heure. Il y a juste cent années, le 21 janvier 1793, un horrible drame se consommait sur la place de la Révolution. Si nous sommes en train d'écrire de tristes pages pour nos petits-fils, quel testament nous ont laissé nos grands-pères ! Quels souvenirs que ceux de la *captivité et des derniers moments de Louis XVI !* Et quelle narration peut atteindre à l'exactitude, à la sincère et poignante éloquence des textes officiels, des actes publics, des récits contemporains, des dépositions de témoins oculaires ! On les connaissait déjà, pour la plupart au moins, ces documents lamentables, ces pièces du plus foudroyant acte d'accusation qu'il soit possible de dresser contre les crimes révolutionnaires; mais les unes s'étaient fait rares, les autres étaient éparses et dispersées: nul ne s'était encore avisé de les mettre en ordre jour par jour, de les vérifier et de les coudre ensemble. Le savant biographe de Charles VII, à qui l'Institut décernait récemment le grand prix Gobert, M. le marquis de Beaucourt, s'est chargé de cette tâche pieuse qui revenait de droit à sa fidélité. Dût-il en souffrir dans son cœur si français, elle lui appartenait à un autre titre. Notre histoire, qui compte tant de chapitres glorieux, ne manque pas, hélas! de dates funèbres ; elle est surtout riche en durs contrastes auxquels,

moins que personne, M. de Beaucourt pouvait se soustraire et qui lui ont, je n'en doute pas, inspiré de douloureuses réflexions. La race royale, qu'il nous montrait naguère victorieuse de l'Anglais au xv[e] siècle, n'est-elle pas celle qu'il suit sur le chemin d'un nouveau calvaire à la fin du xviii[e]? Cet homme dont le front ne porte plus que la couronne d'épines, n'est-il pas l'héritier direct de la monarchie qui avait libéré le sol et restauré, en la vengeant, notre nationalité agonisante au moyen âge? Voici pourtant la cruelle différence. Ici la royauté triomphe de l'ennemi du dehors, là elle succombe sous la fureur de ceux du dedans. A trois siècles de distance, deux échafauds se dressent pour recevoir deux victimes innocentes, Jeanne d'Arc et Louis XVI. Mais c'est l'étranger qui brûle l'une, ce sont des mains françaises qui décapitent l'autre. Les deux tragédies ont un point de contact, l'iniquité de la sentence; mais y a-t-il parité dans le rôle des acteurs?

Pour donner une idée de l'importance et de la richesse des textes réunis par M. de Beaucourt, il suffira de dire qu'ils se divisent en deux parties, les récits originaux, au nombre de trente-cinq, et les documents officiels, au nombre de deux cent quarante-six. Jamais, je le répète, une moisson aussi abondante de pièces d'une originalité et d'une sincérité indiscutables n'avait été recueillie. L'éditeur a pris le soin scrupuleux d'en indiquer l'origine et les fortunes diverses. Au premier rang il a placé la relation de Madame Royale sur la détention de sa famille au Temple, relation déjà souvent publiée et bien connue, que M. le marquis Costa de Beauregard vient encore tout récemment de donner d'après le manuscrit possédé par la duchesse de Madrid, mais dont les précédentes éditions, faites sur des copies, renfermaient plus d'une erreur ou d'une omission regrettable. A l'émouvant récit de cette jeune princesse de dix-sept ans succèdent le Journal de Cléry, les Souvenirs de M[me] de Tourzel, des commissaires chargés de la surveillance de la prison royale, une conversation de M. de Malesherbes, la relation de l'abbé Edgeworth mise en regard avec un écrit de Bertrand de Molleville sur les rapports du roi et de son confesseur, enfin les déclarations des officiers municipaux et des témoins qui ont assisté à l'exécution, ainsi que les articles de journaux qui en ont immédiatement rendu compte. Quant aux textes officiels, rapports, procès-verbaux, bulletins des commissaires, actes de l'autorité, correspondances et dépêches ministérielles ou municipales, on

peut les regarder comme autant de pièces justificatives des récits contenus dans le premier volume. Ces pièces ont d'autant plus de prix qu'elles n'avaient jamais été groupées en un faisceau commun, de manière à former un tout, et qu'elles suppléent, au moins en partie, aux registres du Temple et à ceux de la Commune, perdus ou détruits dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871. Elles sont classées d'après leur ordre chronologique, et, selon une méthode adoptée par l'éditeur dans ses travaux historiques antérieurs, elles sont complétées très utilement par un index biographique qui fixe l'identité des personnages plus ou moins obscurs dont elles portent la signature ou dont les noms y sont cités.

Un appendice renferme enfin entre autres documents déjà connus, comme le testament de Louis XVI, ou le récit de l'envahissement du Temple par la populace pendant les massacres de septembre, une dissertation neuve et originale sur l'authenticité du mot de l'abbé Edgeworth : *Fils de saint Louis, montez au ciel !* Il fallait s'y attendre : après la vie du roi-martyr, la Révolution ne devait même pas respecter la sereine majesté de sa mort. En 1865, M. Louis Combes ne se contenta pas de prétendre, contre toute évidence, qu'il était entré sur l'échafaud « dans une violente colère, qu'il frappa du pied, lutta avec sa vigueur d'athlète contre les valets, poussa des cris terribles et se débattit jusqu'à la fin » ; il eut encore le triste courage de nier « la belle apostrophe » du prêtre qui l'assistait et la traita de fable ridicule. M. de Beaucourt démontre, par des témoignages contemporains, que la tradition constante n'est pas trompeuse et que le cri sublime qui a retenti aussitôt dans l'Europe a été réellement proféré. Si l'humilité de son auteur en a dissimulé la véritable origine, la presse républicaine ne l'a pas cachée elle-même; dès le 26 et le 28 janvier 1793, elle nommait l'abbé Edgeworth et, de la Seine à l'Hudson, le monde entier a pu répéter avec lui : « Courage, fils d'un saint et d'un héros, noble descendant de la plus vieille des dynasties royales, le Seigneur vous appelle. Votre échafaud est encore un trône et votre mort une immortalité ! »

Je l'ai dit déjà, c'est un centenaire qui a inspiré ce livre, c'est le respect de l'infortune et de la vérité qui l'a fait exécuter. Ce respect a été si grand que M. de Beaucourt s'est abstenu d'y joindre une phrase, une seule phrase dont il n'ait pas rencontré le texte dans les documents authentiques, si laborieusement

recueillis par lui. Il a eu raison : quelle voix aurait aujourd'hui leur énergie sauvage et leur sombre éloquence ? Mais ces feuillets jaunis, maculés de sang, tout humides encore des larmes qu'ils ont fait verser, nous tiennent aussi un autre langage. Bourdaloue disait : « Il y a à l'origine des pouvoirs des choses qui font trembler. » Qu'aurait-il dit des révolutions et de la chute des empires? Qu'aurait-il ajouté s'il avait pu prolonger son regard jusqu'à nous, et si, par un miracle, l'étendant jusqu'à cette fin de siècle, il avait vu en cent années notre pays changer dix-sept fois de gouvernement, sans cesser d'être dévoré par les mêmes passions, ébranlé par les mêmes crises, égaré par les mêmes illusions et les mêmes erreurs? Je ne suis pas de ceux qui ont le don surnaturel de distinguer dans le long calendrier de nos convulsions périodiques les jours où le peuple est un juge infaillible et les jours où il n'est qu'un esclave aveuglé. Je ne suis pas même de ces survivants d'un âge préhistorique, qui gardent sur les lèvres le goût amer du passé qui ne se refait plus. Je ne puis pourtant m'interdire de constater que les tremblements de terre n'ont pas consolidé l'édifice et qu'il ne suffit pas de changer de médecin pour guérir la maladie.

De la Convention, de la Terreur, nous sommes passés aux hontes du Directoire, puis au Consulat ; nous avons vu l'épée d'un homme réduire les nations à nos pieds, mais le despotisme nous a gâté la gloire et la victoire infidèle nous a ramené l'étranger ; la paix est revenue, mais elle a lassé à son tour, et aux monarchies de vingt ans a succédé la République d'un jour. Enfin, le second empire, son suprême et inoubliable revers, la guerre civile succédant aux désastres de la patrie, une troisième incarnation républicaine.. Mais à quoi bon poursuivre ? Le siècle, qui rêvait un nouvel âge d'or, n'a pas tout à fait achevé son cours, et voici qu'on serait tenté de s'écrier avec la prose de l'Eglise : *Solvet seclum in favilla!* De toutes ces mues politiques, que nous reste-t-il, sinon la désillusion complète, le désenchantement et la désespérance ? Après les affres du doute religieux, en est-il de plus poignantes que celles du doute patriotique ? Et cependant, comme dit Pascal, il s'agit de nous-même, de notre tout. Que deviendra la France? En interprétant à sa façon les petits prophètes, Renan, qui se flattait d'en être un grand, prédisait que dans mille ans il ne demeurerait rien d'elle, tout au plus deux ou trois demi-pages, accompagnées d'une traduction interlinéaire. Je suis loin de lui donner raison, mais s'il a eu le mal-

heur de dire vrai, j'ose, sans être prophète, affirmer que dans ces trois pages échappées à la disparition de la nationalité et de la langue françaises, figurera, non comme un chef-d'œuvre de littérature, mais mieux que cela, comme l'expression sublime de la dignité royale et de la résignation chrétienne, les *ultima verba* de la vieille monarchie, le *Testament de Louis XVI!*

Henri BEAUNE.

De la Loi selon Cicéron et Montesquieu, par Antonin MOLLIÈRE, in-12 de 122 p. Delhomme et Briguet, éditeurs, 1892.

Après un rapide coup d'œil jeté sur l'ensemble de la création, que la loi ramène à l'unité et rattache à son auteur, M. Mollière se trouve dans son sujet.

Le parallèle entre Cicéron et Montesquieu, — tous deux docteurs, sinon de la loi, du moins en lois — est établi par la simple analyse de leurs ouvrages. M. Mollière disserte peu; il dresse plutôt un inventaire, et ce n'est qu'en passant, d'un mot, qu'il esquisse des jugements personnels sur le contenu du *De Legibus* ou de l'*Esprit des Lois*.

Or, dans ce parallèle, l'avantage ne reste pas à Montesquieu, comme si le plus éclairé par le Verbe, « qui illumine tout homme venant en ce monde », était bien Cicéron et non le philosophe du XVIIIe siècle chrétien. Il faut reconnaître que la raison humaine s'est élevée très haut avec Cicéron, dans la philosophie du droit naturel. Quant à Montesquieu, sa définition des lois, « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses »; sa doctrine bizarre sur l'origine du droit social; sa division des formes politiques en « république, monarchie et *despotisme;* ses enthousiasmes pour le peuple, *admirable dans ses choix;* sa théorie de la République, fondée sur la *vertu*, etc., etc.; autant de points sur lesquels il n'est que trop facile de relever de singulières défaillances, M. Mollière l'a fait discrètement, mais avec fermeté.

Peut-être se place-t-il lui-même trop à l'opposé de Montesquieu, lorsqu'il critique le passage suivant de l'*Esprit des lois :* « Les lois doivent être relatives au physique du pays, au climat glacé, brûlé ou tempéré, à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur, au genre de vie des peuples, laboureurs, chasseurs, pasteurs, etc. ». Oui, sans doute, la politique et le droit ont toujours un côté *idéal:* mais en même temps ils reposent sur

des réalités, ils doivent avoir une forme et une valeur *concrètes*. L'idéologie abstraite serait aussi redoutable que l'empirisme exclusif.

Au demeurant, ce petit livre, écrit d'un style grave — on peut y regretter l'emploi de certains mots techniques qui n'ont pas encore reçu droit de cité dans notre langue — ce petit livre continue dignement la série des solides travaux de philosophie sociale, qui honorent la carrière du philosophe chrétien.

Il s'en dégage notamment cette vérité, qu'un paganisme sincère peut être plus près de la vérité et de Dieu, qu'un christianisme dégénéré. L'ordre des temps n'autorise qu'un préjugé favorable, préjugé ici démenti par la réalité. P. D.

Le Salut par les juifs, par Léon Bloy, in-8°, chez Adrien Demay, 21, rue de Châteaudun.

Le tumultueux et parfois génial auteur de *Un Désespéré*, M. Léon Bloy, vient de traiter à son tour la question sémitique, et j'avoue que je suis très embarrassé pour vous rendre compte de son nouveau volume. J'admire profondément le talent littéraire si original de M. Léon Bloy, et ce me serait une fête de le pouvoir louer en toute sécurité. Mais, je suis contraint, aujourd'hui, de me refuser ce plaisir. Comment recommanderais-je sans de graves réserves un livre où est annoncée, dans les termes les plus explicites, une future incarnation du Saint-Esprit? C'est le renouvellement de l'hérésie de Vintras. Il me serait facile de relever, à côté de cette erreur capitale, plus d'une assertion inexacte, plus d'un terme impropre appliqué à Notre-Seigneur ou à sa Mère. Et je pourrais, une fois ces écarts de doctrine bien et dûment constatés, m'estimer quitte envers le livre de M. Léon Bloy. Mais je pense qu'il faut réserver la « mort sans phrases » aux œuvres médiocres ou sciemment mauvaises, et que les erreurs d'un esprit puissant et sincère méritent un traitement plus favorable. Je vais donc essayer d'analyser *le Salut par les juifs*.

Le peuple juif n'est pas maudit — la malédiction étant, de sa nature, chose irrévocable —; il est seulement réservé. Il a commis le crime sans égal en crucifiant le Verbe incarné; antique dépositaire de la parole divine, il n'en retient plus désormais que le simulacre, l'argent — lequel précisément, figure cette parole dans un passage des Ecritures (ps. XI, 7) —. Mais il demeure toujours en quelque sens, malgré sa monstrueuse dévia-

tion, le peuple choisi de Dieu. Il est mis à part de tous les peuples, et son rôle futur ne sera pas moins exceptionnel que son rôle passé. Ici entrent en jeu des pensées d'un autre ordre. « Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde », écrivit Pascal. M. Léon Bloy, reprenant ce mot célèbre, lui donne une plénitude de sens qui eût étonné, sans doute, l'auteur lui-même. Je ne songe d'ailleurs nullement à le lui reprocher, car nous y avons gagné quelques pages d'un éclat et d'une ardeur de mysticisme incomparables. La passion de Jésus est donc toujours actuelle, « Jésus est toujours crucifié, toujours saignant, toujours expirant », et les juifs, en refusant de se convertir, refusent de faire cesser le supplice de leur victime. Or, d'après leur propre parole : « Descendat nunc de cruce, et credemus ei », tant que durera le supplice de Jésus, ils demeureront impénitents. Comment sortir de ce cercle vicieux? La situation n'est-elle pas inextricable? Elle le serait sans l'intervention du Saint-Esprit. Et M. Léon Bloy nous prédit une descente nouvelle et une incarnation du Paraclet. L'Eglise catholique, infidèle à son tour, le condamnera, comme la Synagogue condamna Jésus, et le jour de la réconciliation sera venu pour le peuple juif. Israël, si longtemps semblable à l'enfant prodigue, reconnaîtra l'esprit qui inspirait jadis ses prophètes, et rentrera enfin dans la maison paternelle.

Telles sont — autant qu'une brève analyse puisse les reproduire — les idées essentielles contenues dans ce livre. Je veux d'autant moins les discuter en détail qu'elles aboutissent à une conclusion franchement hétérodoxe. Quel dommage que M. Léon Bloy se mette en aussi flagrante contradiction avec les enseignements de l'Eglise! S'il est vrai que noblesse oblige, ses hautes facultés de synthèse et ses dons exceptionnels de lyrisme et de couleur lui imposent le devoir de veiller plus attentivement que personne à la pureté de sa doctrine. Souhaitons qu'il nous revienne bientôt avec les mêmes qualités d'écrivain jointes à un catholicisme de meilleur aloi.

CALAMUS.



ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Décret sur l'ordination et la situation canonique des religieux. — II. Du baptême des hérétiques convertis. — III. La prière : *En ego, o bone et dulcissime Jesu.* — IV. L'indulgence plénière à l'article de la mort. — V. — Manière d'imposer les scapulaires.

I. — L'archevêque de Cologne et les autres évêques de Prusse, réunis à Fulda, près du tombeau de saint Boniface, ont exposé à la S. C. des Evêques et Réguliers, les difficultés que causent à leur administration les religieux qui rentrent dans leur diocèse, après avoir quitté leur institut.

Le 4 novembre dernier, la S. C. a répondu par le décret suivant, dont l'obligation s'étend à l'Eglise entière, et dont l'importance n'échappera à personne. Il complète la législation de l'Eglise, et détermine clairement les deux points suivants : les conditions nécessaires pour que les religieux soient admis aux saints Ordres, et la situation canonique des religieux qui ont quitté leur institut. Ces dispositions concernent principalement les congrégations à vœux simples, dont le droit s'était moins particulièrement occupé jusqu'ici, à ce point de vue.

On trouvera le texte latin dans les *Acta Sanctæ Sedis* (décembre 1892).

Décret.

Les instituts à vœux simples, par un bienfait particulier de Dieu s'étant multipliés considérablement, il en résulte de nombreux avantages, mais aussi quelques inconvé-

nients, par suite de la facilité qui existe pour les religieux de sortir de ces sociétés et de rentrer, en vertu du droit établi, dans leur diocèse d'origine. Cette difficulté est encore aggravée par la pénurie des biens temporels dont souffre l'Eglise en ce moment, de telle sorte que souvent les évêques ne peuvent leur procurer une honnête subsistance. Après avoir examiné ces inconvénients et d'autres de ce genre, même en ce qui concerne les religieux des ordres à vœux solennels, plusieurs évêques, pour l'honneur de l'ordre ecclésiastique et l'édification des fidèles, ont demandé avec instance au siège apostolique d'apporter un remède à cette situation. Notre saint-père le Pape, Léon XIII, ayant remis toute cette question à la Sacrée Congrégation préposée aux affaires et consultations des Evêques et Réguliers, les Emes Pères, dans une assemblée plénière tenue au Vatican le 29 août 1892, après avoir mûrement examiné et discuté la question, et pesé toutes les raisons, ont été d'avis d'édicter, par un décret général, des dispositions opportunes qui seront obligatoires partout et à perpétuité. Sa Sainteté ayant daigné les approuver et les confirmer, dans une audience accordée le 23 septembre 1892 au secrétaire soussigné, les dispositions suivantes sont établies et décrétées en vertu de l'autorité apostolique.

1. — Sont maintenues en vigueur la constitution de S. Pie V du 14 octobre 1568, commençant par ces mots *Romanus Pontifex*, et la déclaration de Pie IX faite le 12 juin 1858, par lesquelles il est défendu aux supérieurs des ordres réguliers d'accorder aux novices ou aux profès ayant fait des vœux simples de trois ans des lettres dimissoriales, dans le but de les faire ordonner *titulo paupertatis*. Ces mêmes dispositions sont étendues aux instituts à vœux simples ; en sorte que les supérieurs de ces instituts ne pourront plus dans la suite accorder de lettres dimissoriales pour les saints ordres ni promouvoir, de quelque façon que ce soit, des religieux aux ordres sacrés, *titulo mensæ communis vel Missionis*, à moins que ces religieux n'aient fait des vœux simples, sans doute, mais perpétuels, et qu'ils n'aient été agrégés d'une manière stable à leur

institut, ou que ces religieux n'aient persévéré au moins trois ans dans les vœux simples temporaires, pour ce qui regarde les instituts ajournant au delà de trois ans la profession perpétuelle. Sont révoqués à cet effet, tous les indults et privilèges antérieurement obtenus du Saint-Siège, ainsi que les dispositions contraires renfermées dans les constitutions respectives des divers ordres, lors même que ces constitutions auraient été approuvées par le siège apostolique.

2. — On est donc averti que désormais il ne sera pas dispensé de la règle générale, quand il s'agira de promouvoir aux ordres sacrés un religieux d'une congrégation à vœux solennels, sans qu'auparavant il ait fait la profession solennelle, ou qu'il ait persévéré pendant trois années complètes dans les vœux simples, s'il appartient à un institut à vœux simples. Que si dans l'intervalle il survient une cause légitime de recevoir les ordres sacrés avant la fin des trois ans, on pourra demander la dispense au Siège apostolique, afin que le clerc puisse prononcer ses vœux solennels sans avoir achevé les trois ans, et pour ce qui regarde les instituts à vœux simples, afin qu'il puisse prononcer les vœux perpétuels, quoiqu'il n'ait pas achevé le temps prescrit par les constitutions particulières de son ordre pour la profession des vœux simples perpétuels.

3. — Les dispositions contenues dans le décret de la Sacrée Congrégation du concile porté par ordre d'Urbain VIII, le 21 septembre 1624, commençant par ces mots : *Sacra Congregatio*, et dans le décret de la même congrégation porté par ordre d'Innocent XII, le 24 juillet 1694, commençant par ce mot : *Instantibus*, ainsi que dans d'autres décrets généraux, prescrivant la procédure à suivre par les supérieurs des ordres religieux, non seulement restent en vigueur, mais sont imposées obligatoirement aussi aux supérieurs des instituts à vœux simples, toutes les fois qu'il s'agit du renvoi d'un religieux ayant fait des vœux simples mais perpétuels, ou qui est lié par des vœux temporaires et de plus constitué dans les ordres sacrés ; ils ne peuvent renvoyer personne, comme nous venons de

dire, à moins que ce ne soit pour une faute grave, extérieure et publique, et que le coupable ne soit incorrigible. Pour que quelqu'un soit réputé incorrigible, les supérieurs doivent auparavant lui adresser à trois reprises différentes des monitions et réprimandes; si ces avertissements restent sans fruit, les supérieurs doivent instruire le procès contre le délinquant, faire connaître à l'accusé les pièces du procès, lui accorder le temps suffisant pour présentér sa défense ou par lui ou par un autre religieux du même institut. Si l'accusé n'a pas présenté lui-même de défense, le supérieur ou le tribunal devra constituer d'office un défenseur, appartenant, comme nous l'avons dit, à cet ordre. Après cela le supérieur pourra prononcer avec son conseil la sentence d'expulsion ou de renvoi, qui cependant n'aura pas d'effet, si le condamné en appelle dans les formes de la sentence prononcée à la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, tant que le jugement n'aura pas été rendu définitif par cette même congrégation. Toutes les fois que pour des motifs graves cette procédure ne pourra être suivie, on devra recourir à cette Sacrée Congrégation à l'effet d'obtenir la dispense des solennités prescrites et la faculté de procéder sommairement, suivant la pratique usitée dans cette Sacrée Congrégation.

4. — Les religieux qui auraient été chassés ou renvoyés après des vœux solennels ou des vœux simples perpétuels, ou encore après avoir fait des vœux temporaires et reçu les ordres sacrés, seront perpétuellement suspens jusqu'à ce que le Saint-Siège ait décidé autrement sur leur compte, qu'en outre ils aient trouvé un évêque consentant à les recevoir, et se soient pourvus d'un patrimoine ecclésiastique.

5. — Ceux qui, étant constitués dans les ordres sacrés et liés par des vœux simples soit perpétuels, soit temporaires, auraient demandé eux-mêmes et obtenu du siège apostolique de quitter leur ordre, ou auraient d'une autre manière été dispensés par un privilège apostolique de leurs vœux simples ou temporaires, ne doivent pas sortir du cloître avant d'avoir trouvé un évêque consentant à les

recevoir et de s'être pourvus d'un patrimoine ecclésiastique sous peine d'être suspens des ordres reçus. Cette mesure s'étend aussi aux religieux à vœux simples temporaires, qui seraient déjà affranchis de tout lien de profession à cause du temps écoulé depuis qu'ils ont prononcé leurs vœux.

6. — Les profès des vœux solennels ou simples ne peuvent être admis aux ordres sacrés par les ordinaires des lieux, que s'ils présentent, sans parler des autres conditions requises par le droit, des lettres attestant qu'ils ont étudié la théologie sacrée au moins pendant un an s'il s'agit du sous-diaconat, au moins pendant deux ans si c'est du diaconat, et pour la prêtrise au moins pendant trois ans avec la série régulière des autres études préliminaires.

Voilà ce que, sur l'ordre exprès de Sa Sainteté, la dite Sacrée Congrégation statue et décrète, nonobstant toute disposition contraire même exigeant une mention spéciale et individuelle.

Donné à Rome, de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, le 4 novembre 1892.

I. Cardinal Verga, préfet.

† Jos. M., archevêque de Césarée, secrétaire.

II. — Le doute suivant a été proposé à la Sacrée Congrégation du Saint-Office :

Doit-on baptiser sous condition tous les hérétiques qui se convertissent à la foi catholique, quelque soit leur pays, et à quelque secte qu'ils appartiennent ?

Le 20 novembre 1878, il a été répondu *négativement.* Lorsque les hérétiques se convertissent, il faut s'enquérir, dans chaque cas, de la validité du baptême reçu dans l'hérésie.

Si on découvre que le baptême ne leur a pas été validement conféré, il faut les baptiser sans condition.

Si, au contraire, eu égard au temps et au lieu, l'enquête ne révèle rien soit pour, soit contre la validité, ou s'il reste un doute sérieux, alors on doit les baptiser secrètement sous condition.

Si, enfin, il est établi que le baptême a été valide, on reçoit simplement leur abjuration et leur profession de foi.

III. — Chaque fois que l'on communie, on peut gagner une indulgence plénière, en récitant avec dévotion, devant une image quelconque de Jésus crucifié, la prière : « Me voici, ô bon et très doux Jésus... » à la condition de prier pendant quelque temps aux intentions du souverain pontife.

(*Décret du 31 juillet 1858.*)

On pouvait se demander si le prêtre qui dit deux messes, en cas de binage, et tous les prêtres qui en disent trois le jour de Noël, peuvent gagner autant de fois cette indulgence.

La Sacrée Congrégation des indulgences, consultée à ce sujet par M. l'abbé Boudinhon, professeur de droit canonique à l'institut catholique de Paris, vient de répondre : *Négativement*, en renvoyant à un décret du 7 mars 1878.

IV. — Benoît XIV, par la Constitution *Pia Mater*, du 5 avril 1747, accorde une indulgence plénière à l'article de la mort aux fidèles qui reçoivent une bénédiction spéciale selon une formule déterminée, d'un prêtre autorisé à cet effet.

L'archevêque de Dublin, en présence d'une controverse soulevée en Irlande, demandait s'il fallait regarder comme une condition indispensable pour gagner cette précieuse indulgence l'invocation orale, ou au moins mentale du saint nom de Jésus, quand le malade en est capable.

La Sacrée Congrégation des Indulgences a répondu, le 22 septembre 1892 : *Affirmativement*, comme il a été déjà déclaré dans une cause du 23 septembre 1775.

V. — Le procureur général de la Compagnie de Jésus a exposé que plusieurs prêtres, munis du pouvoir de bénir et d'imposer les scapulaires, les mettent quelquefois simplement sur une épaule, et non autour du cou des personnes qui les reçoivent.

Cette pratique est en usage spécialement à l'égard des femmes et des religieuses dont la coiffure est souvent un obstacle à ce point de vue.

En conséquence, il a proposé le doute suivant : L'imposition des scapulaires faite sur une épaule et non autour du cou, est-elle valide ?

La Sacrée Congrégation des indulgences a répondu le 26 septembre 1892 : *Affirmativement.*

C. Chambost.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon



LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

ET LE CARDINAL NEWMAN

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CARDINAL CAPECELATRO

Suite (1)

V

Le mouvement provoqué par les réformateurs anglo-catholiques, loin de subir un moment d'arrêt par le fait de l'opposition de jour en jour plus vive que lui faisaient les orthodoxes de l'anglicanisme, devint plus intense au fur et à mesure que Newman et Pusey développèrent leur programme. Loin de songer à former une nouvelle secte dans l'anglicanisme, le groupe des spiritualistes d'Oxford restait sincèrement attaché au principe hiérarchique. Ne cherchant point à s'élever elles-mêmes, mais à rehausser l'esprit chrétien dans l'Eglise à laquelle elles appartenaient, ces intelligences et ces âmes d'élite se préoccupaient surtout de rattacher l'Eglise d'Angleterre aux autres grandes branches du

(1) Voir les numéros de décembre 1892, janvier et février 1893.



christianisme (1). Newman et Pusey comprenaient trop bien la nécessité de cette étroite union entre les chrétiens de leur pays et ceux des autres nations, pour qu'elle ne fût pas l'objet de leur plus ardent désir. C'est ce besoin, cette soif de l'unité au sein du christianisme, qui les avait poussés à donner à leur parti le nom d'anglo-catholique. Mais cette unité comment l'atteindre, au milieu des contradictions auxquelles ils se sentaient de plus en plus acculés? D'une part, le libre examen qui sape le principe d'autorité que l'anglicanisme semble avoir conservé par son organisation hiérarchique; de l'autre, le symbole d'Elisabeth en opposition manifeste avec l'unité doctrinale qui est le caractère essentiel de l'Eglise universelle. De là, la douleur de ces hommes de bonne volonté, en se voyant ainsi séparés de leurs frères en christianisme, et leur ardeur à rechercher les moyens propres à renouer les liens que leurs ancêtres avaient rompus. C'est cette douleur qui arrachait au docteur Ward des paroles pleines d'éloquence et de tristesse :

« Nous nous disons, s'écriait-il, une branche de l'Eglise catholique, mais en réalité nous sommes séparés de tout l'univers, et ce qu'il y a de pire, c'est qu'au lieu de nous cacher à nous-mêmes ce mal, nous osons nous vanter de cette vilaine séparation. Nous croyons être les seuls purs, de telle sorte qu'il nous semblerait nous souiller au contact d'une autre Eglise quelconque. Or, comment accorder de tels principes avec les paroles de saint Paul : *Il n'y a* (dans l'Eglise) *qu'un corps et un esprit* (2), et avec celles de Jésus-Christ : « En cela tous connaîtront que vous êtes mes dis-

(1) Newman et Pusey se montraient par là très différents de leurs devanciers, les réformateurs de l'anglicanisme des derniers siècles. De même qu'ils prenaient pour base de leur réforme le retour aux anciennes traditions chrétiennes, alors que les autres faisaient du libre examen et de la destruction de tout vestige du « papisme » la pierre angulaire de leur programme, de même ils se montraient respectueux vis-à-vis de la hiérarchie et animés du désir d'améliorer sans détruire, alors que les autres ne se souciaient que de créer des divisions, de fonder des sectes pour satisfaire à leur orgueil et leur donner leurs noms.

(2) Ad Eph., IV, 4.

« ciples, si vous avez de l'amour les uns pour les au-« tres » (1). Nos oreilles résonnent continuellement des injures que les nôtres jettent à la face des Eglises étrangères... Nous vivons seuls, comme si nous pouvions faire moins que d'être frères, comme si la fraternité chrétienne n'était point précisément le signe particulier de la religion de Jésus-Christ, et comme si nous ne cessions d'être chrétiens dès que nous cessons d'être frères. Et cela ne suffit pas : regardons l'Orient ; là, nous laissons les Russes prendre soin des grecs, les Français s'occuper des latins, et nous nous contentons de fonder une église protestante à Jérusalem ! »

Il y a dans ces paroles du docteur Ward quelque chose de plus que l'expression d'un regret à la vue de l'infériorité de l'anglicanisme par rapport au catholicisme. On devine le travail accompli dans l'âme des anglo-catholiques à la recherche de cette unité de la foi, de ce principe d'universalité dont le protestantisme avait privé l'Eglise d'Angleterre.

Dans une lettre à l'archevêque de Cantorbéry, le docteur Pusey (2) a parfaitement indiqué la véritable cause du mouvement réformateur dont il était un des chefs, ce besoin irrésistible de supprimer les divisions, de s'unir à

(1) S. Jean, XIII, 35.

(2) Pusey a été un des principaux instruments de la Providence dans l'œuvre de la renaissance catholique d'Angleterre. Des milliers de disciples du célèbre docteur d'Oxford ont abjuré le protestantisme pour embrasser la vraie foi. En cela ils n'ont fait que suivre jusqu'au bout les conséquences découlant avec une rigoureuse logique des prémisses que Pusey avait posées comme les fondements mêmes de la doctrine chrétienne. Malheureusement, Pusey, tout en éprouvant un besoin pressant de cette unité de croyances qu'on chercherait en vain en dehors de l'Eglise catholique, conserva toute sa vie un reste d'orgueil national et de préjugés antiromains qui, le rendant illogique, alors même qu'il accusait ses frères dans l'anglicanisme de manquer de logique, l'empêchèrent de faire le dernier pas sur le chemin de la vérité. Pusey resta protestant, tandis que les plus illustres parmi ses compagnons et ses disciples embrassèrent le catholicisme. Cette situation singulière faisait dire à Pie IX que Pusey était comme les cloches qui appellent les autres à l'église, mais n'y entrent jamais.



l'Eglise, mère de toutes les Eglises chrétiennes, inspirant toutes les pensées et tous les actes de ceux qui travaillaient à rajeunir l'Eglise d'Angleterre. « Toutes les choses, dit-il, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, ont contribué à engendrer cette réforme. La poésie, les arts, l'architecture, la morale, chrétienne chez les uns, païenne chez les autres, ont préparé et plus tard accéléré ce progrès ; le renouvellement des communications avec les Eglises étrangères, et plus encore les maux que l'on a fait souffrir à notre Eglise, la suppression de nos évêchés, les violentes attaques des dissidents, la tiédeur des anglicans, la colère des ennemis, le dédain ou l'inimitié de l'Etat, le désir des biens célestes ressenti par quelques hommes, un grand nombre d'exemples de bonté, de charité, d'austérité, les tempéraments divers des esprits, même alors qu'ils sembleraient contraires au bien, jusqu'au désir des libertés publiques et même les tendances au scepticisme, tout a eu sa part en cette œuvre. Cependant Celui qui fait concourir toute chose humaine à la réalisation de sa propre volonté imprima seul la dernière direction à cet événement. La tendance à l'union avec le siège de Rome, que l'on découvre désormais chez beaucoup de personnes, est vraiment le fruit d'un ardent désir de l'Eglise anglaise, que l'on empêche d'être encore telle que le Sauveur la laissa, *une et unique* » (1).

Ce n'était pas seulement en théorie que les anglo-catholiques aspiraient à l'unité. Leurs doctrines, leurs actes, leurs pratiques de piété, la réforme des rites dont ils étaient les promoteurs, etc., les rapprochaient de plus en plus des usages et des principes catholiques. C'était sans doute un catholicisme encore tronqué et défectueux, où les idées protestantes perçaient de toutes parts, mais l'observateur attentif pouvait dès lors constater une tendance très prononcée à abandonner de plus en plus les doctrines de l'Eglise officielle, pour se rallier par degrés aux doctrines romaines.

Ce qui étonnait les Anglais, mais ce qui prouve en même temps la vérité de ce que je viens de dire, c'étaient certaines

(1) Lettre du docteur Pusey à l'archevêque de Cantorbéry, p. 30.

pratiques adoptées par les anglo-catholiques, dont on ne trouverait trace nulle part, ni chez les protestants d'Angleterre, ni parmi ceux du continent, telles que les retraites, qui permettaient à chacun d'eux de consacrer un certain temps à étudier les besoins de son âme et à raviver en soi l'ardeur spirituelle, et surtout la mortification de la chair par les jeûnes et l'abstinence imposés à jours fixes. Ces pratiques, raillées par les protestants comme superstitieuses, étaient jointes à de fréquentes méditations sur les mystères de la foi et les devoirs du chrétien, à des études et des recherches profondes sur le dogme et la tradition, à une prédication nourrie aux sources pures des Evangiles et des Pères de l'Eglise, contrastant gravement avec la légèreté et la violence des orateurs anglicans : indices très clairs des progrès très réels que l'idée catholique avait faits parmi les partisans de la nouvelle réforme anglicane.

Comme il fallait s'y attendre, les soupçons, et bientôt aussi l'animosité des protestants, devinrent d'autant plus forts que les tendances des puséistes à reprendre les traditions et les pratiques du catholicisme devenaient chaque jour plus évidentes. Des disputes s'engagèrent à ce sujet dans les revues et les journaux, comme c'est l'habitude en pareils cas au delà de la Manche (1). Les puséistes s'y dis-

(1) En Angleterre, non seulement les revues, mais même les journaux ne dédaignent point de publier des articles touchant les questions religieuses. De nos jours encore la presse anglaise en offre le fréquent spectacle. Les revues et les journaux offrent une large hospitalité aux controverses religieuses. La longue habitude d'une vraie liberté donne aux propriétaires et directeurs des principaux organes de la presse une largeur d'esprit que ne sauraient concevoir ceux qui, en France ou dans d'autres pays du continent, regarderaient comme une faiblesse ou comme un acte *peu libéral* de permettre à un adversaire honnête et loyal d'exposer avec mesure ses opinions touchant tel ou tel problème religieux dans les journaux et revues non catholiques. On comprendrait difficilement en France le cardinal Richard, archevêque de Paris, écrivant des articles dans le *Temps*, le *Journal des Débats*, la *Nouvelle Revue* ou la *Revue des Deux Mondes*. C'est pourtant ce qui arrive chaque jour en Angleterre. Le cardinal Newman et le cardinal Manning, ainsi que les plus savants écrivains catholiques, ont souvent envoyé des écrits de circonstance ou soutenu des polémiques dans les revues les plus célèbres et les journaux les

tinguèrent par de solides travaux, et surtout par le calme et la noblesse de leur langage, de telle sorte que les sympathies d'un public d'élite leur furent bientôt acquises.

Une autre chose frappait tout spectateur impartial, c'était le contraste entre les procédés de propagande des anglo-catholiques et ceux employés jusque-là par les promoteurs de nouveautés religieuses. Tandis que les fondateurs de sectes avaient l'habitude d'attirer des prosélytes à force de bruit et de réclame, par des discours pleins de vantardise et d'orgueil, les anglo-catholiques, imitant les saints réformateurs dont l'Eglise romaine offre tant d'exemples, vivaient modestement et travaillaient à se réformer eux-mêmes, afin d'engager les autres à les suivre. De là leur assiduité aux églises, où ils voulaient que les fidèles allassent deux fois par jour, au lieu de ne s'y rendre que très rarement, selon l'habitude des anglicans ; de là aussi cette sollicitude à remplir leurs devoirs ecclésiastiques, cette aversion pour les pompes et les plaisirs du monde, cet amour ardent des âmes qui est comme le thermomètre de l'esprit

plus lus du Royaume-Uni. A un catholique du continent qui lui exprimait son étonnement de le voir publier ainsi des articles dans les revues et les journaux protestants, où, à côté de ses écrits, figuraient souvent des travaux d'auteurs combattant notre foi, le cardinal Manning répondait naguère : « Que voulez-vous ? Pour moi la revue et le journal sont comme un canal qui sert à introduire mes idées là où elles n'arriveraient pas ou parviendraient difficilement par un autre moyen. Si j'écris un livre, ceux-là l'achètent seulement qui partagent mes opinions ou s'intéressent aux sujets que je traite. Quand j'écris dans un journal ou une revue, mes idées pénètrent dans un milieu protestant, où on ne lit jamais un ouvrage catholique. J'acquiers par là un public nouveau, et un public composé des gens qui ont le plus besoin de se former une idée exacte du catholicisme et de ses doctrines qu'ils ne connaissent guère. »

Rien n'est plus vrai que ces pensées de l'illustre cardinal-archevêque de Westminster. Mais, pour qu'elles puissent se réaliser, il faut trouver des directeurs de journaux et de revues, capables de comprendre la liberté autrement qu'à travers les passions et les préjugés de secte ou de parti. C'est l'honneur de l'Angleterre contemporaine d'avoir de tels hommes à la tête des grands organes de la presse quotidienne ou périodique. On chercherait en vain un exemple semblable en France et dans les autres pays catholiques parmi les nombreux journaux ou revues dirigés par des hommes hostiles au catholicisme ou indifférents en matière de religion.

sacerdotal (1). La simplicité de leurs habitudes, le soin qu'ils mettaient à imiter dans leurs mœurs l'exemple des premiers chrétiens, le cas qu'ils faisaient des anciens et très sévères canons de l'Eglise, excitaient l'admiration de tous ceux qui ne mettaient point leurs haines et leurs préventions au-dessus de la justice. Une conséquence de ce retour aux traditions catholiques qui se marque dès cette époque chez Pusey, Newman et leurs disciples, c'est qu'à l'encontre des anglicans de toute nuance, qui méprisaient le célibat ecclésiastique et condamnaient le culte des saints, les anglo-catholiques ne craignirent point de remettre le premier en honneur et d'inviter les fidèles à pratiquer le second. Spectacle nouveau, digne de l'admiration des catholiques, cette double réforme devait avoir une grande portée en ce royaume d'Angleterre, habitué pendant trois siècles au mariage des prêtres (2) et à condamner comme une idolâtrie abominable le culte des saints et de leurs images (3).

(1) Il faut remarquer ici que la plupart des premiers anglo-catholiques se recrutèrent parmi les pasteurs ou prêtres de l'Eglise anglicane.

(2) Quant au célibat, bien qu'il soit, encore de nos jours, fort en honneur chez les ritualistes, il n'est pas cependant obligatoire. Ceux qui, dès les premiers temps de la formation du parti anglo-catholique au sein de la Haute-Eglise, désiraient le retour absolu au célibat ecclésiastique, ont fini par se réconcilier avec Rome et par rentrer dans l'unité de la foi. Les autres, n'osant affronter les difficultés qu'entraînerait une décision absolue touchant cette grave question, ont fini par rester à moitié chemin et par tolérer le mariage des prêtres, tout en admettant que le célibat, loin d'être une honte, ainsi que beaucoup de protestants l'affirment, est une état plus parfait et plus digne de respect et d'admiration.

(3) Pour comprendre toute la portée de cet effort des anglo-catholiques pour rétablir en Angleterre le culte de la Vierge, des saints et des saintes images, il faut se reporter en esprit au spectacle douloureux des premiers temps du protestantisme, alors que des bandes d'iconoclastes parcouraient l'Angleterre, mutilant les statues des saints, brisant les images, sans même épargner les crucifix. Il faut aussi tenir compte du fait que, dans certaines grandes églises anglaises, la cathédrale d'York par exemple, on a laissé une quantité de statues horriblement tronquées par le marteau des Vandales du XVIe siècle. La vue de ces dégradations n'est pas faite assurément pour ajouter un relief de plus aux beautés de ces monuments; mais

Les anglo-catholiques, nous l'avons vu, se distinguaient par leur ardeur à étudier l'histoire des premiers siècles de l'Eglise. Ils consacraient un temps considérable à lire les Saintes Ecritures, les ouvrages immortels des Pères de l'Eglise, et en particulier saint Augustin et saint Anselme, et à puiser largement dans les écrits de saint Thomas, de saint Bonaventure et des autres maîtres de la science sacrée. Mais c'était surtout vers la vie des saints les plus avancés dans l'ascétisme, vers les légendes et les miracles du moyen âge que se dirigeaient leurs recherches. Dans leur désir véhément de se rendre capables de grandes choses et de travailler efficacement à la renaissance du sentiment chrétien dans leur pays, ils éprouvaient un besoin impérieux de retremper leurs esprits et de fortifier leurs cœurs en contemplant le spectacle des siècles où ces mêmes sentiments, plus puissants et plus universellement sentis, avaient produit tant de merveilles.

Cependant tous ne tendaient pas, en Angleterre, à embrasser la réforme projetée et en partie accomplie par l'élite des théologiens d'Oxford. Tandis que Newman et ses confrères se rapprochaient de la vérité et cherchaient par tous les moyens à attirer leurs compatriotes dans la voie où ils s'étaient engagés, les rationalistes s'agitaient à leur tour et leur audace augmentait en raison directe de la faveur que les idées spiritualistes rencontraient à Oxford et dans les classes éclairées de la société anglaise. Préoccupés de la levée de boucliers des anglo-catholiques et du crédit qu'ils avaient acquis, surtout parmi la jeunesse universitaire, les protestants libéraux de la Basse-Eglise résolurent d'opposer propagande à propagande et d'accepter le défi que les théories anglo-catholiques lançaient en quelque

les protestants ont voulu perpétuer, par la présence de ces restes informes, dans l'esprit des fidèles, le souvenir de la suppression de ce qu'ils appellent « l'idolâtrie papiste ». Il est clair qu'en ces conditions, le retour au culte de la sainte Vierge, des saints et des images choquait au plus haut degré les habitudes invétérées et les préjugés les plus profonds des protestants, et qu'il fallait un courage hors ligne pour tenter une telle entreprise, par laquelle on reniait un des points cardinaux de la Réforme.

sorte par elles-mêmes aux partisans du calvinisme et de la raison indépendante. En 1836, le ministère anglais qui, appartenant au parti whig, se montrait plus bienveillant pour la Basse-Eglise que soucieux des croyances et des traditions de l'anglicanisme, nomma le docteur Hampden à un poste de professeur de l'Etat (*Regius Professor*) à l'université d'Oxford. Hampden ne tarda pas à manifester ses sentiments et à rompre en visière au groupe spiritualiste d'Oxford. Dans plusieurs sermons, prêchés à l'université, il poussa si loin l'audace de ses négations que les élèves crurent entendre non un ministre de l'Evangile, mais un païen acharné à combattre les fondements mêmes du christianisme (1). Le scandale fut immense. Il gagna rapidement tout le corps universitaire et la majorité des étudiants. Newman et Pusey estimèrent aussitôt qu'il fallait réagir énergiqnement contre de telles attaques et défendre la foi menacée par cette radicale incroyance. Ils convoquèrent à cet effet une assemblée solennelle qui, entraînée par la parole enflammée de Newman, prit d'énergiques résolutions et décréta que le professeur Hampden serait privé du droit d'enseigner jusqu'à ce qu'il eût rétracté de bonne foi ses erreurs. Hampden refusa toute réparation du scandale dont il s'était fait le héros, et l'accès de la chaire lui fut en conséquence interdit. Mais, par une de ces contradictions dont l'Angleterre nous offre plus d'un exemple, il conserva sa position de professeur de l'Etat, continuant à défendre ses idées par le moyen de la presse, travaillant à réunir autour de lui, à Oxford même, un parti disposé à le suivre dans ses aberrations. Il y parvint, et nous le verrons bientôt lutter avec acharnement contre Newman et les anglo-catholiques.

(1) Hampden était socinien dans la plus belle acception du mot. Avant même le scandale de 1836, il avait manifesté ses opinions du haut de la chaire de Brompton. Ces sermons furent publiés en 1832. Hampden y attribue la foi dans l'efficacité des sacrements aux principes de la magie ayant cours au moyen âge. Il qualifie en même temps comme de pernicieuses subtilités de scholastiques toutes les définitions dogmatiques.



La controverse devenait chaque jour plus vive entre les réformateurs spiritualistes et les protestants endurcis. Newman était toujours au premier rang, déployant avec une merveilleuse énergie toutes les ressources de son érudition et de ses rares talents. La réforme puséiste agitait désormais l'Angleterre tout entière. On la discutait partout, et partout elle avait des amis dévoués et des adversaires implacables. La Basse-Eglise surtout se distinguait par son ardeur à combattre les novateurs spiritualistes. La colère de ses pasteurs grandissait de jour en jour et en raison directe des progrès croissants des idées puséistes au sein de la Haute-Eglise et dans l'opinion. Bientôt les plus célèbres parmi les adversaires de la réforme d'Oxford, Macaulay, Wilberforce, Thorthon, lancèrent dans le *Christian Observer* un défi public à Newman et à ses amis. Ils leur demandaient d'établir scientifiquement leurs dogmes et les mettaient en demeure de les accorder avec le symbole officiel auquel ils avaient prêté serment. Loin de se laisser abattre par cette violente sortie, Newman se mit à l'œuvre avec le plus grand calme. Il envoya sa réponse au *Christian Observer*, qui eut le bon goût de l'insérer. Cette réponse se composait de plusieurs lettres dans lesquelles il exposait clairement ses idées et maintenait fortement ses principes. Ces lettres accrurent l'irritation de ses contradicteurs. Mais Newman ne craignait plus désormais leur ressentiment. Il s'était acquis une situation hors ligne. A Oxford, la foule se pressait autour de sa chaire et l'Angleterre les considérait dès lors, lui et le docteur Pusey, comme ses plus savants professeurs. La patrie britannique était orgueilleuse de posséder des hommes aussi vaillants.

En 1839, Newman publia ses conférences sur la justification *(Lectures on Justification)* et ses sermons paroissiaux (*Parochial Sermons*). Les premières témoignaient de la hauteur de son esprit et de ses profondes connaissances théologiques.

Dans les seconds, Newmann se révélait comme un moraliste sachant appliquer à la vie chrétienne les principes qu'il professait dans ses écrits scientifiques. Cependant,

au cours de cette même année 1839, les puséistes ayant fondé un journal pour la défense de leurs idées, Newman, sans négliger les travaux auxquels l'obligeaient ses devoirs de pasteur et de professeur d'Oxford, se plaça au premier rang parmi les collaborateurs de la *British Critic.* Là, l'illustre docteur de l'anglo-catholicisme publia une série d'articles qui nous permettent de mesurer le chemin parcouru par cet esprit toujours sincère. Il soutint notamment, avec une rare vigueur, que le jugement privé devait servir, comme le dit la théologie catholique, non pas à connaître les vrais dogmes, mais le vrai maître et gardien des vérités dogmatiques. Poussant plus loin le courage — car il en fallait à cette époque pour oser dire ces choses—, Newman ne craignit point de prouver que l'Antechrist n'est pas le Pape, et de donner ainsi un démenti formel non seulement aux anglicans, mais à tous les protestants, en général, qui depuis Luther jusqu'aux coryphées de la Basse-Eglise n'avaient jamais cessé d'affirmer que le siège de Rome était bien la chaire de pestilence flétrie par les Livres saints, et le Pape l'Antechrist annoncé par l'Ecriture.

Cette modération et cette franchise étaient d'autant plus louables chez le docteur Newman, qu'il était encore loin, à cette époque, de toute idée de conversion au catholicisme. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'ouvrage : *le Romanisme et le protestantisme populaire,* qu'il publia vers 1840. Dans ces pages, où Rome et le Saint-Siège sont durement traités, le docteur Newmann ne s'écarte pas de la dignité de langage qui distingue toujours ses écrits ; mais, par une étrange contradiction, il méconnaît précisément ce principe de l'unité catholique qui avait été jusqu'alors le but de ses savantes recherches et de celles de ses collègues anglo-catholiques. Ce phénomène ne doit pas toutefois nous surprendre outre mesure. Les vieux préjugés, nationaux et religieux surtout, n'abandonnent pas facilement un esprit. Il faut, même aux hommes doués d'une largeur de vues peu ordinaire, une longue suite d'efforts et une grâce spéciale de Dieu pour avoir raison des erreurs dont leur jeunesse religieuse et intellectuelle

a été nourrie. Ces erreurs, ces préjugés sont opiniâtres. Ils reviennent alors même qu'on croit les avoir déracinés et vaincus. En Angleterre, à cette époque, le gros du public vivait pour ainsi dire isolé du reste de l'Europe, et l'habitude des communications faciles et des voyages n'était pas encore venue apporter au peuple britannique des idées nouvelles, fruit du contact quotidien des habitants de l'île avec les peuples du continent (1).

Quoi qu'il en soit, il est curieux de constater que ce livre du docteur Newman n'eut aucun succès. Les catholiques ne pouvaient en accepter les idées antiromaines, et les protestants étaient choqués par les critiques qu'ils y rencontraient et par l'esprit nouveau qui s'en échappait. Pour avoir voulu se maintenir dans une espèce de juste milieu entre l'erreur et la vérité, Newman était amené pour la première fois à constater son insuccès.

La question religieuse était devenue l'objet des préoccupations de tout le monde, en Angleterre. L'université d'Oxford, le centre même de la lutte entre le vieil esprit anglican et les idées de réforme, était dès lors comparable à un champ de bataille, où deux ennemis armés jusqu'aux dents se disputaient la victoire. Ce qui exaspérait les adversaires de l'anglo-catholicisme, c'était le nombre sans cesse grossissant des adhérents que Newman groupait autour de

(1) Qu'il me soit permis de rappeler ici un souvenir personnel. En 1878, au cours d'un voyage que je fis en Angleterre, j'eus l'honneur de connaitre personnellement le R. P. Newman, qui devait un an plus tard être promu au cardinalat. Je rendis visite à l'illustre apologiste de notre foi dans une modeste chambre de l'Oratoire d'Edgbaston, à Birmingham. La conversation s'engagea naturellement sur les progrès du catholicisme en Angleterre. Le P. Newman me parla notamment de la différence qu'il y avait entre les rapports de l'Angleterre avec le continent à cette époque et ceux qui existaient au temps de sa jeunesse. « Alors, me dit-il, nous étions entourés par la mer et nous ne connaissions aucune langue en dehors de la nôtre. Notre isolement était complet. Aujourd'hui les choses ont bien changé ».

Il est clair que cet isolement devait avoir un pouvoir considérable pour maintenir fortement enracinés dans les esprits, même les plus élevés, les préjugés de leur jeunesse et, en général, les idées nationales, quel qu'en fût l'objet, religieux ou politique.

lui. Ils résolurent donc de tenter un suprême effort pour détruire son influence. Un pasteur protestant, le docteur Faussett, ouvrit la campagne par un sermon qu'il prononça un dimanche devant les professeurs et les étudiants de l'université d'Oxford. L'auditoire était composé en grande partie d'amis et de disciples de Newman, Faussett le savait, et enflant la voix, il fit un réquisitoire violent contre l'école nouvelle. Jamais les anglo-catholiques n'avaient été attaqués d'une manière si véhémente et en des circonstances aussi solennelles. Le sermon de Fausset prit aussitôt les proportions d'un événement considérable. Oxford d'abord, puis l'Angleterre tout entière en furent étonnés et émus.

Se taire, c'eût été compromettre l'œuvre même de la Réforme. Newmann n'était pas homme à reculer devant les violences de ses adversaires. Il releva le gant que Faussett lui avait jeté, et, par un prodige d'activité, il réussit à faire paraître sa réponse vingt-quatre heures après que son bouillant contradicteur avait prononcé son discours. Malgré la hâte avec laquelle il fut composé, ce travail est un petit chef-d'œuvre. Encore aujourd'hui, il est regardé comme un des meilleurs et des plus éloquents écrits publiés en Angleterre sur les questions religieuses. Le succès de Newman fut aussi éclatant que l'attaque de Faussett avait été injuste et passionnée. Les rieurs eux-mêmes furent du côté de la défense, et le pauvre Faussett paya les frais du zèle immodéré qu'il avait déployé contre de sages réformateurs.

La lutte durait néanmoins, ardente et passionnée, et tout servait de prétexte à de nouvelles polémiques. Les plus fougueux antipapistes, parmi les pasteurs et les professeurs de l'université, menaçaient toujours de faire un éclat, que seules la prudence et la crainte d'un scandale dont leur parti paierait encore les frais, avaient assez le pouvoir de contenir. Ces difficultés et ces contradictions fournissaient à Newman de fréquentes occasions de développer ses principes, dans des ouvrages qui sont restés justement célèbres. Sa valeur comme savant et comme

écrivain croissait de jour en jour; l'hostilité de ses ennemis fortifiait sa volonté, augmentait son courage, le rendait plus ferme dans ses résolutions et plus énergique dans les demandes qu'il formulait en faveur de la liberté, à laquelle lui et ses disciples n'avaient pas moins de droit que ceux qui les attaquaient.

Dès 1838, les professeurs d'Oxford, guidés par Newman et Pusey, avaient entrepris la publication des célèbres *Traités pour notre temps (Tracts for the times)*. La plupart de ces *Traités* étaient l'œuvre du docteur Newman (1). Bientôt le docteur Pusey et un autre anglo-catholique de grande valeur, le docteur Hebb, commencèrent aussi la publication de la *Bibliothèque des Pères*. Bien que dans ces écrits les attaques contre les protestants ne fissent point défaut, les adversaires des puséistes les laissèrent passer sans les relever. On ne se doutait guère alors que ces volumes soulèveraient bientôt une tempête destinée à avoir une portée incalculable sur l'avenir religieux de la Grande-Bretagne.

Plus la publication des *Traités* avançait, et plus il était aisé de constater le long chemin parcouru par les anglo-catholiques dans la voie de la vérité. C'est ainsi que Newman et ses amis en arrivaient à soutenir et à formuler une à une les propositions suivantes : l'épiscopat est d'institution divine et l'Eglise ne peut exister sans hiérarchie; on ne peut pas communiquer avec les luthériens, les protestants de France ou d'ailleurs, parce qu'ils sont hors de l'Eglise ; la Bible n'est pas la seule règle de la foi, mais on doit aussi tenir compte des traditions; la maxime que la foi seule sans les bonnes œuvres suffit pour le salut de l'homme doit être tenue pour erronée et condamnable; le baptême a une vraie force régénératrice, et l'on doit avoir le plus grand respect pour l'observance des anciens rituels; la liturgie romaine est excellente entre toutes ; la prière pour

(1) Le premier de ces *traités* contenait les quatre sermons de Newman sur l'Antechrist. Le troisième se composait des *Conférences sur les preuves des doctrines de l'Eglise, prises dans la Bible.*

les défunts est une chose charitable et nullement répréhensible. Ajoutez à cela que Newman et les siens osaient affirmer en plein pays anglican que, *sauf quelque diversité de paroles, la vraie doctrine* touchant la justification était celle du Concile de Trente, et qu'ils parlaient de l'Eucharistie à peu près comme les catholiques; qu'ils inclinaient à ranger au nombre des sacrements l'Ordre et la Pénitence, retranchés jusque-là par le symbole d'Elisabeth, et qu'ils travaillaient de plus en plus à rétablir l'usage de la confession; qu'ils vénéraient nos saints, admiraient nos pratiques de piété, nos ordres religieux et cent autres institutions purement catholiques, et vous vous convaincrez sans peine que, dès 1838, l'idée catholique avait fait des progrès immenses parmi l'élite des pasteurs et des savants de l'Eglise anglicane.

Cependant le moment de la rupture définitive entre Newman et l'anglicanisme n'était pas encore venu. Malgré les protestations qui s'étaient élevées contre certaines doctrines du célèbre docteur d'Oxford, les protestants continuaient à le regarder comme une des lumières de l'Eglise d'Angleterre, et ce fut encore à lui qu'ils s'adressèrent lors du scandale que suscita, en 1841, le discours de sir Robert Peel, connu sous le nom de discours de Tamworth. Cette étrange profession de foi, où le scepticisme se déguisait à peine sous le masque de l'indifférence et proclamait l'indépendance de l'esprit humain à l'égard de toute religion, causa un émoi d'autant plus justifié, que la renommée, d'ailleurs très légitime, dont jouissait l'orateur, aggravait singulièrement la portée de ses paroles. Peel était alors un des plus célèbres hommes d'Etat de l'Europe. Il exerçait une influence considérable dans la politique générale et son crédit était fortement établi en Angleterre, où son nom était associé aux plus grandes réformes introduites dans la législation britannique depuis le commencement du dix-neuvième siècle (1). On conçoit sans peine l'ardent désir

(1) Comme je l'ai dit, la loi d'émancipation des catholiques était l'œuvre de Peel. Il en était de même de la réforme électorale.

de tous les esprits convaincus et sincères de voir réfuter sérieusement les audacieuses affirmations du discours de Tamworth. Mais à un tel orateur il fallait opposer un écrivain digne de lui. L'issue de la lutte était à ce prix. Les plus savants docteurs appartenaient alors à l'école anglo-catholique et l'opinion désignait clairement le Dr Newman comme le plus digne de répondre à sir Robert Peel. Ce fut alors que le *Times*, ouvrant ses colonnes au chef des puséistes, lui fournit l'occasion de remporter une éclatante victoire. Cette lutte mémorable passionna l'Angleterre. Les articles du Dr Newman étaient attendus avec impatience par le public le plus cultivé, qui les discutait avec ardeur. La profondeur de ses vues, la puissance de ses pensées dénotaient en lui un savant de premier ordre. Modéré et courtois, il n'en poursuivit pas moins son adversaire jusque dans ses derniers retranchements, l'écrasant sous le poids d'une argumentation serrée qui ne lui laissait aucune issue. Sir Robert Peel, bien que rompu aux affaires diplomatiques et habitué à se jouer des obstacles dans les débats parlementaires les plus graves, succomba devant Newman. Le grand athlète de la politique se sentit humilié devant le jeune polémiste du *Times*. *Catholicus* terrassa, sur le terrain philosophique et théologique, l'homme que les tories avaient été incapables de renverser dans les luttes les plus célèbres de Westminster. Celui dont le nom était synonyme de victoire et devant lequel l'Europe s'inclinait, battait en retraite devant Newman. La faveur générale qui accueillait les réponses de *Catholicus*, apprenait à Peel que ses idées religieuses étaient condamnées sans retour par les hommes les plus estimés de l'Eglise d'Angleterre, aussi bien que par l'opinion.

Ainsi le chef des anglo-catholiques devenait le héros d'une controverse de la plus haute valeur et en même temps le porte-drapeau de l'idée chrétienne en Angleterre, et cela au moment où son évolution religieuse irritait le plus vivement les protestants. Pour s'assurer la victoire contre un puissant ennemi, ceux-ci avaient été contraints de recourir à cet homme qu'ils avaient flétri et dénoncé à l'indignation

générale par la bouche de Faussett, de Hampden et de tant d'écrivains de toutes les écoles évangéliques. Ce fait constituait par lui seul un triomphe éclatant du pasteur de Sainte-Marie. Il était destiné à servir comme de préface à la lutte suprême qui allait s'engager, et dont la conversion de Newman au catholicisme sera l'heureux couronnement.

VI

Au fur et à mesure que la publication des *Traités* et de la *Bibliothèque des Pères* avançait, les polémiques s'accentuaient dans le camp protestant contre les novateurs. De là de fréquents combats où le talent de Pusey, de Newman et de leurs collègues était mis presque chaque jour à contribution. Cette longue suite de discussions théologiques, ainsi que les événements qui les accompagnèrent, est désormais connue dans l'histoire religieuse de l'Angleterre sous le nom de *mouvement tractarien* (1). Avant même que l'agitation eût atteint son apogée par la publication du quatre-vingt-dixième traité, célèbre entre tous, les plus avisés parmi les protestants avaient flairé le danger et jeté le cri d'alarme contre les tendances de plus en plus « papistes » des anglo-catholiques. Néanmoins l'Eglise officielle n'osait pas encore déclarer ouvertement la guerre aux anglo-catholiques. On favorisait les attaques partielles telles que celle de Faussett à Oxford. On semblait hésiter à prononcer officiellement la condamnation d'un groupe d'hommes aussi puissants par le talent qu'estimables par la vertu, respectés et admirés par l'opinion et groupant autour de leurs idées un nombre sans cesse grandissant de disciples.

La publication du quatre-vingt-dixième traité fit terminer les indécisions de l'Eglise officielle. Il mit littéralement le feu aux poudres. L'orthodoxie anglicane estima qu'un coup d'autorité suffirait à écraser Newman et les réforma-

(1) *Tractarian movement.*

teurs anglo-catholiques, et le résultat final de son intervention fut la défaite de ce symbole d'Elisabeth que l'on croyait sauvegarder en imposant arbitrairement silence aux puséistes.

Dans ce quatre-vingt-dixième traité, Newman abordait en effet la question grave et délicate du symbole d'Elisabeth. C'est sans contredit le livre le plus courageux qu'un protestant ait jamais écrit en Angleterre. C'était aussi le début d'une nouvelle manière dans les discussions théologiques d'outre-Manche. J'ai déjà dit que les puséistes avaient conçu le projet de réformer l'Eglise d'Angleterre par le retour aux anciennes traditions chrétiennes. Tous avaient travaillé dans ce but, supprimant peu à peu tout ce qui avait été introduit, dans la religion anglicane, par les successeurs d'Elisabeth. Chacun apportait ainsi sa propre pierre à l'édifice de la restauration chrétienne au sein de l'anglicanisme, et les vérités reconnues par l'un ou l'autre des anglo-catholiques, à la suite de patientes et consciencieuses recherches, devenaient aussitôt le domaine de tous leurs collègues. Tous cependant semblaient s'arrêter devant le symbole d'Elisabeth, n'osant poursuivre plus loin leur enquête. Ils n'avaient pas le courage de remonter par la pensée à une époque plus reculée, de peur de se voir contraints de porter la main sur ce qu'ils étaient habitués à considérer comme le fondement inébranlable de l'Eglise d'Angleterre. La pensée du serment qu'ils avaient prêté jadis à ce même symbole, agitait leur conscience et les empêchait d'avancer dans leur examen comparé des croyances et des traditions de l'Eglise primitive et de celles que l'anglicanisme gardait encore.

Le génie de Newman le rendit supérieur aux faiblesses de ses collègues. Sans abandonner le symbole officiel, le chef des puséistes comprit qu'il fallait à tout prix l'accorder avec les anciennes définitions dogmatiques de l'Eglise catholique et même avec les décrets postérieurs du concile de Trente. Newman se disait que si on ne parvenait pas à atteindre ce but, le symbole sombrerait, comme tout ce qui avait été introduit dans l'anglicanisme par les successeurs

d'Elisabeth avait déjà péri, sous la critique saine mais inexorable de l'anglo-catholicisme.

Sans doute Newman se jetait dans une entreprise qui n'avait pas la moindre chance de succès. Car l'idée de donner une interprétation catholique aux trente-neuf articles du symbole d'Elisabeth équivalait à renier l'esprit même de ce symbole et à en torturer la lettre de façon à le rendre méconnaissable. Un tel essai de la part d'un catholique eût été une folie ou une trahison. De la part d'un protestant de bonne foi, c'était une vaine mais généreuse tentative. Au demeurant, Newman, quelque avancé qu'il fût alors dans la voie de la réforme anglo-catholique, était profondément attaché à l'Eglise où il était né. Plus clairvoyant que ses collègues, plus courageux aussi, il osait néanmoins affronter le problème formidable qui les faisait reculer tous en tremblant. Mais il ne comprenait pas encore qu'entre le principe même de l'anglicanisme et l'unité catholique, à laquelle il aspirait, il y avait contradiction absolue, et qu'il fallait se résoudre soit à rester protestant, renonçant à l'unité, soit à devenir catholique, en rompant toute attache avec l'Eglise officielle d'Angleterre.

On connaît le rêve généreux de Bossuet. L'aigle de Meaux entrevoyait la possibilité du retour de l'Angleterre à l'unité de la foi par l'adhésion de la hiérarchie anglicane aux croyances catholiques, et s'efforçait à l'avance de lui épargner les humiliations du retour.

En 1841, au moment où il allait faire paraître son quatre-vingt-dixième traité, Newman ne pouvait se trouver dans le même ordre d'idées que Bossuet. Il croyait encore qu'on pouvait trouver un tempérament capable de sauver non la hiérarchie anglicane, mais l'anglicanisme, tout en revenant aux anciennes croyances.

Animé par cette pensée, Newman essaya d'abord de démontrer que si l'Eglise officielle avait pris parti assez fréquemment pour les luthériens et les calvinistes, ce fait, bien que regrettable, n'était nullement la conséquence des dogmes qu'elle enseignait, mais devait être imputé exclusivement aux hommes qui la dirigeaient alors. Abordant

ensuite la question de la primauté de la reine, Newman s'efforçait de trouver un tempérament qui permît de concilier cette primauté avec l'unité catholique. Il est clair que la démonstration de l'illustre chef des puséistes n'avait aucun fondement ; mais le talent, l'éloquence, la science de Newman lui permettaient de discuter ce problème sans se perdre dans les sophismes et les contradictions, et sa bonne foi devait l'amener peu à peu à voir clairement la vérité.

Dépourvu de passion et surtout de cet orgueil qui est la pierre d'achoppement de tant d'esprits cherchant d'ailleurs sincèrement la vérité, Newman étudia les problèmes qui se rattachaient au symbole avec un calme et une loyauté qui lui permirent de se rendre compte de la valeur réelle du *Credo* anglican. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les conditions mêmes dans lesquelles ces trente-neuf articles avaient été dictés offraient une prise très sérieuse à la critique. Le savant théologien d'Oxford constata sans peine que le but de la reine Elisabeth n'était pas précisément de défendre l'intégrité de la foi, mais de servir ses intérêts politiques et de réunir autour de son Eglise le plus grand nombre possible de ses sujets. De là les contradictions qui se rencontrent dans les trente-neuf articles, qui devaient satisfaire en même temps les anglicans qui se rapprochaient le plus du catholicisme et ceux qui en étaient le plus éloignés. Les théologiens serviles qui rédigèrent le symbole n'eurent d'autre but que de plaire à l'ambitieuse princesse, de telle sorte que sa volonté et son orgueil l'emportèrent sur le dogme. Le *Credo* des Anglais fut composé d'expressions si vagues, que chaque protestant put l'interpréter à son gré et l'employer pour atteindre son but.

Certes, je ne viens pas faire ici l'apologie de ce célèbre traité où Newman défendit avec un talent incomparable une cause que la logique et l'histoire condamnaient. A travers les erreurs que ce livre contient, on y rencontre des pages éloquentes. La droiture de l'auteur dans ses recherches et les arguments qu'il emploie pour soutenir sa thèse décèlent l'ardent amour de la vérité dont son âme était embrasée. C'est cet amour, allié à une bonne foi très sincère,

qui jeta le docteur Newman dans une voie où personne avant lui n'avait osé s'engager. Il faut donc admirer le courage vraiment extraordinaire dont il fit preuve en cette circonstance.

Newman osa proclamer que le symbole d'Elisabeth n'était pas un écrit théologique destiné à établir définitivement les croyances de l'Eglise d'Angleterre, mais seulement une protestation contre certaines doctrines et certains abus ; qu'il fallait, par conséquent, l'interpréter en le regardant sous ce jour particulier, afin d'en pénétrer le véritable sens ; que les Anglais devaient garder le souvenir des tristes moments où le symbole fut écrit, confrontant les paroles avec l'état des esprits et l'obscurité des temps ; par cette méthode rigoureuse ils parviendraient à en saisir le sens mystérieux. L'illustre théologien d'Oxford ajoutait que les paroles de condamnation contre les *dogmes romains* frappaient seulement les abus existant alors en Angleterre comme à Rome, abus qui furent réprouvés par le concile de Trente. Il disait notamment que l'article du symbole déclarant que le purgatoire était une bizarre invention des prêtres ne devait pas être regardé comme contraire au dogme catholique, mais seulement aux vulgaires erreurs que l'on répandait au sujet de cette prison dont le peuple parlait d'une manière grossière et superstitieuse ; que les condamnations relatives aux indulgences s'adressaient au commerce sacrilège et simoniaque auquel elles avaient donné lieu et non au dogme lui-même ; que l'interdiction du culte des images se rapportait à ces manifestations désordonnées, déclarées dignes de réprobation par les Pères de Trente. Passant à l'article qui établit l'existence de deux sacrements, Newman affirmait qu'il signifiait tout simplement que l'on devait regarder ces deux sacrements comme les principaux, et que, eu égard à leurs effets, on ne pouvait pas les comparer aux autres.

Il est clair que cette interprétation des principaux articles du symbole d'Elisabeth était plus ingénieuse que conforme à l'esprit du document. Si, en effet, on admettait une telle façon de traduire les expressions d'un écrit quelconque,

autant vaudrait accepter le principe qu'il est permis au commentateur de faire dire à une phrase juste le contraire de ce que son auteur avait l'intention d'y introduire.

Il est certain que de graves abus introduits dans l'Eglise et dans les pratiques de piété, dans les indulgences, etc., facilitèrent l'œuvre des hérétiques du XVI[e] siècle et leur donnèrent un faux air de réformateurs. Mais il n'est pas moins évident que les principes qu'ils condensèrent dans la confession d'Augsbourg (22 juin 1530), et plus tard ceux qu'Elisabeth proclama dans le symbole de l'Eglise anglicane, ne visaient pas seulement les abus, mais frappaient les dogmes et les institutions de l'Eglise romaine. Le but d'Elisabeth, Newman lui-même n'en pouvait douter, n'était pas de se conformer aux réformes du concile de Trente, mais de détruire jusque dans ses fondements l'Eglise catholique en Angleterre. Toute autre interprétation de l'esprit et de la lettre du symbole est manifestement inexacte. La tentative de Newman d'en appeler à l'histoire pour changer la signification réelle et traditionnelle des articles du symbole était certainement inspirée par une idée généreuse. Elle n'en était pas moins une sorte de compromis qu'il tentait, ne pouvant encore se décider à faire le pas suprême, à rejeter un symbole incompatible avec la doctrine chrétienne.

On accusa alors Newman de manquer de franchise (1). Certes, si l'on fait abstraction des sentiments intimes et de la lente évolution qui s'opérait dans l'âme du savant auteur du quatre-vingt-dixième traité, une telle accusation peut sembler fondée. On ne s'explique guère en effet ce tour de force d'un théologien sérieux se livrant à une interprétation

(1) Le cardinal Manning, curé de Lavington et archidiacre de Chichester en 1842, fut choisi deux ans plus tard comme prédicateur en titre de l'université d'Oxford. Le *mouvement tractarien* battait alors son plein. Manning se tint en dehors de ce mouvement, et même il apprécia fort sévèrement le quatre-vingt-dixième traité. Il avoua lui-même plus tard, après son abjuration, la cause de son opposition au « tractarianisme », et en particulier à l'interprétation donnée par Newman au symbole d'Elisabeth : « A dire vrai, remarqua-t-il, cela me parut manquer de franchise. »

aussi fantaisiste du symbole d'Elisabeth. Mais si l'on tient compte de la marche des événements, des efforts de Newman pour ramener l'Eglise officielle aux anciennes traditions, si l'on considère que le retour de ce grand esprit à l'unité de la foi a été le fruit de patientes recherches éclairées par la grâce divine et a procédé par étapes, tout doute au sujet de la sincérité de l'auteur du quatre-vingt-dixième traité disparaît aussitôt. D'ailleurs, quel intérêt pouvait avoir le docteur Newman à tromper ses coreligionnaires? Outre qu'il ne faisait pas œuvre personnelle, puisque les traités étaient le travail collectif des chefs de l'anglo-catholicisme et ne portaient point de signature, Newman ne pouvait certainement pas ignorer que son interprétation du symbole lui attirerait l'hostilité de la grande majorité des membres de la hiérarchie et de toutes les fractions de la Basse-Eglise. Son intérêt, loin d'inviter Newman à suivre le chemin où il s'était engagé, l'excitait à en prendre un autre diamétralement opposé. En flattant les passions et les erreurs de l'anglicanisme, il pouvait compter sur un avenir splendide et aspirer aux premiers sièges dans l'épiscopat anglican. En s'érigeant en réformateur, en combattant les idées les plus chères à ses coreligionnaires, Newman brisait sa carrière et détruisait irrévocablement toute chance de parvenir aux honneurs.

Reste la question de savoir comment un homme de la valeur de Newman a pu se faire l'illusion d'être dans le vrai en maintenant sa croyance dans le symbole d'Elisabeth, sauf à l'interpréter d'une manière invraisemblable. L'auteur du célèbre traité nous a fourni lui-même l'explication d'un tel problème. Newman déclara en effet que, du moment où chacun était libre d'interpréter la Bible à son gré, il ne voyait pas pourquoi l'on ne pourrait pas appliquer la même méthode au symbole. — « Si la parole de Dieu, ajoutait-il, est soumise à l'arbitre de l'homme qui l'interprète, pourquoi la parole humaine en serait-elle affranchie ? Si le jugement privé est la seule lumière du croyant, pourquoi ne pourrait-il pas s'en servir pour expliquer un symbole dicté à une époque troublée par tant de passions

comme celle d'Elisabeth et par des hommes tels que les évêques et les notables du XVI[e] siècle ? » — Etant donné le principe même du libre examen, il est clair que Newman avait parfaitement le droit de soutenir sa thèse et que sa bonne foi ne pouvait être mise en doute. D'ailleurs l'illustre théologien ne se contentait pas de donner une interprétation sèche et sommaire du symbole. Chacune de ses affirmations était accompagnée d'une démonstration où éclataient la puissance de son esprit, la profondeur de ses connaissances, mais surtout son ardent désir d'affranchir l'église d'Angleterre des liens qui l'empêchaient de jouir des bienfaits de l'unité chrétienne (1).

La publication du quatre-vingt-dixième traité fut un grand événement. Jamais écrit touchant la religion ne produisit plus d'étonnement et d'impression au delà de la Manche. J'ai dit plus haut que les traités étaient anonymes. Jusqu'alors personne ne s'était préoccupé de connaître le nom de l'auteur qui avait écrit tel ou tel de ces ouvrages. Il n'en fut pas de même pour le quatre-vingt-dixième. Dès qu'il parut, les anglicans de toute secte ou opinion demandèrent avec colère le nom de celui qui osait écrire de semblables choses sur le symbole d'Elisabeth. A ces cris, accompagnés d'imprécations et d'injures, Newman, loin de se cacher et de fuir l'irritation extrême de ses ennemis, affronta leur courroux, déclarant purement et simplement que le livre contesté était son œuvre. Loin de s'apaiser, la colère des anglicans s'accrut encore, alors qu'ils connurent l'illustre auteur du traité. L'évêque d'Oxford défendit aussitôt l'impression de nouveaux traités devant faire suite au quatre-vingt-dixième. Sans attendre le jugement de l'Université, Hampden et trois autres professeurs,

(1) Cette interprétation fantaisiste du symbole d'Elisabeth de la part d'un homme comme le docteur Newman prouve clairement, comme le remarque le cardinal Capecelatro, que « le manque d'autorité dans la religion est la source de la plus étrange confusion dans la foi, puisque un symbole moitié luthérien et moitié calviniste a pu être interprété d'une manière catholique, devant un grand pays comme l'Angleterre, par un des hommes les plus remarquables et les meilleurs que cette Eglise possédât alors. »

plus ardents que leurs collègues dans la lutte contre Newman, protestèrent vivement contre des doctrines qu'ils qualifiaient de nouvelles, d'intolérables et de monstrueuses. Bientôt les chefs de cette même université d'Oxford condamnèrent à leur tour le traité et défendirent l'enseignement des principes qu'il contenait.

Newman ne se laissa point décourager par les coups qu'on lui portait de toutes parts. Fermement résolu à ne rien rétracter, il défendit, dans une lettre à son ami le docteur Jelph, les doctrines qui venaient de soulever un si violent orage. Cette défense était d'autant plus urgente que, malgré les protestations de Hampden et de quelques professeurs et la condamnation du quatre-vingt-dixième traité de la part des chefs universitaires, l'ouvrage n'avait pas encore été frappé par l'université entière, réunie en assemblée. Or, il importait d'empêcher qu'il le fût, afin d'assurer la liberté des défenseurs de la réforme anglo-catholique. Les temps d'ailleurs n'étaient plus où l'on pouvait organiser contre eux la conspiration du silence. Les polémiques sur la valeur et l'interprétation du symbole d'Elisabeth passionnaient l'opinion anglaise. Les puséistes, abandonnant toute autre controverse, consacrèrent toutes leurs forces à soutenir leurs idées sur ce point, qu'ils jugeaient de capitale importance. Les attaques des protestants et de leurs journaux contre les traités, et surtout contre le dernier de ces ouvrages, obligeaient du reste les anglo-catholiques à se tenir sur ce terrain, de la possession duquel dépendait pour eux la victoire. A Oxford même, une revue protestante, l'*Oxford Cronicle*, combattait avec une rare énergie l'école de Pusey et de Newman, s'efforçant de les dépeindre comme des transfuges et des hypocrites. Il fallait réagir contre des accusations qui tendaient à ruiner l'œuvre à laquelle les puséistes se consacraient. De là, une foule de brochures, d'articles de revues et de journaux, où les disciples de Pusey et de Newman réfutaient les objections de leurs contradicteurs. Newman était à la tête de ce mouvement dont il serait trop long de donner ici l'histoire. Ce qu'il importe de constater, c'est la situation étrange où se

trouvait cet homme illustre, par le fait même de son évolution encore incomplète vers le catholicisme. La contradiction est évidente dans l'esprit et les écrits du théologien d'Oxford. L'observateur qui se plaît à méditer jusque dans ses détails les progrès d'une âme passant de l'erreur à la vérité, à travers mille péripéties et par un procédé lent, mais sûr, est frappé à la vue de cet homme de génie luttant pour la bonne cause, mais encore attaché aux idées de sa jeunesse, entrevoyant la vérité, mais empêché par de vieux préjugés de l'accepter et d'arriver par là à apaiser ses doutes et à calmer ses inquiétudes. Son âme est le champ où se livre le suprême combat entre la vérité qui l'éclaire déjà et l'erreur profondément enracinée qui est en lui comme une seconde nature. Newman, en effet, tout en voyant la stabilité de la chaire de Saint-Pierre, ne se fait point faute d'en parler avec peu de respect. Il se rend compte de l'immense portée du mouvement religieux dont l'Angleterre est le théâtre ; il s'aperçoit que la réformation d'Oxford le mène de plus en plus à la foi catholique, mais il ne se sent pas encore la force de l'embrasser. Dans la lettre qu'il écrivit alors, moins pour se défendre contre ses adversaires que pour soutenir l'interprétation du symbole d'Elisabeth, se trouve une page qui dépeint l'état de son âme, avec les progrès très réels que fait en lui la vérité et les hésitations que la connaissance encore incomplète de cette même vérité y produit :

« Aujourd'hui, dit-il, il y a dans l'Eglise anglicane comme un mouvement merveilleux, conduisant les esprits religieux à des pensées plus profondes et plus vraies que celles qui suffisaient aux hommes du XVIII[e] siècle. J'ai toujours estimé et j'estime toujours qu'il est absolument insuffisant d'attribuer aux propres fruits de la libre action de quelques hommes la raison de ce mouvement. Il y a déjà plusieurs années que les philosophes et les poètes se sont aperçus du fait que je constate à présent. Les hommes très remarquables qui formèrent la plus belle gloire de notre littérature, Walter Scott, Wordsworth, Coleridge, bien qu'appartenant à des religions différentes, portent témoi-

gnage en faveur de cette même chose qui, aujourd'hui, est rendue plus certaine encore par Alexandre Knox, en Irlande, et par Irving, en Angleterre. Le siècle où nous vivons tend à je ne sais quoi d'inconnu. Or, chose merveilleuse, la seule communion de croyants qui, dans ces dernières années, ait montré, en Angleterre, avoir la possession de cet inconnu, c'est l'Eglise romaine. C'est elle seulement qui, malgré ses erreurs et l'inconvenance de quelques-unes de ses pratiques, donne un libre cours aux sentiments intimes d'adoration, de mysticisme, de respect, de dévotion, et à tant d'autres bons sentiments que l'on peut plus spécialement appeler catholiques » (1).

La lettre du docteur Newman au docteur Jelph provoqua de nouvelles tempêtes au sein du protestantisme

(1) Lettre du Dr Newman au docteur Jelph. Au sujet des contradictions que l'on remarque dans la page que je viens de traduire, je dirai qu'elles. n'échappaient pas aux plus éclairés parmi les plus puséistes. Un *fellow* du collège de Sainte-Magdeleine à Oxford, qui devait plus tard abjurer le protestantisme pour entrer dans l'Eglise catholique, M. Sibthorp, laissait échapper, au plus fort de la mêlée « tractarienne », cet aveu qui est l'écho d'une conscience droite, mais toujours perplexe sur la voie qu'elle doit suivre : « Il n'y a pas à en douter : ou bien nous sommes allés trop loin, ou bien en vérité nous nous tenons encore trop en arrière dans le chemin où nous nous sommes engagés ». Newman en viendra bientôt aux mêmes conclusions que son collègue Sibthorp, et tous deux iront jusqu'au bout. Quant à Pusey, tout en se rendant compte de ce que la vérité et la logique lui demandaient, il n'aura pas le courage de leur sacrifier l'amour excessif qu'il portait à l'Eglise anglicane. Ce puissant esprit, cet homme d'une si admirable intégrité, nous offrira jusqu'à la fin de sa vie l'étrange spectacle d'un anglican admirateur ardent de la religion catholique qui, au moment où il travaille de tout son pouvoir à la transplanter en Angleterre, manque de courage pour couronner son œuvre en reniant lui-même le premier principe, la cause essentielle des erreurs qu'il combat. C'est pourquoi, comme le remarque fort justement le cardinal Capecelatro, Pusey a bien pu représenter la secte qui sortit de la réforme qu'il poursuivait, mais non pas le principe qui donna la vie à une telle réforme. Cette gloire appartient à Newman, et elle est d'autant plus belle que la réformation d'Oxford, en embrassant les doctrines qui engendrent la foi catholique, ouvrit aux plus nobles esprits de l'anglicanisme la voie du retour à l'unité de la foi. Ce retour n'est après tout que la conséquence nécessaire du principe traditionnel posé par les réformateurs d'Oxford.

anglais. Les adversaires de l'illustre théologien se montrèrent d'autant plus irrités contre lui, et en général contre les puséistes, qu'ils étaient à même de constater que leurs cris et leurs menaces étaient désormais impuissants. Avec le quatre-vingt-dixième traité, et surtout avec les développements que Newman et ses collègues lui avaient donnés dans leurs écrits subséquents, l'anglo-catholicisme avait nettement déclaré qu'il lui était impossible d'admettre la plus grande partie des nouveautés introduites par Elisabeth, et qu'ils estimaient qu'il fallait remonter plus haut que son symbole pour trouver la vérité et la rétablir dans son intégrité au sein de l'anglicanisme. Or, les anglicans de toute nuance n'admettaient nullement que l'on touchât à ce document, qu'ils considéraient toujours comme la pierre angulaire de leur Eglise. Ils étaient donc résolus à opposer une résistance acharnée et irréductible à l'entreprise des puséistes. Sans doute, Newman et les siens ne voulaient pas alors supprimer le symbole, se contentant simplement de l'interpréter à leur manière; mais, malgré le libre examen, les anglicans orthodoxes et libéraux repoussaient énergiquement une telle prétention : les orthodoxes, parce qu'ils étaient attachés à la lettre du symbole et aux hérésies qu'il proclamait; les libéraux de la Basse-Eglise, parce qu'ils entendaient se réserver pour eux-mêmes ce droit d'interprétation qu'ils déniaient à leurs adversaires. Tous, orthodoxes et libéraux, voyaient avec effroi et colère les progrès du puséisme et la faveur croissante que les idées des réformateurs d'Oxford rencontraient surtout dans l'élite de la jeunesse, dans l'épiscopat et le clergé, et chez quelques-uns des politiciens les plus en vue.

La frayeur des protestants était justifiée. Car, malgré la violence des passions soulevées contre lui, l'anglo-catholicisme gagnait du terrain non seulement à Oxford, mais dans toute l'Angleterre, pénétrant rapidement en Ecosse et en Irlande, et jusque dans les possessions anglaises les plus reculées, aux Indes et au Canada. L'université de Cambridge fut la première à suivre cette réforme. L'émule séculaire de l'école d'Oxford se signala par son audace.

Tous les journaux et les revues étaient remplis d'articles où les idées de Newman et de Pusey étaient largement représentées. Ceux qui ne jugent les autres pays que d'après ce qu'ils voient se passer chez eux depuis un siècle, s'imaginent difficilement qu'à notre époque, au sein d'une nation protestante, envahie par les doctrines les plus opposées non seulement aux idées catholiques romaines, mais à l'essence même du christianisme, une réforme ayant pour but de réagir contre le libre-examen, ait pu passionner l'opinion au point de la détourner même des controverses politiques, et exciter de nombreuses sympathies dans toutes les classes de la société. Et pourtant il est incontestable que tel fut, en Angleterre, le résultat du mouvement « tractarien » et de la réforme religieuse dont il était issu. L'esprit chrétien, longtemps assoupi, se réveilla soudain à la voix de Newman, de Pusey et de leur école. La hiérarchie officielle, d'abord si hostile aux changements proposés, ne tarda pas à se montrer plus libérale à leur endroit. Les prélats, estimant que désormais ils seraient impuissants à arrêter le cours des événements et à empêcher la réforme, préférèrent, en y prenant part et en la favorisant plus ou moins, sauvegarder leur situation et surtout leur influence. Quelques-uns parmi les hauts dignitaires de l'Eglise anglicane n'adoptaient cette nouvelle tactique que pour tenir en bride les puséistes et les empêcher d'étendre trop le champ de leurs réformes. D'autres, au contraire, ne soupçonnant même pas que les idées nouvelles dussent les conduire au catholicisme romain, espéraient que l'Eglise officielle, une fois purifiée et soustraite à la domination laïque du Parlement, deviendrait moins stérile que par le passé. Seuls les prélats issus de la Basse-Eglise se montrèrent intraitables à l'endroit des anglo-catholiques et résolus à les combattre à outrance (1).

(1) L'audace des évangéliques de la Basse-Eglise effrayait bien davantage les prélats de la Haute-Eglise que la réforme anglo-catholique de Pusey et de Newman. En 1841, lors du scandale provoqué par le sermon socinien du pasteur Hampden à Oxford (voir plus haut), les évêques d'Exeter, de Glasgow, de Llandaff et de Sodor



L'évêque d'Oxford lui-même, qui avait interdit la continuation de la publication des traités, se ravisa bientôt, et dans un discours solennel, le 23 juin 1842, en présence des membres de l'université et d'un nombreux clergé, il déclara que l'anglo-catholicisme avait fait un bien immense à l'Eglise d'Angleterre. Les instructions pastorales envoyées à leurs clergés par les évêques d'Edimbourg et de Glasgow faisaient de leur côté les plus grands éloges de cette réforme. Bien plus, l'évêque de Salisbury, dans un sermon prononcé en présence de l'archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise anglicane, et de l'évêque de Londres, osa soutenir que l'anglicanisme n'avait de la religion que le nom et que l'esprit chrétien y perdait de plus en plus sa vitalité. L'orateur, louant ensuite le désir de l'unité dont les anglo-catholiques étaient animés, reconnaissait comme un fait incontestable que l'évêque de Rome était le premier évêque du monde.

Merveilleux résultat, lorsqu'on songe surtout au point de départ, au fanatisme et à l'intolérance des anglais à l'endroit de cette Rome papale si souvent maudite pendant deux siècles ! Qui eût dit, quelques années seulement avant le « mouvement tractarien », qu'un évêque anglican aurait bientôt le courage de déclarer publiquement, et en présence du primat d'Angleterre et de l'évêque de Londres, que le Pape devait être regardé comme le premier évêque du monde? Une telle affirmation, du temps d'Elisabeth et de Guillaume III, eût sans doute coûté la vie à son auteur. Tout au moins la tour de Londres eût été son partage. En des temps plus récents et moins cruels, l'évêque de Salisbury se serait exposé à perdre sa haute situation dans l'Eglise officielle. En 1842, tout en soulevant des protestations violentes chez les plus ardents défenseurs de l'Eglise établie et surtout parmi les protestants de la Basse-Eglise, elle n'était plus regardée comme un blasphème entraînant la destitution de son auteur.

votèrent avec les anglo-catholiques pour la motion privant Hampden du droit d'enseigner jusqu'à ce qu'il eût fait amende honorable de ses grossières erreurs contre la foi.

Pendant que ce mouvement de sympathie pour la réforme anglo-catholique se produisait sur les sommets mêmes de la hiérarchie anglicane, amenant de nombreuses adhésions de pasteurs protestants aux idées de Newman, un phénomène analogue se manifestait parmi les laïques. Plusieurs hommes d'Etat de grande valeur embrassaient les nouvelles doctrines qui, grâce à eux, recrutaient de nombreux partisans au sein même du parlement. Lord Aberdeen se déclara favorable à l'anglo-catholicisme, et M. Gladstone écrivit un ouvrage pour défendre la réforme puséiste et ses auteurs (1).

Un tel état de choses rendait de plus en plus difficile la situation de ceux qui voulaient à tout prix la condamnation de Newman et de ses idées, surtout en ce qui avait rapport au symbole d'Elisabeth. L'université d'Oxford résistait énergiquement aux pressions de la Basse-Eglise, réclamant à grands cris la réprobation officielle du quatre-vingt-dixième traité. Nous avons vu, le premier moment d'émotion passé, l'évêque d'Oxford se raviser et faire l'éloge des anglo-catholiques. A leur tour, les professeurs d'Oxford se gardaient bien de suivre l'exemple de ceux de leurs collègues qui, de leur autorité privée, avaient condamné le quatre-vingt-dixième traité et excommunié son auteur. L'insistance de Hampden et de ses partisans tournera bientôt à la honte de son école.

Sorti victorieux d'une épreuve aussi périlleuse, l'anglo-catholicisme pourra dorénavant affronter de nouveaux combats sans s'exposer à une persécution violente. L'esprit d'équité et de tolérance triomphent maintenant sur le despotisme et l'intolérance d'autrefois. Le puséisme vient d'acquérir droit de cité en Angleterre. Il a conquis sa place dans l'Eglise officielle. Le catholicisme profitera bientôt de sa victoire. Il attirera dans son sein la meilleure partie des

(1) Gladstone, *The State in its relations with the Church* (L'Etat dans ses rapports avec l'Eglise). Lord Aberdeen et M. Gladstone s'arrêtèrent à mi-chemin. Ils devinrent ritualistes. Mais au lieu de suivre Newman et d'entrer avec lui dans l'Eglise romaine, ils demeurèrent fidèles à Pusey et restèrent anglicans.



membres de la nouvelle école, et cueillera les fruits abondants de la liberté religieuse, dont les chefs de l'anglo-catholicisme ont assuré le respect au delà de la Manche.

(A suivre.)

Comte Joseph Grabinski.



UN PRÊTRE ARTISTE [1]

L'ABBÉ GUÉTAL

(Suite)

VII

L'année 1882 marque une des dates décisives de la carrière artistique de l'abbé Guétal. L'admission au Salon de Paris, toujours considérée comme la consécration du talent, donne à notre artiste ce qui lui manquait encore de confiance en lui-même, en même temps qu'elle justifie et ravive, chez ses compatriotes, des espérances qui n'avaient pas attendu le succès parisien pour se produire. Le titre d'artiste ne lui semble plus une usurpation de la vanité ou une flatterie de l'amitié ; il l'accepte comme on le lui donne, parce qu'il le sait dûment conquis. Avec sa nature si franchement expansive, il ne songe à dissimuler ni la joie que lui apporte un honneur longtemps désiré, ni l'ambition nouvelle qu'il lui inspire. C'est qu'à ses yeux l'honneur crée des devoirs, celui d'abord de le justifier à nouveau, sous peine de déchoir, et celui de monter plus haut encore. Aussi, à partir de 1882, le voit-on retourner invariablement au Salon de Paris, où, invariablement aussi, il est

(1) Voir les numéros d'août, d'octobre et décembre.



admis. A la poursuite de la récompense qu'il regarde comme le but nécessaire de son activité artistique, il en oublie plus d'une fois, avec sa crâne insouciance d'artiste, les appels du besoin ; les commandes ont beau affluer et le besoin se faire cruellement sentir, il ne se détourne qu'à peine, souvent même par pure complaisance, du travail désintéressé de l'étude. Ce n'est pas sans émotion qu'on lit, à la date du 18 juin 1885, cette confidence si éloquente dans sa familière simplicité : « Je suis resté près de deux mois avec une somme variant de 50 centimes à cent sous dans mon porte-monnaie ; de plus, j'ai des commandes que je ne fais pas, mais j'ai aussi des études que je fais et qui sont assez à ma satisfaction. » L'orientation vers le Salon de Paris, la recherche, aussi ardente que désintéressée, de l'idéal pittoresque, la marche sûre et régulièrement progressive vers la perfection, tels sont les caractères qui signalent la dernière période de la vie de Guétal. Mais sous cette unité de direction générale et de progrès, on distingue des différences d'application et d'allure qui nous obligent à subdiviser encore cette période. Sans doute, ses préférences intimes, déjà si marquées avant 1882, pour les sites alpestres, n'ont pu que se fortifier par le succès de *la Bérarde ;* toutefois, jusqu'à l'année 1886, c'est-à-dire jusqu'au succès du *Lac de l'Eychauda*, elles sont si peu exclusives, que ses tableaux de plaine l'emportent de beaucoup par le nombre sur ses tableaux de montagne. D'autre part, avant 1886, on remarque dans sa manière des hésitations et des modifications successives, qui révèlent l'effort du maître pour se dégager de l'élève ; après cette date, il apparaît en pleine possession de la technique du métier et de ses moyens d'expression, et il se livre, sans hésitation aucune, et même avec une incomparable fougue, à la peinture alpestre. Dès lors, l'amour de la montagne devient chez l'artiste une vraie passion, que les souffrances physiques, vers les derniers jours de sa vie, ne feront qu'enfiévrer, bien loin de la pouvoir refréner. Il reste donc à décrire les dernières luttes de Guétal pour la conquête de la maîtrise, et ensuite le

suprême épanouissement de ses facultés artistiques. C'est ici — ai-je besoin de le dire? — qu'il faudrait un critique d'art; du moins, m'efforcerai-je de retracer une histoire exacte et de présenter un rapport fidèle, laissant, le plus souvent qu'il me sera possible, la parole soit à l'abbé Guétal, soit à ceux qui ont écrit sur son œuvre.

« Jusqu'en 1882, écrit M. Marcel Reymond, Guétal, isolé dans sa petite retraite du Rondeau, poursuivait sa voie sans rien connaître de l'art contemporain. Les voyages à Paris, les relations intimes que le charme et la distinction de son esprit créèrent rapidement entre lui et les premiers maîtres de l'art moderne, agrandirent le champ de ses conceptions artistiques et hâtèrent la magnifique éclosion de ses dernières années » (1). Ces voyages, qui dès lors furent à peu près annuels, contribuèrent en effet, et pour beaucoup, à perfectionner le talent de l'artiste. On a beau dire que l'art est essentiellement cosmopolite, et qu'il n'a pas besoin, pour s'épanouir, de l'ardente atmosphère de la capitale, il n'en est pas moins vrai qu'en matière d'art, plus encore qu'en matière de science, la centralisation existe au profit de Paris. On peut s'en plaindre, comme faisait Topffer, mais jusqu'ici les plaintes n'ont rien changé à une situation qui n'est pas l'œuvre de notre siècle, et qui pourrait bien tenir aux conditions mêmes de l'art dans nos sociétés si fortement unifiées. Paris est, par la force des choses, le champ de bataille des théories d'école, le grand musée de l'art national, le rendez-vous des artistes provinciaux qui cherchent une direction ou une consécration officielle. Ceux qui, comme Guétal, se vouent à l'interprétation de la nature, pourraient à la rigueur se dispenser d'aller consulter ce qu'on a appelé, non sans raison, l' « encyclopédie artistique » de Paris; ils ne le pourraient pas du moins sans dommage pour leur autorité personnelle, et vraisemblablement aussi pour leurs progrès. Cédant à une invitation pressante, qui répondait d'ailleurs à un vif désir, Guétal se rendit donc à Paris. Sa première visite au Salon eut pour

(1) *Catalogue de l'Exposition Guétal*, p. VI.

lui le résultat assez inattendu de vaincre les derniers scrupules de l'artiste provincial. En voyant les médiocrités qui s'y étalaient dans le voisinage de rares chefs-d'œuvre, il ne put s'empêcher de dire à son compagnon de voyage, M. Charles de Vergennes : « Ce n'est que cela ? Mais je fais mieux que pas mal de ces exposants » (1). C'était le premier mouvement, qu'il traduisait avec son habituelle franchise ; il y en eut un autre. S'il vit nettement ce qui le distinguait des médiocres, il n'eut pas le temps d'en concevoir de la vanité ; à étudier les œuvres des maîtres, il comprit aussi, et non moins nettement, la distance qui le séparait de la perfection de l'art moderne. L'idéal de l'imagination contemporaine lui apparaissait là, inégalement réalisé, mais uniformément poursuivi par tous les artistes dignes de ce nom, depuis les peintres d'histoire jusqu'aux maîtres du portrait et du paysage. Ceux qui, par tempérament, étaient portés encore à idéaliser les modèles fournis par la nature, lui semblèrent préoccupés de corriger la fantaisie par la science et de rechercher avant tout la précision dans le rendu des formes ; quant à ceux qu'on appelait encore les réalistes, il admira la finesse de leur observation et l'art avec lequel, grâce à l'harmonie expressive du dessin et de la lumière, ils trouvaient la poésie sans sortir de la nature. Il put voir aussi que les genres cultivés avec le plus de succès étaient justement le portrait et le paysage, c'est-à-dire ceux qui prennent le plus directement la nature pour guide et pour modèle. Dans toutes les branches de l'art, c'était donc comme une conspiration à la même fin : la fidélité scrupuleuse à la nature. Et ce qui l'émerveilla plus encore, ce fut de voir avec quelle habileté consommée les maîtres contemporains pratiquaient le métier, quelle perfection de technique ils mettaient au service de leur idéal. Guétal comprit, en une vision très nette, qu'il ne progresserait plus qu'à raison même de sa fidélité à la nature et du perfectionnement de sa technique.

(1) Lettre de M. C. de Vergennes, 10 oct. 1892.

Son impression qui fut très vive, comme en témoignaient ses conversations au retour du voyage, se fortifia encore dans les entretiens que lui accordèrent les maîtres. Mazerolle le présenta à M. Harpignies, jadis élève d'Achard, mais devenu depuis longtemps un des maîtres les plus incontestés du paysage moderne, un de ceux qui, en des œuvres fortes et suaves, semblent le mieux résoudre l'apparent conflit du réel et de l'idéal. Il n'est pas malaisé de deviner avec quelle avidité Guétal écouta ses conseils. Mais ce qu'il est intéressant de savoir, c'est l'impression qu'à son tour Guétal produisit sur le grand paysagiste : « J'ai su par Mazerolle, écrit M. Charles de Vergennes, que Harpignies fut profondément frappé par le talent de l'abbé, surtout lorsqu'il apprit qu'il avait toujours travaillé loin de Paris et des maîtres, qu'il s'était fait lui-même en quelque sorte ; je sais aussi que Harpignies fut un de ceux qui le poussèrent le plus pour lui faire obtenir une récompense au Salon » (1). D'autres maîtres, parmi les plus éminents, partagèrent la surprise de M. Harpignies; c'est ainsi que M. Bonnat demanda à Guétal « qui lui avait appris à si bien dessiner » (2). L'abbé Guétal ne pouvait manquer de faire une visite à Meissonier; il n'eut qu'à lui rappeler leur rencontre à Nice pour se faire bien accueillir d'un maître à qui la gloire n'avait rien ôté de son obligeance native, surtout à l'égard des humbles et des sincères. L'accueil qu'il en reçut fut si bienveillant que les relations qui en résultèrent pourraient ressembler à l'amitié, si l'abbé Guétal n'avait maintenu les distances par le respect de son admiration et la persistante émotion de sa reconnaissance. La suite de cette biographie prouvera que, si Meissonier fut en toute circonstance le plus chaleureux des protecteurs de Guétal, celui-ci sut trouver l'occasion de manifester hautement sa gratitude. Il n'est pas besoin de dire dans quelle direction les conseils de Meissonier devaient pousser

(1) Lettre du 10 oct. 1892.
(2) Xavier Roux, *l'Abbé Guétal*, p. 31. — Je ne puis affirmer que cette anecdote se rapporte au premier voyage de l'abbé Guétal.

l'abbé Guétal ; ce prince de l'école moderne, aussi patient compositeur qu'impeccable dessinateur, insatiablement épris de perfection, ne pouvait que l'encourager à l'observation rigoureuse de la nature. Guétal fut reçu par d'autres maîtres encore, notamment par M. Hébert, son illustre compatriote, et par M. Champollion, d'Embrun, le graveur délicat, qui maniait déjà le burin avec tant d'habileté (1).

Ce premier voyage à Paris fut donc singulièrement utile à l'artiste ; il en rapportait des lumières nouvelles sur son art, une confiance affermie en l'avenir et la résolution inébranlable de profiter de tout ce qu'il avait vu et entendu. Pendant l'été qui suivit, il renouvela presque les prodiges d'activité des vacances précédentes ; après avoir travaillé dans le Trièves, dans l'Oisans, dans le Briançonnais, aux Sept-Laux et au lac de Paladru, il put encore, ainsi que nous l'avons dit déjà, accorder près d'un mois au Berry. Dès le commencement de novembre, il songe au Salon suivant, et le prépare avec le plus grand soin, pour ne pas compromettre par un échec le bénéfice acquis. « Ces temps derniers, écrit-il, j'ai été menacé d'un rhumatisme articulaire ; il en pleuvait ; ce n'est pas étonnant, mais c'est conjuré grâce à la colchique, et j'ai commencé mes deux tableaux pour le Salon. Les sujets sont prêts ; ils ont été médités fortement (2) et sont fixés sur la toile. Reste à les peindre ; ce que je ferai, dès que j'aurai terminé deux ou trois petites misères qu'on me réclame » (3). Deux mois après, il y travaillait toujours, et assez allègrement, malgré certains tracas, probablement d'ordre financier. « A peine de retour (des vacances), je me suis jeté sur mes tableaux du Salon, car il faut être absolument reçu, encore une fois au moins, et, cette année, c'est grave ; l'entrée peut être plus dure que l'an passé. C'est une nouvelle épreuve à subir. Je tra-

(1) M. Champollion avait obtenu une médaille de 2e classe en 1881 et devait obtenir celle de 1re classe en 1883.

(2) Cette expression ressemble fort à une formule de Meissonier.

(3) Lettre du 10 nov. 1882.



vaille assez joyeusement; reçu on non, j'aurai toujours eu le plaisir de les peindre et, en les peignant, d'avoir oublié pas mal de soucis, même de chagrins » (1). Par manière de diversion, il peignait pour le Club-Alpin (section de l'Isère) un passe-partout destiné à encadrer la liste de ses membres et comprenant une douzaine de vues du Dauphiné; il ne se doutait pas, semble-t-il, que ce travail d'illustration n'était pas loin de constituer un vrai bijou artistique (2). Cependant, c'était encore aux paysages de plaine qu'il s'adressait pour le Salon. Ce choix, après le succès de *la Bérarde*, pourrait paraître une infidélité à la montagne; il n'en était rien; convaincu, depuis le voyage de Paris, que le succès était pour les tableaux peints sur nature plutôt que pour les tableaux composés dans l'atelier, il prenait, à l'intention des Parisiens, le paysage qui était journellement à sa portée. La lettre suivante ne laisse pas de doute sur ce point : « J'envoie au Salon deux natures mortes; non pas des chaudrons ou des melons (3), mais deux paysages sans feuilles, vraie nature de février, tous deux peints sur nature, l'un entièrement, l'autre à peu près. Voilà, je pense, une belle action. Me voyez-vous à travers la campagne avec une toile de $1^{m}80$ sur $1^{m}20$? C'était drôle et surtout parfaitement incommode; et l'on ne m'y reprendra plus, non pas à peindre d'après nature mes tableaux du Salon, mais à les faire aussi grands. Non, mon ami, vous ne pouvez pas deviner ce que c'est que de jouer à cache-cache avec un paysage, derrière une toile de deux mètres carrés. Et le vent! et le froid! et la pluie! et les pieds dans l'eau! » (4). Le succès ne répondit qu'à moitié à un effort si consciencieux et si patient ; le plus grand tableau,

(1) Lettre du 12 janvier 1883.

(2) *Ibid.* : « J'ai terminé mon passe-partout pour la liste des membres du Club-Alpin ; cela a suffisamment réussi pour qu'on m'ait fait des compliments un peu de tous côtés. Cela ne m'a pas rendu trop fier. »

(3) Allusion a une nature morte peinte en 1882 (nº 159 du Catalogue).

(4) Lettre à M. Ch. de Vergennes, 3 mars 1883.

les Bords du Drac, fut seul admis au Salon; c'était le seul aussi qui eût été entièrement peint sur nature. S'il avait eu besoin d'une consolation, il aurait pu la trouver dans l'accueil que le public fit à ses quatre tableaux qui figurèrent à l'Exposition de Grenoble, pendant l'été de la même année; cet accueil fait d'admiration plus encore que de sympathie, comme l'atteste unanimement la presse locale, était amplement justifié, surtout par *une Mare aux environs du séminaire,* travail d'une composition harmonieuse et d'une fine coloration (1). Mais peut-être, parmi les nombreuses toiles de 1883, faut-il encore accorder la préférence aux simples études de montagne, telles que les *Sept-Laux*, ou bien au *Tableau du Club-Alpin*, où l'on admire la justesse du dessin et le jeu du pinceau, assez aisé déjà, dans la lumière propre aux grands sommets.

VIII

Au Salon de 1884, il eut enfin la satisfaction de voir ses deux tableaux admis à la fois, genre de succès qui ne lui fit plus défaut. Son envoi, comme celui de 1882 et tous ceux qu'il fera à partir de 1886, comprenait un tableau de montagne et un tableau de plaine : *le Mont-Aiguille et la vallée de Chichilianne en Trièves*, et un *Paysage d'automne*, *environs de Grenoble.* Cette sorte d'éclectisme ne peut surprendre à une date où son goût personnel se partage encore, quoique à doses inégales, entre l'attirante beauté des sites alpestres et les grâces captivantes de la plaine : une fois que l'amour de la montagne aura pris le dessus dans ses préoccupations au point de devenir une passion absorbante, le mélange des sujets dans l'envoi sera peut-être un calcul, bien légitime après tout, destiné à ménager les variétés du goût parisien. Le *Mont-*

(1) Il est reproduit en phototypie dans le *Catalogue illustré* de l'Exposition Guétal, p. 9.

Aiguille (1) ne fut guère remarqué, soit à cause de la place absolument défavorable qui lui fut assignée au Salon, soit par suite de l'insuffisance des études préliminaires, études, d'ailleurs, qu'on a pu voir à l'Exposition (2). Parmi les tableaux d'atelier portant la date de 1884, c'est peut-être la *Vue de l'Echaillon* qui montre le mieux, à côté de qualités définitivement acquises, quels progrès l'artiste avait encore à réaliser. Tandis qu'au premier plan se dressent en un fier élan les rochers qui surplombent les usines de l'Echaillon, en se reflétant dans les eaux paresseuses de l'Isère, on aperçoit, par la trouée de la vallée doucement baignée d'une vaporeuse lumière, les hauteurs de Voreppe et du Chevalon, tout étincelantes des feux dorés du soleil levant. L'éclairage des lointains, vif et juste, prouve bien que Guétal sait rendre avec bonheur un effet isolé de lumière ; il a moins bien réussi à reproduire, depuis la pénombre du premier plan jusqu'à la lumière radieuse de l'horizon, la gamme ascendante que présente la nature aux premières heures du jour. La toile est claire, mais d'une clarté un peu uniforme; on y voudrait plus de nuances, de relief et de solidité. Cependant, à tout prendre, elle témoigne que l'artiste avance vers son idéal et qu'il ne lui reste pas beaucoup d'efforts à faire, peut-être quelques secrets de technique à connaître, pour réussir dans la peinture des vastes ensembles.

Au moment même où il lui aurait fallu se livrer tout entier à ce suprême effort, le séminaire lui procura une longue et laborieuse distraction. La chapelle, rêvée par M. Payre, commencée par M. Ginon, venait de s'achever sous la direction de M. Faure. Or, l'abbé Guétal, avec le généreux enthousiasme dont il était coutumier, avait promis à son ami M. Ginon, de prêter son pinceau à la décoration de la maison de Dieu ; c'était sa manière à lui de concourir à une œuvre qui demandait tant de dévouement à la piété de tous, et encore sa générosité ne se crut-elle pas dispensée

(1) Ce tableau n'a pas été retrouvé pour l'Exposition.
(2) Nos 184, 185 du Catalogue.

du concours pécuniaire par le concours artistique. L'heure de l'échéance était venue, et quoique les appels du dehors fussent bien pressants pour l'artiste, le prêtre voulut sans retard acquitter sa pieuse promesse. Il dut, comme à la cathédrale, se borner à la reproduction de modèles connus, du moins pour les scènes à personnages ; il peignit dans l'abside le *Couronnement de la Vierge*, d'après Hippolyte Flandrin, et dans la tribune, *Jésus-Christ bénissant les petits enfants*, d'après Overbeck. Le choix des sujets était particulièrement heureux, non seulement pour l'idéale grandeur de l'inspiration, mais encore pour leur convenance intrinsèque à un édifice dédié à la sainte Vierge et destiné à la formation religieuse de la jeunesse. Je ne dirai pas que ces peintures soient des chefs-d'œuvre; mais tout le monde convient qu'elles forment une digne parure à une chapelle si distinguée par ailleurs, et qu'elles suffiraient à honorer un autre nom que celui de Guétal. Ce qui est plus beau que l'œuvre elle-même, c'est la pensée qui l'a inspirée et poursuivie pendant de si longs mois; il n'est pas possible de se rappeler sans émotion que ces peintures furent exécutées au temps même où le paysage sollicitait si violemment l'artiste, soit pour les besoins d'argent à satisfaire, soit pour le progrès à poursuivre, et que Guétal ne put jamais monter sur son échafaudage sans avoir un sacrifice à faire. L'année suivante, il compléta son pieux travail en décorant une chapelle latérale, la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ; là, du moins, il s'était placé sur son terrain, et le *Panorama de Lourdes*, développé en hémicycle, est une page vraiment digne de notre grand paysagiste. Il était dit que la décoration de la chapelle serait pour lui une suite ininterrompue de sacrifices ; cette fois elle lui coûta le voyage à l'Exposition de Paris. « Savez-vous, écrivait-il, ce que j'ai fait au lieu d'aller à Paris? J'ai peint un paysage de 30 mètres carrés représentant le site de Lourdes dans notre chapelle (1). » Si Guétal a mis plus d'art en d'autres œuvres, nulle part il n'a

(1) Lettre à M. Ch. de Vergennes, 18 juin 1885.

dépensé autant de cœur que dans la décoration de sa chère église du Rondeau.

Comme pour dédommager l'artiste du temps perdu pour le paysage, la Providence lui ménagea, en cette même année 1884, une précieuse rencontre qui devait lui apporter, avec une fidèle amitié, le secours dont il avait besoin pour le progrès suprême. Au mois de septembre, l'abbé Guétal se rendit, avec M. Charles de Vergennes, à Crozant. Il s'attendait à y trouver une nature faite à souhait pour son pinceau ; cet espoir ne fut pas déçu, puisque quelques-uns de ses paysages de la Creuse comptent précisément parmi ses chefs-d'œuvre. Par surcroît, il eut la bonne fortune d'y faire la connaissance de M. Hareux. Ces deux âmes d'artiste, éprises du même idéal, également promptes à se donner, devaient s'entendre du premier coup et s'attacher pour toujours. Il y eut de l'un à l'autre un échange de générosité dont Guétal n'a pas pu emporter tout le secret dans la tombe ; il disait volontiers ce qu'il devait aux conseils de M. Hareux, et la fidélité de M. Hareux à la mémoire de Guétal dit assez éloquemment quel ami il a perdu en lui. M. Hareux avait sur l'abbé Guétal l'avantage d'une formation méthodique, à l'école des maîtres du paysage contemporain ; il pouvait donc lui communiquer, sinon des idées nouvelles, au moins quelques secrets de la technique, quelques-uns de ces procédés qui coûtent tant d'efforts à l'initiative individuelle, et dont la révélation, par conséquent, économise tant de tâtonnements. Les conseils de M. Hareux portèrent particulièrement sur deux points : le dessin et la valeur des tons. Par tempérament et par conviction réfléchie, Guétal avait toujours tendu à l'exactitude du dessin ; il y avait même acquis une habileté absolument surprenante chez un peintre qui s'était formé tout seul. Et, cependant, tous les maîtres, sans exception, qu'il avait pu consulter, le poussaient toujours dans cette voie, comme s'il ne fût pas encore arrivé au point où le dessin reproduit la nette précision des choses. Avant de composer son tableau d'atelier, il peignait beaucoup sur nature ; rien de mieux, mais il le faisait trop vite ; on sait que ses

études, au bout des vacances, atteignaient parfois à des chiffres presque invraisemblables. M. Hareux l'engagea d'abord à dessiner, plus minutieusement encore qu'il ne le faisait, ses études avant de les peindre, ce qui devait forcément leur donner un nouveau degré de fermeté et de précision, et du même coup en diminuer le nombre. L'abbé Guétal s'attacha dès lors avec un soin méticuleux à dessiner même ses pochades, soit au fusain, soit au crayon lithographique. Il avait déjà la facilité, même une facilité prodigieuse; son ami vint fort à propos, et à la lettre, lui enseigner l'art de faire difficilement de la peinture facile. Le second service que lui rendit M. Hareux fut de lui apprendre par quels procédés on arrive à faire valoir les couleurs l'une par l'autre. S'il est vrai, comme disait Théophile Gautier, que le dessin, le relief et la couleur constituent la trinité de la peinture, c'est le second terme de cette trinité qui, à cette date, manquait le plus à l'abbé Guétal, non pas assurément le relief qui naît d'un dessin exact, mais celui qui provient de l'emploi raisonné et méthodique des valeurs réciproques. On sait qu'il y a des couleurs saillantes et des couleurs rentrantes, et que le vert, placé au milieu de cette gamme chromatique, est tour à tour saillant ou rentrant, suivant son voisinage. M. Hareux apprit à l'abbé Guétal l'art d'utiliser cette observation élémentaire, d'appuyer sur telle note et de glisser sur telle autre, selon l'harmonie à produire. A partir de cette époque, les études de Guétal gagneront donc en précision et en relief; il aura même une manière d'empâter le vert qui décèlera visiblement l'influence de M. Hareux. D'ailleurs, cette influence ne fait que commencer en 1884; elle se poursuivra presque régulièrement d'année en année, pendant un mois de travail en commun, jusqu'à cette date fatale de 1892, où le pinceau tombera des mains de Guétal sous les yeux mêmes de son ami.

Parmi les études que l'abbé Guétal rapporta de cette expédition dans le centre de la France, sa prédilection était pour le *Repastil d'Auzers*, paysage qui l'avait séduit dès le

premier abord, et par la douce harmonie de ses lignes onduleuses, et par la mélancolique poésie d'une vie d'humbles fermiers, confinée entre des coteaux boisés et des prairies marécageuses, obstinée et calme, sollicitant la terre sans la tourmenter, reflétant en sa laborieuse patience la paix toujours active de la nature ambiante. L'âme de Guétal, qui était faite pour vibrer si énergiquement aux souffles de poésie émanés de la haute montagne, se plaisait, moins encore par l'amour du contraste que par une disposition intime, à savourer les émotions apaisantes de la plaine. Tout ému encore des souvenirs du Berry et de la Creuse, il se décida à faire du *Repastil d'Auzers* son principal tableau pour le Salon de 1885. Il comptait bien qu'il lui vaudrait, sinon une récompense, au moins un succès remarqué. Ce fut une demi-déception; le tableau fut admis sans doute, mais les préférences du public allèrent à un *Effet de neige* qu'il avait peint sur les bords du Drac. C'est qu'il n'avait pas pu étudier jusque dans son intimité un paysage observé au cours d'un rapide voyage ; quand il fallut développer sur la toile son unique étude, il ne voulut pas, par principe, demander à l'imagination de compléter les lacunes de ses souvenirs, et le tableau conserva des traces d'une documentation insuffisante. En dépit de l'opinion, il s'obstina dans ses préférences pour le *Repastil d'Auzers*, comme le prouve une lettre du 30 novembre 1885 : « J'ai envoyé à Lyon, chez M. Dusserre, un tableau de mon exposition de Paris, un *Effet de neige*. Il m'a dit qu'il l'exposerait quand on rentrerait à Lyon. Ce n'est pas le meilleur de mes deux tableaux, mais c'est celui que le public aime le mieux, et c'est de la neige. C'est pour cela que je l'ai choisi pour le montrer à Lyon. »

Les vacances de 1885 furent pour Guétal une halte forcée dans la plaine. A décorer la chapelle du Rondeau et à peindre pour le Salon, il avait oublié de préparer les ressources nécessaires aux excursions artistiques (1); les va-

(1) Lettre du 14 nov. 1885 : « L'année n'est pas bonne, la récolte n'a pas donné. »

cances venues, il dut se résigner à les passer loin des montagnes ou de la Creuse, tout bonnement en famille, chez son frère, aux Roches-de-Condrieu. Le pinceau ne pouvait chômer, comme bien on s'en doute; mais, fidèle à la recommandation de son ami Hareux, il s'appliqua plutôt à bien faire qu'à faire beaucoup : « J'ai peint, dit-il, huit ou neuf heures par jour; je n'ai pas rapporté beaucoup d'études, mais j'ai fait des progrès; cela vaut mieux que tout le reste » (1). Le travail de ces vacances n'était représenté à l'Exposition Guétal que par la *Vallée du Rhône à Condrieu*, étude délicatement aérée, d'un coloris fin et discret, qui témoignait d'une observation aussi patiente qu'aiguisée. Après l'agitation des années précédentes, le calme de cette vie au milieu des horizons de son enfance et dans la libre intimité du foyer fraternel fut pour l'artiste une vraie détente, qui lui donna pour quelque temps l'illusion du bonheur : « Il y a longtemps, écrit-il, que je n'avais passé mes vacances en famille, et j'ai trouvé que c'était gentil pardessus tout. Aussi je vais me sevrer des expéditions lointaines et recommencer l'an qui vient, si c'est possible » (2). Il ne se doutait pas qu'il avait dit aux bords du Rhône son adieu d'artiste, qu'il ne les verrait plus pour les peindre, et qu'au lieu du repos en famille, sa vie était à la veille de rencontrer le tourbillon qui allait, sans merci et sans trêve, la dévorer en quelques années. Il est curieux d'observer que par le choix des sujets traités, aussi bien que par cette aspiration vers la vie calme, l'année 1885 fait un parfait contraste avec les années qui suivent; des vingt-huit toiles attribuées par le Catalogue à cette année, trois ou quatre seulement sont inspirées par la haute montagne. Il est vrai que l'une d'entre elles, le *Petit-Galibier*, étude sur nature qui peut être du mois de juillet, mérite d'être rangée, pour la finesse des tons et la souplesse de la facture, parmi ses meilleures études de la nature alpestre. Guétal démontrait une fois de plus qu'il était éminemment apte à sentir et à

(1) Lettre du 30 nov. 1885.
(2) *Ibid.*

rendre la poésie de l'Alpe; mais qui donc, à voir l'emploi qu'il fit de son talent en 1885, aurait pu prévoir qu'il allait, dès l'année suivante, consacrer le reste de sa vie à la montagne? Prise dans son ensemble, l'œuvre de 1885 apparaît comme un fidèle reflet de la vie reposée de l'artiste avant le grand effort, et intéresse, comme une fraîche idylle, avant l'épopée qui commence au *Lac de l'Eychauda.*

L'abbé Guétal ne prévoyait pas encore, au commencement de l'hiver, cet avenir si prochain; une lettre du 30 novembre nous le montre tout occupé à chercher le sujet de son envoi au Salon, non parmi ses études de montagne, mais dans les environs de Grenoble, sur la route d'Eybens à Vizille : « Songe donc, écrit-il, j'ai commencé mon tableau pour le prochain Salon. Je peins le ruisseau de Tavernoles; tu le connais, je pense, celui-là. J'en suis ravi; j'y ai passé toute une semaine pour mon étude, et j'en ai rapporté en plus un rhume parfait qui tourne à la laryngite chronique. » Le ravissement fut de courte durée, ou plutôt il ne put passer de l'étude au tableau d'atelier; peu à peu l'artiste s'en lassa, et tandis que le *Ruisseau de Tavernoles* attendait assez tristement sur le chevalet le dernier coup de pinceau avec le retour de l'inspiration, il se mit à peindre, toujours en vue du Salon, *la Mare du chemin Meney,* encore un effet de neige. Mais, l'inspiration ne revenant pas au tableau délaissé, il se résolut, pour compléter son envoi, à remplacer le *Ruisseau de Tavernoles* (1) par le *Lac de l'Eychauda.* C'est ainsi qu'un simple hasard, un vulgaire découragement d'atelier, allait déterminer l'éclosion du premier chef-d'œuvre de Guétal, de celui-là même qui, par un succès éclatant, devait décider du reste de sa carrière.

De tous les tableaux de l'abbé Guétal, c'est celui qui pos-

(1) C'est le tableau que, faute de date, le Catalogue attribue à l'année 1883 (n° 180). De fait, il semble antérieur à sa date vraie, ce qui s'explique assez par ce refroidissement d'enthousiasme chez l'artiste; ce qui l'arrêta, écrit M. l'abbé Douillet (lettre du 24 février 1893), ce fut « l'arrangement du sommet des arbres ». — Entre le *Ruisseau de Tavernoles* et le *Lac de l'Eychauda*, il essaya, parait-il, un autre tableau, qu'il couvrit de blanc après s'y être longtemps acharné.



sède l'histoire la plus intéressante, depuis sa préparation jusqu'à son installation au Musée de Grenoble. Sa genèse est particulièrement curieuse (1). L'idée qui vint éclore en chef-d'œuvre dans l'atelier de Guétal, au printemps de 1886, était ancienne; elle remontait au moins à l'année 1880. A cette époque, qui était celle de sa première ferveur pour la montagne, il se tenait naturellement à l'affût de tout ce qui pouvait lui parler des Alpes; il rencontra une photographie du lac de l'Eychauda. Du premier coup, avec son expérience de la montagne, il comprit le parti qu'il pouvait tirer de ce site merveilleux ; un jour, il lui échappa même de dire à son ami intime, M. l'abbé Rey : « Vois-tu, avec ça en plein soleil, je fais un trou au Salon. » Mais quand son ami, témoin d'hésitations qui allaient d'un sujet à l'autre, lui disait : « Pourquoi donc ne fais-tu pas l'Eychauda? » — il lui répondait : « Pas encore. » Evidemment, il avait, comme on dit, son idée; mais avant d'y donner suite, il voulait absolument étudier sur place ce paysage situé dans le massif du Pelvoux, à 2,400 mètres d'altitude. Il s'y rendit dès l'été de 1880 (2), après avoir croqué, à Ville-Vallouise, quelques points de vue admirablement pittoresques. Cette première visite était faite pour décourager un artiste qui n'aurait pas été épris du site; à l'arrivée, il ne put apercevoir son lac qu'à travers les brouillards, la grêle et la neige, et il dut même rester blotti, avec son guide, pendant quinze heures, dans un petit refuge adossé au grand rocher qui occupe la droite de son tableau. Cependant, il put profiter d'une courte éclaircie et faire en trois quarts

(1) En outre des renseignements que je dois à MM. Ginon et Marcel Reymond, j'ai consulté spécialement, pour les détails relatifs à la préparation du *Lac de l'Eychauda*, deux communications précieuses, l'une du P. dom Valéry Rey (lettre du 23 février 1893), l'autre de M. l'abbé Douillet, professeur au Rondeau (lettre du 24 février).

(2) Le P. dom Valéry Rey assigne à cette excursion la date de « 1881 ou 1882 »; comme le tableau de M. Nicolet, dont il est question plus bas, a été peint « vers le milieu de 1881 » d'après l'étude que Guétal avait faite sur place, il est à peu près certain que cette étude était de 1880, date donnée par M. Douillet.

d'heure une pochade représentant le lac sous un ciel tourmenté (1). C'est à l'aide de cette pochade et de la photographie, dont j'ai parlé, qu'il peignit le tableau de M. Nicolet, image assez fidèle de l'impression rapportée de cette pénible excursion.

De 1881 à 1886, le Catalogue ne signale aucune étude nouvelle de l'Eychauda; n'a-t-il donc pas eu, pour son grand tableau, d'autres ressources que pour son tableau de 1881 ? Il paraît bien que non; le P. Rey, qui était alors le confident intime de Guétal et l'hôte le plus habituel de son atelier, et qui, au surplus, s'intéressait particulièrement à un tableau dont il avait si vivement encouragé l'idée première, déclare que Guétal, malgré son désir, ne put retourner au lac de l'Eychauda avant les vacances de 1887 (2). Il est indispensable de connaître ces circonstances, si l'on veut comprendre la vraie valeur de cette œuvre tout exceptionnelle et n'y pas chercher ce que l'artiste n'a pu y mettre. C'est la nécessité seule qui l'a obligé à recourir ici à un procédé de composition tellement contraire à ses habitudes que je n'en connais pas d'autre exemple dans toute sa carrière. Heureuse nécessité après tout, puisqu'elle vint donner tout leur essor à ses facultés artistiques. Ce maître tableau de 1886 constitue en effet un double tour de force, et par la rapidité de l'exécution et par l'effort

(1) « Il ne put faire qu'une petite étude où le brouillard et la neige jettent sur la toile un voile que l'œil ne peut guère percer » (dom Valéry Rey). — « Il avait eu toutefois le temps de faire une pochade de trois quarts d'heure, que je me rappelle parfaitement, pochade évidemment très incomplète, et la photographie lui fut nécessaire pour le tableau » (M. Douillet).

(2) C'était après le succès du tableau ; l'abbé Guétal alla revoir le lac avec son ami M. Rey, et « en fit un dessin à la plume que l'on dirait fait sur la photographie, tant il est exact ». — M. l'abbé Douillet se rappelle avoir vu, dans l'atelier de Guétal, deux études nouvelles du Lac sous un ciel sans nuages, et pense qu'elles ont été faites sur place en 1885. Il m'a été impossible de trouver une trace de ce voyage qui n'aurait pu avoir lieu qu'en juillet, à l'époque de l'étude du *Petit-Galibier* — si celle-ci est bien de cette date ; — en tout cas le témoignage du P. Rey est formel, sans l'expression d'aucun doute. J'en conclus donc, avec M. Marcel Reymond, que ces études préparatoires ont été faites dans l'atelier.

de mémoire imaginative qu'il a exigé. Il ne restait plus que « trois semaines » avant la date de l'envoi au Salon, quand Guétal, découragé par l'insuccès d'une tentative précédente, « monta sa grande toile, dessina avec fièvre l'Eychauda, au moyen de son étude et de la photographie » (1). Mais comment s'y prit-il pour introduire dans un sujet, trop peu préparé sur place et auquel il se trouvait acculé, la variété relative de coloration qu'on y trouve? Je ne puis mieux faire que de citer encore le P. dom Valéry Rey, témoin journalier du travail enfiévré de l'artiste. « Il prit dans ses études de montagnes tout ce qui pouvait lui servir et mit son talent à harmoniser parfaitement des morceaux copiés un peu partout, surtout dans ses études de Ville-Vallouise. La seule chose qu'il ait peinte à peu près *de chic*, ce sont les cailloux qui sont sur les bords de l'eau au premier plan; aussi en était-il fort mécontent; tout le reste est peint d'après nature ou d'après des études » (2). C'est ainsi que Guétal, travaillant sur les données d'un dessin précis, avec les ressources d'une riche mémoire et d'une imagination puissante, a pu produire une œuvre à la fois réelle et idéale, qui reproduit, sans le copier, un site plus deviné que vu, plus étudié dans ses éléments constitutifs que dans son individualité, une œuvre, en un mot, qui mérite de rester comme un paysage typique de la haute montagne. A bien des égards, cette rapide peinture pouvait ressembler à une improvisation; mais Guétal n'improvisait qu'avec les matériaux fournis par sa longue expérience et il prouvait une fois de plus qu'il en est de la peinture comme de l'éloquence, à propos de laquelle Cousin disait finement : « Les meilleurs improvisateurs sont les orateurs les mieux préparés. »

Avant de dire le sort réservé à ce tableau composé dans

(1) Dom Valéry Rey, lettre précitée.

(2) « Guétal, ajoute le P. Rey, se surmena tellement à peindre cette toile, dont je suivais les progrès avec le plus vif intérêt, qu'à la fin il en avait comme le vertige; et un jour, quand c'était presque fini, il eut un tel découragement qu'il voulait tout barbouiller; je fis tout ce que je pus pour l'empêcher. »

des conditions si spéciales, il faut en indiquer avec plus de précision le sujet et l'idée. « Aux premiers plans, dit M. A. Vellot, le petit lac, charmante coupe où l'eau des glaciers s'écoule paisiblement ; à droite, un rocher qui le domine de toute son écrasante hauteur ; dans le fond, apparaissent des pics élevés, parsemés de glaciers, avec ces teintes bleues si familières aux Alpes se détachant sur un ciel lumineux. Le lac, miroir d'argent bruni, reflète, dans ses flots limpides, ce cadre merveilleux. Tel est le sujet. La composition est bien ordonnée ; les rochers, d'un dessin soigné, sont peints dans une tonalité brune avec une vérité saisissante ; çà et là, quelques rayons de soleil font ressortir, avec plus de relief encore, les détails et les diverses nuances de ces énormes masses de granit. L'abbé Guétal, ardent admirateur de nos montagnes, a essayé de toucher nos âmes par l'éternelle poésie de ces grandes solitudes. Ce calme incomparable des hauts sommets, ce ciel limpide, ces immenses rochers, témoins incorruptibles de notre petitesse, tout cela est exprimé avec un rare bonheur » (1). A son tour, M. E. Bertrand, dans une pénétrante étude de *l'expression dans l'art*, n'a pas craint, avec sa double autorité d'artiste et de critique, de présenter le *Lac de l'Eychauda* comme un modèle de l'expression dans l'art contemporain : « Ici, dit-il, l'artiste est venu trouver la nature dans sa retraite la plus sauvage, sur ces hauteurs où toute vie expire, où la végétation même a disparu. Point d'arbres ni de verdure ; rien que l'âpre rocher, le sol nu et stérile, la neige éternelle : scène majestueuse et désolée qui trouble l'âme d'une sensation étrange et la pénètre d'un charme inconnu. Elle se sent vivre avec délices dans les hautes régions où l'air est si pur, l'onde si calme, la lumière si sereine... Qui donc, parmi les anciens, aurait songé à représenter la solitude de la grande montagne et à peindre son silence ? » (2).

Ce tableau fut remarqué au Salon comme il devait l'être.

(1) *Salut public*, 16 juin 1892.
(2) *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1891, p. 649-650.

La presse de Paris et de la province le signala, sinon comme une œuvre de tout point irréprochable, du moins comme une œuvre de haute valeur; le *Figaro-Salon* lui fit l'honneur de la reproduction comme à l'un des tableaux les plus saillants de l'année; enfin, le jury de l'Exposition, sans faire passer l'artiste par l'intermédiaire de la mention honorable, lui accorda d'emblée une troisième médaille (1). De retour du Salon, le *Lac de l'Eychauda* figura, avec huit autres tableaux de Guétal, à l'Exposition de Grenoble de la même année; l'accueil qu'on lui fit fut un nouveau triomphe, qui toucha son cœur de dauphinois plus encore, peut-être, que le succès parisien n'avait flatté sa fierté d'artiste. Il aurait pu prétendre à une vente fructueuse, n'ayant pas encore, tant s'en fallait, le moyen de se désintéresser de cette conséquence pratique du succès; de fait, il reçut, pour le *Lac de l'Eychauda*, les propositions les plus avantageuses, mais qui avaient le tort d'expatrier son tableau. Son patriotisme dauphinois comprit que la place de son œuvre était à Grenoble, dans une ville qui l'aimait comme il en était aimé, et qui devenait de plus en plus la capitale de l'alpinisme; il se fit donc une joie de céder son tableau, pour le Musée de Grenoble, à des conditions que ses compatriotes trouvèrent modestes, eu égard au mérite de l'œuvre et à la situation financière de l'artiste.

Convenons-en, son désintéressement était bien inspiré; c'était même, en dehors du patriotisme local, et plus qu'il ne s'en doutait peut-être, de l'intérêt bien entendu. Son tableau était fait pour être compris et goûté à Grenoble mieux encore qu'ailleurs. Il n'est sans doute pas son chef-d'œuvre, quoiqu'il en soit un; la date de la composition et les conditions dans lesquelles il a été peint expliquent

(1) Qu'on nous permette de citer une anecdote, un peu familière, qui montre bien l'admiration que le *Lac de l'Eychauda* inspira aux visiteurs du Salon. Un bon Champenois, qui ne connaissait pas autrement Guétal, lui adressa, pour fêter sa médaille, un panier de douze bouteilles de champagne. Inutile de dire que cette générosité, si parfaitement empreinte de couleur locale, fut fort appréciée de Guétal et de ses amis.

suffisamment la préférence que les artistes, à Grenoble comme à Paris, accordent à quelques tableaux des années suivantes. Ils doivent naturellement être plus frappés que le public par les défauts de l'exécution, tels que certaines crudités de détail et l'air un peu décoratif de l'ensemble. Un critique parisien a été sévère et, aux yeux du public dauphinois, trop sévère pour le *Lac de l'Eychauda*, quand il lui a préféré, pour l'expression de la vie de la nature, le tableau qui l'accompagnait au Salon (1). C'est que, dans un pays où les montagnes sont un spectacle familier, on comprend plus aisément le genre de vérité que Guétal y a mis — plus, il est vrai, par nécessité que par calcul —, une vérité en quelque sorte synthétique, le caractère général de la haute montagne. Aussi ce tableau est-il populaire, comme une œuvre claire et accessible à tous les yeux habitués à la vue des Alpes. C'est le tableau qui a fondé, et très légitimement, la réputation de Guétal ; il aura beau produire des œuvres plus complètement irréprochables au regard de la sévère critique, il restera dans l'imagination populaire le peintre inspiré et puissant du *Lac de l'Eychauda*.

(*A suivre.*) A. Devaux.

(1) Dayot, *les Médaillés du Salon* (1886).



LE CONCLAVE

Suite (1)

LA CONSTITUTION DU CONCLAVE

I

La législation d'Alexandre III, en confiant l'élection pontificale au collège des cardinaux, exclusivement, et en déterminant la proportion organique des suffrages requis, remplit incontestablement son but principal : prévenir les schismes électoraux et supprimer les antipapes. De fait, à dater de ce moment et de cet acte, il n'y a plus d'antipapes. Durant plus de deux siècles, aucune élection papale n'est sujette aux contestations d'un compétiteur. Et, n'eussent été les déplorables incidents qui provoquèrent le grand schisme de 1378, il serait vrai de dire que, du douzième siècles à nos jours, la bulle *Licet de vitanda discordia* a valu à l'Eglise une suite ininterrompue de pontifes dont l'autorité ne fit jamais l'objet d'un doute ni d'une contradiction.

Alexandre III avait voulu assurer en outre le choix rapide et libre de papes dignes de leur haute mission. Un simple coup d'œil jeté sur la liste des grands pontifes du treizième siècle prouve que sa prévoyance n'avait pas été en défaut.

(1) Voir la livraison de février.



Il importe de noter que jamais l'élection de chefs de l'Eglise ne se fit avec autant d'indépendance et de promptitude. Le clergé et le peuple font bien entendre quelques récriminations au sujet de la disposition de leur ancien droit d'intervention électorale. Mais, comme la plupart des élections se font, pour longtemps, hors de Rome, ces mécontentements n'ont jamais une portée sérieuse (1). L'élection de Lucius III se fait régulièrement à Rome le surlendemain de la mort d'Alexandre (1181). Urbain III (1185), Grégoire VIII (1187), sont élus l'un à Vérone, l'autre à Ferrare, après une simple vacance de cinq jours; Clément III (1187) à Pise, et Célestin III (1191) à Rome, se voient proclamés dès le troisième jour.

En ce moment, le camerlingue Cencio Savelli, qui sera plus tard Honorius III, venait de rédiger, outre son célèbre *Liber censuum ecclesiæ Romanæ*, son *Ordo Romanus* (2), dans lequel il décrivait, entre autres, la cérémonie du couronnement et de l'intronisation du Pape, dont l'élection, disait-il, se fait trois jours après la mort du prédécesseur et la consécration, généralement, le dimanche suivant. Les trois grands papes Innocent III (1198), Honorius III (1216), Grégoire IX (1227), se voient proclamés dès le lendemain ou le surlendemain de la mort, et le jour même des funérailles du pontife défunt. Après eux, malheureusement, recommencent les longues vacances du siège, grâce aux insidieuses persécutions de Frédéric II, le plus despote et le plus perfide des Hohenstaufen.

Esprit très cultivé, pénétré de l'idéal du césarisme antique, rêvant le rôle du *Pontifex maximus* des empereurs romains, ce prince n'admettait la papauté chrétienne que si elle consentait à être sa vassale et son instrument, au point

(1) Encore après le grand schisme, en 1447, quelques barons romains, surtout les Savelli, évoquant les anciens droits du peuple romain, prétendirent prendre part au conclave des quatorze cardinaux qui élurent Eugène IV.

(2) Ap. Mabillon, *Mus. Italie*, t. II. Le cérémonial décrit par Cencio ne diffère guère, d'ailleurs, de celui détaillé par le chroniqueur Pierre de Pise, un siècle auparavant, à l'occasion de l'élection de Pascal II (1099). *Baronius ad ann.* 1100.



que ses contemporains lui prêtaient l'ambition de se faire élire pape lui-même. Aussi italien qu'allemand, plus arabe qu'italien, il admirait l'Orient grec et musulman dont il se faisait l'allié et adoptait les mœurs; joignant à l'astuce byzantine la cruauté sarrasine, il félicitait l'empereur grec de Constantinople de n'avoir pas à compter avec un pape, tandis qu'il écrivait aux rois d'Europe des lettres pour leur exposer son dessein de réformer l'Eglise en la ramenant à sa simplicité et à sa pauvreté primitives. Et il assaisonnait son langage de citations bibliques, dans le goût de sa déclaration à son célèbre chancelier Pierre de Vignes: *Tu es Petrus in cujus petra fundatur* IMPERIALIS *Ecclesia!*

Au moment où Grégoire IX mourait, navré de ses attentats qu'il n'avait pu s'empêcher de flétrir (1241), Frédéric qui, à travers l'Italie, avait ravagé les églises et les couvents, déposé les évêques, tué prêtres et moines, jeté en prison prélats et cardinaux, campait avec son armée, aux portes de Rome, à Tusculum et à Grotta Ferrata, possédé de l'envie de faire élire un pape qui fût à sa dévotion : *Papam creare gestivit*, dit le chroniqueur Albert de Behans, *ac sedem apostolicam subjicere ditioni.*

Trop politique pour recourir, comme ses prédécesseurs, au vieux moyen de la création d'un antipape, l'astucieux Frédéric préfère tenter de gagner à ses fins ceux qui doivent élire le pontife. Dans un collège électoral réduit à un petit nombre de membres, il peut se flatter de réussir par l'intrigue, de gagner les uns par la faveur, d'effrayer les autres par les menaces, et, s'il le faut, il violentera et tiendra en prison les plus intraitables. Son habileté d'ailleurs a su se ménager des alliés. De la féodalité lombardo-romaine qu'aux dixième et onzième siècles nous avons vue représentée surtout par les comtes de Tusculum, sont issues de nombreuses et puissantes familles patriciennes, les *Conti* et les Crescenzi, les Savelli et les Cenci, les Frangipani et les Gaetani, les Orsini et les Colonna. Beaucoup d'entre elles sont ralliées à la politique impériale et plusieurs comptent des leurs parmi les cardinaux. A force de menées et d'agissements, on parviendra à retarder l'entente

nécessaire entre les électeurs et à influencer, dans une certaine mesure, l'élection elle-même. C'est une nouvelle physionomie qui se dessine dans les élections papales, caractérisée surtout par le danger des longues vacances du siège apostolique.

Frédéric refusant de rendre la liberté aux deux cardinaux dont il redoute le plus la fermeté et qu'il retient prisonniers à Naples, les dix autres cardinaux présents à Rome ont de la peine à s'entendre, ou plutôt ils ne font rien tant qu'on n'emploie pas les grands moyens. Et ce n'est qu'enfermés, par les magistrats de la ville, dans le *Septizonium* des ruines du Palatin, où déjà on avait élu Innocent III et Grégoire IX, qu'ils finissent, au bout *de deux mois*, par porter le nombre de suffrages voulus sur Célestin IV (1241). Mais la mort de ce pontife survenant après dix-huit jours, la même difficulté se reproduit. Ils se trouvent à peine six ou sept cardinaux; les uns sont morts, d'autres se sont enfuis, et le cardinal Jean Colonna a passé ouvertement dans le camp de l'empereur. Celui-ci leur reproche hypocritement leurs lenteurs et leurs tergiversations; les cardinaux, de leur côté, réclament en vain la mise en liberté de leurs collègues. Ce jeu dure pendant dix-huit mois. Le roi de France, saint Louis, malgré la réserve de sa politique à l'égard de Frédéric, écrit alors aux cardinaux une lettre digne d'attention : « Pour la liberté de l'Eglise, soyez assurés de l'appui de la France; ne craignez ni la haine ni l'astuce d'un prince qui voudrait être, à la fois, roi et prêtre. L'Empire et le Sacerdoce doivent être confiés à des personnes distinctes. Pour quel motif voudrait-on joindre l'un à l'autre ? Espère-t-on peut-être usurper le siège vacant ? A vous d'y pourvoir. Prétendrait-on vous acheter? Mais la religion ne se vend pas. Considérez ce qu'à votre prudence il convient de faire. Demeurez fermes, suivez la vérité, craignez Dieu, et ne subissez pas le joug sous lequel vous avez déjà courbé la tête. »

Quel contraste plus saisissant pourrait-on imaginer que celui de cette double intervention royale dans l'élection du pape? Baudoin, empereur latin de Constantinople, venu à

Rome entre temps, finit par persuader à Frédéric de mettre en liberté les cardinaux prisonniers : au bout de *vingt mois* on proclame enfin, à Anagni, l'élection d'Innocent IV (1243), un Fieschi de Gênes, qui convoque le premier concile de Lyon, dans lequel Frédéric II sera excommunié et déposé.

Alexandre IV, délivré des Hohenstaufen, est élu à Naples cinq jours après la mort d'Innocent (1254), mais il a le tort de ne pas renforcer le collège des électeurs pontificaux, que l'esprit de discorde et d'interminables dissensions ont malheureusement envahi. A Viterbe, les huit seuls cardinaux survivants ne réussissant pas à se mettre d'accord sur le nom d'un d'entre eux, après trois mois et dix jours, choisissent finalement, hors de leur sein, un Français, le patriarche latin de Constantinople, qui prend le nom d'Urbain IV (1261). Les difficultés électorales se renouvellent la mort de celui-ci et se prolongent pendant près de quatre mois pour aboutir à l'élection d'un autre Français, Clément IV, alors légat en Angleterre (1265).

Son décès (1268), fut l'occasion de la plus longue vacance que le siège apostolique ait connue. Evénement important, du reste, car il donna naissance au *Conclave*, le seul moyen que pût imaginer la sagesse humaine pour empêcher les cardinaux de lasser par trop la patience de la chrétienté. C'est le cas de rappeler le mot du poète : *quid leges sine moribus?* Lorsque le sentiment du devoir ne suffit pas à son entier accomplissement, il faut recourir à des expédients, mais, dans les questions d'ordre moral, leur efficacité est toujours relative. Le *Conclave*, c'est-à-dire la réclusion, dans un local fermé, jusqu'à ce que les cardinaux aient réalisé la majorité des deux tiers voulue par Alexandre III, est demeurée depuis plus de six siècles la forme canonique de l'élection des papes. Le plus souvent le conclave atteint son but et amène une élection relativement rapide.

Néanmoins les passions humaines se sont jouées encore plus d'une fois de la patience de la chrétienté ; les motifs de ces longueurs sont complexes, et si parfois ils peuvent leur servir d'excuse, ils n'empêchent pas de les déplorer. Lors-

qu'on voit au commencement de notre siècle, au milieu d'une des plus terribles tourmentes qui aient assailli la papauté, l'assemblée des princes de l'Eglise, exilée à Venise, passer plus de trois mois à trouver un successeur à Pie VI mort en exil, et, pour ainsi dire, en prison; quand on se rappelle que, presque sous nos yeux, l'élection de Grégoire XVI a duré près de deux mois, on devient plus indulgent pour les cardinaux du treizième siècle, mais on ne peut s'empêcher de souhaiter que leurs successeurs, comme les cardinaux de 1846 et de 1878, fassent taire toutes les considérations secondaires et mesquines devant les intérêts suprêmes de l'Eglise.

Somme toute, l'institution du conclave fut le fruit non seulement d'une conception ingénieuse, mais encore d'une inspiration profondément psychologique, d'une pensée admirablement prévoyante. Mais, comme il arrive souvent quand les plus grands intérêts sont en jeu, les petites causes n'y furent pas étrangères. Avant d'avoir le conclave canoniquement érigé, on eut, un moment, le *conclave forcé*. L'histoire en est piquante, elle jette un jour curieux sur les mœurs du temps et sur le prix que les populations attachaient à la prompte élection du chef de l'Eglise.

Au printemps de l'année 1271, dix-sept cardinaux se trouvaient réunis à Viterbe depuis près de deux ans sans avoir pu s'entendre sur le choix du successeur de Clément IV. La chrétienté souffrait, les nouvelles d'Orient étaient mauvaises, la croisade, organisée sur les instances du pape défunt et de l'empereur Michel Paléologue, se terminait par un désastre, S. Louis venait d'expirer sur la plage de Tunis. Son fils Philippe III, qui recueillait sa succession et ralliait les débris de son armée, après avoir signé avec un prince musulman la première des *Capitulations*, base du protectorat de la France en Orient, traversait l'Italie avec le cercueil de son père, en compagnie de son oncle, Charles d'Anjou, roi de Sicile. Les deux princes, témoins à leur passage à Viterbe de la honteuse discorde des cardinaux, insistaient pour qu'ils missent fin à la trop longue vacance du S. Siège.

S. Bonaventure de son côté s'efforçait de parler à la conscience de ces étranges électeurs. Les habitants de Viterbe avaient fini par s'impatienter. Se rappelant sans doute que les Pérugins avaient en 1216 enfermé les cardinaux qui élurent le successeur d'Innocent III ; que le sénateur de Rome avait en 1241 séquestré, dans le *Septizonium* du Palatin, les électeurs de Célestin IV — dans le but peut-être de les garantir contre les intrigues de Frédéric II, alors campé à Tusculum — et qu'Alexandre IV, en 1243, avait été élu, sous le coup des menaces des lieutenants allemands, par des cardinaux que les habitants d'Anagni avaient emprisonnés, les magistrats de Viterbe, le podestat Albert de Montebono et le capitaine Gatto eurent recours au même procédé. Les dix-sept cardinaux furent enfermés dans le palais épiscopal dont on mura toutes les issues. Le service de garde autour de ce singulier conclave fut organisé sous les auspices des *Savelli*, d'où leur privilège, hérité depuis par les Chigi, d'exercer les fonctions de maréchal de conclave. Les électeurs, réduits à quinze par la maladie de deux d'entre eux, tardant toujours à se rendre au vœu universel, les gens de Viterbe se mirent à enlever le toit du palais épiscopal et à ne plus y laisser pénétrer d'autres provisions que du pain et de l'eau, et, finalement, ce fut au bout d'une vacance de deux ans, neuf mois et deux jours que les quinze cardinaux consentirent à un compromis par lequel ils déléguaient à six d'entre eux le soin de l'élection. Les suffrages de ces derniers se réunirent sur un simple archidiacre de Liège, qui remplissait alors une mission de légat apostolique en Syrie (1er septembre 1271).

II

Le bienheureux Grégoire X, qu'une élection si laborieuse avait porté, en son absence, sur la chaire pontificale, voulant prévenir le retour d'un semblable et si dangereux scandale, sanctionna juridiquement le moyen auquel les

habitants de Viterbe avaient eu recours avec une certaine violence, mais dans une louable intention.

Après avoir préparé en Allemagne l'élection de Rodolphe de Habsbourg, Grégoire convoqua le second concile de Lyon dans le but de rétablir l'union de l'Eglise grecque. Ce fut dans la cinquième session, qu'ayant rallié non sans peine les cardinaux à son projet de réformer les élections pontificales, il promulgua sa célèbre constitution *Ubi periculum* du 7 juillet 1274. — En voici les points principaux :

1° Le Pape venant à mourir, *les cardinaux présents in Curia* (au lieu de la résidence du pontife et de sa cour) seront obligés, avant de procéder à l'élection du nouveau Pape, *d'attendre pendant dix jours* seulement leurs collègues absents. Ce délai passé, ils seront tenus de se réunir au palais habité par le Pape défunt, dans un local ou conclave fermé, ayant chacun à son service un seul ou, en cas de nécessité manifeste, deux domestiques au plus, clercs ou laïques; ils devront mener dans ce conclave une vie de communauté si étroite que, sauf le libre accès à une salle réservée, ils ne soient séparés les uns des autres par aucune paroi intermédiaire ni rideau, et que nul ne puisse pénétrer dans cette clôture.

2° Personne ne pourra *approcher ces cardinaux ni leur parler, ni leur écrire, ni leur envoyer des messages*, à moins que ne soit du consentement unanime de tous et pour des affaires concernant l'élection. Tous ceux qui les approcheraient ou leur parleraient seront excommuniés *ipso facto*.

3° Il y aura au conclave *une fenêtre par laquelle on fera passer aux cardinaux leur nourriture;* mais cette ouverture devra être disposée de manière que personne ne puisse s'introduire par là dans le conclave.

4° Si le Pape n'était pas élu *dans les trois premiers jours après l'entrée au conclave*, pendant les cinq jours suivants on ne devra servir aux cardinaux *qu'un seul plat tant à leur dîner qu'à leur souper*. Au bout de ces cinq derniers jours, les cardinaux ne recevront pour toute nourriture, jusqu'à l'élection du Pape, que du *pain, de l'eau et un peu de vin*.

5° Durant tout le conclave, les cardinaux ne toucheront

rien, ni des revenus fixes de la chambre apostolique, ni du casuel de l'Eglise romaine. *L'administration de ces revenus demeurera confiée aux soins du camerlingue.*

6° Si quelque cardinal *n'entre pas au conclave*, ou s'il en sort pour cause de maladie, ou tout autre motif, l'élection du Pape se fera librement sans son suffrage. Ceux qui voudraient y entrer ou rentrer, seront admis et s'associeront aux délibérations au point où elles en seront à ce moment-là.

7° Les cardinaux réunis en conclave ne devront *s'occuper d'aucune autre affaire que l'élection*, à moins qu'il ne s'agisse de pourvoir à la défense urgente de l'Eglise ou de parer à un péril si évidemment imminent que tous soient d'accord pour arrêter une prompte résolution.

8° *Le Pape venant à mourir hors de la ville où réside sa curie, les cardinaux seront obligés de se réunir dans la ville, le territoire, le district où il sera mort*, pourvu que ces lieux ne soient ni interdits, ni en rébellion contre le siège apostolique; auxquels cas le conclave devra se réunir dans un endroit voisin, sous les mêmes conditions que ci-dessus, en ce qui regarde la clôture, la nourriture et l'attente des autres cardinaux.

9° Indépendamment de ces prescriptions ecclésiastiques, Grégoire X requiert les *chefs, magistrats et officiers du lieu où se tiendra le conclave*, de faire observer toutes ces dispositions sans fraude et de bonne foi, leur enjoignant *de ne point gêner les cardinaux plus qu'il ne le prescrit lui-même*, le tout sous peine d'excommunication et d'interdit réservé au Pape, de suppression du siège épiscopal de la cité, s'il y en a un, et de privation de toutes autres dignités et prééminences appartenant à eux et à leur ville.

10° Le Pape menaçant aussi les cardinaux des châtiments et de la vengeance de Dieu, les exhorte à mettre de côté toute affection privée et à oublier *tous contrats, obligations, conventions et serments, faits ou consentis à l'avance, en vue d'élire une personne déterminée au pontificat suprême.*

Finalement il recommande aux fidèles d'avoir, dès qu'ils auront reçu la nouvelle de la mort du Pape, *à en célébrer les obsèques* et à prier Dieu, tous les jours, d'accorder à son

Eglise une élection de Pape digne, pacifique et utile. Les prélats locaux devront rappeler ces exhortations en toute occasion à leurs ouailles et ajouter à leurs prières des jeûnes dans le même but.

Les innovations ainsi sanctionnées à Lyon par Grégoire X avaient une grande portée. Le délai des *Novemdiales* empêchait que l'absence de cardinaux — soit qu'ils fussent en prison ou en fuite comme aux jours de Frédéric II, ou simplement malades, engagés dans quelque voyage lointain, ne devînt une cause d'ajournement. La défense de s'occuper d'autre chose que de l'élection, formulant un principe fondamental en droit : *sede vacante, nihil innovetur*, supprimait une tentation de retard et prévenait tout abus de pouvoir et tout empiètement sur les droits exclusifs de la juridiction pontificale. Chaque pontife demeurait libre de faire sa politique sans que ses électeurs pussent l'engager par avance. Quant au lieu de l'élection, la liberté du choix laissée aux cardinaux par Nicolas II et par Grégoire VII semblait quelque peu restreinte : on sanctionnait canoniquement l'usage, déjà établi en fait, de procéder à l'élection au lieu même du décès du Pape ou dans un endroit aussi voisin que possible, présentant les conditions nécessaires de dignité et de liberté. Enfin les dispositions matérielles de la clôture, plus dures en somme que celles des cellules d'un cloître, et dont la rigueur allait jusqu'à la défense de toucher aucun revenu, étaient autant de stimulants pour une rapide opération électorale. Le maintien de la seule autorité du camerlingue pourvoyait aux nécessités essentielles du gouvernement intérimaire.

III

Comme toutes les réformes radicales et énergiques, telles que l'avait été notamment, déjà, l'exclusion du peuple et du bas clergé de Rome inaugurée par Nicolas II et prononcée par Alexandre III, la mesure prise par Grégoire X ne pré-

valut, dans la pratique, que peu à peu, et non sans rencontrer d'opiniâtres résistances. Les restrictions qu'elle apportait au *confort* des électeurs étaient trop dures, les innovations trop profondes et leur ensemble même semblait trop impliquer, au gré de certains esprits, une violation de la liberté du vote, pour que les répugnances ne tentassent pas de s'imposer.

Déjà, à Lyon, les cardinaux n'avaient souscrit qu'avec peine à toutes ces réformes. Cependant, à la mort de Grégoire X (1276), dix d'entre eux enfermés au Palais épiscopal d'Arezzo élisent en un seul jour Innocent V, ce saint et célèbre dominicain, Pierre de Tarentaise, qui ne passa que six mois sur la chaire apostolique. Adrien IV est élu en sept jours. Il n'en règne que quarante, mais il trouve le temps de suspendre oralement en consistoire la bulle *Ubi periculum*. Mais les gens de Viterbe, d'accord avec les *Curiales* romains qui n'aiment pas les longues vacances, parce qu'elles interrompent leurs *propines*, n'en tiennent pas moins enfermés au Palais épiscopal de Viterbe les cardinaux, lesquels, au bout de dix-huit jours de réclusion, élisent Jean XX (1276). Celui-ci sanctionne officiellement la suspense de la constitution *Ubi periculum :* « L'expérience a fait voir, dit-il, dès le dix-septième jour de son pontificat, dans sa bulle *Licet*, que la constitution de Grégoire X contenait diverses choses impraticables, obscures et contraires à l'accélération de l'affaire..... quelques-uns ayant mis en doute la suspense qu'en fit notre prédécesseur Adrien, nous la ratifions, déclarant toutefois que nous n'entendons pas en demeurer là, mais pourvoir incessamment aux moyens d'accélérer l'élection du pape. »

Jean n'eut pas le temps d'y pourvoir autrement, et les suites de sa mesure réactionnaire ne se firent pas attendre. Nicolas III (1277), ne fut élu qu'au bout de huit mois, bien que les gens de Viterbe eussent recouru de nouveau, dès le troisième mois, à l'expédient du conclave forcé, pour mettre d'accord les huit cardinaux qui ne pouvaient s'entendre. Le même procédé fut suivi pour hâter l'élection de Martin IV (1281), en y ajoutant toutefois un nouvel emploi de

la force. Deux cardinaux, Orsini, neveux du pontife défunt, passant pour être, par hostilité contre le roi de Naples, Charles d'Anjou, les fauteurs principaux de l'*obstruction*, la milice de Viterbe envahit la clôture et en tira violemment les deux électeurs suspects : la vacance s'était prolongée durant six mois. Honorius IV (1285) fut, il est vrai, très rapidement élu à Pérouse; mais, à sa mort, les cardinaux, assemblés près de Sainte-Sabine sur l'Aventin, interrompirent l'intervention électorale sous prétexte de *malaria*, et ne la reprirent qu'au cours de l'hiver suivant, pour élire, après une vacance de dix mois et dix-neuf jours, Nicolas IV (1288). A la suite du pontificat de cet énergique moine franciscain, nouvelle vacance qui, au grand scandale de la chrétienté, se prolongea pendant deux ans, trois mois et deux jours, jusqu'à l'élection faite enfin, à Pérouse, d'un saint solitaire, non cardinal, Célestin V (1294), nommé par douze cardinaux.

L'expérience était faite par une sorte de contrepreuve : la suspension de la bulle de Grégoire pendant vingt ans, justifiait la sagesse de ses prescriptions et il était temps de les remettre en vigueur. Avant de renoncer à la tiare pour rentrer dans sa solitude monastique, l'austère et naïf Célestin V, malgré son inexpérience des affaires et le mécontentement des cardinaux, s'acquitta de cette tâche par trois bulles consécutives. Son successeur, Gaetani, l'impérieux et infatigable Boniface VIII, *élu en conclave* (décembre 1294), à Castelnuovo, près de Naples, confirma les décrets de Célestin et ordonna l'insertion de la bulle *Ubi periculum* dans le corps du sixième livre des Décrétales. A partir de ce moment, la loi de la réclusion conclavaire ne subira plus de dérogation. Observée dans l'élection de Benoît XI (1303), la première qui se soit faite au Vatican, et dans celle de Clément V, l'archevêque de Bordeaux proclamé au couvent des dominicains de Pérouse (1304), elle le sera même pendant toute la série des papes résidant à Avignon.

Chose digne de remarque, en effet, cette grave innovation de l'établissement du siège pontifical loin de Rome, n'entraîna aucune modification à la législation du conclave,

dès lors définitivement constituée. Deux des papes d'Avignon, Clément V, en 1310, et Clément VI, en 1351, ne s'en occupèrent que pour la compléter et la rendre plus précise.

Au concile que Clément V, à peine installé en France, convoque à *Vienne* pour instruire l'affaire des Templiers, ému par la prétention toujours persistante des cardinaux d'abroger eux-mêmes la constitution *Ubi periculum*, ce pape publie la bulle *Romani*, destinée à fortifier l'organisation du conclave:

1° Le corps des cardinaux ne doit pas *exercer la juridiction papale* durant la vacance du siège, si ce n'est dans les limites fixées par Grégoire et le concile de Lyon;

2° Néanmoins, les pouvoirs du *cardinal camerlingue* et ceux du *cardinal pénitencier* n'expireront pas avec la mort du pape. Si l'un de ces dignitaires vient à mourir, le conclave pourra leur en substituer d'autres, mais seulement pour la durée de la vacance du siège;

3° Si le pape venait à mourir *extra curiam,* l'élection de son successeur doit se faire dans le territoire, c'est-à-dire *le diocèse du lieu du décès*. Si l'audience pontificale des causes et des requêtes a un siège fixe distinct de la résidence du pape, c'est là que se ferait l'élection; à moins qu'une constitution spéciale du pape n'eût édicté d'autres mesures, auxquelles il faudrait s'en tenir;

4° S'il arrivait que *tous les cardinaux sortent du conclave*, la première autorité venue devra les obliger à y rentrer et à y procéder à l'élection du pape, en reprenant les choses au point où elles se trouvaient au moment de leur sortie;

5° Afin d'éviter les dissensions et les schismes, *les cardinaux excommuniés ou interdits* ne seront pas, pour cela, privés de leur droit de vote;

6° Les évêques élus ou autres, obligés de se présenter en personne ou de se faire représenter à la curie pontificale, devront s'acquitter de ce devoir, *même pendant la vacance du siège*.

Est-il vrai, comme le prétendent volontiers les historiens

allemands (1), que cette bulle fut rédigée sous l'inspiration de Philippe le Bel et qu'elle avait pour but de fixer, pour jamais, la papauté en France, en neutralisant l'influence allemande? — Rien, dans l'histoire, ne fournit à cette conjecture le moindre point d'appui. Il est probable que Clément V, tout en ne se souciant guère de rentrer dans Rome, toujours ensanglantée par les factions, avait l'esprit trop pratique pour se laisser aller à des desseins aussi lointains qu'illusoires. Il voyait plutôt devant lui la nécessité d'empêcher les cardinaux de commettre des abus de pouvoir, de se livrer à des brigues dangereuses et à des manœuvres dilatoires. Il se préoccupait surtout de prévenir le désordre d'une gérance intérimaire insuffisamment organisée, par l'adjonction d'un pénitencier au camerligue gouvernant, le premier au for interne et le second au for externe.

Par toutes ces mesures qui donnaient plus de cohésion au conclave, Clément V prévenait, plutôt qu'il ne la facilitait, une intervention prépondérante du roi de France. Il est vrai qu'en renouvelant la prescription de tenir le conclave au lieu même du décès du pape, ou tout au moins dans le diocèse où le pontife est mort, il empêchait les cardinaux de prendre l'initiative du retour de la papauté à Rome; mais peut-être se flattait-il de prévenir ainsi la possibilité d'une élection schismatique. D'ailleurs, et en cette délicate matière, le mieux n'était-il pas de réserver au pape futur l'entière liberté de ses décisions?..... Et, d'autre part, en prévoyant, dans un langage de procédure, que le siège de l'audience pontificale des causes et requêtes pourrait déterminer le lieu du conclave, Clément V ne faisait-il pas suffisamment allusion à l'éventualité d'un retour au delà des Alpes?

De fait, le pape étant mort non loin de Carpentras, le conclave se réunit en cette ville, pour se transférer, à la suite d'un incendie, et après une vacance de neuf mois, au couvent des dominicains de Lyon, où se fait l'élection de

(1) *Cfr.* Wahrmund, Ausschliessungsrecht, p. 10-11.

Benoît XII (1334). Clément VI (1342), ainsi que ses trois successeurs, Innocent VI (1352), Urbain V (1362) et Grégoire XI (1370), furent élus à Avignon, dans des conclaves relativement courts, sauf celui d'Urbain V, qui dura trente-huit jours.

Les retouches que, à Avignon, Clément VI fit subir à la législation du conclave, étaient conçues dans un tout autre ordre d'idées que les prescriptions complémentaires de son prédécesseur.

Par sa bulle *Licet in constitutione* de l'an 1353, il permit aux cardinaux en conclave de porter à deux le nombre de leurs domestiques, clercs ou laïques. Pour le service de la table, il leur accorda de se faire servir, *à leur souper et à leur dîner*, indépendamment du seul plat autorisé par Grégoire X, *unum dumtaxat ferculum*, de petits accessoires tels qu'un potage gras ou maigre, quelques salaisons, des salades, des confitures, du fromage et des fruits, le tout, à titre de simples condiments ou hors-d'œuvre.

Un cardinal ne devra pas se servir de la cuisine ou des provisions d'un autre. Est accordé en outre aux cardinaux en conclave, l'usage de *rideaux*, « afin de pouvoir reposer plus décemment dans leurs lits ».

Vraiment on ne saurait en vouloir à ce moine limousin, habitué au rude climat de son abbaye de la Chaise-Dieu, d'avoir permis aux cardinaux de mettre des rideaux à leur lit et d'ajouter quelques douceurs au seul plat qui devait leur suffire.

Grégoire XI, de retour à Rome, s'occupa du conclave dans sa bulle *Periculis et detrimentis* de 1378. Mais il ne visait que le cas spécial de sa propre mort, permettant aux cardinaux qui se trouveraient à ses funérailles de procéder à l'élection du successeur sans attendre leurs confrères d'Avignon. Il est vrai qu'ils se trouvèrent là presque tous, c'est-à-dire au nombre de seize, dont treize français.

Pourquoi fallut-il qu'en ce premier conclave célébré de nouveau à Rome (1378), la législation de Grégoire X ne fût pas respectée avec la rigueur stricte qui eût rendu l'élection de l'archevêque de Bari (Urbain VI) certaine et incontesta-

ble? L'esprit, il est vrai, fut violé en cette fatale occurrence plus encore que la lettre. L'attitude des seize cardinaux fut médiocre et aussi peu héroïque que possible. On comprend, à la rigueur, que la turbulence des Romains menaçant le Vatican, sous les excitations d'un pharmacien du quartier, leur fît peur, au point de troubler leur liberté. Mais alors pourquoi ne pas se souvenir de la recommandation de la bulle de Nicolas II et chercher ailleurs la liberté convenable : *quod si pravorum atque iniquorum hominum ita perversitas invaluerit ut pura, sincera atque gratuita fieri, in Urbe, non possit electio, cardinales jus potestatis obtineant eligendi Pontificem ubi congruerit?*

Quoi qu'il en soit, si le lamentable schisme de l'Occident, divisé pendant quarante ans entre l'obédience de deux papes, ne put être évité, ce fut moins la faute de la législation que celle des hommes. Afin d'y mettre un terme, le concile de Constance, pour une fois seulement et dans ce cas extraordinaire, modifia quelque peu la procédure électorale en décidant qu'à l'élection du nouveau pontife, qui devait être le romain Martin V, prendraient part tous les cardinaux nommés par les trois papes compétiteurs, ainsi que cinq prélats de chacune des six nations représentées au concile (1417).

Sauf cette unique dérogation qu'essaya d'imiter le conciliabule de Bâle pour l'élection de l'antipape Amédée de Savoie-Ripaille, la législation de Grégoire, avec les quelques dispositions complémentaires de Clément V et de Clément VI, continua de régir les conclaves qui, à partir de ce moment-là, se tinrent tous à Rome, ainsi, pendant près de deux siècles — de Clément VI à Jules II — cette législation n'a subi aucune variante, elle a même traversé sans ébranlement les commotions du grand schisme, l'épreuve de la Renaissance et l'explosion de la Réforme.

IV

Le xvie siècle amène un développement et un remaniement de la législation du conclave. Le belliqueux et énergique Jules II (1503), l'austère Paul IV (1555), le sage Pie IV (1559), y impriment la marque de leur esprit et de leur tempérament : les deux premiers pour flétrir et réprouver des abus qui tiennent plutôt aux mœurs du temps qu'aux dispositions des lois ; l'autre pour formuler et perfectionner la loi elle-même.

Depuis la fin du grand schisme, les conclaves se sont déroulés à travers le xve siècle avec une régularité juridique incontestable, mais en revêtant peu à peu une physionomie nouvelle, conforme au cadre de l'histoire générale de l'époque. Le nombre des cardinaux qui y prennent part *devient* plus considérable, et, par suite, les intérêts qui s'y entrechoquent apparaissent plus complexes, la durée des opérations et des manœuvres plus prolongée. Les grandes puissances s'en désintéressent momentanément, mais les nombreuses et remuantes villes et républiques italiennes cherchent d'autant plus activement à y faire prévaloir leurs visées particularistes : Milan, Venise, Florence, Gênes, Naples, ont leurs cardinaux, leurs agents, leurs ambassadeurs, leurs partisans et leurs candidats. C'est comme un champ clos où s'emmêlent leurs compétitions rivales ; et naturellement, ce sont des agissements, des intrigues, des menées qui relèvent bien plus de la politique humaine que de la rigueur du droit canonique ou de la morale ecclésiastique. Peu à peu, l'Espagne entrera en lice, et, lorsque la France et l'Allemagne viendront s'y joindre à leur tour, ce sera durant le xvie siècle l'échiquier sur lequel les grandes puissances chercheront à faire valoir leur influence et leurs intérêts en utilisant de leur mieux les manœuvres des petits Etats italiens. La papauté est devenue un facteur politique trop important dans l'équilibre européen pour qu'on puisse

rester indifférent au choix de ses titulaires, et chacun intervient, au risque de recourir à des moyens qui rappellent quelque peu les procédés de Frédéric II.

Lorsque Julien de la Rovère est élu, il l'est certainement par réaction contre le pontificat beaucoup plus politique qu'ecclésiastique d'Alexandre VI ; et comme à l'élection d'Alexandre on avait parlé avec insistance de distribution d'argent, de sommes dépensées au bénéfice de tels ou tels électeurs, c'est la simonie que Jules II prend pour point de mire dans sa bulle *Cum tam divino* de l'an 1503. Bulle importante dont voici les dispositions principales :

1° *L'élection d'un Pape faite par simonie est absolument nulle.*

Un Pape élu d'une façon simoniaque, par le fait de l'élu ou de quelque électeur, en donnant, promettant ou recevant de l'argent, des biens de n'importe quelle nature, châteaux, charges ou bénéfices ; en faisant des promesses ou en contractant des obligations, même si une telle élection se faisait du consentement de tous les cardinaux, serait considéré comme élu par apostasie, regardé comme simoniaque et hérésiarque. Il serait privé de tous ses honneurs, charges et bénéfices, même antérieurs, celui du cardinalat compris ; il serait pour toujours inhabile à les recouvrer. Tout cardinal pourrait soulever contre lui le vice rédhibitoire de cette tache de simonie, comme celle d'une hérésie vraie et incontestable.

2° L'élection simoniaque d'un Pape ne serait *validée ni par l'obédience et l'hommage des cardinaux*, *ni par l'intronisation*, *ni par la prescription* d'un temps quelconque.

3° Il serait permis à tous les cardinaux, au clergé et au peuple romain de *se soustraire impunément à l'obéissance d'un Pape élu par simonie.*

4° Si un Pape élu par simonie voulait se mêler de l'administration de l'Eglise, *il serait permis aux cardinaux d'invoquer contre lui le secours du bras séculier.*

5° Les cardinaux élisant un Pape par simonie devront être *privés de tous leurs bénéfices et dignités*, *sans excepter même celle du cardinalat.* Tous ceux qui prêteraient la

main à une élection pareille encourront la privation de toutes leurs dignités pour autant qu'ils ne se rallieront pas, dans le délai de huit jours, au parti des cardinaux demeurés étrangers à cette élection simoniaque.

6° *Tous les agents et intermédiaires, qu'ils soient clercs ou laïques, prélats, évêques ou ambassadeurs de rois et de princes, encourront de même la privation de toutes leurs charges et, en plus, la confiscation de leurs biens* au profit du fisc, soit de l'Eglise romaine, soit de leur propre souverain.

7° Toutes *les obligations provenant du contrat de simonie dans l'élection d'un Pape seront nulles et non avenues*, qu'il s'agisse de promesses, d'engagements ou de serments faits sous n'importe quelle forme, même solennelle ou notariée, de mandats, dépôts, prêts, échanges, reconnaissances, donation ou vente.

8° Les cardinaux non complices de l'élection d'un Pape faite par simonie auront *le droit d'en élire un autre et de convoquer un concile général*, malgré toutes lois et constitutions contraires.

9° Enfin, tous les cardinaux coupables de contravention aux dispositions de cette bulle encourront *ipso facto l'excommunication majeure*, et ne pourront en être absous qu'au moment de leur mort *par le futur Pape légitime*.

Il est impossible de méconnaître l'intention hautement louable et généreuse du Pape qui avait jeté à l'Italie le cri de *fuori i barbari*. On peut se demander, toutefois, si les peines fulminées par sa bulle avaient une efficacité pratique suffisante. En tout cas, il y avait là quelque chose d'incomplet. Quel était, dans la pensée de Jules II, le tribunal chargé de décider que l'accusation d'élection simoniaque est péremptoirement fondée et juridiquement constatée? Les cardinaux non complices de la simonie pourront bien élire un nouveau Pape et convoquer même un concile. Mais il est peu probable que les autres consentent à s'avouer coupables sans autre forme de procès. Et alors qu'adviendra-t-il? De nouveau, une double obédience comme en 1378? L'on aurait compris une disposition décrétant, par

exemple, que si un nombre proportionnel et déterminé de cardinaux formulaient l'accusation, ils auraient le droit de citer le Pape suspect d'élection simoniaque devant une assemblée consistoriale, synodale ou conciliaire, pour décider le cas juridiquement. Faute d'un juge nettement qualifié, la loi la mieux intentionnée risque de ne frapper qu'un coup d'épée dans l'eau.

Des observations analogues peuvent être faites au sujet de la retentissante bulle *Cum secundum*, publiée cinquante-cinq ans plus tard (1758) par Paul IV. Heureusement, le cas extrême qu'avait visé Jules II ne se présenta point. Mais les cardinaux du XVIe siècle, princes souvent mondains et politiques, s'effrayaient moins de cette espèce de simonie latente et indirecte, qui ne se formule guère par des contrats, mais qu'impliquent aisément les adhérences de factions et les compromissions de partis. Le rigide Paul IV voulut s'en prendre aux brigues et aux manœuvres tendant à fausser et à vicier ainsi d'avance les opérations électorales.

Après un préambule prolixe, rédigé dans ce style ampoulé, sonore et creux qu'ont affectionné parfois les *Scriptores* de la chancellerie pontificale, la bulle de 1558 décrète les peines les plus extrêmes contre ceux qui traiteraient de l'élection du Pape futur, du vivant du prédécesseur, à l'insu et sans la permission de ce dernier. C'est en somme le même objet que celui du vieux décret du Pape S. Symmaque de l'an 499; mais quelle différence dans le ton et les formules du langage !

1° Contre les auteurs de brigues inspirées par l'ambition du pontificat, les faiseurs de conventicules et d'intrigues ayant pour objet de gagner et d'accaparer les suffrages des cardinaux, du vivant et à l'insu du Pape, sont renouvelées toutes les censures et peines d'excommunication, d'interdit, de suspense et de destitution portées jamais dans le passé.

2° De ces peines n'exempte aucune dignité ni ecclésiastique, ni civile, ni celle des évêques et cardinaux, ni celle des ducs, rois, reines ou empereurs. Et comme les peines purement spirituelles n'impressionnent pas assez fortement tout le monde, le Pape, à celle de « l'excommunication majeure et de la malédic-

tion éternelle », en ajoute d'un autre ordre, comme pour le crime de lèse-majesté : privation de toute prélature épiscopale, patriarcale ou cardinalice, de toute autorité ducale, royale ou impériale, de tous bénéfices et charges ecclésiastiques, de tous ordres religieux, de tous fruits, revenus, rentes et pensions des biens d'Eglise, de tous royaumes, Etats, fiefs, biens temporels, patrimoniaux et allodiaux, de tous droits de patronat, de juridiction, de voix active ou passive, de tous titres à avoir honneurs, possessions, dignités.

3° Les mêmes peines sont encourues, *ipso facto*, par tous intermédiaires, agents, messagers, mandataires, procureurs, exécuteurs, qui auront pris part à ces brigues par conseils, faveurs, actes, paroles, écrits, faits, promesses, persuasions.

4° Sont excommuniés comme hérétiques et infâmes tous opposants aux dispositions de cette bulle et tous ses détracteurs. Impunité et récompenses sont promises à ceux qui révéleraient ces sortes de méfaits.

Ici encore, malgré la généreuse portée morale du document, il est impossible de ne pas être frappé des graves lacunes qu'il présente au point de vue de l'efficacité pratique. Les gens qui s'occupent ainsi de l'élection du Pape futur, *Pontifice vivente et inconsulto*, peuvent être, il est vrai, fort coupables ; mais les cardinaux qui se prêtent à ces manœuvres ou les provoquent pour leur compte, ne le sont-ils pas davantage ? Et ils sont les seuls à n'être, pour ainsi dire, pas visés. Pourquoi aussi les brigues et intrigues faites pendant la vacance du siège ne tombent-elles pas sous les mêmes sanctions que les autres ? Ces pénalités paraissent terrifiantes à première vue ; mais où est le juge qui les appliquera dans la mesure voulue aux divers cas concrets, surtout lorsqu'il s'agira des « ducs, rois, reines et empereurs ? » Les peines et censures au for interne peuvent, il est vrai, frapper le coupable *ipso facto*, et sans autre prononcé de jugement. Mais la chose est moins aisée lorsque dans le for externe il s'agit de la privation des biens patrimoniaux, des bénéfices, charges et revenus temporels des royaumes, Etats, fiefs. Quel est le moyen pratique de provoquer de semblables dépouillements ? d'imposer les

restitutions ?... Apparemment, les intéressés n'y consentiront pas avec une spontanéité très vive : quelle sera la procédure pour les y contraindre ? N'est-ce pas le cas de redire *nimis, nihil ?* Les peines sont énumérées avec un détail et en des termes qui paraissent effrayants; mais ne restent-elles pas comme suspendues en l'air, *telum imbelle sine ictu ?* Toute cette redondance d'un langage riche en pléonasmes menaçants n'est-elle pas faite pour rassurer la catégorie des gens qui, toujours prêts à formuler les principes, savent dans l'application leur échapper avec plus de désinvolture et les tourner avec plus de prestesse ? L'énumération des formes de délit est faite avec un grand luxe de formules juridiques : il y a les conseils, les faveurs, les actes, les paroles, les écrits, les faits, les promesses, les persuasions ; mais tout cela est trop vaste et trop vague, et il faut de la précision quand il s'agit de répression : toute pénalité n'est applicable et partant sérieuse et pratique qu'à ce prix. En somme, ce sont là sept pages de style éclatant pour amplifier ce que le décret du Pape Symmaque avait dit en neuf lignes. Lorsqu'il s'agit d'extirper et de prévenir les abus, les petites mesures simples, précises, pratiques, proportionnées au but, sont d'ordinaire les plus décisives et les plus utiles. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que la bulle *Cum secundum* soit demeurée, tout d'abord, sans résultat appréciable. Le conclave qui la suivit fut un des plus longs, surtout un des plus laborieux et des plus tourmentés.

LUCIUS LECTOR.



SAINT PAUL

SES MISSIONS

Les origines du christianisme ont été depuis bientôt quatre-vingts ans étudiées avec une attention toujours renouvelée. Catholiques, protestants, rationalistes, personne ne s'est désintéressé de la question. Le mouvement, parti d'Allemagne, s'est propagé en France, puis en Angleterre; de tous côtés naissent des ouvrages, où sont discutées et éclaircies les questions nombreuses et difficiles qui surgissent à tous les pas dans cette recherche des origines chrétiennes. Les découvertes de textes et de monuments viennent d'ailleurs chaque jour encourager ou susciter de nouveaux travaux.

Cette étude a-t-elle toujours été désintéressée et loyale? Nous n'avons pas à le rechercher aujourd'hui, d'autant plus qu'il faudrait pour arriver à des résultats convaincants entrer dans trop de détails. Ce que nous devons constater, c'est qu'elle fut conduite méthodiquement, et qu'en définitive, à plusieurs points de vue, elle eut d'heureux résultats. Les textes, c'est-à-dire les livres du Nouveau Testament, ont été soumis à l'examen le plus sévère; la plupart ont résisté à la critique acérée et quelquefois malveillante des rationalistes. Actuellement, l'accord s'est fait sur l'authenticité et la valeur historique d'un assez

grand nombre d'écrits pour que nous puissions, à leur aide, maintenir fermement contre nos adversaires toutes les vérités essentielles du christianisme.

Les sources discutées, chacun s'est mis à détruire l'histoire traditionnelle, puis a essayé une reconstruction, toujours influencée par l'idée qu'on s'était formée des textes. En Allemagne, les hypothèses ont pullulé ; chaque année en voyait naître de nouvelles. Chez nous, ces discussions trouvaient peu d'écho, mais tout changea, lorsque M. Renan lança en 1863 sa *Vie de Jésus*. Ce n'était certes pas qu'elle contînt rien d'original, mais le public français, qui n'était pas initié aux récents travaux d'exégèse ou de critique, séduit d'ailleurs par un style d'une simplicité élégante, accueillit cette œuvre de vulgarisation avec une faveur marquée. M. Renan continua ses travaux et en sept volumes essaya de reconstruire l'histoire des origines chrétiennes. Le moment n'est pas encore venu de juger cette œuvre ; tout ce qu'on en peut dire, c'est que, si les quelques parties où l'auteur a essayé de faire revivre le monde ancien, garderont leur valeur, lorsqu'elles n'ont pas été dictées ou dénaturées par le préjugé rationaliste, tout ce qui est de pure hypothèse disparaîtra, car il n'en est aucune qui ait été inspirée par une vue exacte ou impartiale des documents.

Nous pourrions ne pas trop regretter le bruit qui s'est fait autour de ces publications, car il a réveillé les savants catholiques un peu assoupis. Des réponses directes ont été faites à M. Renan, mais ce qui était bien préférable, des écrivains de valeur se sont mis à l'œuvre et ont approfondi les questions trop légèrement traitées. Entre tous, M. l'abbé Fouard s'est distingué. Il paraît avoir pris le même plan que M. Renan, ce qui d'ailleurs ne peut étonner, puisqu'il est indiqué par la suite des événements. La méthode d'exposition est la même, mais l'esprit qui anime l'œuvre est tout différent. M. Fouard est un savant catholique, il étudie les textes sans système préconçu, il ne les torture pas, il ne les sollicite pas ; il les accepte, au contraire, dans leur teneur naturelle et sait les expliquer en les replaçant dans l'ensemble de la tradition.

Déjà M. l'abbé Fouard a publié la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ* (1) et de nombreuses éditions prouvent avec quelle faveur le public a accueilli cette œuvre de haute valeur. S'il en est qui la voudraient plus scientifique, c'est-à-dire approfondissant davantage les questions théologiques, il est beaucoup de bons esprits qui la regardent comme une des meilleures; quelques-uns même disent comme la meilleure qui soit sortie de la plume d'un savant catholique. Poursuivant son histoire des origines de l'Eglise, M. Fouard a publié ensuite *Saint Pierre et les premières années du christianisme*, lequel a eu quatre éditions en six ans (2). Nous ne nous arrêterons pas à caractériser ces deux ouvrages, car ce que nous allons dire sur *Saint Paul, ses missions*, qui vient d'être publié, peut s'appliquer aussi à eux, vu que l'on y retrouve le même esprit scientifique, la même méthode d'exposition, le même choix des faits.

Le troisième volume de M. Fouard est donc intitulé : *Saint Paul, ses missions* (3). Le second titre restreint le premier, et à juste raison, car dans le volume précédent avait été raconté tout ce qui concernait les premières années de saint Paul, sa conversion, sa première visite à Jérusalem, son action à Antioche, et dans le volume suivant seront racontées les dernières années de sa vie. Nous voyons se dérouler maintenant toute la vie missionnaire du grand apôtre depuis son premier voyage à Cypre et dans l'Asie mineure jusqu'à son arrivée à Rome, et ces seize ans sont bien remplis d'événements importants.

En outre, et c'est pour l'historien une heureuse fortune, ces seize ans sont des mieux documentés. Il n'est pas dans tout le Nouveau Testament d'époque sur laquelle les textes nous renseignent avec plus de précision et d'abondance, et

(1) Les Origines de l'Eglise. *La Vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ*, par l'abbé C. Fouard. 7° édit. 2 vol. in-12 de XXXI, 469, 500 pages. Paris, 1892.

(2) Les origines de l'Eglise. *Saint Pierre et les premières années du christianisme*, par l'abbé C. Fouard. Un vol. in-12 de XXIX, 507 pages. 3° édit., Paris, 1893.

(3) Les origines de l'Eglise. *Saint Paul, ses missions*, par l'abbé C. Fouard; in-8 de XVII, 544 pages. Paris, 1892.

les témoignages qui nous restent de ces premières années du christianisme, sont de première main. Ce n'est pas que ce jugement n'ait été mis en doute, et même nié pour quelques-uns d'entre eux au moins, mais il reste pour nous hors conteste. Nous aurions aimé que M. Fouard fît mieux ressortir l'authenticité et la valeur historique des épîtres de saint Paul, sur lesquelles il appuie son récit, ou des Actes des Apôtres, qui lui en fournissent la trame; mais pour ces derniers, il en avait déjà dit quelques mots dans la préface de son précédent volume, et, en outre, il en reparlera plus tard, lorsqu'il en sera arrivé au moment où ils ont été rédigés définitivement. Il aurait pu ici étudier plus à fond les rapports entre les Actes et les Epîtres ainsi que les sources où a puisé saint Luc pour écrire ses derniers chapitres.

Les Actes des Apôtres ont été en effet vivement discutés en ces dernières années par la critique rationaliste. On a, ce qui était raisonnable, recherché l'origine des documents qui les composent; on n'est tombé d'accord, bien entendu, ni sur leur nombre, ni sur leur établissement; on a refusé d'attribuer à saint Luc l'ensemble de la collection, qui a été retardée par quelques-uns jusque dans le second siècle; mais un résultat très net se dégage de l'ensemble, c'est que, quel que soit le compilateur définitif, l'écrivain qui nous a transmis le récit des voyages de saint Paul a été pour certaines parties témoin oculaire, et pour d'autres il en tenait le récit de ceux qui avaient vu les événements, et probablement même de saint Paul. Et ceci nous explique pourquoi sur quelques parties des voyages nous possédons tant de détails minutieux, tandis que sur d'autres nous en sommes réduits à une simple esquisse, quelquefois à un trait qui marque la suite des faits.

Mais nous avons, pour ces années d'activité missionnaire, un témoin encore bien plus précieux, car il a été l'acteur principal, c'est saint Paul lui-même. Ses épîtres ne sont pas des traités théologiques et par suite impersonnels ; ce qu'on y trouve au premier rang c'est sa doctrine théologique, sa conception de la vie chrétienne ; mais, en outre, saint Paul s'y montre tout entier. Il nous fait la confidence

de mille détails personnels ; il raconte sa vie, il rappelle sa conversion, ses luttes avec ses adversaires juifs, judaïsants, gentils, les dangers qu'il a courus, les soucis qu'il a eus, ses craintes, même ses défaillances intimes, ses découragements, mais aussi les consolations qu'il a éprouvées, ses espérances, ses joies de père spirituel, d'apôtre de Jésus-Christ ; il nous présente aussi ses compagnons de voyage, et quelquefois, d'un mot, nous dit ce qu'ils ont été pour lui. Ces épîtres sont certainement, pour l'époque qui nous occupe, la mine la plus abondante et la plus sûre de renseignements. Les Actes des Apôtres fournissent le cadre, le côté extérieur ou objectif de la vie de saint Paul, mais les Lettres nous font pénétrer à l'intérieur, dans l'âme même de l'Apôtre. Nous y voyons le contre-coup que les événements y ont produit, et par là nous nous en expliquons mieux la nature et la portée. Nous marchons, en outre, ici, sur un terrain exceptionnellement solide. Nos documents sont les deux épîtres aux Thessaloniciens, les deux aux Corinthiens, celle aux Galates et l'épître aux Romains. Or, si l'on a élevé quelques doutes sur les épîtres aux Thessaloniciens, principalement sur la seconde, la grande majorité des critiques les adoptent, et pour les quatre autres elles restent incontestées. On ne peut en effet tenir un compte quelconque des objections qui ont été faites en ces dernières années sur l'authenticité des épîtres aux Galates et aux Romains. Loin de l'ébranler, elles l'auraient plutôt mieux établie encore ; car, tout bien pesé, qu'on examine ces épîtres au point de vue externe ou interne, qu'on en discute la doctrine ou les faits historiques qu'elles relatent ou qu'elles supposent, il sera toujours plus conforme à l'ensemble des données de les admettre comme authentiques que de les rejeter. Il faudra pour cela moins de postulata et d'hypothèses gratuites.

M. Fouard a su habilement mettre en œuvre ces nombreux matériaux, et de ces renseignements, souvent épars, il a composé un tableau où tout se trouve à sa place ; les événements importants y sont bien mis en valeur, et rehaussés par les détails qui les expliquent ou les font res-

sortir. Il ne s'est pas contenté d'ailleurs de reproduire la suite des faits, ainsi que l'aurait fait un annaliste ; il a fouillé les écrivains contemporains juifs, grecs et latins ; il a étudié toutes les publications récentes sur l'histoire de ce temps, sur la géographie des contrées qu'a visitées saint Paul ; il a donné une attention toute spéciale aux découvertes de ruines anciennes et à la reconstitution des monuments de l'antiquité. A l'aide de ces renseignements, il fait revivre sous nos yeux les villes telles que les a vues l'Apôtre, il en décrit les monuments, il en retrace rapidement l'histoire, mais il s'attache surtout à étudier la religion, les mœurs et les dispositions intellectuelles des habitants. C'est un peu par l'état d'esprit alors dominant qu'il explique le succès ou l'insuccès de la prédication apostolique. Ce n'est certes pas que M. Fouard veuille insinuer que la propagation du christianisme soit due à des causes purement naturelles, mais il veut montrer les conditions qui l'ont favorisée. Pourtant, il nous a semblé qu'il donnait quelquefois trop d'importance à ce facteur humain. Ainsi, est-ce bien seulement à la légèreté des Athéniens, habitués à n'écouter qu'à demi, ou à l'opposition de leur génie à celui de l'Evangile, qu'il faut attribuer l'échec de la prédication apostolique à Athènes ?

Le Grec, il est vrai, est surtout un intellectuel et un artiste ; il aime les idées, les paroles éloquentes, les belles formes, mais il est inconstant. Son génie répugne à se fixer et surtout dédaigne ce qui ne peut satisfaire son idéal artistique. C'est d'ailleurs une race fourbe, égoïste, vaniteuse. Autant saint Paul, le juif ignorant des beautés de l'art, les méprisant d'ailleurs, devait peu aimer et même estimer ces natures légères et frivoles, autant le Grec, amoureux de la beauté, devait dédaigner ce petit juif malingre et chassieux, à la parole embarrassée et commune. La langue que parlait saint Paul était encore un obstacle à son succès auprès des Athéniens puristes et rhétoriciens, car elle était aussi éloignée du grec classique qu'on entendait aux tournois d'éloquence à Athènes que peut l'être un patois abâtardi du français du grand siècle. Et malgré toutes ces

causes de défaveur, saint Paul sut conquérir le cœur et l'intelligence des Grecs. Faut-il donc supposer que ces causes n'ont produit leur effet qu'à Athènes ? Que l'habitant de cette ville reproduise le vrai type grec avec ses qualités et ses défauts, nous le croyons, mais il y avait aussi des Grecs à Corinthe, et même la corruption inouïe qui régnait dans cette ville aurait dû être un obstacle de plus à la propagation de l'Evangile. Nous ne voudrions donc pas nier l'action des forces naturelles, mais nous les croyons moins agissantes que ne semblent le supposer les longs développements qu'accorde M. Fouard à ces considérations. Et, soit dit en passant, il abuse un peu aussi des descriptions de monuments. Elles sont intéressantes, mais quelquefois assez inutiles pour l'intelligence du sujet traité.

Le cadre où vont se développer les événements, bien tracé, M. Fouard y fait vivre ses personnages. Les Actes des Apôtres et les épîtres lui fournissent la trame et l'essentiel de son récit; mais celui-ci serait très sec et même très incomplet, si l'auteur n'en remplissait les vides par des conjectures ingénieuses. Reconnaissons que dans ces hypothèses l'auteur se tient bien dans la vérité des faits; il ne les dénature pas, il ne leur fait pas violence. Ces conjectures d'ailleurs lui sont fournies, les unes par la suite naturelle des choses qui ont dû se passer ainsi, les autres lui ont été transmises par ses devanciers. Il en est, en effet, que rien ne semble nécessiter et que l'on retrouve cependant chez les divers écrivains qui ont étudié la question. A qui en revient l'invention, il serait inutile et fastidieux de le rechercher. Citons seulement un exemple. Les Actes des Apôtres, XIII, 50, nous racontent qu'à Antioche de Pisidie : « Les Juifs excitèrent les femmes de qualité, attachées à leur religion, et les principaux de la ville; ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barnabé et les chassèrent de leur territoire. » De ce texte on peut supposer que ce sont les premiers de la ville qui, administrativement, ont banni les Apôtres d'Antioche. Aussi M. Fouard, complétant le texte, nous dit qu'ils furent chassés *par arrêté municipal;* p. 41. Nous retrouvons le même *arrêté municipal* dans Renan : *Saint*

Paul, p. 38. L'avait-il emprunté à un écrivain antérieur? nous l'ignorons. Dans leur *Vie de saint Paul*, Conybeare et Howson, p. 145, croient qu'il n'y eut pas d'arrêt formel de bannissement. Nous ne rechercherons pas non plus où M. Fouard a vu qu'aucun rayonde la joie habituelle aux chrétiens ne semblait éclairer les disciples que Paul trouva en arrivant à Ephèse. (Actes, XIX, 1.)

En fait, ce ne sont là vraiment que des vétilles et nous reconnaissons volontiers que cette méthode d'exposition donne au récit beaucoup de vie et d'animation. Il y aurait eu cependant quelques précautions à prendre pour que le lecteur distinguât bien ce qui est conjecture, remplissage de ce qui est certain. M. Fouard met quelquefois entre guillemets les passages empruntés au Nouveau Testament, mais que de fois le fait documenté est mêlé sans indication aux hypothèses! Remarquons pour être juste que l'auteur renvoie toujours en note aux chapitres des Actes ou des épîtres sur lesquels il s'appuie. Mais le lecteur n'ira pas lire ces passages pour faire la sélection nécessaire, il accepte tout d'un bloc et peut regarder comme extrait du récit authentique ce qui n'est que conjecture.

C'est assez insister sur les sources du travail de M. Fouard et sur sa méthode d'exposition, arrivons enfin au contenu du livre. Seize ans de la vie de saint Paul nous y sont racontés, seize ans de lutte surtout contre les Juifs, mais aussi contre les chrétiens judaïsants; nous y voyons l'Apôtre, malgré les obstacles de toute nature, périls du côté des hommes, comme il le dit lui-même, périls du côté des éléments, gagner à Jésus-Christ des Juifs et surtout de nombreux gentils. Dès ses premiers pas saint Paul se heurte à un Juif, mais, à Paphos, il le dompte d'un coup d'œil. Bientôt la lutte sera plus vive et l'Apôtre devra plusieurs fois se dérober devant la haine furieuse de ses compatriotes; pour eux il sera toujours l'apostat, qui a renié la foi de ses pères et veut détruire la loi de Moïse. C'est pourtant dans les villes où se trouvaient déjà des centres juifs et par conséquent des synagogues établies, que Paul s'arrêtait de préférence, car il n'oubliait pas, ainsi qu'il le rappelle aux ha-

bitants d'Antioche de Pisidie, que c'était aux Juifs que devait d'abord être annoncée la parole de Dieu. C'est dans ces villes qu'il eut le plus de succès, car le terrain se trouvait déjà préparé par la prédication juive, et si les Juifs étaient rebelles à ses arguments, il se tournait vers les Gentils, servant Dieu, qui l'écoutaient volontiers. Ces prosélytes se détachaient facilement du judaïsme, et trouvaient dans le christianisme une doctrine qui satisfaisait mieux leurs besoins intellectuels et les aspirations de leur cœur. Mais ces succès coûtèrent cher à l'Apôtre. Jamais les Juifs ne désarmèrent; partout ils le poursuivirent de leur haine fanatique, et l'on sait ce qu'était une haine de Juif, lorsqu'elle était inspirée par la passion religieuse. A Antioche de Pisidie, à Iconium, il les trouve devant lui; à Philippes, à Thessalonique, à Corinthe, ils le harcèlent, ils soulèvent la foule contre lui, ils le traduisent devant les tribunaux romains. Enfin, à Jérusalem, ils sont sur le point d'assouvir leur haine en l'assassinant, et ce n'est que grâce à l'énergie de l'autorité romaine que l'Apôtre fut arraché de leurs mains et qu'il n'y retomba plus.

L'abbé Fouard raconte cette lutte violente des Juifs contre saint Paul dans tous les détails, il en suit toutes les péripéties et en fait très bien ressortir l'acharnement persévérant; sur ce point il n'y a que des éloges à lui adresser. Mais, peut-être nous trompons-nous, il nous a paru adoucir un peu ou ne pas faire ressortir avec assez de force l'opposition opiniâtre que les Judaïsants firent à l'Evangile de Paul. Il n'omet certainement aucun fait, ni même aucun détail, mais s'il a redit tout ce que lui ont transmis les Actes des Apôtres, il ne semble pas avoir tenu suffisamment compte des épîtres, car il ressort de celles-ci que l'opposition fut acerbe et que l'Apôtre la ressentit vivement. Nous voyons en effet les Judaïsants suivre saint Paul, pour ainsi dire pas à pas, depuis son retour à Antioche après sa première mission jusque pendant sa captivité à Rome. L'opposition se dessine peu à peu, elle prend corps à l'assemblée de Jérusalem, puis, vaincue dans ses revendications essentielles, elle se transforme, se mitige peut-être même

au point de vue doctrinal, mais reste toujours aussi violente à l'égard de la personne de saint Paul. C'est l'épître aux Galates qui nous révèle toute l'étendue et l'acharnement de cette opposition; c'est là qu'il fallait en chercher le vivant tableau. Jamais d'ailleurs l'Apôtre n'écrivit une lettre aussi personnelle, et par suite aussi attachante. C'est une suite d'arguments, tous plus pressants les uns que les autres; tout s'y mêle, le récit historique, la dialectique et l'exégèse rabbiniques, les mouvements pathétiques, les raisonnements ironiques, les paroles violentes; puis, par un subit retour, les appels au cœur de ses lecteurs, à leur souvenir, les effusions de tendresse à leur égard. Saint Paul est là tout entier. Les contrastes en effet ne manquent pas dans la figure de l'Apôtre et M. Fouard les a très bien fait ressortir dans le portrait qu'il en a tracé dans une de ses meilleures pages. « Paul s'y montre (épîtres) dans les contrastes de son génie, ardent, fougueux, mais en même temps plein de tact, de présence d'esprit, de prudente réserve; mêlant à une force d'âme indomptable des abattements douloureux; d'une droiture inflexible, avisé toutefois, habile aux allusions couvertes, aux précautions oratoires. Tous ces mouvements de l'âme apparaissent dans les pages inspirées, et sous les formes les plus diverses : fine ironie, menaces, tendres supplications, larmes, cris déchirants. Seuls, la parole de Jésus dans l'Evangile, et dans l'Ancien Testament, les Psaumes d'Israël, émeuvent à ce point. On imaginerait en lui, à lire le seul récit de saint Luc, une nature puissante, énergique, capable de rompre et de dompter, mais sans grâce ni tendresse; les épîtres achèvent l'ébauche et nous montrent mêlées à cette force de volonté les qualités de cœur et d'âme qui rendent aimable. C'est par là que saint Paul se distingue des hommes qui, comme lui, ont mené le monde. L'orgueil et l'égoïsme sont habituels à ces dominateurs, leur personnalité écrasant ou absorbant tout. De tels génies peuvent subjuguer pour un temps, forcer l'obéissance, l'admiration ; ils ne se font point aimer. Les épîtres de saint Paul nous le montreront d'une grandeur tout autre : l'égal des plus puissants par l'esprit, la vigueur

de l'action, la maîtrise des âmes; mais en même temps homme comme nous, aussi attachant par l'infirmité que par les générosités de sa nature. Avec la même loyauté qu'il nous découvrira les élans de son cœur, sa charité embrassant le monde et se donnant à tous, il ne cachera rien de ses misères, des disgrâces physiques qui mêlent à sa fierté native une touchante humilité. C'est par lui que nous connaîtrons l'état constant de maladie qui rendait son âme compatissante, prompte aux larmes, à toutes les émotions; l'effroi qui le saisissait aux heures critiques; « l'aiguillon de la chair, l'ange de Satan qui le souffletait » p. xv.

Tout le long du livre cette figure de saint Paul ressort bien vivante, et l'auteur sait mettre en lumière les détails caractéristiques; mais tout un côté de la personnalité de l'Apôtre reste, sinon dans l'ombre, du moins ne reçoit pas le développement que nous étions en droit d'attendre. La théologie paulinienne est à peine effleurée; çà et là, M. Fouard cite les passages des épîtres les plus importants au point de vue doctrinal, puis, en épilogue, il résume en deux ou trois pages l'enseignement de l'Apôtre.

Vraiment est-ce suffisant? Nous ne réclamons pas un exposé complet de la théologie paulinienne, mais nous aurions aimé à suivre l'histoire intérieure de la pensée de Paul, et certes elle eût été aussi intéressante, sinon plus même, que son histoire extérieure. C'est surtout le développement de ses conceptions théologiques, qui nous importerait. Que saint Paul au moment de sa conversion et par le baptême ait reçu la foi en Jésus-Christ, que par l'illumination de l'Esprit divin il la possédât complètement, ceci n'est pas en question; ce qui est à examiner, c'est la progression qui s'opéra dans l'ensemble de ses vues théologiques. Il faut distinguer ici entre la foi et la théologie. Ce qui, chez saint Paul, naquit, prit corps et se développa peu à peu, ce n'est pas la foi, c'est son système théologique, ses vues sur l'économie du christianisme, sur le rôle de Jésus-Christ dans l'humanité. Ce qu'il acquit par la réflexion, ce sont les preuves pour le défendre, et c'est là ce

qu'on aurait pu nous montrer. Nous aurions vu l'Apôtre poursuivant toujours son idéal de justice et l'atteignant enfin par la foi en Jésus-Christ.

Que l'on nous comprenne bien. Le développement qui se manifeste dans la pensée théologique de saint Paul se fit sous l'impulsion de l'Esprit divin. Et d'abord, il est difficile de le méconnaître. D'une épître à l'autre on voit le système se préciser, acquérir de nouvelles forces, s'amplifier, jusqu'à ce qu'enfin il ait atteint dans l'épître aux Romains tout son développement; nous ne parlons pas ici de la christologie paulinienne qui fait l'objet des épîtres subséquentes. S'il en est ainsi, ne faut-il pas conclure que la révélation pour lui a été successive? Et pourquoi n'en eût-il pas été ainsi ? La vérité a été révélée aux hommes par degré, et nous la voyons s'accroître, se préciser, depuis les premiers livres de la Bible jusqu'au plein jour du Nouveau Testament. S'il en a été ainsi dans l'ensemble, pourquoi n'en serait-il pas de même pour un écrivain en particulier?

A coup sûr, une semblable étude eût obligé l'auteur à aborder ou à approfondir des questions abstruses et d'une compréhension difficile. Or, M. Fouard s'est défié de ses lecteurs ; de parti pris il veut leur offrir un récit dégagé de toutes les obscurités et agréable à suivre. C'est ainsi qu'il a sacrifié dans les épîtres toute l'argumentation rabbinique, en d'autres termes presque toute l'exégèse scripturaire de saint Paul. Nous craignons que de ce fait la figure de l'Apôtre ne soit un peu faussée.

Mais c'est assez dire ce que nous aurions désiré ; étant donnés le plan et la méthode de l'auteur, le travail ne pouvait être mieux exécuté. Nous n'avons pu, malgré une lecture très attentive, y constater aucune inexactitude grave. Sur divers points nous ne partagerions pas l'avis de M. Fouard, mais il est inutile de nous arrêter sur ces divergences qui ne sont pas d'importance. L'auteur nous permettra de lui signaler seulement une coquille à corriger dans la prochaine édition. Dans le discours de saint Paul à l'Aréopage nous lisons, p. 189 : « Car c'est en lui que nous vivons, que nous *mourons* et que nous sommes. » Il pourra

aussi trouver dans le récent ouvrage de M. Ramsay, *The historical Geography of Asia minor*, 1890, quelques indications nouvelles sur les routes suivies par saint Paul et sur les villes que celui-ci a vues pendant son premier et son second voyage missionnaire.

M. Fouard nous pardonnera si nous avons dit sur son livre toute notre pensée; en définitive, nos quelques réserves sont toutes subjectives, et nous tenons à répéter que le travail est de tout point excellent. Il est écrit d'un style clair, élégant, très distingué, sans aucune recherche; l'érudition en est très sûre et très étendue, mais elle est discrète. L'auteur veut être compris et suivi par son lecteur et, disons-le, il a atteint son but. Personne ne fermera le livre sans l'avoir lu jusqu'à la dernière page, et beaucoup le reliront. Qui d'ailleurs ne serait pas attiré, séduit, subjugué même par la puissante personnalité de saint Paul? Fut-il un plus beau génie, un homme à la parole plus vive et plus originale, un cœur plus dévoué à ses enfants dans le Christ, un plus grand conducteur d'âmes, quelqu'un qui les aimât davantage? Qui a pénétré plus profondément que lui dans les mystères chrétiens et su en tirer des conséquences plus pratiques pour la conduite morale? Etudions sa vie, relisons ses lettres, et toujours nous admirerons et aimerons davantage le grand Apôtre. Plaise à Dieu qu'il nous entraîne à sa suite dans son amour pour Jésus-Christ, et qu'au plus intime de notre cœur soit gravée sa parole : « Pour moi, je ne vis plus, c'est le Christ qui vit en moi ! » *Gal.*, II, 20.

E. JACQUIER.



LE CARDINAL FESCH

A L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

I

Lacordaire, parlant des souvenirs que lui laissait l'année 1831, l'écrivait, dans son langage magique, au confident de ses pensées les plus intimes.

— Si cruel que soit le temps, il n'ôtera rien aux délices de l'année qui vient de passer : elle sera éternellement dans mon cœur comme une vierge qui vient de mourir (2).

En lisant, dans ses archives intimes, où le premier biographe de Fesch n'a pas assez puisé, les lettres qui se réfèrent à l'année 1807, on sent combien cette année, la plus heureuse de sa vie, a dû laisser dans son âme de prêtre et de pasteur, d'ineffaçables et délicieux souvenirs. Avec

(1) Notre infatigable collaborateur, Mgr Ricard, va publier prochainement, sur le cardinal Fesch, un volume de haut intérêt pour l'histoire religieuse contemporaine. Le sujet intéressera plus particulièrement la région lyonnaise. Aussi, sommes-nous heureux de l'obligeance du biographe, qui a bien voulu détacher un chapitre de son œuvre, le dixième, pour nous permettre de l'offrir en primeur aux lecteurs de l'*Université catholique*.

(2) Lettre à Montalembert, 29 octobre 1831.



quelle incomparable ardeur et quelle intime consolation il oublie les soucis du prince pour ne vivre que dans l'exercice du ministère pastoral !

— Oh ! s'écrie-t-il un jour qu'il paraissait succomber à la fatigue, oh ! que la vie pastorale a de charmes ! Je ne m'en serais jamais douté ; le cœur ne peut suffire à les savourer ; on ne trouve rien de semblable dans la vie du diplomate. Là tout est froid, mort : il n'y a que déceptions sous les dehors brillants de la représentation !

Ses lettres aux amis qui possèdent sa confiance sont remplies des effusions d'un cœur tout embrasé du zèle apostolique, et leurs réponses respirent le même saint enthousiasme, avec l'expression d'une tendresse qui s'alarme à la pensée de tant de fatigues.

« Où en êtes-vous de votre visite ou plutôt de votre mission ? lui mande de Rome Mgr d'Isoard. Opérez-vous partout les mêmes fruits et éprouvez-vous les mêmes consolations ? Marquez-moi si vous en avez encore pour longtemps : je voudrais que de temps en temps vous preniez quelque repos, je crains que vous ne soyez accablé de travail » (1).

« Monseigneur, mon très cher ami, lui écrit le même, il paraît, d'après ce que vous me marquez, que votre santé est tout à fait rétablie et que vous pouvez fournir aux fatigues de votre mission. J'en ai le plus grand plaisir. Du train dont vous allez et travaillant depuis le matin jusqu'à cinq heures et demie après midi, il est clair que dans peu de temps vous aurez fait ce que pas un évêque n'a peut-être pu faire encore et ce qu'il est bien difficile de faire dans ces circonstances et avec l'étendue de vos diocèses ; vous aurez, dis-je, visité le vôtre, ce qui vous causera sûrement une joie très vive et très juste ; mais, au milieu de tout cela, n'oubliez pas aussi d'avoir quelque soin de votre santé, à moins que vous ne vouliez être sinon martyr, du moins victime de trop de zèle ou de travail. Sisco me disait il y a quelques jours que vous deviez craindre de vous trop

(1) Lettre inédite de Mgr d'Isoard au cardinal Fesch, 20 avril 1807.



échauffer; je vous invite donc de tout mon cœur à y faire attention » (1).

Dans une autre lettre moitié badine moitié sérieuse, l'auditeur de rote revient à la charge : « Il doit y avoir un fier mouvement dans votre palais, et les têtes y doivent exhaler des flammes que vous prenez pour des flammes d'amour divin. Sans doute vous donnez un bel exemple, et ce zèle, ce dévouement, cette charité, ce bâton pastoral qui frappe toutes les pierres de Lyon et toutes les routes du diocèse, doivent produire des effets extraordinaires. C'est une belle mission que celle que vous faites et dont le bien ne sera pas circonscrit dans les bornes de votre diocèse, car, en renouvelant celui-ci, vous excitez dans les autres l'émulation de tous les premiers pasteurs. Cependant, je ne sais si je me trompe, ou si c'est ma tiédeur qui m'inspire, je voudrais que vous vous missiez à même de faire le bien aussi longtemps que possible, et pour cela que vous vous ménagiez un peu plus. Songez encore que vous n'appartenez pas seulement à Lyon, mais à l'Eglise de France dont vous êtes le bras droit. — Croyez du reste que je vous admire, que j'applaudis de toute mon âme à vos travaux et à vos succès, que je les suis avec enthousiasme et les accompagne de mes vœux. Ne m'en veuillez pas pour quelques *spropositi* qui pourraient m'être échappés dans cette lettre et dans la précédente, mais plutôt souvenez-vous de moi dans vos prières, de moi, chétif, qui ai grand besoin de ce secours » (2).

La tendresse de l'ami ne tarit pas : « Ménagez-vous donc un peu plus, ne vous tuez pas, même à faire le bien. Vous devez sentir qu'on a besoin que vous le fassiez longtemps, et, pour cela, que vous conserviez votre santé. D'ailleurs, le bien même a besoin, pour s'établir, d'une certaine mesure, car c'est alors qu'il dure. Hormis le royaume du ciel, rien ne peut s'emporter de violence en cette terre. Je crois que vous cherchez à emporter pour vous ce royaume,

(1) Lettre inédite de Mgr d'Isoard au cardinal Fesch, 28 mars 1807.
(2) Id., 3 mars 1807.

mais vous voulez aussi l'emporter pour les autres, et pour cela il faut saper et fonder, deux choses qui demandent du temps et ne peuvent s'opérer que par progrès. Il me semble que je serais plus sûr d'un diocèse dont la face serait toute renouvelée au bout de quelques années, que si elle l'était au bout de trois mois. Je ne suis pas, de caractère, pour les transports. Vous allez dire que c'est tant pis pour moi, et vous bien moquer de mes raisonnements! Mais, que voulez-vous? Je n'ai point de nouvelles à vous donner et je veux remplir ma lettre tant bien que mal. Je n'entends pas, du reste, faire le personnage de satan; je désirerais seulement que votre santé pût s'accorder avec vos devoirs, et qu'en faisant ceux-ci, vous conserviez celle-là. Je suis extrêmement édifié de tout ce que vous me marquez, touchant l'empressement de votre diocèse, cet esprit de religion renouvelé, ce concours aux sacrements, etc., qui accompagnent votre visite et vos missions. On en écrit ici des merveilles » (1).

Au fond, le vieil ami de séminaire est tout fier des succès du cardinal : « Vous nourrissez les malheureux, votre visite va partout ranimer l'esprit de religion; on ne parle que de votre zèle, de vos vues et de vos travaux; vous êtes admirable. Continuez, Dieu vous récompensera largement » (2).

Sur un autre ton, parce que le tempérament diffère, un autre correspondant de l'infatigable archevêque, Mgr Fournier, qu'il a consacré évêque de Montpellier, lui écrit les mêmes choses. La lettre est curieuse, nous ne résistons pas au plaisir de la citer tout entière :

« Vous me dites de me ménager, tâchez de pratiquer ce que vous conseillez si bien aux autres, et songez que, si nous venions à vous perdre, ce serait un malheur irréparable pour l'Eglise de France. — Je viens de faire une cérémonie bien touchante pour mon cœur, c'est le service funèbre, fondé par le Chapitre, pour votre auguste beau-frère,

(1) Lettre inédite de Mgr d'Isoard au cardinal Fesch, 23 février 1807.
(2) Id., 20 janvier 1807.

mort à Montpellier. Toutes les autorités y ont assisté, et j'ai cru devoir en faire part à Sa Majesté, par une lettre que je prends la liberté de lui écrire. Je vous l'envoie pour la soumettre à votre approbation,et pour vous prier de la lui faire parvenir si cela vous est agréable. Vous ferez là-dessus ce que vous jugerez à propos (1). — J'ai formé la résolution de tout vous dire, de ne rien vous cacher. En conséquence, aidé de la grâce de Dieu, je vais me confesser d'uue chose qui me coûte pourtant bien à vous avouer, hélas! ne vous fâchez pas trop, c'est que je prêche tous les dimanches de Carême, dans ma cathédrale..... Au nom de Dieu, écoutez-moi un moment. D'abord, M. Emery m'a écrit sans détours que, si je ne prêchais pas, je ne pouvais pas dire la messe en sûreté de conscience et que je devais toujours avoir devant moi ces terribles paroles de saint Paul : *Væ mihi si non prædicavero!* Ensuite, il n'y a pas un prédicateur passable dans le moment à Montpellier. On aime les sermons ici à la fureur, et j'étais perdu de réputation, si je n'avais pas cédé aux prières et à la sollicitation générale. Enfin, vous craignez que je me brouille avec les protestants (2), et j'ai résolu de ne donner que des sermons de morale où ils ne sont pas même nommés; j'ai déjà prêché deux sermons où ils sont venus en foule, et ils ont été

(1) La lettre ne fut pas envoyée, elle est encore incluse dans celle que nous reproduisons.

(2) On attaquait souvent au château Mgr l'évêque de Montpellier. Ce prélat, zélé et ardent, se laissait quelquefois, en prêchant, emporter trop loin par la chaleur de ses brillantes improvisations. Il y avait toujours quelqu'un, protestant ou mauvais catholique, qui faisait son rapport au ministère de la police. Le duc de Rovigo était intraitable; il en donnait aussitôt communication à l'empereur, lequel se plaignait vivement à son oncle. Celui-ci ne manqua pas de motifs pour justifier son protégé; mais il lui écrivit en même temps de s'observer de plus en plus dans ses prédications :

« Pour l'amour du ciel, pour l'amour de l'Eglise, soyez réservé dans vos discours et dans vos conversations. On vous attaque auprès des autorités supérieures, on dit que vous êtes un interminable controversiste. Vous êtes dans un pays où les têtes sont chaudes; votre prudence doit vous garantir de ces accusations, mais souvenez-vous de ne jamais les prévenir en vous disculpant, sans que vous en soyez officieusement requis. »

bien attrapés, ils le seront de même jusqu'à la fin, je vous en donne ma parole la plus sacrée. Ainsi, je vous en conjure, pardonnez-moi d'avoir manqué à vos ordres, je n'ai pas pu faire autrement » (1).

N'est-ce pas charmant, et cette simplicité de langage, adoptée par ses confidents, ne livre-t-elle pas un jour inattendu sur l'âme du grand cardinal? Il faudrait citer encore beaucoup, mais nous n'en finirions pas. Comment omettre cependant ce début d'une autre lettre du même évêque de Montpellier :

« D'après tout ce que j'entends dire de vos incroyables travaux, je suis véritablement confondu. J'étais tenté de me glorifier un peu, et de croire que je faisais quelque chose; mais, d'après ce que la renommée avec ses cent bouches publie de vous, il faut absolument renoncer à la gloire dans ce monde et dans l'autre, elle est toute pour vous. Quand j'ai donné la communion à six ou sept cents personnes, que j'en ai confirmé dans une journée douze ou quinze cents, je n'en puis plus, et vous en faites le double sans qu'il y paraisse. Achille avait été trempé dans les eaux du Styx, mais dites-moi donc dans quel fleuve vous avez été trempé vous-même... » (2).

Avec plus d'espace et moins pressé par l'abondance des matières, nous voudrions reproduire quelque chose des lettres de Mgr de Broglie, évêque d'Asti; de Mgr Imberties, évêque d'Autun; et surtout de Mgr Jauffret, évêque de Metz (3). Toutes respirent un filial enthousiasme à l'endroit de l'activité du zélé archevêque, toutes contiennent des consultations et des confidences, témoignage de la confiance qu'inspirait à ses frères dans l'épiscopat le primat des Gaules.

Il est temps de dire quels étaient les saints labeurs dont les amis s'inquiètent et les admirateurs s'inspirent.

(1) Lettre inédite de Mgr Fournier au cardinal Fesch, 26 février 1807.
(2) Id., 31 mars 1807.
(3) Archives de l'archevêché de Lyon. *Lettres d'évêques au cardinal Fesch.*

II

Après avoir réglé à Paris toutes choses pour la publication d'un catéchisme unique, corrigé par M. de Boulogne et bientôt imité un peu partout, le cardinal quittait Paris le premier de l'an 1807 et arrivait à Lyon dans la nuit du dimanche 4. Le chapitre (3), au sortir de la grand'messe, vint souhaiter la bienvenue au vaillant archevêque. Mais, voyant poindre dans l'esprit de ses visiteurs une arrière-pensée de crainte relativement à sa future succession de la coadjutorerie de Ratisbonne :

— Comment, s'écria-t-il avec sa vivacité ordinaire, comment vous est-il venu dans l'esprit que je pouvais vous quitter? Est-ce que je ne vous suis pas attaché par toutes les puissances de mon âme? Entre nous, c'est à la vie et à la mort... Sainte Eglise de Lyon, église des Pothin et des Irénée, Eglise fécondée par le sang de tant de martyrs, Eglise illustre par une suite si glorieuse de tant de nobles et savants pontifes, Eglise, après celle de Rome, la première de toute la catholicité, tu seras toujours, quoi qu'il arrive, mon épouse chérie. Oui, je serai fidèle jusqu'à mon dernier soupir à la foi que je t'ai jurée !

La classe ouvrière souffrait du chômage, le prince-primat ouvrit large sa cassette particulière, et y puisa à flots pour soulager les victimes de cette crise.

(1) Il sera intéressant de noter ici le cérémonial adopté et suivi en pareille occurrence :

Le Chapitre, à la suite d'un office capitulaire, se rendait en habits de chœur, précédé du suisse et des massiers de l'église, dans le grand salon du palais archiépiscopal. Son Eminence, en manteau de soie moirée rouge et assistée de ses vicaires généraux, écoutait le compliment qui lui était adressé par le doyen du Chapitre. Elle répondait par quelques mots aux paroles qu'elle avait entendues. On causait ensuite un instant, et puis l'on se retirait en corps. Son Eminence accompagnait le Chapitre jusqu'au palier du grand escalier, et là recevait le salut de séparation. (*Note communiquée par l'abbé Chapot, maître des cérémonies de l'église primatiale.*)

Mais, il était impatient de courir à la poursuite des ouailles dispersées sur le vaste territoire confié à ce bon pasteur. Il épancha le vœu de son âme dans une lettre, où il annonçait le début de cette tournée, qui allait attirer vers le premier pasteur de ce grand diocèse l'attention de la France et de la chrétienté tout entière :

« Depuis que la divine Providence, s'écriait-il, nous a confié le soin de vos âmes, nous ne cessons, nos très chers frères, de nous occuper de vous. Les intérêts supérieurs de la religion et de l'Etat nous ont éloigné, pendant quelque temps, de notre diocèse; nous étions, à la vérité, absent de corps, mais présent en esprit. Tout ce qui pouvait contribuer à votre avancement dans la sainte carrière du salut, faisait l'objet de notre plus vive sollicitude. Nous nous souvenions de vous dans toutes nos prières. Nous conjurions le ciel d'abréger les jours que notre tendresse pour vous nous faisait regarder comme des jours d'exil, et de nous ouvrir enfin quelque voie favorable pour aller à vous. Nos vœux sont accomplis; nous nous hâtons de vous l'annoncer. Notre cœur se dilate dans la pensée que nous nous consolerons mutuellement par l'effusion réciproque des sentiments que nous inspire la sainte croyance qui nous est commune, et que nous vous communiquerons nous-même immédiatement cette portion de dons spirituels que le Fils de Dieu a attachés à notre ministère, pour vous fortifier. Nous rendrons grâce à notre Dieu pour vous tous, nos très chers frères, par Jésus-Christ, de ce que votre foi sera proclamée dans tout le monde et de ce que les démonstrations touchantes que vous en avez données à l'auguste chef de l'Eglise, lorsqu'il a paru parmi vous, vous ont mérité ses éloges. »

Il concluait, en empruntant le souvenir des temps apostoliques :

« Nous allons, à l'exemple de Jésus-Christ et en son nom, parcourir vos bourgs et vos villes, visiter, comme saint Paul et Barnabé, nos frères, pour voir en quel état ils sont, conjurant les églises et leur ordonnant de garder les préceptes qui leur sont transmis par les prêtres que nous

avons préposés à leur gouvernement. Nous allons arracher, détruire, perdre et dissiper, édifier et planter. Fasse le ciel que notre ministère porte des fruits de vie pour l'éternité !... »

Suivait le règlement de la visite, où nous lisons :

« Son Altesse Eminentissime fera la visite de l'église, du cimetière et du presbytère; elle examinera tout avec une scrupuleuse attention; elle recevra les comptes de fabrique. MM. les fabriciens devront être réunis et s'être préparés d'avance; elle interrogera MM. les curés sur leurs fonctions, les maîtres et les maîtresses d'école, le catéchisme, les fêtes et, en général, sur tout ce qui tient à l'ordre spirituel de la paroisse. »

Que les riches et les puissants n'essaient pas de le dérober à l'affection de ses prêtres. Il leur répond :

— La demeure d'un évêque est avec ses prêtres; je suis sensible à votre politesse; recevez-en mes remercîments.

Mais, avec l'apparat dont sa haute dignité l'entoure, il ne veut pas être à la charge des pauvres curés qu'il va visiter. Il s'arrangeait donc pour qu'ils ne supportassent aucun frais. Il amenait avec lui son maître d'hôtel, qui réglait l'ordonnance de sa table et payait toutes les dépenses. Ses voitures et ses chevaux, toujours en grand nombre, étaient d'ordinaire placés dans les hôtelleries du voisinage. C'étaient les gens de sa maison qui faisaient le service de ses appartements et des personnes de sa suite.

III

La tournée commença le 26 janvier 1807 par les paroisses de Lyon.

On l'aura remarqué dans les lettres citées au début du chapitre, le cardinal avait une dévotion singulière à distribuer lui-même la sainte communion. A cette fin, raconte M. Lyonnet, « il avait fait faire un grand ciboire en vermeil, pour ses tournées épiscopales. Ce ciboire, qui avait la

forme d'une corbeille allongée, pouvait contenir trois ou quatre mille hosties. C'est là que le pieux prélat venait garnir un petit ciboire, également en vermeil, avec lequel il parcourait les rangs des fidèles. On les faisait placer, pour sa commodité, sur deux lignes, le long de la grande nef, et Monseigneur les suivait un à un pour leur distribuer le pain eucharistique. Il tenait dans ses mains une longue patène pour recueillir les parcelles qui pouvaient se détacher des saintes espèces, et, quand il avait épuisé sa première provision, il avait recours au précieux dépôt qui était sur l'autel. Il arrivait souvent qu'il revenait deux fois, trois fois, remplir le ciboire qu'il avait vidé.

« A la fin de la messe, le cardinal, séance tenante, donnait le sacrement de confirmation à des masses de fidèles qui avaient été préparés par leurs pasteurs. On ne porte pas à moins de trente mille le chiffre des personnes des deux sexes qui eurent le bonheur de recevoir l'onction sainte. Dans ce nombre, sans doute, il faut compter beaucoup de jeunes gens qui avaient fait récemment leur première communion; mais en outre combien n'y avait-il pas encore de personnes âgées, des hommes faits, des révolutionnaires corrigés! Tous les jours, la grâce opérait de nouvelles conquêtes. »

Or, en parcourant les églises de Lyon, son cœur se serrait devant les obstacles que lui opposait le pouvoir central, qui voulait détenir la vieille et vénérable basilique de Saint-Bonaventure. Enfin, un jour, toutes les difficultés s'aplanissent, et aussitôt il veut courir à l'église, enfin arrachée aux mains de la Révolution. On lui objecte la nécessité d'y faire quelques réparations.

— Non, s'écrie-t-il dans son impatience de reprendre possession, qu'on jette des planches sur quatre tonneaux, comme on a fait à Saint-Jean, lors de l'entrée de Mgr de Mérinville; ce sera le premier autel expiatoire de ce temple; j'offrirai la victime sans tache au milieu des ruines et des décombres.

« Une subite majesté, raconte M. Pavy dans sa belle histoire des *Grands Cordeliers*, semble se répandre dans

le sanctuaire; il y eut des larmes et de bien doux cantiques. On se crut aux jours des solennités antiques, alors que les Pierre de Savoie, les Bourbon, les Tencin, les Villeroy venaient abaisser aux pieds de Bonaventure la dignité du pouvoir illustré par l'éclat d'un grand nom. »

De la ville, l'infatigable pasteur court aux montagnes et aux bourgades. Ainsi faisait le Maître, son idéal divin. Les feuilles du temps le racontaient à l'envi. L'une d'elles l'écrit avec une pénétrante émotion :

« S. A. E. Mgr le cardinal archevêque de Lyon continue le cours de ses visites pastorales dans le fond des montagnes qui sont autour de cette ville, et le ciel récompense son zèle par d'abondantes consolations. Il serait difficile de dépeindre l'empressement des habitants de ces montagnes pour venir recevoir la communion de la main de leur archevêque. Dans un endroit où nous nous sommes rendus cette semaine, S. A. donnait encore la communion à trois heures et demie de l'après-midi; elle a continué de confirmer jusqu'à cinq heures. Le nombre des hommes qui communient égale celui des femmes, et tous le font avec un grand esprit de foi et de recueillement. Ce jour-là, il faisait très froid, il neigeait beaucoup. Plusieurs paroisses avaient marché trois et quatre heures, pour se rendre au chef-lieu où se donnait la confirmation, et comme l'église était trop petite pour les recevoir, la plupart ont attendu au dehors, exposés au froid et à la neige, sans se plaindre. L'exemple de leur pasteur qui les allait chercher, au haut de leurs montagnes, dans une saison rigoureuse, les touchait infiniment. Un grand nombre d'entre eux, surtout les jeunes gens, volaient au-devant de S. A. E. près d'une lieue, et, du plus loin qu'ils apercevaient les voitures, ils se mettaient à genoux et attendaient que Son Altesse, en passant, leur donnât sa bénédiction. Le nombre des communiants est ordinairement de deux mille par jour, et celui des personnes qui reçoivent la confirmation de trois mille » (1).

(1) Mélanges de philosophie et de littérature; *Nouvelles de Lyon*, t. VII, p. 287.

IV

— Mon oncle, disait un jour familièrement à son entourage Napoléon Ier, qu'on le mette à l'alambic, il n'en sortira que des séminaires; ces écoles secondaires ecclésiastiques entrent dans l'élément de sa constitution.

Les impressions faites sur son âme par le spectacle déroulé sous ses yeux durant cette longue et triomphante tournée de 1807 redoublèrent cet « élément de sa constitution ». Il l'écrivait à ses diocésains :

« Quel spectacle déchirant, Nos Très Chers Frères, que celui de ces vénérables prêtres qui, courbés sous le poids des travaux et de l'âge, sollicitent un repos qu'ils ont si justement mérité, ou du moins des coopérateurs, pour les aider et les soulager dans cette multitude d'occupations qui excèdent leurs forces défaillantes et les précipitent dans le tombeau! Quelle douleur pour nous de ne pouvoir exaucer leurs prières! Notre cœur n'est pas moins navré de ne pouvoir procurer les consolations de la religion à ces habitants des campagnes qui viennent des extrémités du diocèse nous les demander avec les plus vives instances, ni remédier aux abus énormes qui se multiplient et jettent de profondes racines dans les paroisses qui sont depuis longtemps sans pasteurs.

« L'unique remède à de si grands maux est sans doute, Nos Très Chers Frères, de dilater nos séminaires déjà existants, d'en former de nouveaux dans les portions du diocèse où il sera plus facile de réunir les élèves, de donner à cette bonne œuvre (la plus importante pour le soutien et la prospérité de la religion) tout l'accroissement et toute l'activité qu'elle peut avoir. Le diocèse de Lyon nous offre, par la grâce de Dieu, dans tous ses points, des jeunes gens qui annoncent d'heureuses dispositions pour l'état ecclésiastique et qui manifestent un désir ardent d'y parvenir. Nous osons le dire, sous ce rapport, nos richesses sont

surabondantes : il s'agit de trouver les moyens suffisants pour exploiter cette mine précieuse. »

Qu'on ne lui objecte pas la multiplicité des œuvres :

« Nous espérons que les personnes charitables qui nous ont aidé jusqu'à présent dans l'œuvre des séminaires n'interrompront pas le cours de leurs bienfaits. Quant à ceux qui n'ont encore rien donné, nous les conjurons, au nom de Jésus-Christ, de réfléchir sur le tableau que nous venons de tracer, de s'attendrir sur les pressants besoins de l'Eglise, et de ne pas différer plus longtemps l'obligation étroite où ils sont de la secourir. Cette dépense, quoique très considérable en elle-même, ne sera onéreuse à personne quand elle sera répartie sur un très grand nombre. Il n'est aucun fidèle qui, avec le zèle de la maison de Dieu, ne trouve, sans rien retrancher à ses autres entreprises pieuses, sans nuire à ce que son état exige, de quoi déposer tous les ans une oblation dans le sanctuaire pour l'entretien des jeunes lévites. Ainsi le pratiquaient les enfants d'Israël, sous la loi de Moïse, et les premiers chrétiens avant la dotation du clergé. L'éducation des clercs intéresse tout le diocèse ; il est donc juste que ces frais soient supportés par tous les fidèles qui composent notre troupeau... »

De cette inspiration et de ce zèle sortit le petit séminaire d'Alix, un nom demeuré cher au clergé lyonnais, qui y trouve un nouveau motif de vénération reconnaissante à l'endroit de la mémoire du grand initiateur de tant d'œuvres dans ce beau diocèse, le modèle et la gloire de l'Eglise de France.

V

La visite dura près de la moitié de l'année 1803. Le bon pasteur semblait inaccessible à la fatigue, et son ardeur se maintenait au même degré, sans lassitude ni trêve. C'était merveilleux. Qu'à cela se mêlat quelque vivacité lorsqu'il se heurtait à une négligence, à un défaut de préparation chez les confirmands, à une inobservation d'une règle litur-

gique, à un désordre quelconque, nous ne le dissimulerons point.

— Il y a là, s'écria-t-il un jour que quelque dissipation se manifestait sur un point de l'assemblée, des personnes qui ne respectent pas la maison de Dieu ; qu'elles sortent si elles veulent troubler les saints mystères.

Ces premiers mouvements naissaient de son esprit de foi et de son zèle. Au fond, le cardinal Fesch n'aimait rien au-dessus de l'esprit de paix et de conciliation :

— Ne vous fâchez jamais, recommandait-il à ses prêtres, soyez toujours bons, même envers ceux qui veulent vous faire du mal : c'est le moyen d'amasser des charbons ardents sur leur tête et d'assurer le succès de votre ministère.

« Cette visite pastorale, conclut justement M. Lyonnet, produisit les meilleurs résultats : non seulement elle ranima le sentiment religieux parmi les populations qui se levèrent comme en masse pour profiter des grâces que le prélat répandait à flots sur son passage, mais elle ajouta du crédit et de l'autorité au clergé qui avait souvent à se plaindre des tracasseries, des insolences et des empiètements des agents du pouvoir, derniers efforts d'une haine impie et révolutionnaire. On voyait que Son Altesse Eminentissime, toute-puissante à cette époque sur l'esprit de son neveu, prenait avec chaleur la cause de ses prêtres. Qui eût osé, dans son diocèse, lutter avec elle ? Préfets, sous-préfets, maires, tous allaient au-devant de ses moindres désirs ; ils sacrifiaient à ses bonnes grâces tout ce qui était simplement susceptibilité. De là, paix, harmonie, et mêmes égards réciproques entre les puissances ecclésiastiques et séculières dans les trois départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain. »

En rentrant à Lyon, le cardinal eut l'heureuse et féconde inspiration de doter son église primatiale du beau monument liturgique qui a fait du chapitre lyonnais le modèle et l'exemplaire des autres chapitres cathédraux. Laissons la parole au biographe, que son titre de chanoine de Saint-Jean autorisait à louer comme il convient cette gloire de sa chère église canoniale :

« Tout le long du voyage, le prélat avait été dominé par

une idée qui le préoccupait. Il se demandait, dans le secret de son cœur, pourquoi, maintenant que, grâce à lui son chapitre se trouvait renforcé de douze prêtrès chapelains, on ne remplacerait pas l'office perpétuel tel qu'il existait avant la révolution dans l'église primatiale. C'était si beau, dans les temps anciens, d'entendre la prière publique sous les voûtes sonores des églises cathédrales ! Le chapitre de Lyon s'était toujours si distingué par sa piété et son exactitude à l'office capitulaire, qu'il avait reçu les éloges des plus saints personnages. Monseigneur résolut de ne pas différer plus longtemps l'organisation de l'office dans son entier. Jusqu'alors on se contentait, comme on le voit encore aujourd'hui dans les 9/10 des cathédrales de France, de dire une messe basse avec les petites heures du Bréviaire. Son Altesse Eminentissime, après avoir ouï MM. les chanoines et délibéré avec eux, régla et arrêta qu'à dater du jour de la Pentecôte, 17 mai 1807, l'office canonial serait intégralement psalmodié ou chanté dans son église primatiale.

« Le règlement portait qu'on psalmodierait matines, laudes, prime, tierce, sexte et none, et qu'on chanterait la grand'messe, vêpres et complies tous les jours de l'année sans aucune interruption. Il fut seulement ajouté qu'aux solennités de Pâques, de la Pentecôte et de Noël, on chanterait en outre les matines et les laudes ! Les assemblées capitulaires furent en même temps arrêtées, afin de veiller au maintien de la discipline et de la régularité dans la célébration de l'office divin. Ces assemblées se tenaient régulièrement deux fois par an, la première aux fêtes de Noël, et la seconde aux fêtes de Pâques. Lorsque Monseigneur se trouvait à Lyon, elles avaient lieu dans son palais, et, quand il était absent, elles se tenaient dans la grande sacristie appelée le Trésor.

« Son Eminence présida elle-même à cette restauration de l'office perpétuel dans son église primatiale. La cérémonie commença à matines le jour de la Pentecôte ; Monseigneur officia pontificalement à la grand'messe et à vêpres. Depuis, la prière publique n'a jamais été interrompue

à Saint-Jean; elle a toujours continué, malgré les changements de dynastie et le bouleversement des révolutions. »

VI

Un jour, à Paris, le cardinal Fesch, rendant visite à l'abbé Emery, remarqua, auprès du vénérable confident de ses pensées les plus intimes, un jeune ecclésiastique, de grand air, à la physionomie douce, qui paraissait fort avant dans les bonnes grâces du pieux sulpicien. Aux questions qu'il lui posa sur son nom, sa famille, son rôle pendant la Révolution, le jeune prêtre répondit modestement :

— Eminence, je m'appelle Hyacinthe de Quélen, je suis né à Paris, mais ma famille est d'origine bretonne. J'ai fait mes premières études au collège de Navarre. Mes parents ne tardèrent pas à m'en retirer : la révolution les ayant contraints à quitter Paris, je les suivis dans leur retraite. Là, je continuai à prier et à étudier...

— Sainte disposition au ministère ecclésiastique, interrompit le cardinal. J'aime les hommes qui étudient et qui prient : ce sont ceux-là que je cherche ; Dieu a des vues sur eux. En attendant, venez chez moi : nous prierons et nous étudierons ensemble.

Le baron Henrion, en racontant cette première rencontre entre l'archevêque de Lyon et le futur archevêque de Paris, l'a dit avec une éloquente concision : « Ces deux cœurs s'entendirent. » Ce fut en effet une affaire promptement arrêtée, surtout après l'assentiment de M. Emery, qui avait vivement désiré attacher son jeune disciple à la personne du primat des Gaules.

L'abbé de Quélen fut placé à la tête de la famille épiscopale du cardinal, qui le chargea d'une partie de sa correspondance. C'était lui qui l'accompagnait dans ses voyages, qui l'assistait dans les cérémonies publiques, qui lui servait d'aumônier lorsqu'il ne pouvait pas célébrer les saints mystères, qui tenait le registre des personnes qu'il

fallait secourir. Ce pieux abbé de Quélen fut ainsi grandement utile aux malheureux de son pays, lorsque le cardinal alla présider le collège électoral de Rennes pour le choix des candidats au sénat conservateur; c'était peu de temps après son entrée en fonctions dans la maison de son illustre protecteur. L'Eminence, désireuse et ambitieuse de faire le bien partout où elle passait, lui demanda, avant de partir, le nom des familles qui avaient le plus souffert de la tourmente révolutionnaire. Personne ne pouvait mieux la renseigner sur ces nobles infortunes que le jeune abbé de Quélen. Il lui indiqua un grand nombre de gentilshommes dont les châteaux avaient été pillés et les terres vendues pendant la révolution. Le cardinal leur fit passer des secours, sans s'inquiéter de leur foi politique; il obtint pour plusieurs d'entre eux des places dans les administrations et même à la cour de son neveu.

Cette précieuse acquisition et celle de l'abbé Feutrier, que M. l'abbé de Quélen fit entrer dans la maison cardinalice, durent être une consolation ménagée par la Providence au prélat, affligé par la mort de Portalis et, à quelques mois de là, par celle de son digne vicaire général, M. Cholleton, dont il écrivait:

— J'ai perdu un excellent ami, il ne laisse pas moins de vide dans mon cœur que dans mon conseil. C'est un ange qui a pris son essor vers le ciel... Quels beaux exemples il nous donne! Pendant toute sa maladie, il ne s'est plaint que d'une chose, c'était de ne pas assez souffrir.

Le cardinal, qui avait assisté à la mort de ce cher coopérateur de ses œuvres épiscopales, en demeura inconsolable. Mais, en mourant, M. Cholleton laissait un successeur tout désigné, le curé de Bourg, M. Bochard, à qui furent dévolues les lettres du grand vicaire au premier de l'an 1808.

Ainsi, l'année finissait dans la consolation comme elle avait commencé.

VII

Il venait de prendre part au grand congrès des œuvres hospitalières de France, réuni à Paris, sous la présidence de Madame-Mère, sa sœur (1).

Après avoir procuré à l'Eglise de France des pasteurs comme M. de Boulogne à Troyes, M. de Bausset-Roquefort à Vannes, M. de Voisins à Saint-Flour, le cardinal songea à « christianiser » la cour de son neveu.

Par ses soins, la messe fut célébrée tous les jours, de règle et d'office, dans la chapelle du château, devant la cour de Napoléon Ier.

— Voyez, disait le cardinal aux chapelains, il faut édifier ce monde-là ; nous n'avons pas d'autre moyen de le christianiser. Il échappe à toutes les instructions, et, par là, à la connaissance de ses devoirs. Avec lui, il faut recourir à l'expédient de saint François d'Assise : ce grand serviteur

(1) Dans le remarquable discours qu'il prononça à cette occasion, l'abbé de Boulogne avait ingénieusement associé l'éloge de la sœur et du frère :

« Honneur et actions de grâce à l'illustre protectrice, sous les auspices de laquelle s'ouvre cette assemblée vénérable ; qui vient, par cette démarche solennelle, prendre possession de l'honorable protectorat (1) que lui décernent ses vertus encore plus que son rang ; qui sait si bien tempérer, par la bonté, l'éclat que réfléchit sur elle toute la gloire dont son fils est environné, et qui, aussi sensible que chrétienne, serait peu jalouse d'être la mère des rois, si elle n'était en même temps la mère des malheureux et des pauvres.

« Honneur et actions de grâce à ce pontife illustre (2), qui seconde si heureusement les vues bienfaisantes de son auguste sœur, et qui se montre encore plus grand quand, assis au milieu de vous, il vient discuter les intérêts touchants de l'humanité, que quand, assis à la tête d'une assemblée de rois, il discutera un jour les hautes affaires de l'administration et de la politique » (3).

(1) Madame avait été nommée, par un décret impérial, protectrice de tous les établissements de charité.

(2) S. Alt. Em. Mgr le cardinal grand aumônier assistait Madame, conformément au décret de l'empereur.

(3) Le prince primat d'Allemagne, dont Mgr le cardinal Fesch était coadjuteur, présidait, en cette qualité, le collège des rois de la Confédération du Rhin.

de Dieu prêchait par l'exemple ceux qu'il ne pouvait prêcher autrement.

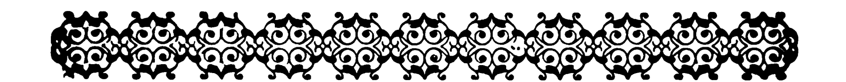
Lui-même s'inspirait, dans sa conduite et sa tenue, de ces grandes leçons. On le vit en particulier, quand il fut appelé à présider les offices du jour de Pâques, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.

La chronique du temps rapporte (1) « qu'il serait difficile d'exprimer le recueillement de l'assistance pendant cette longue et imposante cérémonie. Ce recueillement, ajoute-t-elle, paraissait inspiré par celui de Son Altesse Eminentissime, par sa douce sérénité, par sa piété noble, calme et profonde. Le peuple se précipitait sur les pas de cet auguste prélat pour jouir de sa présence et recevoir sa bénédiction. »

Ant. Ricard.

(1) M. Lyonnet rapporte un trait de la sévérité du cardinal, pour ce qui regardait le recueillement dans le lieu saint, spécialement à la cour de l'empereur.

Un de ces jeunes lévites, nouvellement arrivé de sa province, allant pour la première fois à la chapelle du château, nous a raconté le même ecclésiastique, se laissa un jour trop dominer par un sentiment de curiosité, sentiment si naturel à un homme, lorsqu'il est transporté sur un semblable théâtre. Notre jeune séminariste, admis pour la première fois dans une telle enceinte, promenait tour à tour ses regards sur l'empereur, l'impératrice, les maréchaux, les officiers d'ordonnance, les dames d'honneur et les diverses figures contemporaines. Ces habits chamarrés d'or, ces poitrines couvertes de croix gagnées sur les champs de bataille, ces panaches ondulants avec les couleurs des divers gouvernements sur la tête des ambassadeurs, tout était prestige pour lui. Le cardinal s'en aperçut ; au sortir de l'office, il lui dit : *Monsieur l'abbé, j'aime qu'on s'occupe de Dieu lorsqu'on est en sa présence.* Cette leçon produisit son effet ; depuis, le jeune séminariste s'observa mieux, et se tint dans les bornes d'une sévère modestie. (T. II, p. 132.)



RUINES

« *Veniente die... decedente canebat.* »

I

Au pied des monts d'Auvergne étagés en arène,
Comme un monstre géant accroupi dans la plaine,
Le puy de Saint-Romain se dresse; devant lui,
Vers le couchant, on peut voir encore aujourd'hui,
Trônant haut, comme un roi, sur le crêt qu'il domine,
Un donjon vieux mais fier jusque dans sa ruine;
Et là, le front perdu dans la nue, il attend...
Bien des jours ont passé, depuis les jours d'antan,
Sur ces restes déchus qui meurent solitaires,
Comme un aigle étreignant le rocher dans ses serres
Expire en regardant les cieux profonds. Sans bruit,
Morne durant le jour et lugubre la nuit,
Le château féodal s'en va pierre par pierre,
Usé par la morsure et du temps et du lierre.
C'est là que j'entendis pour la première fois
La nature parler avec ses grandes voix.
Óh! purs enivrements des jours de grands orages!
Quand, sous un ciel d'été, soudain de noirs nuages
Passaient avec des vols effarouchés d'oiseaux,
Lorsque les bœufs soufflant de peur à pleins naseaux
Regagnaient affolés les crèches de l'étable,
Quand l'ouragan jetait sa plainte lamentable,
Courbant comme des joncs les saules du chemin,
Je m'en allais pensif, un bâton dans la main,



Pour gagner à pas lents mes ruines si chères.
Là-haut je croyais voir des ombres légendaires
Glisser sur ces vieux murs et les débris épars,
Tandis que j'écoutais monter de toutes parts
Les sourds mugissements aux notes désolées
Du vent qui s'engouffrait dans le fond des vallées.
J'écoutais... et voici que soudain des sanglots
Jaillissaient de mon cœur et s'épanchaient à flots.
Qu'aviez-vous donc, rochers arides, lieu sauvage,
O ruines sans nom qui parliez d'un autre âge,
Qu'aviez-vous donc gardé du passé, des aïeux
Qui pût troubler mon âme et fît pleurer mes yeux?
Car je sentais en moi tressaillir quelque chose
Et mes larmes d'enfant ne coulaient point sans cause.
Que de fois vers ces murs, tout un jour recueilli,
J'ai fui loin d'ici-bas sur l'aile de l'oubli!
Combien d'heureux instants j'ai passés de la sorte!
Le soir, d'un pied léger glissant sur l'herbe morte,
L'âme tout enivrée et pleine de chansons,
Je suivais le sentier qui court dans les buissons,
Et, cueillant dans les prés quelques fleurs au passage,
Je revenais rêveur aux maisons du village,
A l'heure où des clochers s'envole l'Angelus.
Oh! jours délicieux qui ne reviendrez plus!...

II

Aujourd'hui mon pied foule un chemin plus austère;
Ceux que j'aimais le plus dorment au cimetière,
Et maintenant ma lyre aux funèbres accords
N'a que des chants de deuil et pleure sur les morts,
Car le temps qui s'enfuit en effeuillant les roses
Avec les jours passés m'a ravi bien des choses,
Et depuis que j'ai vu tout mourir ou changer,
Tout m'est indifférent, car tout m'est étranger.
Pourtant mon cœur caresse encore une espérance.
Toi, dont les chants si doux ont bercé ma souffrance,
Inspirateur divin de mes strophes, entends
Le vœu que j'ai formé, moi, vieillard de vingt ans:

Poète je suis né, je veux mourir poète;
Mais que mes derniers chants soient des refrains de fête,
Des hymnes pleins d'espoir et parlant d'avenir;
Par eux j'ai commencé, par eux je veux finir.
Avant donc que j'expire et que sur ma paupière
L'ombre du dernier soir étende son suaire,
Avant que vers ce ciel, qu'un jour elle a quitté,
Ma pauvre âme ait repris son vol en liberté
Après avoir brisé l'enveloppe mortelle,
Reprenons notre lyre et, d'un dernier coup d'aile,
Ange, fuyons la plaine et gagnons les hauteurs
Pour écouter encore, aux sommets enchanteurs,
Les thrènes que le vent chante dans les ruines
Ou les refrains lointains qui montent des ravines,
Et, renouant le rêve autrefois commencé,
Jetons le chant du cygne aux brises du passé.

A. Rochette.



REVUE HISTORIQUE

I-VI. Dans la première *Revue historique* que j'ai écrite pour *l'Université catholique*, j'ai appelé l'attention de nos lecteurs, et spécialement des professeurs et élèves de nos facultés libres sur la *Collection de textes pour servir à l'étude et l'enseignement de l'histoire.* Elle se compose « d'éditions de sources historiques importantes, annales, chroniques, documents divers, ainsi que de recueils de pièces propres à éclairer l'histoire d'une époque déterminée ou d'une grande institution ». Naturellement, c'est surtout à la vieille France que se rapportent les œuvres mises ou remises en lumière.

L'utilité d'une semblable entreprise n'est pas contestable. Sans doute les grandes collections de textes originaux, base *indispensable* des études historiques sérieuses, ne manquent pas, mais elles ne sont pas à la portée de tout le monde. Leur prix est d'ordinaire fort élevé ; elles sont toujours volumineuses : deux raisons pour lesquelles la plupart des travailleurs sont dans l'impossibilité de leur donner place sur les rayons de leur cabinet. Tout le monde d'ailleurs n'a pas le moyen d'aborder les grandes bibliothèques, et alors même qu'on y trouve un facile accès, quelle différence pour la commodité de l'étude entre la salle d'un établissement public et le chez soi ! Enfin, on est à bon droit plus exigeant aujourd'hui qu'autrefois pour la publication des documents. La critique textuelle a fait dans ce siècle de grands progrès, et on n'aime guère les à peu

près en pareille matière. Pour tous ces motifs, le public studieux a fait bon accueil à la *Collection de textes* de MM. Giry, Langlois, Lavisse, etc., et les souscripteurs ont été assez nombreux pour que l'avenir de l'œuvre semble assuré. Le bon choix des textes, le soin avec lequel a été établi l'*apparatus* d'introductions, de notes et d'index qui en rendent l'usage plus fructueux, n'ont pas peu contribué à son succès.

J'ai à parler aujourd'hui des six derniers fascicules distribués aux souscripteurs.

M. Alfred Coville, maître de conférences à la faculté des lettres de Caen, avait pris pour sujet de sa thèse de doctorat *les Cabochiens et l'Ordonnance de 1413*. Son livre a été fort remarqué et discuté à l'époque de sa publication. Il a donné à la *Collection de textes* (n° 8), d'après le ms fr. 5273 de la Bibliothèque nationale, *l'Ordonnance cabochienne* elle-même (1). Elle a été imprimée plusieurs fois : à part en 1588, dans l'ouvrage assez connu de Fontanon (1611), au tome X des *Ordonnances des rois de France* (1763), enfin dans le recueil d'Isambert. M. Coville s'est servi des trois premières éditions pour améliorer le texte de son manuscrit. L'introduction est très brève, l'éditeur se référant, comme on le comprend sans peine, à son volume de 1888; l'annotation est suffisante; l'index, bon. Nos lecteurs n'ignorent pas que l'ordonnance de réforme de 1413, la plus étendue qui eût jusqu'alors été promulguée en France, l'avait été sous la pression du parti des bouchers et écorcheurs, qui terrorisait Paris à cette époque. Elle vaut infiniment mieux qu'on ne pourrait le croire étant données les circonstances où elle fut rédigée. On y avait utilisé et codifié beaucoup d'idées empruntées à des ordonnances anciennes, où se rencontraient, dit Jouvenel des Ursins, « de bonnes et notables choses ». Quoique son existence ait été éphémère, puisqu'elle fut révoquée le 5 septem-

(1) *L'Ordonnance cabochienne* (26-27 mai 1413), publiée avec une introduction et des notes par Alfred Coville, maître de conférences à la faculté des lettres de Caen. Paris, 1891. In-12 de XII-203 p. (L'éditeur de la *Collection de textes* est M. Alphonse Picard.)



bre, après la ruine de la domination cabochienne, c'est un texte d'assez grande importance pour l'histoire des institutions. Il y est surtout question de la justice et des finances; les affaires de l'Église n'y sont que très exceptionnellement abordées.

— Le *De recuperatione Terre sancte* de Pierre Dubois (1) a été longtemps oublié dans le recueil incommode et assez rare de Bongars, *Gesta Dei per Francos*, où il a été édité en 1611. L'auteur de ce traité est resté lui-même dans une profonde obscurité jusqu'en 1847, époque où l'attention fut attirée sur lui par un important mémoire de Natalis de Wailly. Depuis lors il a été l'objet d'assez nombreux travaux de la part de Boutaric et de Renan. Celui-ci lui a consacré, au tome XXVI de l'*Histoire littéraire*, une longue notice, et un article dans la *Revue des Deux Mondes* de 1871. Pierre Dubois, avocat des causes ecclésiastiques au bailliage de Coutances, fut un de ces légistes animés de l'esprit césarien qui rêvaient le complet asservissement de l'Église au pouvoir civil et qui contribuèrent à faire sortir la royauté française de ses voies traditionnelles pour la conduire au pouvoir absolu. Il prit violemment parti pour Philippe le Bel dans sa querelle avec Boniface VIII, et mit au jour, depuis 1302, époque où il fut député de Coutances aux États généraux, toute une série de pamphlets violents et perfides, par lesquels il tenta d'émouvoir l'opinion publique contre les gens d'Église, et spécialement contre les souverains pontifes et les ordres religieux.

Le *De recuperatione Terre sancte*, écrit entre juin 1305 et juillet 1307, est la plus considérable de ses œuvres, celle où il a exposé le plus au long ses théories audacieuses et radicales. Il est certain que la délivrance de la Terre sainte fut un des grands soucis de Clément V, et j'ai retracé ici même (2), d'après son *Registre*, ses efforts incessants pour liguer les princes chrétiens contre les Sarrasins, et en ob-

(1) *De recuperatione Terre sancte. Traité de politique générale, par Pierre Dubois, avocat des causes ecclésiastiques au bailliage de Coutances sous Philippe le Bel*, publié d'après le manuscrit du Vatican par Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la faculté des lettres de Paris, 1891. In-8 de XXIV-144 p.

(2) Déc. 1888, p. 542 et seq.

tenir une croisade, un *passagium generale,* comme on disait alors. Sous couleur de favoriser cette entreprise, Pierre Dubois écrivit son traité de politique générale, où se trouvent formulées sans beaucoup d'ordre des idées fort nouvelles, dont quelques-unes durent singulièrement scandaliser les contemporains : suppression du pouvoir temporel des papes ; confiscation par les couronnes des biens des églises et des couvents ; arbitrage international comme moyen d'assurer la paix perpétuelle entre les peuples d'Occident fédérés sous la haute suzeraineté du roi de France ; critique amère du célibat ecclésiastique ; attribution des biens des couvents de femmes à des collèges de filles où l'on enseignera les langues et même la médecine. Que sais-je encore ? Dans ce fouillis étrange de théories religieuses, pédagogiques, politiques, juridiques, militaires, économiques, au milieu de ces déclamations virulentes contre l'Église, on trouve un certain nombre de vues raisonnables et même profondes, et ce traité, presque toujours extrêmement curieux, est un document d'une grande valeur pour l'histoire des idées au moyen âge.

Il a été très bien édité par M. Ch.-V. Langlois, d'après une copie soigneusement faite sur le texte de Bongars, puis collationnée sur le ms n° 1642 du fonds de la reine Christine au Vatican. Des sommaires imprimés en marge aident à suivre les méandres capricieux de l'exposition de Pierre Dubois ; dans les notes, l'éditeur s'est appliqué à rapprocher du *De recuperatione* les autres mémoires du légiste. L'introduction est substantielle et claire ; M. Ch.-V. Langlois a su éviter de surfaire le magistrat normand et son œuvre. Mais, comme en tout ce que publie l'érudit professeur, on est frappé ici de ce qu'il y a de dur, de sec et de tranchant, de déplaisant, par suite, dans sa manière.

— Le n° 10 de la collection est une réimpression par M. Pirenne, professeur à l'université de Gand, d'une chronique célèbre, le *De multro, traditione et occisione gloriosi Karoli comitis Flandriarum* (1), due à un témoin oculaire

(1) *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre* (*1127-*

des faits, Galbert de Bruges. Elle avait été déjà publiée plusieurs fois, et tout d'abord par les Bollandistes (tome I de mars), mais le nouvel éditeur a pu améliorer leur texte au moyen du ms 115 de la bibliothèque d'Arras et du ms Baluze 43 de la Bibliothèque nationale. L'introduction est étendue et intéressante; l'annotation fournit tous les éclaircissements désirables sur la géographie, l'histoire et les institutions. Elle est complétée par deux tableaux généalogiques et un plan, sommaire mais suffisant, de la ville de Bruges à l'époque des événements funestes racontés d'une façon bien vivante par le chroniqueur.

Le bienheureux Charles le Bon était très populaire dans le comté de Flandre. C'est en y interdisant les guerres privées et en y rendant énergiquement la justice qu'il excita contre lui la haine d'une bande de séditieux armée par le prévôt de Saint-Donat. Il fut massacré le 2 mars 1127 par eux dans l'église même, tandis que, tout en priant, il distribuait ses aumônes. Ce crime eut pour la ville et pour le comté les plus funestes conséquences. De toutes parts nobles et bourgeois s'armèrent pour châtier les meurtriers. Louis VI intervint en personne. Deux compétiteurs, Guillaume de Normandie et Thierry d'Alsace, se disputèrent, les armes à la main, la succession de Charles le Bon.

La précieuse chronique de Galbert de Bruges retrace naïvement et en grand détail tous ces événements. En l'étudiant avec attention, on s'y renseignera largement sur l'histoire des mœurs, l'histoire militaire et celle de la féodalité au douzième siècle.

— La période qui s'étend de 1443 à 1523 est remarquable dans l'histoire financière de la France. Après les grands bouleversements qui furent la conséquence de la guerre de cent ans, le pouvoir royal comprit la nécessité d'une réorganisation complète des diverses branches de l'administration et notamment du trésor. D'autre part, la concentration

1128) par Galbert de Bruges, suivie de *poésies latines contemporaines*, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par Henri Pirenne. 1891. In-8 de XL-203 p.



se faisant de plus en plus dans l'État, ses besoins devenaient plus grands, et il était indispensable de régulariser les ressources et les dépenses. C'est à quoi s'appliqua Charles VII dans ses grandes ordonnances de 1444-1460, qui restèrent en vigueur jusqu'aux réformes décrétées par François Ier à partir de 1523.

Pour faire connaître avec exactitude l'organisation et le fonctionnement des finances françaises dans la seconde moitié du quinzième siècle et le premier quart du seizième, M. Jacqueton a réuni dans un recueil bien ordonné et précédé d'une étude d'ensemble très claire, d'une part dix-sept ordonnances royales relatives au trésor, de l'autre deux traités de finances et deux formulaires de l'époque. Trois appendices (listes des élections et des recettes des tailles, aides, etc.; des greniers; des officiers supérieurs), et des tables commodes complètent son œuvre, dont l'utilité n'est pas contestable (1).

— J'estime que le douzième fascicule de la collection, dû à l'érudition spéciale très sûre de M. Ch. Bémont, est un des meilleurs (2). On y trouvera, par ordre chronologique, dix-sept documents d'une importance historique considérable, relatifs aux libertés anglaises (1100-1305). Ce sont les chartes elles-mêmes qui les ont octroyées et quelques pièces (bulles, doléances, etc.), s'y rattachant étroitement. La longue étude préliminaire de M. Bémont est, ce me semble, remarquable. On y trouvera une synthèse puissante de l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, synthèse divisée en périodes nettement marquées. Chacune des parties de cet important travail est accompagnée d'une bibliographie critique dont l'utilité sera grande. Chaque texte publié a sa notice paléographique et bibliographique. L'objet de ce

(1) *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier* (*1443-1523*), par G. Jacqueton, conservateur-adjoint à la bibliothèque d'Alger. 1891. In-8 de xxxii-324 p.

(2) *Chartes des libertés anglaises* (*1100-1305*), publiées avec une introduction et des notes, par Charles Bémont, maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes-études. 1892. In-8 de LXXVI-132 p.

fascicule est trop éloigné de mes études ordinaires pour que j'y insiste davantage.

— « La *Vita Burcardi* (1), dit M. de la Roncière, est la biographie d'un grand vassal, grand officier, conseiller et ami intime de Hugues Capet et de Robert le Pieux. A cette époque agitée et obscure où la féodalité s'organise, où une nouvelle dynastie remplace les Carlovingiens sur le trône, l'histoire d'un confident des rois de France, la politique d'un comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris, doit présenter un grand intérêt. » Malheureusement l'ouvrage publié dans le treizième fascicule de la *Collection de textes* a été écrit cinquante ans après la mort du personnage dont il retrace les actes et il a surtout une valeur hagiographique, Bouchard s'étant retiré sur la fin de sa vie au monastère de Saint-Maur-des-Fossés, dont il était l'avoué très bienveillant et très fidèle. Aussi, non content de donner une bonne édition critique de la légende écrite par Eudes de Saint-Maur, M. de la Roncière a reconstitué avec une érudition patiente la vie mondaine et politique de Bouchard et la carrière religieuse de son panégyriste. Ce n'est pas la partie la moins importante de cette mince brochure qui mérite bien d'ailleurs, à tous égards, la place qui lui a été faite dans la *Collection de textes*. Ce début du jeune éditeur donne d'heureuses espérances. — Il est à souhaiter que la *Collection* dont je viens de parler longuement soit activement continuée. Les études historiques sérieuses ne peuvent qu'y gagner. Le programme des textes à publier dans la suite est du reste plein de promesses.

VII. Au moment où ma précédente « Revue historique » était à l'impression, on annonçait la publication d'un dernier volume de mélanges de Fustel de Coulanges (2).

(1) *Vie de Bouchard le vénérable*, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris (x^e et xie siècles), par Eudes de Saint-Maur, publié avec une introduction, par Ch. Bourrel de la Roncière, archiviste paléographe. 1892. In-8 de xxvi-43 p.

(2) *Questions historiques, revues et complétées d'après les notes de l'auteur*. Paris, Hachette, 1893. Gr. in-8 de xvi-522 p.



Comme toujours, l'éditeur littéraire de la partie de ses œuvres qu'il n'avait pu mettre au point, M. Camille Jullian, s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de dévouement et de tact. Je vais analyser rapidement les mémoires réunis dans ces *Questions historiques* dont le titre est ainsi justifié à l'avant-dernière page de l'*Introduction :* « M. Fustel de Coulanges aimait ce mot de « question ». Il voulait le donner pour titre au volume d'histoire romaine auquel nous avons emprunté deux fragments. Il répétait volontiers que c'était sous forme de questions qu'il se posait les problèmes à résoudre. »

Je n'ignore pas mon incompétence relativement à la plupart des sujets traités dans ces derniers mélanges de Fustel de Coulanges ; je n'en fais pas mystère non plus : *Non omnia possumus omnes.* Aussi ne les discuterai-je pas. Mais je me reprocherais de ne pas appeler l'attention des sérieux lecteurs de notre recueil sur ces *relliquiæ*, où l'on trouvera le premier et le dernier travail (1856, 1889) de ce grand savant et de ce maître écrivain. « Il est, dit fort justement M. Jullian, le résumé de son activité historique, et le témoignage de sa fidélité à sa méthode, à ses doctrines et à ses nobles ambitions. Le même amour de la « recher« che pure et désintéressée » domine toutes ces études ; dans toutes il cherche à définir le devoir de l'historien, il lui indique comment il doit travailler, il lui rappelle quelle est la mission de la science. Nous serions presque tenté de dire de ce volume ce que M. Fustel de Coulanges disait d'un de ses mémoires : « Ceci est un travail non de doc« trine mais de méthode. »

Après avoir cité cette appréciation qui me semble fort juste, je viens à l'analyse même du recueil.

On y trouvera tout d'abord en manière de préface deux belles et trop courtes pages inédites sur le rôle de l'histoire. Le mot *quaero* mis en épigraphe en indique assez le sens.

L'article intitulé *de la manière d'écrire l'Histoire en Allemagne et en France depuis cinquante ans*, a paru en 1872 dans la *Revue des Deux Mondes.* Fustel de Coulanges s'y élève avec une vive éloquence contre l'esprit de parti, assez

aveugle chez bon nombre de nos historiens pour imposer silence au patriotisme et donner naissance à des œuvres où constamment l'Allemagne est exaltée aux dépens de la France, où nous avons fait ainsi nous-mêmes le jeu de nos ennemis. Par contre leur œuvre historique est essentiellement une entreprise politique : il s'agit d'ameuter contre nous l'opinion des peuples civilisés, de préparer notre ruine, de justifier les annexions faites ou à faire à nos dépens. L'historien blâme énergiquement l'une et l'autre de ces tendances. Il veut que l'histoire reste une science pure et absolument désintéressée, qu'elle plane dans cette région sereine où il n'y a ni passions, ni rancunes, ni désirs de vengeance.

Sous ce titre : *le Problème des origines de la Propriété foncière,* M. Jullian réimprime la dernière œuvre de Fustel de Coulanges, donnée, en 1889, à la *Revue des Questions historiques.* J'ai déjà dit l'importance extrême qu'il attachait à ces études ardues. Elles le préoccupèrent jusqu'à la fin. Il était mortellement atteint quand il traça ces belles pages où son inébranlable conviction l'a soutenu à ce point qu'on n'y surprend aucun indice de fatigue. Jamais sa phrase n'avait été plus précise et sa discussion plus vive. Il avait à se mesurer avec de redoutables adversaires, Paul Viollet, Mommsen, Émile de Laveleye. Tout en restant courtois, il pousse sa pointe avec vigueur et discute les textes allégués par ses contradicteurs avec une puissance de critique extraordinaire. Nos lecteurs n'ignorent pas sa thèse et je n'ai pas à y insister. Elle pourrait, je crois, se formuler ainsi : Jamais, chez aucun peuple arrivé à un degré appréciable de civilisation, la propriété collective n'a existé entre tous les citoyens; seulement, en beaucoup d'endroits, le régime de la propriété familiale a précédé celui de la propriété individuelle. Ajoutons que les contradicteurs de Fustel de Coulanges ne semblent pas avoir désarmé.

Polybe ou la Grèce conquise par les Romains est sa thèse française de doctorat, thèse dont la soutenance fut un événement : le candidat y défendit ses idées avec une âpreté extraordinaire; on a même écrit que, « à plusieurs reprises,



il malmena ses juges ». Ce premier travail qui témoigne d'une étonnante maturité d'esprit, et où le jeune professeur se montre dès lors en possession de plusieurs des qualités qui font les historiens de premier ordre, méritait assurément d'être réimprimé. La lecture en est fort attachante et c'est déjà souvent de la grande histoire, surtout dans les premiers chapitres, où les causes de la décadence grecque sont déterminées. Une domination étrangère était inévitable. Il y a là de bien belles pages — et bien actuelles en vérité — sur la vénalité des hommes politiques et les conséquences qu'elle entraîne.

En 1853-1855, Fustel de Coulanges fut membre de l'École d'Athènes. Il employa une bonne partie de son temps à l'étude des antiquités et de l'histoire de l'île de Chio; il y fit des fouilles, les seules qui y aient été exécutées dans ce siècle. Il consigna dans les *Archives des missions scientifiques*, de 1856, le résultat de ses longues recherches. M. Camille Jullian a eu raison de remettre au jour ce mémoire, qu'il estime être « la monographie la plus complète et la plus sûre » de Chio. M. Guiraud a dit de son côté : « Les qualités du style, l'exactitude des informations, la justesse et, par endroits, la nouveauté hardie des aperçus, en font une œuvre remarquable, digne à tous égards de celles qui allaient suivre. » Fustel de Coulanges y avait conduit l'histoire de Chio depuis les origines jusqu'à nos jours; on a remarqué la rare finesse avec laquelle il a apprécié le caractère de la domination génoise et de la domination turque dans les îles du Levant.

On sait la connaissance profonde des institutions politiques et religieuses de la Grèce et de Rome dont témoigne *la Cité antique*. Plus tard, l'activité scientifique de Fustel de Coulanges s'était concentrée sur les origines lointaines de notre droit public français. Mais il n'avait pas cessé de se préoccuper beaucoup de toutes les études relatives à l'antiquité. Dans son dernier volume de mélanges, on lira avec beaucoup de curiosité et de fruit la cinquième partie : *Questions romaines*. J'ai été particulièrement frappé par un mémoire inédit sur la *Plèbe*. Ce problème historique

est particulièrement obscur, et les textes sont rares pour la période si importante des origines. Fustel de Coulanges l'a franchement abordé et fort éclairci en quelques pages auxquelles on ne reprochera que leur brièveté. Les autres chapitres sont intitulés : *comment il faut lire les auteurs anciens* (on connaît bien ses idées à ce sujet) ; *les chevaliers romains; la question de droit entre César et le sénat* (ce sont des comptes rendus critiques des livres estimés de MM. Belot et Guiraud).

Viennent enfin, dans une sixième partie : *Questions contemporaines,* un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871, et une brochure de 1870. L'âme du patriote s'y épanche tout entière. Ils sont la conclusion naturelle d'un volume dont la première partie a pour titre : *de la manière d'écrire l'Histoire en France et en Allemagne.*

VIII. *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre* (1515-1563), *études sur les origines du protestantisme libéral français* (1), tel est le titre donné par M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, à la thèse de doctorat ès lettres qu'il a soutenue l'année dernière en Sorbonne, et qui lui a valu le plus aimable et le plus respectueux *dignus es intrare.* L'Académie française n'a pas voulu être moins accueillante que la faculté, et, à son dernier concours, elle s'est empressée de décerner une de ses couronnes les plus « dorées » à cette imposante monographie.

Il est certain que c'est une thèse comme on en voit peu : 971 pages gr. in-8, avec des pièces inédites en abondance, une majestueuse bibliographie, du latin, du grec, de l'anglais, des pages entières d'allemand. On conçoit que, pendant vingt-cinq ans, un travail aussi considérable ait absorbé les loisirs d'un haut fonctionnaire très occupé. Horace admettait qu'un auteur consciencieux remît son œuvre sur le métier pendant neuf années. Son *nonumque prematur in annum* est passé à l'état d'axiome. M. Buisson

(1) Paris, Hachette, 1892, 2 vol. gr. in-8 de XIX-440 et 512 p., avec portrait et fac-sim.

a fait encore mieux les choses, et je le constate à sa louange. Ce n'est pas une petite preuve de persévérance et de suite dans les desseins qu'il a donnée là à ses innombrables administrés.

Et maintenant, qu'était donc le héros — peu connu jusqu'ici en dehors d'un petit cénacle de protestants érudits — auquel, plus de trois siècles après sa mort, vient d'être élevé un si vaste monument? Castellion fut un des premiers disciples de Calvin; directeur, durant quelques années, du collège de Genève, il dut, en raison d'une divergence irréductible d'opinions théologiques avec son puissant patron, quitter la Rome huguenote qui lui refusait une prébende de pasteur; réfugié à Bâle, il y subsista péniblement, d'abord, des maigres gages que lui donnait l'imprimeur Oporin, auquel il s'était attaché en qualité de prote; il finit pourtant par obtenir une chaire de grec à l'université bâloise, et mourut âgé de quarante-huit ans seulement. Il a laissé un ouvrage classique, *les Dialogues sacrés*, très souvent réimprimé, des poèmes grecs et latins, des éditions d'auteurs grecs, des traductions de l'Écriture, des écrits de controverse.

Avec une rare candeur, Castellion s'était imaginé que, la Réforme étant basée sur le principe de l'interprétation individuelle de la Bible et de l'absolue liberté de penser, il lui serait loisible d'avoir des idées à lui et de se faire, pour son compte et le compte de ses disciples, un *Credo* original. On lui fit voir qu'il se trompait. Le pape de Genève pouvait en user de la sorte et répudier à son gré les dogmes de l'Église catholique; son herméneutique était infaillible. Mais les *dî minores* de la secte n'avaient pas les mêmes droits : il leur fallait, sous peine de mourir de faim comme Castellion lui-même, ou de monter sur un bûcher comme Servet, rester dans l'orthodoxie calviniste. Les gros volumes de M. Buisson nous retracent avec d'infinis détails les luttes du malheureux régent du collège de Genève et les persécutions qu'il subit.

Mais aussi Castellion ne dépassait-il pas toutes les bornes, ne méritait-il pas toutes les injures (on aura une

idée de celles qui lui furent prodiguées par le simple titre d'un des pamphlets de Calvin à son adresse, *Calumniæ nebulonis*), en refusant aux magistrats le droit de supplicier les hétérodoxes?

Il ne m'appartient pas de prendre parti entre Calvin, Théodore de Bèze, etc., d'une part; Castellion, les Socin, David Joris, de l'autre. S'il est vrai que les premiers chrétiens « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme », il n'en allait pas de même des prétendus restaurateurs du primitif Évangile. Leurs dissenssions profondes, leurs outrageantes polémiques remplissent les pages compactes de M. Buisson. Son enthousiasme pour Castellion l'a conduit à mettre dans la pleine lumière de l'histoire, des discordes qui ne font point honneur aux premiers apôtres de sa confession religieuse. Au surplus, ce n'est qu'un épisode, sans grande portée, de luttes bien connues, et ce n'est pas une affaire que de relever une contradiction de plus entre les principes des nouveaux réformés et leurs actes.

Dans ce long et consciencieux travail, M. Buisson se révèle sous un jour nouveau. Avec le vulgaire, j'aurais cru, d'après ses discours et agissements officiels, qu'il était radicalement rationaliste, « libre-penseur », au sens actuel du mot. Il paraît qu'il n'en est rien. C'est avec une véritable piété filiale qu'il nous entretient des réformés du seizième siècle, qui pourtant faisaient profession de croire à Dieu, à Jésus-Christ, à l'inspiration de l'Écriture, à la grâce. Il discute avec révérence les problèmes théologiques les plus ardus (voir le chapitre XIX, par exemple), et au besoin il nous donne à lire de véritables homélies. C'est tout à fait édifiant.

Il est vrai qu'à l'occasion l'Église catholique fait les frais de cette petite fête; notre « intolérance » est flétrie comme il convient. Nous ne sommes pas émus outre mesure de ces déclamations bien des fois entendues. Nous irons plus loin, et nous saurons gré à M. Buisson de nous avoir conduits, grâce à sa minutieuse érudition, dans quelques recoins passablement obscurs des premiers temps du calvinisme. Ce qu'il dit de l'humanisme et de l'organisation

protestante de l'enseignement ne manque pas d'intérêt. Évidemment ce gros livre sur Castellion doit être lu avec discernement, mais il aura quelque utilité pour les hommes d'étude chez qui le sens critique est développé.

IX. La traduction de l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenrœther, entreprise en 1880 par M. l'abbé P. Bélet, tire à sa fin. Au courant de l'année dernière, les tomes VI et VII ont paru (1). Ils comprennent la suite de la septième période (de la fin du quinzième siècle au traité de Westphalie), la huitième tout entière (du traité de Westphalie à la Révolution française), le premier chapitre de la neuvième (de la Révolution française au temps présent). Nos lecteurs connaissent certainement cette œuvre considérable du regretté préfet des Archives vaticanes, et savent qu'elle tient à peu près le milieu entre les manuels classiques et les grandes compositions historiques. Pour chaque époque, Hergenrœther étudie séparément l'Église catholique, d'une part; les sectes, de l'autre; il s'attache utilement à définir avec précision les développements de la dogmatique et de la littérature chrétiennes. C'est, du reste, surtout par tableaux d'ensemble tracés à grandes lignes, qu'il procède. Chacun des alinéas de son texte est accompagné de nombreuses références bibliographiques, où, comme on s'en doute bien, les travaux allemands ont la part du lion.

Le tome VII offre, en raison du temps auquel il se rapporte, un intérêt tout particulier. Les pages 1-61 nous montrent très nettement l'incrédulité du dix-huitième siècle préparant la Révolution. Quand on a suivi avec attention l'exposé d'Hergenrœther, on voit mieux comment, en raison de l'état des esprits, de la violence de l'attaque antireligieuse, de la faiblesse de la défense, de « la diminution des vérités » chez la plupart des savants catholiques, de l'idolâtrie de l'État passée dans la pratique quotidienne des ecclésiastiques eux-mêmes, une gigantesque commotion était inévitable. La France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le

(1) Paris, Palmé, 1892. 2 vol. in-8 de 580 et 459 p.

Portugal, l'Espagne, méritaient également d'être châtiées, elles l'ont été cruellement et le sont encore. Mais cette période, qui commence en 1789 et dont l'évolution n'est pas encore terminée, est une de celles où la divinité de l'Église catholique s'est manifestée avec le plus admirable éclat. Tout a paru conjuré contre elle : les rois et les peuples, les hommes de science et les hommes d'État, la transformation économique, l'avènement des masses à la souveraineté politique. Il est pourtant certain, qu'à tout prendre, la situation du catholicisme est meilleure aujourd'hui qu'il y a cent ans. Il s'est réformé intérieurement; le clergé, à tous les degrés de la hiérarchie et dans tous les pays, est bien plus fidèle; les catholiques ont repris leur place dans l'ordre scientifique; l'union de l'Église tout entière avec son Chef suprême s'est resserrée et est devenue tout à fait intime.

Les p. 65-450 du septième volume nous montrent, dans toutes les contrées du monde chrétien, le saint Siège et le clergé en face de la Révolution. Naturellement, puisque c'est chez nous que l'explosion s'est d'abord produite, l'histoire religieuse de la France tient ici une place exceptionnelle. Malheureusement, quoique le tableau tracé par Hergenrœther soit exact dans ses grandes lignes, il laisse parfois à désirer dans les détails, parce que cette partie de l'œuvre n'est pas bien au courant des derniers travaux. Le traducteur aurait pu utilement y faire quelques additions et rectifications. Ici la bibliographie est bien en retard, et laisse fort à désirer. En revanche, l'exposé de l'histoire de l'Église en Allemagne et en Autriche, à la fin du siècle dernier et durant celui-ci, est fort intéressant, et sera pour le lecteur français d'une grande utilité.

On voit que chez nous, du moins en ce qui concerne les livres d'enseignement relatifs aux annales de l'Église, nous en sommes toujours presque uniquement aux traductions et adaptations de livres étrangers, de livres allemands surtout. Autrefois, c'était Alzog, maintenant ce sont Hergenrœther, Kraus et Funk qu'on nous donne. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre, mais quand donc verrons-nous sortir de nos rangs un historien vraiment maître de son sujet,

rompu aux bonnes méthodes, à la fois pourvu d'une érudition approfondie et d'un sens critique aiguisé, qui nous donne un manuel d'histoire ecclésiastique, à la fois bien catholique et bien français ?

X. Plus que jamais, en ces années de centenaire, on se préoccupe chez nous des événements et des institutions révolutionnaires. On a compris que pour en avoir une exacte connaissance, il convenait de s'attacher spécialement aux publications de textes et aux monographies. Les unes et les autres abondent. J'en vais faire connaître un petit nombre cette fois.

Voici d'abord la *Correspondance générale de Carnot* (1). On sait le rôle considérable joué par ce personnage, de 1791 à 1797 d'abord, puis en 1800, en 1814 et en 1815. Capitaine du génie au moment où éclata la Révolution, Carnot entra, le 31 août 1791, dans la vie politique, par son élection à l'Assemblée législative; mais son action y fut d'abord peu considérable. Près d'un an plus tard, il commença à sortir du rang par les missions qui lui furent confiées, d'abord au camp de Soissons, puis à l'armée du Rhin, enfin dans les départements du sud-ouest. Il venait d'être élu député à la Convention. On sait qu'il vota la mort du roi, qu'il devint bientôt membre du comité de Salut public, à l'époque où ce comité de sinistre mémoire organisa la Terreur, et que tout en se confinant dans sa spécialité militaire, il signa à peu près tous les actes de ses collègues. Il fut ensuite membre du Directoire, ministre de la guerre en 1800, gouverneur d'Anvers en 1814, ministre de l'intérieur durant les Cent jours. Personne ne nie ses aptitudes spéciales et sa prodigieuse activité. La section du comité des Travaux historiques chargée des publications relatives à l'histoire de la Révolution, a jugé utile de consacrer plusieurs volumes aux innombrables arrêtés, lettres et rapports de Carnot. Elle a considéré que le personnage

(1) Tome I (août 1792-mars 1793). Paris, Imprimerie nationale, 1892, gr. in-8 de XVII-477 p., avec un portrait (se trouve à la librairie Hachette).



était d'importance, et qu'en faisant de son œuvre militaire et politique un recueil à part, on allégerait d'autant celui où M. Aulard rassemble les documents concernant le comité de Salut public en général et les Représentants en mission. Les proportions que prend celui-ci sont d'ailleurs déjà inquiétantes.

La *Correspondance générale de Carnot* est publiée par M. Étienne Charavay, archiviste-paléographe. C'est un spécialiste érudit, fort en état de mener à bon terme cette entreprise considérable. Il connaît à merveille les sources, les événements et les hommes. L'identification des noms de personnes et de lieux présentait des difficultés qu'il a heureusement surmontées, et son annotation est toujours copieuse et substantielle, sans être jamais excessive. Il s'en tient à la publication de ses textes et des éclaircissements qu'ils réclament, et s'interdit correctement toute appréciation.

Quant aux documents qui constituent le fond du recueil, ils ont ordinairement de l'intérêt, et ils pourraient servir de thème à bien des réflexions. On s'y rendra compte de l'affreux désordre qui régnait dans la France entière au moment de la chute de la royauté, de la désorganisation lamentable de l'armée envahie par la politique, du vide désolant des magasins, des hôpitaux, mais aussi de l'activité quelque peu désordonnée avec laquelle on pourvoyait aux besoins les plus urgents, et de l'énergie que la nation commençait à déployer dans les préparatifs de cette lutte gigantesque qui allait la mettre aux prises avec l'Europe coalisée et la couvrir de gloire. Et pourtant, combien les hommes qui s'étaient emparés du pouvoir entendaient mal leurs devoirs et les vrais intérêts du pays ! L'intervention des commissaires de la Législative et de la Convention aux armées rassemblées à la frontière de l'est, les professions de foi politique exigées des généraux et des officiers, les proclamations des commissaires aux troupes n'étaient-elles pas choses abusives et déplorables ? Qu'on lise le rapport de Carnot et de ses collègues à la suite de leur mission à l'armée du Rhin, qu'on parcoure la liste de leurs desti-

tutions militaires, qu'on étudie leurs lettres et leurs arrêtés, et l'on verra jusqu'à quel point de pareilles pratiques étaient faites pour favoriser le désordre dans les camps et énerver la discipline.

XI. De son côté, M. Guillaume a commencé la publication officielle des *Procès-verbaux du comité d'Instruction publique de la Convention nationale* (1). Quand son travail sera terminé, il constituera une contribution de premier ordre à l'histoire de l'enseignement national, de 1792 à 1793. Voici pourquoi. Les documents qui en sont le centre, le prétexte si l'on veut, n'ont pas, à la vérité, une grande importance en eux-mêmes, tant ces procès-verbaux sont secs, ternes, étrangement incomplets. Mais sous forme d'introductions ou d'appendices à ces textes d'infime valeur, l'éditeur littéraire a rassemblé en bon ordre à peu près tous les documents parlementaires touchant de près ou de loin à l'instruction publique : extraits des procès-verbaux de la Convention relatant tous les incidents, importants ou non, qui tiennent à la question, même indirectement; comptes rendus de ces mêmes incidents et appréciations des discours dont ils ont été l'objet, relevés dans les journaux du temps; reproduction, presque toujours *in extenso*, de ces discours d'après les collections d'imprimés de la Bibliothèque nationale et du Musée pédagogique; tous les rapports et décrets; quantité de brochures, le plus souvent très rares, ayant fait plus ou moins de bruit à l'époque; beaucoup de pièces intéressantes relatives à quelques établissements en particulier. Quant aux 93 procès-verbaux du comité publiés dans ce premier volume, ils ont été reproduits d'après les minutes originales, complétés d'après les registres, et annotés avec une minutie qui me semble excessive. A quoi bon, par exemple, ces notes innombrables sur une question aussi insignifiante que celle des variantes relevées dans les signatures des

(1) Tome I (15 octobre 1792-2 juillet 1793). Paris, 1891. Gr. in-8 de xci-699 p. (se trouve à la librairie Hachette).

minutes et des registres, ou celle de l'absence totale de signatures ?

Dans une introduction bien faite, M. Guillaume nous renseigne sur quatre points : la composition du comité pendant les neuf premiers mois de son existence, ses travaux sur le plan général d'enseignement, les affaires d'importance secondaire qu'il a traitées, les sources imprimées et manuscrites du recueil. A titre de complément, une série alphabétique de brèves notices, avec dates, sur les personnages mentionnés dans le volume. A la fin, une bonne table des matières.

On voit par cette simple énumération que le travail de M. Guillaume est très sérieusement fait. La divergence irréductible de nos appréciations sur l'œuvre scolaire de la révolution ne m'empêche pas de rendre justice à l'étendue et à la précision de son érudition spéciale et à son consciencieux labeur. Il s'est d'ailleurs tenu rigoureusement, comme M. Charavay pour la publication de la *Correspondance de Carnot*, dans son rôle d'éditeur. Il se contente de nous donner des textes soigneusement établis, et s'abstient de nous faire part de ses idées personnelles. C'est tout au plus si, par endroits, elles transparaissent légèrement. Il faut pour les saisir une attention extrême qui est uniquement le fait des critiques de profession.

L'analyse sommaire qu'on vient de lire suffit à donner l'idée de l'utilité que peut avoir le recueil de M. Guillaume. A la vérité, une bonne partie des documents qu'on y trouve bien classés et annotés était déjà connue, et plus d'un travailleur en avait fait usage, mais au prix de longues recherches et de déplacements onéreux (j'en sais quelque chose pour ma part). On aimera mieux évidemment les avoir réunis dans une sorte de *corpus* d'usage commode.

Cette publication, d'ailleurs très onéreuse aux contribuables, et entreprise, il n'en faut pas douter, dans un dessein apologétique, aboutira-t-elle à la glorification de l'œuvre scolaire accomplie de 1792 à 1795 ? Ses promoteurs l'ont évidemment espéré. Pour moi, je suis convaincu que leur déception sera complète. Les grandes lignes de l'histoire de l'enseigne-

ment public pendant la révolution sont d'ores et déjà parfaitement fixées. Le recueil qu'on nous donne aidera simplement à remplir les cadres formés par ces lignes et fournira des faits et des textes pour compléter *ad abundantiam* la démonstration de thèses déjà établies. Or, ces thèses conduisent à une conclusion générale d'ores et déjà parfaitement certaine : si le succès des hommes de la révolution quand il s'est agi de démolir l'antique édifice de l'instruction publique, a été complet et foudroyant, leur échec quand ils ont voulu reconstruire n'a pas été moins absolu.

Durant la période embrassée par ce volume des *Procès-verbaux*, on peut suivre la première évolution, ordinairement désordonnée, des vues et des aspirations des conventionnels au regard de l'enseignement national ; déjà ils administrent, *sat superque*, la preuve du vague de leurs conceptions et de l'inconsistance de leurs idées : les rapports, discours et brochures de ces quelques mois sont remplis d'idées bizarres et folles, revêtues le plus souvent d'une forme ridicule ; quant au comité, il voltige incessamment d'un plan à un autre plan, et le résultat est encore nul à la date du 3 juillet 1793. Jusqu'à ce moment on s'est agité dans le vide. La suite montrera qu'on n'était pas près d'en sortir.

XII. M. Aulard est assurément un grand travailleur, ses publications de textes sont là pour le démontrer, sans compter son cours à la Sorbonne, ses articles de revues et ses livres. Son érudition n'est pas contestée, même par les gens qui, comme moi, ne partagent en aucune façon ses idées. On lui saura gré des recherches qui lui ont permis de donner une base documentaire à sa monographie de l'année dernière sur les essais malheureux tentés en 1793-1794 par les pouvoirs publics, pour inventer des religions fabriquées de toutes pièces et les substituer violemment à l'ancien culte, auquel, malgré tout, la majorité des Français restait profondément attachée (1). Le récit des

(1) *Le Culte de la raison et le culte de l'Être suprême (1793-1794)*. Essai historique. Paris, Félix Alcan, 1892. In-12 de VIII-371 p.



parades burlesques et sacrilèges auxquelles on se livra d'une manière intermittente, à Paris et sur bien des points du territoire, est fort curieux. Mais, au fond, qu'est-ce que tout cela démontre, sinon qu'à part un certain nombre de fanatiques d'impiété, nos pères se montrèrent tout à fait réfractaires au mouvement prétendu religieux que les meneurs prétendaient leur imprimer? Parfois le peuple — surtout le peuple de Paris, badaud par essence — se porta à ces spectacles ridicules. Mais de tout cela il ne resta rien, et jamais on ne parvint à émouvoir sérieusement la fibre populaire. L'échec des ennemis jurés de l'ancienne foi fut à peu près complet. Et de fait, étant donné le caractère abstrait des nouvelles théories religieuses et le ridicule des pratiques, il ne pouvait en aller autrement.

M. Aulard se garde d'en convenir. Il y a du reste dans sa dernière œuvre autre chose qu'un exposé de faits; il y a une thèse que voici : « Nos pères, dit-il, dans cette double tentative (le culte de la raison et le culte de l'Être suprême), se proposaient surtout un but patriotique, un expédient de défense nationale. En effet, les prêtres étant les alliés de l'étranger, une colère généreuse contre leur trahison inspira les inventeurs et les propagateurs des nouvelles religions. » C'est fort bien trouvé, mais il faut reconnaître que les textes et les faits allégués par M. Aulard ne démontrent que très insuffisamment son système, ou pour parler net, ne le démontrent pas du tout. Il ne suffit pas après avoir cité quelques « manifestations *religieuses* (?) » d'ajouter : on voit que, etc. Comme l'a très justement remarqué, dans la *Revue des questions historiques* (oct. 1892), mon très compétent ami Victor Pierre : « Eh bien! non ; cela ne se voit pas très clairement. » C'est tout à fait mon avis.

XIII. Je termine cette *Revue* par un ouvrage où l'archéologie a plus de part que l'histoire (1). Mais celle-ci y est assez directement intéressée pour que j'en puisse parler

(1) *Villes antiques. Vienne et Lyon gallo-romains*, par H. Bazin ; dessins de A. Barqui. Paris, Hachette, 1891. In-8 de XII-407 p., avec 2 plans en couleurs et 91 vignettes dans le texte.



ici, son objet spécial m'engageant beaucoup à la signaler à l'attention de nos lecteurs.

Les études d'archéologie et d'épigraphie gallo-romaine sont fort en honneur chez nous depuis bon nombre d'années, et on ne peut que féliciter et encourager les savants qui s'y adonnent, pourvu qu'ils y emploient des méthodes vraiment scientifiques. Les plus anciennes de nos villes conservent des fragments plus ou moins considérables de leurs monuments antiques; leurs musées ont réuni en grand nombre des œuvres d'art et des inscriptions dont la contribution est fort considérable pour l'histoire des événements, des idées et des mœurs. Un archéologue compétent, M. Bazin, docteur ès lettres et agrégé de l'Université, a pensé qu'il serait utile de mettre à la portée du grand public les résultats acquis jusqu'ici et consignés dans les ouvrages de longue haleine ou les dissertations spéciales de MM. Le Blant, Allmer, Dissard, Camille Jullian (1), etc.;

(1) Non content d'avoir publié, au prix d'un immense travail, un véritable *corpus* des antiquités bordelaises (*Inscriptions romaines de Bordeaux*. Bordeaux, 1887-1890. 2 vol. in-4° de VI-616 et VI-714 p., avec 21 planches tirées à part et de nombreuses vignettes dans le texte), M. Camille Jullian a écrit l'année dernière, *in usum studentium*, un manuel commode où l'état actuel de nos connaissances sur le sujet traité plus amplement par M. Bazin est bien établi : *Gallia, tableau sommaire de la Gaule sous la domination romaine* (Paris, Hachette, 1892. Gr. in-18 de VIII-342 p., avec 182 grav. et 1 carte en couleurs). Après avoir rapidement étudié les sources, il traite successivement de la Gaule au moment de la conquête romaine, de cette conquête elle-même, de la Gaule soumise et fidèle à Rome, des pouvoirs souverains en Gaule, des assemblées nationales, du régime municipal, de l'administration provinciale, des impôts, de l'armée, de la société (petites gens, nobles et propriétaires), de l'état matériel du pays, de l'art et de l'épigraphie, de l'enseignement et de la littérature, des dieux, du christianisme et de la vie privée. Viennent ensuite quatre chapitres attachants de géographie historique et d'archéologie, consacrés respectivement à chacune des provinces de la Gaule romaine ; enfin une rapide synthèse sur la « patrie gallo-romaine ». Ce serait parfait, si le chapitre relatif au christianisme n'était écrit avec une tendance absolument rationaliste. Ce sont les théories de Renan que M. Jullian s'approprie ici. C'est chose très grave et très fâcheuse qu'elles aient trouvé place dans un livre destiné surtout aux jeunes gens; et j'estime remplir un devoir en protestant ici résolument.

de faire connaître, par des descriptions claires, des dessins et des plans, les monuments et les trésors des musées; de reproduire, en les classant dans un ordre logique et en les commentant sobrement, les inscriptions les plus importantes. Il a commencé à réaliser ce dessein dans le premier volume (1) d'une collection à laquelle il a donné ce titre général : *Villes antiques*.

Vienne et Lyon y sont l'objet de deux monographies distinctes, précédées l'une et l'autre d'une introduction historique, sommaire mais bien mise au courant des dernières découvertes. Après nous avoir fait connaître, en les caractérisant avec une sage critique, les travaux anciens et modernes dont leurs antiquités ont été l'objet, M. Bazin traite séparément pour chacune d'elles des *monuments* subsistant encore (ils sont malheureusement peu importants à Vienne et à Lyon), des *inscriptions*, des *musées archéologiques*. Ces deux dernières parties sont les plus développées. L'auteur a su présenter habilement les textes épigraphiques et les œuvres d'art dont l'intérêt est le plus grand, se tenant à égale distance des sèches énumérations des catalogues et des détails minutieux des mémoires dus à l'érudition des spécialistes. On apprend beaucoup en lisant son œuvre, et on s'instruit, je ne dirai pas seulement sans fatigue, mais avec beaucoup d'agrément.

Il faut louer spécialement la profonde et très respectueuse sympathie avec laquelle M. Bazin parle toujours du christianisme, et le remercier d'avoir fait place dans son ouvrage à la traduction intégrale de l'admirable lettre conservée par Eusèbe, où les fidèles de Lyon retracent, avec la simple éloquence que l'on sait, l'émouvant tableau des souffrances héroïquement supportées par les confesseurs de la persécution de Marc-Aurèle. Combien Grégoire de Tours avait raison de dire que dans ce récit vénérable « l'esprit des martyrs revit tout entier ! »

On saura gré à M. Bazin d'avoir donné à ses lecteurs une

(1) Le second vient de paraître, consacré à *Nîmes gallo-romain*, mais je n'ai pu l'étudier encore.



reproduction héliographique, le texte et la traduction complète des célèbres tables de Claude conservées au Musée de Lyon. L'importance capitale de ce texte l'exigeait impérieusement.

Des index bien établis complètent ce livre, dont la composition est excellente et le style fort clair. Il est enrichi de deux plans en couleurs et de vignettes nombreuses, mais dont l'exécution est souvent trop sommaire. Les inscriptions sont, en revanche, très bien présentées en belles majuscules antiques. L'ouvrage sort des presses de l'Imprimerie nationale.

Ernest Allain.



BIBLIOGRAPHIE

La France et l'Espagne pendant la Révolution. (*1789-1804*) par Geoffroy de Grandmaison. Un vol. in-8, de vii-356 pages. Chez Plon, 7 fr. 50.

Si la mode doit faire lire un livre, je conviens que celui-ci, à bien des titres, est une œuvre d'actualité, car il parle de la révolution, pour laquelle les amateurs d'histoire se passionnent, et il nous montre en face l'une de l'autre la république et la monarchie, personnifiées à Paris par le Directoire ou les Consuls, à Madrid par Charles IV et la cour d'Espagne.

Mais le remarquable travail de M. Geoffroy de Grandmaison n'a pas que ce côté un peu banal, et en tout cas momentané, de nous plaire. C'est une œuvre d'histoire sincère, attachante, profonde par les réflexions qu'elle inspire et les enseignements qu'elle présente.

En deux mots, voici le sujet : rapports de la France et de

l'Espagne de 1789 à 1804, c'est-à-dire pendant toute la révolution, et successivement défilent sous nos yeux : les derniers jours de la royauté de Louis XVI, la politique extérieure des Girondins, les outrecuidances et les audaces de la Convention, les folies et les faiblesses du Directoire, l'ambition, les succès du premier consul. L'histoire de France se trouve donc transportée à Madrid, car en analysant la correspondance inédite des ambassadeurs auprès de Charles IV, l'auteur a mis en relief leur caractère, leurs mœurs, leurs réflexions sur les choses et les hommes de leur propre pays; c'est, comme il le dit lui-même avec justesse, l'histoire vue « par le petit bout de la lorgnette », petit bout qui est le bon, car il est véridique, et les détails en sont pris sur le vif. Depuis la royauté qui chancelle jusqu'à l'empire qui s'établit, toute la révolution est peinte dans ses principes, ses mœurs et ses conséquences.

Mais comment se fait-il, m'allez-vous demander, que ces renseignements curieux, décisifs, se trouvent dans des dépêches diplomatiques vieilles de cent ans ? C'est que « par une étrange rencontre, dont ne s'étonneront pas longtemps les esprits qui savent les anomalies d'une époque de transition, la République française et les Bourbons d'Espagne gardèrent une alliance assez étroite et des rapports presque constants pendant la tourmente révolutionnaire. Sauf aux jours les plus sombres de la Terreur, le cabinet de l'Escurial conserva des envoyés officiels à Paris, et nos ambassadeurs vécurent à Madrid, à peu près suivant les règles ordinaires de l'étiquette. Si Charles IV tira l'épée contre les meurtriers de Louis XVI, il souscrivit deux ans après à une union qui faisait de son royaume, suivant le mot d'un orateur anglais, le *fief du Régicide* » (1).

Chaque portrait de ces hommes d'Etat est frappant de ressemblance, car il est dessiné par les contemporains eux-mêmes, souvent par les propres aveux des personnages mis en cause.

Nous ne ferons pas un résumé de l'ouvrage; les lecteurs trouveront une ample matière à s'instruire, à s'édifier, à se convaincre ; mais nous signalerons quelques épisodes caractéristiques.

Au premier rang, les aventures du secrétaire d'ambassade Mangourit, ancien magistrat, chassé pour ses débauches du parlement de Bretagne, franc-maçon, et ardent propagateur de ses idées sectaires en Espagne. Celui-ci est le type du grotesque

(1) *L'Ambassade franç. en Espagne.* Préface.

révolutionnaire aveuglé par les immortels principes. Comme le taureau dans l'arène, il voit rouge !

« Il avait envoyé au cabinet espagnol — hélas ! sans succès, — des notes « timbrées du sceau de l'énergie » où il s'appuyait sur « l'inébranlabilité » des principes républicains. Il ne se laissait pas plus séduire par les pompes du culte catholique que convaincre par les arguments d'une foi surannée, et pour lui, un cardinal espagnol, aussi bien qu'un cardinal italien, n'était qu'un « scélérat rougi de l'imposture papale et du sang français ». L'occupation des Etats pontificaux l'obsédait, il était heureux en apprenant que le Directoire envoyait cent mille hommes pour « enlever le berceau de Virgile, visiter la patrie des Médicis, et arracher à Rome le Jupiter olympien travesti en portier du paradis ». Cette pensée lui faisait supporter plus facilement la mort des généraux sans-culottes « que l'Immortalité recevait des mains glorieuses de la Victoire ». Il attendait beaucoup du succès de nos armes en Italie pour assurer notre influence en Espagne, et il exprimait élégamment, sinon très clairement, cette opinion dans ce style sans prétentions : « C'est notre coutellerie d'Italie qui fait feu sur la meule politique d'Aranjuez, en même temps qu'elle le met, sans doute, aux forêts du Nord et dans nos armées du Septentrion. »

Son regard investigateur savait découvrir le pourquoi des choses, et ce n'est pas à lui qu'on eût pu facilement cacher le motif qui laissait la route de Burgos mal pavée, bien qu'elle fût rendue agréable par de fraîches cascades : « les voies royales près de Burgos, attestent le souffle dévorateur de la tyrannie, le monstre n'a cependant pas tout détruit : il n'a pu dessécher les fontaines d'eau jaillissantes. »

S'il refusait de prendre part aux fêtes de la cour, et si on ne le voyait pas, « la castagnette en main, s'essayer aux saturnales de l'Espagne », en revanche il se rendait fidèlement aux réceptions de l'ambassade de la libre Amérique, où ses yeux se portaient avec satisfaction sur « un grand nombre de très jolies femmes, représentant l'effigie de la République, tandis que les physionomies des agents de la coalition rendaient, trait pour trait, les animaux carnassiers des armoiries de leurs couronnes ». Etait-ce pour faire belle figure à ces soirées ? Il poursuivit de ses demandes les Directeurs, pendant tout le mois de mai 1796, pour obtenir un costume spécial dont il fournissait complaisamment la description, avec ceinture et ruban tricolores, et boutons

d'argent à l'effigie (?) de la République. Son intention de s'en revêtir était, elle aussi, si parfaitement timbrée du « sceau de l'énergie », qu'il le fit faire avant d'être autorisé à le porter ; pour payer cette dépense il sollicita une augmentation d'appointements avec une véritable « inébranlabilité ».

Mangourit manquait toujours de mesure : il prétendit imposer au général Pérignon la présence de sa femme pour présider la table de l'ambassadeur. Pérignon avait d'abord doucement supporté son infatuation ; dans une lettre particulière à l'un de ses parents, Mangourit se loue de lui et trace du personnel de l'ambassade un tableau typique.

Les divers épisodes qui caractérisent l'ambassade orageuse du général Pérignon sont aussi bien curieux. L'échange des présents entre Charles IV et le premier consul est une page d'histoire à retenir ; nous ne résistons pas au plaisir de citer ce passage :

Le roi envoie à Bonaparte 16 magnifiques chevaux du haras d'Aranjuez :

« Le roi a réglé lui-même l'ordre de marche, et il est descendu dans tous les détails avec la plus scrupuleuse exactitude. Les palefreniers, ainsi que les chevaux, ont été nommés et choisis par le prince. Après avoir indiqué aux conducteurs les précautions qu'ils devront prendre, il a terminé ainsi sa recommandation : « Ceux d'entre vous qui oseraient monter, pendant une « minute seulement, un de ces chevaux-là, me seront nommés « par l'adjudant, et à leur retour je les ferai pendre. »

«... Il faut que vous sachiez que le Roi ne s'occupe depuis un mois que du départ et du voyage des chevaux. Des seize qu'il envoie à Paris, six ont été montés par lui, et j'ai ouï dire que l'Espagne n'en avait pas de plus beaux. Leur âge, leur race, leur qualité, leur nom, l'adjudant dira tout cela au Premier Consul.

« Les conducteurs seront vêtus, pendant la route, d'un habit bleu uni, ils porteront un chapeau brodé en or, avec la cocarde espagnole. Mais il a été impossible de faire retirer au Roi l'ordre qu'il a donné de prendre les livrées (1) depuis l'hôtel de son ambassadeur jusqu'au palais consulaire, le jour de la présenta-

(1) Ces livrées étant celles de la famille de Bourbon se trouvaient identiques à celles de la maison du Roi avant la Révolution, on craignait cette première réapparition des fleurs de lis dans les rues de Paris.



tion. M. d'Urquijo a fait, à ce sujet, des représentations très fortes ; le Roi a répondu d'une manière assurément curieuse : « Crois-tu que mes livrées déshonoreront le général Bonaparte ? « Si quelqu'un insultait, en Espagne, la cocarde française, je le « ferais pendre à l'instant ; que le général Bonaparte en fasse « autant si quelqu'un outrage les hommes revêtus de mes cou- « leurs ». Enfin, il tient tellement à cette resolution, qu'il a ordonné des livrées neuves qui suivront dans un chariot et qui ne devront servir que le jour seulement de la présentation... Charles IV attache à cette affaire une importance qu'il n'a peut-être jamais donnée à aucune autre. »

A la frontière, Charles IV le désirait ainsi, un détachement de cavaliers français devait escorter le convoi jusqu'à Paris.

« Il faudra surtout, ajoutait Alquier, que les soldats de l'escorte soient infiniment sages et qu'ils ne plaisantent pas trop haut sur la gravité et la dévotion des conducteurs espagnols. Une chose qui n'est pas peu importante pour l'idée qu'elle peut donner au Roi de ce qui se passe en France, *c'est que le commandant de l'escorte facilite aux palefreniers du Roi le moyen d'entendre la messe les jours de fête*. J'ai de bonnes raisons pour recommander ce genre d'attention, et je suis certain que ce sera un des points sur lequel porteront les questions nombreuses que le Roi fera au retour de ses gens.

« M. de Musquiz est chargé de demander à David un portrait en pied et de grandeur naturelle du général Bonaparte dans son costume de Premier Consul ; il a ordre de donner à David tout ce qu'il demandera.

« Le Roi m'a fait prévenir ce matin qu'il voulait me montrer les chevaux qui partent demain pour Paris. Je me suis rendu au manège, j'y ai trouvé leurs Majestés ; il n'y a pas de termes pour vous rendre tout ce qu'elles m'ont dit de flatteur et d'honorable pour le Premier Consul. « Voilà celui de mes chevaux que j'aime le plus et que je monte avec le plus de plaisir ; c'est pour cela que je l'envoie au général Bonaparte. »

Dans son désir de ne pas contrarier un prince si bien disposé, notre ambassadeur prit sur lui d'affirmer que des ordres étaient donnés pour assurer aux Espagnols le service religieux. Le Roi en parut satisfait :

« Je reconnais là le général Bonaparte, je sais qu'il est catholique comme moi, et je suis bien aise que nous ayons la même religion.

« Le Roi a dit que le portrait du Premier Consul sera placé à Madrid, dans la pièce de ses appartements nommé le « Salon des grands capitaines ».

« Depuis son départ d'Aranjuez, le Roi délibère tous les matins sur les précautions à prendre pendant la route ; il a dit à l'adjudant (don Nicolas Cheli) : « Songe bien que toute l'Europe « va savoir que j'envoie des chevaux au général Bonaparte, mon « honneur est intéressé à ce qu'ils arrivent en bon état, je te « donne ainsi la mission la plus importante que tu puisses jamais « avoir (1). »

Vous trouverez le même intérêt à connaître l'origine de la fortune de Lucien Bonaparte, à suivre les ruses du Prince de la Paix, la conduite privée de la Reine, la faiblesse inconcevable du Roi, le rôle de Talleyrand au moment de la mort du duc d'Enghien ; ces pages donnent à ce livre tout l'attrait d'un roman. Cette impression a été ressentie par la presse française tout entière ; les éloges des critiques les plus autorisés ont dû être précieux à l'auteur. Sans doute, étant donnés les sentiments qu'exprime M. Geoffroy de Grandmaison et les principes qu'on lui connaît, a-t-il été aussi satisfait de s'être attiré les foudres de M. Aulard, professeur d'histoire révolutionnaire. Dans un article de la *Revue Bleue* où d'ailleurs il se plaît à reconnaître le talent de l'auteur, il l'accuse d'être trop espagnol.

Les esprits sincères des deux pays ne lui adresseront pas ce reproche ; ils aimeront au contraire à remercier M. de Grandmaison d'avoir montré un scrupule d'impartialité trop rare chez ceux qui abordent l'histoire d'évenements comtemporains; ils lui sauront gré d'avoir blâmé le mal partout où il se trouvait, même chez ses compatriotes, d'avoir loué le bien, même chez les adversaires momentanés de son pays. Les Espagnols demeureront fiers de voir apprécier leur patriotisme, leur foi religieuse ; là, M. Geoffroy de Grandmaison ne cache pas ses propres convictions de chrétien, il flétrit, comme il convient, les turpitudes et les machinations des ennemis de l'Eglise ; il loue avec un respect filial, et qui l'en blâmera ? le courage des prêtres français exilés par la Convention ; c'est avec tristesse et émotion qu'il suit leurs pas sur la terre étrangère où les évêques, le clergé, les fidèles espagnols s'efforcèrent de leur adoucir l'amertume et l'angoisse de la persécution. « Il y eut entre toutes

(1) Dépêche d'Alquier, ambassadeur en Espagne. 19 thermidor an VIII.



les classes une lutte de libéralité bien digne de cette race castillane, au sang fier et généreux, dont l'esprit est si catholique et le cœur si plein de noblesse. L'hospitalité accordée à nos prêtres malheureux et proscrits est restée célèbre; c'est une dette de reconnaissance que nous avons eu l'occasion d'acquitter par deux fois auprès des carlistes, cherchant en France un refuge qui leur permît de conserver intactes, à travers les épreuves de la pauvreté et de l'exil, leurs traditions de fidélité. Ces liens entre les deux nations sont honorables, et le souvenir des bienfaits rendus peut réciproquement augmenter la sympathie de peuples unis pendant tant de siècles par la religion et la monarchie » (1).

Après avoir indiqué l'intérêt de l'histoire, disons un mot du mérite de l'historien.

Les espérances que l'auteur de *la Congrégation* fit naître, il y a quelques années, ne se sont pas évanouies; il a tenu tout ce qu'il promettait, et après ce beau livre qui a été une révélation pour l'histoire religieuse de ce siècle, il nous donne aujourd'hui un volume précieux pour l'histoire diplomatique. Son style est clair, naturel, entraînant, courageux, bien français. Nous devons souhaiter que M. Geoffroy de Grandmaison continue ce que son ami Albert de Mun appelait à juste titre de « fécondes études », et qu'après avoir raconté les rapports de la Révolution et de l'Espagne, il couronne son œuvre en nous montrant l'attachant spectacle de la lutte de l'Espagne et de Napoléon. Nul n'est mieux préparé que lui pour mener à bien cette noble entreprise. On l'attend de son labeur et nous le lui demandons.

Comte DEL MIJO.

Dr FUNK. **Histoire de l'Eglise**, traduite de l'allemand par l'abbé HEMMER. Paris, Armand Colin, 1892, tome IIe, in-12 de 490 pages.

Les lecteurs de l'*Université catholique* connaissent déjà, par l'analyse et l'appréciation qui en ont été faites dans cette revue, numéro du 15 février 1892, le premier volume de l'*Histoire de l'Eglise* du docteur Funk, traduite par l'abbé Hemmer. Le second et dernier volume, publié récemment, comprend la fin de la troisième période du moyen âge (1294 à 1517) et les temps modernes. Cette dernière époque est partagée en deux

(1) *L'Ambassade française en Espagne*, p. 109.

périodes, la première commençant à Luther pour finir à la Révolution française, la seconde allant de la Révolution française à nos jours.

Ce second volume est conçu dans le même esprit que le précédent : le lecteur y trouve moins le récit détaillé des faits que leur groupement et que l'exposé fidèle des grands mouvements dans les institutions et les idées. Sous ce rapport, les chapitres consacrés à la Réforme et à l'histoire du rationalisme sont d'un intérêt tout particulier. En outre, dans le livre entier, la franchise et, tout à la fois, la sagesse des appréciations vont de pair avec la précision des renseignements. Il ne s'y manifeste pas de tendance à ériger en règle absolue l'impeccabilité des hommes d'Eglise. On indique les torts qu'ont pu avoir certains papes dans leurs démêlés avec le pouvoir séculier ; on signale le népotisme d'un Sixte IV, ou même les écarts d'un Alexandre VI. C'est ainsi qu'en Allemagne la science catholique entend l'histoire de l'Eglise et des Papes. Pastor et le cardinal Hergenrœther ne l'ont pas traitée d'autre sorte, et ils avaient de bonnes raisons de croire qu'ils entraient dans les vues de Léon XIII. A quoi bon, en effet, jeter le voile sur les imperfections des hommes qui ont joué un rôle important dans l'Eglise ? Que sont les rares défaillances reprochées à quelques Papes à côté des vertus de tous les autres et surtout à côté des services rendus par l'institution de la Papauté à la cause de la civilisation, qu'il s'agisse de guerres ou de politique, de progrès dans les arts ou d'amélioration dans la condition des individus et de la société ? Joseph de Maistre l'a dit : « On ne doit aux Papes que la vérité, et *ils n'ont besoin que de la vérité.* » D'ailleurs, à traiter l'histoire comme l'ont fait les timides, on s'expose à donner aux catholiques des armes qui, aux jours de parade, pourront tromper par leur éclat, mais qui se brisent entre nos mains à l'heure de la lutte.

La tâche du traducteur paraît plus considérable encore dans ce second volume que dans le précédent. Il y a tant de passages qui lui sont personnels, ou de retouches de détail faites au texte allemand, que force sera au lecteur qui voudrait connaître la pensée précise et exclusive de M. Funk sur une question donnée, de recourir à l'original. M. Hemmer a agrandi surtout le cadre des chapitres consacrés à l'Eglise de France et poursuivi l'histoire de cette Eglise jusqu'à la déclaration des cardinaux. Dans la conclusion, il jette un coup d'œil hardi sur

l'avenir réservé au catholicisme en France, et il ose lui souhaiter un mode d'existence semblable à celui qu'on lui fait dans les Etats-Unis : « Le rapide essor du catholicisme dans le nouveau monde, sa surprenante restauration dans la vieille Angleterre disent assez qu'il n'a rien à craindre de l'air vif de la liberté. »

Les indications bibliographiques sont aussi sûres et plus abondantes dans le tome second que dans le premier ; on pourrait à peine, dans leur nombre, signaler quelques lacunes. Il eût été cependant désirable que, sur la question de l'humanisme, on indiquât comme source, et en regard de Burckardt, Pastor, *Histoire des Papes*, tome II du texte allemand, et, sur la question de la sorcellerie, Janssen, *Histoire du peuple allemand*, tome VI du texte original. Des tables chronologiques et un index alphabétique très détaillé terminent l'ouvrage.

O. Jail.

La Papauté, le socialisme et la démocratie, par Anatole Leroy-Beaulieu. Calmann Lévy, Paris, 1892. In-12.

L'encyclique *Rerum novarum* sur la condition des ouvriers a produit dans toutes les classes de la société une émotion profonde. Les économistes et les politiciens l'ont lue et discutée ; la plupart, à quelque parti qu'ils appartinssent, n'ont point hésité à manifester leur admiration devant l'élévation de ses vues et la profondeur de ses enseignements, et M. Anatole Leroy-Beaulieu vient d'y trouver l'inspiration d'un ouvrage qui mérite de fixer l'attention.

Ce qui saisit immédiatement l'esprit, c'est l'existence de la papauté ; sa survivance à tout ce qui paraissait une condition nécessaire de sa durée a quelque chose de merveilleux qui semble jeter un défi aux lois habituelles de l'histoire. Tout est contraste, en effet, entre cette royauté spirituelle, sans support temporel, avec une autorité internationale librement consentie par des millions d'hommes, avec un gouvernement tout hiérarchique, — et les tendances d'une époque où toute puissance repose sur la gueule des canons d'acier, où chaque peuple repousse une influence étrangère, où le pouvoir tend partout à descendre en bas. Que peut-il donc bien rester de commun entre la société ecclésiastique et la société laïque ? Serait-ce par la démocratie et le socialisme que l'une pourrait avoir prise sur

l'autre? au reste, la papauté et l'Eglise peuvent-elles encore exercer une influence sociale?

Telles sont les questions que M. Leroy-Beaulieu s'est posées, et il s'est efforcé d'y répondre avec une loyauté parfaite, sans réticence comme sans respect humain, nous apportant ainsi le précieux témoignage d'un homme qui n'est point encore pleinement un croyant.

Le 19e siècle s'était flatté d'exclure l'Eglise des affaires de ce monde et s'imaginait être arrivé à la confiner dans la nef de ses temples et le sanctuaire de la conscience. Et voilà que la Papauté s'est mise à parler aux hommes de ce qui les passionne et les divise; en face d'elle, elle a rencontré un personnage nouveau, la démocratie, elle a été droit à lui pour l'entretenir de ce qui tient le plus au cœur du peuple, de la question sociale. La chute du pouvoir temporel a eu des conséquences inattendues. « La papauté dépouillée par un roi avec le concours des parlements et la connivence des chancelleries devait être amenée à chercher les peuples par-dessous les trônes et les gouvernements... La brèche de la porte Pia a ouvert au Saint-Siège des perspectives nouvelles. » Rome ne craint plus de sourire à la société moderne et la papauté va au peuple, sans rompre avec son passé, sans se compromettre avec la Révolution. Rien de plus conforme à sa tradition.

Rome a donc parlé. L'Eglise a exposé sa doctrine sociale; la condamnation du socialisme en est le premier article, et dans l'encyclique où il présentait au monde les revendications des ouvriers, Léon XIII a en même temps voulu prendre la défense de la société menacée par les meneurs des classes ouvrières. Les causes du socialisme contemporain sont plus morales que matérielles, ce qui explique parfaitement cette intervention de l'Eglise. La médication religieuse peut seule triompher du mal, mais ne dénaturez point en le tronquant le rôle social de la religion : « Celle-ci n'est pas seulement un frein pour les masses, pour les pauvres au profit des riches, mais un frein pour tous, un frein pour les riches et les puissants au profit des pauvres et des petits ». Le problème social est avant tout un problème religieux : pour réformer la société il faut réformer l'homme, sans cela les mesures législatives et les progrès matériels risquent fort de demeurer stériles; bien plus, l'accroissement des salaires et la diminution des heures de travail « menacent de tourner simplement au profit des cabarets et du comptoir de zinc, au profit des

apéritifs et du petit verre, au détriment de la santé de l'ouvrier, au détriment de sa femme et de ses enfants. » Seul le christianisme peut nous apporter la paix sociale, mais hélas! on sent que l'Eglise se fait peu d'illusions sur le succès de sa mission pacificatrice; aussi cherche-t-elle autour d'elle pour voir s'il n'existerait point quelque moyen de salut autre que le divin spécifique de la religion et de l'Evangile, sachant bien que nous aurons à peine le courage d'en approcher nos lèvres, et que pour ne point lui faire tourner la tête il faut présenter à notre démocratie une potion qui répugne moins à ses sens.

Deux voies sont ouvertes devant nos sociétés : l'une est l'intervention de l'Etat, l'autre est l'association professionnelle. Ces deux voies, Léon XIII les a explorées.

Faut-il demander l'intervention de l'Etat et dans quelles limites ?

En principe, le pape est certainement favorable à cette intervention, mais il se hâte de limiter le droit de l'Etat : cette intervention ne doit s'exercer que là où elle est absolument indispensable, où il n'est aucun autre moyen de parer aux maux de la société. M. Leroy-Beaulieu ne se trouve cependant pas pleinement rassuré : on sait qu'il n'est pas suspect de tendresse pour l'Etat, il trouve le pape trop confiant, et dans des pages très respectueuses et très éloquentes il fait en termes saisissants le portrait de l'Etat moderne, indiquant ainsi la raison de nos défiances de citoyens et de chrétiens. « L'Etat ne s'inspire ni de la foi chrétienne, ni de la loi de Dieu, ni de la justice idéale que vous lui prescrivez comme guides; il ne s'inspire le plus souvent que de l'esprit de parti et des passions du moment. Sa loi, sa règle n'est pas la justice, mais l'intérêt électoral; ... celui que nous voyons à l'œuvre chez nous, en France, est essentiellement partial : issu du gouvernement de parti, il est pour ainsi dire partial par définition... il a en toutes choses deux poids et deux mesures. Il n'a rien d'une Providence terrestre : ni la prévoyance, ni l'équité, ni l'intelligence, ni la sagesse... Il est toujours prêt à empiéter sur le domaine qui n'est pas le sien ; il usurpe en tous sens, il est peu soucieux des droits d'autrui et ne reconnaît guère que ceux qu'il a établis; il prétend seul faire la loi, et il s'imagine volontiers créer le droit. Il se croit tout permis et il se vante de tout s'assujettir. »

Alors même que l'Etat serait plus éclairé et plus équitable, moins tyrannique et moins sectaire, M. Leroy-Beaulieu dou-

terait encore de sa compétence pour réglementer l'usine et l'atelier. L'ingérence de l'Etat ralentit le développement de la richesse nationale, énerve l'initiative privée, réprime au lieu de les stimuler les énergies vivantes. Voyez la bienfaisance publique, « elle semble à grands frais stériliser les champs que fécondait l'initiative privée. »

Au reste, Léon XIII a bien le sentiment du péril que le socialisme d'Etat fait courir à nos sociétés. Il combat énergiquement l'absorption du citoyen par l'Etat et revendique hautement l'autonomie et la liberté de la famille. Il applique les mêmes principes aux associations privées dont il proclame les droits antérieurs à la loi et à l'Etat. « C'est la nature, lisons-nous dans l'encyclique, qui a octroyé à l'homme le droit de former des sociétés privées... et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir. » « Ah, remarque M. Leroy-Beaulieu, comme en pareille matière nos jurisconsultes et nos hommes d'Etat sont en retard sur le Vatican ! Le pape demanderait à la loi de fixer le repos hebdomadaire du dimanche, mais il se garde bien de déterminer la longueur de la journée « normale » ou « maximale », et sur la question du salaire il se contente de remémorer les règles de la justice. »

Ce n'est donc pas à la panacée à la mode, l'intervention de l'Etat, que Léon XIII demande le remède aux maux du corps social, — l'association des sociétés privées, les unions et les corporations constituent le seul véritable mode de guérison. L'association est le levier qui peut soulever le monde, mais ce remède est d'une telle énergie, qu'il tue les sociétés au lieu de les guérir s'il est mal appliqué. Le pape n'attend donc rien de bon des associations ouvrières, si elles ne font pas une place à Dieu et à l'esprit chrétien ; les syndicats ouvriers le démontrent tous les jours.

M. Leroy-Beaulieu réclame énergiquement une loi sur la liberté d'association. Rien pour l'avenir de la France ne vaudrait pareille réforme ; mais il faudrait que ce fût une loi de vraie liberté, d'un esprit large et libéral. Pouvons-nous l'espérer ? Le demander semble se moquer. La liberté qu'offrent nos gouvernants dans d'hypocrites projets de loi est toujours une liberté boiteuse et menteuse, qui réserve toutes les mesures de défense, toutes les sévérités de la loi, toutes les rigueurs du fisc pour les associations dont l'objet est le soin des pauvres, l'entretien des vieillards, l'éducation des orphelins, la garde des malades. « Les

hommes qui enseignent la haine et qui préconisent l'emploi de la force auront le champ libre; ceux qui prêchent l'amour et qui recommandent l'union et la fraternité auront les pieds et les poings liés ». En vérité, quelle manière rassurante d'entendre la liberté et quel danger pour la paix sociale !

Sur la place publique l'Etat doit maintenir rigoureusement l'ordre, mais la paix des âmes et des cœurs ne peut venir que d'en haut : le monde viendra-t-il la demander à l'Eglise ? L'inquiète démocratie moderne se résoudra-t-elle à conclure avec la papauté un pacte d'alliance ? Il est permis d'en douter, car il lui faudrait se plier à une discipline contre laquelle ses instincts se révoltent, et s'incliner devant une doctrine contre laquelle protestent ses appétits et ses convoitises. Aussi M. Leroy-Beaulieu ne cache point les inquiétudes que lui inspire l'avenir ; il ne veut point cependant désespérer tout à fait : « Au milieu des ombres qui s'épaississent sur nos têtes, continuons à répéter : *Adveniat regnum tuum*, alors même que l'aveuglement des hommes, que les exigences irréalisables des foules et les éruptions violentes de l'antique égoïsme nous feraient douter tout bas que notre planète puisse jamais le voir, ce royaume de Dieu. »

Peut-être accusera-t-on M. Leroy-Beaulieu d'avoir trop cherché à attirer à lui l'encyclique *Rerum novarum* et d'en avoir légèrement forcé l'interprétation dans le sens de ses idées. Son ouvrage n'en reste pas moins excellent, rempli de pages éloquentes, écrit avec une haute élévation d'idées. Il a déjà été très lu ; il mérite de l'être encore davantage.

Auguste Rivet.

Les Dialectes doriens, Phonétique et Morphologie, par Emile Boisacq, docteur en philosophie et lettres, in-12 de XII-220 pages. Paris, Ernest Thorin.

Une étude sur les dialectes doriens offre de très grandes difficultés. D'abord, qu'est-ce que le dialecte dorien, et quels en sont les caractères distinctifs ? Ensuite, quelle est sa topographie ? Où faut-il la placer dans cette foule de populations qui se partageaient le sol de la Grèce ? Enfin, dans les diverses ramifications de ce dialecte il y a des divergences nombreuses. Où sont les points de contact qui permettent de les réunir dans

un seul groupe? Ce sont là de grosses difficultés, et les grammairiens ne sont pas près de s'entendre.

L'auteur essaye de les résoudre dans un chapitre préliminaire. Après avoir énuméré les divers essais de classification, il s'arrête à celle de Schrader en la modifiant un peu, et renferme les dialectes grecs sous la dénomination d'Œolo-Dorica, et d'Iono-Attica. Dans l'état actuel de la science, c'est ce qu'on peut dire de plus précis et de plus net. On a divisé le dorisme en dorien septentrional, en dorien central (éolien, ocrien, éléen) et dorien méridional (Péloponèse). Cette étude ne porte que sur le dorien méridional.

L'ouvrage se divise en deux parties, la phonétique et la morphologie. C'est la division adoptée par les grammairiens de la nouvelle école, et il faut avouer qu'elle répond parfaitement à la nature du sujet. L'auteur a traité avec beaucoup de soin et d'érudition les chapitres de la phonétique. C'est là que se trouvent exposées les lois du langage, et, en définitive, la plupart des problèmes que renferme l'étude de la déclinaison et de la conjugaison se résolvent par les principes qui reposent sur ces lois. Les hommes spéciaux trouveront un grand intérêt à parcourir ces pages où se trouve l'histoire complète et approfondie des voyelles et des consonnes dans les pays doriens. C'est une nomenclature sèche et aride, mais fort instructive. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons sous les yeux les diverses formes de l'α primitif; *a* correspond à l'ε ionien, ex. Ἄρταμις (ion. Ἄρτεμις), ἱαρός (att. ἱερός), ἅτερος (= ἕτερος). Il correspond à l'ο ionien; Γέικατι ou Βείκατι (attic. εἴκοσι). Tous ces faits sont justifiés par de nombreux exemples tirés des inscriptions de Laconie, de Phlionte, de Sicyone, de Mégare, de Rhodes, d'Héraclée, de Délos, et bon nombre d'autres pays. C'est là un spécimen de la méthode de l'auteur. Il suffit à faire comprendre quelle variété de connaissances et quelle profondeur de recherche suppose un pareil travail.

La morphologie comprend l'étude de la déclinaison et de la conjugaison. C'est aussi l'ordre de la grammaire comparée qui domine dans cette partie. L'ancienne division en trois déclinaisons a été éliminée. Il n'y a plus que la distinction par les thèmes. D'abord les thèmes à voyelles, puis les thèmes à consonnes donnent lieu à une classification plus logique. En tête de chaque section est placé un tableau de la déclinaison, de manière qu'on peut avec facilité en suivre le développement.

Une très riche collection de documents vient justifier toutes ces forme dialectales.

Dans une excellente conclusion, l'auteur résume les traits qui caractérisent le dorisme. Parmi ces traits, les uns lui sont communs avec le dialecte éolien; par exemple, certaines contractions, celles de ᾱο et de ᾱω en ᾱ, de εε et de οο en η, ω, la spirante labiale conservée et figurée dans un grand nombre de cas. D'autres conviennent aux doriens et aux pseudo-doriens. Quelques-uns sont propres au dorisme restreint, par exemple la désinence de la 1re personne du pluriel de l'actif, les désinences du futur actif dans la flexion du futur passif. L'auteur termine par un examen détaillé de chacun des idiomes qui rentrent dans le groupe du dorisme proprement dit. Il assigne les caractères spéciaux des dialectes de la Laconie, d'Héraclée, de la Messénie, de l'Argolide, de Corinthe, de Mégare et de quelques îles de la mer Egée.

En somme c'est un excellent résumé des travaux antérieurs sur cette partie si difficile de la grammaire. L'auteur a enrichi le sujet par ses recherches personnelles, et a jeté un peu de lumière sur quelques points restés jusqu'ici dans l'ombre et passablement obscurs.

Ph. Gonnet.

Le Cœur. Poésies de 1886-1892, par Charles Fuster. Portrait à l'héliogravure. In-18, 235 pp. Prix : 4 francs.

Si M. Ed. Trogan, dans la *Revue générale*, veut absolument que M. Ch. Fuster soit « un de nos jeunes... un de ceux qui jalonnent de belles œuvres la route où passeront les hommes de demain », j'y consens ; mais il me semblerait plutôt qu'un volume tel que *le Cœur* indique un homme en possession de tous ses moyens et qui a longuement mûri son œuvre.

M. Fuster a, du reste, comme il le dit lui-même, « mis dans ce livre six ans de sa vie d'homme et son plus sérieux effort d'artiste ». Il m'en voudrait pourtant, si je disais que ses quelque deux cents pièces ont toutes jailli de la même inspiration. Assurément le livre est écrit avec une entière sincérité ; on la souhaiterait même moins grande dans *la Mort*, *malgré la Vie*, et l'on se prend parfois à désirer que le poète s'en soit tenu au programme qu'il se trace p. 28 : *pas de mots*.

Mais la facilité que possède M. Fuster pour écrire les vers

l'abuse quelquefois, et certaines conjonctions parasites déparent fort quelques-uns de ses meilleurs morceaux. La meilleure preuve en est dans *Jour de gel*, cette pièce qui montre plus que de la facilité et où je cueille ce ver exquis :

Il neigeait. Sur nos cœurs il n'a jamais neigé.

Que dire aussi des pièces telles que *l'Ame du petit*, *Seul*, *Rêve de génie*, *Justice aux dieux*, *aux Futurs Amis*, sinon que le volume ne se fût pas ressenti de leur suppressi' n ? Et encore de vers comme ceux-ci :

Ceux que nul ne console et que rien n'émerveille,
Et qui n'ont pas de Paradis.

M. Fuster devait avoir conscience de ces taches qui déparent fort son recueil, quand il s'écriait :

Je ne laisserai rien qu'une grossière ébauche.

Heureusement que les pièces comme *Septembre*, *Rencontre*, *Larmes dans la nuit*, *Automne*, *Bonheur*, *Eux et nous* abondent aussi dans le volume et on me permettra de citer quelques strophes de cette dernière :

« Dieu le veut ! » criaient les blessés
En mordant le sable qui brûle.
Nous, éternellement lassés
Devant l'éternel crépuscule,
« A quoi bon vouloir ? » disons-nous,
— Infirmes qui nous croyons doux !

Et là-bas, dans les temps sublimes,
Méprisant l'horreur des abîmes,
Bravant les flots, domptant les cimes,
Subjuguant le fer et le feu,
Montant plus haut que tous leurs crimes,
Nos pères criaient : « Dieu le veut ! »

Ne sont-ce pas vraiment là de nobles sentiments exprimés en un beau style ?

Il est encore une source d'inspiration, et non des moindres, dans le volume de Ch. Fuster : je veux dire la nature et le sol natal. Nous retrouvons quelques-unes des notes attendries des *Poèmes rustiques* par Fr. Fabié dans : *Amour du pays natal*,



Dans mon pays, *Clochettes dans Paris*, *Maison ancienne*, *Hiver dans la montagne*, *Petite Ville*.

Que M. Fuster se défie de sa facilité, elle pourrait lui jouer de mauvais tours ; qu'il se défie aussi de certaines inspirations qui ne peuvent que troubler un vrai poète, et alors il nous sera donné de pouvoir admirer de nombreuses pièces semblables à ce sonnet : *le Choix*, la perle du recueil, et par lequel je veux terminer.

Pour vivre, il faut choisir : fuir les mauvais chemins.
Si mon conseil t'arrive et si ma voix te touche,
Arrête avant l'instant où le soleil se couche :
Epargne-toi l'horreur des cruels lendemains.

Ne cherche pas le rêve : il navre les humains ;
Ne cherche pas la joie : elle est trompeuse et louche ;
Ne cherche pas l'amour : il vous flétrit la bouche ;
Ne cherche pas la gloire : elle vous mord les mains,

Ne cherche pas l'ivresse : aux hontes de l'orgie
Survivrait, en râlant, ton reste d'énergie ;
Mais, si tu sais comment le chercher, cherche Dieu.

Lorsque l'âme en jaillit et que la chair en tombe,
Il est une grandeur à se brûler au feu,
Et c'est pour trouver Dieu qu'on traverse la tombe.

Hugues VAGANAY.

Dictionnaire grec-français, par Emile PESSONNEAUX, ancien professeur au lycée Henri IV. Grand in-8 de VI-1604 p. Eugène Belin, libraire-éditeur, Paris.

Ce dictionnaire se recommande par des améliorations importantes. D'abord, les textes ont été revus et remaniés avec beaucoup de soin. C'était là une opération des plus délicates. Les spécialistes savent combien de leçons douteuses et incorrectes déforment les œuvres que nous a léguées l'antiquité. Toute la littérature classique est en voie de se renouveler. Les vieux dictionnaires, fruit d'une longue patience et pleins de mérite, ne suffisent plus, quelques trésors d'érudition qu'ils renferment. Leurs colonnes ne s'ouvrent que trop souvent à des formes d'une grécité équivoque.

Il n'en est pas ainsi du dictionnaire de M. Pessonneaux. On peut l'offrir à la jeunesse comme un guide sûr et autorisé. C'est

dans les éditions les plus récentes et les plus soignées qu'il a cherché ses documents. Aussi la correction ne laisse-t-elle rien à désirer, et l'on peut accepter de confiance les résultats d'une activité infatigable, et toujours dirigée par le goût. Il a été aidé aussi dans cette tâche par ses connaissances en philologie. Depuis une vingtaine d'années, le champ des études classiques a été labouré et remué dans tous les sens. On a fait des découvertes nombreuses. Il faut être très attentif à ce mouvement intellectuel pour ne pas rester en arrière. M. Pessonneaux paraît avoir suivi ce progrès de la philologie, et le livre qu'il donne au public en a subi la salutaire influence.

C'est surtout aux élèves de l'enseignement secondaire qu'il est destiné. C'est avant tout un livre de classe. Si on se plaçait à un autre point de vue, on éprouverait peut-être quelque déception. Ainsi on ne trouvera point les termes exclusivement propres à une certaine catégorie d'ouvrages, les lexicographes par exemple et les glossaires. Si on veut donc aborder l'étude de Suidas, d'Hesychius, de Pollux, il sera d'un secours insuffisant. L'auteur en avertit dans la préface. Il le déclare avec loyauté et franchise, son but est de venir en aide à la jeunesse studieuse. Mais ce n'est point là un défaut. L'auteur, en se bornant aux œuvres classiques, a pu creuser le terrain avec plus de profondeur et s'étendre davantage dans les détails. La richesse des renseignements, la sûreté des informations, en font un instrument de travail des plus utiles. Il y a tel article qui, à lui seul, renferme une histoire complète d'un mot. Nous renvoyons le lecteur au mot λόγος avec ses dix acceptions différentes, et à τέλος qui n'a pas moins de vingt significations.

Quoique le but premier de l'auteur soit de venir en aide aux jeunes hellénisants, il sera consulté avec fruit par les candidats à la licence et à l'agrégation. Les spécialistes eux-mêmes y retrouveront de nombreux matériaux condensés sous une forme brève et agréable. Ils aimeront à saisir d'un regard d'ensemble cette foule de notions éparpillées dans une masse d'ouvrages, exposées ici avec clarté, méthode et précision. Ce sont là les qualités qui distinguent cet ouvrage.

Il fallait une grande expérience et un long usage des auteurs pour saisir ces nuances si variées qui donnent à l'expression grecque tant de charme et une si gracieuse élégance, mais qui souvent hérissent de difficultés l'interprétation des anciens. L'auteur les a bien démêlées, et grâce à l'excellence de la mé-

thode, nous ne perdons jamais le lien qui rattache à l'idée première les significations même les plus éloignées, et pour nous permettre une petite comparaison, si la route est souvent longue et s'égare dans des sinuosités complexes, c'est toujours avec facilité et agrément que le voyage s'accomplit.

Rien n'est curieux comme le développement des diverses significations d'un mot. Chaque mot a une vie qui lui est propre. En vertu de cette vie, il a une végétation qui ne ressemble pas mal à la végétation des plantes. Quelquefois la simple logique des idées aide à l'épanouissement de cette vie qui est inhérente à l'expression. Le mot αἰών signifie proprement la durée, mais sans aucune détermination. Quand la notion de durée au sein des écoles philosophiques eut acquis plus de clarté et de précision, le mot lui-même reçut une extension plus grande. La notion d'éternité vint s'ajouter à celle de durée. La vie humaine étant considérée comme un tout fut désignée aussi par αἰών. De même les générations à venir, la postérité peut s'assimiler à une série qui se perpétue; de là une nouvelle acquisition faite par αἰών. Mais plus souvent aussi l'histoire, en faisant naître des habitudes nouvelles et en élargissant le cercle des idées, a ouvert de nouvelles routes et multiplié les significations d'un mot. Ὥρα, par exemple, désigne d'abord un espace de temps déterminé et une saison de l'année : c'est l'usage homérique. Plus tard, les significations sont devenues plus nombreuses, et à la période classique il répond à notre français *heure*. Il est clair que ce fait n'a pu se produire qu'avec les progrès des études astronomiques. Cette vie des mots on la trouvera représentée avec une très grande vérité dans ce dictionnaire. L'auteur en distingue nettement les diverses ramifications. En tête de chaque article est énoncée la signification principale et originelle. Puis se distribuent les acceptions dérivées, dans un ordre rationnel que des numéros aident à suivre avec facilité.

Une langue ne s'apprend bien que par la pratique et la lecture des auteurs. En multipliant les exemples, en les traduisant avec une fidélité scrupuleuse, et surtout en les choisissant avec soin, on peut jusqu'à un certain point suppléer à la lecture. M. Pessonneaux a apporté une attention minutieuse à cette partie de son œuvre. Il a corroboré ses assertions par des exemples très nombreux. Ces exemples, comme il le dit dans la préface, n'ont pas été empruntés à d'autres dictionnaires, mais choisis dans des index, vérifiés dans le texte même de l'auteur

d'où ils sont tirés. En outre, rien n'a été négligé pour que la traduction fût irréprochable. Toutes les fois que le sens prêtait à la discussion, l'auteur a consulté les meilleurs commentaires et les traductions les plus estimées, et puis il a remanié lui-même ces divers commentaires, et par là il est arrivé à l'élégance et à la fidélité.

Ce dictionnaire réalise donc un véritable progrès sur les précédents. Sans vouloir déprécier les travaux si estimables de Planche, d'Alexandre, de Chassang, on peut affirmer qu'il leur est supérieur et qu'il rendra de plus grands services à tous ceux qui veulent se rendre familiers les chefs-d'œuvre de la littérature hellénique.

Ph. GONNET.

La Nouvelle Théorie de la suggestion destinée à expliquer l'hypnotisme, par le R. P. Jean-Joseph FRANCO. Traduit par Aug. ONCLAIR, prêtre. In-12 de VII-130 p. Paris, Téqui, libraire-éditeur, rue de Rennes, 85.

Ce livre est clair, d'une logique serrée et vigoureuse, d'une lecture facile et agréable. Il a pour objet d'étudier et de combattre une doctrine qui jouit d'une assez grande popularité et qui intéresse au plus haut point la morale publique. Il s'agit de l'hypnotisme et des faits mystérieux qui s'y rattachent. C'est en particulier la suggestion, invoquée par l'école de Nancy pour expliquer le sommeil hypnotique et ses divers phénomènes, qui est en cause dans cet ouvrage.

L'auteur commence d'abord par exposer le système et son origine. Puis il le réfute en se plaçant sur le terrain de ses adversaires, sur le terrain de l'expérience physiologique. Il profite habilemeut des aveux des partisans de la théorie suggestioniste, et, d'une part, il montre que la suggestion n'explique ni le sommeil où tombe le sujet ni les faits qui suivent le sommeil hypnotique ; d'autre part, il oppose leurs principes les uns aux autres et en dégage des contradictions évidentes.

Nous donnons ici la conclusion, qui est surtout le point capital de la discussion : « Les phénomènes hypnotiques peuvent être partagés, pour le moins, en deux classes. Il y a ceux qui sont contraires aux lois connues de la nature, dans leur nature intrinsèque ou dans leur substance, et ceux qui sont contraires à ces mêmes lois, uniquement dans la façon dont ils se pro-

duisent. Les premiers, nous les croyons causés par des forces préternaturelles ou diaboliques. Nous n'oserions en dire autant des seconds. Aussi laissons-nous la chose dans le doute, et les déclarons-nous suspects d'avoir une origine qui n'est pas naturelle » (1).

Le père Franco jouit dans le monde savant d'une réputation méritée. C'est un des rédacteurs les plus en vue de la *Civiltà cattolica*. C'est le défenseur attitré de la saine doctrine contre les erreurs qui se cachent sous les théories nouvelles du magnétisme, du spiritisme ou de l'hypnotisme. Ces théories lui sont très familières, et, ce qui lui donne un avantage marqué, il connaît à fond les ouvrages des spécialistes. Il a, en outre, ce ton de sage modération qui est le caractère de la science vraie et profonde. Il rend hommage à la loyauté et à l'érudition de ses adversaires, et reconnaît ce qu'il y a de plausible dans leurs opinions, ce qu'il peut y avoir de naturel dans les faits étonnants qu'ils racontent. Mais il prend sa revanche contre l'erreur. Il se montre alors implacable. Ce n'est pas lui qu'on accusera de diminuer la vérité et d'endormir les consciences. Il manie l'ironie avec une merveilleuse finesse, et quand il a renversé l'ennemi à terre, il achève sa victoire en nous égayant sur son compte. Il paraît aussi être versé dans l'étude de saint Thomas. Ses arguments empruntent à la philosophie du saint docteur une puissance singulière. C'est un ouvrage à répandre dans le public. Le traducteur, en entreprenant cette tâche, a rendu un véritable service à la cause religieuse.

AGNOSTOS.

Les Syrtes, par Jean MORÉAS. Nouvelle édition (L. Vanier, édit.).

Choisissez, dans ce qu'on est convenu d'appeler le grand public, un sujet de culture moyenne, fervent admirateur de MM. Loti, Theuriet et Léon de Tinseau, et jetez négligemment dans la conversation, entre deux propos sur le dernier supplément illustré du *Figaro*, le nom de M. Jean Moréas. Neuf fois sur dix, votre interlocuteur, avec le sourire d'un homme bien informé, vous gratifiera de cette interruption : « Moréas?... Ah! oui, le poète décadent..... » Et vous aurez beau protester qu'un tel adjectif sied mal à M. Moréas, naguère grand pontife de

(1) P. 120.

la chapelle symboliste, maintenant musagète de l'*Ecole romane*, arguer que M. Sully-Prudhomme lui-même serait à peine plus offensé de cette désignation, ajouter qu'au demeurant, depuis les temps très anciens d'Adoré Floupette et d'Anatole Baju (vers 1885, si nous en croyons les conjectures de nos meilleurs mythographes), personne en France ne songe à s'intituler décadent, vous y perdrez votre logique. Le public, épris des classifications simplistes, aime à coller des étiquettes sur des noms propres : usage renouvelé, comme on voit, de l'épopée classique. M. Moréas porte l'étiquette : décadent; toutes les préfaces du monde n'y changeront rien.

Celle qui précède la nouvelle édition des *Syrtes* est pourtant aussi nette que possible. Comme Wagner, après sa *Tétralogie*, professait une indifférence dédaigneuse à l'endroit du *Vaisseau-Fantôme*, M. Moréas, depuis le *Pèlerin passionné*, montre quelque ingratitude pour les deux recueils qui l'ont consacré poète lyrique. Il a « peu d'amitié, aujourd'hui, nous dit-il, non seulement pour cet essai de sa jeunesse, mais même pour un autre de ses ouvrages plus accompli, les *Cantilènes* ». Certes, c'est bien d'avoir écrit le *Pèlerin passionné;* mais je sais des juges experts, M. Laurent Taillade, par exemple, qui persistent à tenir les *Cantilènes* pour le chef-d'œuvre de M. Moréas. M. Charles Maurras, le subtil et brillant critique de l'*Ecole romane*, dût-il me traiter de « barbare », je confesse que je ne saurais penser autrement. Oserai-je insinuer que les *Syrtes* ne ressemblent guère à un essai de jeunesse ? Une prestigieuse maîtrise de facture s'y révèle déjà, et quelque chose de ce sens exquis des rythmes, de cette grâce musicale et souple qui prêtent un charme singulier aux moindres pièces des *Cantilènes*. Le sonnet bien connu :

> « Et j'irai le long de la mer éternelle... »

est comme esquissé dans ces strophes :

> « O mer immense, mer aux rumeurs monotones,
> Tu berças doucement mes rêves printaniers;
> O mer immense, mer perfide aux mariniers,
> Sois clémente aux douleurs sages de mes automnes.
>
> « Vague qui viens avec des murmures câlins
> Te coucher sur la dune où pousse l'herbe amère,
> Berce, berce mon cœur comme un enfant sa mère,
> Fais-le repu d'azur et d'effluves salins.



« Loin des villes, je veux sur les falaises mornes
Secouer les torpeurs de mes obsessions.
— Et mes pensers, pareils aux calmes alcyons,
Monteront à travers l'immensité sans bornes. »

N'est-ce point là du meilleur Baudelaire ? Et ce sonnet impair, merveille de langueur frêle et de grâce, ne dirait-on point quelque air de flûte suranné en mineur, par « Pauvre Léliau », dans le jardin délicieusement suranné des *Fêtes galantes?*

Les roses jaunes ceignent les troncs
Des grands platanes, dans le jardin
Où c'est comme un tintement soudain
D'eau qui s'égoutte en les bassins ronds.

Nul battement d'ailes, au matin;
Au soir, nul souffle couchant les fronts
Des lis pâlis, et des liserons
Pâlis au clair de lune incertain.

Et dans ce calme où la fraîcheur tombe
C'est comme un apaisement de tombe,
Comme une mort qui lente viendrait.

Sceller nos yeux de sa main clémente,
Dans ce calme où rien ne se lamente
Ou par l'espace ou par la forêt.

Baudelaire et M. Paul Verlaine, voilà en effet les deux maîtres de qui procède directement le poète des *Syrtes*. C'est à leur influence sans doute qu'il faut attribuer la teinte de sensualité factice — si étrangère au genre de talent de M. Moréas — qui gâte deux ou trois passages de son recueil.

Telles quelles, les *Syrtes*, nonobstant le dédain de leur auteur, ont beaucoup mieux qu'une valeur documentaire. La recherche curieuse d'effets nouveaux et le souci constant de la pureté de forme qui s'y décèlent à chaque page, les imposent à tous ceux qu'intéresse l'art si méconnu, si attirant et si complexe de la poésie contemporaine.

CALAMUS.

Les Archives de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et au Saint Cœur de Marie, tirées des œuvres de sainte Mechtilde, de sainte Gertrude, du V. P. Eudes et de la bienheureuse Marguerite-Marie, par le R. P. GANGER, missionnaire de Notre-Dame de la Délivrande. T. I. Ligugé, imprimerie Saint-Martin. 1 vol. in-12 de cci-614 pp. 1892.

Il est des livres dont l'intérêt est si grand et l'opportunité si évidente, que le lecteur se demande pourquoi ils n'ont pas paru plus tôt. Tel est l'ouvrage du R. P. Granger, que nous sommes heureux de recommander, et qui sera le bienvenu auprès de toutes les âmes dévotes aux saints cœurs de Jésus et de Marie. Le pieux missionnaire s'est proposé, non pas d'expliquer avec méthode la théologie du sacré cœur de Jésus et du cœur très pur de Marie, mais de nous faire connaître ce qui en a été dit par des âmes privilégiées, favorisées de révélations divines ou prévenues de grâces spéciales.

Le premier volume — le seul qui ait encore paru — renferme les nombreux fragments des ouvrages de sainte Mechtilde et de sainte Gertrude, qui sont relatifs à ce double sujet. A vrai dire, les œuvres de ces deux admirables religieuses étaient connues depuis longtemps, et les savants bénédictins de Solesmes en avaient donné des éditions savantes et soignées. Mais ces éditions n'avaient pas obtenu le large succès qu'elles méritaient. Il y a tant d'âmes pieuses qui s'effraient à la vue d'un ouvrage considérable, surtout s'il est publié avec un certain appareil scientifique. Elles aimeront l'œuvre du P. Granger, qui est d'une apparence plus modeste, d'un prix plus accessible, et qui est uniquement destiné à mieux faire connaître le cœur de Jésus etcelui de son auguste Mère.

Avouons-le en toute sincérité, ce travail a été pour nous une vraie révélation. Nous avons eu entre les mains bien des traités qui faisaient l'histoire de la dévotion au Sacré Cœur, et qui naturellement citaient les deux saintes bénédictines comme ayant été initiées à cette dévotion dès le treizième siècle. Mais nous ne savions pas tout ce qu'elles en avaient dit et dans quel détail elles l'avaient fait connaître.

La publication du P. Granger nous montre que dès le moyen âge les cœurs de Jésus et de Marie étaient connus, aimés, vénérés dans les monastères bénédictins. Seulement le culte dont ils étaient l'objet n'était pas public, et il n'avait pas franchi l'enceinte de ces maisons religieuses. Voici une remarque très juste

que l'auteur fait à propos de sainte Mechtilde, et qui peut s'appliquer aussi à sainte Gertrude: « Mechtilde n'a pas reçu pour mission de conquérir les âmes au Sacré Cœur, mais seulement d'éclairer celles à qui il avait daigné se faire connaître. De même que les prophètes de l'ancienne loi n'étaient envoyés qu'au peuple d'Israël, ainsi la vierge d'Hefta n'est envoyée qu'aux privilégiés du Sacré Cœur. La dévotion à ce Cœur adorable devait rester, trois siècles encore, la récompense des parfaits. Le titre même du livre et la qualité de la grâce dont il expose les merveilles, indiquent cette restriction. C'est le *Livre de la grâce spéciale.* Le livre de la grâce universelle ne devait paraître qu'au dix-septième siècle, inspiré encore par le Sacré Cœur, et écrit par la main timide de la bienheureuse Marguerite-Marie. »

Le pieux éditeur ne s'est pas contenté de publier ces fragments des deux écrivains mystiques en les traduisant, en les disposant avec méthode et en les rattachant entre eux par des récits et des considérations. Il les a fait précéder d'une longue introduction, où il prend le nom trop modeste de « compilateur ». Cette introduction dénote beaucoup de lecture chez le P. Granger, et elle renferme beaucoup de doctrine, en même temps que des citations précieuses du P. de Galliffet et des écrivains ascétiques plus récents. Nous aurions voulu cependant que l'auteur éclairât d'une lumière plus vive certaines questions particulièrement difficiles. Nous lui signalerons plus spécialement celle qui concerne le cœur considéré comme organe de l'amour. Mais, à tout prendre, cette introduction, si elle ne satisfait pas complètement les théologiens, sera lue avec profit par les âmes pieuses auxquelles elle est destinée.

La lecture de l'ouvrage, en nourrissant la dévotion aux saints cœurs de Jésus et de Marie, aura encore un autre effet, bien moins important sans doute, mais encore très appréciable : il fera connaitre deux saintes dont on a retenu le nom, mais dont on ignore la vie admirable et les sublimes vertus. C'est d'abord Mechtilde, qui, à l'âge de sept ans, menée en visite dans un monastère, ne voulut plus en sortir, malgré les menaces et les caresses de ses parents. Placée à la tête de l'école du monastère, elle instruisit ses élèves dans une science vraiment divine, et eut le grand honneur d'élever sainte Gertrude elle-même. Elle écrivit aussi le *Livre de la grâce divine*, qui suffit à lui assurer la reconnaissance et l'admiration de toutes les âmes pieuses. C'est aussi Gertrude, surnommée la Grande, pour la distinguer de

toutes les bénédictines qui ont porté le même nom, et qui est plus connue encore que son éminente maîtresse. Car les *Insinuations de la divine piété* ont été plus lues que le *Livre de la grâce spéciale*. Mais il faut lire les deux traités. Il faut voir ce que Mechtilde et Gertrude nous racontent du Sacré Cœur, et goûter l'onction que recèlent leurs écrits. Elles ont étudié les belles-lettres, et le lecteur ne tarde pas à s'en apercevoir. Elles écrivent dans un latin bien supérieur à celui qu'emploient les auteurs scolastiques; langue qui ne ressemble guère à celle de Cicéron, mais qui rappelle celle de l'*Imitation*, et qui est un instrument merveilleux pour l'expression des idées ascétiques. Enfin, il ne faut pas fermer leurs livres sans remercier Dieu d'avoir révélé son amour par la plume de ces sublimes interprètes, en attendant qu'il complétât ses révélations par la bouche de l'humble visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie.

A. LEPITRE.

Theologischer Jahresbericht, herausgegeben von R.-A. LIPSIUS. Elfter Band, enthaltend die Litteratur des Jahres, 1891; in-8 de 658 pages. Braunschweig, A. Schwetschke, 1892. Prix : **15 fr.**

Le onzième *Rapport annuel sur les sciences théologiques* vient de paraître ; il contient toutes ou presque toutes les publications, livres, dissertations ou articles de revues, ayant trait à la théologie, qui ont vu le jour en 1891. Elles sont aussi nombreuses que jamais. Comme précédemment, ce *Rapport* a été divisé en quatre parties, qui peuvent être achetées séparément. I. *Exégèse* (132 p.). II. *Théologie historique* (208 p.). III. *Théologie systématique* (108 p.). IV. *Théologie pratique et art ecclésiastique* (208 p.). Une table des matières par ordre alphabétique des noms d'auteurs facilite les recherches.

Rien n'ayant été modifié cette année à ce *Rapport*, nous n'insisterons pas; nous avons déjà dit plusieurs fois quel était l'esprit qui animait cette publication et les grands services qu'elle pouvait rendre à tous ceux qui s'occupent d'études théologiques. Nous souhaiterons seulement que la mort du directeur, M. R.-A. Lipsius, n'en arrête pas la publication.

E. JACQUIER.

Missale Romanum ex decreto SS. Concilii Tridentini restitutum, etc. 1 vol. de XLIV-930. Tournai, société de Saint-Jean-l'Evangéliste. 1892. Prix : 20 fr. sur papier de Chine ; 26 fr. sur papier extra.

Il est difficile de louer comme elles le méritent, les superbes publications qui sortent des presses de la société de Saint-Jean-l'Evangéliste. Les intelligents directeurs de cette société ont pris place parmi les grands éditeurs liturgiques, et nul ne fait plus beau à des prix plus modiques.

Le nouveau missel in-quarto se recommande à plus d'un titre. C'est d'abord par le luxe et la commodité de l'impression. Rien n'est plus beau que les caractères employés, et en même temps rien n'est plus facile à lire. Nous n'avons pas affaire ici à des lettres ornées et originales, mais qui fatiguent bien vite la vue. Les éditeurs se sont souvenus qu'avant tout il faut rechercher l'utilité des prêtres qui doivent s'en servir.

Il faut louer aussi ces superbes gravures qui l'illustrent. Rien de plus religieux que les christs et les vierges, avec leur pieuse et naïve attitude, comme nous l'avons déjà admirée dans les vieux manuscrits ou les anciens vitraux. Il y a de grandes images pour les fêtes les plus importantes. Il y en a aussi de plus petites, qui n'occupent guère qu'un quart de la page, et qui sont d'un charme inimitable. Les têtes de page, les culs-de-lampe, les lettrines ont été aussi dessinés et exécutés avec le plus grand soin.

Ajoutons que l'on trouve dans ce missel les offices récemment concédés par Sa Sainteté : dans le supplément, nous avons remarqué la messe de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes. Disons enfin qu'il porte l'Approbation de la congrégation des Rites. Tant de mérites réunis décideront beaucoup de prêtres à acheter sans hésiter une publication qui se recommande aussi bien par sa beauté que par le prix auquel elle est offerte.

A. L.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon



SAINT FRANÇOIS DE SALES

ET LA

NOUVELLE ÉDITION DE SES ŒUVRES (1)

Dans la bulle où le souverain Pontife confère le titre de docteur à saint François de Sales, il énumère les raisons qui justifient cette nouvelle gloire dont l'Eglise fait rayonner le front du saint évêque. Cette énumération, qui n'a d'autre visée que la démonstration d'une thèse, résume admirablement les mérites de notre saint. C'est un panégyrique complet et d'autant plus convaincant que la modération et la mesure qui donnent tant de prix aux actes pontificaux y brillent de tout leur éclat et en inspirent les pensées et les expressions. Théologien, controversiste, orateur, habile directeur des âmes, fondateur d'une congrégation qui a servi de modèle à la plupart des communautés enseignantes, il nous apparaît comme la figure la plus rayonnante dans ces derniers siècles, et se rattache à cette glorieuse pléiade de saints docteurs qui ont paru dans l'Eglise comme des phares lumineux. Il donne la main à saint Bernard et à saint Anselme et occupe sa place à côté de saint Chrysostome, de saint Basile et de saint Grégoire.

(1) Publiée sur l'invitation de Mgr Isoard, évêque d'Annecy, par les soins des Religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy.

En outre, il a marqué son passage dans la littérature française, et c'est peut-être le plus grand nom de cette période de transition qui, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, sans se dégager encore de l'exubérante fécondité du XVIe siècle, prépare l'âge d'or de notre littérature, où la grandeur ne dépasse jamais la mesure, où la discipline s'unit à une sage liberté, et le bon sens règle et féconde l'imagination. Une nouvelle édition de ses œuvres s'imprime à Annecy sous l'inspiration de Mgr Isoard. C'est une excellente occasion pour mettre en relief les brillantes qualités de son génie et retracer le rôle qu'il a joué dans l'Eglise. Nous ferons ensuite connaître l'importance et les mérites de la nouvelle édition.

I

Saint François de Sales est bien connu comme directeur des âmes. Qui n'a pas lu l'*Introduction à la vie dévote ?* On sait qu'il excelle à représenter la dévotion sous les plus riantes couleurs, qu'il en adoucit les rudes austérités. Il aplanit les routes de la vertu et couvre les épines de fleurs. Il la fait aimer et suscite dans le cœur de saints et ardents désirs pour embrasser la croix et en retracer en nous l'image vénérable.

« Les Immortels, dit le vieux poète Hésiode, ont placé devant la vertu la sueur. Le sentier est long et raide, âpre au début. Mais quand on est arrivé au sommet, elle est facile, quoique toujours pénible » (1). Avec saint François de Sales, la vertu est toujours aimable. Il ne veut pas qu'on lui donne un aspect morose, un visage sombre et mélancolique. « Voyez les abeilles sur le thym, dit-il, elles y trouvent un suc fort amer. Mais, en le suçant, elles le convertissent en miel, parce que telle est leur nature. »

Il ne faudrait pas croire que cette vertu qu'il recommande

(1) Hés. *Œuvres et jours*, 287-290.

soit une vertu molle et efféminée. Il n'a rien diminué des saintes rigueurs de l'Evangile. Il sait bien que Jésus-Christ a parlé de la voie resserrée qui conduit à la vie, de la porte étroite qui nous introduit dans les demeures célestes. « Je ne me souviens pas que Jésus-Christ ait jamais parlé parmi les fleurs, oui bien parmi les halliers et les déserts plusieurs fois. » On a vanté la douceur, l'amabilité de saint François de Sales, et on a eu raison. Mais on pourrait tout aussi bien parler de sa vigueur et de sa force, relever la fermeté de sa direction. L'âme, qui s'est formée à cette école, pratique le renoncement sous toutes ses formes. Elle a sans cesse devant les yeux la passion de Notre-Seigneur : « demeurant auprès du Sauveur par la méditation, nous apprendrons, moyennant sa grâce, à vouloir, faire et parler comme lui ». Elle vit de souffrance et d'abnégation, se met souvent en présence des fins dernières et recueille avec avidité les croix innombrables que Dieu a jetées sur le chemin de la vie. Elle goûtera les rares plaisirs mêlés aux amertumes de ce monde, mais sans y attacher son cœur. « Encore qu'il soit loisible de jouer, danser, se parer, ouïr des honnêtes comédies, banqueter, si est-ce que d'avoir l'affection à cela, c'est chose contraire à la dévotion. Ce n'est pas mal de faire ; mais oui bien de s'y attacher... Les petits enfants s'échauffent après les papillons ; nul ne le trouve mauvais, parce qu'ils sont enfants : mais n'est-ce pas une chose ridicule, ains lamentable, de voir des hommes faits s'empresser et s'affectionner après des bagatelles si indignes comme sont les choses que j'ai nommées ? »

Ce qui charme dans ses conseils, ce qui les fait accepter avec empressement, quelque répugnance qu'éprouve parfois la nature, c'est la sagesse qui les distingue. Il sait s'accommoder aux faiblesses de chacun, aux exigences de toutes les conditions et des situations les plus diverses : « L'avocat doit savoir passer de l'oraison à la plaidoirie, le marchand au trafic, la femme mariée au devoir de son mariage et au tracas de son ménage avec autant de douceur et de tranquillité, que pour cela son esprit ne soit point troublé. Car, puisque l'un et l'autre est selon la volonté de Dieu, il

faut faire le passage de l'un à l'autre en esprit d'humilité et de dévotion... Ni père, ni mari, ni maître ne s'opposeront à ce que vous communiiez souvent, si ce jour-là vous remplissez toutes vos obligations envers eux de meilleure grâce que de coutume. »

Cette direction porte au plus haut degré le cachet du bon sens pratique et se recommande par la discrétion et la mesure. Elle insiste sur les vertus ordinaires et de tous les jours. La douceur, l'humilité, la patience sont les vertus préférées, parce qu'elles se pratiquent dans une vie obscure et commune, qu'elles côtoyent de plus près la charité et en reçoivent la salutaire influence. Elles appellent l'attention du fidèle sur les devoirs d'état et les pratiques journalières de la vie. C'est là que se trouvent les éléments de la sainteté la plus solide. Elle veut qu'on s'attache à une vertu particulière, afin de concentrer ses forces sur un seul point et de marcher d'un pas plus assuré et plus rapide. Elle se défie des voies extraordinaires, des hautes et sublimes contemplations qui souvent trompent par de vaines apparences. Les excès d'oraison, les élévations, les ravissements extatiques sont loin d'avoir ses faveurs. Il en détourne sa Philothée : « Ne recherchez pas l'extase, c'est une faveur que Dieu accorde à quelques-uns comme récompense. Bornez-vous à l'exercice des petites vertus qu'il nous a mises sous la main et qu'il dépend de nous d'acquérir. Laissons volontiers les suréminences aux âmes surélevées ; nous ne méritons pas un rang si haut au service de Dieu : trop heureux serons-nous de le servir en sa cuisine ou en sa paneterie... c'est à lui, par après, si bon lui semble, de nous retirer en son cabinet et en son conseil privé... Certes, les prétentions si hautes des choses extraordinaires sont grandement sujettes aux illusions, tromperies et faussetés ; et arrive quelquefois que ceux qui pensent être des anges, ne sont pas seulement de bons hommes. »

Le livre où sont consignés ces admirables conseils est devenu comme le code de la direction des âmes. Peu de livres ont eu une influence aussi décisive. Il a, pour ainsi dire, renouvelé l'esprit chrétien au XVIIe siècle, et a répandu

le goût de la dévotion dans les hautes classes de la société. Ce n'étaient d'abord que de simples lettres de direction écrites à une dame de ses parentes. Sur les instances d'Henri IV, qui lui demandait un ouvrage de piété adapté aux besoins des personnes de la cour et du grand monde, il se décida, après beaucoup d'hésitation, à redemander ces lettres, et il en composa l'*Introduction à la vie dévote*. Le dessein du roi fut même dépassé. C'est la dévotion mise à la portée des gens du monde et adaptée à toutes les situations de la vie, aux plus élevées comme aux plus humbles.

Son action sur les âmes retirées du monde et vouées par état à la pratique des conseils de l'Evangile n'a pas été moins profonde ni moins étendue. Avec un tact exquis et infiniment délicat, il savait démêler tous les mystères du cœur humain, dissipait toutes les illusions de l'amour-propre, leur apprenait à reconnaître ces mille raffinements de la nature et ces recherches de l'égoïsme, qui trop souvent ternissent la pureté des mouvements les plus sublimes. Il avait la science de toutes les voies de Dieu et possédait à fond les secrets de la théologie mystique. Il avait surtout le don d'inspirer la confiance et d'attirer à lui les âmes désireuses d'arriver à une haute perfection. Plusieurs de ses ouvrages ont été composés dans le but de leur venir en aide et de leur imprimer un élan vigoureux vers les cimes les plus hautes de la spiritualité. Le livre de l'*Amour de Dieu* est un véritable traité d'ascétisme. Dans ses innombrables lettres de direction, il cherche à atteindre ces âmes d'élite, à leur découvrir les moyens les plus sûrs pour combattre le démon, déraciner les instincts dépravés de la nature, établir le règne de la grâce. Les constitutions pour les religieuses de la Visitation, les statuts qu'il dressa pour les prêtres de la sainte maison de Thonon, pour les chanoines réguliers de Sixt, pour les ermites de Voiron et pour les bénédictines du Puy-d'Orbe n'ont pas d'autre destination. On peut y ajouter la déclaration mystique du *Cantique des Cantiques*.

Dans tous ces écrits, on fait comme un voyage très varié dans les régions du mysticisme. Il y décrit avec

finesse et dans un style charmant les divers états de l'âme, trace d'une main sûre le tableau des vertus qui leur conviennent et des moyens les plus propres à assurer le progrès dans la perfection. Comme il est dit dans la bulle du doctorat, il a enseigné la doctrine insigne et incomparable de l'amour de Dieu avec science, pénétration et clarté, si bien qu'il compte autant de panégyristes de la suavité de sa doctrine que de lecteurs. Ses lettres nous offrent une moisson très abondante de vérités ascétiques. Animé de l'esprit de Dieu, il y a jeté les semences de la dévotion au Sacré Cœur. Dans tous ces ouvrages et surtout dans son interprétation du Cantique des Cantiques, il explique plusieurs énigmes des Ecritures qui appartiennent aux sens moraux et anagogiques, il y résout des difficultés, jette une lumière nouvelle dans des passages obscurs; Dieu, enfin, lui a ouvert l'intelligence pour comprendre les Ecritures et les rendre accessibles aux savants et aux ignorants.

Il est inutile de nous étendre davantage, et nous pouvons nous arrêter après cet éloge si complet, et décerné par une autorité si haute. Du reste, les qualités éminentes de directeur des âmes n'ont jamais été contestées à saint François de Sales. L'accord sur ce point est unanime. C'est par là qu'il a joui d'une popularité si grande, soit parmi les fidèles, soit dans le clergé. Au XVII[e] siècle, ses livres ascétiques étaient entre les mains de la partie éclairée de la nation. M[me] de Sévigné en faisait ses délices, Fénelon les goûtait beaucoup, il s'inspirait dans sa direction des principes de saint François de Sales, et ses lettres spirituelles sont remplies de souvenirs du saint docteur. Bossuet lui-même, qui a élevé quelques doutes sur l'orthodoxie de certains passages qu'il n'avait pas bien compris, lui rend pleine justice. « Il a ramené la dévotion dans le monde, dit-il, mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains. » Cette vogue s'est toujours maintenue, et aujourd'hui encore les directeurs des âmes apprécient beaucoup l'*Introduction à la vie dévote* et les *Lettres spirituelles*. Mais en est-il de

même du théologien ? Il y a eu peut-être à ce sujet quelques légères dissidences. Le grand nom de Bossuet, sans ébranler la réputation de notre saint, a inspiré une certaine défiance sur la sûreté de sa doctrine. Toutefois cette défiance a disparu complètement à la suite des études qu'a provoquées son exaltation au rang des docteurs. On a examiné à nouveau ses ouvrages, et l'on a reconnu que le théologien était à la hauteur du directeur des âmes.

Il avait un génie heureusement doué pour les questions les plus épineuses de la théologie. A la pénétration qui creuse les mystérieuses profondeurs du dogme, il joignait l'étendue de l'esprit qui sait embrasser un sujet dans son ensemble. Habile à démêler les sophismes de l'erreur, il excellait à débrouiller les questions les plus ténébreuses, à les éclairer d'une lumière très vive. Ces aptitudes particulières se développèrent rapidement par un travail assidu, et un goût naturel pour les sciences qui lui rappelaient la pensée de Dieu. Il avait à peine achevé ses humanités à Paris, quand il se jeta avec ardeur dans l'étude de la théologie, des Pères, des divines Ecritures. « A Paris, disait-il, j'ai appris plusieurs choses pour plaire à mon père, la théologie pour me plaire à moi-même. » L'intention de son père l'obligeait à se former à l'usage du monde, à fréquenter les sociétés mondaines, à acquérir les connaissances qui pourraient former en lui le gentilhomme parfait. Respectueux de l'autorité paternelle, il en suit fidèlement les indications. Mais en particulier il cultive avec ardeur les sciences sacrées et leur réserve une grande partie de son temps. Saint Thomas, saint Bonaventure, les Pères lui devinrent familiers. Il consigne le fruit de ses études dans deux écrits qui dénoncent déjà un sens théologique profond, ce sont les *Essais sur l'éthique latine* et les *Observationes theologicæ*. Dans le premier il expose les principes d'Aristote et des autres païens sur la béatitude, le devoir, la fin de l'homme. Il les éclaire, les corrige, les supplée par les enseignements de l'Ecriture et de la morale chrétienne.

A Padoue, où son père l'envoya pour prendre son doc-

torat en droit, il entra en relation avec le père Possevin. C'était un père jésuite d'une culture très variée, rompu aux affaires, versé dans la conduite des âmes. Théologien habile, il aida notre jeune saint à pénétrer plus avant dans les retraites obscures de la science divine. Il ouvrit à ses regards curieux des horizons plus larges, lui indiqua les auteurs avec lesquels il devait faire connaissance, la méthode qu'il devait suivre pour atteindre plus sûrement le but.

Quand il revint en Savoie et qu'il déclara à son père sa résolution de se consacrer au ministère des autels, l'étude de la théologie et des divines Ecritures devint, après la prière et les œuvres de zèle, la plus importante de ses occupations. Dans les rudes labeurs de la mission du Chablais, il prenait sur le repos de la nuit pour augmenter le trésor de ses connaissances. Il étudia Bellarmin, trouva le temps de composer ses deux magnifiques ouvrages de controverse, les *Controverses* et la *Défense de l'Estendart de la croix*. Plus tard, quand il dut accepter le lourd fardeau de la charge pastorale, il ne se relâcha pas de son ardeur pour ces nobles études; on rapporte qu'il y employait régulièrement deux heures par jour.

Tous ses ouvrages portent la trace de cette longue et laborieuse préparation. Sa doctrine est remarquable par la variété, la solidité et la sûreté. Nous ne voulons point nous étendre sur ces trois caractères, et nous aimons mieux renvoyer le lecteur à la belle et savante introduction du père dom Mackey. Disons seulement que, même dans les ouvrages de pure piété, le saint docteur remonte toujours aux vérités les plus élevées de la théologie. Par là, ses conseils, tout en restant dans le domaine de la vie pratique, revêtent une force et une élévation singulières. Ils touchent, par tous les points, aux fondements de la religion, au mystère de notre nature tel que la foi nous le découvre, à la majesté sublime des perfections divines. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le livre de l'*Amour de Dieu* traite un grand nombre de questions théologiques. La nature et les attributs de Dieu, les mystères de la sainte

Trinité et de l'Incarnation, les prérogatives de la très sainte Vierge, la chute et la rédemption de l'homme en forment comme le cadre. Il y parle de la racine de la charité aussi bien que de ses fruits.

Ce serait un travail fort utile et fort intéressant que de réunir dans un ordre méthodique les thèses répandues dans les divers ouvrages de saint François de Sales. On y verrait défiler à la suite, dans une exposition lumineuse et avec une rare vigueur de logique, la plupart des problèmes de la science sacrée. Dans les matières les plus abstruses, il semble se jouer, tant il les possède à fond. L'abondance et la facilité ne sont jamais au détriment de la précision. Il a, de plus, un talent merveilleux pour aplanir les difficultés, pour mettre la doctrine la plus haute à la portée des intelligences vulgaires. Sans perdre de sa majestueuse grandeur et de son austérité morale, elle prend un aspect qui séduit l'esprit et enchante l'imagination. Il sait donner un tour délicat à la pensée, l'éclaircir, la mettre dans tout son jour, appeler au besoin de gracieuses images et des comparaisons agréables. Veut-il nous expliquer comment les perfections divines ne se distinguent pas dans l'essence de Dieu, et qu'elles ne sont qu'une seule et unique perfection ? quoi de plus abstrait et de plus difficile à comprendre pour un esprit qui n'est pas habitué aux distinctions de la métaphysique ? Mais comme cette notion se dépouille de toute son aridité et se présente dans une limpidité toute transparente, à l'aide de la parure dont l'a embellie la plume du saint docteur ! « Nous disons, quand le soleil à son lever est rouge, et que tôt après il devient noir ou creux et enfoncé, ou bien quand à son coucher il est blafard, pâle, hâve, que c'est signe de pluie. Théotime, le soleil n'est ni rouge, ni pâle, ni gris, ni vert... Nous parlons de la sorte, parce qu'il nous semble être tel, selon la variété des vapeurs qui sont entre lui et nos yeux, lesquelles le font paraître de diverses façons. Or, nous devisons ainsi de Dieu, non tant selon qu'il est en lui-même, comme selon ses œuvres par l'entremise desquelles nous le contemplons » (1).

(1) *Amour de Dieu*, l. II, c. 1.

Il y a deux manières de traiter les questions de théologie : ou bien on s'attache à l'histoire, on interroge les écrits des Pères, on recueille et on explique les décisions des conciles, des souverains pontifes, on cherche dans les habitudes des fidèles et les actes de l'Eglise aux diverses époques tous les témoignages qui confirment une vérité. On voit le dogme catholique se perpétuer à travers les siècles. C'est la méthode historique, appelée aussi théologie positive. Ou bien on fait des traités à la manière d'Aristote. On commence par une définition exacte d'où l'on fait sortir toutes les divisions du sujet que l'on veut étudier. Puis viennent des subdivisions, parfois subtiles et ingénieuses, généralement nettes et très propres à nous guider dans le dédale de ces discussions. Les propositions se présentent sous forme de thèses qui invariablement appellent trois genres de preuves, l'Ecriture, les Pères, la raison théologique. C'est souvent sec et aride, mais c'est substantiel, vigoureux d'argumentation, et la vérité s'en dégage avec une saisissante clarté.

Saint François de Sales connaissait également les deux méthodes. Peu d'auteurs ont été aussi familiers que lui avec la lecture des Pères. Nourri de leur doctrine, il en donne la substance dans ses écrits. Ses citations de saint Augustin, de saint Chrysostome, de saint Grégoire ne se comptent pas. Souvent ses démonstrations ne sont qu'un tissu de passages de divers Pères habilement coordonnés et interprétés avec une rare intelligence. Il ne les cite pas toujours et se contente d'en reproduire les pensées, et d'en faire passer pour ainsi dire la moelle dans un développement : ainsi quatorze lignes de son *Traité de l'amour de Dieu* lui coûtèrent la lecture de douze cents pages in-folio. Le plus souvent, il met devant les yeux de ses lecteurs le fruit de sa vaste érudition. Mais ce n'est pas alors pour en faire un vain étalage, c'est que la démonstration l'exige et que le pieux auteur est obligé de faire appel à la vénérable antiquité. Alors il puise largement dans le trésor de la tradition. La plupart des Pères sont appelés au secours de la vérité qu'il défend ou en témoignage contre l'erreur qu'il veut combattre. Citons en particulier plusieurs

chapitres de la *Défense de l'estendart de la Croix*. Tertullien, saint Justin, Minutius Félix et quantité d'autres nous y apparaissent comme les témoins de la vérité. On peut affirmer que peu de maîtres dans l'Eglise ont fondé plus explicitement leurs théories sur la tradition des Pères. Son érudition est extrêmement variée, et il exploite cette mine avec un remarquable bonheur. Selon une remarque très juste de dom Mackey, son choix est dirigé par son sujet; mais, on le sent, ses préférences le portent vers saint Augustin, le Père de la théologie, saint Grégoire le Grand, saint Chrysostome, le prince de l'éloquence chrétienne; les expressions énergiques de saint Jérôme l'attirent non moins que les douceurs de langage de saint Bernard. Il faut ajouter, pour la partie polémique, saint Cyprien, Tertullien et surtout saint Vincent de Lérins.

Les auteurs scholastiques ne lui étaient pas moins connus. Nous avons vu plus haut qu'il avait longtemps vécu dans la société de saint Thomas et de saint Bonaventure. On peut reconnaître l'heureuse influence de cette intimité assidue et dans les emprunts qu'il leur fait, et surtout dans la rigueur de sa méthode et de sa dialectique. Toute sa théorie des passions et des facultés de l'âme et son admirable explication des attributs divins lui ont été inspirées par l'Ange de l'école. Dans les controverses, c'est bien à la méthode de saint Thomas qu'il s'attache. Tout en laissant de côté les subtilités purement spéculatives et les abus de la scolastique, il a dérobé aux grands maîtres de cette école la puissance de leur argumentation. Bellarmin, Génébrard, Canisius furent les sources où il puisa le fond de ses idées. Mais la méthode est bien celle de saint Thomas. La sainte Ecriture est la base de ses preuves. Pour le docteur chrétien, en effet, la parole de Dieu renferme toute vérité; sa fonction est de la présenter au peuple dans toute sa pureté et sa force. Saint François se réfère d'abord aux divines Ecritures. A toutes les pages, il multiplie les textes, ou bien il les commente, et tel de ses chapitres n'est que l'interprétation d'un passage de la Bible. A la preuve par les Ecritures il joint celle de la tradition. Il disait des œuvres

des Pères qu'elles diffèrent de la sainte Ecriture comme un pain mis en pièces, d'un pain entier. Il place en troisième ligne les preuves de raison. Ici, les sciences naturelles, l'histoire des peuples anciens, les proverbes des nations, les opinions des philosophes anciens deviennent les auxiliaires de l'apologiste chrétien. Mais il n'exagère pas la valeur de ce genre de preuves. Il en use avec discrétion. D'une part quelques lambeaux de vérités se sont conservés parmi les peuples païens. Dieu se révèle à nous par le spectacle de la nature. Il est utile de profiter de ces lueurs incertaines qui sont un reflet de la lumière divine, et de confirmer ainsi l'autorité de la révélation primitive. D'autre part, les erreurs des philosophes païens, l'imperfection de leur doctrine, les désordres de leur vie dénoncent la fragilité de notre nature et l'impuissance de la raison humaine.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que notre saint occupe une grande place parmi les théologiens des derniers siècles. On ne sera pas étonné des éloges que lui prodiguent les hommes qui font autorité dans ces matières. Les souverains Pontifes lui rendent hommage avec un concert unanime. Alexandre VII, qui était grand théologien lui-même, dit qu'il a été célèbre par sa doctrine, qui est tout à fait céleste, et déclare l'avoir choisi comme maître de sa vie. Clément IX voit dans ses volumineux écrits un arsenal où se trouvent des armes puissantes contre l'hérésie. Benoît XIV n'hésite pas à affirmer que ses écrits sont remplis d'une science divinement inspirée, il s'en servait pour résoudre des questions difficiles, et il l'appelle un très sage directeur des âmes.

Les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle ont uni leur suffrage à des décisions d'une si imposante valeur. Le cardinal de Bérulle déclare que tout ce qu'il possède de science dans les choses mystiques lui vient de saint François de Sales. Saint Vincent de Paul l'appelle l'Evangile parlant. Bourdaloue dit de lui ces belles paroles : « Après les divines Ecritures, il n'y a pas d'ouvrages qui aient plus entretenu la piété que ceux de ce saint évêque. » Rien n'égale l'admiration de saint Liguori. Dans plusieurs de ses

traités, il le cite constamment, et, d'après un témoignage authentique, il l'a toujours considéré comme son guide. Terminons par une appréciation du cardinal Pie, qui nous semble l'écho fidèle du sentiment général : « N'est-ce pas clair comme l'évidence même que saint François de Sales n'a pas été seulement un personnage docte dans l'Eglise, mais qu'en beaucoup de points doctrinaux et pratiques ses écrits ont fait loi comme étant l'expression de la doctrine même de l'Eglise?... Parmi les préjugés d'école qui avaient cours encore dans la première moitié de ce siècle, notamment en ce qui est de la constitution monarchique de l'Eglise et du magistère suprême de son chef, c'est l'étude familière des œuvres de saint François de Sales qui a écarté de moi les ténèbres de plus d'une erreur, résolu plus d'un doute, et si j'ai pu avancer tant soit peu dans le mystère de sa grâce et dans le sanctuaire secret des Ecritures, je l'ai appris principalement à l'école de ce grand maître » (1).

C'est le zèle de la sanctification des âmes qui a éveillé dans le saint docteur cette noble passion pour la science sacrée. Désireux de les éclairer, de les instruire et de les conduire peu à peu vers les collines éternelles, il a composé cette foule d'ouvrages pleins de doctrine. Il lui est arrivé aussi de rencontrer l'erreur sur sa route, et alors il est descendu dans l'arène, s'est pris corps à corps avec les adversaires de la foi, a démasqué leurs sophismes et montré toute la faiblesse de leurs arguments. Ici apparaît un nouvel aspect de la physionomie de saint François qui n'est pas moins curieux à étudier. Il a fait de la controverse et a déployé dans ce genre de combat des qualités de premier ordre. Il y est polémiste, et polémiste très habile.

Voyons d'abord dans quelles circonstances il a été jeté dans la mêlée tumultueuse des batailles, lui qui était la douceur et la bonté même, qui avait pour principe de recourir toujours aux moyens de persuasion. C'était dans la mission laborieuse du Chablais. Des difficultés sans nombre entravaient l'action de l'infatigable missionnaire.

(1) Concessio tituli Doctoris S. Fr. Salesii. Postulatio XXVII.

L'hérésie, qui s'attendait à une lutte redoutable, avait mis en œuvre toutes ses forces et dressé toutes ses batteries. Les ministres avaient jeté la défiance dans l'esprit des populations. Ils leur faisaient redouter les attaques des Bernois s'ils retournaient au catholicisme. Ils ne craignirent pas d'employer la calomnie. Le terrain était ingrat et stérile. Au début, le saint apôtre rencontra partout l'hostilité et la haine. Avec beaucoup de peine il put rallier autour de lui un petit groupe de fidèles décidés à braver le respect humain. Il conçut alors un projet hardi. L'ennemi l'attaquait par la ruse, lui tendait des pièges et se dérobait aux efforts de son zèle. Il résolut d'aller le chercher dans sa retraite, et d'atteindre les pauvres égarés que la crainte empêchait de venir à lui. Ce fut l'origine des *Controverses*. Il écrivit sur des feuilles volantes qu'il distribuait au peuple une série d'instructions sur l'autorité de l'Eglise, ses caractères, son chef visible. Le ton est insinuant, l'attaque est pleine d'adresse, quoique ferme et vigoureuse. Toutes les expressions sont calculées de manière à ne jamais aigrir l'amour-propre des adversaires. On sent que l'auteur est sur un sol mouvant et qui cache des écueils, que des ennemis astucieux et habiles l'environnent de toute part, qu'il doit compter avec eux.

Le second ouvrage de controverse vit aussi le jour dans la mission du Chablais, mais dans une phase un peu différente. Cette mission avait parfaitement réussi. La moisson était abondante, et ces belles contrées avaient été définitivement enlevées à l'erreur. Saint François de Sales voulut consacrer le triomphe de la vérité par une cérémonie imposante. Une croix avait été renversée par les hérétiques sur la grande route de Genève à Annemasse. Il la fit relever avec une pompe extraordinaire. A cette occasion, on répandit parmi les fidèles des placards où l'on démontrait la légitimité du culte de la Croix. Ce fut pour l'hérésie le signal d'une levée de boucliers. Un pasteur de Genève, Antoine de la Faye, aidé par Théodore de Bèze et un autre pasteur appelé Perret, fut l'organe des colères du parti. Il composa une brochure toute débordante de fiel, contre le

culte de la Croix. Cet opuscule n'avait pas grande valeur. « Ce traitté n'est rien qui vaille, dit le Saint, ce n'est pas « seulement un mensonge bien agencé. » Le livre de la *Défense de l'Estendart de la Croix* fut provoqué par l'apparition de l'ouvrage de la Faye. Le ton est encore plus ferme que dans les *Controverses*. Le Saint a triomphé de tous les efforts de l'hérésie, il est maître de la situation. L'adversaire qu'il combat lui inspire plus de pitié que de colère. Il ne mérite pas d'être réfuté, et le Saint n'a mis la main à l'œuvre que par compassion « pour les simples gens » (p. 19) dont la bonne foi pourrait être surprise par les artifices du ministre genevois. Aussi, sa parole est-elle parfois un glaive acéré qui pénètre jusqu'aux divisions de l'âme. Sans être acerbe ni acrimonieux, il a une singulière vigueur dans l'attaque. L'ironie devient mordante, sans dépasser les bornes du respect et de la charité; il malmène assez rudement le pauvre ministre. Mais, dans ces deux ouvrages, il s'inspire du désir de sauver des âmes, et de venger les droits de la vérité méconnus et outragés.

C'est là le point de vue où il faut se placer pour juger de la polémique de saint François de Sales. Pascal est le plus grand polémiste des temps modernes. Il a, pour ainsi dire, réalisé l'idéal du genre. Sa langue est souple, capable de prendre tour à tour le ton de la raillerie et de l'indignation. Plein de vigueur et de logique dans son argumentation, il sait lui donner la vie par des peintures d'une incomparable vérité. Il manie l'ironie avec une rare habileté. Il y a en outre des scènes d'excellente comédie, et il se montre ingénieux à faire ressortir le côté ridicule, plaisant, misérable. Voltaire a pu dire avec raison : « Toutes les sortes d'éloquence sont renfermées dans ce livre. Mais l'œuvre de Pascal est une œuvre de parti ». Il n'obéit qu'à la rancune et à la haine. Il exagère et fait de la caricature et on se prend facilement à douter de sa sincérité. Ces pages toutes brûlantes de passion, laissent au fond le cœur assez froid.

Autre est l'impression que fait éprouver la lecture des œuvres polémiques de saint François de Sales. Ici tout part du cœur et tout va au cœur. Il n'y a rien d'irritant dans

ces attaques contre l'erreur. Le zèle des âmes et l'amour du prochain percent à chaque page. Il frappe et poursuit ses adversaires pour diminuer leur influence pernicieuse, mais au fond il les aime et voudrait les gagner à Jésus-Christ.

Cette charité dont il était animé lui inspirait une grande prudence. Il est des cas où, sans amoindrir la vérité, il faut savoir en voiler l'éclat et en dissimuler l'austère grandeur. Nos yeux trop faibles sont impuissants à regarder le soleil. Ainsi en est-il souvent des vérités surnaturelles. Saint François connaissait l'art de ménager les esprits. Avec une rare sagacité, il saisissait de suite ce qui, dans une discussion, pouvait offusquer l'intelligence, et heurter des préjugés invétérés. Il excellait alors à apporter ces tempéraments qui dissipent les préjugés et préparent les avenues au prédicateur de l'Evangile. « Surtout, il m'est advis, dit-il dans une lettre, qu'il faut grandement être attentif à la façon de proposer la doctrine théologique... comme, par exemple, sur ce que vous m'écrivez de convaincre l'insuffisance de l'Ecriture seule pour le parfait gouvernement de l'Eglise, sur ce mot d'insuffisance de l'Ecriture, ils crieraient tous blasphème. J'aymerais donq mieux advouer que l'Ecriture est très suffisante pour nous instruire de tout, et dire que l'insuffisance est en nous... Car, en ceste sorte, la chose demeurant la mesme, l'application est plus spécieuse et plausible à ceux aux oreilles desquels on ne fait que crier que nous méprisons les saintes lettres»(1).Il a un talent merveilleux pour rendre la vérité aimable et la faire pénétrer peu à peu dans les intelligences. Nous avons vu combien la situation était difficile au Chablais. C'était une mer semée d'écueils, les uns visibles, les autres invisibles et dissimulés. La question religieuse s'y compliquait d'une question politique. Les esprits étaient surexcités, défiants, soupçonneux. Avec une habileté consommée, il fait tomber peu à peu toutes les préventions. Il démasque l'erreur pour ôter aux dogmes catholiques les nuages dont les ministres les ont obscurcis, et les montrer dans toute

(1) Lettre au père Bonnivard, 17 août 1609.

leur beauté aimable. Il revient sans cesse sur ce point, que l'Eglise n'est pas connue, que par des travestissements indignes on a dérobé au peuple la claire vue de sa nature, et sa véritable physionomie. C'est là sa tactique, détromper le peuple, lui faire aimer la vérité qu'il enseigne.

Cette douceur et cette insinuation n'amollissent en rien la polémique. Il est énergique, souvent incisif. C'est peut-être le trait dominant dans ces écrits de controverse. Dans un passage de la *Défense de l'Estendart de la Croix*, il prend à partie son adversaire par ses paroles véhémentes : « Vous ne disiez rien de tout ceci, petit traitteur : estes-vous aveugle, ou si vous faites le fin ? Il y a bien à dire entre témoigner que Jésus-Christ a été crucifié, et dire qu'il s'appelle crucifié. Où trouverez-vous qu'autre que ce Seigneur ayt prins ce nom ? Comme il est appelé Galiléen de son païs, Nazaréen de sa ville, il est appelé Crucifié de sa croix (1). »

Cette véhémence éclate surtout contre les prédicants obstinés qui trompent le peuple et l'égarent par leurs fausses doctrines. Il varie alors son accent. Il s'indigne, il s'emporte, a recours aux armes de la plaisanterie et de la raillerie mordante. L'ironie lui devient habituelle, et il la manie avec une grande dextérité. Mais cette indignation et cette véhémence sont inspirées par le zèle de la religion, et sont entre ses mains des armes qu'il emploie au service de la vérité. « Il y a deux choses, dit Pascal, dans les vérités de la religion, une beauté divine qui les rend aimables, et une sainte majesté qui les rend vénérables. Il y a aussi deux choses dans les erreurs : l'impiété qui les rend horribles, et l'impertinence qui les rend ridicules. C'est pourquoi les saints ont toujours pour la vérité ces deux sentiments d'amour et de crainte... Ils ont aussi pour l'erreur ces deux sentiments de haine et de mépris, et leur zèle s'employe également à repousser avec force la malice des impies, et à confondre avec risée leur égarement et leur folie » (2). Il ne faut donc pas s'étonner que l'ironie, et

(1) *Défense de l'Estendart de la Croix*, l. I, c. 5, p. 54.
(2) Pascal, *Provinciales*, lett. 11e.

même avec ce qu'elle a de plus piquant, distille de la plume d'un saint aussi doux et aussi charitable. Dieu lui-même ne l'a-t-il pas employée quand il dit à Adam : « *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est,* » paroles qui sont empreintes d'une ironie sanglante, selon saint Chrysostome ? Notre Seigneur lui-même a cru devoir humilier la présomption de Nicodème, par une ironie qui ne manque pas d'une saveur pénétrante : Vous êtes maître en Israël et vous ignorez ces choses ? (1)

Il importe dans la controverse de bien choisir ses arguments, de les disposer avec art, et de les faire valoir dans toute leur force. Il faut suivre l'adversaire sur son terrain, le presser, le harceler, ne lui laisser aucun moment de repos qu'on ne l'ait forcé à rendre les armes et à s'avouer vaincu. Saint François se distingue dans cette lutte corps à corps, et déploie de rares qualités de dialecticien. Il arrivait au combat, bien préparé. Nous avons parlé de son éducation théologique. Il y ajouta l'étude approfondie de Bellarmin et des autres apologistes. Afin de pousser l'hérésie jusque dans ses retranchements, il compulsa les ouvrages de Calvin et de Théodore de Bèze. Comme l'observe judicieusement le père Dom Mackey, l'éducation du futur apôtre avait aplani les voies de sa mission au Chablais. Le collège de Clermont retentissait du bruit des controverses religieuses. Les P.P. Gordon, Huntley et Tyrius, écossais, le P. Saphore, béarnais, avaient écrit contre l'hérésie. Génebrard et Possevin comptent parmi les plus illustres défenseurs de la foi, au XVI[e] siècle.

Aussi, les deux ouvrages qu'a fait naître sa polémique contre les protestants sont-ils des monuments d'érudition sûre et profonde, de dialectique serrée et vigoureuse. Le livre des *Controverses*, en particulier, peut être rangé parmi les meilleurs traités de l'Eglise. La question de l'autorité infaillible du Pape, surtout, n'a peut-être jamais été exposée avec une si grande force de démonstration, et une égale lucidité. Ce qui fait le mérite de ces deux ouvrages,

(1) S. Jean, III, 10.

c'est l'habileté avec laquelle il dispose ses arguments. Il est vraiment stratégiste dans la bataille qu'il engage contre les protestants. Il procède avec ordre et organise ses forces, comme un général expérimenté dispose ses troupes devant l'ennemi. Dans les *Controverses*, il s'agissait de prouver que les protestants étaient sortis de l'Eglise, et que l'Eglise catholique seule pouvait revendiquer le titre de véritable épouse de Jésus-Christ. Il commence par ruiner l'autorité des ministres, en démontrant qu'ils n'ont aucune mission. Ensuite, le saint docteur leur oppose les marques de l'Eglise, et les reconnaît dans l'Eglise Romaine seule. Après, viennent les règles de la foi, l'Ecriture, les traditions apostoliques, les Conciles, etc. Chemin faisant il établit avec une solidité invincible l'autorité du Pape, et termine en montrant que les règles de la foi sont observées dans l'Eglise catholique.

Relevons, enfin, un trait particulier de cette dialectique. Il aime à convaincre l'adversaire par ses propres aveux, à lui opposer ses propres principes et, par d'ingénieuses déductions, l'amener à se contredire, l'enfermer dans un cercle dont il ne peut se dégager. Il y a plaisir à le voir aborder de face les ministres, les rappeler à la doctrine de Calvin et de Bèze, et réduire par là à néant, leurs audacieuses affirmations. « Calvin et Bèze confessent que l'Eglise « demeure pure les six premières centaines d'années... « Voicy notre différend : vous dites que vous avez reformé « vostre Eglise sur le patron de l'Eglise ancienne ; nous le « nions, et prenons à témoins ceux qui l'ont vue, qui l'ont « conservée... Outre cela, vous dites que vostre Eglise a « été taillée à la règle et au compas de l'Escriture ; nous le « nions, et nous disons que vous avez accourcy, estressy « et plié cette règle... Vous dites que selon les Escritures « il faut abolir la messe ; tous les anciens Pères le nient : « à qui croirons-nous, ou à ceste troupe d'Evesques et « Martirs anciens, ou à ceste bande de nouveaux venus ? » (1)

Il nous reste à considérer l'écrivain dans saint François

(1) *Controverses*, p. 227-228.

et à marquer la place qui lui convient dans notre littérature. Venu après Montaigne et après Calvin, il déploya son activité littéraire à l'aurore même de ce siècle qui devait être le plus grand de notre histoire. Il y a là une période de transition très importante qui se termine à l'apparition du *Discours sur la Méthode* de Descartes, et du *Cid* de Corneille. Balzac et Voiture travaillent à polir la langue, à lui donner de l'harmonie et du nombre, à l'épurer et à l'ennoblir. Malherbe impose à la poésie une discipline sévère, émonde toutes les branches parasites, taille même dans le vif. On connaît les plaintes de Fénelon.

Saint François fait bonne figure dans la pléiade des lettrés. Peut-être même, a-t-il été le plus complet et le plus brillant. « Quoiqu'il ait mené une vie de pratique, dit « Sainte-Beuve, toute d'apostolat et d'épiscopat, saint « François de Sales est un *écrivain*. Il avait trop de bel- « esprit pour ne l'être pas, pour ne pas se complaire à ce « don heureux et à ces grâces inévitables qui coulaient de « sa plume. Il a beau dire dans ses préfaces *qu'il ne fait « pas profession d'être écrivain*, et nous venir parler de la « *pesanteur de son esprit* aussi bien que de la *condition de « sa vie, exposée au service et à l'abord de plusieurs;* il se « dément tout à côté et d'une façon charmante » (1).

Saint François de Sales est un écrivain digne de compter parmi nos classiques, malgré quelques défauts de goût qui tenaient à l'époque. Tous les historiens de notre littérature s'arrêtent devant lui et le saluent avec respect et admiration. Mais quelles sont ses qualités ? Quelle est sa physionomie ? Par quels genres de mérites a-t-il pu conquérir cette place qui lui est définitivement acquise ? C'est d'abord une grâce exquise qui se répand sur tous les sujets, les plus austères et les moins susceptibles d'être égayés. Il a le don de jeter une note gaie et aimable dans les vérités les plus abstraites et les plus hautes. Veut-il nous faire comprendre qu'au milieu de cette ruine générale, où les préro-

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, p. 246.

gatives de notre nature primitive se sont abîmées, il nous est resté un inclination naturelle d'aimer Dieu, que cette inclination peut nous aider, mais qu'elle ne suffit pas pour nous conduire au salut? Il accumule les comparaisons et les images. Cette inclination est comme une *anse* dont Dieu *se sert pour nous pouvoir plus suavement prendre et retirer à soy*, ou bien c'est comme *un filet* (un petit fil), par lequel la divine Bonté nous tient attachés ainsi que de *petits oiseaux*, et plus loin : « Tout de même que les cerfs, aux-« quels les grands princes font quelquefois mettre des « colliers avec leurs armoiries, bien que par après ils les « font lascher et mettre en liberté dans les forêts, ne lais-« sent pas d'être recogneus par quiconque les ren-« contre », etc. (1).

Il a, en outre, un vif sentiment des beautés de la nature. Doué d'un imagination riante, habitué dès son enfance aux spectacles variés et grandioses des montagnes alpestres, et aux paysages de la Savoie, il se plaît à en reproduire les tableaux dans ses écrits. On l'a comparé à ce point de vue à Fénelon, à Bernardin de Saint-Pierre et même à Lamartine. C'est aller un peu loin pour Bernardin de Saint-Pierre et pour Lamartine. On ne peut nier toutefois qu'il ne soit de la famille de ces gracieux et charmants esprits. Comme eux, il sent les harmonies de la nature. Il en comprend les merveilleuses beauté. Mais elles lui servent comme de degrés pour monter vers Dieu. Comme le dit si bien M. Nisard : « Il a le sens de ces secrètes relations qui unis-« sent l'homme au lieu qu'il habite, et il égaye sa piété par « mille ressouvenirs de la vie des champs, des troupeaux, « des abeilles, des vignes plantées parmi les oliviers, des « oiseaux qui nous provoquent aux louanges de Dieu » (2). La nature, il l'aime, à la façon de saint François d'Assise, il la décrit comme saint Bonaventure, aux yeux duquel les créatures étaient un miroir où se reflétaient les perfections divines.

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, l. I, c. 18.
(2) Nisard, *Hist. de la Litt. fr.*, I, p. 443.

On a dit de lui qu'il avait plus de génie poétique que bien des poètes. Et cette affirmation n'a rien qui étonne après ce que nous venons de dire. Si la poésie consiste à animer les objets, à les parer de vives couleurs, si la poésie prête un corps aux sentiments et aux idées, leur donne une physionomie vivante, peu d'écrivains autant que lui peuvent revendiquer la gloire du poète. « Son imagination et son « cœur, dit Sainte-Beuve, jaillissent à tout moment dans « ce qu'il dit, et ces déductions déliées qui supposent chez « lui une grande finesse psychologique, aboutissent tou« jours vite en fleurs et s'enlacent en berceaux : on est « avec lui, vraiment, dans le jardin de l'*épouse* » (1). Ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'avec cette richesse de couleurs, il ne cherche pas à éblouir les yeux. Cette parure brillante recouvre toujours un fonds d'idées abondant, substantiel, solide. On peut admirer l'union de deux qualités qui semblent s'exclure, une métaphysique abstraite, et une grande richesse d'image. Son magnifique traité de *l'Amour de Dieu* déroule aux yeux du lecteur une foule de théories empruntées à la philosophie la plus haute, la nature des facultés de l'âme, les passions, le jeu et l'exercice de la volonté, les perfections divines, la Providence. Toute cette métaphysique s'illumine des rayons d'une poésie tour à tour gracieuse et pleine d'éclat, simple et élégante, mais un peu prolixe et chargée en couleurs. Les fleurs, les arbres les oiseaux, toute la nature, enfin, est évoquée par le saint docteur, afin de mettre en lumière ces doctrines abstraites. Ce n'est pas seulement un philosophe formé à l'école d'Aristote et de saint Thomas, ni un exégète sagace qui scrute les mystérieuses profondeurs des livres saints. C'est encore un poète qui colore et anime les objets, qui, sans vouloir éblouir l'imagination, la captive, la retient sous son empire par mille appas divers.

Une dernière qualité qui nous charme dans le style de notre saint, c'est le ton affectif avec lequel il exprime ces pensées si élevées et si profondes. Tout a été dit sur la dou-

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 228.

ceur et l'amabilité de saint François de Sales. Cette douceur dirige sa plume, inspire ses idées, dicte ses paroles. De même qu'il voit les choses à travers le prisme de son imagination, et qu'il répand des flots de lumière sur les créations de son intelligence, de même il les saisit avec son cœur, et nous pénètre d'une sympathique émotion. Qu'il nous parle des grandeurs de Dieu, ou qu'il sonde les misères du cœur humain, et en étale au dehors les plaies humiliantes, il n'a rien de l'indifférence du philosophe. Il ne considère pas du rivage, avec l'orgueilleuse sérénité du sage de Lucrèce, les malheureux qui se débattent au milieu des flots. Il devient le compagnon de leurs infortunes, il s'associe à leur tristesse, à leurs angoisses et à leurs craintes. Quand c'est le spectacle d'une âme sanctifiée par la grâce, toute rayonnante de l'éclat de la vertu, qu'il offre à nos regards, il trouve des expressions brûlantes pour le décrire, il nous enflamme d'une admiration très vive.

Parlerons-nous maintenant des défauts de son style, qui sont, avant tout, ceux de son siècle ? On ne peut nier que les fleurs n'y soient prodiguées avec trop d'abondance. Le saint le reconnaît lui-même, et s'en justifie en jetant sur son style de nouvelles fleurs. La sobriété fait défaut, et il y a beaucoup à retrancher dans ce luxe d'images, de métaphores et de comparaisons. Pourtant elles ne fatiguent pas et n'ont rien de déplaisant ni de choquant. Les traces de mauvais goût et de recherche s'y rencontrent en bien des endroits, moins pourtant que dans Voiture et dans Balzac et autres auteurs de son temps. L'accablement des affaires a aussi précipité sa plume ; sauf dans les traités importants comme *les Controverses*, l'*Introduction à la vie dévote*, le *Traité de l'Amour de Dieu*, on a à regretter parfois quelques négligences. Malgré ces défauts, il laisse entrevoir le style du grand siècle, et le plus souvent on peut y admirer la mesure, la proportion, le sentiment des nuances les plus délicates, des convenances les plus hautes et les plus exquises.

II

Venons maintenant à la nouvelle édition des œuvres du saint docteur, qui se prépare à Annecy et qui est en voie de publication. Les œuvres de saint François de Sales ont été éditées, les unes de son vivant, les autres après sa mort. Celles qu'il a éditées lui-même sont irréprochables, et il suffit de les reproduire avec fidélité. Mais c'est la plus petite partie. Après sa mort, un grand nombre de manuscrits ignorés du public étaient enfouis dans les archives de différentes communautés ou dans les bibliothèques des familles. Des amis zélés pour la gloire du bienheureux s'occupèrent de recueillir ces précieux restes et de les porter à la connaissance du public. La première édition parut à Lyon en 1637. Deux autres suivirent, l'une en 1641, l'autre en 1643, sous la direction de sainte Jeanne de Chantal. De nouvelles furent entreprises et le nombre s'en éleva jusqu'à huit au XVII[e] siècle. Au XVIII[e] siècle, on ne trouve pas trace d'œuvres dites complètes, mais en 1758 on publie les *Lettres* en six volumes, et en 1768 les *Opuscules* en quatre volumes. Le XIX[e] siècle a vu naître un très grand nombre d'éditions. Les trois principales sont celles de Blaise (Paris, 1821), de Vivès (Paris, 1856-1858) et de Migne (Paris, 1861-1862).

Quel que soit le mérite de ces travaux, ils ne suffisent plus aujourd'hui. Ce besoin d'exactitude rigoureuse qui se fait sentir dans toutes les directions, le désir si légitime de retrouver jusqu'aux moindres débris des œuvres des grands hommes, imposaient l'obligation de reprendre à nouveau la vaste littérature du saint docteur. Le texte avait subi de nombreuses altérations. Les œuvres qui ont été imprimées de son vivant reproduisent fidèlement sa pensée. Mais ce n'est que la quatrième partie de la collection, et de nombreuses retouches y ont été faites dans les éditions qui ont suivi. Pour les autres, elles sont plus ou moins défigurées. On a essayé plusieurs fois d'épurer le texte, et d'élaguer

les fautes qui s'y étaient introduites. Mais ces corrections ont été souvent arbitraires, et soit qu'on ne procédât pas avec une méthode exacte, soit qu'on ne pût recourir aux manuscrits, on réussit à rendre le texte encore plus défectueux. Le traité de *la Défense de l'Estendart de la Croix* par exemple, est complètement travesti. Il existe, en outre, un certain nombre de manuscrits qui attendent la lumière, et qui peuvent être d'une très grande utilité pour la sanctification des âmes. Il est regrettable qu'un héritage aussi important ne nous soit pas donné dans son entier, et que les fidèles, si désireux d'en posséder les plus petites parcelles, puissent être frustrés d'un bien qui est, en définitive, leur patrimoine légitime. Une nouvelle édition s'impose, et cette édition, en corrigeant les erreurs de celles qui ont précédé, en les complétant, doit être définitive.

C'est l'œuvre qu'ont entreprise les religieuses du premier monastère de la Visitation, fondé à Annecy. Elles sont en possession de la plupart des manuscrits. Le dépôt original est entre leurs mains, un peu amoindri par suite de diverses circonstances, mais encore très considérable. Dans les divers monastères de l'institut, on travaille depuis près de trois siècles à retrouver les divers fragments de ce bien de famille. De grands résultats ont été déjà obtenus. « Chaque jour, dit le père dom Mackey, amène de nouvelles découvertes, partout des secours intelligents leurs sont offerts. »

Pour que le monument élevé à la gloire de leur bienheureux père fût digne de lui, elles ont confié le travail à l'homme qui est peut-être le plus compétent dans ces matières. Dom Benedict Mackey, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, a longtemps étudié les œuvres de saint François de Sales. Il en a traduit plusieurs dans sa langue maternelle, qui est l'anglais. Héritier des traditions des Bénédictins, il a l'instinct de ce que doit être une édition définitive ; il connaît les procédés à suivre, et n'a qu'à se retourner vers les grands exemples de la famille bénédictine à laquelle il appartient. Un auxiliaire dévoué et rompu à ces sortes de travaux est venu lui prêter sa collaboration.

C'est son frère, le R. P. Pierre-Paul Mackey, de l'ordre de Saint-Dominique, théologien éminent, chargé par le pape Léon XIII, de concourir à l'édition monumentale de saint Thomas d'Aquin. Les conditions sont très favorables pour que l'entreprise soit couronnée d'un plein succès. La méthode ne l'est pas moins.

Parmi les œuvres de saint François de Sales, les unes ont été publiées de son vivant, et sous sa direction personnelle. La reconstitution du véritable texte est facile. Il n'y a qu'à revenir à l'édition primitive, à élaguer toutes les additions successives, à rétablir les premières leçons qui sont les leçons mêmes de l'auteur. C'est le cas pour neuf publications, parmi lesquels *l'Introduction à la vie dévote*, *le Traité de l'Amour de Dieu*, *la Défense de l'Estendart de la saincte Croix*. Pour les autres, l'œuvre se complique. Ici nous n'avons plus l'œil vigilant du maître. Une foule de mains plus ou moins maladroites ont passé par là. On a voulu ajouter, retrancher. On a corrigé, et cela, souvent par des vues arbitraires. Pour employer une expression assez ordinaire en philologie, les textes sont *malades*. Il faut les guérir, et le remède à employer, c'est de recourir aux manuscrits. C'est l'esprit dans lequel cette entreprise est conduite. Les éditeurs se proposent de remonter aux sources, de confronter le texte avec celui des manuscrits, et d'arriver, par une étude patiente et minutieuse, à reproduire ce dernier dans toute son intégrité et sa correction. Grâce à cette méthode laborieuse, ils ont pu nous donner, dès le premier volume, un ouvrage tout à fait nouveau et tel qu'il était sorti de la plume de saint François de Sales. C'est le livre des *Controverses*, qui est un admirable traité de l'Eglise. Le premier éditeur, soit par défaut de compétence, soit pour toute autre raison, avait dénaturé l'ouvrage. Il s'était permis d'abord des omissions considérables, ensuite il avait changé l'ordre et la division. Ce changements n'étaient rien au prix des altérations dans le style et les expressions. Pas une page, selon le père D. Mackey, presque pas une phrase où l'on ne rencontre des modifications graves. Le style se décolore et perd toute sa vigueur

et sa naïveté. Et, ce qui est plus regrettable, la doctrine en souffre. Le raisonnement n'a plus de valeur et ne conclut pas. Ainsi, en parlant du Pape, il dit « autorité permanente » au lieu de « confirmateur infaillible ». Les éditions suivantes proviennent toutes de celle-là, et laissent subsister la plupart des fautes.

Le Père dominicain Paul Mackey a eu la bonne fortune de mettre la main sur le manuscrit original conservé dans la famille des princes Chigi. Il a transcrit avec une scrupuleuse exactitude les pages de ce manuscrit, et il n'a pas craint d'y consacrer de longs mois. Il a comblé quelques lacunes à l'aide des feuilles conservées au premier monastère d'Annecy. C'est donc l'œuvre même de saint François de Sales qui, pour la première fois, est offerte au public. C'est là un service signalé rendu à la religion et aux apologistes chrétiens. Car, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, c'est une œuvre de la plus haute importance dans les questions relatives à l'Eglise et à l'autorité du pape. On y trouvera même quelques notions très utiles sur le purgatoire et les sacrements. C'est, en outre, un magnifique hommage décerné à la gloire de notre saint. Par là, il se range parmi les polémistes les plus éminents.

Cette édition nous promet donc un texte authentique et purifié de tout alliage étranger, le vrai texte de saint François de Sales. Nous pourrons apprécier l'écrivain dans toute sa vérité native, étudier la marche de son génie et les progrès de sa culture intellectuelle, mesurer toute la profondeur de sa doctrine théologique, et nous initier, sous un guide aussi expérimenté, à tous les secrets de la vie intérieure.

La liste déjà très longue de ses écrits va se grossir par des acquisitions importantes. Plusieurs sermons, édités pour la première fois, nous aideront à mieux apprécier le talent oratoire de ce grand pasteur des âmes. La correspondance s'enrichira de pièces inédites qui nous renseigneront sur l'histoire du temps et mettront dans tout son jour la sagesse de sa direction spirituelle. Divers écrits, enfin, rangés dans la classe des opuscules, compléteront cette littérature, dont la variété n'étonne pas moins que la perfection.

Edition correcte, et telle que l'auteur ne l'aurait pas désavouée, édition aussi complète que possible, tel est le caractère de l'œuvre entreprise au premier monastère de la Visitation d'Annecy. Tous les amis des lettres applaudiront à l'initiative de ces saintes religieuses et à la rare compétence des éditeurs. C'est là le mérite le plus important, celui que les grands érudits d'Allemagne recherchent avec une sorte d'ardeur fiévreuse, et qu'ils achètent au prix de labeurs infinis. C'est, en définitive, l'essentiel. Car, ce qu'il nous faut avant tout, c'est d'entrer dans l'intimité d'un auteur, de pénétrer au fond de sa pensée, et le miroir fidèle de cette pensée, c'est le style. Mais ce n'est pas le seul mérite de l'édition d'Annecy. Les lettrés en reconnaîtront d'autres, sur lesquels il faut s'arrêter un instant.

Nous avons dit que le Père dom Mackey est un fils de saint Benoît. Il est initié aux méthodes de ces travailleurs intrépides qui ont fait la gloire de la famille bénédictine, et qui ont légué à la postérité tant d'œuvres impérissables. L'œuvre qu'il continue avec tant d'intelligence nous semble calquée sur le modèle de ces belles éditions des Pères, qui n'ont pas encore été surpassées. Une magnifique introduction ouvre la marche. Je dis introduction. On dirait mieux un ensemble de dissertations fort bien conduites sur la formation intellectuelle du saint, sur le caractère et la forme de ses œuvres, la doctrine, le style, les éditions qui ont précédé. Une préface, conçue dans le même sens, se trouve en tête de chacun des ouvrages. On y explique l'origine de l'ouvrage, on en fait l'histoire. La doctrine et le style y donnent lieu à des discussions très intéressantes. Tous les problèmes que soulève le sujet y sont résolus de manière à prévenir les doutes du lecteur et à satisfaire sa curiosité. Le terrain ainsi déblayé, on aborde la lecture avec facilité, et sans ennui.

Autre avantage, qui sera très apprécié des lettrés. Toutes les variantes ont été notées avec soin, et marquées au dos des pages. Saint François de Sales avait pour principe de chercher en tout la perfection. Cette tendance s'accuse même dans ses manuscrits. Il essayait plusieurs formes avant

d'arriver à la forme définitive, à celle qui traduisait le mieux sa pensée. Il y avait des essais, des tâtonnements qui sont un indice du travail de son esprit. Tous les hommes de génie ont éprouvé cette sorte d'enfantement des idées, qui est très laborieux, très pénible. Les dialogues de Platon nous le représentent d'une façon dramatique, et souvent le mettent pour ainsi dire sous nos yeux. Bossuet se corrigeait beaucoup. Ses manuscrits sont pleins de ratures et de surcharges. M. l'abbé Lebarq, dans son édition critique, est très attentif à suivre ces phases de la pensée du grand évêque. C'est peut-être plus curieux encore dans saint François de Sales. Le progrès a été continu, et cela, à cause de cette attention à bien faire toutes choses, à se rendre chaque jour plus agréable aux yeux de Dieu.

L'orthographe du temps de saint François de Sales n'était pas encore fixée. Les théories de la syntaxe étaient souvent laissées à la discrétion de l'auteur; les détails de l'orthographe flottent au gré de ses capricieuses fantaisies. Faut-il moderniser saint François et ramener sa phrase aux règles sévères de l'orthographe actuelle? Peut-être beaucoup de lecteurs seront-ils enchantés d'avoir ainsi un saint François de Sales tout à fait moderne et de courir d'un pas allègre à travers les fleurs et les parfums de ce style aimable et enchanteur. Faut-il, au contraire, conserver l'orthographe telle que la donnent les manuscrits? Les éditeurs ont pris ce dernier parti, et avec beaucoup de raison. Il y a d'abord un contraste désagréable entre les vieilles expressions, le style antique du saint docteur, et notre orthographe. A chaque âge, ses habitudes et son vêtement! Puisque saint François de Sales appartient à la période d'Henri IV et de Louis XIII, laissons-lui la physionomie de cet âge. Ensuite il s'est passé pour l'orthographe de saint François de Sales quelque chose d'assez semblable à ce qu'on a remarqué dans l'orthographe de Bossuet : elle a suivi une marche progressive. Le Père dom Mackey, dans une page d'un intérêt très vif, distingue quatre périodes. Chacune de ces périodes correspond à une évolution intellectuelle du génie de l'évêque de Genève. Il n'y a donc pas à hésiter. Nous applau-

dissons de tout cœur à cette restauration de la véritable orthographe des manuscrits, et nous sommes persuadés que tous les érudits partageront cette manière de voir.

Un petit glossaire des mots vieillis a été joint à chaque volume. L'idée est heureuse, car ces mots sont fréquents, et on a besoin d'une explication pour que la lecture ne devienne pas trop pénible. Mais le docte bénédictin nous pardonnera d'exprimer un désir et de lui soumettre une légère critique. Ne pourrait-il pas allonger la liste? Elle nous paraît par trop courte. Il y a bien des mots qui se retrouvent dans notre langue moderne, mais dont le sens a changé. Ce serait très intéressant, très instructif de signaler ces nuances. Nous avouons que c'est là un long et rude travail. La critique a rapport à l'étymologie. L'éditeur la donne très rarement, et quand il la donne, il ne rencontre pas toujours bien juste. Signalons le mot *bataglie*, que le R. Père dérive de l'italien *battaglia*. Il faut aller plus loin et le rapporter au latin populaire *battalia*. Ce sont enfants du même père. A ce propos, nous lui ferons observer que ses autorités sont un peu vieillies. Brachet et Littré ont cédé la place à Paul Meyer, Gaston Paris, A. Darmesteter. Nous lui conseillerons de faire usage du nouveau dictionnaire français publié par A. Hatzfeld, A. Darmesteter et Antoine Thomas. Il est à la hauteur de la science.

C'est là un mince détail. Mais dans une œuvre qui est pleine de promesses, il importe de ne rien négliger. Cette observation n'infirme en aucune manière les éloges que nous avons cru devoir lui donner. C'est un véritable monument que les religieuses du monastère d'Annecy élèvent à la gloire de leur illustre fondateur. Il était digne de Mgr Isoard, dont l'intelligente initiative a déjà renouvelé les études dans son diocèse, de se placer à la tête de cette grande œuvre. Ami des lettres, lettré lui-même, le digne successeur de saint François de Sales pouvait, mieux que personne, comprendre la fine littérature du grand évêque, mener à bonne fin une entreprise si grandiose. Ce sera un beau souvenir d'un épiscopat tout dévoué à la défense de l'Eglise.

Ph. GONNET.



LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

ET LE CARDINAL NEWMAN

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CARDINAL CAPECELATRO

Suite (1)

VII

Le catholicisme tira de grands avantages de la polémique soulevée en Angleterre par la publication des traités. D'un côté, la discussion sur le sens et la valeur du symbole d'Elisabeth frappait les esprits droits, soucieux avant tout de la vérité. De l'autre, cette controverse mettait à nu le point faible de la réformation du XVI[e] siècle, et donnait aux catholiques le droit de relever la tête vis-à-vis de la meilleure partie de la société anglicane. D'ailleurs il était utile que cette question du symbole ne fût pas soulevée par un prêtre catholique, mais par des ministres de l'Eglise officielle (2).

(1) Voir les numéros de décembre 1892, janvier, février, mars 1893.

(2) Il est clair que les catholiques ne pouvaient que repousser le symbole hérétique d'Elisabeth. Cependant la prudence leur conseillait de ne pas entamer une discussion publique à ce sujet, presque

Un « papiste » aurait certainement excité les plus tristes passions, et sa voix eût été impuissante à convaincre les anglicans. D'ailleurs un catholique ne pouvait pas se borner à faire les distinctions, que Newman, protestant, venait de formuler. Or, ce qui permit à la controverse de prendre pied parmi les anglicans, ce fut précisément que les anglo-catholiques n'attaquaient pas le symbole, mais, tout en l'acceptant, réclamaient une interprétation plus conforme aux doctrines de l'Eglise primitive et aux traditions chrétiennes. Ceci permettait aux protestants d'entrer dans le parti des réformateurs qui, sans le savoir, leur ménageait une étape très utile dans le long et laborieux chemin qui mène de l'hérésie à la vraie foi.

L'exaspération des protestants de la Basse-Eglise et des esprits intolérants qui se rencontraient parmi les membres de la Haute-Eglise, croissait en raison directe des succès du puséisme. Leur frayeur les rendit perspicaces et leur faisait voir longtemps à l'avance la conversion des anglo-catholiques aux doctrines romaines. Certains d'entre eux, dans le fol espoir de faire revivre les plus tristes traditions du despotisme religieux, aboli par la loi de 1829, s'efforçaient de soulever contre les réformateurs les haines anti-

au lendemain de leur émancipation, et alors que les passions étaient encore très vives contre la vraie foi. Engager dans ces conditions une controverse publique avec les protestants, c'eût été compromettre gravement l'avenir du catholicisme au delà de la Manche, et peut-être provoquer de nouvelles lois d'intolérance. Les catholiques le comprirent si bien qu'ils se gardèrent de tout ce qui pouvait trop attirer l'attention sur eux, dans les années qui suivirent la loi de 1829. Dieu récompensa leur sagesse. Pendant qu'ils profitaient de la liberté que le Parlement venait enfin de leur accorder, pour s'organiser et faire un prosélytisme discret, fuyant le bruit et tout ce qui pourrait soulever les colères protestantes encore mal endormies, Newman et les siens ouvrirent la grande controverse sur les trente-neuf articles et sur leur interprétation, controverse d'où le symbole d'Elisabeth sortit profondément atteint. Les catholiques virent alors de nombreuses et illustres recrues venir à eux ; mais les protestants ne purent leur adresser le moindre reproche fondé. La renaissance catholique était l'œuvre de Dieu et la conséquence d'une réaction salutaire contre le rationalisme et la stérilité de l'anglicanisme. L'intrigue humaine n'avait aucune part dans ce grand événement.

papistes, toujours très vives à cette époque, en démontrant qu'il n'y avait déjà aucune différence entre les croyances de Pusey et de Newman et celles du catholicisme romain. Dans un article demeuré célèbre, l'*Oxford Cronicle*, organe de Hampden et du parti hostile aux « spiritualistes », s'étudiait à prouver, par des textes pris dans les ouvrages de Newman et de ses collègues, qu'au fond les anglo-catholiques n'étaient que des « papistes » timides et masqués, soupirant après l'union avec l'Eglise romaine dont ils acceptaient à peu près tous les dogmes, et rejetant audacieusement les principes fondamentaux de l'anglicanisme. Cette tactique gênait considérablement les puséistes, et Newman lui-même s'exprimait alors clairement à cet endroit : « Nos difficultés, disait-il, augmentent sans cesse dans une société comme celle des universités britanniques, où il se rencontre beaucoup d'hommes d'une intelligence éveillée qui déduisent les dernières conséquences de nos principes et nous contraignent à affirmer ou à nier ce que nous voudrions encore étudier » (1).

Cet aveu prouve la bonne foi du docteur Newman, qui ne se décide à faire un pas, dans la voie où il s'est engagé, qu'après avoir consciencieusement pesé le pour et le contre, et lorsqu'il est pleinement convaincu de la vérité des doctrines auxquelles il adhère. Mais il montre en même temps la situation fausse des réformateurs et leurs embarras vis-à-vis de leurs coreligionnaires les plus intelligents qui, en tirant les dernières conséquences de leurs principes, les sommaient ou de les accepter ou de renoncer aux prémisses sur lesquelles ils avaient assis l'édifice de leur réforme.

Vouloir, en effet, la réformation d'Oxford, et refuser d'embrasser la foi catholique, c'était susciter de nouvelles contradictions au sein de l'Eglise anglicane. Une société religieuse fondée sur ces bases était fatalement destinée à se corrompre ou à se laisser absorber peu à peu par le catholicisme. Quant à prétendre rester ainsi à mi-chemin

(1) *Lettre du docteur Newman à l'évêque d'Oxford*, p. 17.



entre l'erreur et la vérité, entre le schisme et l'unité, entre l'affirmation et la négation, c'était courir après une chimère et fonder un palais sur le sable.

Voilà pourquoi les esprits les plus clairvoyants comprirent dès le début que la réforme d'Oxford aboutirait nécessairement à un avortement lamentable ou à un grand mouvement de retour à l'Eglise romaine. Les rapides progrès de l'anglo-catholicisme au sein de la Haute-Eglise, dont douze mille ecclésiastiques, suivis de la moitié des fidèles, avaient accepté les principes, prouvaient combien la réforme répondait aux besoins les plus pressants des âmes. Plus le temps passait, plus les idées des réformateurs se développaient, et plus aussi il était clair que c'était du catholicisme et non du protestantisme que procédait à son insu la nouvelle école. En effet, tandis que toute réforme, basée sur le principe protestant du libre examen, s'éloigne nécessairement du catholicisme, et descendant un à un les échelons, tourne rapidement au rationalisme, la réformation d'Oxford, fondée, au contraire, sur l'autorité et la tradition, remontait peu à peu aux sources du christianisme, et arrivait lentement, mais nécessairement, à cette source unique de l'autorité spirituelle dans le monde, à l'Eglise catholique unie à Jésus-Christ.

Néanmoins les réformateurs avaient beau jeu. Lorsqu'on les accusait de trahir leurs serments et de bouleverser l'Eglise d'Angleterre en interprétant à leur manière le symbole d'Elisabeth, il pouvaient en appeler aux témoignages de leurs adversaires eux-mêmes. Un prélat de l'Eglise officielle, l'évêque de Norwich, n'avait-il pas déclaré récemment à la Chambre des lords qu'à sa connaissance il n'existait pas un seul ecclésiastique anglican qui consentît à admettre tous et chacun des trente-neuf articles de ce même symbole? Tous pourtant avaient prêté serment au *credo* anglican, au moment de leur admission dans le clergé protestant! Comment donc, dans ces conditions et après un tel aveu, pouvaient-ils crier au parjure et en accuser les seuls puséistes? Au demeurant, ceux-ci prenaient, à l'égard du symbole officiel, les mêmes libertés que les

autres anglicans. Seulement, au lieu de s'en aller grossir le nombre des rationalistes, ils aspiraient à rajeunir l'Eglise d'Angleterre, en la ramenant aux vieilles croyances chrétiennes et au respect des traditions brisées par les hérésiarques du XVIe siècle.

Cependant, les idées catholiques pénétraient de plus en plus dans la nouvelle école d'Oxford. Dès 1841, au moment où le ministère Melbourne allait disparaître pour être remplacé par un ministère conservateur (*tory*), un des ecclésiastiques anglicans de l'école de Newman, ne craignit point d'écrire une lettre motivée à sir Robert Peel pour réclamer l'union de l'Eglise d'Angleterre et de l'Eglise romaine : « En vérité, s'écriait-il, quelle autre raison pourrait-on invoquer pour justifier une telle séparation (entre l'Angleterre et Rome), sinon l'oppression et la tyrannie du pouvoir civil qui, depuis trois siècles, opprimant l'Eglise anglicane à l'instar d'une esclave, persécutant l'Eglise romaine comme une ennemie, les tient douloureusement séparées et les empêche de se réunir sur le roc immobile du Vatican? »

Ces paroles soulevèrent de violentes protestations, mais désormais les anglicans savaient qu'il était impossible d'imposer silence à ceux qui aspiraient à l'unité de la foi. Si le bon sens et le sentiment du devoir suffisaient pour entraîner les hommes, il est certain que le catholicisme n'aurait pas eu de peine à triompher de ses adversaires. Bien des évêques et des ministres de l'Eglise officielle se rendaient compte de l'abaissement de la société religieuse assujétie, grâce au protestantisme, au bon plaisir du pouvoir séculier. Mais les uns cédaient au préjugé séculaire qui faisait un dogme de cette servitude, les autres la déploraient tout bas, mais l'amour des richesses les contraignait à l'accepter; d'autres enfin, oubliant que la vraie grandeur de l'Eglise consiste dans les trésors de vérité et de justice dont elle a seule le dépôt, estimaient l'exalter en l'identifiant à l'empire britannique.

Newman, et avec lui un nombre considérable d'anglo-catholiques, eurent un double mérite que Dieu récompensa



par les lumières abondantes dont il éclaira leurs âmes : ils n'admirent jamais la sujétion de l'Eglise à l'autorité séculière ; ils ne sacrifièrent jamais les droits de la vérité à des calculs d'intérêt ou d'ambition. Les honneurs et les richesses n'avaient aucune prise sur eux. Ils cherchaient leur voie, ils étudiaient les redoutables problèmes de la foi sans la moindre arrière-pensée et avec la ferme intention de se soumettre à tout ce que leur devoir de chrétiens leur imposerait, dussent-ils être mis au ban de l'anglicanisme, privés des bénéfices ecclésiastiques dont ils jouissaient et persécutés par les puissants du jour.

Cette parfaite bonne foi, cette pureté d'intentions, rehaussées par un désintéressement sincère, dissipaient peu à peu les derniers brouillards, restes d'habitudes et de préjugés de jeunesse ou d'école, qui les retenaient encore hors du catholicisme romain.

Correspondant sans retard aux lumières et aux grâces divines, Newman, au fur et à mesure qu'il s'apercevait des erreurs que conservait encore la réforme d'Oxford, s'empressait de les reconnaître et de les désavouer publiquement. C'est ainsi que, peu de temps apres avoir écrit au docteur Jelph la lettre par laquelle il défendait son quatre-vingt-dixième traité, l'illustre théologien d'Oxford publiait une déclaration, par laquelle il rétractait purement et simplement tout ce qu'il avait dit dans ses différents ouvrages contre l'Eglise de Rome. En présence d'un tel fait, qui n'avait pas de précédents parmi les protestants d'Angleterre, l'opinion s'émut au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Les évangéliques de la Basse-Eglise, les orthodoxes de l'Eglise officielle, les rationalistes éclatèrent en railleries et en injures. Comprenant que Newman ne s'arrêterait pas à sa déclaration, mais qu'il irait jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au catholicisme, leur fureur était l'aveu involontaire de la grandeur de la perte que faisait le protestantisme.

Jusqu'alors Newman avait toujours répondu aux attaques dont il était l'objet par des livres, des brochures ou des articles dans lesquels, négligeant de relever les injures qu'on lui adressait, il s'efforçait de défendre doctrinalement

son évolution spiritualiste. Cette fois, l'illustre théologien estima que les faits parleraient d'eux-mêmes. Quittant la paroisse de Sainte-Marie, il se retira avec quelques-uns de ses confrères anglo-catholiques dans une silencieuse retraite, à Littlemore, pour se consacrer presque entièrement à des œuvres de piété. Il sentait le besoin d'abandonner momentanément les luttes de l'université et de la presse, afin d'atteindre par la prière et le recueillement cette suprême lumière qu'on cherche en vain au milieu du bruit et des polémiques. Sa conversion avait commencé par les luttes de l'esprit; la prière et la solitude devaient l'achever. Habitué depuis longtemps à une vie spirituelle très intense, il savait le prix de la retraite pour le perfectionnement intérieur de l'âme.

Malgré les railleries de ses adversaires, qui l'accusaient d'oisiveté et ne savaient comment s'expliquer qu'un homme, auparavant si ardent dans les controverses, fût devenu tout à coup si taciturne, Newman demeura ferme dans sa détermination. Pendant deux années entières, il ne fit plus entendre sa voix et ne consentit pas davantage à livrer une seule page à la presse. Une vive polémique, soulevée par un écrit du docteur Ward, un de ses plus illustres collègues anglo-catholiques, ne parvint pas même à ébranler sa résolution. Il voulait vivre uniquement de la vie de l'âme, de cette vie intérieure qui semble inféconde aux malheureux qui l'ignorent, mais qui enrichit l'homme de grâces incomparables, sources des fruits les plus précieux et les plus abondants.

Cependant, les ennemis de la réforme anglo-catholique ne désarmaient pas. Profitant du silence de Newman, retiré à Littlemore, ils résolurent de tenter un suprême effort pour obtenir de l'université d'Oxford ce qu'elle leur avait toujours refusé, la condamnation du quatre-vingt-dixième traité. Le temps semblait propice aux entreprises des violents. L'université paraissait moins ferme dans la défense des principes de liberté qu'elle avait adoptés depuis 1829. Un premier symptôme de ce changement s'était révélé dans l'attitude de la majorité des professeurs d'Oxford à l'endroit

de Pusey. Le docteur ayant prononcé un sermon sur l'Eucharistie dans la chapelle de l'université d'Oxford, Hampden et ses amis s'en montrèrent indignés et en demandèrent à grands cris la condamnation officielle. C'est que, malgré des inexactitudes et des erreurs que la théologie catholique ne saurait admettre, Pusey soutenait énergiquement le dogme de la présence réelle. C'en était assez pour exaspérer les calvinistes de la Basse-Eglise, dont la colère augmentait en proportion du succès de leur adversaire.

Le sermon sur l'Eucharistie ayant été imprimé, trente-cinq mille exemplaires en furent vendus en moins de six mois. Un tel résultat, qui dépassait de beaucoup les espérances et les calculs de Pusey et de ses amis, jeta la frayeur dans le camp des rationalistes et des irréductibles de l'anglicanisme. L'université, appelée à juger ce sermon, se laissa entraîner par ceux qui le dénonçaient comme attentatoire aux dogmes de l'anglicanisme. La crainte de paraître favoriser des nouveautés dangereuses l'emporta, dans le cœur des timides, sur le désir de laisser aux anglo-catholiques la même liberté que l'on accordait aux rationalistes, et le sermon de Pusey fut condamné. Rendus audacieux par ce succès, les évangéliques s'attaquèrent à un ouvrage du docteur Ward, un des savants les plus respectés de l'anglo-catholicisme. Il y eut, je l'ai déjà dit, d'ardentes polémiques, où Ward déploya toutes les ressources de son puissant esprit. Ne pouvant lui répondre par des arguments scientifiques et théologiques, Hampden et ses amis le dénoncèrent à l'université, et réclamèrent sa condamnation qu'ils ne tardèrent pas à obtenir.

Après cette double victoire, ils crurent le moment propice pour arracher au corps universitaire la réprobation définitive du quatre-vingt-dixième traité. L'anglo-catholicisme venait d'être frappé deux fois dans deux de ses plus illustres défenseurs. Newman se taisait. Ses adversaires résolurent de profiter de son silence pour lui infliger le même traitement qu'à ses illustres collègues. Mais cette fois leurs efforts furent vains. Soit que Newman comptât plus d'amis et d'admirateurs que Pusey et Ward parmi les

professeurs d'Oxford, soit que ceux-ci fussent las de lancer des anathèmes dont les résultats étaient à peu près nuls, l'université résista aux objurgations des amis de Hampden et de leurs alliés. Ceux-là même, parmi les professeurs, qui sans être rationalistes ne voyaient pas sans peine les progrès du puséisme, s'opposèrent résolument à toute réprobation. Ils la jugeaient non seulement inopportune, mais dangereuse. La récente expérience qu'ils venaient d'en faire le prouvait suffisamment. Loin de perdre des adhérents, à la suite des anathèmes dont Ward et Pusey venaient d'être frappés, l'anglo-catholicisme avait vu le nombre de ses partisans s'accroître, chaque fois qu'on l'avait honni et excommunié dans la personne d'un de ses chefs.

Cependant rien ne décourageait les évangéliques de la Basse-Eglise. Deux fois encore ils essayèrent de faire réprouver le quatre-vingt-dixième traité. La première fois, tout se borna à un examen des doctrines du livre de Newman ; mais à la seconde tentative, les chefs de la cabale ultra protestante se présentèrent à l'assemblée des professeurs, munis d'un document sur lequel ils comptaient pour arracher à la majorité une délibération conforme à leurs vœux. Ils déposèrent sur le bureau du président une pétition de cinq cent quarante et un membres de l'université réclamant la condamnation de Newman. Tout fut inutile. L'université d'Oxford se montra sourde aux prières des signataires de ce document et aux objurgations de ceux qui en patronnaient la cause. Newman triomphait sans même avoir besoin de se défendre et sans sortir du silence de sa retraite.

Exaspérés par leur insuccès, les évangéliques changèrent de tactique et s'efforcèrent de livrer Newman au mépris public et à la dérision de la foule. Ils protestaient bruyamment contre ses tendances « papistes », et raillaient sa retraite. Littlemore, disaient-ils, était devenu un couvent, où des illuminés, guidés par Newman, singeaient les pratiques les plus grotesques de la « superstition romaine ». Newman prétendait introduire la vie monacale dans l'Eglise anglicane, trahissant ainsi la Réforme, qui avait supprimé

les monastères comme dangereux pour la foi et les mœurs, et nuisibles en même temps à l'Eglise et à la société civile. Ils insinuaient que Newman était atteint de monomanie religieuse, et qu'à force de penser aux choses de l'âme, il perdait la raison. Soupçonnant et craignant à la fois sa conversion au catholicisme, ils en répandaient le bruit bien avant son accomplissement. Peut-être espéraient-ils, à force de tracasseries, obliger le chef des puséistes à quitter Littlemore, ce qui leur eût permis de l'accuser de versatilité, ou croyaient-ils, en l'arrachant à sa retraite, l'arracher au catholicisme dont il subissait l'influence croissante. Quoi qu'il en soit, Newman ne semblait même pas s'apercevoir des manœuvres de ses adversaires, et ne répondait ni à leurs attaques ni à leurs calomnies. Ceux-ci, redoutant de plus en plus le retour du théologien d'Oxford à l'unité de la foi, essayèrent de provoquer une scission parmi les anglo-catholiques. Leur but était de séparer Newman de ses amis, afin que sa conversion n'entraînât pas la leur et n'eût pas les conséquences désastreuses qu'ils redoutaient pour l'anglicanisme.

Obéissant à ce mobile, un des prélats les plus influents de l'Eglise officielle, l'évêque de Chichester, écrivait alors : « J'estime qu'il y a peu d'hommes d'Eglise en Angleterre qui, ayant suivi attentivement les derniers faits qui se sont produits dans notre Eglise, ne sachent pas que les adhérents de Newman (car il est vraiment le chef de ce parti) sont très peu nombreux. Un laps de temps très court suffira à prouver ce que je dis. On sait, en effet, que Newman se prépare à se séparer de nous. Alors on verra que très peu de personnes sont disposées à le suivre » (1).

A lire ces phrases, on est tenté de se demander si le prélat anglican se rendait bien compte de la portée de ses propres paroles. Evidemment, son chagrin à la vue de ce qui se passait parmi les puséistes, et la préoccupation de préparer à l'avance ses moyens de défense contre un mou-

(1) Lettre de l'évêque anglican de Chichester en réponse à un mémoire des paroissiens de Shoreham.

vement religieux qu'il redoutait, ont eu trop de poids dans l'esprit de l'évêque de Chichester et l'ont poussé à trahir ses sentiments intimes sous l'enveloppe d'un discours plein de dédain et d'assurance. Il est clair, en effet, que si la conversion de Newman était destinée à n'avoir qu'un retentissement moins que médiocre, il ne valait pas la peine de s'en préoccuper ; nier l'importance d'un événement qui ne s'est pas encore accompli est une manœuvre dépourvue d'habileté, puisque le fait même qu'on s'en occupe si tôt et qu'on le discute aussi sérieusement, prouve qu'il a précisément la portée qu'on lui dénie. Si Newman, au lieu d'être une lumière de l'anglicanisme, eût été un homme ordinaire, dépourvu de science et d'influence, les paroissiens de Shoreham ne se seraient pas émus au simple bruit de sa conversion possible, et l'évêque de Chichester n'aurait jamais éprouvé le besoin de les rassurer en leur disant que cette conversion ne produirait aucun effet fâcheux pour l'anglicanisme. C'est parce que les protestants mesuraient d'avance la grandeur de la perte qu'ils allaient faire, et l'élan que cet événement allait donner à la renaissance catholique en Angleterre, qu'ils jouaient d'audace, espérant sans doute rassurer par là la confiance ébranlée de leurs coreligionnaires.

Cependant Newman était entré dans un de ces moments solennels de vie où les hommes droits et forts ne prennent conseil que de Dieu et d'eux-mêmes. Désormais il ne se préoccupait plus de ce qu'on pensait de lui à Oxford, parmi ses collègues de l'université. Les opinions des évangéliques d'Angleterre le touchaient encore moins, et il ne se souciait ni des habiles ni des sages du monde. Le silence et la prière avaient vaincu ses dernières hésitations. Il était fermement résolu à embrasser le catholicisme. Il avait d'abord songé à faire précéder sa conversion de la publication d'un ouvrage pour la défense du Saint-Siège (1). Mais

(1) L'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne* ou *Retour à l'Eglise catholique*. Cet ouvrage fut publié plus tard. C'est un des meilleurs livres qui soient sortis de la plume de Newman. Il en



la voix de sa conscience fut plus puissante que toute autre considération. Il résolut donc de ne pas retarder cet heureux événement, qui devait lui procurer cette paix du cœur et de l'esprit vainement cherchée par lui en dehors de la véritable Eglise de Jésus-Christ. Plusieurs de ses amis les plus chers et les plus dévoués venaient d'abjurer le protestantisme, dociles à l'appel de cette grâce à laquelle Newman se rendait à son tour. Le 3 septembre 1845, le docteur George Ward, pasteur anglican, fellow du collège de Balliol, à Oxford, auteur d'un ouvrage intitulé *Modèle d'une Eglise chrétienne* et de beaucoup de traités de controverse, abjurait le protestantisme à Londres. Ward, dont j'ai parlé plusieurs fois dans le cours de cette étude, était, sans contredit, le plus savant des anglo-catholiques après Newman et Pusey. Sa conversion ne pouvait manquer d'en entraîner d'autres et de hâter celle de Newman. Peu de jours après, deux disciples bien-aimés de Newman, qui partageaient sa solitude de Littlemore, M. Jean Dobrée Dalgairns (1) et le révérend Ambroise Saint-John (2), rentrèrent à leur tour dans le sein de l'Eglise romaine. Le premier prononça son abjuration vers la fin de septembre, dans la chapelle des passionnistes, à Alton-Hall, le second, le 2 octobre, à Prior-Park. Newman, se sentant mûr pour faire le grand pas, n'hésita pas à imiter leur exemple. Prévenu de son intention irrévocable, Dalgairns se rendit à Alton-Park et invita le vénérable père Dominique de la Mère de Dieu, provincial des passionnistes en Angleterre, à se rendre

existe deux traductions françaises. La première fut publiée à la librairie Lagny. Malheureusement elle était si imparfaite, qu'un illustre converti anglais, ami et disciple de Newman, M. Dalgairns, n'hésite pas à déclarer qu'elle était « une union non intelligible de mots sans idées ». Bien meilleure est la seconde traduction, faite par M. Jules Gondon et approuvée par l'auteur.

(1) Jean Dobrée Dalgairns, ancien *scholar* du collège d'Exeter, à Oxford, auteur des *Vies de saint Etienne Harding*, *de saint Elier, de saint Gilbert et de saint Elvède*, et d'autres encore faisant partie de la collection des vies des saints anglais.

(2) Le révérend Ambroise Saint-John, *student* de la Christ-Church (*Eglise du Christ*), à Oxford, ancien vicaire de Walmer, dans le comté de Kent.

à Littlemore. M. Dalgairns, sans lui indiquer le vrai but de sa course, s'était contenté de lui dire qu'il s'agissait d'une œuvre pour le service de Dieu. Le P. Dominique se hâta de répondre à l'appel, et craignant que tout délai ne portât préjudice à la mission inconnue qu'on venait de lui confier, il partit, malgré un temps horrible, par la première voiture qu'il rencontra et qui se trouva justement une voiture découverte. « Il se mit en route, dit M. Jules Gondon, en priant le ciel de bénir son voyage, et il arriva à Oxford le soir du même jour, à dix heures, par une pluie battante, qui durant cinq heures lui était tombée sur le corps... A onze heures il arriva à Littlemore ; il s'approchait à peine du feu pour sécher ses vêtements, que M. Newman entra dans le salon, se prosterna aux pieds du père passionniste, et après lui avoir demandé sa bénédiction, le pria de le confesser » (1).

En voyant humblement agenouillé à ses pieds une des gloires de l'Angleterre, la plus éclatante lumière de l'Eglise établie, le P. Dominique fut ému jusqu'aux larmes. Il comprit qu'un grand miracle de la grâce divine allait s'accomplir, et son cœur en éprouva une joie inexprimable. Il fit l'accueil le plus bienveillant et le plus paternel à l'homme illustre qu'il allait introduire dans l'Eglise de Jésus-Christ, et passa toute la nuit à le préparer au grand événement. Newman fit sa confession générale, et le 9 octobre, de grand matin, il abjura les erreurs de la Réforme. Le lendemain, 10 octobre, il communiait pour la première fois, de la main du P. Dominique qui dit la messe à Littlemore. Le grand théologien protestant devait être désormais un des plus puissants instruments de la miséricorde divine pour la conversion de l'Angleterre.

Les amis qui s'étaient retirés avec Newman à Littlemore furent profondément touchés. Plusieurs d'entre eux demandèrent immédiatement à suivre leur chef au sein de l'Eglise romaine ; d'autres hésitaient, mais l'impression était trop vive pour s'effacer de leur souvenir, et peu à peu

(1) *Notice biographique*, par Jules Gondon.



ils se décidèrent à renoncer à l'anglicanisme pour embrasser la vraie foi.

Les résultats de l'abjuration de Newman ne devaient point se borner au petit cénacle de Littlemore. C'est de ce moment précis que date, en effet, ce puissant réveil du catholicisme en Angleterre, qui, au milieu de l'envahissement du scepticisme dont nous sommes les spectateurs dans tous les pays de l'Europe, prouve une fois de plus la jeunesse éternelle de l'Eglise et sa fécondité, même aux époques les plus troublées de l'histoire.

Les historiens de saint Paul de la Croix, fondateur des Passionnistes, racontent qu'on vit un jour ce grand serviteur de Dieu, au moment où il célébrait le saint sacrifice de la messe, inondé par une lumière céleste et ravi en extase. Interrogé à ce sujet, saint Paul de la Croix répondit que Dieu lui avait montré les grandes choses que ses religieux accompliraient un jour en Angleterre pour le salut des âmes et le service de l'Eglise. « Peut-être, s'écrie fort à propos le cardinal Capecelatro, contemplait-il Newman reçu par un de ses fils dans le sein de l'Eglise sa mère, et les fruits abondants que cet événement devait produire » (1).

VIII

Il est impossible de décrire l'émotion que la conversion de Newman produisit en Angleterre, malgré les artifices des habiles et des sages de l'anglicanisme. Le coup, en effet, était terrible, et pour beaucoup absolument inattendu. Un certain nombre d'anglicans sincères estimaient que Newman serait le grand réformateur de l'Église établie, et qu'il la reconduirait aux traditions des premières années qui suivirent la révolte de Henri VIII. Cette idée était caressée

(1) *Newman e la religione cattolica in Inghilterra, ossia l'Oratorio inglese.* Livre 1er, page 148.

par les meilleurs d'entre eux qui comparaient la foi encore vive du peuple à cette époque, avec l'incroyance qui ravageait l'Angleterre depuis qu'elle avait abandonné ces traditions (1). Traitant les prédictions des adversaires de New-

(1) Il est évident que l'incroyance actuelle de beaucoup de protestants a pour origine l'introduction des idées hérétiques, importées d'Allemagne et de Genève sous Edouard VI, et plus tard condensées par Elisabeth dans les trente-neuf articles de son symbole. A ce point de vue, on peut regretter que les traditions d'Henri VIII aient péri après sa mort. Mais si l'on fait l'examen philosophique des conséquences dernières du protestantisme en Angleterre, on voit clairement que la cause première de tous les maux réside dans la révolte d'Henri VIII. En séparant l'Eglise d'Angleterre du tronc de l'Eglise universelle, Henri VIII l'a privée de la sève qui entretenait sa vie et du magistère infaillible qui la préservait de l'erreur. Les hommes qui, à la mort d'Henri VIII, ont bouleversé son œuvre et transformé le schisme en hérésie, étaient presque tous les complices de l'apostasie de ce prince. Après avoir été les ouvriers zélés de l'entreprise néfaste à laquelle le malheureux roi a attaché son nom, ils ont voulu aller jusqu'au bout. Sans doute, le peuple n'avait pas perdu la foi du temps d'Henri VIII, parce que l'on ne perd pas la foi du jour au lendemain. Le peuple, au fond, était ou inconscient de ce que faisaient son roi, ses évêques et ses chefs politiques, ou contraire aux tristes nouveautés qu'on introduisait en Angleterre. Mais lorsque l'apostasie des grands de la terre eut accompli son œuvre, cette foi populaire s'ébranla, et l'incroyance commença ses ravages. Certes le protestantisme est responsable en bonne partie de ces progrès de l'impiété, et l'on peut même admettre que si l'Angleterre était restée schismatique, sa foi se serait moins altérée. Mais il est clair que cette foi naïve qui préserve les masses schismatiques d'Orient et de Russie des atteintes de la mécréance, n'aurait pas suffi longtemps à paralyser les efforts des rationalistes au delà de la Manche. Le peuple anglais est trop cultivé, trop avancé dans la civilisation, pour pouvoir rester à mi-chemin et se contenter d'une Eglise privée de vie et incapable de progrès, comme le sont les Eglises schismatiques. Il a besoin d'autre chose que des formes extérieures du culte, qui suffisent aux russes et aux orientaux. Pour garder sa foi il lui fallait, outre le culte extérieur, tout ce qui fait la force et la grandeur de l'Eglise de Jésus-Christ, tout ce qui rend le ministère épiscopal et sacerdotal utile aux âmes et fécond. Or, un clergé, une hiérarchie séparés de Rome, de la chaire de Pierre, du centre de l'unité, ne pouvaient conserver longtemps, sur un peuple instruit, l'autorité dont les évêques et les prêtres ont besoin pour prêcher l'Evangile et confirmer leurs frères dans la foi. D'ailleurs, la corruption des évêques et des prêtres schismatiques aurait amené, même sans le protestantisme, la décadence du sentiment chrétien en Angleterre. Peut-être, dans les premiers temps, les sectes s'y seraient moins multipliées, mais l'Eglise britannique se serait vue acculée par la force des choses à ce dilemne :

man comme de simples calomnies, ceux-là n'avaient pas prévu que l'évolution qui se produisait depuis tant d'années dans l'esprit du réformateur, aboutirait à sa conversion au catholicisme. Ce qui les frappait davantage c'était que Newman, après de longues études et une méthode de vie qu'ils jugeaient eux-mêmes très parfaite, se déclarât, en quelque sorte, incapable de régénérer l'Église anglicane autrement que par son union au siège apostolique. Mais tel était le respect que tous avaient pour sa vertu et sa sincérité que, sauf quelques exceptions, personne n'osa l'injurier. On se contenta de gémir et de regretter la perte que l'Église officielle venait de faire.

Les journaux qui, en Angleterre, représentent réellement l'opinion, ne manquèrent point de parler de ce grand événement. Ils ne tentèrent même pas d'en atténuer la portée ; mais leur appréciation, comme celle de plusieurs notables de l'Église anglicane, n'était pas dépourvue d'une bienveillance au moins relative. C'est ainsi que le *Morning-Post* s'écriait : « Une sincère conviction a pu, seule, amener Henri Newman et ses compagnons à entrer dans l'Église catholique ; sans être trop effrayés par ce fait, nous ne pouvons pas ne pas avouer qu'il y a là un argument à de graves inquiétudes. » — Un journal religieux, le *Churchman*, avouait en même temps qu'il était incontestable que les efforts faits depuis quelque temps pour ramener les anglicans à la foi de leurs pères avaient reçu, par la conversion

ou bien rebrousser chemin et revenir à l'unité de la foi pour sauver le christianisme chancelant sur sa base; ou bien suivre jusqu'au bout la voie de la rébellion en repoussant les dogmes catholiques, comme elle avait rejeté jadis la suprématie du Pape, en acceptant le libre examen, comme elle s'était permis d'admettre une formule qui l'affranchissait de l'autorité du pasteur des pasteurs. Si donc, en théorie, on peut regretter que l'Angleterre soit devenue hérétique de schismatique qu'elle était, en pratique, vu la culture du peuple britannique et les conditions politiques et sociales de ce grand pays, il faut avouer que ce passage du schisme à l'hérésie était, tôt ou tard, inévitable, puisque les grands du royaume ne voulaient à aucun prix renoncer à la cause première de la révolution religieuse : la destruction du principe d'unité qui est le fondement des croyances et de la discipline de l'Eglise.

de Newman, un coup plus mortel que ceux que pouvaient leur infliger les ennemis les plus acharnés de l'Église établie. — Enfin, le *Times*, le grand organe de l'opinion anglaise, et souvent aussi l'interprète autorisé de la hiérarchie anglicane, n'hésitait pas à affirmer qu'il regardait comme une chose absolument lamentable qu'un homme aussi richement doué que Newman, fût conduit par la vigueur de son esprit à échouer sur l'écueil du « papisme » !

Ces appréciations ont, certes, une grande importance, car elles émanent de journaux sérieux qui se faisaient l'écho de millions d'anglicans de tout parti et de toute condition qui tous se sentaient frappés au cœur par le retour de leur grand docteur à l'unité de la foi. Mais celui qui montra mieux que personne la portée de cet événement ce fut ce même docteur Pusey qui, après avoir partagé avec Newman la direction de la réformation anglo-catholique, ne devait pas avoir le courage de le suivre dans la voie glorieuse où il était entré. Dans une lettre à un de ses amis, Pusey s'exprime ainsi :

« En vérité les voies de Dieu sont dans la mer, ses sentiers dans les eaux et les traces de ses pas sont inconnues. Dans un moment comme celui où nous sommes, le mieux serait de nous recueillir dans un pieux silence, nous abstenant même de dire ce qui pourrait nous sembler excellent. C'est un grand mystère que de voir que la grande confiance que Newman avait autrefois dans notre Église anglicane ait tout à coup disparu. Cependant, dans l'angoisse dont notre esprit est oppressé, il nous est doux de tourner le regard vers tout ce que cet homme a fait jadis pour nous ; de penser à la noble affection dont il fut animé pour notre Église et plus encore aux efforts qu'il fit pour l'appeler à une nouvelle et meilleure vie. J'estime qu'un grand dessein de la Providence en faveur de l'Église anglicane a sombré aujourd'hui par notre faute, et que l'instrument qu'elle avait fait surgir pour son bien, mais dont elle ne s'est pas servie selon la volonté de Dieu, lui a été enlevé. Certaines conditions nécessaires, auxquelles nous devons nous soumettre et qu'un esprit comme le mien regarde comme invincibles, ont

été comme une épée pointue pour l'âme de Newman. Vous savez bien de quelle manière il en a été blessé; mais puisque cette action intérieure de son esprit appartient plutôt à Dieu qu'aux hommes, il convient plutôt de diriger ailleurs notre pensée. Il y a plusieurs années que j'eus la première crainte de ce qui est arrivé depuis, et je l'ai eue en apprenant les ferventes prières que l'on faisait pour lui dans beaucoup d'églises catholiques et dans des maisons religieuses du continent. Si les catholiques, me disait quelqu'un, prient avec tant de ferveur pour lui, et s'il est jugé par Dieu digne de devenir parmi eux un instrument de la gloire du Très-Haut, ne pourrait-il pas arriver que, tandis que parmi nous il y a tant d'indifférence pour le vrai et que l'amour du bien est si faible, le Seigneur leur concédât l'homme qu'ils demandent, et nous enlevât le frère que nous désirons à peine de garder? Et maintenant les catholiques doivent estimer à bon droit que les prières qu'ils ont offertes jour et nuit, pendant le sacrifice de la sainte Eucharistie, ont été exaucées. Donc, puisqu'il en est ainsi — dans ces conditions très difficiles de notre Église, et alors que, comme je le pense, le péril en face duquel nous nous trouvons est très grave —, ne devrions-nous point peut-être tirer de la gravité du mal un désir très ardent de nous consacrer avec plus d'ardeur que jamais à la prière? Je puis bien dire maintenant ce que j'ai tu jusqu'ici, qu'une grande partie des prières répandues parmi nous, afin d'arriver à l'unité et à la vérité, étaient l'œuvre de Newman. C'est pourquoi, si nous avions été plus constants et plus fervents dans la prière, en serions-nous arrivés depuis à l'état où nous sommes? Aurions-nous souffert autant de confusion et d'amertume que, en vérité, nous en avons souffert?

« Malgré cela, puisque Dieu est encore avec nous et qu'il peut bien compenser la perte que nous venons de faire, nous ne devons en aucune manière chercher à cacher la grandeur de cette perte. Les catholiques, qui gagnent Newmann, en connaissent bien la valeur, et vraiment, nous devons être heureux de voir qu'ils ont tant d'estime pour lui. Dans l'af-

fliction très grave dont mon cœur était déchiré, en prévoyant la perte que nous allions faire de cet homme, on me communiqua certaines paroles d'un des meilleurs historiens de l'Eglise catholique, avouant que les catholiques se sentent incapables d'affronter les maux très graves dont ils sont menacés, et qu'ils placent leurs espérances dans quelque prudente réformation qui produise des germes d'une vie nouvelle dans leur Eglise. Et l'historien fixait les yeux de son esprit, pour une œuvre de tant d'importance, plus particulièrement sur Newman. Ces paroles accrurent chez moi la crainte de deux choses : que mon pressentiment ne se changeât en fait et que les désirs de celui qui parlait de la sorte ne se remplissent bientôt. Parmi nous, Newman n'était que peu ou point employé. Occupé à écrire de grands ouvrages, surtout celui sur saint Athanase — homme très puissant contre les hérésies et l'incrédulité — il était contraint d'agir parmi nous comme s'il n'eût pas été des nôtres, et cela, disons-le ouvertement, parce que notre Eglise ne sut pas en profiter. Nous avions en lui, pour ainsi dire, une épée bien trempée, mais suspendue inutilement dans le sanctuaire, parce que nous manquions d'une main capable de s'en servir. Henri Newman était un homme destiné à être un grand instrument de Dieu, capable par beaucoup de dons — une amitié de vingt-cinq ans me l'a bien fait connaître — d'accomplir de grandes choses pour la restauration de notre Eglise. Mais, à peine eut-il commencé cette œuvre parmi nous, qu'elle lui fut, pour ainsi dire, arrachée des mains ; ou, pour être plus exact, on voulut que les fruits qu'elle allait produire ne fussent pas directement utiles à notre Eglise. Je ne veux pas dire pour cela que Newman ait agi contre nous. Il nous a quittés, ainsi qu'il arrive à tous les grands instruments de Dieu, sans même se rendre compte de sa propre valeur. Il s'est séparé de nous dans le seul but d'obéir au sentiment du devoir, sans penser le moins du monde à lui-même, se jetant tout entier entre les mains de Dieu. De cette trempe sont les hommes que Dieu emploie aux plus grandes choses. Quant à moi, il me semble qu'il n'est pas vraiment séparé de nous ; mais qu'il a plutôt été

transplanté dans une autre partie de la vigne, où toute la vigueur de son esprit pourra fructifier, alors que chez nous elle devenait stérile. Qui sait, dans les mystérieuses dispositions de la Providence, notre mère, quel fruit apportera aux catholiques la présence d'un homme tel que Henry Newman ?... La conversion qui nous afflige pourrait bien produire de grands fruits, et d'autant plus facilement que Newman n'en retire aucun avantage pour lui-même. Le plus grand événement qui se soit accompli, depuis que la communion avec l'Eglise romaine a été interrompue, est peut-être celui-ci : qu'un tel homme, ainsi formé dans notre Eglise et vraiment rempli de l'esprit de Dieu, passe dans la leur *(l'Eglise catholique)*. S'il y a une chose qui doive ouvrir les yeux aux catholiques sur tout ce qu'il y a de bien chez nous, et d'autre part diminuer nos préjugés contre eux, c'est sans doute la présence d'un si grand homme, nourri et élevé dans notre Eglise — où il a atteint l'âge mûr — et maintenant passé à l'Eglise romaine. Si, par notre péché, nous avons vendu notre frère, espérons que Dieu veut par ce moyen conserver la vie dans son Eglise » (1).

(1) Cette page si émue et si belle, malgré quelques passages sur lesquels un catholique doit faire des réserves, donne une idée exacte de la pensée intime de Pusey, dont l'âme aspirant ardemment à l'unité de la foi, aimant profondément les traditions catholiques, était pour ainsi dire l'esclave d'une affection trop grande pour son pays. Pusey ne s'aperçoit pas qu'en parlant comme il le fait dans la lettre dont je viens de traduire la partie essentielle, il justifie pleinement la conversion de Newman et qu'il manque de logique en persistant dans l'idée d'une réforme incomplète de l'Eglise d'Angleterre, réforme qui la prive précisément de ce principe d'unité qui est la pierre angulaire de l'Eglise chrétienne. Mais le patriotisme excessif et quelque peu étroit de Pusey explique cette contradiction, qui choque sur les lèvres d'un homme sage et vertueux comme Pusey. Malgré son désir de réunir l'Angleterre à Rome, il demeure fermement attaché aux idées schismatiques. Il voudrait voir disparaître les divisions, mais au lieu de suivre Newman, qui a trouvé dans son abjuration la seule formule capable de procurer à l'Angleterre le bienfait de l'unité de la foi, il s'évertue en vain, courant de sophisme en sophisme, pour trouver une solution qui lui permette d'être catholique sans renoncer à maintenir quand même le caractère d'Eglise nationale à l'Eglise d'Angleterre. Certes, ce n'est pas sans douleur et sans une lutte intérieure dont personne ne pourrait mesurer ni la profondeur ni

L'Eglise officielle ne pouvait pas laisser passer un événement aussi considérable que la conversion de Newman sans exprimer son opinion à cet endroit. Elle le fit d'une manière solennelle, et ses appréciations confirmèrent, mais sur un ton bien différent, ce que Pusey avait dit touchant la grandeur de la perte que venait de faire l'anglicanisme. Bloomfield, évêque de Londres, un des prélats les plus capables de l'Eglise anglicane, profita de cette circonstance pour publier une lettre pastorale contre les anglo-catholiques. « Il est insensé, dit-il, de vouloir réunir l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane, comme si ces deux ennemies irréconciliables pouvaient jamais vivre dans une pensée commune. Cette manie a fait perdre à notre Eglise les plus zélés et les plus savants défenseurs de sa foi. Désormais les choses sont allées si loin que l'Eglise anglicane aurait tout à gagner si Pusey lui-même se décidait à se soumettre au siège de Rome, et si par là on pouvait voir s'anéantir ce parti anglo-catholique qui, faisant semblant de réformer la foi anglaise, en réalité lui enlève ses meilleurs fils ».

Les autres évêques imitèrent Bloomfield. Leurs exhortations, leurs paroles ardentes, la douleur qui perçait à travers les lignes de ces documents, donnèrent la mesure de la victoire que les catholiques venaient de remporter. En résumé, ces divers témoignages établissent deux faits, d'où résulte l'importance extraordinaire que chacun attachait à la conversion du théologien d'Oxford : 1° Newman était la gloire de l'Eglise établie qui, selon l'expression de l'évêque de Londres lui-même, le regardait comme l'un de ses « meilleurs fils ». Autour de lui se groupaient de nombreux amis et disciples, qui, tous, avaient la plus haute estime de son talent et de ses vertus. Il était vénéré comme un saint dans toutes les parties de l'Angleterre. 2° Sa conversion n'avait pas été soudaine. Newman, nul ne l'ignorait, n'avait subi aucune influence humaine. Son évo-

l'intensité, que le docteur Pusey s'arrête à mi-chemin. Tout le pousse vers Rome, tout l'excite à imiter son ami Newman. Mais au moment suprême il recule, et les préjugés l'emportent sur la logique et sur les meilleures intentions du réformateur de l'anglicanisme.



lution du protestantisme au catholicisme avait duré près de dix-huit ans. Elle n'était pas l'œuvre d'un prêtre catholique; mais le résultat de patientes recherches théologiques. Son but était simplement de réformer l'Eglise anglicane et de mettre un terme à l'envahissement des idées rationalistes. Or, au fur et à mesure qu'il travaillait à rajeunir et à fortifier l'anglicanisme, examinant les causes du dépérissement de la foi dans son pays, Newman avait été amené, par ses seules déductions, à chercher dans les anciennes traditions catholiques de l'Eglise d'Angleterre, le seul remède capable de sauver la foi de ses concitoyens. C'était après une étude consciencieuse, digne d'un grand esprit, qu'il s'était résolu à courber le front et à adorer en quelque sorte ce qu'il avait d'abord brûlé. Reconnaissant que toute réformation serait vaine et stérile si on ne revenait pas à l'unité de la foi, il avait quitté l'Eglise anglicane pour entrer dans l'Eglise universelle. Dans ce merveilleux changement, on ne pouvait voir ni le résultat du prosélytisme catholique, ni la défaillance d'un esprit léger et impressionnable, ni aucun motif mondain; mais la seule œuvre de Dieu, et l'évolution sincère et scientifique de l'un des esprits les plus nobles et les plus élevés d'Angleterre.

Les résultats d'un tel fait ne doivent pas être envisagés seulement d'après les nombreuses conversions qui se produisirent en 1845 et en 1846, mais dans le profond sillon que le retour de Newman à la religion de ses ancêtres laissa dans l'histoire religieuse d'Angleterre. Le mouvement des esprits devint plus vif après la conversion de Newman. Les idées chrétiennes, malgré les luttes et les contradictions des évangéliques et des orthodoxes, se fortifièrent et se développèrent plus que jamais au delà de la Manche, et longtemps après cette grande victoire du catholicisme sur les préjugés protestants, l'influence s'en fit puissamment sentir. Voilà pourquoi on peut affirmer en pleine conscience que la conversion de Newman est le véritable point de départ de la renaissance catholique en Angleterre.

L'Eglise romaine ne tarda pas, d'ailleurs, à éprouver ces bienfaisants effets de l'abjuration du théologien d'Oxford.

Jamais conversion de protestant n'amena autant de fidèles dans le sein de l'Eglise de Jésus-Christ, et ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que les convertis étaient presque tous des hommes d'une grande valeur et d'une vertu éprouvée. Les anglo-catholiques se partagèrent dès lors en deux fractions. Les uns suivirent Newman dans la voie où il était entré ; les autres se groupèrent autour de Pusey, pour poursuivre la réformation de l'anglicanisme en dehors de toute soumission au Saint-Siège. Les premiers se composaient de pasteurs protestants, de professeurs et d'élèves de l'université, dont ils étaient l'orgueil et l'espérance. Aussi comprend-on sans peine la frayeur des protestants à ce spectacle inaccoutumé. La crise que traversait l'anglicanisme était terrible. Les puséistes en mesurèrent toute la portée, et poussant le cri d'alarme, ils protestèrent contre une division qu'ils jugeaient mortelle pour leur foi. Pusey lui-même, toujours modéré et charitable dans ses écrits, où l'on chercherait en vain une expression moins bienveillante à l'endroit des convertis, se déclarait impuissant à arrêter ce mouvement vers le catholicisme que l'Eglise établie voyait grandir comme un péril pour son avenir. Il avait suffi que Newman démontrât la vanité d'une réforme excluant le retour pur et simple de l'Angleterre à l'unité catholique et romaine, pour qu'un nombre considérable de ministres protestants — près de cinquante — foulant aux pieds honneurs et richesses, embrassassent le catholicisme ; heureux de vivre dans la gêne et dans une humble situation, pour suivre l'exemple et les enseignements du divin Rédempteur.

Plus tard, le nombre des conversions s'accrut encore. Il serait impossible de nommer tous les pasteurs de l'Eglise établie qui suivirent l'exemple de Newman de 1845 à 1851 ; mais pour prouver leur valeur et leurs vertus, il me suffira d'en indiquer quelques-uns. Je ne pense pas, en effet, que la Grande-Bretagne possédât alors beaucoup d'hommes comparables à Oakeley, Ward, Seager, Faber, Morris, Marshall, Dalgairns, Formby, Meyrich, Coffin, etc. Et pourtant tous ces hommes éminents n'hésitèrent pas à

quitter l'Eglise anglicane qu'ils avaient servie et aimée avec tant d'ardeur pour suivre Newman dans l'Eglise romaine! Je ne nommerai pas les laïques de toute condition qui imitèrent leurs pasteurs et abjurèrent l'hérésie. Qu'il me suffise de dire que leur nombre est de beaucoup plus considérable que celui des ministres anglicans, chaque conversion d'ecclésiastique entraînant à sa suite la conversion d'un groupe de laïques. L'université et les hautes classes sociales sont largement représentées dans ce grand mouvement de retour à l'unité de la foi.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au milieu de tant de conversions qui les atteignaient si profondément, les puséistes se distinguèrent par une attitude pleine de noblesse et de générosité. Loin d'imiter les évangéliques de la Basse-Eglise, qui, furieux de ces triomphes du « papisme », comblaient d'injures les convertis, unissant dans un même anathème les catholiques et les puséistes, ceux-ci donnèrent, au contraire, une nouvelle preuve de la droiture de leurs intentions. Leur magnanimité éclata au moment où la conversion de Newman frappait au cœur leur parti. La grande majorité des anglo-catholiques ne parla de Newman et des convertis qu'avec respect et estime, continuant à les regarder et à les traiter comme des amis. Ceci prouve combien l'idée de réforme partie d'Oxford était bonne et généreuse et la sincérité de ceux-là même qui n'arrivèrent pas, comme Newman, à la pleine lumière.

Cependant, l'université de Cambridge suivait de loin l'exemple de sa rivale. Les conversions s'y multipliaient parmi les hommes les plus remarquables par le talent et par les plus nobles qualités de l'esprit et du cœur. Bientôt le mouvement qui avait envahi l'Angleterre et rempli d'espérance les catholiques, se communiqua aux Etats-Unis et aux colonies anglaises les plus éloignées, atteignant les Indes et le Canada. Le peuple participa à son tour à ce renouveau du catholicisme sur le sol britannique. En 1846, les missionnaires convertirent près d'un millier d'anglicans, chiffre qui n'avait jamais été atteint, même après la promulgation de la loi d'émancipation.

Ce qui étonnait surtout les Anglais, c'était de voir que les hommes les plus doctes de leur Eglise n'hésitaient pas à entrer les premiers dans l'Eglise romaine. La piété des convertis ajoutait un grand relief à leur abjuration. Les Anglais ne pouvaient se méprendre sur leur sincérité, et se voyaient contraints à reconnaître que l'amour de Dieu les avait poussés à quitter la religion nationale.

D'ailleurs un fait frappait tous les esprits et imposait à chacun le plus grand respect pour ceux qui s'éloignaient ainsi de l'Eglise officielle : c'était de voir des hommes riches sacrifier leurs intérêts et leur fortune pour ne pas trahir leur conscience. L'Angleterre assistait avec surprise au spectacle qu'offraient tant de ministres de l'anglicanisme, n'hésitant pas à affronter la gêne et même le dénûment pour entrer dans l'Eglise de Rome. On sait combien les prébendes ecclésiastiques sont opulentes au delà de la Manche. Eh bien, nombre de pasteurs, jouissant d'une rente de vingt à vingt-cinq mille francs par an, ne craignaient pas de s'en priver pour se convertir au catholicisme. Bon nombre de ces hommes admirables n'avaient point de fortune personnelle, et, par le fait de leur conversion, ils passaient soudain de la richesse à la pauvreté. Ils entendaient la voix de Jésus-Christ qui les appelait, et, comme les apôtres, ils quittaient tout pour le suivre. Et ce sacrifice, ces grands chrétiens le faisaient simplement et sans bruit, ne manifestant jamais le moindre regret pour les richesses qu'ils avaient perdues, heureux d'avoir amassé pour le ciel un trésor impérissable, et bien plus précieux que l'or et que toutes les richesses de la terre.

Pendant qu'au dehors la conversion de Newman produisait des résultats aussi merveilleux, l'illustre néophyte continuait à se recueillir dans la prière et la pénitence. Se sentant appelé à l'apostolat, comprenant que Dieu lui demandait de devenir l'instrument de ses miséricordes auprès de ses concitoyens, Newman voulut se préparer à cette grande œuvre par une vie austère, entièrement consacrée à la prière et à l'étude. Il quitta Littlemore et se retira dans l'ancien collège d'Ascot, situé dans la belle vallée de

Sainte-Marie. C'est là que Mgr Wiseman, vicaire apostolique d'Angleterre, avait résolu de réunir les nombreux convertis qui voulaient entrer dans les ordres. Newman et ses confrères, habitués depuis longtemps à la vie de retraite qu'ils avaient menée à Littlemore, s'accoutumèrent sans peine au régime adopté à Ascot, où les exercices de piété alternaient avec l'étude des sciences sacrées; sobres et austères, ils édifiaient leurs maîtres par leurs vertus et leurs allures simples et modestes. Leur joie montrait clairement combien ils se sentaient heureux de la résolution qu'ils avaient prise. On eût dit des enfants revenus sous le toit paternel après une longue absence. La paix et le bonheur étaient empreints sur leurs visages, et nul n'aurait jamais soupçonné, en les voyant ainsi, la crise terrible qu'ils venaient de subir. Leur docilité était admirable. Ils étaient soumis à leur évêque comme à leur père. Ils avaient sacrifié sans arrière-pensée l'indépendance propre aux pasteurs de l'Eglise réformée qui subordonne tout au jugement privé, et se sentaient heureux d'apprendre à obéir. Ces hommes versés dans l'Ecriture et les sciences sacrées, s'asseyaient sur les bancs de l'école, comme des jeunes gens, étudiant les éléments mêmes de la théologie, et puisant dans les œuvres immortelles de Melchior Cano les connaissances propres à affermir leurs croyances.

Mgr Wiseman voyait avec une grande consolation les progrès de Newman et de ses amis dans la science et la vertu. Esprit puissant et profond, appréciateur des hommes et des choses, le vicaire apostolique d'Angleterre faisait le plus grand cas des néophytes d'Ascot. C'est sur eux surtout qu'il comptait pour féconder son ministère et pour remplir les devoirs redoutables que la nouvelle situation du catholicisme en Angleterre lui imposait. Sachant combien il était nécessaire que les défenseurs de la vraie foi fussent unis entre eux et travaillassent en commun à la conversion des protestants, le grand évêque voulut que les néophytes demeurassent longtemps à Ascot, afin de se retremper dans la retraite et de resserrer dans la vie commune les liens d'une sainte amitié. Newman, comprenant mieux que personne la pensée de

Mgr Wiseman, travailla de tout son pouvoir à le seconder. Ce dessein était d'ailleurs parfaitement conforme aux aspirations de son âme que le désir de l'unité avait conduite au sein de l'Eglise catholique. Ses confrères suivirent ses conseils et ceux de leur évêque, et « de même que les premiers chrétiens déposaient aux pieds des apôtres leurs propres richesses, ceux-ci, presque tous appauvris par leur conversion, offrirent humblement à Mgr Wiseman les plus grands trésors de l'esprit et du cœur, dont l'Eglise a autrement besoin que des richesses matérielles qui ne poussent que trop souvent au péché » (1).

Cependant Rome ne demeurait pas insensible à un événement aussi considérable que la conversion de Newman. Si l'Eglise anglicane se sentait ébranlée par le coup que lui portaient les hommes illustres qui venaient de la quitter, le Saint-Siège devait y voir un heureux présage pour l'avenir de notre foi sur le sol britannique. La chaire de Saint-Pierre était occupée alors par un pape aussi grand par la science, que zélé pour la gloire de Dieu et de son Eglise. Elevé au pontificat en 1831, au lendemain de la promulgation de la loi d'émancipation des catholiques, Grégoire XVI avait suivi avec le plus vif intérêt les controverses religieuses dont l'Angleterre était le théâtre. Les progrès de l'anglo-catholicisme, ses doctrines se rapprochant de plus en plus des principes de l'Eglise romaine, avaient entretenu chez le pape l'espoir d'un retour au moins partiel des Anglais à l'unité de la foi. Dès qu'il apprit l'abjuration de Newman et de ses amis, il ne dissimula point ni sa joie ni ses espérances. Il voulut les exprimer lui-même au nouveau converti en joignant à l'envoi d'une relique de la vraie Croix, enchâssée dans un beau crucifix d'argent, une lettre pleine d'encouragements pour Newman. L'illustre néophyte reçut le don papal avec la plus vive émotion, et garda un profond souvenir des paroles du Vicaire de Jésus-Christ, l'exhortant à demeurer ferme dans la foi. Ce crucifix était pour lui le témoignage de la mission qu'il devait remplir en Angle-

(1) Capecelatro. *Op. cit.* Livre 1er, p. 159.

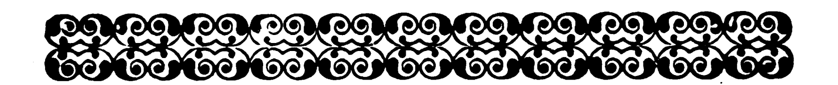
terre. Il devait être son soutien dans les épreuves de son apostolat.

Cependant Mgr Wiseman, tout en approuvant la résolution de Newman de vivre dans la retraite et de se tenir pour quelques années à l'écart de toute controverse religieuse, ne consentait pas à se priver absolument de ses services. Il y avait, ainsi que je l'ai remarqué, un certain nombre d'anglo-catholiques qui, n'osant suivre Newman dans la voie où il s'était engagé, s'étaient groupés autour de Pusey, devenu dès lors comme la pierre angulaire de leur parti. Il était clair que si l'on pouvait arriver à ramener Pusey à l'unité de la foi, un tel événement eût reconquis à peu près tous les anglo-catholiques à l'Eglise romaine. Mgr Wiseman résolut de faire une suprême tentative, à laquelle il se sentait encouragé par la vénération que le D[r] Pusey manifestait pour l'Eglise catholique. Mais il comprenait parfaitement que Newman était le seul homme capable de mener une telle entreprise à bonne fin. Quelque temps auparavant, sur la demande de Mgr Wiseman, l'illustre néophyte avait publié une fort belle critique d'un livre du professeur Heble, d'Oxford. Heble, anglo-catholique et ami de Pusey, avait écrit quelques hymnes pour les enfants, où il faisait revivre les traditions de la piété catholique. Newman lui démontrait, dans un langage élevé et plein de courtoisie, que son livre contredisait formellement aux principes de l'anglicanisme et s'accordait au contraire avec ceux de l'Eglise romaine. La conclusion était que du moment où l'on s'écartait des doctrines protestantes pour adopter celles de l'Eglise catholique, formellement repoussées par l'anglicanisme, il fallait aller jusqu'au bout et se soumettre à cette Eglise dont on acceptait les principes. — Répondant à l'appel de Mgr Wiseman, Newman se rendit chez Edouard Pusey. Celui-ci était un homme de grande envergure, d'une rare bonté, mais d'une opiniâtreté d'autant plus profonde qu'elle était sincère dans la défense de ses idées. Il aurait certainement repoussé toute avance de la part d'un étranger. Il était incapable d'éconduire *a priori* un ancien collègue, dont il avait, pendant un quart de siècle, partagé les luttes,

et pour lequel il gardait une amitié que rien, pas même la conversion au catholicisme, n'avait pu altérer. En ce temps-là, une circonstance semblait favoriser l'entreprise de Newman. Pusey était gravement malade, et l'on désespérait presque de le sauver, lorsque Newman alla le voir, lui apportant les consolations de son affection fraternelle, l'exhortant chaleureusement à suivre jusqu'au bout les voies du Seigneur. Grâce à sa robuste complexion, Pusey surmonta la crise qui venait de l'atteindre. Newman à son tour multiplia ses visites; mais ce fut en vain. Son illustre ami demeura ferme dans le rêve d'une Eglise anglicane unie par de fragiles liens à l'Eglise de Rome, ni protestante ni catholique, nationale et universelle à la fois. Cette fausse et illogique conception de l'unité de l'Eglise chrétienne qu'entretenait chez Pusey l'orgueil national, mêlé à un reste de préjugés protestants, fut l'écueil où alla se briser sa bonne volonté et le sophisme où sombra son génie. Bien des fois, pendant plus d'un quart de siècle, on essaiera encore de revenir à la charge pour convertir Pusey au catholicisme ; ce sera toujours inutilement. Ni les abjurations se multipliant autour de lui, ni l'influence de Newman et d'autres amis dévoués, ni la bienveillance de Rome, ni l'estime des catholiques, ne parviendront jamais à ramener le chef des ritualistes à une Eglise dont il vénère hautement la doctrine et la discipline hiérarchique, au Saint-Siège dont il ne parlera jamais qu'avec des expressions pleines d'estime et de respect. Il ne nous appartient pas de soulever le voile qui cache les secrets de la Providence, et nous devons croire que l'opiniâtreté même de Pusey à rester séparé de la chaire de vérité, a servi à la plus grande gloire de Dieu et à l'accomplissement de ses desseins miséricordieux sur l'Angleterre. Mais je ne pense pas qu'il y ait dans l'histoire un exemple comparable à celui de cet homme éminent, travaillant toute sa vie à raviver les traditions catholiques au delà de la Manche, devenant le centre d'un mouvement qui mène des milliers de prêtres et de laïques au catholicisme, et néanmoins persis-

tant jusqu'à la mort à se tenir lui-même en dehors de cette Eglise dont il a relevé les traditions dans son pays et à laquelle il a procuré tant et de si illustres fils.

(*A suivre.*) Comte Joseph GRABINSKI.



LE CONCILE NATIONAL DE 1811

LE CONSEIL ECCLÉSIASTIQUE DE NAPOLÉON

EN 1810 & 1811

D'APRÈS LES PAPIERS INÉDITS DU CARDINAL FESCH

I

LE CONCILE NATIONAL DE 1811

Dans son beau livre sur l'*Eglise romaine et le premier Empire*, livre consciencieux et qui fixe une foule de points auparavant inconnus ou douteux, M. le comte d'Haussonville avoue qu' « on possède peu de documents sur le concile national de 1811. M. de Barral en parle à peine dans ses *Fragments historiques*. Tous ses collègues ont imité son discret silence. Aucun auteur ecclésiastique ne s'est, à notre connaissance, complu à raconter en détail les discussions de la docte assemblée. »

M. d'Haussonville, s'aidant de documents particuliers et confidentiels, plus spécialement du Journal de M. de Broglie, évêque de Gand, a pu reconstituer, avec les actes officiels et les mémoires déjà publiés, une histoire fort intéressante

et très animée des débats intérieurs du Concile de 1811. Mais, de l'aveu même du savant historien, ses informations incomplètes ne lui ont point permis de donner à son récit un caractère définitif, faute de pouvoir le fortifier par les procès-verbaux que le mauvais vouloir du second Empire à son endroit ne lui permirent pas de consulter aux Archives nationales.

Une de ces bonnes fortunes, que la Providence, secourable aux chercheurs, réserve à son heure, nous a mis sous la main, dans la collection des archives personnelles du cardinal Fesch, à Lyon, tous les papiers officiels en original, et à côté toutes les notes confidentielles, documents et impressions intimes, que le cardinal, président du Concile, avait cru devoir conserver dans ses archives, tant pour couvrir sa responsabilité particulière que pour soustraire sans doute à la connaissance du grand public des détails jusqu'ici, en effet, ignorés de lui.

C'est ainsi, pour n'en citer que quelques traits, que la rédaction primitive du célèbre entretien ou mieux du monologue tenu par l'Empereur devant le chapitre métropolitain de Paris, se trouve dans les papiers du cardinal avec les corrections de sa main, et diffère notablement du texte, incomplet d'ailleurs, qui seul est connu jusqu'ici. C'est ainsi encore que, à côté de la rectification officielle des volontés impériales transmise par le ministre Bigot de Préameneu, nous avons trouvé le curieux autographe inédit qui suit, et qu'on lira avec intérêt, comme une preuve de l'ingérence continuelle de Napoléon dans les délibérations du Concile et un nouveau type de l'*imperatoria brevitas* qui caractérisait son style.

La Congrégation particulière nommée par le Concile pour répondre au Message de Sa Majesté, pense que le Concile, avant de prononcer sur les questions qui lui sont proposées, pour se conformer aux règles Canoniques observées de tout temps dans l'Eglise, ne peut se dispenser de solliciter auprès de Sa Majesté, la permission d'envoyer au Pape, une députation qui lui expose l'état déplorable des Eglises de l'Empire Français et du Royaume d'Italie, et qui puisse conférer avec Sa Sainteté sur les moyens d'y remédier.

Paris le 5 juillet 1811.

J. Card. Fesch Président
J. Card. Spina archev. de Genes
Ch. Fr. Card. Caselli évêque de Parme
+ Ch. Fr. Archev. de Bordeaux
+ L. M. Archev. de Tours
+ Gregoire évêque de Coutances
+ Joseph Marie évêque d'Ivrée
Charles évêque de Trèves
+ François Joseph évêque de Tournay
+ J. B. évêque de Nantes
+ Maurice évêque de Gand
+ Et. Antoine évêque de Troyes

(1) Voici comment il faut lire la note marginale signée par l'Empereur :
« Ceci ne répond pas à la question. Elle est : Le Pape se refusant à

En voilà assez, croyons-nons, pour donner aux lecteurs de *l'Université catholique* une idée de l'intérêt que nous présentait notre découverte, aux archives de l'archevêché de Lyon, si complaisamment ouvertes à nos recherches par le regretté cardinal Foulon.

Le travail de dépouillement et de contrôle des documents de toute nature sur lesquels nous aurons à établir l'histoire inédite du Concile national de 1811, nous demandera encore bien des mois et peut-être des années. Il nous a paru intéressant d'en extraire, sans plus attendre, un chapitre, résumé dans les proportions qui s'imposent à une revue, mais suffisamment documenté pour permettre au lecteur de se rendre compte d'un point d'histoire jusqu'ici très incomplet dans nos annales religieuses, celui des travaux, des luttes et aussi, avouons-le, des faiblesses du célèbre Conseil ecclésiastique de Napoléon, qui servit de préliminaires au Concile national. A. R.

II

LE CONSEIL ECCLÉSIASTIQUE DE NAPOLÉON

EN 1810 ET 1811

I

Le 10 juin 1809, les Romains, à leur lever, trouvaient placardée aux portes des églises et au coin des principales rues de la ville éternelle, l'affiche suivante :

l'institution, quel est le moyen pour parvenir à la transmission de l'épiscopat et pour qu'aucune Eglise ne soit vacante plus de trois mois ?

« Le refus du Pape est constaté par quatre années consécutives, par la bulle donnée à l'archevêque de Malines et par des lettres qu'un grand nombre d'évêques lui ont écrites.

« Aucune députation au Pape ne peut avoir lieu avant que la question soit décidée en principe général, soit dans l'application particulière. Sans cela le Concile se prolongerait à l'infini.

« NAPOLÉON. »

« Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin,

« Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome, il ne les leur donna qu'à titre de fiefs, et pour le bien de ses Etats, et que par cette donation Rome ne cessa point de faire partie de son empire.

« Que, depuis, ce mélange d'un pouvoir spirituel avec une autorité temporelle a été, comme il l'est encore, une source de discussions et a porté trop souvent les pontifes à employer l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre; qu'ainsi les intérêts spirituels et les affaires du Ciel, qui sont immuables, se sont trouvés mêlés aux affaires terrestres, qui, par leur nature, changent selon les circonstances et la politique des temps.

« Que tout ce que nous avons proposé pour concilier la sûreté de nos armées, la tranquillité et le bien-être de nos peuples, la dignité et l'intégrité de notre empire, avec les prétentions temporelles des papes, n'a pu se réaliser.

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er. — Les Etats du Pape sont réunis à l'empire français.

« Art. 2. — La ville de Rome, si célèbre par les grands souvenirs dont elle est remplie, et premier siège de la chrétienté, est déclarée ville impériale et libre.

« Le gouvernement et l'administration de ladite ville seront organisés par un statut spécial.

« Art. 3. — Les restes des monuments élevés par les Romains seront entretenus et conservés aux frais de notre trésor.

« Art. 4. — La dette publique est constituée dette impériale.

« Art. 5. — Les terres et domaines du Pape seront augmentés jusqu'à concurrence d'un revenu net annuel de deux millions.

« Art. 6.— Les terres et domaines du Pape, ainsi que ses palais, seront exempts de toutes impositions, jurisdictions et visites, et ils jouiront d'immunités particulières.

« Art. 7. — Le premier juin de la présente année, une consulte extraordinaire prendra, en notre nom, possession des Etats du Pape et fera les dispositions nécessaires pour que le régime constitutionnel soit organisé et puisse être mis en vigueur le 1er janvier 1810. — Signé : NAPOLÉON. »

L'ukase, basé sur des considérants dont on a démontré depuis longtemps l'inexactitude historique, était daté du 17 mai 1809, « en notre camp impérial de Vienne » (1).

Il fut affiché le 10 juin à Rome, par les soins du général Miollis.

Dès le lendemain, on trouvait affichée dans tous les lieux ordinaires la bulle pontificale de Pie VII, qui excommuniait tous les auteurs et fauteurs des spoliations que subissait le Saint-Siège.

Un mois après, dans la nuit du 5 au 6 juillet, le général Radet enlevait le Pape, sous prétexte de le conduire, avec le cardinal Pacca, chez le général Miollis, en réalité pour le déporter en exil, à Savone.

Le 26 août suivant, répondant au cardinal Caprara, archevêque de Milan, qui lui avait demandé, de la part de Napoléon, « d'accorder l'institution canonique aux évêques désignés pour remplir les sièges vacants dans ses Etats », le pape écrivait :

« ...Après tant d'innovations funestes à la religion, que l'empereur s'est permises, et contre lesquelles j'ai si souvent et si inutilement réclamé ; après ces vexations exercées contre tant d'ecclésiastiques de mes Etats ; après la déportation de tant d'évêques et de la moyenne partie des cardinaux ; après l'emprisonnement du cardinal Pacca à Fénestrelles ; après l'usurpation du patrimoine de saint Pierre ; après m'être vu moi-même assailli à main armée dans mon palais, traîné de ville en ville sous une garde si étroite, que les évêques, en plusieurs lieux qu'on m'a fait traverser, n'avaient pas la liberté de m'approcher et ne pouvaient me dire un mot sans témoin...

(1) L'affiche, conservée dans les papiers du cardinal Fesch, est en deux langues, français et italien. Elle porte la mention d'imprimeur : *Presso Luigi Perego Salvioni stampatore in Roma.*

« Comment donc aujourd'hui pourrais-je reconnaître dans l'auteur de toutes ces violences le droit en question, et consentir à ce qu'il l'exerce? Le pourrais-je sans me rendre coupable de prévarication, sans me contredire moi-même, et sans donner, avec scandale, aux fidèles, lieu de croire qu'abattu par les maux que j'ai soufferts et par la crainte de plus grands encore, je suis assez lâche pour trahir ma conscience et pour approuver ce qu'elle me force de proscrire ?

« Dieu sait cependant, au milieu de ces cruelles agitations, combien vivement je désirerais pourvoir aux sièges vacants de cette Eglise de France que j'ai toujours chérie de prédilection ; avec quelle ardeur j'adopterais un expédient qui me permettrait de remplir mon ministère sans blesser mon devoir !

« Mais comment, seul et sans secours, puis-je prendre un parti dans une affaire de cette importance ? On m'a enlevé tous mes conseillers, on les a éloignés de moi, on m'a mis dans l'impuissance de communiquer librement avec aucun d'eux. Il ne me reste personne qui, dans une discussion si épineuse, puisse m'aider de ses lumières ; on ne m'a pas même laissé la ressource d'un secrétaire. Mais si l'empereur a un véritable attachement pour l'Eglise catholique, qu'il commence par se réconcilier avec son chef; qu'il abroge ses funestes innovations religieuses, contre lesquelles je n'ai cessé de réclamer ; qu'il me rende ma liberté, mon siège, mes officiers ; qu'il restitue les propriétés qui formaient, non mon patrimoine, mais celui de saint Pierre; qu'il replace sur la chaire de saint Pierre un chef suprême dont elle est veuve depuis sa captivité; qu'il ramène auprès de moi quarante cardinaux que ses ordres en ont arrachés ; qu'il rappelle à leurs diocèses tous les évêques exilés, et sur-le-champ l'harmonie sera rétablie (1).

(1) Le texte de cette lettre, soigneusement dérobé à ce moment au public, fut imprimé dans une brochure, sans nom d'imprimerie ni de lieu, envoyée par des voies sûres à l'adresse des évêques de France, chez qui, comme nous le verrons, elle fut sévèrement recherchée par la police impériale. Elle se terminait par trois lignes signi-

II

On l'a fait observer avec une profonde justesse, et quiconque étudie de près toutes ces démarches en sens contraires le démêle sans peine, au fond, celui qui avait fait enlever le pape, disperser les cardinaux et emprisonner tant de prélats et d'ecclésiastiques fidèles, savait assez qui mettait le trouble dans l'Eglise et de qui il dépendait d'y ramener la paix. Les moyens de conciliation qu'il avait l'air de chercher n'étaient qu'un jeu pour en imposer aux simples et couvrir son ambition. Qu'il laissât l'Eglise tranquille; qu'il rendît à leurs fonctions le souverain Pontife, les cardinaux, les évêques; qu'il renonçât à des demandes exorbitantes, on se fût aisément entendu sur le reste. Mais, loin d'abandonner son système, il l'étendait de plus en plus, et il lui semblait qu'à mesure qu'il allait en avant, le Pape n'avait pas autre chose à faire qu'à céder. Son but final était, non pas précisément de détruire l'Eglise catholique, mais de l'assouplir à ses volontés, afin de dominer par elle sur les esprits comme il dominait sur les corps par son armée, et de se montrer ainsi plus habile encore que l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le roi d'Angleterre, qui l'avaient sollicité de se déclarer, comme eux, pape de sa religion (1).

ficatives : « Prions pour l'Eglise, pour ses persécuteurs, pour le souverain Pontife, et pour les confesseurs de N.-S. J.-C. qui gémissent dans les fers. »

(1) Rohrbacher, qui a justement formulé cette observation (*Histoire de l'Eglise*, t. XIV, p. 575, édit. Gaume), y revient ailleurs et ajoute, en son style pittoresque : « On s'attendait qu'il (Napoléon) finirait par quelque mesure terrible, comme de se déclarer chef de la religion, suivant les conseils du czar et pape des Russes schismatiques, du roi et pape des Prussiens hérétiques, du roi et pape de l'Angleterre protestante. On se trompait. Ainsi que nous l'avons vu, Napoléon était trop catholique pour se jouer aussi crûment de Dieu et de sa religion; il connaissait la répugnance invincible de l'Europe catholique pour une papauté à la russe ou à la prussienne, dont les paternelles bénédictions seraient des coups de bâton ou de knout. Il voulait

Le 16 novembre 1809, le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, écrivait au cardinal Fesch :

« Sa Majesté m'a chargé de vous prévenir qu'Elle désire que vous vous réunissiez, le plus promptement qu'il sera possible, avec Son Ém. le cardinal Maury, M. l'archevêque de Tours, MM. les évêques de Nantes, de Trèves, d'Évreux, de Verceil, et le sieur Emery, pour rédiger une consultation sur les questions contenues dans le mémoire ci-joint. Je n'ai pas entre les mains la bulle qui y est énoncée. Je vais me la procurer et vous l'aurez d'un moment à l'autre. — Le père Fontana, général des barnabites, est adjoint à ce conseil, que Votre Altesse présidera. »

Le mémoire joint à la lettre mérite d'être connu en son entier. Nous le reproduisons, pour la première fois, sur le texte même original :

« M. le cardinal Fesch, le cardinal Maury, l'archevêque de Tours, les évêques de Nantes, de Trèves, d'Évreux, de Verceil et le sieur Emery seront réunis à l'effet de rédiger une consultation sur les questions suivantes, dont les unes concernent toute la chrétienté, les autres sont particulières à la France, et les dernières s'appliquent à la position actuelle.

« 1° Questions qui intéressent toute la chrétienté :

« Le gouvernement de l'Église est-il arbitraire ?

« Le Pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles ?

« Il est hors de doute que, depuis un certain temps, la cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles, que les affaires de l'Église y sont examinées et traitées par un petit nombre de prélats et de théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'Église universelle et d'en bien juger.

donc conserver le Pape et les évêques, mais les subordonner aux vues de sa politique et de sa dynastie qu'il croyait perpétuelle et qui allait disparaitre dans trois ans. Il croyait cela une idée bien neuve de son génie ; il n'était que le centième répétiteur des plus pitoyables empereurs du Bas-Empire. » (*Ibid.*, p. 500.)



« Dans cet état de choses, convient-il de réunir un concile?

« Ne faudrait-il pas que le consistoire ou le conseil particulier du Pape fût composé de prélats de toutes les nations pour éclairer Sa Sainteté?

« En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y ait pas de nécessité de faire des changements dans l'organisation actuelle, l'Empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative?

« 2° Questions particulières à la France :

« Sa Majesté l'Empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au concordat?

« L'état du clergé de France est-il en général amélioré ou empiré depuis que le concordat est en vigueur?

« Si le gouvernement français n'a point violé le concordat, le Pape peut-il, arbitrairement, refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France, comme il l'a perdue en Allemagne, qui depuis dix ans est sans évêques?

« Le gouvernement français n'ayant point violé le concordat, si d'un autre côté le Pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder ce concordat comme abrogé. Mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion? Sa Majesté adresse cette demande à des prélats distingués par leur savoir dans les matières ecclésiastiques, comme par leur attachement à sa personne.

« 3° Questions sur la position actuelle.

« Sa Majesté, qui peut à juste titre se considérer comme le chrétien le plus puissant dans le rang suprême auquel la Providence l'a élevé, sentirait sa conscience troublée s'il ne portait aucune attention aux plaintes des Églises d'Allemagne sur l'abandon dans lequel le Pape les laisse depuis dix ans. Sa Majesté le conjure d'y rétablir l'ordre. L'archevêque Prince-Primat vient encore de lui adresser ses repré-

sentations à cet égard (1). Si le Pape continue, par des raisons temporelles ou par des sentiments haineux, à laisser ces Églises dans l'état de perdition et d'abandon, Sa Majesté désire, comme suzerain de l'Allemagne, comme héritier de Charlemagne, comme véritable Empereur d'Occident, comme fils aîné de l'Église, savoir quelle conduite elle doit tenir pour rétablir le bienfait de la religion chez les peuples d'Allemagne?

« Il est besoin qu'il y ait une nouvelle circonscription d'évêchés dans la Toscane et dans d'autres contrées. Si le Pape refuse de coopérer à ces arrangements, quelle marche Sa Majesté devra-t-elle suivre pour les régulariser?

« La bulle d'excommunication ci-jointe a été affichée, elle a été imprimée et répandue clandestinement dans toute l'Europe. Quel parti prendre, pour que, dans des temps de trouble et de calamité, les Papes ne se portent pas à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône ? »

En terminant, le mémoire statue :

« Ce Conseil nommera trois rapporteurs, dont chacun fera le rapport et proposera les réponses sur chacune des questions. Le Père Fontana, général des barnabites, lui sera adjoint. »

(1) Le mémoire du primat de la Confédération du Rhin, archevêque de Ratisbonne, en date du 14 décembre 1809, adressé au cardinal Fesch, coadjuteur avec future succession du Prince-Primat, expose en termes très vifs les doléances des Eglises d'Allemagne, et réclame un concordat analogue à celui de la France, le tout accompagné d'éloges dithyrambiques à l'adresse de Napoléon. Le signataire du mémoire inédit que nous avons sous les yeux y dit, entre autres choses, qne « l'espoir des catholiques, dans la Confédération rhénane, repose sur l'autorité de l'auguste protecteur qui s'est déclaré le soutien de la catholicité! » Non content de cette démarche écrite, l'archevêque de Ratisbonne accourut à Paris, d'où il écrit, à la date du 31 décembre 1809 : « J'arrive en ce moment. Le premier mouvement de mon âme est de Lui exprimer le sentiment de ma profonde vénération. Mon bonheur serait au comble si Votre Altesse Eminentissime me trouvait capable d'être utile, sous sa direction, pour le bien général de l'Eglise. Je la supplie de me faire savoir le jour et l'heure où elle daignera me permettre de lui présenter mes hommages. (*Lettre inédite du Prince-Primat au cardinal Fesch.*)

III

Le Comité ecclésiastique se mit aussitôt à l'œuvre. Mais, quelque diligence que ses membres apportassent à l'étude de ces difficiles questions, les délais impatientaient l'empereur. Sans attendre le résultat de cette première commission d'études canoniques, Napoléon crut avoir trouvé un moyen plus expéditif en s'adressant aux cardinaux présents à Paris, spécialement au cardinal di Pietro et au cardinal Consalvi, qu'il chargea de lui suggérer une solution.

Avec une indépendance que le comité eût peut-être bien fait d'imiter, les cardinaux consultés répondirent :

« Les cardinaux qui se trouvent à Paris, invités par Sa Majesté impériale et royale, à l'audience de dimanche dernier, 28 janvier, à proposer un plan sur les affaires ecclésiastiques indiquées par Sa Majesté, sont d'avis que, sans y avoir été autorisés par le souverain Pontife, il leur est impossible de proposer ou de suggérer des plans, surtout étant donnée cette circonstance grave que le souverain Pontife a, plusieurs fois, manifesté expressément ses pensées. Ardemment désireux du bien de l'Eglise et de la concorde nécessaire, et en conformité des sentiments manifestés par Sa Sainteté elle-même, ils déposent, au pied du trône de Sa Majesté, leurs respectueuses et instantes prières pour qu'Elle veuille bien exaucer les vœux du Saint-Père.

« Ils espèrent de la bonté de Sa Majesté qu'Elle ne voudra voir, dans ces humbles supplications, que l'accomplissement des devoirs sacrés auxquels leur dignité et leur caractère les astreignent rigoureusement. »

Cette réponse, que nous traduisons sur la copie italienne retrouvée dans les papiers du cardinal Fesch, y est accompagnée en marge de la curieuse mention que voici :

« Note que les cardinaux qui sont à Paris ont fait remettre par les cardinaux di Pietro et Consalvi à S. A. E. le cardinal Fesch, le 2 février 1810, et qu'Elle a remise à

l'empereur. Les cardinaux avaient été chargés par S. M. de conférer entre eux, pour lui donner des vues, afin d'établir les choses de manière que le Pape pût gouverner l'Eglise. S. M., voyant que les cardinaux ne voulaient pas se prononcer, a jeté cette note au feu, après l'avoir lue, en disant : « Puisque les cardinaux ne veulent point s'occuper « d'affaires ecclésiastiques, ou je ne m'en mêlerai pas, ou « je ferai tout ce qui me semblera convenable. »

Il continua de s'en mêler, comme on va voir.

Par ses ordres et sur les pressantes instances du ministre des cultes, le Comité ecclésiastique dut poursuivre ses travaux et rapprocher ses réunions.

IV

Nous avons sous les yeux le travail de chacun des commissaires, avec les observations auxquelles il donna lieu de la part de leurs collègues, spécialement de M. Emery, dont le savoir, la prudence et la fermeté éclatent à chaque page de ces importants témoins de la discussion, au sein du Comité.

C'est l'archevêque de Tours, M. de Barral, qui prend le plus souvent l'initiative. Par contre, le père Fontana ne figure jamais dans les débats, le célèbre barnabite s'était prudemment dérobé après les premières séances. M. Emery s'y montra, lui, fort assidu. Les évêques l'écoutaient avec beaucoup de déférence, comme la lumière et le conseil de l'Eglise de France, mais ne se rendaient pas toujours à ses observations. L'abbé Frayssinous et l'abbé Rauzan, secrétaires du comité, ont raconté comment, après avoir vainement lutté en plus d'un passage des réponses adoptées par le Conseil, il finit par refuser de les signer, quand le comité, en janvier 1810, décida de les envoyer à Napoléon.

Le texte de ces « Réponses aux questions proposées par Sa Majesté l'Empereur et Roi » n'a jamais été jusqu'ici publié autrement que par de courtes analyses. Le cardinal

Pacca dit, dans ses *Mémoires*, que lorsqu'on révélera cette réponse, « elle sera une preuve humiliante de la grande influence que l'esprit d'ambition et de flatterie exerce, même sur les personnes les plus distinguées par l'élévation de leur dignité et par le mérite de leur doctrine ». Nous croyons juste d'ajouter qu'il y faut voir aussi, avec l'influence des préjugés du gallicanisme alors tout-puissant dans notre Eglise, l'action exercée sur l'esprit des commissaires par le grand prestige de Napoléon et surtout par la crainte du schisme qui menaçait de se produire sous la pression impériale.

Le texte des *Réponses* est précédé de l'adresse suivante à l'Empereur :

« Sire. — Nous déposons aux pieds de Votre Majesté Impériale et Royale, les réponses que notre dévouement à sa personne sacrée vient de concerter avec nos principes religieux et avec notre fidélité aux maximes de l'Eglise gallicane, en discutant les questions sur lesquelles notre auguste souverain veut connaître nos sentiments.

« Nous ne séparons pas, Sire, de l'hommage que nous rendons à Votre Majesté, le tribut d'intérêt, de zèle et d'amour, que nous commande la situation actuelle du souverain Pontife. Ces sentiments deviennent en ce moment plus que jamais une dette sacrée envers le vicaire de Jésus-Christ que ses malheurs nous rendraient, s'il était possible, encore plus cher et plus vénérable.

« Toutes nos vues, Sire, toutes les mesures indiquées dans nos réponses tendent à rétablir le concert, si nécessaire à la religion et à la tranquillité des consciences, entre Votre Majesté et le souverain Pontife. Si cette consolante perspective ne venait s'offrir à nos regards, nous ne saurions prévoir pour l'Eglise dans l'avenir que des jours de deuil et de larmes.

« Tout le bien spirituel que nous pouvons attendre des résultats de nos délibérations est donc entre les mains de Votre Majesté. C'est à Elle seule que toute la gloire en est réservée, et nous osons espérer qu'elle en jouira bientôt, si Elle daigne seconder nos vœux, en accélérant une réunion

si désirable, par l'entière liberté du Pape, environné de ses conseillers naturels, sans lesquels il ne peut ni communiquer avec les Eglises confiées à sa sollicitude, ni résoudre aucune grande question, ni pourvoir aux besoins de la catholicité. »

Suit le texte encore inédit des *Réponses*. Il ne comprend pas moins de 76 pages in-folio d'une écriture très serrée. Nous le suivrons dans la revue qui va suivre et qui donnera pour la première fois la physionomie complète d'une œuvre jusqu'ici jugée par des analyses incomplètes et de seconde main.

V

L'empereur avait demandé, en premier lieu, si le gouvernement de l'Eglise est arbitraire.

A cette question, énoncée de façon captieuse, le comité répond en plaçant sous les yeux du César le tableau du gouvernement ecclésiastique, tel qu'il lui paraît ressortir de l'Ecriture sainte, de la tradition et de l'histoire de l'Eglise. Au sommet de la hiérarchie apparaît le successeur de Pierre, à qui le divin fondateur de l'Eglise a attribué la primauté d'honneur et de juridiction, à qui il appartient de statuer sur la doctrine et de régler tout ce qui concerne le régime intérieur de l'Eglise. Mais cette autorité est circonscrite, en matière de foi, par l'Ecriture, la Tradition et les Conciles, et en matière de régime intérieur par la discipline générale approuvée et reçue dans l'Eglise qui fait loi pour elle tant qu'elle n'est point abrogée. De plus, d'après saint Grégoire parlant de l'Eglise d'Afrique, les usages qui ne nuisent point à la foi catholique doivent demeurer intacts. D'où il résulte que le gouvernement ecclésiastique reste toujours éloigné des voies arbitraires, comme il est toujours au-dessus des vicissitudes humaines.

Le Pape, demandait l'Empereur, peut-il, pour des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles ?

Le comité répond que, la primauté du Pape étant toute à l'avantage spirituel de l'Eglise, loin de vouloir affaiblir une autorité si essentielle à la constitution de l'Eglise, il croit lui rendre hommage en répondant que, si les affaires temporelles n'ont par elles-mêmes aucun rapport nécessaire avec le spirituel, si elles n'empêchent pas le chef de l'Eglise de remplir librement et avec indépendance les fonctions du ministère apostolique, il pense que le Pape ne peut pas, par le seul motif des affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles. La distance qui les sépare est du temps à l'éternité.

A la 3[e] et 4[e] question, sur la manière dont le consistoire ou conseil des Papes devrait être composé, les commissaires, s'appuyant sur la décision du Concile de Trente, estiment qu'il n'y a pas lieu de recourir à un concile pour résoudre la question, et se bornent à exprimer respectueusement le vœu que le Pape compose son conseil de prélats pris dans toutes les nations de la catholicité, mais sans prétendre le lui imposer ni même lui en exprimer le désir de façon pressante.

Sur la question des prérogatives consacrées par le temps et la reconnaissance de l'Eglise au profit des souverains, le comité pense que Sa Majesté est fondée à réclamer celles qui se trouvaient attachées aux souverainetés des pays réunis, au moment où ils ont été incorporés à l'Empire français.

VI

Le cahier aborde ensuite la série des questions particulières de la France.

L'Empereur a-t-il porté atteinte au Concordat ?

Avec beaucoup de dextérité, après avoir *paru* accepter les trop célèbres articles organiques, le comité profite de l'occasion pour en demander l'abrogation, en ce qui est le plus contraire à la discipline et au droit ecclésiastique.

« Le Concordat, écrit-il, a toujours été observé par

S. M. l'Empereur et par ses ministres; et nous ne croyons pas que le Pape puisse se plaindre d'aucune contravention essentielle. Il est vrai que, pendant son séjour à Paris, le Pape remit à S. M. des représentations sur un certain nombre d'articles organiques ajoutés aux dispositions du Concordat, qu'il jugeait contraires au libre et entier exercice de la religion catholique. Mais, plusieurs des articles dont se plaignait S. S. ne sont que des applications ou des conséquences des maximes et des usages reçus dans l'Eglise gallicane, dont ni l'Empereur ni le clergé de France ne peuvent se départir.

« Quelques autres, à la vérité, renferment des dispositions qui seraient très préjudiciables à l'Eglise, s'ils étaient exécutés à la rigueur. On a tout lieu de croire qu'ils ont été ajoutés au Concordat, comme des règlements de circonstance, comme des ménagements nécessaires pour aplanir la voie au rétablissement du culte catholique, et nous espérons de la justice et de la religion de S. M. qu'Elle daignera les révoquer ou les modifier de manière à dissiper les inquiétudes qu'ils ont fait naître. »

Dans cette confiance, les Evêques et la commission remettent sous les yeux de l'Empereur les articles 1er, 26 et 36, qui ont « excité les plus fortes et plus justes réclamations ». Le premier a trait à l'exécution des Bulles, Brefs, etc.; l'autre aux restrictions apportées aux droits des évêques sur les ordinations; le dernier, aux pouvoirs des vicaires généraux à la mort des évêques. Les membres du comité demandent l'abrogation de ces articles, dont ils démontrent l'illégitimité canonique.

L'état du clergé de France s'est-il amélioré ou empiré, depuis le Concordat?

C'est avec effusion que la réponse énumère les bienfaits du gouvernement impérial, qui, non content de s'en tenir à l'exécution de la transaction concordataire, a marqué chaque année par des concessions, suggérées à S. M., par son respect pour la religion catholique et son amour pour ses peuples. L'énumération est longue et complaisante. « Mais, après avoir offert à S. M. l'hommage de notre vive

reconnaissance, ne nous serait-il pas permis de déposer au pied de son trône les vœux qui nous restent à former pour un plus libre exercice de notre ministère ? Si S. M. daignait le permettre, nous lui adresserions nos humbles remontrances sur divers objets que nous croyons intéresser la religion et le monde; par conséquent le bien général de la société. »

La troisième question, la plus captieuse et la plus délicate de toutes, tendait, dans l'esprit de l'Empereur, à trouver le moyen de se passer du Pape dans l'institution des évêques nommés. C'est la question capitale, celle qui va dominer toute la suite des débats, des négociations et des pourparlers, pendant trois années de lutte entre l'Eglise et l'Empire. Il est du plus haut intérêt de voir comment les membres du comité ecclésiastique, choisi cependant avec soin par le César irrité des résistances du Pape, vont y répondre.

Leur consultation est très développée, ils sentent bien que là est le nœud de la situation. Aussi, est-ce avec une extrême prudence et, reconnaissons-le, avec beaucoup d'habileté, qu'ils abordent les préliminaires de la thèse.

« Le Concordat, disent-ils, est un contrat synallagmatique entre le chef de l'Etat et le chef de l'Eglise, par lequel chacun d'eux s'oblige envers l'autre. C'est aussi un traité public qui intéresse essentiellement la nation française et l'Eglise catholique. Par ce traité, chacune des augustes parties contractantes acquiert des droits et s'impose des obligations. Le Concordat assure à S. M. le droit de nommer aux archevêchés et évêchés, qu'exerçaient avant Elle les rois de France, en vertu du Concordat passé entre Léon X et François Ier. Il réserve au Pape le droit d'accorder l'institution canonique aux archevêques et évêques nommés par S. M., suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement. Ainsi, concluent les prélats signataires du mémoire, ainsi se concilient, se soutiennent et se fortifient mutuellement les droits du souverain qui ne peut être étranger au choix des premiers pasteurs à qui leur ministère donne une grande

influence sur les peuples, et les droits de l'Eglise de qui seule émane toute juridiction dans l'ordre spirituel.

« Mais, ajoutent-ils, le droit de donner l'institution canonique, réservé au Pape par la discipline actuelle de l'Eglise, ne doit pas être exercé arbitrairement... C'est une des clauses expresses du Concordat de 1515, que le Pape est tenu d'accorder les bulles d'institution aux sujets nommés par le souverain ou d'alléguer les motifs canoniques de ses refus. »

Ces principes, toujours d'après les prélats, sont évidents, et le Pape ne les conteste point. Pourquoi donc se refuse-t-il à instituer les sujets nommés aux sièges vacants ? On en connaît plusieurs motifs.

« Dans une circonstance où l'Eglise de France est en péril, des évêques consultés par l'empereur, qui en est le protecteur, s'écarteraient-ils du profond respect dont ils sont pénétrés pour la dignité suprême et pour la personne sacrée du chef de l'Eglise universelle, en discutant ces motifs et en mettant, sous les yeux de l'empereur, des réflexions qu'ils auraient proposées à Sa Sainteté elle-même, s'ils étaient admis à l'honneur de conférer avec Elle ? »

Suivent les réflexions sur chacun des trois motifs allégués par le Saint-Père.

Et, d'abord, les innovations religieuses introduites en France depuis le Concordat.

On y a déjà répondu, en parlant des articles organiques.

Le second motif tiré de la violation du territoire pontifical ne semble pas valoir pour autoriser une suppression du Concordat, lequel n'a point garanti l'intégrité de ce territoire ni le pouvoir temporel des Papes. Les membres de la commission établissent cependant l'historique et la nécessité de ce pouvoir, mais ils pensent que le refus des bulles ne paraît pas une mesure adaptée au but que se proposerait Sa Sainteté, en espérant, par ce moyen, obtenir le rétablissement de son pouvoir de prince temporel.

Le motif le plus grave est tiré de la situation faite au Saint-Père par sa déportation et son emprisonnement à Savone. « A ces dernières plaintes du Pape, disent les pré-

lats signataires, nous n'avons d'autre réponse à faire que de les mettre nous-mêmes sous les yeux de S. M., qui en sentira toute la force et toute la justice. »

Après cette déclaration, qui ne manque pas de courage, les auteurs du mémoire abordent la quatrième et dernière question de la série.

« Si le Pape, disent-ils, persistait à se refuser à l'exécution du Concordat, il est certain, rigoureusement parlant, que l'empereur ne serait plus tenu de l'observer, et qu'il pourrait le regarder comme abrogé. Mais, s'empressent-ils d'ajouter, s'il nous est permis d'exprimer notre pensée, nous ne croyons pas que l'intérêt de la France et de l'Empereur demande ou permette que S. M. use de ce droit. »

Mais alors que faire ? C'est là précisément que les attendait la volonté nette, précise et catégorique du César, irrité par la suspension de l'épiscopat dans un nombre chaque jour croissant de diocèses. « Quelles mesures prendre pour suppléer au défaut des bulles pontificales, et donner l'institution canonique aux évêques nommés par Sa Majesté ? »

Après un assez long exposé historique de la tradition pour l'institution des évêques depuis les origines, et un exposé assez net du droit exclusif de l'Eglise en cette grave matière, les prélats finissent par se dérober et ils introduisent les premières ouvertures de l'entreprise conciliaire qui va être le but principal de cette étude. Les préjugés gallicans et parlementaires transparaissent bien dans cette échappatoire, ils n'ôtent rien à ce qu'il a de piquant :

« Le conseil, à qui Sa Majesté fait l'honneur de proposer cette importante question, n'a pas l'autorité nécessaire pour indiquer les mesures propres à remplacer l'intervention du Pape dans la confirmation des évêques. Son avis, à cet égard, ne serait que celui d'un très petit nombre de prélats sans pouvoirs et sans caractère pour représenter, nous ne disons pas l'Église universelle à qui cette question n'est pas étrangère, mais même l'Église gallicane qu'elle intéresse plus particulièrement. En conséquence, nous pensons

que, dans une circonstance aussi délicate, où il est essentiel, et de ne point s'écarter des principes consacrés par la religion, et de ne pas alarmer les consciences, Sa Majesté ne peut rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, que de convoquer un concile national, où le clergé de son empire examinerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvénients du refus des bulles pontificales. En 1688, à l'occasion d'un refus semblable fait par le pape Innocent XI aux évêques nommés par Louis XIV depuis 1682, le Parlement de Paris, sur les conclusions du procureur général de Harlay, rendit un arrêt portant que le roi serait supplié de convoquer les conciles provinciaux, ou même un concile national, et cet arrêt, dit d'Héricourt, est conforme à ce qui s'est pratiqué en France en des occasions pareilles : les exemples en sont rapportés dans les preuves des libertés de l'Église gallicane. »

VII

Restait à traiter la 3e série des questions, en particulier celle qui avait trait à la bulle d'excommunication, dont Napoléon se sentait plus vivement blessé. Avant de toucher à ce point périlleux, les prélats consultés donnent leur avis sur la situation et les plaintes des Églises d'Allemagne.

Ils exposent avec beaucoup de soin, sur les notes qui leur ont été remises par le Prince-Primat de la Confédération d'outre-Rhin, l'étendue des maux qui pèsent sur ces Églises, les tentatives qui ont eu lieu jusqu'à ce moment pour y remédier et les principaux obstacles qui les ont fait échouer.

D'accord avec le prince-archevêque de Ratisbonne, ils invoquent le protectorat de Napoléon et l'adjurent de se concerter avec le Pape pour établir en Allemagne une hiérarchie et des circonscriptions analogues à cellss des Églises de France. Là est le salut, parce que là se trouvera le re-

mède à l'ingérence continuelle du pouvoir civil dans les affaires ecclésiastiques, inaugurée et mise en faveur par Joseph II outre-Rhin.

Pour la Toscane, il n'en est pas de même. « Les Églises d'Allemagne sont dans une situation qui demande qu'on vienne à leur secours par les voies les plus promptes et les plus efficaces. Celles de Toscane, au contraire, ne souffrent point, elles sont régulièrement organisées et canoniquement administrées. »

Cependant, « si Sa Majesté pense qu'une nouvelle circonscription et de nouveaux arrangements soient utiles au bien de ces Églises, tout porte à croire qu'au moment où le Pape sera entouré de ses conseils et où sa situation lui permettra de s'occuper de ces objets, Sa Sainteté y donnera une attention active et soutenue, et secondera les vues religieuses de l'Empereur, comme elle l'a fait en concluant les concordats des Églises de France et de Piémont. »

Mais, concluent les prélats, là, plus qu'ailleurs encore, rien ne saurait être entrepris sans le concours préalable et indispensable du chef de l'Église.

Voici enfin le point le plus épineux, celui où la moindre velléité de résistance risque de porter l'irritation du vainqueur de l'Europe à son dernier degré d'acuité et peut le pousser aux extrémités schismatiques, dont les courtisans ne cessent d'agiter le spectre devant les prélats du comité ecclésiastique de 1810, comme autrefois devant Bossuet et les membres de l'assemblée du clergé de France en 1682.

L'Empereur avait dit :

« La Bulle d'excommunication du 10 juin 1809 étant contraire à la charité chrétienne, ainsi qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône, quel parti prendre pour que, dans des temps de trouble et de calamité, les Papes ne se portent pas à de tels excès de pouvoirs ? »

Avant de répondre, les évêques du conseil estiment nécessaire de faire une analyse détaillée de la Bulle, car, disent-ils, « si, d'un côté, le respect et l'obéissance que nous devons au souverain qui nous interroge nous obligent à lui répondre avec la franchise et la véracité de notre mi-

nistère, de l'autre, la vénération profonde et le dévouement de tout évêque catholique à la personne sacrée de Sa Sainteté, lui font un devoir non moins pressant de ne pas s'expliquer légèrement sur un acte émané d'elle, et dont les principes et les résultats sont d'une haute importance. »

La Bulle d'excommunication analysée, et après avoir indiqué comment Pie VII estime que le Concordat s'est changé en un vrai fléau pour l'Eglise par le fait des violations dont ce traité est devenu l'objet, les prélats du Conseil ecclésiastique expriment leur profonde affliction de « trouver des inculpations graves en matière de foi parmi les motifs qui ont déterminé le Pape à une mesure si extrême ».

Se posant nettement en contradicteurs, ils vont justifier la plainte du cardinal Pacca au sujet de leur courtisanerie. Jusqu'ici, sauf de légères restrictions, nous avons pu louer leur modération et en un sens leur courage, mais ici l'abbé Emery se vit forcé de se séparer d'eux, quand, opposant leurs vues personnelles aux affirmations du Pape, ils n'hésitent pas à écrire :

« Sa Sainteté ne croit pas que des raisons politiques et des combinaisons militaires aient été la principale cause des événements dont elle se plaint, et cependant tout porte à penser qu'il n'y a point eu d'autres causes... Ce n'est pas au prince qui a rétabli l'Eglise dans la possession de son plus bel héritage, en ramenant la France à l'unité et à la soumission au père commun des fidèles, ce n'est pas au souverain qui a replacé la religion catholique sur ses autels, rappelé de l'exil ses ministres persécutés, et qui, depuis, leur a donné des preuves multipliées de sa munificence et de sa protection, qu'on peut justement attribuer des plans contraires à la religion. »

Quand on songe qu'au moment où ils louaient ainsi l'empereur, le Pape était prisonnier à Savone, l'éloge fait mal et on se prend à regretter que les prélats, trop courtisans ou trop intimidés, n'aient pas mieux senti la réserve que leur commandait la situation de l'auguste captif.

Tous leurs efforts pour démontrer que les articles organiques ne sont point une violation du Concordat, que

Napoléon n'a visé que les nécessités de sa politique anti-anglaise en annexant les Etats pontificaux à la France, et que par conséquent le Pape a eu tort de se plaindre et de motiver comme il l'a fait sa Bulle, considérée comme une représaille d'ordre spirituel contre une entreprise temporelle, n'aboutissent qu'à laisser l'âme du lecteur sous une impression de tristesse.

Comment ne pas s'attrister, quand on entend des évêques, les frères du pontife prisonnier, justifier le persécuteur, en s'écriant :

« C'était un souverain tout-puissant et toujours couronné par la victoire, qui, dominant dans toute l'Italie pour en fermer les portes à l'Angleterre, ne voyait dans la péninsule aucun autre point que l'Etat romain ouvert à ses ennemis. Dans cet état de choses, les contestations, les marches militaires et même les moyens de rigueur qu'amenaient les circonstances tendaient uniquement au but politique de fermer entièrement l'Italie aux ennemis de la France. L'invasion de Rome n'en était point encore un résultat nécessaire. Mais, la cour de Rome, entraînée par les circonstances à des démarches hostiles, s'est constituée, sans le vouloir, en état de guerre avec la France. Dès lors, cette position a dû la soumettre à toutes les chances inséparables des événements militaires, et l'invasion de Rome n'a plus été qu'une conquête ordinaire à laquelle on ne peut plus appliquer les armes spirituelles. »

Ce besoin d'excuser l'invasion amenait fatalement les signataires à s'en prendre au pouvoir temporel lui-même et ils n'y échappent point.

« Qui oserait dire, écrivent-ils, que la foi et la religion catholique reposent essentiellement sur la souveraineté temporelle des papes ? »

Ils vont plus loin. S'appuyant sur des documents historiques depuis discutés et écartés par l'examen plus attentif des sources, ils contestent au chef de l'Eglise le droit d'excommunication sur les rois de France, lesquels, d'après d'Héricourt, « n'ont que Dieu pour juge et pour supérieur ». D'ailleurs, pour défendre ces droits régaliens, nos

souverains sont entourés d'un corps épiscopal, auquel les papes doivent, conformément aux règles et usages de l'Eglise gallicane, soumettre d'abord leurs Bulles, pour voir s'ils sont d'accord avec ces usages et si leur publication ne serait pas sujette à de grands inconvénients.

« Or, la Bulle ou, pour parler plus exactement, le décret du 10 juin dernier, n'a pas été adressée aux évêques de France, et, si elle l'eût été, nous ne doutons nullement qu'ils ne l'eussent déclarée contraire à la discipline de l'Eglise gallicane, à l'autorité du souverain, capable, contre l'intention du Pape, de troubler la tranquillité publique, et que dès lors ils n'eussent pu se dispenser de la regarder comme nulle et non avenue. »

Après ces déclarations, il ne restait plus qu'à prononcer la nullité de l'excommunication, c'est ce qu'offrent les signataires.

« La déclaration authentique de la nullité de l'excommunication semble être le plus sûr moyen pour empêcher que les souverains Pontifes ne se laissent aller aux fausses suggestions, par lesquelles on tenterait de leur persuader d'en publier de semblables à l'avenir. »

Pour donner plus de solennité à cet acte d'insurrection contre l'ingérence pontificale, il y a un moyen, toujours le même, celui que les conseillers de Napoléon ne cessent de préconiser, le concile national.

« Que si la déclaration d'un petit nombre d'évêques n'était pas regardée comme suffisante, il resterait à la soumettre à l'examen d'une assemblée du clergé de France, ou même d'un concile national, pour y être renouvelée. Nous avons tout lieu de croire que cette assemblée ou ce concile, après avoir établi les vrais principes et déclaré quel est l'esprit de l'Eglise dans l'application des censures à l'égard des souverains et notamment des rois ou empereurs des Français, déclarerait la nullité, et interjetterait appel au concile général ou au Pape mieux informé, tant de la bulle d'excommunication du 10 juin, que de toutes les bulles semblables qui pourraient être rendues par la suite. »

VIII

L'Empereur, en recevant ce mémoire, jugea et fit dire aux signataires que cette dernière réponse ne satisfaisait pas entièrement à la question, en ce qu'elle ne déterminait pas si le concile national avait en lui-même l'autorité nécessaire pour suppléer au défaut des bulles apostoliques, ou s'il faudrait encore recourir à une autorité supérieure à la sienne.

Pressé par la logique inexorable de Napoléon, le conseil se décida alors à faire un pas de plus en avant dans la voie fatale où il s'engageait. Nous avons retrouvé le supplément de leur réponse, supplément que les historiens n'ont pas connu :

« Jusqu'à présent, y disent-ils, nous avons raisonné d'après les lois de la discipline ecclésiastique, et dans l'état ordinaire des choses, il n'est jamais permis de s'en écarter. Mais un point de discipline ecclésiastique établi pour le gouvernement et pour la conservation des Eglises particulières cesse d'obliger, lorsqu'il est évident qu'on ne peut l'observer sans exposer une grande Eglise aux plus grands dangers. Si le chef de l'Eglise paraît abandonner l'Eglise de France à elle-même, en refusant de concourir, comme il le doit, à l'institution de ses évêques, cette Eglise, si ancienne et qui occupe une place si considérable dans la catholicité, doit trouver en elle-même des moyens de se conserver et de se perpétuer. Elle est autorisée à recourir à l'ancien droit, lorsque, sans qu'il y ait eu faute de sa part, l'exercice du droit commun est devenu impraticable à son égard. »

Ainsi, on pourrait se passer du Pape et recourir à une ancienne pratique basée cependant sur l'agrément ou la tolérance des souverains pontifes, sans en demander l'autorisation au chef de l'épiscopat, et même contre la volonté de celui-ci !

C'est devant cette nouveauté, disons-le franchement, schismatique, que, pour éviter de tomber dans un schisme, les conseillers de Napoléon ne reculent plus. Ils écrivent :

« En conséquence, nous pensons qu'après avoir protesté de son attachement inviolable au Saint-Siège et à la personne du souverain Pontife, après avoir réclamé l'observation de la discipline actuellement en vigueur, le concile pourrait déclarer, qu'attendu l'extrême difficulté ou l'impossibilité de recourir à un concile œcuménique ; vu le danger imminent dont l'Eglise de France est menacée, l'institution donnée conciliairement par le métropolitain à l'égard de ses suffragants, et par le plus ancien évêque de la province à l'égard du métropolitain, tiendra lieu des bulles pontificales, jusqu'à ce que le Pape ou ses successeurs consentent à l'exécution du Concordat. »

Ce retour, quelque mitigé qu'il fût, à la principale erreur de la constitution civile du clergé, ne laisse pas que d'effrayer ceux qui l'indiquent, et ils cherchent à se justifier eux-mêmes de l'avoir indiqué : « Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique serait justifié ajoutent-ils, par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité, que N. S. P. le Pape a lui-même reconnue, à laquelle il s'est soumis, lorsque, pour rétablir l'unité dans l'Eglise de France, il s'est mis au-dessus de toutes les règles ordinaires, en supprimant, par un acte d'autorité sans exemple, toutes les anciennes Eglises de France, pour en créer de nouvelles. »

Comme s'il y avait parité et comme si l'acte d'un supérieur qui a pouvoir de légiférer autorisait les inférieurs à légiférer sans lui et contre son gré ! Nous avons retrouvé, à côté de cette pièce, les documents émanés d'autres prélats que Napoléon avait fait consulter, en dehors de son conseil ecclésiastique, tels que le cardinal de Bayane, et d'autres ecclésiastiques constitués en dignité. Ils n'hésitent pas à rejeter d'avance ces errements renouvelés de 1682 et de 1790. Bien plus, l'un des membres du conseil lui-même, Mgr Canaveri, évêque de Verceil, en envoyant au ministre des cultes la lettre qu'il a écrite à Pie VII sur

les instances de Napoléon, s'honore de montrer un certain courage à réclamer d'avance, le 14 août 1809, contre l'avis qu'il signera à la fin de janvier 1810.

La lettre de cet évêque au ministre Bigot de Préameneu est très curieuse. Elle confirme une appréciation pressentie par M. le comte d'Haussonville, relative à la maladie dont fut atteint Pie VII pendant sa dure captivité. En tout cas, elle fait preuve d'une certaine indépendance de vues et de langage, qui n'est pas à dédaigner au milieu de l'effacement universel. Elle est d'ailleurs inédite et sera lue avec intérêt.

« ... Me serait-il permis de vous faire ici une remarque avec tout le respect que je dois aux ordres souverains ? Si S. M. l'empereur et roi veut mener les affaires religieuses, comme il mène ses armées victorieuses par toute l'Europe, nous, ses fidèles sujets, nous sommes perdus ; et il est impossible qu'en cas de schisme, il n'y ait pas de troubles et, par conséquent, des ruines, desquelles j'ignore si on peut calculer l'étendue. Si l'on ne menace que pour décider le Pape à s'en tenir au Concordat, à la bonne heure. Votre Excellence peut voir comme j'ai écrit. Mais il est triste de réfléchir que tous les bruits qui ont couru depuis trois ans se sont successivement réalisés. Quelques francs-maçons de Verceil nous menacent, depuis six mois encore, de plus grandes calamités et nous disent que, si l'Eglise n'est pas perdue dans un an, c'est le plus grand miracle qui soit arrivé depuis dix-huit siècles. Je ne crois pas ces gens-là, qui sont plus ennemis du gouvernement qu'on ne le croit ; mais jusqu'à présent ils ont malheureusement prédit les événements tels qu'ils sont arrivés. »

L'évêque de Verceil, s'appuyant sur l'état physique où se trouvait le Chef de l'Eglise, essaie de toucher le cœur du ministre et par celui-ci du souverain.

« Ne voit-on pas, ajoute-t-il, que le Pape est malade d'une mélancolie exaltée, genre de maladie que les médecins connaissent ? Si le Pape fût (avait été) personnellement ennemi de l'empereur et roi, n'aurait-il pas pu d'un coup de main se livrer aux Anglais ? Bien d'autres papes se sont enfuis travestis malgré la surveillance militaire. Mais le

Pape siégeant (régnant), avec un grand fonds de vertu, n'avait pas de ruse humaine, il n'était que malade. C'est ainsi du moins que je pense dans mon particulier, car, depuis deux ans, je ne sais plus raisonnablement expliquer tant de faux pas qu'il a faits. Ce dernier faux pas de vouloir manquer au Concordat solennel et tout récent n'est-il pas une exaltation de mélancolie? Un peu de pitié, Monseigneur, s'il est encore possible, à ce pauvre vieillard, qui, d'ailleurs, (en) venant à Paris pour sacrer S. M. I. et R., lui a bien témoigné son affection à la face de l'Europe. »

Après cette adjuration, partie d'un bon naturel et qui témoignait de quelque courage à cette date, l'évêque termine en s'excusant de sa hardiesse :

« Pardon, Monseigneur, si je m'avance à toucher une corde politique. Mais le cœur d'un évêque ne peut que s'ébranler à l'idée d'un schisme. Je ne vois pas loin en matière spirituelle (?) et il est pardonnable à un évêque s'il n'entend rien aux affaires temporelles. Mais je suis bien sûr que nous sommes plus sincèrement et plus parfaitement dévoués à S. M. I. et R. que tous les partis athées, protestants et schismatiques, qui insultent aux malheurs de l'Eglise catholique. »

IX

Nous ne saurions songer à écrire ici l'histoire complète des actes du Conseil ecclésiastique, ce serait nous écarter du vrai but de ce premier article, qui est de montrer, dans les délibérations de ce Conseil, la préface et comme la préparation éloignée du Concile national. Il y aurait eu cependant grand intérêt à le suivre dans les débats auxquels donna lieu l'affaire du divorce. M. d'Haussonville a raconté cet épisode avec beaucoup d'intérêt. Plus récemment, M. Henri Welschinger l'a complété par une foule de documents inédits dans son livre si curieux sur *le Divorce de Napoléon*. Nous aurions eu à fortifier les conclusions du

docte chercheur par quelques pièces inédites importantes. Mais, encore une fois, il nous faut passer sur cet incident, pour retrouver le Conseil, à sa reconstitution, en janvier 1811, lorsque Napoléon, en le convoquant de nouveau, lui eut adjoint le cardinal Caselli, évêque de Parme, et le trop célèbre abbé de Pradt, archevêque nommé de Malines.

Les réponses du premier Conseil, émises un an auparavant, avaient été soumises par l'empereur à une commission composée du prince-archichancelier, du ministre des cultes, des ministres d'Etat Reynaud de Saint-Jean-d'Angely et Treilhard, et du maître des requêtes Guyon.

« Cette commission — lisons-nous dans l'*Exposé des faits relatifs à la correspondance avec le Pape* conservé manuscrit dans les papiers du cardinal Fesch — a été d'avis que le résultat des réponses données par les prélats était en général conforme aux principes, ils les ont seulement développés avec plus de précision. »

Fort de cette approbation séculière, l'Empereur se décidera-t-il à suivre les conseils de ces Prélats? « Sa Majesté, ajoute l'*Exposé*, aurait pu sans doute prendre dès lors, sur la correspondance ecclésiastique avec le Pape, un parti définitif. Il y avait, dans les faits, des motifs plus que suffisants, et la marche était tracée... L'empereur pouvait ordonner que sa nomination fût pour le gouvernement des Eglises indépendante des Chapitres; il a bien voulu, par pur esprit de charité et pour qu'il ne pût s'élever aucune difficulté, que les Evêques nommés exerçassent en vertu des pouvoirs que les Chapitres leur donneraient. »

Mais, le Pape veillait. Tout malade qu'il fût, par des brefs célèbres, adressés, le 10 novembre 1810 au cardinal Maury, le 4 décembre 1810 au Chapitre de Florence, puis au Vicaire capitulaire d'Asti, Pie VII rappelle énergiquement les intéressés à l'observation des lois de l'Eglise et au respect des droits inaliénables du Siège apostolique. Par une voie sûre, ces brefs furent imprimés, réunis en un petit volume, envoyé à des destinations suffisamment nombreuses et bien choisies pour que les fidèles fussent préservés et instruits.

L'un des Evêques à qui elle fut envoyée, celui d'Orléans, prit peur. Il se hâta de transmettre au ministre des cultes le corps du délit, en s'excusant dans une lettre tellement obséquieuse et tremblante, qu'elle suffirait à elle seule pour justifier la vengeresse déclaration que lui adressera, à un demi-siècle de là, son avant-dernier successeur, Mgr Dupanloup, d'illustre et vaillante mémoire.

Quand il en eut connaissance, Napoléon frémit de colère. Par son ordre, M. Bigot de Préameneu en fit l'objet d'une communication au nouveau Conseil ecclésiastique, à qui le ministre écrivait, à la date du 3 mars 1811 :

« Messieurs les Membres du Conseil ecclésiastique. — J'ai reçu de Sa Majesté l'ordre de vous envoyer la lettre (dont copie est ci-jointe) de M. l'Evêque d'Orléans et l'imprimé qu'il m'a transmis, intitulé : *Lettres de N. S. Père le Pape Pie VII, concernant les élections capitulaires*. Vous y verrez combien il est nécessaire de mettre un frein à cette malveillance et que la cour de Rome attaque de front les libertés de l'Eglise gallicane, qui viennent d'être sanctionnées par tant d'Evêques et de Chapitres. »

Le ministre en profite pour presser les conseillers de hâter leur travail :

« Je vous ai plusieurs fois témoigné combien Sa Majesté désire aussi que les conseils qu'Elle attend de votre dévouement et de vos lumières tardent le moins qu'il sera possible. Je vous prie de me mettre dans le cas de donner à cet égard une réponse positive. »

Ainsi pressés, les membres de la 2e commission se hâtèrent de donner leurs conclusions. M. Emery, presque mourant, lutta tant qu'il put, pour arrêter les Evêques dans une voie fatale. Il s'élevait avec une vigueur extraordinaire, dernière flamme d'un feu prêt à s'éteindre, contre les assertions intéressées et inexactes relatives aux sentiments du clergé de France en 1682, et le prétendu concours que leur aurait prêté Bossuet.

Pour complaire à M. Emery et céder à la grande autorité de cette « lumière de l'Eglise gallicane », ils introduisirent quelques amendements dans leur réponse, insuffisantes

cependant, puisque le vénérable successeur de M. Olier, cette fois encore, se refusa à les signer, tout comme il avait refusé de signer les conclusions du premier Conseil, en 1810.

C'est sans doute aux objections de M. Emery que les signataires du Conseil de 1811 faisaient allusion, quand ils écrivaient, au début de leur mémoire :

« Nos réponses se renferment dans le cercle des malheureuses circonstances où nous nous trouvons; elles se rapportent aux temps d'une impossibilité absolue de toute communication avec le Chef de l'Eglise. A ces mots, Sire, nous croyons pouvoir vous ouvrir nos cœurs, et nous réclamer de votre souveraine indulgence, qu'il nous soit permis d'avouer à Votre Majesté que cette idée affligeante les a constamment oppressés dans le cours de nos délibérations... »

Sous le bénéfice de cette réserve, moins accentuée cependant que l'année précédente, les conseillers entrent en matière et répondent aux deux questions que leur avait posées à nouveau le gouvernement impérial.

X

Le message de l'Empereur demandait, en premier lieu :

« Toute communication entre le Pape et les sujets de l'Empereur étant interrompue, quant à présent, à qui faut-il s'adresser pour obtenir les dispenses qu'accordait le Saint-Siège ? »

La réponse, ce semble, était bien simple. Puisqu'il dépend de l'Empereur de rétablir les communications entre le Pape et les fidèles, Sa Majesté est adjurée de faire cesser cet état de choses, si préjudiciable aux intérêts de l'Eglise et au lien nécessaire de l'unité catholique. C'est ce que M. Emery voulait amener les prélats à répondre; ils ne l'osèrent point. Ils se bornèrent à établir longuement, sur des considérants historiques discutables et sur des citations

de canonistes qui ne s'appliquaient *ad rem* qu'à l'aide d'une torture dans l'interprétation du texte, le droit des Evêques en matière de dispense, en concluant que, « lorsque des circonstances malheureuses interrompent, pour un temps, la communication entre le Pape et les sujets de l'Empereur, c'est aux Evêques diocésains que les fidèles doivent s'adresser afin d'obtenir les dispenses qu'accordait le Saint-Siège ».

Après quoi, le mémoire aborde la deuxième question, la plus importante évidemment :

« Quand le Pape refuse persévéramment d'accorder des bulles aux évêques nommés par l'Empereur pour remplir les sièges vacants, quel est le moyen légitime de leur donner l'institution canonique ? »

Déjà, l'année précédente, le conseil avait répondu, en conseillant la convocation d'un concile national. Mais le moyen ne souriait guère à l'Empereur, qui eût préféré un moyen plus radical, et surtout plus rapide, que les débats d'une assemblée délibérante, peu faite pour tenter un César.

Sans renoncer à leur idée qu'ils ramèneront sous une autre forme, les conseillers ecclésiastiques de 1811 crurent habile d'accentuer leurs blâmes à l'endroit de Pie VII. « Pourquoi faut-il, s'écrient-ils au début de leur réponse à cette périlleuse question, que le Pape ait tenté de les dépouiller (les évêques nommés) d'un droit si légitime (celui d'exercer canoniquement la juridiction épiscopale dans leurs diocèses) et qui ne peut tourner qu'à l'avantage des fidèles ? »

Dans les Brefs de Pie VII à Florence, à Paris et à Asti, ils ne voient « qu'une triste preuve des préventions inspirées au Pape par des hommes peu instruits de nos usages et de la situation de l'Eglise de France ».

Suit une critique assez inattendue du Concordat. « En effet, disent-ils, le Concordat donne aux papes un avantage trop marqué sur nos monarques. Il les établit, en quelque sorte, les maîtres de l'épiscopat, puisqu'il n'indique aucun moyen de les forcer à remplir l'obligation que leur impose

ce traité. Par une des clauses du Concordat, le prince perd le droit de nommer, si, dans un temps fixé, il ne présente pas au Pape un sujet capable. Pour qu'il y eût égalité de droits entre les augustes parties contractantes, il eût fallu que, de son côté, le Pape se fût obligé de donner l'institution, ou de produire un motif canonique de refus, dans un temps déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu, par le seul fait, au concile de la province où serait situé l'évêché vacant. »

Le conseil exhorte l'Empereur à engager des négociations, pour obtenir de faire ajouter cette clause au Concordat, parce que, « au moyen de cette clause, il ne serait plus au pouvoir des papes de prolonger, à leur gré, les vacances des sièges. *Les papes ne seraient plus les maîtres de l'épiscopat.* Nous conserverions tous les avantages du Concordat, sans inconvénients et sans danger... »

Mais, en attendant que cette négociation difficile aboutisse, que faire ?

Tout d'abord, il faut se préoccuper de l'opinion publique. « Et qu'on ne croie pas que nous cédons à de vaines terreurs. Nous connaissons les sentiments et les dispositions des peuples confiés à notre sollicitude. Nous nous rappelons les difficultés que nous avons éprouvées au commencement de notre épiscopat, et les ménagements qu'il nous a fallu employer pour les concilier avec des changements amenés par les circonstances, mais contre lesquels d'anciennes habitudes les avaient prévenues. Nous savons que nous n'avons obtenu leur confiance et celle de leurs pasteurs immédiats qu'en nous présentant à eux au nom du Saint-Siège. Nous savons encore, et il est de notre devoir de le dire à S. M., qu'au premier bruit de la mésintelligence qui a éclaté entre les deux puissances, l'inquiétude s'est répandue dans les esprits, les consciences ont été alarmées, et que, malgré tous nos efforts pour les rassurer, les peuples craignent de se voir replongés dans l'anarchie religieuse, dont la sagesse de S. M. avait su les tirer. Dans plusieurs diocèses, il s'est formé une secte de prétendus *catholiques purs*, qui exerce un culte clandestin, auquel

président des prêtres qui, se dérobant à la surveillance des évêques, ne donnent au gouvernement aucune garantie de leurs principes et de la morale qu'ils enseignent. Nous sommes instruits que cette secte, qui commençait à se dissiper, a pris une nouvelle force des circonstances actuelles, et sans doute qu'elle s'accroîtra d'une multitude d'hommes simples et ignorants à qui il ne sera pas difficile de persuader qu'un changement aussi important dans la discipline de l'Eglise annonce le projet de détruire la religion de leurs pères... »

Et, cependant, le besoin des Eglises de France et la dignité de l'Empereur ne permettent pas de laisser aller les choses et d'attendre qu'il plaise au Souverain Pontife d'accorder des bulles aux évêques nommés par l'Empereur.

« La juridiction déléguée par les Chapitres cathédraux aux Evêques nommés, ne peut être regardée que comme un expédient passager. » Elle est d'ailleurs insuffisante, en ce qui concerne les pouvoirs d'ordre que les Chapitres ne sauraient donner.

Il s'agit donc de recourir à un moyen plus efficace, et les conseillers de 1811 pensent d'abord « qu'il faudra rétablir, pour ce qui concerne l'institution des Evêques, les règlements de la Sanction Pragmatique, rédigés dans l'assemblée de Bourges, en 1438, d'après les décrets du Concile de Bâle ». Mais, pour cela, il faut opérer la dénonciation du Concordat et, « dans une affaire d'une aussi haute importance, où tous les fidèles ont le plus grand intérêt, où il faut bannir de l'esprit des peuples toute anxiété, toute inquiétude de conscience, et ne laisser à des hommes malintentionnés aucun prétexte pour exciter des troubles, le vœu de l'Église ne peut se manifester d'une manière trop imposante. Le suffrage d'un petit nombre d'Évêques serait compté pour rien. Il faut une délibération prise en commun, une décision solennelle prise dans la forme conciliaire C'est ainsi que les grandes affaires se sont toujours traitées dans l'Église... »

On le voit, les conseillers impériaux n'ont pas d'autre

remède à proposer, un Concile national, dont « les résolutions, prises à la pluralité des voix, seraient soumises, conformément à nos anciens usages, à l'approbation de Sa Majesté ».

En terminant, les signataires du nouveau mémoire ne craignent pas d'ajouter :

« Les vœux de l'Eglise de France seraient comblés, si elle pouvait obtenir l'assentiment de Notre Saint Père le Pape. On se fera du moins un devoir de le solliciter dans la forme la plus respectueuse ; et s'il est refusé, on protestera que c'est avec la plus vive douleur que l'Eglise de France voit se rompre un des liens qui l'attachent au Saint-Siège ; qu'elle ne se départira jamais de l'obéissance et de la soumission que lui doivent toutes les Eglises particulières ; qu'elle désire ardemment que des circonstances plus heureuses lui permettent de revenir à cette forme d'institution qui multiplie ses rapports avec le Chef de l'Eglise, et dont elle ne s'écarte, en ce moment, que parce qu'elle y est forcée par la nécessité de pourvoir à sa propre conservation. »

Le travail de la commission, terminé le 4 avril 1811, fut présenté à l'Empereur, qui en fut, dit-on, satisfait. Avant de prendre une détermination, et comme les prélats avaient accompagné leur mémoire d'une supplique demandant l'envoi d'une ambassade auprès de Pie VII, pour l'amener à condescendre à l'arrangement proposé, Napoléon réunit, aux Tuileries, les membres du Conseil ecclésiastique, le 16 mars, et c'est alors que se passa cette scène mémorable, où M. Emery eut la gloire de tenir tête à l'impérieux César, en lui déclarant que jamais le pape ne céderait aux instances conseillées (1), parce que ce serait anéantir son droit d'institution canonique.

—Ah! ah! messieurs, fit alors l'Empereur en s'adressant

(1) Disons, à la décharge des signataires de cette consultation, que la plupart d'entre eux, le cardinal Fesch en particulier, revinrent sur leurs premières complaisances, se montrèrent très énergiques, au sein du Concile de 1811, pour réserver au Pape seul le droit d'instituer les Evêques.

aux prélats, un peu confus et fort inquiets de l'indépendance du vénérable sulpicien, vous vouliez me faire faire un pas de clerc, en m'engageant à demander au Pape une chose qu'il ne doit pas m'accorder !

On ne tarda pas à voir que le « pas de clerc » n'arrêta pas longtemps Napoléon, il le franchit avec sa fougue ordinaire, irritée du moindre obstacle et du plus petit délai. L'Eglise de France se trouva bientôt à deux doigts du schisme, et il n'y avait pas un Bossuet alors, pour la retenir sur le penchant de l'abîme.

Ant. Ricard,

Prélat, prof. hon. de Faculté.



MÉLANGES

L'ANCIEN CLERGÉ DE FRANCE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

« Nous voudrions faire revivre dans ces pages l'ancien clergé de France... Voilà le grand sujet de cet ouvrage. Nous le croyons intéressant et, disons-le, peu connu, malgré des publications multiples. Pour le clergé, plus encore que pour les autres classes de la nation, la Révolution a creusé un abîme entre le présent et le passé...

« Il s'agirait de ressusciter historiquement ce grand corps...

« En écrivant ces pages, sans autre préoccupation que la vérité historique, nous avons eu la joie de parcourir des terres nouvelles. Nous serions heureux de faire partager cette impression et ce charme au lecteur. »

C'est en ces termes que M. l'abbé Sicard, déjà très avantageusement connu par diverses publications remarquables, annonce aux lecteurs son nouvel et grand ouvrage sur l'ancien clergé de France. Le tome I, seul en vente, est consacré aux évêques avant la Révolution : il tient tout ce

(1) *L'Ancien Clergé de France*, par l'abbé Sicard. Tome I, *les Evêques avant la Révolution*, in-8, p. 523. Paris, Victor Lecoffre, 1893.

que promet la préface et au delà ; c'est bien une résurrection de cette ancienne et illustre Eglise gallicane dont Joseph de Maistre a pu écrire : « Qu'y avait-il en Europe au-dessus de cette Eglise gallicane, qui possédait tout ce qui plaît à Dieu et tout ce qui captive les hommes : la vertu, la science, la noblesse et l'opulence?

« Veut-on dessiner la grandeur idéale? Qu'on essaie d'imaginer quelque chose qui surpasse Fénelon, on n'y réussira pas » (1).

L'ouvrage se divise en deux livres : le premier traitant de la situation sociale et politique des évêques ; le second de leur administration épiscopale.

Dans le premier livre, quinze chapitres, distribués en quatre sections, nous font connaître *la naissance et les titres des évêques*, *leur grandeur dans leur province*, *leur administration temporelle*, *enfin leurs rapports avec le roi*. Les dix chapitres du second livre nous initient à la vie proprement pastorale des évêques, nous les montrent résidant ou non dans leurs diocèses, entourés d'une légion de grands vicaires, en rapport avec leur clergé et leur peuple, aux prises avec le jansénisme, le gallicanisme, les philosophes, enfin dépensant généreusement leurs soins et leur fortune au profit de l'instruction publique et des œuvres de charité.

Nous connaissons peu de livres aussi instructifs et aussi intéressants que cette belle et consciencieuse étude de M. l'abbé Sicard, et nous ne nous étonnons pas que, l'appréciant, la presse compétente ait abondé en éloges. Sujet d'importance et de saison, connaissance approfondie des matières traitées, hommes et choses, érudition immense, sûre et variée, mise en œuvre habile, impartialité pleine, culte du document précis, vivant, qui met tout de suite et partout le lecteur en contact immédiat avec les choses elles-mêmes, voilà ce dont est rempli le livre de M. Sicard et ce qui rappelle les meilleures pages de M. Taine, moins, sans doute, le relief extrême, l'incisive concision et la couleur

(1) *Du Pape*, discours préliminaire.

intense qui sont le propre du maître. En somme, l'ouvrage est excellent de tout point, et au lieu de disputer sur quelques vétilles, nous aimons mieux en féliciter et remercier l'auteur.

C'est plaisir de se trouver jeté par lui en plein XVIIIe siècle, d'y voir parler, agir tous ces prélats grands seigneurs, si différents par tant de côtés de nos évêques d'aujourd'hui. Grands seigneurs, ils le sont tous et de toute manière, avec les avantages et les inconvénients de la situation. Grands seigneurs par la naissance, témoin l'Almanach royal de 1789, où pas un roturier ne fait tache parmi les 130 évêques de France, où abondent au contraire les plus grands noms du royaume : les Montmorency, les Rohan, les La Rochefoucauld, les Talleyrand, les Sabran, les Durfort, les Clermont-Tonnerre, les Polignac, les Crussol d'Uzès, les Saint-Aulaire, les Dillon, les Chabot, les Vintimille, les Narbonne-Lara, les Grimaldi et nombre d'autres d'aussi belle sonorité.

Grands seigneurs par les titres retentissants dont ils se parent : tous les cardinaux sont dits cousins du roi, plusieurs évêques sont ducs et pairs, d'autres présidents-nés des Etats de leur province, plusieurs princes du saint-empire, princes de leur ville épiscopale (1), patriarches et primats, primat des Gaules, des Gaules et de Germanie, primat des primats, etc. Même un Dubois, roturier égaré sur un grand siège (et roturier d'âme et de sang, lui), s'intitule : « Guillaume Dubois, cardinal-prêtre, archevêque-duc de Cambrai,

(1) L'évêque de Cahors est baron et comte de Cahors ; il a la faculté, quand il officie, sans doute en souvenir de l'humeur guerrière de ses antiques prédécesseurs, de faire mettre sur l'autel le casque, la cuirasse, les gantelets et l'épée (p. 45). — L'évêque de Mende est seigneur et gouverneur de Mende, comte de Gévaudan ; ses possessions territoriales s'étendent dans 40 paroisses ; les 8 barons de Gévaudan, ceux d'Alais, les comtes de Rodez et même les rois d'Aragon sont ses vassaux. Dans les cérémonies on porte devant lui un sceptre de vermeil, qui est déposé sur l'autel pendant l'office (*ibidem*). — L'archevêque de Besançon est prince du saint-empire, tient le troisième rang dans les diètes d'Allemagne, a 6 grands officiers, princes et marquis ; il est prince temporel de Besançon depuis 600 ans ; de même l'archevêque de Strasbourg, etc...

prince de l'Empire, comte du Cambrésis, abbé de Saint-Just, de Nogent-sous-Coucy, de Bourgueuil, d'Airvaux, de Cercamps, de Bergne, de Saint-Winox, de Saint-Bertin et de Saint-Omer, principal et premier ministre d'Etat, ayant le département des affaires étrangères; grand maître et surintendant général des courriers, postes et relais de France, l'un des quarante de l'Académie française, honoraire de l'Académie royale des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres; élu par les prélats et autres députés de l'assemblée générale du clergé de France pour en être le premier président et ci-devant précepteur de M. le duc d'Orléans. »

Grands seigneurs, ils le sont par les réceptions fastueuses qu'on leur doit dans leurs villes et par le rôle de protecteur de la cité qu'ils y jouent, *defensor civitatis* (1). Grands seigneurs par la *fièvre du bâtiment*, qui les prend à la fin du XVIIIe siècle, par la magnificence de leurs ameublements, de leur train de maison souvent princier (2), de leurs réceptions brillantes et mondaines où parfois l'on fait danser toute la ville jusqu'à 6 heures du matin (3)!

Grands seigneurs, ils le sont par l'opulence. Un archevêque de Paris avait jusqu'à 600.000 livres de revenu; de Strasbourg, au moins 400.000; de Cambrai, 200.000; de Narbonne, 160.000; d'Auch, d'Albi, de Metz, 120.000; de Rouen, 100.000; de Lyon, de Reims, de Bourges, chacun 50.000, etc. (4). A quoi il faut ajouter le revenu des abbayes en commende : ainsi Mgr de Boisgelin, d'Aix, a trois abbayes d'un revenu total de 65.000 livres; Montazet,

(1) Rien de plus singulier et de plus caractéristique à cet égard que l'entrée solennelle, ridicule à force d'être pompeuse, des archevêques d'Auch, servis par les barons d'Armagnac (p. 64-70), et celle des archevêques de Bordeaux, arrivant par mer sur une « maison navale ». Les amis du pittoresque ne peuvent se dispenser de lire cela.

(2) Voir les tapisseries des Gobelins de Mgr de Boisgelin, à Aix; aussi l'inventaire des meubles de prix du cardinal de Bernis, mis en vente à Albi en 1793.

(3) Pour l'entrée solennelle de Mgr de la Galaizière, à Saint-Dié, p. 95.

(4) Par contre, l'évêque de Senez n'a que 10.000, de Gap 11.000, de Digne et de Vence, chacun 7.000.



de Lyon, en a deux d'un revenu total de 50.000; Dillon, de Narbonne, a 120.000 livres, revenus d'abbayes; Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, 125.000; La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, a les abbayes de Cluny, de Fécamp, revenu : 130.000; Dubois n'a pas loin *d'un million de revenu !...*

Grands seigneurs, ils le sont par le rôle politique que plusieurs jouent aux Etats de leur province, comme Dillon, de Narbonne, qui préside avec tant d'éclat, de grandeur, de génie, disent ses contemporains, les célèbres Etats du Languedoc, d'où on l'appelle « le vice-roi du Languedoc »; comme Boisgelin, qui brille également à la tête des Etats de Provence; comme Champion du Cicé, à l'assemblée provinciale de Rodez (1). — Grands seigneurs, par leur assiduité à la cour et leur culte quelque peu idolâtrique pour la personne sacro-sainte du roi, s'appelât-il Louis XV. Grands seigneurs enfin et surtout, par leurs qualités de race, distinction suprême, grandes manières, générosité chevaleresque, charité inépuisable, attachement profond, chez la plupart (2), à la foi catholique, au pape (malgré les erreurs gallicanes), à la France : tout cela rehaussant assez souvent l'exercice infatigable des devoirs les plus pénibles du ministère pastoral et la pratique des plus austères vertus.

L'auteur fait bien, nonobstant, de nous avertir, dès la première page, et maintes fois à travers le livre, de ne pas nous scandaliser trop vite des faits et gestes de ce brillant épiscopat. La vérité est que bien des choses étonnent à première vue, et même après réflexion. On se demande si cette mainmise de la noblesse sur l'épiscopat, à l'exclusion pres-

(1) Ces diverses assemblées, et celles du clergé tous les cinq ans, étaient pour le clergé une grande école d'administration. C'est là qu'il se formait aux grandes affaires, c'est là que commencèrent à se distinguer Talleyrand et Maury; à la Constituante, ce dernier se trouva prêt sur toutes les questions, même les plus étrangères à son état; du 25 août 1789 au 30 septembre 1791, on a compté qu'il prononça 135 discours sur les sujets les plus divers, 13 en une seule semaine.

(2) On ne soupçonnait guère de scepticisme qu'un très petit nombre, Dillon, Loménie, Talleyrand.

que absolue des roturiers, est bien conforme à l'esprit de l'Eglise et simplement à la saine raison; on trouve étrange qu'un Huet, un Mascaron, un Massillon, un Bossuet, peut-être, malgré leurs vertus, leur science, leur éloquence ou leur génie, aient été dans le cas, au XVIIIe siècle, de paraître trop petites gens pour la mitre; qu'un Hildebrand ou un Sixte-Quint aient pu être rejetés pour la même cause, même un saint Augustin, même les douze apôtres, et jusqu'à saint Pierre en personne, « cuistres de la lie du peuple », aurait dit à leur adresse cet impertinent vaniteux, ce fat de génie qui s'appelle Saint-Simon (1).

Par contre, comment se fait-il qu'alors les nobles seuls aient la vocation épiscopale, et parmi eux toujours les cadets? Et comment se fait-il maintenant que, l'Eglise ayant perdu ses biens, ces vocations illustres aient cessé tout à coup et ne laissent guère plus de traces dans l'Annuaire de l'épiscopat français que n'en faisaient au même lieu, à la fin du siècle dernier, les vocations plébéiennes? Le mystère, hélas! n'est pas difficile à éclaircir : au besoin, nous trouverions le mot de l'énigme dans les aveux de Retz, « l'âme la moins ecclésiastique de l'univers », dit-il de lui-même; dans ceux de Talleyrand, et dans le fait de ce jeune abbé, dont cette mauvaise langue de Saint-Simon prétend que sa mère l'avait fait prêtre à coups de bâton. Pauvres évêques! Pauvres diocèses!

Autre chose. Les titres pompeux dont aimaient à se parer les prélats de l'ancien régime s'accordent-ils bien avec la simplicité de l'Evangile et l'humilité des saints? Le Fils de Dieu n'est-il pas venu pour servir, et non pour être servi? Ne veut-il pas que nous ressemblions à de petits enfants pour entrer au royaume des cieux, et son Vicaire ici-bas ne prend-il pas pour titre celui de serviteur des serviteurs de Dieu?

Autre chose encore. Cette opulence, ce luxe éblouissant,

(1) Il trouvait déjà à Godet des Marais, évêque de Chartres (un des meilleurs prélats du temps), un extérieur de cuistre..., une figure toute sulpicienne, un air cru, simple, un aspect niais, un homme sans monde.



presque asiatique, sied-il vraiment aux disciples et surtout aux représentants de Celui qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête, qui est né dans une étable et mort sur une croix? Saint Paul, son apôtre, disait partout : « Ayant la nourriture et le vêtement, nous nous tenons pour satisfaits. » Les grands évêques de tous les temps et de tous les pays ne demandaient pas davantage; arrachés bien souvent de force de quelque obscur monastère, ils continuaient à la tête des peuples leur vie mortifiée, et, ministres d'une religion de renoncement et de sacrifice, ils croyaient devoir pratiquer d'abord ce qu'ils avaient ensuite à prêcher : ainsi faisaient les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Augustin, les Chrysostome, les Borromée, et spécialement en France, les Martin, les Honorat d'Arles, les Eucher, les François de Sales et tant d'autres. Messieurs du XVIII[e] siècle ont, paraît-il, trouvé une méthode nouvelle et meilleure de sauver les âmes, d'honorer l'Eglise et de glorifier Dieu... On ne voit pourtant pas bien quel utile enseignement, quelle consolation, quelle édification les fidèles pouvaient retirer du spectacle d'un archevêque de Reims revenant à Paris comme un tourbillon, au galop de ses six chevaux et renversant tout sur son passage (p. 200), ni de celui de M. de Senlis et de ses fidèles *aumôniers* (!) (p. 102), ni des exploits cynégétiques de M. de Grimaldi, évêque du Mans, coupant les processions le dimanche, avec sa meute et ses chevaux, pendant qu'un cardinal de Rohan, ambassadeur à Vienne, attend, pour l'imiter, que ce soit le jour de la Fête-Dieu! La vente des meubles sans prix de Bernis, l'aspect de la chaise à porteurs de Belzunce, dorée depuis l'impériale jusqu'en bas, avec force armoiries; les splendeurs inouïes des fêtes du cardinal de Rohan, archevêque de Strasbourg, en son château de Saverne, où toute la province accourt (1); enfin, l'écho des danses et chansons exécutées avec une folle, mais bien éphémère joie, chez l'évêque-duc de Laon, au mariage de sa nièce Delphine, en son

(1) Taine ajoute au récit de l'auteur des détails bien mondains et peu édifiants (*L'ancien Régime*, liv. II, ch. II, p. 195-7).

magnifique château d'Anizy; comme aussi les sauteries singulières organisées par La Galaizière, à l'occasion de son installation à l'évêché de Saint-Dié : tout cela ne semble guère capable d'accroître la vénération des peuples pour la religion et ses ministres, la patience des pauvres et des affligés dans leurs peines, la foi ou la piété d'une ville ou d'un diocèse. Sans compter que ces biens d'Eglise, prodigués à pleines mains dans tant de fêtes, sont, comme a dit un concile, « l'offrande des fidèles, le patrimoine des pauvres et la rançon des âmes », et que les détourner à des usages mondains, c'est commettre une sorte de vol sacrilège. Il faut voir ces choses, les dire, les flétrir; autrement d'autres le feront, l'ont déjà fait et le font chaque jour parmi le peuple, sans nous, contre nous, c'est-à-dire contre l'Eglise et contre Dieu.

Est-il nécessaire d'observer que les grandes administrations civiles et politiques où les Dillon, les Loménie de Brienne, les Boisgelin, les Cicé dépensent tant d'activité et de talent, ne paraissent guère faites pour favoriser l'accomplissement des devoirs essentiels d'un évêque, ceux que le Saint-Esprit leur marque en ces termes : *nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus ?*

Les apôtres, qui avaient fait choix de sept diacres pour les suppléer dans la distribution des aumônes, auraient sans doute trouvé bien lourde la charge de ces présidents-nés d'Etat, et probablement, répétant le mot de saint Paul, ils auraient laissé à d'autres le soin de ces grandes affaires séculières, *nemo militans Deo, se implicat negotiis sæcularibus* (1).

Toutefois, un abus plus criant peut-être que tous ceux-là, parce qu'il était la source principale des autres, c'était un scandaleux empressement vers la cour d'où venaient toutes les faveurs, et la désertion fréquente des diocèses dont le séjour paraissait à beaucoup un intolérable exil. En vain ceux qui la connaissaient le mieux s'appliquaient-il à la décrier comme « le siège de l'orgueil, l'écueil de la sainteté, le centre de la corruption du monde » (Bourda-

(1) II Tim., II, 4.

toue), « un lieu qui change les meilleurs, où il n'y a pas de tête qui ne tourne » (Mme de Maintenon), « où, pour réussir, il faut être sans honneur, sans humeur », disait le duc d'Orléans, « et sans pudeur », ajoutait Bernis, lui qui avait hélas ! rimé de tristes vers dans sa jeunesse à Chloé et à la Pompadour. Rien n'y faisait; il fallait aller à la cour pour voir, être vu, parler aux ministres, au roi, causer littérature, nouvelles, jouir de tous les agréments de la société la plus polie, la plus raffinée et malheureusement aussi la plus frivole qu'il y ait eu jamais au monde. Pourtant à quelle puérile et prétentieuse étiquette, à quels contacts douloureux, à quels sacrifices de sa liberté, de sa tranquillité, de sa dignité, ne fallait-il pas se résoudre pour vivre en tel milieu, quand on avait l'honneur d'être évêque ! Le moyen, quand on avait l'âme fière, d'assister sans répugnance à cette messe des courtisans, que La Bruyère nous a si bien décrite, ou encore à ces grands et petits levers du roi et de la reine dont tous ceux qui voudraient se procurer un moment d'innocente joie n'ont qu'à lire dans Taine (*Ancien Régime*, p. 135-42) le cérémonial désopilant (1)? Qu'avaient à faire là toute cette nuée de princes, princesses, maréchaux, prélats, seigneurs et grandes dames? Ce culte si singulier pour la personne sacrée du roi ne tourne-t-il pas à la déification ou mieux au fétichisme? Aussi que de servilisme inconscient chez ce clergé de cour, témoin, complice et victime de ces idolâtries ! Un de Belloy, évêque de Marseille, trouve l'occasion de faire

(1) Voir p. 125 la note 1 que je n'ose transcrire. (Taine, *Ancien Régime*). — De même p. 141, note 2. — Un billet que l'honnête Louis XVI adressait à un nouveau futur confesseur, le 8 août 1775, est intéressant : « Monsieur, lui écrit-il, mon confesseur étant mort dernièrement et n'ayant pas encore choisi son successeur, je compte me confesser à vous pour mes Pâques. Vous vous rendrez demain dimanche, à deux heures et demie après midi, chez moi par le petit degré. » Signé : Louis.— « C'était parler en roi chrétien, ajoute justement l'abbé Sicard, mais en roi. Il y a quelque chose d'étrange, même de la part d'un souverain, dans ce ton de commandement employé pour mander un homme devant qui on va se mettre à genoux, qui a droit de juger, de refuser même l'absolution, d'infliger une pénitence. » (P. 232.)

chanter quatre-vingt-dix-neuf fois le *Te Deum* sous Louis XV ; un Bourdeilles, évêque de Soissons, ne craint pas d'appeler ce même roi « le meilleur des princes » ; un Conzié, évêque d'Arras, célèbre dans un mandement « ce bon roi, ce monarque magnanime que le Seigneur nous avait donné dans sa miséricorde... Nous ne vous entretiendrons pas des grands événements du règne de ce puissant roi, ni de sa gloire, ni de ses succès, ni de ses victoires... *Un prince qui était autant selon le cœur des hommes aurait-il pu ne pas être selon le cœur de Dieu?* »

. . . .

Voilà où en étaient arrivés parmi nous, très loin de Byzance, les successeurs dégénérés, plutôt fascinés que prévaricateurs, des Athanase, des Basile, des Chrysostome et des Ambroise. Que voulez-vous que Dieu fît d'un tel clergé? *Si sal evanuerit, ad nihilum valet ultra...* (Math., v, 13) *Movebo candelabrum* (Apocal., II, 5). Cette menace lancée contre des évêques moins répréhensibles de la primitive Eglise, Dieu l'exécuta pour un temps sur l'Eglise gallicane : le jardin des Carmes et les pontons de Rochefort auront été l'expiation providentielle de bien des défaillances et de bien des fautes, et c'est à propos du clergé de France aussi qu'il faudra dire, avec de Maistre : « la Révolution a été un grand châtiment en même temps qu'un grand crime. » — Toutefois, hâtons-nous de le reconnaître et de le proclamer bien haut, avec notre auteur en son deuxième livre, le moins piquant peut-être, mais le plus instructif et le plus édifiant, l'épiscopat français comptait toujours dans ses rangs de belles âmes et de nobles cœurs; prélats vénérables par leur zèle et leurs vertus, qui, s'inspirant des décrets du concile de Trente, et formés pour la plupart au véritable esprit ecclésiastique à Saint-Sulpice, véritable rempart de l'Eglise de France en ce siècle, soutenaient dans de longs et féconds épiscopats (1) l'an-

(1) Le célèbre archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, entre autres, dut une partie de sa grande autorité morale à ses trente-cinq ans d'épiscopat. On était alors promu évêque assez jeune, entre trente

tique renom du clergé français, combattaient courageusement les erreurs et, les vices, et quoique en apparence vaincus dans leur lutte contre l'impiété grandissante et bruyante, n'en déposaient pas moins dans l'âme du peuple des germes précieux de foi et de vie chrétienne qui, après la tourmente révolutionnaire, devaient lever bien vite en opulentes moissons.

En face des évêques courtisans, il y a les de Fumel et les Fitz-James, qui, sur la trace apostolique des Bossuet et des Fénelon, font grande et fière figure, osant dire la vérité aux princes, et ne se laissant ni intimider ni acheter par les duchesse de Châteauroux et les marquise de Pompadour.

En face des prélats dits administrateurs, accablés de soins temporels, qui ne résidaient guère (1) et faisaient dire qu'en France il n'y avait que six sacrements, la Confirmation paraissant par eux supprimée, on aime à voir les prélats dits évangélistes, les Christophe de Beaumont, les de Juigné, les de Pompignan et bien d'autres, tout entiers, ceux-là, à leurs devoirs de pasteurs.

En regard des prélats fastueux, ambitieux et mondains, il y a les hommes apostoliques, désintéressés, simples, austères, laborieux, prodigues de leur argent, de leur santé, de leur vie même, qu'ils exposent parfois, les de la Motte, saint évêque d'Amiens; du Tillet, d'Orange (2); Le Camus, de Grenoble (3); de Pressy, de Boulogne; Bazin des Bezons, etc., etc.

et quarante ans, même plus tôt, à l'âge où l'on a de l'initiative, des forces, et du temps devant soi.

(1) Le cardinal de Polignac, après quinze ans d'épiscopat, n'avait pas encore mis le pied dans son église d'Auch.

(2) Ainsi que Mgr de Pompignan, Mgr du Tillet attaqua plus d'une fois, avec courage et talent, le faste et la mondanité des évêques de cour. — Un jour qu'il passait seul (avec son bâton et son petit chien) dans un pauvre village, il entendit un enfant au berceau qui poussait des cris perçants. Il s'arrête, frappe à la porte, enfin ouvre, entre et, ne trouvant personne, il se met à bercer l'enfant qui ne tarda pas à se calmer. Bientôt arrive la mère, qui ne sait comment remercier pour tant de bonté (voir p. 333).

(3) Ardent, infatigable, Mgr Le Camus, de Grenoble, trouve *son diocèse en friche* depuis 200 ans qu'on n'y réside pas et 300 ans qu'il n'y a pas eu de visite générale. Il se met à l'œuvre ; chaque année il

Et quels beaux exemples de renoncement et d'humilité ne donnent pas, vers la fin de l'ancien régime, des évêques même de la plus haute naissance, comme un La Rochefoucauld, évêque de Saintes, qui veut mourir et être inhumé pauvrement, *en vrai pauvre*, écrit-il dans son testament, avant de tomber martyr au massacre des Carmes : ce qui rappelle l'humble épitaphe du cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, frère du grand cardinal ministre: *Pauper morior et inter pauperes sepeliri volo*. Mêmes dispositions testamentaires de la part de la Motte, d'Amiens; de Pressy, de Boulogne ; d'Apchon, d'Auch ; de Mgr de la Marche, qui veut qu'on grave sur sa pierre tombale : *Hic jacet Franciscus, insignis peccator, ignavus pœnitens ; supple precibus qui cinerem calcas*.

Pour ceux même dont la conduite ne paraissait guère s'inspirer d'aussi chrétiens sentiments, l'auteur fait bien de plaider les circonstances atténuantes, quoique peut-être avec une excessive charité çà et là : influence du milieu, habitudes de famille, nécessités de la représentation, entraînement de la coutume qui n'a rien perdu de sa tyrannie depuis saint Augustin, préjugés courants : autant de raisons excusantes dont il faut grandement tenir compte si l'on veut simplement être juste. Plus d'une fois, les évêques les plus apostoliques d'alors étaient obligés de sacrifier leurs goûts modestes aux exigences sociales de l'époque (1). Par contre, des prélats d'allure légère et mondaine ou très occupés d'affaires temporelles, comme Le Tellier, de Reims ; même, je crois, Dillon, de Narbonne, avaient la réputation d'administrer convenablement leur

parcourt le tiers de ses montagnes, disant que, pour être évêque en ce pays, il faut, outre la grâce épiscopale, la légèreté du chamois ; il est quelquefois 18 mois sans discontinuer ; il se fait précéder de missionnaires zélés. C'était le siècle de Bridaine. — A propos des titres et distinctions honorifiques dont se pare l'épiscopat, il cite fort justement saint Augustin (Sicard, p. 56) : « La règle de saint Augustin à Aurélius est très belle, dit-il : ne pas recevoir tout l'honneur qu'on veut rendre à l'épiscopat, pour donner l'exemple de l'humilité, et ne pas le refuser entièrement, *ne nimia defectione vilescat*... »

(1) Voir notamment dans notre auteur un repas de Fénelon, p. 101. — Le train de Mgr de Juigné, etc.

diocèse (1). Tous s'accordaient, du moins, à faire assaut de générosité, souvent même de magnificence, en faveur de l'instruction publique et des pauvres, alors à peu près entièrement à leur charge. D'après Taine, on comptait 25.000 petites écoles pour 37.000 paroisses; d'après Villemain, les écoles secondaires étaient plus fréquentées en 1789 qu'en 1843; plus de 100 collèges étaient aux mains des jésuites avant la suppression de l'ordre; 30 millions de revenus pris sur les biens d'Eglise formaient le budget de l'instruction publique, d'après l'abbé de Montesquieu, en situation d'être bien informé. Quant à la charité chrétienne que les faux philosophes découronnaient de plus en plus de son auréole divine et rabaissaient au niveau de leurs conceptions humanitaires, vagues, sentimentales de philanthropie et de bienfaisance naturelle, ces évêques grands seigneurs la pratiquaient admirablement, presque tous, et sous toutes ses formes les plus intelligentes et les plus généreuses : fondations d'hôpitaux, distribution de blé, aumônes royales, service personnel des pauvres, et l'auteur a raison de dire qu'ils avaient le cœur aussi grand que la naissance (2).

En résumé, cet épiscopat d'avant la Révolution, nous semble avoir péché surtout par l'excès de ce qui nous manque : il était trop noble, trop riche, trop mêlé aux affaires séculières, trop protégé et par là même trop souvent écrasé; il regardait trop au Roi, pas assez au Pape, il s'occupait trop de ses intérêts et de ceux de « sa race », comme il disait, et pas assez des âmes; il était trop fier de ses parchemins et de ses blasons et pas assez de la divine simpli-

(1) On pourrait citer en bon rang, dans cette dernière catégorie, un évêque de la fin du XVIIe siècle, Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon, qui, malgré toutes ses fonctions administratives, se montrait infatigable à visiter son immense diocèse (près de trois de nos départements actuels) et a laissé de ces visites de précieux et minutieux procès-verbaux.

(2) Voir, p. 472-3, un La Rochefoucauld payant 8,000 fr. un matelas pour sauver des pauvres, et ce cardinal de Lorraine suscitant, par sa générosité, ce cri sublime d'un mendiant aveugle : « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine. »

cité de l'Evangile ; il se faisait des entraves et des fardeaux de ses titres et de ses biens, qui n'auraient dû lui être que secours et parure. « La vraie beauté vient de la santé », a dit Bossuet. L'Eglise de France, travaillée de maux intérieurs graves, rongée d'ulcères dévorants, mais fardée, poudrée, surchargée d'ornements aussi éclatants que fragiles, se croyait pour cela forte et belle, alors justement qu'elle allait mourir : « *Nomen habes quod vivas et mortuus es.* » Laissons passer la justice de Dieu, et, aussi sa miséricorde, car il n'a frappé que pour guérir, « *percutiens et sanans* », il n'a laissé mourir que pour ressusciter. Aujourd'hui, l'Eglise de France, purifiée dans ses larmes et son sang, fortifiée par les privations et les luttes, reprend de plus en plus cette beauté qui vient de la santé. « C'est un « noble spectacle qui fait revivre nos plus chères espé- « rances, écrit M. Elie Méric, en une belle page que nous « citerons en finissant (1). Si l'Eglise de France a perdu « ses anciens privilèges, elle a vu disparaître dans le flot « révolutionnaire les parasites qui étaient son déshonneur, « les chaînes qui pesaient sur ses mains, les protecteurs « qui arrêtaient sur ses lèvres la parole vengeresse de la « vérité. Les patrons, les indultaires, les collateurs ont « disparu ; les abbés de cour, les commendataires, les « gros décimateurs, et toutes ces créatures qui dévoraient « le patrimoine des pauvres et s'engraissaient des biens de « l'Eglise, ont rendu compte à Dieu de leur rapacité sacri- « lège ; le vieux gallicanisme est mort, les juges du Parle- « ment, qui tranchaient avec tant d'âpreté les questions de « sacrement, de dispense, de mariage, d'absolution des « mourants, de monitoires, usurpant ainsi audacieusement « la place du Pape dans l'Eglise, sont aujourd'hui dans la « tombe, et la Révolution impitoyable, aux ordres toujours « mystérieux de la Providence, a scellé la pierre qui cou- « vre leurs restes oubliés.

« D'une vigoureuse foulée, l'Eglise de France a repoussé

(1) *Le Clergé et les temps nouveaux*, par Elie Méric. Paris, Victor Lecoffre, 1892.

« ses ennemis, abattu les barrières, précipité son mouve-
« ment vers la chaire de Pierre, et, appuyée sur le cœur
« de Celui dont la foi ne défaille jamais, elle regarde avec
« confiance un avenir qui lui appartient, parce que l'ave-
« nir est à Dieu.

« Ses Evêques égalent en science, en vertu, en dévoue-
« ment, cet ancien épiscopat où des fils de grandes familles
« apportèrent trop souvent l'orgueil hautain de leur ori-
« gine, les prétentions impertinentes et dédaigneuses de
« leur race et le relâchement d'une vie scandaleuse qui se
« croyait tout permis, excepté d'être pauvre et chaste. »

De fait, aujourd'hui, si nos Evêques sont moins que leurs brillants devanciers hommes de race, hommes du monde, hommes d'affaires, hommes de lettres, hommes d'Etat, ils sont davantage, et c'est cela qui importe avant tout et qui d'ailleurs amène tout le reste à la longue, ils sont davantage hommes d'Eglise, hommes des âmes, hommes de Dieu.

Il n'y a bien en effet qu'un blason nécessaire pour un Evêque : la croix, et qu'une devise essentielle, qui fut celle de saint Paul (Phil. II, 21), et qui reste à travers les siècles le cri de guerre et d'amour de tous les sauveurs d'âmes : QUÆ SUNT JESU CHRISTI !

Et. FAUGIER.



REVUE SCIENTIFIQUE

Sommaire. — I. Les récents progrès de la photographie : plaques orthochromatiques; photographie à distance; photographies colorées; les plaques Sandell; photomicrographie; photographie sur le linge; photographie de la sensibilité humaine. — II. Electricité : les tramways et les chemins de fer électriques; transmissions électriques sans fils; la mort par l'électricité.

I. 1° Les personnes même étrangères à la pratique de la photographie — aujourd'hui tout le monde peut s'y livrer — savent que les plaques ordinaires sont impressionnées fort inégalement par les diverses couleurs des objets à reproduire, et rendent parfois d'une manière tout à fait inexacte l'éclat et le ton de ces couleurs. C'est ainsi que les tons bleus et violets donnent la même impression que le blanc, tandis que les tons jaunes et rouges, quelque éclatants qu'ils soient, ne se distinguent pas des noirs et des bruns, en sorte qu'une personne qui porte des vêtements d'un bleu foncé paraîtra, dans la photographie, vêtue d'étoffes claires, et que, dans la reproduction d'un tableau, les tonalités sont souvent complètement faussées, les nuances jaunes et orangées devenant sombres, en même temps que les bleus et les violets sombres deviennent clairs et lumineux. De là un grave défaut dans les reproductions photographiques, auxquelles on reproche à bon droit de dénaturer la peinture, de rendre infidèlement les diverses parties d'un tableau, d'un paysage ou d'une personne. A quoi tient ce défaut? Est-ce à la photographie elle-même? Non; ce défaut est

inhérent à la couche sensible, c'est-à-dire à l'impressionnabilité des sels d'argent, inégale pour les divers rayons colorés et différente de l'impressionnabilité de notre rétine pour les mêmes rayons. Notre œil ne perçoit pas toutes les couleurs avec la même intensité; voici l'ordre décroissant de leur luminosité pour nous : le jaune est le plus éclatant après le blanc; puis viennent l'orangé et le rouge; ensuite le vert, le bleu et enfin le violet qui marque la limite de la perceptibilité des couleurs. Les sels d'argent perçoivent aussi à leur manière, c'est-à-dire qu'ils sont décomposés par les rayons lumineux avec plus ou moins d'intensité, mais dans un ordre différent et à peu près inverse. Après le blanc, c'est le violet, c'est-à-dire la région du spectre la moins lumineuse pour nous, qui agit avec le plus d'énergie sur la plaque sensible; il existe même au delà du violet des ondes d'éther, absolument invisibles, qui impressionnent fortement les couches photographiques; après le violet, c'est le bleu qui a le plus d'action, puis viennent le vert, le jaune, l'orangé et le rouge, ces trois dernières couleurs agissant très faiblement ou n'agissant pas du tout, à peu près comme le noir. On comprend par là que la reproduction photographique d'un tableau colorié soit bien différente de l'original et que souvent les clairs y correspondent à des ombres et réciproquement. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il soit presque impossible d'avoir, dans ces conditions, une bonne copie d'un tableau.

Toutefois on a pu, en modifiant la couche sensible, obtenir des plaques où le défaut dont nous parlons disparaît ou est fortement atténué, et c'est là un progrès fort important dans l'art du photographe. Depuis assez longtemps il existe dans le commerce des plaques dites *isochromatiques*, sur lesquelles les jaunes et les rouges sont reproduits avec des intensités lumineuses presque égales à celles des tons bleus et violets. Pour les obtenir il suffit d'introduire dans la préparation des couches photographiques des matières colorantes capables d'absorber les radiations qui n'agissent pas sur les plaques ordinaires, c'est-à-dire les rayons jaunes et rouges; on en a trouvé un assez grand

nombre, telles que l'éosine, l'érythrosine, etc. Il suffit d'immerger les glaces préparées aux sels d'argent dans des solutions très étendues de ces substances pour les rendre isochromatiques ou *orthochromatiques;* après cette immersion, les plaques restent sensibles comme auparavant aux rayons bleus et violets. On peut même, en mélangeant les solutions colorées, en variant leur composition, obtenir des plaques sensibles à telle ou telle partie du spectre.

Mais jusqu'ici on n'avait pas réalisé toute la perfection désirable, parce que les bleus et les violets ayant une action presque aussi énergique que le blanc, apparaissaient toujours avec une intensité égale ou supérieure à celle des jaunes et des rouges, et que, pour avoir une reproduction exacte des tons naturels, il est nécessaire d'obtenir les jaunes et les rouges avec une intensité supérieure à celle des bleus. On arrive à ce résultat par deux procédés : en se servant d'écrans transparents colorés en jaune orangé, qui éteignent en partie les rayons bleus, ou bien en introduisant dans les émulsions sensibles des matières de couleur jaune orangé, mais sans action sur les substances sensibles, de telle sorte que les rayons bleus et violets, en traversant ces milieux colorés, s'y éteignent en partie et ne peuvent agir que faiblement sur la couche photogénique, tandis que les jaunes et les rouges agissent avec énergie, grâce aux préparations dont nous avons parlé ci-dessus. En faisant varier l'épaisseur des écrans ou l'intensité des solutions colorées, on atténue plus ou moins l'action des rayons bleus et violets selon l'effet qu'on veut produire.

On est allé beaucoup plus loin encore dans cette voie, et, quand il s'agit d'avoir des clichés typographiques destinés à la reproduction polychrome de tableaux ou d'objets colorés, on est obligé d'exagérer les effets dont nous parlons et d'obtenir des plaques où les jaunes et les rouges agissent à l'égal du blanc. Puis, au moyen de trois clichés sensibles l'un aux bleus, le second aux jaunes, le troisième aux rouges, on arrive, en superposant les impressions positives, à des effets qui permettent d'obtenir des typographies polychromes où les nuances de l'original sont

rendues avec une vérité absolue. Nous n'entrerons pas dans le détail assez compliqué de ces opérations, longuement décrites dans *la Nature* du 14 janvier 1893; nous avons voulu seulement signaler aux amateurs de photographie l'immense avantage qu'ils ont, au point de vue de la fidélité, du modelé, de la perfection artistique, à se servir exclusivement des plaques orthochromatiques, dans tous les cas où il s'agit de reproduire autre chose qu'une gravure noire et blanche.

2° Tout le monde comprend quel grand avantage il y aurait, en bien des circonstances, à pouvoir obtenir à de longues distances des photographies nettes, assez grandes pour que les détails soient bien visibles, et avec la rapidité qu'on demande aujourd'hui aux opérations photographiques. Depuis longtemps déjà on a pu photographier les astres lointains, la lune, le soleil, les étoiles, les nébuleuses même, avec une merveilleuse netteté; mais les instruments nécessaires à ces résultats ne se trouvent que dans les observatoires et ne pourront jamais s'adapter à l'usage courant. D'autre part, les objectifs ordinaires exigeraient, pour se prêter à cet emploi, des chambres noires extrêmement longues et des poses d'autant plus prolongées qu'on voudrait avoir des photographies plus grandes, qu'on opérerait à des distances plus éloignées, sous peine de n'obtenir que des clichés à échelle excessivement réduite, confus et véritablement microscopiques. On avait bien essayé, en plaçant une longue-vue en avant de l'objectif, de reproduire l'image que donnent les lunettes, et M. E. Mathieu était arrivé à reproduire d'une façon suffisamment nette des objets situés à 1.200 mètres, au moyen d'une lunette de 60 centimètres de longueur et en 90 secondes de pose. Mais ce dispositif est encombrant et ne répond pas à tous les desiderata. Les constructeurs d'appareils photographiques, en France et en Angleterre, ont successivement perfectionné ces sortes d'appareils, en se basant sur le principe de construction de la lunette de Galilée, qu'on a si heureusement appliqué aux jumelles de théâtre. Le téléobjectif de M. Dallmeyer, de Londres, se compose

d'une lentille convergente qui produit une image réelle de l'objet, image recueillie avant sa formation par une lentille biconcave à court foyer, et transformée en une autre image réelle, plus grande et plus rapprochée de l'objectif. On obtient, par cette combinaison, des images beaucoup plus grandes que celles que donnerait un objectif ordinaire. Pour des distances de 1.500 mètres, le temps de pose est de quinze à vingt fois plus long qu'avec un objectif ordinaire; une vue du pic de Belledonne, exécutée à Grenoble avec le téléobjectif Jorret, à 16 kilomètres de distance et avec un grossissement de 60 fois, a demandé 15 minutes. On espère maintenant arriver à obtenir des instantanés, en augmentant le diamètre des objectifs, ce qui serait précieux pour les touristes. Avec ces appareils perfectionnés, on pourra saisir à longue portée bien des détails inaccessibles à la vue; peut-être même pourra-t-on en abuser pour pénétrer par les fenêtres, comme les voleurs, dans les intérieurs suffisamment éclairés et surprendre quelques secrets de la vie intime; les murs de clôture ne défendront plus contre certaines indiscrétions, et on se demande, avec quelque terreur, si chacun ne devra pas se résigner à n'avoir, comme l'ancien philosophe, qu'une maison de verre.— On pourra consulter pour plus de détails le *Cosmos* du 5 novembre dernier, auquel nous avons emprunté les renseignements qui précèdent.

3° La même Revue nous donne aussi des explications au sujet des photographies en couleur; il ne s'agit pas ici de la reproduction photographique des couleurs naturelles, dont nous avons dejà entretenu nos lecteurs, mais de l'obtention de positifs de teintes variées. Le papier qu'on emploie est préparé au gélatino-bromure d'argent; après l'impression de l'image on peut opérer de diverses manières pour obtenir des tons divers; d'après la méthode de M. Stolze, on plonge les épreuves terminées dans un bain de sulfate de cuivre et de bromure de potassium; elles blanchissent presque complètement; on les traite alors par un bain à l'iconogène, dans lequel elles passent successivement par des tons variant du rouge vif au violet noir; on

arrête le développement au ton voulu, en les plongeant dans une solution faible d'acide citrique. Dans la méthode de M. Pearson on arrive à obtenir presque toutes les nuances avec différents bains; on a ainsi, à volonté, les tons photographiques ordinaires, puis les tons rouges, bruns, bleus, gris, olive, bleus verdâtres, bleus violets, verts, jaunes, etc. Toutefois on n'a pas encore pu fixer d'une manière absolue toutes ces nuances. Les amateurs pourront tirer un excellent parti de ces procédés, en variant à volonté les nuances de leurs épreuves, et en s'arrêtant à celles qui leur paraîtront le plus en harmonie avec les sujets ou les plus propres à leur donner un aspect artistique.

4° On sait combien il est difficile d'obtenir de bonnes épreuves des objets brillants ou trop fortement éclairés; dans ces deux cas, le rayonnement masque les détails; les parties éclairées sont dures, les ombres heurtées, les demi-teintes absentes; l'image est absolument mauvaise; de plus les clichés sont souvent solarisés, ou couverts d'un voile qui les rend impropres à la reproduction. C'est pour obvier à ces inconvénients que la maison anglaise Sandell a eu l'idée de fabriquer des plaques recouvertes de plusieurs couches superposées d'émulsions de diverses sensibilités. On a ainsi des glaces d'une rapidité moyenne, mais capables de fournir des détails dans les grandes lumières, et avec lesquelles on peut exagérer le temps de pose sans inconvénient; comme ces plaques sont plus ou moins opaques, on n'a pas à craindre le mauvais effet des réflexions lumineuses qui se produisent parfois à l'intérieur de la chambre noire. Un microscope nickelé, très brillant, a pu être photographié au moyen d'une de ces plaques, avec des lumières très vigoureuses et des ombres très douces où tous les détails ressortaient parfaitement. Les plaques Sandell peuvent rendre des services quand on est obligé d'opérer en plein soleil ou qu'on a à craindre les effets produits par les objets polis et brillants.

5° Le docteur Fayel décrit ainsi (*Cosmos*, 10 décembre 1892) le procédé dont il se sert pour étudier au microscope les objets opaques, tels que les pierres, les coquil-

les, etc., auxquels il n'est pas possible d'appliquer les forts grossissements dans les procédés ordinaires : Je prends, dit-il, une chambre noire ordinaire, munie de son objectif ; je le braque sur l'objet comme pour en prendre la photographie et je mets au point sur la glace dépolie, j'amène alors perpendiculairement à la glace dépolie le tube de mon microscope muni de son oculaire, de manière que son objectif affleure la glace dépolie ; j'enlève celle-ci ; l'image flotte alors dans l'espace, et si je mets l'œil à l'oculaire du microscope, j'aperçois cette image, ou plutôt une partie de cette image, comme cela a lieu quand on examine une coupe transparente sur le porte-objet du microscope. On peut alors examiner cette image, en se recouvrant la tête d'un voile noir ; et, en promenant le microscope sur l'image, puis en manœuvrant la vis micrométrique, observer toutes les parties de la surface de l'objet même situées dans des plans différents, quelles qu'en soient les inégalités et les anfractuosités, pourvu qu'on dispose d'un bon éclairage. On peut appliquer à cette étude tous les grossissements. Ce même procédé peut être appliqué à l'observation microscopique des corps minces translucides, comme le papier, les tissus, dont on étudie ainsi la texture par transparence, en mettant le microscope au point sur les différentes couches de ces corps dont l'image est produite dans l'espace par l'objectif photographique.

6° Pour obtenir des photographies sur les étoffes, tissus, linges, etc., on les débarrasse d'abord de l'apprêt ; puis on les recouvre d'un encollage formé avec 125 c. c. d'eau distillée, 1 gr. 25 de chlorhydrate d'ammoniaque et un blanc d'œuf. On étend l'étoffe sur cet encollage, du côté où l'on veut imprimer l'image, et on l'y laisse cinq minutes, après lesquelles elle est soigneusement séchée. On la sensibilise alors en mettant le côté albuminé en contact avec un bain d'argent à 10 pour cent. L'opération dure cinq minutes et doit être faite à l'obscurité et avec le plus grand soin. On doit faire poser le jour même de la sensibilisation : le virage et le fixage se font comme pour le papier albuminé. Les photographies ainsi préparées, dit le *Moniteur industriel*

peuvent être lavées et savonnées sans subir d'altération.

7° S'il faut en croire quelques magnétiseurs modernes et surtout M. le colonel de Rochas, la photographie nous ramènerait plus facilement qu'aucun autre moyen aux meilleurs jours de la sorcellerie, de la magie et autres pratiques occultes, contre la réalité desquelles notre siècle a tant protesté. Nous ne voulons pas entrer dans de longs détails, mais seulement signaler les expériences décrites par M. de Rochas dans un très curieux *Mémoire*, sur la véracité duquel nous ne saurions élever le moindre doute. M. de Rochas, après avoir hypnotisé une personne, très sensible d'ailleurs aux phénomènes magnétiques, a pu *extérioriser* sa sensibilité, c'est-à-dire la séparer de la personne et la fixer sur la gélatine d'une plaque photographique. Puis, prenant l'image de cette personne sur la glace sensible — doublement sensible alors — et développant à l'ordinaire, il a pu produire les effets suivants : en piquant avec une épingle l'endroit de la glace où était représentée la main du *sujet*, celui-ci a instantanément senti la piqûre sur la main correspondante et à l'endroit précis qui avait été piqué sur la photographie ; dans une autre expérience, le sujet étant représenté les deux mains croisées sur la poitrine, M. de Rochas déchira avec une épingle le dos d'une des mains — toujours sur la plaque impressionnée; — au même instant une douleur cuisante fut ressentie par le sujet, et, quelques minutes après, deux raies rouges *sous-cutanées* se montraient sur cette main, à l'endroit correspondant précisément à celui qui avait reçu la trace de l'épingle sur la plaque. Voilà une nouvelle mine d'expériences et de recherches pour les adeptes de l'hypnotisme, et déjà M. Charcot a cherché à reproduire ces phénomènes sur ses malheureuses clientes de la Salpêtrière. Nous engageons les personnes qui feront faire désormais leur photographie à ne laisser qu'à bon escient leurs clichés chez les photographes, afin de n'être pas exposées à éprouver tout à coup quelque sensation désagréable, ou à voir apparaître sur leur visage ou sur leur main des traces san-

glantes, écho lointain de quelque déchirure produite plus ou moins accidentellement sur leur image gélatineuse.

II. 1° La *Revue scientifique* publiait le 11 février dernier une étude fort intéressante de M. Lavergne, sur les tramways électriques; en voici un court résumé: Le tramway électrique offre, sur tous les autres systèmes de traction, de nombreux avantages; avec une vitesse moyenne de 18 kilomètres à l'heure, qui est le double de celle des chevaux, les arrêts et les renversements de marche s'obtiennent avec une très grande facilité; on peut aborder des rampes inaccessibles aux chevaux et aux locomotives à vapeur ou à air comprimé, supérieures à 17 °/₀; dans ces cas, l'électricité est plus économique et d'un meilleur service que les câbles; le roulement est plus doux et exempt des mouvements de lacet et de galop des moteurs à mouvement alternatif; on supprime aussi les fumées et les escarbilles qui gênent les hommes et effrayent les chevaux. Ce système de traction a fait en Amérique des progrès presque invraisemblables, puisque, de 81 appareils à traction qui existaient en 1887, le nombre en était monté au 1er avril 1892 à 5.851, avec une longueur de lignes de plus de 5.000 kilomètres. On peut, à volonté, adapter les moteurs électriques au matériel déjà existant ou construire un matériel exprès; dans le premier cas on est obligé de fixer le moteur à la caisse du véhicule, et, dans ce cas, on doit employer une transmission élastique, à cause des trépidations du moteur qui se communiquent à la caisse; dans le second cas le moteur est fixé sur un truc indépendant de la caisse; mais il faut toujours une transmission, à cause de la rapidité de rotation de la dynamo, qui marche à des vitesses de 1.000 à 1.500 tours par minute, tandis que les essieux ne font guère que 100 à 120 tours dans le même temps; les meilleures transmissions sont celle par la chaîne sans fin (élastique) et celle par engrenages (rigide). Les voitures américaines sont ordinairement à deux moteurs, actionnant chacun un essieu, ce qui favorise l'adhérence et permet de remorquer une ou deux voitures. Le courant électrique est

le plus souvent amené de l'usine aux moteurs par des fils tendus le long de la voie; les rails servent au retour du courant; les conducteurs sont toujours aériens, ce qui nous paraît en Europe très disgracieux. Aussi a-t-on adopté en Angleterre et à Buda-Pesth des conducteurs souterrains auxquels une fente dans l'axe de la voie permet de prendre le courant par le moyen de frotteurs; mais ce système est beaucoup plus coûteux et nécessite des soins constants de propreté. Quelquefois aussi on emploie des accumulateurs; mais alors le poids mort est augmenté; il y a perte de temps pour le chargement quotidien des accumulateurs et les plaques s'usent rapidement. Quant au côté financier, les avantages paraissent être largement du côté électrique; l'établissement des tramways électriques (terrain, voie, équipement) ne coûterait que 10 % de plus que celui des tramways à chevaux et six fois moins que celui des tramways à câbles; les dépenses d'exploitation seraient inférieures à celles des tramways à chevaux et à câbles. Il y a donc lieu de s'étonner que nous soyons si en retard sur nos bons amis d'Amérique pour l'application d'un système si avantageux à tous les points de vue, lorsque, surtout, nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin commencent à entrer hardiment dans cette nouvelle voie. On donne pour raison le mauvais effet, au point de vue esthétique, des fils aériens portés sur des poteaux à travers nos rues et la crainte des accidents. Cependant, à Marseille, la Cannebière est déjà tête de ligne d'un tramway de ce genre, et, d'ailleurs, si ces répugnances sont trop grandes, on pourrait employer les conducteurs souterrains, soit en totalité, soit partiellement. Ajoutons que, si, à Paris, les Compagnies qui ont le monopole des transports peuvent n'être pas pressées de transformer leurs moyens de locomotion, les villes de province feraient bien d'étudier sérieusement cette question et de ne pas attendre l'exemple de la capitale, comme plusieurs l'ont déjà fait pour l'éclairage électrique; il est parfaitement inutile de ne marcher qu'à la remorque de Paris : l'intelligence, les ressources, l'initiative, le besoin du progrès ne manquent pas plus à la province qu'à la métropole.

En attendant on va essayer bientôt, sur le réseau des chemins de fer de l'Etat, une locomotive électrique destinée à remplacer purement et simplement les locomotives à vapeur, sans aucune modification aux autres parties du matériel. Cette locomotive, due à M. Heilmann, est toute une usine électrique, car elle porte une chaudière, une machine à vapeur et une dynamo, laquelle fournit de l'électricité à des récepteurs actionnant tous les essieux de la locomotive, dont l'adhérence est, par là, bien meilleure. Pour éviter les trépidations et tous les mouvements dus au va-et-vient des pistons, la machine à vapeur a été parfaitement équilibrée de la manière suivante : les deux cylindres ont leurs axes sur une même ligne et agissent, le premier sur une manivelle centrale, au moyen d'une seule bielle ; le second, par deux bielles, sur deux manivelles latérales tournant à 180° avec la première ; cette machine a une puissance de 600 chevaux, à la vitesse de 360 tours. Son arbre actionne directement la dynamo génératrice, à courants continus, qui peut débiter 1.025 ampères et 400 volts, et qui est excitée séparément par une autre dynamo mise en mouvement par une machine à vapeur spéciale de 20 chevaux. Les réceptrices actionnent directement tous les essieux et sont à balais en charbon.

La première machine de ce type est actuellement en construction ; elle n'est pas destinée à modifier les vitesses usitées sur nos lignes ferrées, mais elle pourra être appelée plus tard à augmenter notablement la rapidité des trains, si l'état des voies actuelles le permet. Il y aura lieu de faire en ce sens des essais préliminaires et d'améliorer, au besoin, nos voies françaises, si un accroissement de vitesse l'exige et offre des avantages capables de justifier les dépenses qu'entraîneront ces modifications (*Cosmos* du 24 décembre 1892).

2° Depuis longtemps on connaît l'action que peut exercer à distance un courant électrique qui parcourt un fil isolé, sur un autre fil isolé tendu parallèlement ou perpendiculairement au premier. C'est à cause de cette influence que les fils télégraphiques et téléphoniques doivent être placés

à une certaine distance les uns des autres, pour que les transmissions qui se font sur l'un d'eux ne troublent pas celles qui se font en même temps sur les fils voisins ; ce sont des phénomènes d'induction fort connus et dont, peut-être, dans un avenir prochain, on pourra tirer un parti fort curieux. Un célèbre physicien anglais, M. Preece, a signalé le premier l'influence qu'exercent, à Londres, les fils télégraphiques souterrains sur les fils téléphoniques aériens qui passent au-dessus des maisons, à 25 mètres de distance du sol. Le savant physicien affirmait dès lors que ce phénomène pouvait se produire jusqu'à une distance de 1.500 mètres et au delà. Il pensait que ces effets pourraient être un jour utilisés pour établir des communications entre deux navires ou entre un navire et la terre, sans l'intermédiaire d'aucun fil reliant les deux points. Des expériences très intéressantes ont été faites dernièrement pour vérifier ces vues théoriques et ont parfaitement réussi ; des communications de ce genre ont pu être établies à 5 kilomètres de distance. Deux fils parallèles ont été tendus sur des poteaux, distants l'un de l'autre de 5 kilomètres, l'un sur la côte anglaise, près de Cardiff, l'autre sur l'île de Flat-Holm, dans le canal de Bristol ; la longueur de chacun des fils était de 1.600 mètres. Un courant électrique fut alors lancé dans un de ces fils, de manière à permettre une conversation téléphonique; des récepteurs téléphoniques furent également placés aux extrémités de l'autre fil ; or la conversation qui avait lieu áu moyen du premier fil fut distinctement entendue aux extrémités du second, à 5 kilomètres de distance, sans aucune communication entre les deux fils, et cela indépendamment du vent, de la pluie et du brouillard. Ces expériences nous paraissent ouvrir tout un champ nouveau à l'avenir de la téléphonie. Il ne semble pas impossible qu'on puisse, à l'aide d'appareils spéciaux, produire des courants d'une nature spéciale, aptes à être recueillis à distance, à l'exclusion de tous les autres, par des appareils accordés pour les recevoir et qui resteraient insensibles aux autres courants, absolument comme les résonnateurs acoustiques, qui vibrent à distance sous l'in-

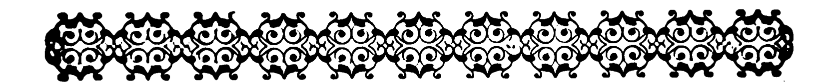
fluence des sons pour lesquels ils sont accordés et de ceux-là seulement. En sorte que chaque poste de ce genre pourrait être accordé pour percevoir les courants émis par tel ou tel autre poste déterminé. Et peut-être pourra-t-on arriver ainsi à la suppression plus ou moins complète des fils, ce qui serait certes un très grand progrès sur la pratique actuelle ; et ce ne serait pas là encore, sans doute, le dernier mot de l'art télégraphique, qui nous a déjà procuré tant de surprises par la transmission multiple simultanée, par le pantélégraphe, par le téléphone, le téléphote, etc., et qui nous réserve, peut-être dans un avenir prochain, la transmission à distance des images photographiques animées et mouvantes par la télégraphie électrique.

3° Tous les journaux nous ont décrit avec leurs détails atroces les exécutions par l'électricité qui ont été pratiquées en Amérique; les tortures du supplicié, la maladresse des bourreaux, l'insuffisance des moyens, l'incertitude des résultats se réunissent pour donner à ces scènes de barbarie un caractère sauvage bien capable de les faire supprimer à jamais. Cette conséquence reçoit un nouvel appui des expériences faites récemment au laboratoire de M. Lacassagne, à Lyon, à la suite d'une enquête que le savant professeur avait ouverte auprès des électriciens du monde entier. Il résulte, en effet, du travail de M. Francis Biraud, collaborateur de M. Lacassagne, travail dont les conclusions ont été presentées à la *Société de Biologie*, que l'électricité paraît tuer de deux manières : 1° en produisant des lésions mécaniques des vaisseaux et du système nerveux; 2° en inhibant les grandes fonctions, totalement ou partiellement (arrêt de la respiration, du cœur, etc.). Le premier genre de mort est produit surtout par la foudre et les décharges disruptives des puissantes machines statiques; on ne le rencontre jamais dans les fulgurations industrielles; le second, au contraire, y est presque la règle. La différence principale entre les deux genres de mort est que le premier entraîne presque toujours la mort définitive, tandis que le second ne produit, le plus souvent, que la mort apparente, et qu'on peut faire revenir la victime en pratiquant la res-

piration artificielle; aussi a-t-on pu rappeler à la vie un certain nombre d'ouvriers frappés par les décharges électriques, en les traitant absolument comme des noyés, selon la formule indiquée par M. d'Arsonval. MM. d'Arsonval et Biraud ajoutent que l'électrocution — exécution par l'électricité — est un procédé compliqué, barbare et infidèle. On ne peut arriver à tuer *sûrement* un lapin, même avec un courant de 2.500 volts et 20 ampères ; en Amérique, les machines employées pour les exécutions ne donnaient que 1.500 volts, et M. d'Arsonval a pu employer des machines donnant 8.000 volts sans pouvoir donner la mort sûrement. Aussi le savant électricien a-t-il mis au défi les médecins américains de pratiquer la respiration artificielle sur les exécutés. Ce défi n'a pas été relevé et on s'empresse, au contraire, de faire l'autopsie du supplicié immédiatement après l'exécution. On est donc en droit de conclure que c'est l'autopsie qui, là-bas, *tue sûrement* et non l'électricité. Toute personne intelligente pourra désormais caractériser comme il le mérite un pareil procédé, et l'on se demande quel intérêt peuvent bien avoir les Américains à préférer l'électrocution au couteau de la guillotine, qui, lui, tue toujours sûrement, rapidement et irrévocablement, en laissant après son passage des preuves palpables de l'action de la justice humaine.

Alexis Arduin.





REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, vient de publier sur la question biblique un travail de la plus haute importance, tant à cause des questions qu'il soulève que des solutions qu'il indique (1). C'est au grand public que l'auteur s'adresse, et son but est de lui montrer que la Bible, livre divinement inspiré, n'a rien à redouter ni de la critique rationaliste, ni des objections faites contre sa véracité au nom de la science et de l'histoire. L'important est de bien comprendre la vraie nature de l'inspiration et de ne pas méconnaître la raison d'être de ces livres, le but que Dieu s'est proposé en prenant des hommes comme organe de la révélation, et en enveloppant celle-ci dans des récits historiques, des discours ou des écrits d'autre nature.

Dans ce travail Mgr d'Hulst examine la question biblique sous tous ses aspects; nous ne le suivrons pas dans le détail, car nous désirons nous arrêter surtout sur le point délicat, à savoir sur la façon dont on doit entendre ou interpréter certaines parties de la Bible.

Si l'on en croyait la science rationaliste, les découvertes qui, de notre temps, se sont multipliées dans le champ des sciences naturelles et de l'histoire ancienne auraient profondément ébranlé le crédit des Livres saints, et l'examen

(1) *La question biblique* (extrait du *Correspondant*) par Mgr d'Hulst, in-8 de 55 pages. — Paris, Poussielgue, 1893.

attentif du texte, l'enquête littéraire à laquelle il a été soumis auraient prouvé qu'il fallait actuellement reviser le jugement traditionnel sur la date et l'attribution d'auteurs de certains livres, du Pentateuque en particulier. C'est sur la première partie de la question que Mgr d'Hulst concentre presque toute son attention, la seconde partie étant d'un intérêt moins direct pour le public non initié.

Réduite à sa plus simple expression, la question se pose ainsi : Y a-t-il dans la Bible, livre inspiré de Dieu, des erreurs scientifiques et historiques ? Une réponse directe ne résoudrait rien ; le mieux est de fixer d'abord la doctrine catholique sur l'inspiration des Livres saints, puis d'expliquer les diverses réponses qui peuvent être faites à la question.

La formule précise de l'inspiration des Ecritures nous a été donnée par les conciles de Trente et du Vatican. Le concile de Trente (sess. IV) déclare « recevoir tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, puisqu'un même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre » : *Cum utriusque unus Deus sit auctor.* Le concile du Vatican, reprenant la définition de Trente, l'explique et la précise en excluant certaines interprétations qui en énervaient le sens. « L'Eglise tient ces livres pour sacrés et canoniques, non parce que, composés par le seul génie de l'homme, ils auraient ensuite obtenu l'approbation de la dite Eglise, ni même seulement parce qu'ils contiennent la révélation pure de toute erreur, mais pour ce motif formel que, ayant été écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été en cette qualité remis aux mains de l'Eglise. »

« Ainsi donc l'Esprit-Saint a eu une action motrice et prévenante sur les écrivains sacrés. Cette action n'est pas une simple assistance préservatrice de l'erreur, comme celle qui est promise à l'Eglise enseignante quand elle définit la foi, assistance qui ne révèle rien, ne suggère rien, n'apprend rien à celui qui enseigne (Pape ou concile), qui le laisse à ses ressources naturelles dans l'investigation de la vraie doctrine révélée, mais qui l'empêche de se

tromper lorsque, l'ayant trouvée, il la déclare. L'assistance promise à l'Eglise est une caution négative, une garantie d'inerrance; au contraire, l'action du Saint-Esprit sur l'écrivain sacré est positive, motrice, suggestive, elle met dans sa pensée ou sous sa plume ce que Dieu veut révéler. C'est ce qu'exprime le concile du Vatican; c'est en ce sens qu'il interprète le concile de Trente, en redisant après lui que les Livres saints ont Dieu pour auteur. » p. 23.

Il ressort de là que Dieu est l'auteur principal des saintes Ecritures, mais il y a aussi un auteur humain. Dieu est-il donc responsable de tout le contenu de la Bible? Celle-ci contient des doctrines et des faits. Sur les doctrines touchant la foi et les mœurs, il ne saurait y avoir doute, Dieu en garantit l'exactitude ; en est-il de même pour certains faits historiques et scientifiques ? Sur ce point les exégètes catholiques se divisent en trois groupes. En premier lieu, l'école qu'on pourrait qualifier de traditionnelle, veut que toute énonciation, de quelque nature qu'elle soit, reçoive de son insertion dans le texte inspiré une garantie divine d'exactitude. Si le fait paraît contredit par la science ou l'histoire, il y a lieu de rechercher la vraie pensée de l'auteur inspiré, car le sens naturel n'est pas toujours le sens littéral; de plus, avant de conclure à une erreur, il y a lieu d'en appeler à une science mieux informée. Que de difficultés soulevées contre le texte biblique ont été résolues peu à peu par le seul progrès de la science! Les découvertes des monuments historiques de l'Egypte et de l'Assyrie ne sont-elles pas venues, de nos jours, contre l'attente des incrédules, confirmer la véracité du récit inspiré?

L'école d'opinion plus large admet qu'il y a des énoncés inexacts dans la Bible. « L'inspiration s'étend à tout, mais peut-être ne confère-t-elle pas l'infaillibilité à tous les dires de l'auteur inspiré; peut-être réserve-t-elle ce privilège aux dires qui intéressent la foi et les mœurs ; peut-être les autres énoncés, que l'inspiration ne garantirait pas, sont-ils là seulement pour servir de véhicule à un enseignement concernant la foi et les mœurs ; peut-être le Dieu inspirateur, qui aurait pu redresser, même en pareil cas, les erreurs

matérielles de l'écrivain sacré, a-t-il jugé inutile de le faire. » P. 24.

Et d'abord, il n'y a pas de révélation scientifique dans la Bible. En matière de science, les écrivains sacrés reproduisent celle de leur temps. Il est inutile de chercher à faire accorder leurs notions scientifiques avec les enseignements de la science actuelle. Si l'on a réussi souvent à montrer qu'elles ne leur étaient pas contraires, c'est que leur science était tellement vague, qu'elle peut être en accord avec un système scientifique quelconque. Pourquoi d'ailleurs y aurait-il un enseignement scientifique dans l'Ecriture? Cet enseignement n'intéresse en rien le salut de l'homme, véritable fin de la révélation biblique; parce qu'il n'ajoute rien, pas même un éclaircissement, à la manifestation de ce qu'il faut croire, pratiquer, espérer pour aller au ciel.

Mais y a-t-il une révélation historique? Oui, et personne ne le nie. « Il y a tout au moins une partie de l'histoire qui est divinement enseignée, parce que la Révélation est un fait qui se mêle à la trame de l'histoire ; parce qu'il y a tout un système de faits humains qui font corps avec la Révélation elle-même. La création, l'état primitif de l'homme, la chute, la promesse du Rédempteur, les différentes phases de l'alliance divine, les signes qui attestent cette alliance, les événements qui préparent la venue du Messie, enfin la vie même du Sauveur, sa prédication, sa mort, sa résurrection, la fondation de son Eglise, voilà des événements. S'ils sont faux, tout est faux dans la religion. S'ils ne sont pas révélés, rien n'est révélé. Si les narrateurs inspirés qui les racontent ne sont pas protégés contre l'erreur par l'inspiration, l'inspiration ne sert de rien. »

« La question n'est donc pas de savoir s'il y a de l'histoire dans la Bible, mais si tout ce qui, dans le divin recueil, paraît historique, est une histoire révélée ou du moins garantie par l'inspiration. »

« Ecartons d'abord certains morceaux et même certains livres qui ont forme de narration, mais qui ne font pas corps avec l'histoire générale du peuple de Dieu, avec la prépara-

tion messianique, et que, par suite, il serait moins téméraire d'assimiler à des paraboles, à des instructions figurées, enfermant, sous l'enveloppe d'un récit, une leçon dogmatique ou morale. Tels le livre de Job, certains détails de l'histoire de la chute, le livre de Ruth, etc. Certes, il se peut que le cadre où se placent les enseignements contenus dans ces livres soit rigoureusement historique et que la vérité des faits, comme celle de la doctrine, soit cautionnée par l'Esprit-Saint. Toutefois cela n'est pas évident et la foi n'oblige pas à l'admettre. » p. 31.

Mais que faut-il penser des récits relatifs aux époques primitives : les récits de la création, l'histoire de la chute, les mariages des enfants de Dieu avec les enfants des hommes, le déluge, les généalogies précises des patriarches, les fragments chronologiques? Tous ces morceaux paraissent intimement liés à l'histoire révélée. Malgré cela, il y a un triage à faire, car nous trouvons ici reproduites les légendes cosmogoniques des peuples qui ont habité primitivement le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate. Ce sont des récits d'origine humaine, où ont été introduites des vérités dogmatiques ou morales. Mais alors en quoi consiste l'inspiration divine de ces récits? « Dans l'esprit absolument nouveau, répond F. Lenormant (1), qui anime leur narration, bien que la forme en soit restée presque de tout point la même que chez les peuples voisins. C'est le même récit, ce sont les mêmes épisodes se succédant de même; et pourtant, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le sens en est devenu tout autre. Le polythéisme exubérant qui encombrait ces histoires chez les Chaldéens en a été soigneusement éliminé pour faire place au plus sévère monothéisme. Ce qui exprimait des notions naturalistes d'une singulière grossièreté est devenu le vêtement des vérités morales de l'ordre le plus haut et le plus purement spirituel. Les traits essentiels de la forme de la tradition ont été con-

(1) *Les Origines de l'histoire, d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, par F. Lenormant, in-8 de 630 pages. Maisonneuve, Paris, 1880.

servés; et pourtant, entre les livres sacrés de la Chaldée et la Bible, il y a tout l'intervalle d'une des plus immenses révolutions qui se soient jamais opérées dans les croyances humaines. Voilà où est le miracle, et pour être déplacé, il n'en est que plus éclatant. Que d'autres cherchent à expliquer ceci par un simple progrès naturel de la conscience de l'humanité : pour moi, j'y vois sans hésiter l'effet d'une intervention surnaturelle de la Providence divine, et je m'incline devant le Dieu qui a inspiré la loi et les prophètes. » *Préface*, p. XIX.

Mais alors, si l'inspiration des Ecritures peut porter sur des traditions dont elle ne garantit pas l'absolue véracité, il peut y avoir des erreurs dans la Bible. Nous voici ramenés à la question posée en principe. Or, dit-on, l'erreur exclut l'inspiration. Expliquons-nous, répondent les partisans de l'école large. « L'erreur exclut l'inspiration en tant qu'elle pourrait être imputable au Dieu inspirateur, non en tant qu'elle resterait le fait de l'auteur inspiré. Or le Dieu inspirateur aurait pu sans doute se rendre responsable de tous les énoncés contenus dans le livre inspiré; mais il a pu également borner son action inspiratrice aux effets suivants : mouvoir l'auteur à écrire, lui révéler certaines vérités, le guider et le préserver de toute erreur dans ce qui intéresse la foi et la morale; enfin, quand l'écrivain utilise des documents humains, n'intervenir pour en corriger les imperfections et même les inexactitudes qu'autant qu'elles iraient contre la fin dogmatique et morale de l'inspiration. » p. 36.

« Ainsi, dans le premier chapitre de la Genèse, on dira que Dieu a voulu nous révéler le dogme du Dieu unique, créateur de toutes choses. C'est là-dessus que porte son enseignement. Il a pris pour véhicule de cet enseignement la cosmologie reçue au temps de Moïse, la cosmologie des apparences, qu'une science plus exacte a modifiée. En cela, il ne nous a pas trompés, parce que ce n'est pas cela qu'il a voulu nous apprendre. De même, dans les chapitres suivants, l'inspirateur de la Genèse nous a révélé les mystères de la justice et de la bonté de Dieu aux prises avec la liberté humaine; il a pris pour véhicule de cet enseignement des

récits traditionnels répandus dans tout l'Orient et qui avaient revêtu chez les peuples idolâtres une forme légendaire, souvent même fabuleuse et mêlée d'erreurs polythéistes. Il a dégagé ces récits de tout l'alliage hétérodoxe qui s'y était introduit. Reste-t-il au fond des récits ainsi épurés un résidu d'histoire vraie représentant la tradition primitive? Les uns l'affirment, les autres croient pouvoir en douter. Ceux-ci ont peut-être tort d'en douter, peut-être ne tiennent-ils pas assez de compte de l'élément traditionnel et de l'accord des traditions. En tout cas, c'est une question à débattre par des arguments scientifiques. L'orthodoxie ne paraît pas y être engagée. » p. 37.

Il en est certainement qui trouveront cette méthode d'interprétation trop hardie ou trop dangereuse, c'est leur droit; aussi, tant que l'autorité compétente n'aura pas jugé, il sera permis d'en contester la valeur par des raisons appropriées, mais il n'appartient à personne de la condamner.

L'école d'opinion moyenne nous paraît cependant présenter la question sous un jour plus vrai; elle est plus sage et sera probablement plus féconde en progrès. Elle entend d'une manière assez large les effets de l'inspiration. « L'intervention de l'Esprit-Saint dans la composition des Livres sacrés étant motivée par le dessein miséricordieux du Seigneur, qui a voulu instruire les hommes des choses du salut, il ne paraît pas impossible *a priori* de concilier le fait de l'inspiration avec la présence dans les textes de documents d'origine purement humaine et dont la valeur reste à vérifier.

Mais dans l'application de ce critérium il faut être prudent; et l'école d'opinion moyenne tant au point de vue critique qu'historique ne se fait pas d'illusion sur les hypothèses rationalistes. On conteste d'abord l'antiquité des documents, et, pour récuser le témoignage, on refuse aux narrateurs la qualité de témoins. C'est l'entreprise de Reuss, de Graf, de Kuenen et de Wellhausen, qui, pour la mener à bien, bouleversent l'ordre traditionnel de la composition du recueil biblique, mettent les livres des Rois, les prophéties de Joël, de Michée, d'Amos et du

premier Isaïe, une partie même des livres sapientiaux, avant le Pentateuque et avant Josué. A les en croire, le monothéisme a été tardif en Israël; la loi de l'unité de sanctuaire, qui en était la garantie, n'a été promulguée que sous le règne de Josias.

Certains auteurs catholiques sont trop complaisants pour ces systèmes. Sans doute ils en rejettent les conséquences évidemment hétérodoxes, mais ils se montrent trop faciles à en admettre les bases philologiques, qui sont loin d'avoir la solidité qu'on leur accorde de confiance. Il convient de reviser le procès fait aux textes, de réduire à sa juste valeur — c'est-à-dire à peu de chose — la distinction des fragments élohistes et jéhovistes, déjà bien atteinte dans son crédit par les incroyables complications qu'elle engendre et les prodigieuses contradictions qu'elle suscite entre ses principaux patrons. Quand les savants catholiques auront achevé cette revision dans un esprit à la fois soucieux des droits de la critique et respectueux de la tradition, ils auront fait évanouir bien des fantômes qui cachent aujourd'hui aux yeux de plusieurs, la belle ordonnance et la haute autorité des documents dont se compose l'histoire d'Israël.

La seconde attaque des rationalistes est dirigée contre les parties anciennes de l'histoire biblique. Là, sans doute, il peut être fait appel au critérium de l'école hardie pour écarter certaines difficultés, autrement presque insolubles. Mais dans le détail, les nouveaux exégètes vont trop loin. Sous prétexte que la tradition primitive, si elle s'est transmise à tous les peuples, est devenue méconnaissable, ils raisonnent pratiquement comme si elle n'avait jamais existé; ils l'écartent systématiquement de leurs hypothèses; dès qu'une analogie se découvre entre les documents chaldéens et la Bible, ils accordent sans hésiter que l'emprunt a été fait de celle-ci à ceux-là et refusent de remonter à la source commune. Ils font ainsi la part beaucoup trop belle à l'ennemi et se privent d'éléments précieux, qui, maniés avec discrétion, renforceraient la défense. Ici encore, ce qui manque aux tenants de la

nouvelle école, c'est le sens de la tradition. Un zèle mal entendu pour la science, une crainte mal inspirée de passer pour rétrogrades, les précipitent inutilement vers les excès. La science biblique a besoin d'une évolution : ils proposent une révolution.

Il n'est pas jusqu'aux rapports de la Bible avec les sciences physiques qui ne donnent lieu à ce reproche de radicalisme qu'on peut légitimement adresser aux réformateurs de l'exégèse. Sans doute, ils ont raison de se défier du concordisme à outrance, dont ils font ressortir avec évidence l'inutilité et le péril. Ils ont raison de chercher à réduire plutôt qu'à multiplier les points de contact de la révélation avec des connaissances purement naturelles et qui n'intéressent que la vie terrestre. Mais n'est-ce pas aller bien loin que de répudier un concordisme modéré, restreint aux grandes lignes, et de se priver ainsi des avantages que le progrès de la science peut procurer à l'apologétique ? Certes, la Bible n'a pas été inspirée pour nous apprendre l'astronomie ou la géologie. Mais n'est-ce pas un fait digne de remarque que l'impossibilité où l'on est de prendre la Genèse en défaut quand on veut comparer son texte aux conceptions les plus nouvelles et les plus autorisées de la science ? Il n'est pas probable qu'en plaçant la création de la lumière avant celle du soleil, Moïse ait pressenti les théories de Laplace et de Fresnel ; mais Dieu, qui l'inspirait, n'a-t-il pas su mettre en réserve dans ces pages immortelles, destinées à tous les temps, des semences de vérité qui ne devaient lever que bien des siècles plus tard, sur le champ du savoir humain ? On demande à quoi aurait servi cette révélation accessoire si longtemps ignorée et incomprise des hommes. « On peut répondre que le temps n'est rien pour Dieu, et que si son dessein principal devait apparaître aux yeux des premières générations, il convenait à sa prévoyance de laisser quelque chose à découvrir de son dessein secondaire aux générations successives qui viendraient épeler, l'une après l'autre, le livre de la nature et le livre de son auteur. » p. 44.

Voilà exposée, souvent dans les termes mêmes de l'auteur,

la question biblique que pose Mgr d'Hulst. Les théologiens catholiques diront leur opinion ; quelques-uns l'ont déjà fait. M. l'abbé Jaugey, dans la *Science catholique* (février), et le R. Père Brucker, dans les *Etudes religieuses* (mars), se sont déclarés partisans de l'école rigoureuse et ont essayé de battre en brèche les arguments que fait valoir l'école large. Nous laissons à de plus autorisés le soin de prononcer un jugement; notre rôle, beaucoup plus modeste, est celui d'un rapporteur.

M. Jaugey affirme (p. 240) que, « s'il est de foi que les écrits canoniques ont Dieu pour auteur, qu'ils sont la parole de Dieu, il est de foi aussi qu'ils sont exempts de toute erreur, en quelque matière que ce soit. » C'est, dit-il, l'enseignement unanime des Pères et des théologiens de tous les siècles.

Pour le P. Brucker (p. 373), l'Eglise, appuyée sur la révélation divine, a toujours cru et enseigné que l'Ecriture inspirée ne contenait aucune erreur, d'aucune sorte, et cela parce qu'elle était « la parole de Dieu » jusque dans ses moindres parties. Et il pose à l'école large ce dilemme : « Vous dites que l'inspiration s'étend à toute la Bible, sans pour cela lui conférer l'infaillibilité en tout. Nous demandons si les énonciations que vous supposez inexactes ont été inspirées ou non. Vous ne pouvez répondre non, sans quoi l'inspiration ne s'étendrait plus à tout. Si vous répondez oui, voilà donc des énonciations fausses qui, d'après vous, cependant, ont Dieu pour auteur, qui ont été écrites sous son impulsion positive; car telle est la notion catholique de l'inspiration, que vous admettez. Comment concilier une pareille hypothèse avec la véracité divine? » Quant aux exégètes de l'école moyenne, leurs opinions ne paraissent pas nettement définies au savant jésuite; ils ont probablement le privilège, comme les centres des parlements politiques, de porter leur suffrage tantôt à droite, tantôt à gauche, plus souvent à gauche.

Voici maintenant le Rév. Père Savi, barnabite romain, qui défend les théories de l'école large (1). Il faut distinguer,

(1) *La Science catholique*, mars 1893, p. 290.

dit-il, d'après le cardinal Franzelin, deux classes d'éléments dans les Livres saints : les éléments formels et les éléments matériels. L'élément formel est ce qui était nécessaire pour que le livre répondît pleinement au but visé par Dieu; l'élément matériel est tout ce qui était indifférent à ce but. Dieu a fait faire tout ce qui est formel dans un livre, et a laissé ou a pu laisser faire tout ce qui était matériel. Les conclusions du R. Père sont les suivantes : « *a)* Il est certain que dans les Livres saints il y a des choses que Dieu a fait faire et qui viennent directement de lui, et des choses que Dieu a laissé faire, qu'il a laissées à l'initiative individuelle des écrivains inspirés. — *b)* A cette dernière catégorie d'éléments appartient en premier lieu, et du consentement unanime des théologiens modernes, tout ce qui est style, mots, syntaxe. — *c)* L'ordre même des faits, l'arrangement des parties appartiennent également à l'initiative individuelle des écrivains inspirés. Cette conclusion est approuvée par les meilleurs théologiens. — *d)* Enfin il semble que, même dans les faits, dans les choses qui ne rentrent pas dans le but spécial visé par Dieu, une certaine initiative personnelle ait été laissée à l'écrivain sacré. Dieu n'a pas jugé à propos, dans le cas qui nous occupe, d'écarter de l'esprit des hagiographes les inexactitudes. Elles y sont restées et se sont réfléchies dans leurs écrits. » p. 296.

Il nous semble qu'actuellement la question théorique est suffisamment élucidée; le mieux serait que les tenants de l'école large rassemblassent toutes les erreurs scientifiques, historiques et chronologiques qu'ils pensent avoir découvertes dans les saintes Ecritures; les partisans de l'école traditionnelle les expliqueraient, et peut-être qu'alors on s'apercevrait, moyennant concessions, qu'on est moins éloigné qu'il ne semble de penser, les uns et les autres, à peu près de même. En définitive, les uns exagèrent, les autres diminuent ou expliquent; le tout serait de s'entendre et de ne pas prononcer des mots qui peuvent effaroucher. Il doit être possible de trouver un terrain de conciliation.

II. M. Basil Evetts, ancien attaché au British Museum, section assyrienne, veut montrer au public anglais quelle lumière nouvelle les découvertes récentes, faites en Egypte et en Assyrie, ont apportée à l'étude de la Bible et de la Terre Sainte. Il s'attache surtout aux découvertes des dix dernières années : fouilles de Rassam à Sippara et de M. de Sarzec à Tello; tablettes de Tel-el-Amarna (1), exploration de Suze par M. Dieulafoy, publication de tablettes astronomiques par Strassmaier et Epping et de contrats babyloniens, importants pour la chronologie du temps, inscriptions de Nabonide et de Cyrus relatives à la prise de Babylone, identification de Pul avec Téglat-Phalazar, hymnes et psaumes babyloniens (2). L'étude la plus complète et la plus intéressante est celle qui concerne les lettres de Tel-el-Amarna, et encore nous n'avons pas remarqué qu'il y ait là, pas plus que dans les autres chapitres, rien de nouveau, c'est-à-dire qui méritât d'être relevé pour être communiqué aux lecteurs de l'*Université catholique.* Ceci n'est pas une critique que nous voulons adresser à ce travail, mais une simple constatation. Nos lecteurs ont été tenus au courant des découvertes orientales, et nous aurions mauvaise grâce de faire un reproche à M. Evetts de n'offrir rien de nouveau, parce que nous connaissons ce qu'il y a de plus nouveau.

Le but avoué de l'auteur était d'ailleurs de recueillir et de présenter dans un ensemble ce qui était déjà connu de quelques-uns, mais qui était épars dans les revues ou les publications spéciales. Dans la première partie, il fait l'histoire du déchiffrement des inscriptions perses et assyriennes, et dans les derniers chapitres il rappelle les décou-

(1) Il résulterait de communications faites à l'*Academy* (4, 11, 18 mars) que le nom du village, bâti sur l'emplacement de l'ancienne capitale de Khuenaten, ne serait pas Tel-el-Amarna, mais Tel Beni Amran, *le retranchement des fils d'Amran*. Ce nom moderne rappellerait-il le souvenir des Syriens (Amurri, Amorites), nombreux à la cour du roi hérétique ?

(2) *New Light on the Bible and the Holy Land,* being an account of some recent discoveries in the East, by Basil T.-A. Evetts. Illustrated, in-8 de xxiii-469 pages. Londres, Cassell, 1892.

vertes les plus importantes, mais déjà anciennes. Ce volume, accompagné de quelques illustrations bien choisies, intéressera certainement tous ceux qui tiennent à être au courant des travaux assyriologiques, sans être obligés de se livrer à des études trop ardues; ils pourront d'ailleurs se fier aux renseignements donnés, car l'auteur est spécialiste.

III. Sous un titre emprunté à saint Jérôme : *la Bibliothèque divine de l'Ancien Testament* (1), le docteur Kirkpatrick, professeur d'hébreu à Cambridge et chanoine de la cathédrale d'Ely, a publié cinq lectures ou conférences, dont quatre ont été données devant un public d'ecclésiastiques et de laïques dans la cathédrale de Saint-Asaph et une à Ely. Les deux premières sont consacrées à l'origine des livres de l'Ancien Testament, la troisième à leur histoire et à leur conservation, la quatrième à l'inspiration des Ecritures et la cinquième à l'usage que l'on a fait et que l'on peut faire de l'Ancien Testament dans l'Eglise chrétienne. Mgr d'Hulst rangerait à bon droit le savant anglais à l'extrême gauche des exégètes bibliques, ainsi que nous en convaincra un rapide résumé de ses opinions.

Le Dr Kirkpatrick reconnaît d'abord nettement le droit de la science critique à rechercher, d'après les méthodes appropriées, l'origine des livres bibliques et à discuter les données traditionnelles sur cette question ; il en accepte les principales conclusions, tout en se tenant sur une certaine réserve, surtout en ce qui concerne les questions de date. Il ne faudrait pas d'ailleurs croire que les livres bibliques ont été composés comme le sont les livres, publiés à notre époque. La propriété littéraire était pour ces anciens auteurs un mot vide de sens, et aucun d'eux ne tenait à donner son nom à son œuvre, laquelle, dans la plupart des cas, ne lui appartenait qu'en partie. Parmi ces livres, les uns, tels que les livres historiques, sont des compilations,

(1) *The divine Library of the old Testament*, its origin, preservation, inspiration and permanent value. — Five Lectures by A.-F. KIRKPATRICK. — In-12 de XVIII-155 pages, London, Macmillan, 1892.



dont les divers morceaux ont été souvent insérés en entier, quelquefois en partie et même remaniés; dans certains autres, les livres prophétiques ou sapientiaux, qui portent cependant en tête un nom d'auteur, on distingue des parties d'origines diverses, quelquefois même d'époques différentes; le tout a été rassemblé par un éditeur qui les a plus ou moins bien raccordées, en leur faisant subir quelques changements et aussi en les complétant. Pour le Pentateuque ou plutôt l'Hexateuque, s'il y a des parties qui remontent à Moïse ou même au delà, il faut y reconnaître quatre recensions principales de date plus récente, qui ont elles-mêmes admis des morceaux plus anciens : les documents élohiste et jéhoviste, le Deutéronome et le code sacerdotal.

La lecture sur l'histoire et la conservation du texte hébreu est un excellent résumé des travaux modernes sur la question, mais n'offre rien de particulier.

Et maintenant comment concilier la doctrine de l'inspiration des saintes Ecritures avec les conclusions des critiques textuelle et littéraire? De l'examen des livres bibliques l'inspiration paraît au D[r] Kirkpatrick se présenter sous les caractéristiques suivantes, les unes positives, les autres négatives. Sous l'action de l'inspiration divine les auteurs sacrés ont utilisé les traditions primitives de l'humanité en les purifiant de leur grossier polythéïsme; ils ont traité l'histoire à un point de vue religieux, choisissant spécialement les faits qui pouvaient servir à l'enseignement dogmatique ou moral. Mais le fait de l'inspiration ne rendait pas inutile pour eux le travail de composition, le recours aux documents antérieurs, la recherche de ceux-ci; il ne les préservait pas d'erreurs de fait, scientifiques ou historiques.

Ce livre est très intéressant à lire, soit parce qu'il est un exposé méthodique et succinct de questions discutées depuis quelques années, soit à cause du jour qu'il jette sur les opinions des docteurs anglicans les plus en vue. Que l'on ne croie pas cependant que les doctrines traditionnelles ne trouvent plus de défenseurs en Angleterre, il n'en est

rien. Mais il existe depuis quelques années un mouvement très sensible des hébraïsants anglais vers l'exégèse critique et même légèrement rationaliste.

IV. M. l'abbé Loisy publie chaque année les cours d'Ecriture sainte qu'il a professés à l'Institut catholique de Paris ; c'est ainsi qu'il nous a donné successivement l'*Histoire du canon de l'Ancien Testament*, 1890, et l'*Histoire du canon du Nouveau Testament*, 1891. Afin de mettre ses cours plus tôt à la disposition de ses élèves et des lecteurs, il a eu l'année dernière, l'heureuse idée de les publier par fascicules semi-mensuels, et de les accompagner d'une chronique où sont analysés et discutés en toute liberté les travaux récents d'Ecriture sainte (1). L'ensemble forme un tout très intéressant. Les quatre premiers fascicules de 1892 contiennent l'*Histoire critique du texte de l'Ancien Testament*, et les deux suivants une *Introduction au Livre de Job* et une *traduction* accompagnée de notes critiques. Les fascicules de cette année contiendront l'histoire des versions de l'Ancien Testament et la première partie d'un commentaire des Evangiles synoptiques.

L'histoire critique du texte de l'Ancien Testament est divisée en deux parties : 1° Histoire du texte hébreu; 2° Critique générale du texte traditionnel de l'Ancien Testament. Dans la première partie, M. Loisy fait d'abord l'histoire de la langue et de l'écriture hébraïques, puis il étudie la transmission du texte hébreu depuis l'origine jusqu'à nos jours. Nous n'avons pas à suivre l'auteur dans l'exposé très clair qu'il fait de ces questions assez embrouillées, et souvent n'admettant pas des réponses certaines. Elles sont trop nombreuses pour être seulement citées. Nons constaterons qu'il connaît bien les travaux anciens et récents sur la matière, qu'il sait les utiliser avec discernement, car tout en adoptant ordinairement les résul-

(1) *L'Enseignement biblique*, — publication semi-mensuelle, in-8° de 96 p. — Prix : 10 fr. par an, — chez M. l'abbé Loisy, rue d'Assas, 44, Paris.

tats de la critique moderne, il n'abdique pas son jugement propre.

Il fut un temps, aux siècles qui ont précédé le christianisme, où le texte hébreu était livré à l'arbitraire des copistes ou des possesseurs d'un exemplaire. On ne se faisait pas faute d'y ajouter des gloses, des explications, d'y faire des changements qui, pour ne pas atteindre les parties essentielles, n'en étaient pas moins importants. Les copies n'étaient pas surveillées ou revisées attentivement, de sorte qu'il s'y glissait aussi des erreurs involontaires. Vint ensuite la fixation définitive d'un texte déclaré officiel, et, depuis lors, ce texte, gardé avec des précautions infinies, nous a été transmis à peu près sans variantes. Or, le texte choisi n'était pas exempt de fautes ; il y a donc lieu d'en faire la critique, de corriger les erreurs involontaires ou intentionnelles ; en un mot, d'essayer de retrouver le texte original. C'est ce que fait M. Loisy dans la seconde partie. Il établit d'abord les droits de la critique à corriger le texte hébreu, il signale les ressources qu'elle a pour ce travail, puis il donne les règles applicables au cas particulier du texte de l'Ancien Testament.

Il ne semble pas douteux que l'on ait le droit de corriger un texte altéré et visiblement défectueux ; mais le cas devient embarrassant lorsqu'on a en face de soi un texte déclaré authentique par un concile général et par conséquent officiel, tel qu'est celui de la Vulgate. M. Loisy fait alors une distinction : « Les théologiens ne sont arrivés que de nos jours à distinguer nettement la Vulgate, texte de l'Ecriture, de la Vulgate, document traditionnel ecclésiastique, et par suite à reconnaître que les observations critiques touchant les différences constatées entre la version et les originaux, atteignent la Vulgate comme texte d'Ecriture, mais non comme texte traditionnel, en sorte que les conclusions, que l'on a fondées sur le texte de la Bible latine, ne sont pas compromises par le seul fait qu'on n'aurait pas pu les déduire aussi facilement du texte original. » P. 210.

Passant alors de la théorie à la pratique, M. Loisy discute les principales altérations du texte primitif, volon-

taires ou involontaires, qu'elles se soient produites par additions de mots ou de phrases, par omissions, lacunes, substitutions, transpositions, par erreur de transcription due à des causes variées.

En terminant, M. Loisy fait remarquer avec juste raison qu'il faut se mettre en garde contre l'impression fâcheuse que pourrait donner la nomenclature de tous les accidents qui sont survenus au texte hébreu de l'Ancien Testament. « Nous avons dû mettre, dit-il, dans un certain relief les défauts de ce texte, afin de montrer qu'on a le droit et le devoir de le corriger dans la mesure du possible. Mais si l'on considère l'étendue et l'antiquité du document sacré, les imperfections inhérentes à la langue et au système d'écriture dans lesquels il a été rédigé, les bouleversements politiques et toutes les vicissitudes, à travers lesquels il nous a été conservé, on sera plutôt disposé à s'étonner qu'il n'ait pas souffert bien davantage. » P. 312.

« Toutes les menues altérations qui se rencontrent dans le texte hébreu et qui existaient pour la plupart dans l'original de notre Vulgate n'ont aucune portée en ce qui regarde la doctrine de la foi et des mœurs. Dans le texte hébreu et dans la Vulgate hiéronymienne, qui est généralement conforme à l'hébreu, ces altérations peuvent compromettre dans le détail le sens historique de tel ou tel passage, ou bien elles en diminuent tout simplement la beauté littéraire et la régularité logique, prosodique ou grammaticale. Purifier le texte biblique de ces légères imperfections, que, vu leur médiocre portée et aussi leur grand nombre, on peut comparer à des grains de poussière, c'est le rendre plus intelligible.

Quant aux changements plus considérables, aux additions qui ont une certaine étendue et que l'on peut considérer comme des parties de l'Ecriture « telle qu'on a coutume de la lire dans l'Eglise et qu'elle est conservée dans la Vulgate latine », nous ne leur contestons nullement l'autorité qui leur appartient comme œuvre inspirée. Les faits de ce genre que l'histoire du texte peut révéler sont à ranger avec ceux qu'observe l'analyse critique des Livres saints. Ils peuvent

avoir une grande signification historique en ce qu'ils aident à comprendre les transformations que certains écrits bibliques ont pu subir avant d'arriver à leur état définitif; on doit en tenir compte dans l'interprétation scientifique de ces écrits. Mais les conclusions de la critique touchant le rapport de ces morceaux avec le reste des livres où ils se rencontrent n'atteignent en aucune façon leur qualité d'Ecriture. Les gloses moins étendues, qui ne sont pas de simples accidents de transcription et qui sont néanmoins bien caractérisées comme interpolations, ne doivent pas, nous semble-t-il, être considérées comme appartenant au livre sacré. Si elles ont un sens doctrinal et qu'elles se trouvent reproduites dans la Vulgate, nous croyons qu'elles possèdent la valeur théologique d'un document traditionnel autorisé par l'Eglise. Le grand nombre d'incorrections légères qui se rencontrent dans les textes bibliques montre que « l'Eglise a été très sage en s'en tenant (dans ses définitions concernant l'Ecriture) à la substance (des Livres saints) et en enseignant seulement que, dans les choses intéressant la foi et les mœurs, il n'y avait pas lieu de se tromper en suivant la Bible. » P. 311.

Dans une prochaine *Revue d'Écriture sainte*, nous parlerons du travail sur Job; l'introduction en particulier mérite d'être étudiée en détail.

V. Les études sémitiques ont été poursuivies depuis quelques années avec énergie et succès. La langue hébraïque et le texte de l'Ancien Testament ont été l'objet de recherches approfondies; les langues apparentées à l'hébreu ont apporté à celui-ci des lumières nouvelles, et cependant on en est encore réduit pour la lexicologie hébraïque aux divers dictionnaires de Gesenius, dont la première édition remonte à 1833. Il est vrai que depuis lors on a fait de son *Dictionnaire manuel* de nouvelles éditions, soigneusement tenues au courant des découvertes récentes et des travaux de philologie sémitique; la dernière date de 1890. Mais la transformation des études sémitiques est telle, que ce n'est pas

une revision du *Lexikon* de Gesenius qui est désirable, mais une refonte totale.

C'est le travail que vient d'entreprendre le docteur Brown avec la collaboration des professeurs Driver et Briggs (1). Le docteur Driver a traité les pronoms, les prépositions et les autres particules, ainsi que les mots qui sont avec eux en rapport étymologique; le docteur Briggs s'occupe des termes de religion, de théologie et de psychologie. Le docteur Brown a, pour sa part, la direction générale et, de plus, tous les autres mots. Ces savants arrivent à déterminer le sens exact des mots par un examen détaillé de chaque passage de l'Ancien Testament où il est cité, et par la comparaison de leur emploi dans les diverses langues sémitiques. Ce dictionnaire peut donc jusqu'à un certain point servir de concordance, car ordinairement tous les passages, où se rencontre un mot, sont cités. Les mots sont classés d'après leur racine, et non d'après l'ordre strictement alphabétique. Ce procédé familiarisera l'étudiant avec la structure et les lois formatives du vocabulaire hébreu. Pourtant quand le mot offre des difficultés pour l'investigation de la racine ou que celle-ci est douteuse, il est placé à son ordre alphabétique avec renvoi à la page où il est traité. L'Araméen biblique est séparé de l'hébreu et est renvoyé à la fin du dictionnaire.

Il faut avoir ce dictionnaire entre les mains, s'en être servi pour se rendre compte de l'énorme travail qu'il a coûté. Un simple détail en donnera une idée approximative. Afin d'économiser l'espace, on a fait usage d'un grand nombre d'abréviations. La liste seule de ces abréviations contient neuf colonnes grand in-octavo en petits caractères. Les auteurs ont pu par cet artifice introduire dans leur *Lexicon* un nombre incalculable de renseignements. Il est vrai que ce n'est pas sans faire un peu tort à la clarté, et il

(1) *A Hebrew and English Lexicon of the Old Testament,* with an Appendix containing the Biblical Aramaic, based on the Lexicon of W. Gesenius, as translated by Ed. Robinson, edited by Fr. Brown, with the cooperation of R. Driver, and Ch. Briggs. Part I and II (Alep-Garach) 176 pages in-4°. Oxford, at the Clarendon Press, 1892. 6 fr. 30.

faut du temps et de la patience pour s'accoutumer à ces abréviations et arriver à lire couramment un texte aussi surchargé de références énigmatiques. Mais ce n'est, en définitive, qu'une habitude à prendre, et nous devons être reconnaissants aux auteurs de nous mettre entre les mains un aussi puissant instrument de travail.

VI. Plusieurs fois déjà nous avons parlé aux lecteurs de l'*Université catholique* de la publication que fait M. S. Baer du texte hébreu des saintes Ecritures; les deux livres de Samuel viennent de paraître. Nous avons dit quelle était la méthode critique de l'auteur, les sources où il puisait, l'apparat critique de son texte; il suffira d'ajouter qu'ici comme précédemment le soin a été constant, et que, bientôt nous aurons entre les mains une édition complète du texte massorétique de la Bible (1).

VII. La publication de la Bible commentée d'après la Vulgate et les textes originaux se poursuit lentement, mais avec assez de régularité; le fascicule II du quatrième volume a paru vers la fin de l'année dernière. Il donnait la fin du livre des Psaumes. Sur les instances de nombreuses personnes, M. l'abbé Fillion a fait paraître à part, avec quelques modifications, ce travail sur les psaumes (2). Pour le caractériser, en montrer le but et le contenu, nous ne saurions mieux faire que de résumer la préface de l'auteur. Ce qu'il a cherché avant tout à établir, c'est le sens littéral des psaumes, bien persuadé que les interprétations, de quelque nature qu'elles soient, doivent toujours s'appuyer sur la lettre du texte. Afin de faciliter l'intelligence des psaumes, il fixe d'abord nettement le sujet traité, la marche logique des pensées; puis il explique, dans des notes courtes et

(1) *Liber Samuelis.* Textum massoreticum accuratissime expressit, e fontibus masoræ varie illustravit, notis criticis confirmavit S. Baer. — In-8 de IV-156 pages. Leipzig, B. Tauchnitz, 1892. 2 fr. 30.

(2) *Les Psaumes*, commentés d'après la Vulgate et l'hébreu, par L. Cl. Fillion. — In-8 de 664 pages. Paris. Letouzey et Ané, 1893. 7 fr. 50.

précises, le sens des termes difficiles. Quoique le commentaire porte directement sur la Vulgate, M. Fillion recourt au texte hébreu toutes les fois qu'il diffère du texte latin ou qu'il donne la clef des difficultés qui subsistent dans notre version officielle. Les Septante lui sont quelquefois aussi d'un utile secours pour ces éclaircissements. Le texte latin, comme la traduction, sont disposés d'après les règles du parallélisme, c'est-à-dire en se conformant à la coupe du vers hébreu. Cette méthode a l'avantage de parler à l'esprit par les yeux; elle est, du reste, littéralement parlant, seule exacte et vraie. La traduction française est, au fond, celle de Sacy; cependant elle a été très souvent modifiée, pour la rendre plus littérale ou pour en supprimer les longueurs et les archaïsmes. C'est aussi afin de parler davantage à l'esprit par les yeux que l'auteur a inséré, à travers les notes du commentaire, des gravures multiples, qui expliquent à leur façon le texte sacré, mais il a eu soin de conserver à ces illustrations le cachet grave et sérieux qui convenait seul à un tel volume : elles ne sont pas moins instructives qu'intéressantes.

Nous sommes heureux de constater que ce nouveau travail est de tout point excellent; nous y avons retrouvé toutes les qualités des précédents : clarté de l'exposition, disposition logique des matières, science profonde et étendue, notes sobres et d'un judicieux esprit scientifique, choix sage et pondéré des réflexions pieuses. Nous en recommandons l'étude à tous et en particulier à ceux qui ont à réciter l'Office divin; ils y trouveront un puissant secours pour la récitation pieuse et intelligente des psaumes et réaliseront ainsi la belle parole de l'Apôtre aux Corintiens : « *Psallam Spiritu, psallam et mente.* » I Cor. XIV, 15. « Je chanterai par l'inspiration de l'Esprit, mais je chanterai aussi avec mon intelligence. »

VIII. Le Dr Hoberg nous offre sur les psaumes un travail tout différent du précédent (1); sa méthode et son but sont nou-

(1) *Die Psalmen der Vulgata,* bersetzt und nach dem Literalsinn

veaux. Il n'a pas voulu faire de la critique biblique, c'est-à-dire décider quelles étaient les meilleures, entre les leçons de la Vulgate et celles de l'hébreu, mais exposer le sens littéral de la Vulgate. Et comme notre Vulgate est une traduction des Septante, c'est dans les diverses éditions de cette dernière et dans ses versions dérivées qu'il ira chercher des éclaircissements. Il semble bien que pour M. Hoberg les Septante offrent un texte des psaumes aussi bon que celui de l'hébreu, et il ne faudrait pas le presser beaucoup pour qu'il avouât que ses préférences sont pour la version alexandrine et pour la Vulgate.

Ce que veut l'auteur, c'est d'établir le sens littéral de chaque mot de la Vulgate. Après avoir traduit le psaume, il dit en quelques mots quelle en a été la cause historique, le but, le contenu messianique et les divisions. Puis il prend à part chaque terme, le compare au grec, quelquefois à l'hébreu et à l'arabe, et en éclaircit le sens grammatical et théologique; le tout accompagné de nombreuses références.

Quel que soit le jugement porté sur la méthode on reconnaîtra que l'auteur s'est acquitté de sa tâche avec une science approfondie, et que ce travail sera très utile à ceux qui voudront connaître la signification exacte de chaque mot. Ce ne sera pas un mince service que le Dr Hoberg aura rendu aux étudiants.

A la même librairie et presque en même temps a paru un autre travail sur les psaumes (1); mais celui-là est basé sur le texte hébreu. Le but de l'auteur est surtout la critique de ce texte. Le tome IIIe de cet ouvrage ayant seul paru, nous attendrons la publication des deux premiers volumes pour en parler plus en détail.

E. Jacquier.

(A suivre.)

erklært von Gottfried Hoberg, in-8 de xxxi-389 pages. — Freiburg im Breisgau, Herder, 1892. 10 fr.

(1) *Die Psalmen*, nach dem Urtexte übersetzt und erklært von Fr. Raffl, O. S. Fr. III. Band — Ps. 107-150, in-8 de vi-303 pages. Freiburg im Breisgau, Herder, 1892. 9 fr. 60.



BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure du monastère des Ursulines de Québec, par l'abbé Léon CHAPOT, chanoine honoraire d'Assise, aumônier du monastère de Sainte-Ursule de Nice. 2 vol. in-8, chez Poussielgue (Prix, 8 fr.).

Avant d'entreprendre la lecture de deux volumes in-8, le lecteur désire être préalablement initié à l'intérêt et au profit que cette lecture peut lui offrir. Pour répondre à ce légitime désir, il nous suffirait de poser comme épigraphe à *La vie de la Vénérable Marie de l'Incarnation* deux témoignages autorisés : l'un de Bossuet et l'autre d'Emery. Le premier appelle Marie de l'Incarnation « la Thérèse de son temps et du Nouveau Monde », et le second déclare « qu'il la met dans son estime à côté de sainte Thérèse ». Mais si Marie de l'Incarnation, comme mystique, peut être mise à côté de sainte Thérèse, elle peut aussi, comme apôtre, être associée à la gloire de saint François Xavier. Sa vie présente et rapproche deux éléments qui semblent s'exclure : d'une part, le silence du cloître et le repos de la contemplation ; de l'autre, le mouvement et l'action de l'apostolat. Par ses vifs et nombreux incidents, elle tient du drame ; par son ensemble, elle touche à l'épopée. Nous ne pouvons que trop sommairement en dérouler le drame.

Aujourd'hui, nos congrégations religieuses partent par légions et suivent nos missionnaires sur les plages les plus reculées et les plus sauvages, partout où le soleil de la foi ne s'est pas encore levé. Mais qui donc, la première, bravant les fureurs de l'Océan, leur a frayé la route ? La vaillante fille de sainte Angèle et de sainte Ursule, l'apôtre du Canada, la fondatrice et première supérieure du monastère des Ursulines de Québec, Marie de l'Incarnation.

Cette femme incomparable, connue dans le siècle sous le nom de Marie Guyard, naquit à Tours le 18 octobre 1599, de parents très chrétiens et d'honorable condition. Sa mère était alliée à une noble et illustre famille du Berry. Dès son bas âge, une vision mystérieuse, premier phénomène mystique et heureux pronostic, déposa dans son âme le germe de la vocation religieuse. Mariée, contre son attrait, mais par obéissance, Marie perd bientôt son époux, et reste veuve à dix-neuf ans, avec un enfant qui porte le nom de son père, Claude Martin. L'attrait de sa première vocation renaît aussitôt, plus ardent qu'avant son mariage, et l'appelle à la vie du cloître : le devoir maternel l'enchaîne à un laborieux service, pour veiller et pourvoir à l'éducation de son enfant. Comment dépeindre cette lutte intérieure entre la nature et la grâce, où l'obéissance est également légitime à l'une et à l'autre? Le triomphe devait rester à la grâce. Après des années d'attente, la pieuse veuve voit s'ouvrir le monastère de Sainte-Ursule; mais, avant d'en franchir le seuil, elle doit, comme Abraham, immoler son Isaac. Se séparer de son fils vivant est un sacrifice qui va se renouveler chaque jour, plus crucifiant pour son cœur que si elle l'eût conduit au tombeau.

Au monastère, la professe perd le nom de son époux et celui de son père, pour prendre celui de Marie de l'Incarnation. Elle est devenue l'épouse du Verbe divin. Marie de l'Incarnation n'a pas encore atteint sa trentième année, et déjà elle a franchi victorieusement toutes les épreuves de la vie purgative; elle est arrivée à l'oraison de quiétude, à cet état que les théologiens mystiques appellent le mariage spirituel. Unie inséparablement à Dieu, elle ne perdra plus sa divine présence. Sa cellule est devenue un Thabor. Elle chante son épithalame.

Le Thabor sur la terre n'est qu'un rayon fugitif du soleil de la grâce. Une flamme nouvelle s'allume dans l'âme de Marie de l'Incarnation, la flamme de l'apostolat. Elle se sent appelée à porter la foi chez les infidèles. Plus de paix ni de repos, lorsque, dans un ravissement, elle entend cette voix : *Demande-moi par le Cœur de Jésus, mon très aimable Fils; c'est par Lui que je t'exaucerai.* Remarquons que cette révélation date de 1635, douze ans avant la naissance de Marguerite-Marie Alacoque.

En cette même année, dans un château de Normandie, une jeune et noble veuve, non moins riche des biens du ciel que de ceux de la terre, étendue sur un lit de douleur, allait rendre le dernier soupir, quand, soudain, à la grande surprise et aux trans-

ports de ceux qui l'entourent, elle se lève pleine de vie et de santé. Que s'était-il donc passé ? Mme de la Peltrie, poussée par une inspiration secrète, avait fait vœu à saint Joseph d'aller bâtir une église en son honneur au Canada. Pourquoi au Canada plutôt qu'ailleurs ? La France bataillait alors au nord de l'Amérique pour étendre et affermir sa conquête du Canada. Sur les pas de nos aventureux soldats s'étaient élancés, non moins héroïques, les missionnaires de la Société de Jésus, pour conquérir à l'Evangile ceux que nos armes avaient vaincus, sans les avoir encore civilisés. Un élément essentiel manquait à cette œuvre d'évangélisation : les écoles de filles. C'est alors que les missionnaires se tournèrent vers la mère patrie, et adressèrent un appel aux congrégations religieuses. Cet appel, Mme de la Peltrie et Marie de l'Incarnation furent les premières à l'entendre. Etrangères et inconnues l'une à l'autre, quel est le lien mystérieux qui bientôt les rapproche et les unit ? C'est demander à la Providence le secret des voies et moyens par lesquels elle conduit tout à ses fins. Par un étrange et pieux stratagème, un illustre mystique, M. de Bernières, devient le trait d'union entre Mme de la Peltrie et Marie de l'Incarnation, pour les conduire à Dieppe. Le *Saint-Joseph*, frété par Mme de la Peltrie, les reçoit à son bord. Mme de la Peltrie, Marie de l'Incarnation, deux compagnes ursulines et trois religieuses hospitalières, sous la direction du Père Vimont, forment ensemble une communauté flottante. La traversée n'est ni sans péripéties ni sans périls. Délivrance miraculeuse ! Au milieu de la tempête, un ordre contrairement exécuté devient une manœuvre de salut.

Enfin, on arrive au rivage tant désiré ! M. de Montmagny, gouverneur de la colonie, vient recevoir les anges terrestres que le ciel lui envoie. Tout Québec est en fête. Mme de la Peltrie, impatiente, abrite sa communauté sous un toit provisoire, et bientôt insuffisant. Transports de Marie de l'Incarnation, en voyant les Algonquins, les Hurons lui confier leurs enfants ! L'étude de leur langue, ou plutôt de leur jargon, est un jeu pour elle. Bientôt, sur un emplacement propice et fourni par le gouvernement, s'élève un vaste monastère. L'œuvre acquiert de rapides développements, mais elle doit passer par la consécration d'une terrible épreuve. Au cœur de l'hiver, en pleine nuit, le monastère, à peine occupé, est dévoré par un incendie. Marie de l'Incarnation, comme le capitaine d'un navire en détresse, quitte la dernière son monastère, et a tout sauvé, parce qu'elle a sauvé

son crucifix. Calme et sereine, elle vient consoler et relever l'espérance de sa famille, heureusement préservée des flammes, mais qu'elle retrouve à moitié vêtue et les pieds nus sur la neige. Dieu proportionne toujours le succès à l'épreuve. Mère Marie de l'Incarnation relève son monastère de ses cendres, à peine éteintes. Avec l'habileté d'un architecte et l'audace d'un maçon, on la voit apparaître tantôt sur les échelles, tantôt sur les échafaudages roulants. Colons, Hurons, Algonquins, Iroquois, applaudissent et battent des mains. Plus d'obstacles à l'apostolat des Ursulines. Des recrues nécessaires arrivent de France; joie plus grande encore, les vocations germent sur place. Les gouverneurs enrôlent leurs enfants sous la bannière de sainte Angèle. Mais nouvelles et soudaines alarmes! Québec est assiégé! Le monastère est converti en caserne. Le dévouement patriotique de la Mère Marie de l'Incarnation ne restera pas inférieur à son dévouement religieux. Comme commandant de la place, elle agit et pourvoit à tout. Ainsi la colonie triomphe par la prière non moins qu'avec l'épée. Hélas! l'œuvre chevaleresque des Cartier, des Champlain, des Montmagny, des Montmorency a subi l'échec des armes. La Nouvelle-France est aujourd'hui le Canada anglais. L'œuvre apostolique de Marie de l'Incarnation lui survit : le Canada, sous un gouvernement hérétique, reste catholique.

Avons-nous suffisamment esquissé la vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation? Nous avons admiré la femme forte dans l'éclat de ses œuvres extérieures. Sa beauté intérieure est bien plus resplendissante encore. Disons que, pour entrer dans ces mystérieuses opérations de la grâce, dans ce sanctuaire de l'âme où s'accomplissent des merveilles que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, l'auteur a été puissamment aidé par le concours que lui a prêté le fils même de son héroïne. Cet Isaac, que Marie de l'Incarnation avait dû sacrifier, en s'immolant elle-même, dans son affection maternelle, pour embrasser la vie religieuse, est devenu lui-même une lumière de l'ordre de Saint-Benoît. Entre la mère et le fils s'établit alors une correspondance où la mère ouvre au théologien les arcanes de son âme et le consulte sur ses états d'oraison, sur ses ravissements, ses extases et ses visions. Et, de cette correspondance, le R. P. dom Claude Martin a composé un traité de la *Vie mystique*, qui, aujourd'hui encore, fait autorité dans l'école. C'est à cette source autorisée que l'abbé Chapot a largement puisé pour nous expo-

ser tous les phénomènes-de la vie intérieure, tous les degrés de cette échelle mystique par lesquels l'âme monte et s'élève jusqu'aux confins de la vision béatifique. On pourrait dire que son récit est un commentaire en action du *Cantique des cantiques*, un cours de théologie transcendante. Son style limpide et sans recherche s'assouplit à toutes les formes, et rend toutes les nuances de sa pensée, dans une phrase toujours exacte et correcte. Ainsi a-t-il fait de la vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, selon le terme aujourd'hui reçu, une vie vécue, une histoire ascétique, doctrinale et littéraire. C'est un livre qui restera.

MARTIN,

protonotaire apostolique,
ancien supérieur des Ursulines d'Avignon.

L'Action sociale par l'initiative privée, par Eugène ROSTAND, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. In-8 de XXIII-860 pages. Paris, Guillaumin et Cie, éditeurs, 14, rue Richelieu. 1892. Prix : 15 fr.

Le titre seul de l'ouvrage indique quel en est l'esprit.

Il est fait pour inviter à l'action par le plus persuasif des arguments : l'exemple.

Le socialisme d'État n'est plus seulement une théorie, il devient une législation, et cette législation absorbe peu à peu tous les actes de la vie civile.

Le sentiment de l'indépendance personnelle, sans cesse décroissant, ne lui oppose plus d'obstacles sérieux.

Il ne suffit pas de déplorer cet état de choses, il faut surtout le combattre, c'est-à-dire être toujours en avance sur l'activité des pouvoirs publics.

De grands exemples ont été donnés, il faut les connaître pour les imiter ; la paresse et l'égoïsme seront loin d'y trouver satisfaction, mais ce n'est qu'au prix d'un dévouement continu et de l'effort personnel généreusement dépensé, que pourront être évitées les plus redoutables transformations sociales.

L'ouvrage de M. Rostand sera un guide pour les hommes d'action. Ils y trouveront l'exposé des fondations d'œuvres les plus diverses, dans leurs applications les plus multiples.

Marseillais, M. Rostand nous parle souvent de ce qui se fait à Marseille. C'est dire qu'il parle d'expérience, et l'autorité de

ses écrits s'en trouve singulièrement accrue; une ville grande comme Marseille rend possibles toutes les expériences.

L'ouvrage dont nous parlons n'est cependant pas une monographie locale, les questions générales y tiennent une très grande place. Telle, par exemple, la question du crédit agricole.

L'auteur est praticien, autant et plus peut-être que théoricien. Aussi a-t-il songé à placer, à la fin de l'ouvrage, des modèles de statuts pour les différentes œuvres dont il traite. Ces types seront modifiés, selon les circonstances de temps et de lieux, par les fondateurs d'œuvres similaires, qui seront heureux de voir leur tâche très simplifiée par l'étude préalable de l'ensemble de la question.

Plusieurs plans d'habitations à bon marché se trouvent dans l'ouvrage et pourront aussi donner les éléments de projets de constructions de ce genre.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

Préface.

Le Crédit populaire. — Acclimatation en France du véritable crédit populaire urbain et rural.

L'habitation du peuple. — Moyens et agents divers d'amélioration (avec des plans).

L'épargne du peuple. — Son développement par des institutions libres, sa fécondité.

La vie morale du peuple.

Les accidents du travail manuel.

La vie matérielle du peuple à meilleur marché.

La condition des employés.

Les obstacles au mieux-être du peuple.

La crise de la vie ouvrière. — Le travail aux sans-travail et l'assistance efficace.

Appendice. — Documents pour servir à l'organisation d'institutions populaires.

L. B.

Œuvres du cardinal Mermillod, ancien évêque de Lausanne et Genève, recueillies et mises en ordre par le R. P. dom Alexandre Grospellier, chanoine régulier, ancien secrétaire de Son Eminence. — Eloges et oraisons funèbres. — Delhomme et Briguet, éditeurs. Lyon, avenue de l'Archevêché, 3. — Paris, rue de l'Abbaye, 13. — 1893.

Le cardinal Mermillod a été l'un des plus illustres représen-

tants de la chaire contemporaine, comme il est et demeurera l'une des grandes figures de l'épiscopat dans notre siècle. Quelques-uns de ses discours, si pleins d'onction et d'éloquence, avaient été publiés à l'époque où ils furent prononcés, soit dans les revues ou journaux religieux, soit en brochures ; mais un très grand nombre étaient restés inédits. Ceux-là mêmes qui avaient été livrés au public, tirés à petit nombre, n'avaient guère été répandus que dans l'intimité, ou dans les diocèses qu'ils intéressaient principalement. Quant à ceux qui avaient paru dans des journaux, ils étaient devenus à peu près introuvables ; rien n'étant plus difficile à ressaisir qu'un numéro de journal qu'on a laissé échapper. Chacun sait que les feuilles publiques sont comme celles des arbres, que le vent emporte et disperse dans toutes les directions, et dont il ne reste plus une seule sur place le lendemain. Il en est souvent de même des revues. Il était donc souverainement désirable que l'on réunît en un corps d'ouvrage les œuvres de l'éminentissime cardinal, celles du moins qu'il serait possible de retrouver ou de reconstituer ; car, de lui comme de Notre-Seigneur, on pourrait dire que si tous les discours qu'il a prononcés étaient relevés dans des livres, la terre entière ne suffirait pas à les contenir.

Les vœux du public chrétien viennent d'être réalisés en partie, et ils le seront, s'il plaît à Dieu, complètement, par le R. P. Alexandre Grospellier, chanoine régulier de l'Immaculée-Conception de la communauté de Saint-Antoine (Isère). Nul mieux que lui n'était en mesure de mener à bonne fin cette tâche difficile, ayant été, pendant six ans, le secrétaire intime du grand évêque, et ayant écrit sous sa dictée bon nombre des discours qu'il s'attache maintenant à recueillir. Il vient d'en faire paraître une première série, qui contient les *Eloges et oraisons funèbres*. Ce volume comprend non seulement des panégyriques disposés selon la forme oratoire ; mais aussi des notices et des documents biographiques. Ceux qui en sont l'objet, tous ecclésiastiques, sont au nombre de dix-huit, sans compter huit prêtres genevois, dont l'éloge funèbre est analysé en peu de mots, d'après les journaux de l'époque ; sans compter aussi un fragment, malheureusement bien court, de celui de la comtesse de Maistre, fille aînée du général Lamoricière, mariée au petit-fils du grand écrivain catholique ; plus une remarquable lettre sur la mort d'un jeune patricien italien, membre de la Société d'études sociales de Fribourg.

Le volume s'ouvre, par manière d'*Introduction*, par une notice de trente pages sur *le Cardinal Mermillod et ses œuvres*. C'est un résumé complet et bien condensé de la vie et des travaux apostoliques, littéraires et oratoires, de ce grand athlète de la foi. Nous n'en connaissons pas de plus intéressante, et qui nous fasse mieux connaître l'esprit et le cœur de l'éminent cardinal. On y trouve des détails intimes, que l'auteur seul pouvait nous donner, sur sa piété, sur sa charité et sa bonté, sur sa dévorante activité ; on peut y suivre la distribution de son temps et de sa journée. Son caractère, son influence, le grand ascendant qu'il exerçait autour de lui, y sont aussi très heureusement dessinés. Cet excellent et important avant-propos est daté de l'abbaye de Saint-Antoine (Isère), le 23 février 1893, jour anniversaire de la mort de l'auteur des belles pages qui vont suivre.

Le corps de l'ouvrage comprend, en premier lieu, une *Esquisse biographique sur Mgr Rendu*, évêque d'Annecy, qui avait paru d'abord dans les *Annales catholiques de Genève*, en septembre 1859, puis en tête des *Lettres pastorales et mandements* de ce grand prélat, que l'abbé Mermillod édita peu après. Viennent ensuite les *Eloges* de trois martyrs français, Mgr Daveluy, Just de Bretenières et l'abbé Deguerry. Après cela, mais dans un ordre différent de celui où nous les groupons, on trouve : 1° les oraisons funèbres des cardinaux Régnier, Caverot et Billiet ; de NN. SS. Gignoux, de la Tour d'Auvergne, de Ségur, de la Bouillerie, Nogret, Chaulet d'Outremont, Lachat et Bagnoud ; 2° des lettres écrites à l'occasion de la mort de l'abbé Dunoyer, son vicaire général à Genève, et du jeune comte Louis Manna-Roncadelli, dont nous avons déjà dit un mot ; 3° une allocution prononcée aux funérailles du R. P. Clavel, supérieur général des missionnaires de Saint-François de Sales ; 4° une relation de l'arrestation et de la captivité de Mgr Marilley, le *prisonnier de Chillon*, laquelle se termine par une poésie, œuvre de l'abbé Mermillod à ses débuts (1849) ; elle est suivie, après un document sur cette affaire, de la lettre pastorale que l'auteur, devenu évêque de Lausanne et Genève, écrivit à l'occasion de la mort de ce même prélat (17 janvier 1889), son prédécesseur, des mains duquel il avait reçu l'onction sacerdotale, quarante-deux ans auparavant.

Un appendice contenant le résumé de quelques éloges funèbres de moindre importance termine le volume.

Ainsi que nous l'avons dit, ce n'est là que le commencement d'une série. Un second volume, prêt à paraître, contiendra les œuvres pastorales de Mgr Mermillod à Genève. D'autres suivront. Puissent-ils se multiplier, sous l'action d'un labeur intelligent inspiré par la piété filiale, et nous conserver en grand nombre les traits de l'éloquence du moderne Athanase. Comme l'immortel patriarche d'Alexandrie, dont il a été le brillant émule et l'imitateur accompli, l'éminent cardinal s'est montré intrépide dans la confession de la vérité, énergique dans la revendication des droits de Dieu et de son Eglise, constant et magnanime dans la persécution et dans l'exil. De l'un comme de l'autre, on a pu dire : *Dilexit Ecclesiam.* Ces mots, dictés par le vénérable prince de l'Eglise pour être inscrits sur son tombeau, résument admirablement sa vie. Toutes ses œuvres n'en ont été que le développement. Il sera facile de s'en convaincre, grâce au travail consciencieux de celui qui fut, pendant plusieurs années, le confident et l'interprète de ses pensées, et qui s'attache, avec un soin pieux, à les recueillir et à les conserver, pour l'honneur de l'Eglise, pour la défense de la foi et pour l'édification de tous.

C. P.

Retraite spéciale de femmes, d'après les prédicateurs contemporains, avec préface par l'abbé Pluot. 1 vol. in-8 de 304 p. Paris, Téqui, 1892.

Notre époque a vu paraître un grand nombre d'ouvrages auxquels on a donné le nom générique de sermonnaires. La plupart étaient pauvres d'idées, en sorte que cette dénomination est prise ordinairement dans un sens péjoratif, et provoque un sourire involontaire chez ceux qui l'entendent prononcer. Il faut le dire à la louange du clergé, il n'aime pas qu'un auteur délaie ses idées, qu'il cache la pauvreté de la doctrine sous les oripeaux du langage, en un mot, qu'il parle pour ne rien dire. Nous sommes heureux de dire que la publication de M. l'abbé Pluot ne mérite pas ces reproches. Elle comprend des discours de mérite inégal, sans aucun doute, mais généralement bien choisis et de caractères très variés. A côté de ceux qui se recommandent par une doctrine très solide, il en est d'autres qui brillent par la vivacité des images et le choix heureux des traits historiques. Pour permettre aux lecteurs d'en juger, nous dirons que nous

trouvons dans ce volume Mgr Mermillod à côté de Mgr Turinaz, Mgr Foulon auprès de Mgr Le Courtier, le P. Alet et avec lui le P. Félix, le P. Caussette et le P. Matignon.

Ce qui fait aimer encore cette publication, c'est qu'on y trouve traitées bien des questions actuelles. Le monde a changé depuis le XVIIe siècle, et les sermons de Bourdaloue, souvent, ne trouvent plus leur application dans la société actuelle ; nous pourrions même dire que les changements qui ont eu lieu depuis vingt ou trente ans ont démodé bien des recueils justement estimés de nos précurseurs. Bien des sujets auxquels on prêtait alors peu d'attention ne peuvent plus être négligés par les pasteurs d'âmes. Ils sont traités, pour la plupart, dans le livre de M. Pluot, et ils ne seront pas étudiés sans profit par ceux qui prendront la peine de le faire. On rencontre dans cet ouvrage, non pas seulement des discours qui conviennent à toutes les classes et à toutes les conditions, comme les tentations, la vigilance et la prière, la communion, le sacrifice considéré comme acte supérieur de la vie chrétienne ; non pas seulement des sermons destinés à tous les femmes pieuses, comme le portrait de la femme chrétienne, les douleurs et le deuil de la femme ; mais encore des instructions destinées spécialement aux mères de famille, comme le respect de l'enfant, la formation de l'enfant, le rôle de la femme dans l'éducation des enfants.

En résumé, cet ouvrage sera utile à bien des prédicateurs, et nous lui souhaitons une large diffusion parmi les âmes qui aiment à se nourrir de la doctrine catholique.

A. L.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

JANVIER-AVRIL 1893

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, imprimeur de l'Archevêché et des Facultés catholiques, rue Condé, 30.